

BYZANTION

REVUE INTERNATIONALE DES ÉTUDES BYZANTINES

TOME IX (1934)



BRUXELLES

SECRETARIAT DE LA REVUE
Avenue Brugmann, 461

1934

IOSEPHO · BIDEZ

PHILOLOGORVM · DVCI · CLARISSIMO
DE · LITTERIS · GRAECIS · OPTIME · MERITO
TIRONES · ATQVE · VETERANI
NVMERO · BYZANTINORVM · MILITANTES
HOC · VOLVMEN · GRATO · ANIMO

D · D

LA PATRIE DES NIBELUNGEN ⁽¹⁾

§ 1. — Les Burgondes en Germanie seconde, non à Worms en Germanie première.

S'il faut une excuse à l'auteur du présent article, et à la revue *Byzantion*, qui tous deux paraîtront à d'aucuns sortir de leur domaine, pécher par *ὕπερβασία*, on répondra en alléguant que le point de départ de ces recherches est une question traitée dans cette *Revue*, et en somme l'exégèse d'un texte byzantin.

On a cru longtemps que les Burgondes du roi Gundahar avaient résidé de 413 à 436, année de leur extermination partielle par Aétius, à Worms sur le Rhin. Mais, quand on sonde les fondements historiques de cette croyance, on s'étonne de ne trouver que le sable mouvant de la *Kombination* ⁽²⁾. En

(1) Il va de soi que l'immense sujet traité en ces quelques pages sera repris par nous, dans un mémoire beaucoup plus étendu. Il ne s'agit ici que d'une sorte d'annonce, « pour prendre date ». Seuls, les textes essentiels seront cités dans les notes. Au surplus, nous avons l'espoir, peut-être vain, que notre thèse, nouvelle, mais non hardie — car elle s'appuie sur des faits bien établis et bien connus — s'imposera sans appareil érudit, par la seule force de l'évidence.

(2) Je dois à mon éminent ami M. Ernest STEIN cette conviction qui fut le point de départ de mes recherches. Avec sa merveilleuse connaissance des institutions du Bas-Empire, il a découvert dans la *Notitia Dignitatum* la preuve *absolue* que les Burgondes n'ont pu être installés dans la Germanie première, saturée littéralement de *limitanei*. Il n'y avait de place pour des *foederati* qu'en Germanie seconde. En rendant compte de l'article de M. STEIN dans le 18^e *Bericht der Römisch-germanischen Kommission* (1928), p. 97 (article intitulé *Die Organisation der weströmischen Grenzverteidigung im V. Jahrhundert und das Burgunderreich am Rhein*), je disais (*Byzantion*, V, p. 767) : « L'un des problèmes de la *Notitia Dignitatum* est résolu par un rapprochement avec l'histoire et même avec l'épopée germanique.

411, l'usurpateur Jovin fut proclamé ἐν Μουνδιακῶ τῆς ἐτέρας Γερμανίας, avec l'aide de Goar, roi des Alains, et de Gundahar (Gundicarius), roi des Burgondes, qui se trouvaient, depuis l'invasion de 406, sur la rive gauche du Rhin. Et lorsque Jovin se rendit ensuite dans la Gaule méridionale, il emmena avec lui des Burgondes, des Francs, des Alamans et des Alains. Jovin « liquidé », l'empereur Honorius dut tolérer la présence des Burgondes en Cisrhénanie. Et la Chronique de Prosper nous dit qu'en 413, on leur assigna pour habitat « la région » ou « une région voisine du Rhin ». M. Ludwig Schmidt confesse à ce sujet fort loyalement (1) : « Dans quelle région se produisit cette installation ? Aucune source historique ne le précise ». Mais aussitôt reparaît chez le savant auteur la « fable convenue » : « Seule, l'épopée (*Nibelungen*, *Waltharius*, *Rosengarten*, etc..) nous enseigne que Worms fut la capitale du nouvel État burgonde. Nous ne pouvons douter que cela réponde à la réalité, puisque, par ailleurs, la légende a conservé de nombreux traits de l'histoire ». Ai-je besoin de faire observer combien ce raisonnement est fallacieux ? Rares, bien rares sont les éléments historiques de la *Sage*. Pourquoi la localisation à Worms serait-elle l'un de ces traits ? Le seul élément de caractère vraiment historique que nous ayons pour identifier la *regio propinquans ad Rhenum* de Prosper, ce sont les cinq mots grecs par lesquels Olympiodore (fragm. 17, *FHG*, IV, 6) nous dit où Gundahar se trouvait en 411 : Ἐν Μουνδιακῶ τῆς ἐτέρας Γερμανίας. Est-il « méthodique » de se fonder sur le *Waltharius* de l'an mille et sur les *Nibelungen*, de 1205 environ, pour corriger un texte d'Olympiodore ? Et quelles corrections ! Le lecteur philologue va frémir.

On change (ô candeur !) *Μουνδιακῶ* en *Μογουντιακῶ* et *ἐτέρας* en *πρώτης*, de sorte que ce témoignage, concis, mais précis, est proprement mué en son contraire. Dans ces derniers temps, on était revenu au bon sens et au respect du texte

M. Stein n'a rien écrit de plus savant, de plus ingénieux, ni de plus convaincant. » M. L. SCHMIDT, qui cite M. STEIN, ne lui a pas répondu.

(1) L. SCHMIDT, *Geschichte der deutschen Stämme bis zum Ausgang der Völkerwanderung. Die Ostgermanen*. Zweite völlig neubearbeitete Auflage, München, 1934, p. 135.

d'Olympiodore. Mais M. L. Schmidt (1) répète en 1933 : « *Quoi qu'il en soit, la correction de Μοννδιακῶ en Μογονντιακῶ reste très vraisemblable, bien que Mayence appartienne à la Germanie supérieure. Seule, une place militaire d'une certaine importance, comme Mayence, pouvait entrer en ligne de compte pour une proclamation impériale, et non pas une localité obscure* ». Je laisse à l'érudition de M. Ernest Stein la tâche, qui certes n'est pas au-dessus de ses forces, d'énumérer les localités obscures où des empereurs du Bas-Empire furent proclamés. Je note seulement que le Grec Olympiodore, précisément parce qu'il cite le numéro de la province de Germanie, indique qu'il s'agissait en effet, non d'une ville célèbre, d'une cité connue de tous, mais d'un lieu fort humble. Quel est ce lieu ? On a pensé à Mündt ou Müntz près Juliers, à Montzen près de notre frontière de l'Est. Kurth, dans son mémoire classique sur la *Frontière linguistique*, cite en Belgique et dans la France du Nord plus de 80 Montigny, Montegnée, etc., remontant tous à un *Montaniacum* ou *Montiniacum* latin. Je ferai tout à l'heure une hypothèse nouvelle. Quoi qu'il en soit, le lieu est à chercher en Germanie seconde, la province dont les deux seules *civitates* sont Cologne et Tongres.

(1) L. SCHMIDT, *loc. cit.* : « *Allerdings (!) steht bei Olympiodor fr. 17, dass Jovinus ἐν Μοννδιακῶ τῆς ἐτέρας Γερμανίας (d. h. Germaniae secundae) von Gundahar erhoben worden sei ; aber die Korrektur in Μογονντιακῶ bleibt trotzdem (!) sehr wahrscheinlich, wenn Mainz auch zu Obergermanien gehörte usw.* ». C'est Rainer MÜLLER, *Die Burgunden am Niederrhein*, tirage à part des *Rurblumen, Heimatbeilage zum Jülicher Kreisblatt* (1924), qui, protestant contre la correction, a voulu identifier *Μοννδιακόν* avec Mündt « in der Nordostecke des Kreises Jülich » ; J. R. DIETERICH, *Der Dichter des Nibelungenliedes* (1923), d'après L. SCHMIDT « schreibt die Übertragung der Heldensage auf Worms dem Einfluss des Walthariliedes zu, in dem Gunther als Frankenkönig bezeichnet wird ; der Dichter des Nibelungenliedes, der im Kloster Lorsch gesucht wird, habe auf Grund literarischer Kenntnisse den Gunther als Burgundenkönig dargestellt und Worms wegen der dortigen Adelsgeschlechter der Nibelung und Hagen zum Schauplatz der Taten der Nibelungen gemacht ; die Burgunder seien in Wahrheit nicht am Oberrhein, sondern in der römischen Provinz Untergermanien angesiedelt worden ». Pour DIETERICH, *Μοννδιακόν* est Müntz (au Nord de Juliers-Jülich).

Les Burgondes, de 411-413 à 436, étaient donc dans la *civitas* de Cologne ou dans celle de Tongres, à l'ouest du Rhin ou même à l'ouest de la Meuse. On a suggéré récemment, pour expliquer la *Sagenverschiebung* de cette région dans la région de Worms, une similitude de nom. Le souvenir des Burgondes était peut-être attaché à un lieu dont le nom ressemblait à celui de Worms (1). Avant de rechercher si un toponyme pareil existe dans la seconde Germanie, il convient, pour limiter le champ de cette recherche, de tenir compte d'un fait important. Pour l'auteur du *Waltharius* (vers l'an 1000), les gens de Worms ne sont pas des Burgondes, mais des Francs. Les hommes de Hagen sont des *Franci Nebulones*, des *Nibelungen* ou *Nevelongs*. Le « Worms » primitif a donc dû se trouver dans le domaine de cette espèce de Francs qui s'appelaient les *Nibelungen*. Si nous arrivons à déterminer ce domaine, nous avons des chances de préciser du même coup l'habitat éphémère des Burgondes de 413-436, dont les *Nibelungen* ont annexé la gloire épique, au point de s'identifier avec eux.

§ 2. — Nivelles et les *Nibelungen*, ou Pippinides de Nivelles.

Or, quant au sens de *Nibelungen*, il semble que les savants les plus compétents soient à peu près d'accord. Peu importe que l'étymologie que nous allons adopter avec eux ait été lancée d'abord par des érudits un peu « romantiques ». Ils avaient touché juste. Les plus anciens textes que nous possédions réservent le nom de *Niflungar* à Gunther, à Hagen et à leurs guerriers. Même les textes scandinaves du XIII^e siècle se conforment à cette tradition. Dans l'Edda de Snorri, il est précisé à deux reprises (*Skáldskaparmál*, ch. 6 et 7) que les *Niflungar* sont les mêmes personnages que les fils de Gjuki, c'est-à-dire que Gunnar et Högni (Gunther et Hagen). La *Völsungasaga* ne connaît qu'un seul *Niflung*, c'est le fils de Hagen. Dans l'Edda, le trésor des *Niflungar*, ce sont les richesses du peuple de Gunther, qui excitent la con-

(1) M. Stein se demandait si le village de Worm, près Aix-la-Chapelle, dont le nom ressemblait à celui de la ville de Worms, n'aurait pas favorisé la *Sagenverschiebung*, *Byzantion*, l.l. Cf. la *Wurm*.

voitise des Huns. L'auteur des *Nibelungen* du XIII^e siècle a retenu de sa *Vorlage* cette donnée primitive : les *Nibelungen*, chez lui, c'est le peuple de Gunther, de Kriemhild et de Hagen, *alias* les Burgondes confondus avec les Francs. Ce n'est qu'occasionnellement qu'il s'avise d'une autre exégèse : le trésor des Nibelungen viendrait aux Burgondes — par la conquête qu'en fit Siegfried — des rois Niblung et Schilbung. Mais cette explication n'est pas du plus vieux fond légendaire (1). Et *Nibelungen* est primitivement un nom de peuple, un nom des Francs ou plutôt de certains Francs.

Or, les Francs qui méritent d'être appelés *Nibelungen* sont, au VII^e siècle, époque où ont dû se constituer les chants « primitifs », ceux de Nivelles, du « *pagus Nivellensis* », autrement dit les Pippinides et leurs fidèles. C'est précisément l'ethnique que l'on attend pour désigner la glorieuse dynastie, qui, par son croisement avec les Arnulfings de Metz, deviendra la maison « carolingienne ». Pépin l'Ancien, dit de Landen, était en réalité Pépin de Nivelles. Nivelles est le berceau de la famille ; on peut prouver qu'elle fut parfois sa résidence, qu'elle resta sa « ville sainte ». C'est sur un domaine familial de Pépin I^{er} que fut fondé, par sa veuve Itte, le plus célèbre des monastères du pays, celui dont sa fille Gertrude, Sainte Gertrude, fut abbesse. « Aucune abbaye, dit M. Félix Rousseau, ne peut se prévaloir d'avoir eu comme abbesses autant d'authentiques princesses carolingiennes : Itte, morte en 652, Gertrude, fille d'Itte et de Pépin I^{er}, morte en 659, Vulpetrude, fille de Grimoald, morte en 669. L'abbaye de Nivelles était un centre de pèlerinage renommé ; on y vénérât les reliques de S^{te} Gertrude. Le bourg, né autour du monastère, est un des plus anciens de Belgique. Il fut le siège d'un atelier monétaire au IX^e siècle ; sur ses deniers d'argent, Nivelles est qualifié de *vicus* » (2).

Après Pépin I^{er} vient son fils Grimoald, le grand maire du palais, qui faillit saisir la couronne royale. Grimoald avait

(1) Cf. ERNEST TONNELAT, *La Chanson des Nibelungen*, p. 204 sqq., que nous avons cité en partie textuellement (cf. *ibid.*, p. 368).

(2) Voyez l'admirable livre, qui devrait être classique, de Félix ROUSSEAU, *La Meuse et le Pays Mosan en Belgique*, Namur, 1930, (Extrait du t. XXXIX des *Annales de la Société archéologique de Namur*). Pépin est vénéré comme un saint à Nivelles et rien qu'à Nivelles.

peut-être à Nivelles sa résidence principale. En tout cas, sa présence y est attestée, à deux reprises différentes, par une source contemporaine. Didon, évêque de Poitiers, se trouvait à Nivelles en même temps que Grimoald, lors de la mort de Saint Feuillen, vers 655. Or, Didon aida Grimoald dans sa fameuse tentative. Est-il besoin de poursuivre, et de rappeler des faits connus de tous? Le centre et l'origine de la puissance pippinide sont parfaitement caractérisés et situés par les noms de Nivelles, Landen, Herstal, Jupille, Flemalle, Andenne, Fosses, Gembloux, Stavelot, Malnédy. Presque tous les domaines pippinides sont dans le diocèse de Tongres (c'est-à-dire, plus tard, le diocèse de Liège). M. F. Rousseau dit d'une manière très prégnante : « Au VII^e siècle, une grande famille, celle des Carolingiens, devient toute-puissante en Austrasie. Originaires, croit-on, du diocèse de Tongres, elle y possédait des biens considérables ».

En l'honneur de l'ancêtre, Pépin de Nivelles, les Francs de la Hesbaye, adversaires et futurs vainqueurs des Mérovingiens, prirent sans doute le nom de Nibelungen (1). L'histoire ne l'a pas enregistré comme nom de peuple ou de famille, mais seulement la légende et l'épopée (*Franci Nebulones*, dans le *Waltharius*). Les Pippinides étant devenus les Carolingiens, puis les Lotharingiens, et le berceau de la dynastie, sans perdre son importance, ayant vu s'éloigner de lui la résidence

(1) En dépit de M. A. HEUSLER (dans J. HOOPS, *Reallexikon d. germ. Altert.*, Bd. III, p. 314), il nous semble que l'étymologie Nibelungen-Nivellenses, est non seulement la plus probable, mais encore celle qui a le plus de partisans. M. PIQUET, auteur de la magistrale traduction parue à la « Renaissance du Livre », la cite avec faveur dans sa substantielle introduction. M. TONNELAT l'adopte en somme : et nous sommes très flatté de nous rencontrer avec ce maître. Elle avait paru, dès l'abord, séduisante, « troublante » (E. RÜCKERT, *Oberon von Mons und die Pipine von Nivelles*, Leipzig, 1836 ; cf. A. ZEUNE, *Die Nibelungen oder Niveller*, Germania de v. D. HAGEN, t. III (1839), p. 171 sqq.). Elle est linguistiquement irréprochable, et historiquement « einleuchtend ». Voyez la bibliographie de la question dans TONNELAT, p. 382-383, et notamment : E. L. ROCHHOLZ, *Nibelunge in oberdeutschen Urkunden*, dans *Zeitschrift für d. Phil.* IV (1873) p. 349 sqq. ; W. MATTHIAS, *Zur Deutung des Namens der Nibelungen*, dans *Germ.-rom. Monatschrift*, VII (1915) p. 333-336. Je ne crois pas que *nebulones*, dans le *Waltharius*, soit « une injure » ! Le contexte s'y oppose (contre M. WILMOTTE).

habituelle du souverain, il est naturel que la désignation éphémère de *Nibelungen*, qui correspondait à un moment précis de l'histoire (650-700), n'ait plus été comprise... Mais « on trouve, aux VIII^e et IX^e siècles, parmi les Francs et jusque dans la famille des Pépins, divers personnages portant le nom de Nibelung, Nibulung, Nivelung. Un des petits-fils de Pépin d'Herstal s'appelait ainsi » (1).

§ 3. Worm ou Waremme en Hesbaye. — Brunhild.

Voilà donc assez bien circonscrite la patrie des *Nibelungen* : c'est la civitas des *Tungri*, la partie occidentale de la seconde Germanie. Or, nous l'avons vu, c'est dans cette même province que, d'après un texte formel, les Burgondes ont dû résider de 411-413 à 436. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que les *Franci Nebulones* soient les héritiers du renom, bon ou mauvais, des Burgondes de Gundahar et qu'en particulier, dans le *Waltharius*, Gunther, de Burgonde qu'il était, soit devenu Franc !

Mais voyons à présent si dans la *civitas Tungrorum*, pays des *Nibelungen*, il ne se rencontrerait pas un toponyme semblable à Worms, qui ait facilité la migration de la légende vers la Germanie première et le Rhin. Au centre de la Hesbaye est Waremme, jadis flamande, aujourd'hui wallonne, mais tout près de la frontière linguistique : en néerlandais officiel *Borg-Worm*, Worm tout court pour les Limbourgeois, en latin médiéval *Woromia* (2) — site vénérable, avec citadelle antique, le tout mal fouillé. Worm de Hesbaye est sur la grande voie romaine de Bavai à Tongres, dite aujourd'hui encore *Chaussée Brunehaut*. Le détail n'est peut-être pas sans intérêt. Ce n'est pas ici la place de marquer l'influence probable, sur le développement et la tendance de l'épopée

(1) « On en conclut, dit M. TONNELAT, que ce nom, propre aux Francs ou à certaines familles de Francs, est un nom d'origine, les « Franci Nebulones » du *Waltharius* étant peut-être tout simplement les descendants d'anciens habitants de la région de Nivelles ».

(2) G. KURTH, *La Frontière linguistique en Belgique*, p. 257-258. La forme *Woromia* est de 865.

des Nibelungen, de la dynastie pippinide. Mais on voit immédiatement quel intérêt l'ambitieux Grimoald — pour ne parler que de lui — avait à représenter sa famille *niwel-loise*, au profit de laquelle il voulait arracher la couronne aux Mérovingiens, comme descendant des rois burgondes dont des cantilènes — et des textes latins — répétaient les noms fameux depuis deux siècles? N'oublions pas, non plus, que les Pippinides se soulevèrent contre Brunehaut, et qu'ils ont dû contribuer à la légende maléfique de cette reine, encore courante dans notre pays. Or, quoi qu'on en ait dit, Brunhild, la Brunhild des Nibelungen, a sûrement reçu son nom de la reine mérovingienne (1). Fait capital, puisqu'il nous donne un terminus *post quem* pour la naissance des chants qui, vers le ix^e siècle, émigrent en Scandinavie; fait qui démontre notre thèse de l'influence pippinide sur la constitution de la légende des *Nibelungen*. Oh! je sais bien qu'on le

(1) Cette question, à notre avis, est claire entre toutes les « questions épiques ». Nous considérons l'identité de Brunehaut et de la Brunhild des *Nibelungen* comme l'un des points les plus fixes de la *Nibelungenforschung*. Il va de soi que le rôle de la Brunhild épique est fort différent de celui de la reine mérovingienne historique. Mais doute-t-on que *Dietrich von Bern*, pour ne citer que lui, soit Théodoric « de Vérone », et qu'y a-t-il de commun, sauf le nom, entre les deux personnages? — Brunhild n'est devenue la Valkyrie de ce nom, dans l'Edda, que par une confusion avec Sigrdrifa. C'est primitivement une reine mortelle. Mais c'était une magicienne, et c'est ce qui l'a prédestinée à cette transfiguration. Or, Brunehaut est très tôt devenue une magicienne, une Sémiramis à laquelle l'imagination populaire prêtait toute espèce d'édifices et de maléfices. Aucun personnage de l'époque mérovingienne n'a été plus vite pourvu d'une légende merveilleuse que cette reine, fameuse encore aujourd'hui dans notre pays. Dès le ix^e siècle, on lui attribuait des châteaux (« *turris Brunehildis* »). Aujourd'hui encore, la voie romaine de Bavai à Tongres porte son nom près de Waremme-Worm. Je m'étonne de voir les savants chercher, en vain, à distinguer dans les toponymes qui la concernent, ceux qui concerneraient la reine, ceux qui appartiendraient à l'héroïne épique. Pourquoi ce *distinguo*? Le nom de Brunhild est la meilleure preuve que l'élaboration de la légende des Nibelungen est postérieure au début du vii^e siècle, est l'œuvre des Pippinides, et par conséquent s'est poursuivie, de Grimoald I^{er} à Charlemagne, dans notre Hesbaye. V. G. KURTH, *Hist. poétique des Mérovingiens*, p. 403-431; *Études françaises*, p. 265-356.

conteste à présent. M. Tonnelat, d'ordinaire mieux inspiré, a essayé de faire tout au moins maître le doute. Mais de quel droit, du moment qu'on ne conteste pas que les noms des rois de Worms sont empruntés à l'histoire, comme celui d'Etzel, celui de Dieterich et bien d'autres, de quel droit refuse-t-on d'admettre que Brunhilde soit Brunehaut? Le prétexte invoqué par M. Tonnelat ne vaut rien. Si l'histoire de Brunehaut-Sigebert-Frédégonde n'est pas tout à fait l'histoire de Brunhild-Sigfrid-Gudrun-Grimhild, il faut répéter qu'elle la rappelle infiniment plus que les gestes de Gunther et de ses frères ne rappellent les malheurs des Burgondes. Querelle de deux reines, dont l'une méprise l'autre, assassinat du beau et vaillant Sigebert, Brunehaut, cause de mille morts, tout cela est dans l'histoire. M. Tonnelat nous dit (page 292) : « La Brünhild historique a épousé son Sigfrid ; elle tient donc, chose extraordinaire, la place de Kriemhild ; c'est Brünhild qui devra, un jour, chercher à venger la mort de Sigfrid. Quels changements la légende n'a-t-elle pas dû apporter à l'histoire pour que nous trouvions, dans l'Edda comme dans la tradition allemande, une Brühild acharnée à faire périr Sigfrid ? » M. Tonnelat oublie que la légende de Brunehaut s'est formée très vite, et de son vivant. La haine de Frédégonde, des nobles austrasiens, de tout un peuple, des hagiographes, de ses victimes, a eu tôt fait de la charger de mille atrocités. La vieille reine, en 613, à la veille de sa mort ignominieuse, a dû s'entendre reprocher les crimes de sa rivale. « Clotaire II commença par lui adresser un discours plein d'invectives, où il la rendit responsable de l'extermination de dix princes mérovingiens, parmi lesquels *Sigebert*, tombé sous les coups des sicaires de Frédégonde, et les fils de Thierry, qu'il venait de faire massacrer lui-même. Brunehaut dédaigna de répondre au fils de Frédégonde : l'atrocité de l'ironie ne méritait d'autre réponse que le silence, et il faut convenir que jusque dans les épouvantements d'une agonie sans pareille, cette âme dédaigneuse garda sa fermeté hautaine et son incomparable courage (1) ». Brunehaut se tut. Vaincue, que pouvait-elle contre sa légende, qu'allaient

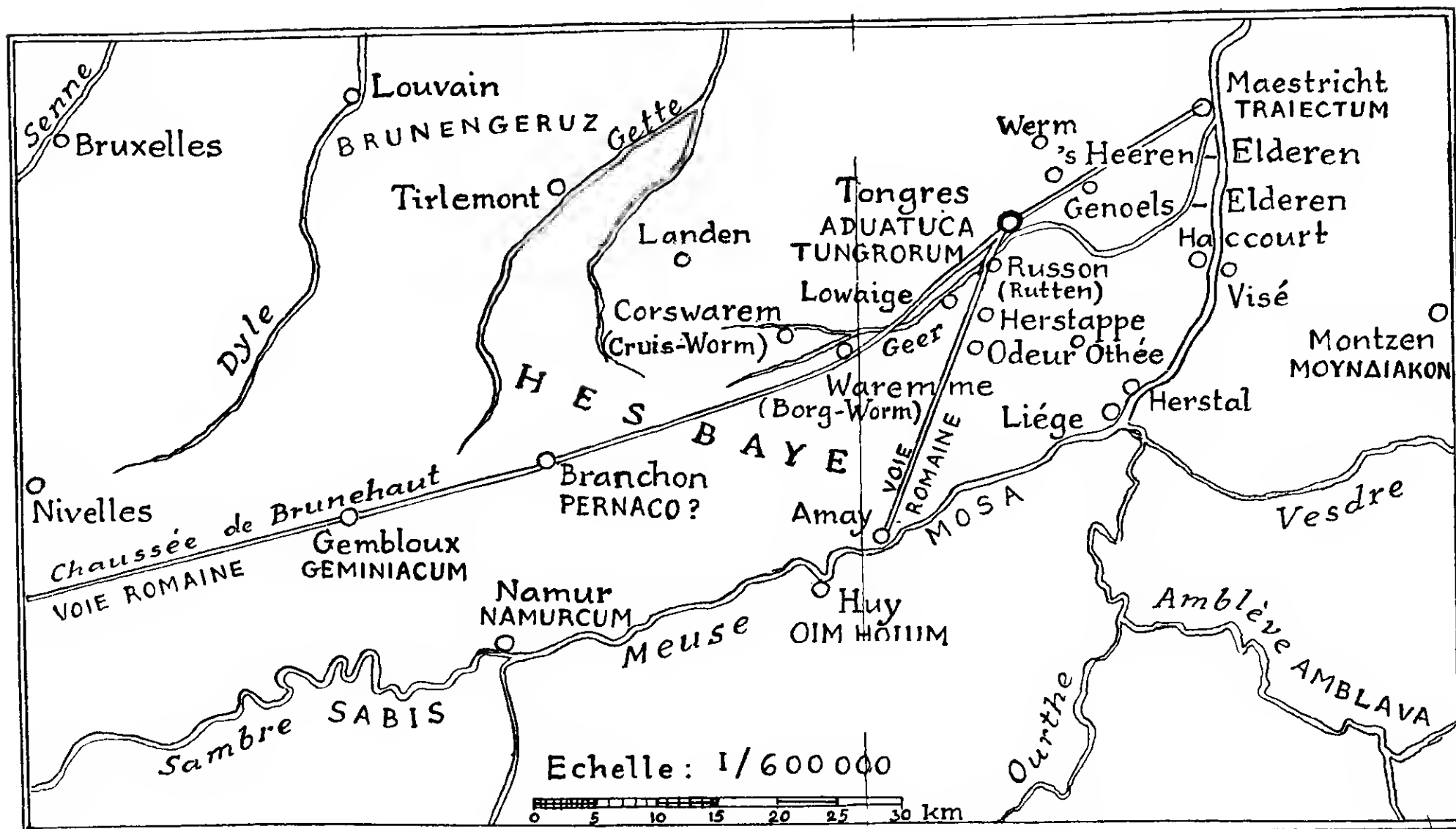
(1) G. KURTH, *Études franques*, t. I. *La Reine Brunehaut*, p. 346.

propager, avec Clotaire II, ses autres vainqueurs, Pépin de Nivelles et Arnulf de Metz, les deux ancêtres des Carolingiens?

Et inversement, croit-on que la version qui oppose à Brunhild, responsable du meurtre du plus noble des héros et de toute une Iliade de maux, Grimhild, figure aussi sympathique que l'autre est odieuse, croit-on, dis-je, que cette version ne doive rien à la propagande poétique qu'on a dû faire, en Austrasie, pour la famille de Grim-oald? En posant ces questions, nous avouons que nous sommes près de les résoudre, appliquant une méthode qui rappellera aux lecteurs de *Byzantion* celle que nous avons suivie, non sans succès peut-être, dans l'exégèse du poème akritique. Mais nous laisserons néanmoins aux spécialistes le soin de répondre. Pour nous, nous nous contenterons de faire observer combien une localisation comme celle des Burgondes à Borg-Worm ⁽¹⁾ est *a priori* vraisemblable. C'est près de là, dit-on, à Lowaige au S. de Tongres, qu'étaient les « laeti Lagenses » de la *Notitia*. En 413, on devait être préoccupé de défendre au moyen de « fédérés », non seulement la frontière du Rhin, mais immédiatement au N. de Tongres la frontière de Taxandrie, sans cesse menacée par les Francs. Comme ceux-ci s'emparèrent bientôt après de Tongres et de toute la région, on comprend à merveille qu'ayant hérité de l'habitat des Burgondes, ils aient en même temps emprunté leur gloire épique. On nous concèdera donc que la vallée du Geer (Worm) « fits the requirements », comme diraient les Anglais. Si tel est l'emplacement occupé par les gens de Gundahar, il est indiqué de chercher dans les environs *Μουνδιακόν* (ou *Μουνδ(ι)ν)ιακόν*?). J'avais songé à Montenaeken ⁽²⁾? Mais, sans correction, *Μουνδιακόν* devient Munzic (auj. Montzen) au N. de Limbourg, à 37 kilomètres. au S.-E. de Tongres et naturellement dans la *civitas Tungrorum*. J'adopte cette localisation assurée.

(1) Ou dans les environs. Car le nom se retrouve encore ailleurs dans la vallée du Geer (Jeker, latin Jecora). A côté de Borg-Worm ou Waremme, il y a encore Corswarem, et Werm au N. de Tongres. Le nom de Worm est l'ancien nom de la rivière, donné ensuite à divers lieux (d'après G. KURTJ). Peut être le plus ancien « Worm » est-il Werm-lez-Tongres.

(2) Aug. VINCENT, *Les noms de lieux de la Belgique*, p. 32.



LA PATRIE DES NIBELUNGEN

Cette région, qui fait partie de l'antique *Civitas Tungrorum*, et où se trouvaient la plupart des domaines des Pipinides « de Nivelles », compte, en grand nombre, des noms de lieux qui doivent être mis en rapport avec la primitive légende des *Nibelungen*. Plusieurs localités de la vallée du Geer (Corswarem, Waremme ou Borg-Worm, Werm) peuvent avoir, comme Othée-Altei, favorisé la *Sagenverschiebung* vers Worms (Alzei). Haccourt, Russon, Herstappe, Othée gardent le souvenir d'un Hacco qui doit être Hagen de Tronege (Tongres). Les trois Elderen (le troisième est Odeur, en territoire roman) font songer à Aldrian, père de Hagen. Le *Μοννδιακόν* où Gundicarius, roi des Burgondes, signalé en 411, doit être Montzen.

§ 4. Hagen de Tronege, c. à d.
de Tongere (Tongres).

La contre-épreuve de cette hypothèse nous sera fournie par l'identification de la patrie du plus fameux des *Nibelungs*, Hagen von Tronege. Il est sûr que Hagen, très tôt, fut indissolublement uni aux rois de Worms. Ce n'est pas, je pense un Burgonde. En tout cas, il manque dans la liste des rois authentiquement burgondes. Ce doit être un Franc d'origine, et s'il est entré dans l'intimité des rois Burgondes et même dans leur famille ⁽¹⁾, c'est sans doute pour des raisons de voisinage. Tronege doit se trouver, si notre thèse est juste, fort près de Worm(s). On pense bien que les critiques allemands et autres ne ne sont pas fait faute de rechercher Tronege. Non seulement ils n'ont rien aperçu de semblable aux environs de Worms en première Germanie, mais même, en dépit de Sachs-Villatte, qui, adoptant une identification populaire, imprime sans vergogne : « *Hagen von Tronje* : Hagen de Troneck », on peut dire que la « poursuite » de Tronege, en pays allemand comme en pays roman, — car, de guerre lasse, on s'est aventuré jusqu'en Champagne — n'a laissé que des ombres aux mains de la critique : Troneck, Tournai, Troyes... Beaucoup d'auteurs confessent leur ignorance ⁽²⁾ ; le dernier

(1) Dans l'Edda, il est le propre frère de Gunnar. Dans la *Thidrek-saga*, il est le demi-frère de celui-ci. Dans le *Wallharius*, il est apparenté à la famille royale.

(2) Note copieuse sur Hagen dans TONNELAT, *La chanson des Nibelungen*, p. 363 (cf. p. 66). « LACIMANN (*Anmerkungen*, p. 336, note), MONE (*Untersuchungen*, p. 42) et d'autres cherchent Tronje dans la région de Kirchheim en Basse-Alsace ; VON DER HAGEN avait songé à Troneck, château-fort situé sur la rive de la Dron, dans le Hunsrück (*Anmerkungen zu der Nibelungen-Nol*, 1824, p. 5) ; W. GRIMM, dans sa *Deutsche Heldensage*, p. 87, suggère la ville de Troyes en France ; W. MÜLLER, *Mythologie der deutschen Heldensage*, p. 51, va même jusqu'à identifier Tronje avec la ville belge de Tournai ». — M. E. FARRAL, dans ses *Légendes arthuriennes*, t. I, écarte les titres de Kirchheim (p. 267) : « Ainsi, tout ce qui concerne une appellation ancienne de Kirchheim où se serait manifesté un souvenir de Troie se ramène à ceci, que l'auteur d'une *Vie de S. Florentin*, recueillie dans un bréviaire de l'année 1499, a été conduit à identifier Tronia avec Troja

chercheur « brûle », comme on va voir : il a songé à Trognée en Hesbaye, près de Hannut (impossible, vu la forme germanique de ce nom).

Ici nous confesserons notre... surprise. Comment personne — même parmi les *Phantasten* — n'a-t-il reconnu une identité évidente ? Cette identité n'échappera pas du moins à nos lecteurs, que nous avons conduits, et qui, j'espère, nous ont suivi sans résistance, dans la *civitas Tungrorum. Tronege*, c'est naturellement *Tongere(n)*, Tongres. Toutes les consonnes, toutes les voyelles de l'énigmatique toponyme se retrouvent, avec la seule déformation d'une métathèse, *influencée peut-être par* « Troja », dans le nom le plus antique et le plus célèbre de toute la région.

Cette métathèse elle-même n'est pas sans exemple dans le cas qui nous occupe. Le plus ancien habitat des Francs en Belgique, en Cis-rhénanie si l'on veut, c'est, d'après Grégoire de Tours, la *Thoringia*. Que n'a-t-on pas écrit sur cette mystérieuse Thoringia ? Et surtout, quelle violence n'a-t-on pas faite au texte de Grégoire, qu'il faut reproduire ici ? « *Tradunt enim multi eosdem (sc. Francos) de Pannonia fuisse digressus et primum quidem litora Rheni omnes incoluisse, dehinc transacto Rheno, Thoringiam transmeasse* ». Notre maître, Godefroid Kurth, a vu et prouvé depuis longtemps, envers et contre tous, que cette *Thoringia* n'est autre qu'un nom populaire, emprunté à une tradition germanique du pays des *Tungri* (1). Thoringia présente déjà une forme

Nova (Pagus Troningorum, comitatus Throniae, Traenheim, Traenen près Kirchheim). » Pour Trognée, v. R. MÜLLER, *Die Burgunden am Niederrhein*, cf. *Byzantion*, V, p. 766.

(1) Je n'arrive pas à comprendre comment on a pu (l'. LOT, *Les Migrations saxonnes en Gaule et en Grande-Bretagne*, dans *Revue Historique*, CXIX, 1915, p. 30, note 4), douter de cette identification de *Thoringia* et de Tongres, admise comme évidente par MICHELET, et que G. KURTH a prouvée, *Histoire poétique des Mérovingiens*, Paris, 1893, p. 110-119, *Glovis*, 1^e éd., p. 172, 173. J'emprunte à KURTH les citations suivantes (*Hist. poétique*, p. 112) : « Déjà, Nicolas Vignier et après lui Dubos, suivi par Luden et par Müller, avaient remarqué la ressemblance des noms de Tungri et de Thuringi, qu'une simple métathèse identifierait, et constatant que le pays des Tungri se trouve principalement là où Grégoire place la Thoringia, c'est-à-dire de ce côté-ci du Rhin et au sud de l'île des Bataves, ils avaient conclu que la Thoringia de Grégoire de Tours n'était autre que le pays de Tongres ». P. 115-116 :

métathétique très voisine de Tronege, et comme les Tongres étaient des Germains, on peut se demander si Thoringia ne nous donne pas une prononciation plus authentique du nom primitif que la forme « correcte » elle-même. Quoi qu'il en soit, jusqu'en plein moyen âge, on avait conscience, dans le pays de Liège, de l'identité de *Tungri* et de *Thoringia*.

Thoringia, chez Grégoire de Tours, qui ne connaît pas encore la légende de l'origine troyenne des Francs, laquelle apparaît vers 614 chez Frédégaire ⁽¹⁾, prépare sans doute le

« Au ix^e siècle, Unno, dans sa biographie de saint Arnulf de Metz, écrit ces lignes remarquables : *Idem praesul cum praefato rege Dagoberto Turingorum regionem intraverat, quae non modica provinciae pars est Germaniae secundae, in qua est Colonia metropolis*. Remarquez que Unno ne fait ici que paraphraser une vie plus ancienne du même saint, écrite au vii^e siècle, et dans laquelle la Thuringe est citée sans aucune désignation qui puisse induire à y voir la cis-rhénane plutôt que l'autre ; si donc il interprète comme il le fait le texte du vii^e siècle, c'est que l'interprétation était encore obvie de son temps et c'est tout ce que j'ai besoin de démontrer... L'équivalence des deux noms n'était pas encore oubliée au xiv^e siècle, puisqu'en transcrivant la *Notitia Civitatum*, un copiste y remplaça les mots *Civitas Tungrorum* par *Civitas Thoringorum quae nunc Leodium*. »

(1) Sur la légende de l'origine troyenne des Francs, le mieux sera de renvoyer aux trente pages si savantes et à beaucoup d'égards décisives, de M. Edmond FARAL, professeur au Collège de France, *Les Légendes Arlhuriennes*, t. I (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, 255^e fascicule), pages 263-293, qui donne une bibliographie à peu près complète. Mais il sera permis à l'élève du grand Godefroid KURTH, que je suis resté, de dire son admiration pour le maître, qui avait vu si juste dans le premier Appendice de l'*Histoire poétique des Mérovingiens*, pages 505-519. Il faut distinguer Frédégaire I (613), qui, identifiant les *Frigas* de S. Jérôme avec les Francs, dit qu'ils eurent pour premier roi Priam et ainsi de suite ; et Frédégaire II qui ajoute, tirant parti du passage de Grégoire de Tours sur la *Thoringia* : *Nec procul a Rheno civitalem ad instar Trogiae nominis aedificare conati sunt. Ceptum (coeptum) quidem sed imperfectum opus remansit*. Le grand mérite de M. FARAL est d'avoir montré que Frédégaire II ne pense pas ici, comme on l'a cru, à *Colonia Trajana* ou *Trojana* sur le Rhin (Xanten). Il a ruiné les prétendus témoignages en faveur de l'identification de Troic et de Xanten, attestée seulement à partir de 1046. Frédégaire II identifie seulement *Thoringia*, celle de Grégoire de Tours, avec *Trogia*. Toutefois, dans son long excursus, M. FARAL n'écrit pas une seule fois le nom de Tongres, sans doute parce qu'il doute à tort, comme M. Lot, de l'identité de Thoringia et de Tongres, admise et prouvée par Kurth et selon nous évidente, que

terrain à cette légende. On répète que ladite légende doit sa naissance à la colonie *trojane* de Xanten sur le Rhin (Trajana, Trojana). Je pense que c'est une erreur. En effet, l'identification de Troie avec Xanten n'apparaît pas avant 1046 ; jamais le héros de Xanten, Sigfrid, n'a été qualifié de troyen. Le seul héros de l'épopée germanique qui soit dit Troyen est Hagen, *veniens de germine Trojae* ⁽¹⁾ (*Waltharius*, vers l'an 1000, je le répète). C'est donc la consonance Thoringia - Trogia (Troja) qui a été déterminante. Et, puisque l'habitat primitif des Francs en Cis-Rhénanie est la Thoringia-Tongrie, d'après Grégoire de Tours, que Frédégaire complète et enjolive de légendes, la « cité inachevée, près du Rhin » dont le nom rappellerait Troie selon Frédégaire, n'est-ce pas tout simplement Tongres romaine en ruines ⁽²⁾ ? L'Anonyme de Ravenne donne le nom de *Gallia Renensis* à la Belgique orientale d'aujourd'hui, à la région mosane. D'après ce géographe du VI^e ou du VII^e siècle, Dinant et Huy (Oim), ma patrie, seraient en Gaule rhénane.

Frédégaire II en eût conscience ou non. M. FARAL, d'autre part, en sa qualité de « latiniste », a l'air de croire l'épopée germanique tout entière tributaire du *Waltharius* latin. Mais le *Troja* du *Waltharius* vient d'un *Tronege* ou *Tronje* germanique et non inversement (car comment s'expliquerait le *n* ?). Donc l'identification de Tongres avec Troie est antérieure à la combinaison sur *Trojana* (Xanten).

(1) *Waltharius*, v. 27-28 :

*Nobilis hoc Hagano fuerat sub tempore tyro,
Indolis egregiae, veniens de germine Trojae !*

(2) M. FARAL pense comme nous que « Frédégaire », ayant trouvé *Thoringia* dans GRÉGOIRE DE TOURS, en a fait *Trogia* : « ce qui achevait de prouver l'identité des *Frigas* de S. Jérôme avec les Francs. Il était homme à ne pas regarder de si près, et pour n'avoir pas à décider où se trouvait cette prétendue cité, qu'il ne connaissait nulle part, il a ajouté que, commencée, elle n'avait jamais été achevée. L'origine troyenne des Francs était née ». Je nuance un peu cette conclusion très juste. D'après moi, la consonance Thoringia - Trogia a joué un rôle décisif en cette affaire. Et je ne vois aucune raison de croire que Frédégaire ignorât où était le *Thoringia* de Grégoire. Il savait que c'était Tongres, les ruines de Tongres (« ville inachevée »), « non loin du Rhin ». C'est donc, en dernière analyse, l'identification de Tongres avec la nouvelle Troie — légende locale — qui a créé ou aidé à répandre « l'origine troyenne ». Voilà pourquoi, parmi les Francs, le « Troyen par excellence » est Hagen, le seul Hagen de *Tronege*. Cf. plus loin, p. 28 sqq.

On objectera peut-être que si Hagen est de *Tronege* et de *Troie*, il n'y a pas de texte qui revendique pour Tongres une origine troyenne — ce qui achèverait de prouver l'identité de *Tronege* et de Tongres, cette fois mathématiquement. Mais je répons victorieusement à cette objection. Car le texte existe. C'est un remaniement de la *Vie de S. Servais* (fin du XI^e siècle), peu connu et resté longtemps inédit. Les phrases éloquentes que je vais citer avaient été signalées par l'abbé S. Balau dans sa magistrale étude des *Sources de l'Histoire du Pays de Liège* :

Trojugenarum metropolis Francorum Tungris... florentissima olim famosissimaque fuit. Francigenis ab Arvernus incolebatur eximio populo, qui sanguine Iliaco haud minus quam Eneas exortum se gloriatur (1).

Suivant une conjecture vraisemblable de l'abbé Balau, « ces renseignements fabuleux surajoutés à ceux que fournit Grégoire de Tours, ne sont probablement pas de l'invention de Joconde. Ils sont plutôt le produit d'une formation légendaire, transmise par des récits populaires... « Nous savons de Berthaire de Verdun, écrivant vers la fin du IX^e siècle, qu'il connut une *Vie de S. Servais* où on lisait des détails étrangers aux renseignements transmis par Grégoire »... Quoi qu'il en soit, mettons en forme, nous en avons le droit, notre équation, notre trinôme, et notre raisonnement. Hagen est de *Tronege* et de *Troie*. Nous soupçonnions *Tronege* d'être Tongres, et notre soupçon est justifié, puisque, dès le XI^e siècle au moins, Tongres se prétend troyenne, aussi bien que Xanten. Et ses prétentions doivent être plus anciennes que celles de Xanten, puisque le héros de Tongres, Hagen, est troyen dès l'an 1000, et que Sigfrid de Xanten ne le sera jamais. Cette question de priorité est d'ailleurs indifférente, puisqu'il nous suffit que Hagen de *Troie* et de *Tronege* soit de Tongres. Mais nous devons ajouter que l'origine « tongrienne » de Hagen

(1) Le texte, sous le nom de *Gesta*, a été publié par Friedrich WILHELM, *Sanct Servatius, oder Wie das erste Reis in deutscher Zunge geimpft wurde*, München, Beck 1910. P. 5-6. Le savant hagiographe a combiné avec la légende de l'origine troyenne des Francs la légende bien plus ancienne de l'origine troyenne des Arvernes (LUCAIN, *Pharsale*, I, 145).

est d'une grande importance pour la formation de l'épopée des *Nibelungen* : car Tongres passait pour avoir été détruite par les Huns... (1).

**§ 5. Hagen de Tronege est le
Hacco de la Vita S. Evermari.**

Reste-t-il des sceptiques? Et quelle épreuve, ou contre-épreuve, pourraient-ils encore nous imposer? Arrivé à ce point, je suis disposé, d'ailleurs, à faire une distinction entre les résultats obtenus jusqu'à présent, en ce qui concerne la certitude. La certitude a ses degrés. Après tout, l'étymologie de *Nibelungen* peut ne pas paraître atteindre le degré suprême. Et la *Sagenverschiebung* peut s'expliquer autrement que par la ressemblance de Worm et de Worms. Mais pour Hagen de Tongres, je ne sais s'il est raisonnablement permis de douter. L'épreuve dont je parlais, je l'accepte d'ailleurs. Elle ne peut consister qu'en ceci : prouver que dans le pays de Tongres,

(1) Ce point sera naturellement développé, probablement par d'autres que nous. Mais je crois qu'il est urgent de réexaminer le problème des sources historiques du poème des *Nibelungen*. S'il y a quelque chose d'assuré dans cette affaire, c'est que le noyau primitif de la seconde partie du *Nibelungenlied* est « un massacre des Burgondes » et des « Tronegaer » par les Huns. Sur la catastrophe burgonde, les sources historiques sont : PROSP., a. 435, HYDAR. c. 108, 110 ; CHRON. GALL. 118. Or, les plus anciens témoignages attribuent l'extermination des Burgondes à Aétius, et non pas à Attila ! D'après nous, la substitution d'Attila à Aétius s'est produite après l'invasion de 451. Cette terrible invasion s'est confondue, dans les souvenirs des gens de nos contrées, avec les événements de 406 et de 436. L'hagiographie locale est dominée par « la destruction de Tongres par les Huns ». Cf. G. KURTH, *Études franques*, tome I, p. 139-159 : *Le Pseudo Aravatus*. Voici la conclusion de M. Kurth : « Saint Servais, évêque de Tongres, mourut vers la fin du iv^e siècle et fut enterré à Maestricht. Peu de temps après sa mort (406) eut lieu la terrible invasion de barbares qui couvrit de ruines toute la Gaule. A la suite de cette catastrophe, on racontait à Maestricht une légende d'après laquelle le saint, miraculeusement averti de la prochaine invasion, avait fait choix de Maestricht pour abriter sa dépouille mortelle. Cette légende, transmise de bouche en bouche, fut modifiée après l'invasion hunnique en ce sens que la destruction de Tongres fut présentée comme l'œuvre des Huns ».

il reste un souvenir, un « culte » si vous voulez, de Hagen de Tronege. Or, grâce à M. Jacques Breuer, la preuve est faite. C'est lui qui m'a signalé ou rappelé, le premier, le *Martyre* ou *Mystère*, fameux dans mon pays, de S. Evermar, qui tous les ans, le premier mai, se célèbre à Russon, en flamand Rutten (1), à trois kilomètres au Sud de Tongres.

Je ne décrirai pas ici le Jeu de Russon. Je dirai seulement que, si singulier que paraisse ce drame populaire, la nature (sinon le sens primitif) en est claire. Il s'agit d'une de ces fêtes de mai étudiées admirablement par Mannhardt (2). On y retrouve tout le *scenario* de cette primitive tragédie ; les similitudes sont presque merveilleuses entre certains *Pfingstritte* de Bohême et de Thuringe et notre *Ruttenmei*. Chevauchées furieuses à travers prés et boqueteaux, *Umridd* d'un certain enclos, chasse à l'homme suivie de la mise à mort simulée d'une victime enfin emportée sur la selle d'un cheval au galop, *wilde Mannen* vêtus de lierre : tout ce qui frappe le pèlerin de Russon se rencontre en des lieux si éloignés de Tongres qu'on doit admirer l'universalité d'un rite qui d'ailleurs n'est pas encore bien expliqué. Mannhardt l'a longuement discuté, et sa solution du problème ne va pas sans tâtonnements. S'il s'agit du triomphe du Printemps sur l'Hiver, comment se fait-il qu'invariablement, le drame se termine par la mise à mort d'un personnage qui sous des noms variés, *Pfingstbutz*, *Pfingstlümmele*, *Pfingstkönig*, *Pfingsthagen*, représente plutôt le Printemps que l'Hiver ? Il ne sert à rien de supposer que deux actes, la mort de l'hiver et la résurrection de la végétation, ont été fondus en un seul par une sorte de confusion des vainqueurs et des vaincus. Car cette confusion illogique n'aurait pu se

(1) Sur Russon - Rutten, voir J. PAQUAY, *Pastoor-Deken te Bilsen, Rutten* : I. De Heerlijkheid. II. De Leenzaal en Schepenbank. III. Het Kapitel. IV. De Kapel van den H. Evermarus. V. Oorkonden en Bijlagen. IDEM, *Les Paroisses primitives de l'ancien Concile de Tongres*, dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, XVIII, p. 132-143.

(2) MANNHARDT, *Wald- und Feldkulte*, 2^e éd. (HEUSCHKEL), t. I, pages 311, 323, 341 sqq., 352, 365, 556, et passim (v. *index s. vv. Laubmann, Maikönig, Pfingstkönig, Pfingstlümmele, Pfingsthagen, Pfingstbutz, Wasservogel, Mairitt*, etc...). J. G. FRAZER, *Le Dieu qui meurt*, trad. fr. par Pierre SAYN, Paris, Geuthner, p. 175 sqq.

produire partout. Et partout le *Pfingstkönig* — un jeune homme découvert dans les bois, un pâtre paresseux, le dernier levé du village et ainsi de suite — est découronné, ou décapité, ou mis à mort à coups de flèche, ou de fusil, et finalement emporté, parfois enterré, sans qu'il soit guère question de résurrection. Nous croyons plutôt que nous avons affaire à la survivance d'un simulacre de sacrifice humain pour la fécondité des champs et des troupeaux. La victime, souvent couronnée comme il sied aux victimes (d'où *Pfingstkönig*) était désignée par une espèce de sort (les analogies mythiques sont nombreuses). C'était, ou le plus jeune (prémices de l'année nouvelle), ou le premier rencontré aux champs, ou le dernier. Dans une foule d'endroits le rite barbare s'est très tôt adouci : substitution à la victime humaine d'un symbole végétal (mannequin, arbre de mai) ou animal (*Pfingst-hagen*, c'est-à-dire taureau ou bœuf de la Pentecôte?). Mais parfois, comme à Russon, le sacrifice humain s'est maintenu, transformé en simulacre, et « protégé », soit par l'identification de la victime avec une personnalité odieuse (Judas), soit, cas unique, par l'interprétation de toute la scène comme représentant un martyr (Russon). Cependant, même alors, en dépit de l'Église, le dénouement a subsisté. A Russon en effet ⁽¹⁾, il s'est produit une sorte de dédoublement. Le martyr proprement dit une fois immolé, les chevauchées continuent, on poursuit à travers champs et bois un person-

(1) La fête de Russon s'appelle populairement, et sans doute anciennement, *Ruttenmei*. P. Berardus ENGELBORGHs, *De heilige Evermarus, en zijn Eeredienst*. Bockhandel Gezusters Bauwens, Antwerpen, brochure de 66 pages, p. 31. On trouvera une excellente description, très exacte et minutieuse, de la fête de Russon, dans *Le Vieux Liège*, 1^{er} mai 1896 (numéro d'origine 53), par Eug. MONSEUR, professeur à l'Université de Bruxelles, avec notes complémentaires de Ch. J. COMIAIRE. Toute la bibliographie, peu abondante d'ailleurs, y est citée (cf. n^o 54). La description la plus ancienne de la fête est celle du D^r BOVY, *Promenades historiques au Pays de Liège*, II, 1839, p. 189-197. La fête avait fait l'objet d'un mémoire de F. LIEBRECHT, inséré dans les *Bulletins de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique*, 1855, t. XXII, 2^e partie, p. 190-260, qui l'explique par le thème de *La mesnie furieuse* (*Die wilde Jagd*). Mais Liebrecht (ni Monseur) ne connaissait les frappants parallèles réunis par MANNIARDT, et que nous considérons comme décisifs.

nage qui fuit, tombe et repart de plus belle, jusqu'à ce qu'on le jette une dernière fois en travers d'une selle pour l'emporter dans un galop final. Et le « martyr » se termine par une allégresse générale et triomphale. L'élément chrétien est donc comme plaqué sur le thème primitif.

Cet élément chrétien, nous avons la chance extraordinaire, grâce à la précieuse *Vie de S. Evermar* (1), le saint de Russon, de savoir quand et comment il s'est superposé au vieux *Meifeest*.

Il n'est pas besoin de dire que S. Evermar n'a jamais existé. Ce n'est pas seulement l'avis de la critique moderne. C'était, à une époque peu critique, celui de l'évêque de Liège Théoduin (1048-1075), lequel fut sollicité de consacrer le culte et le « jeu » de ce pseudo-martyr, et s'y refusa longtemps. Car il y a des textes fort anciens sur cette affaire. Les Bollandistes, au 1^{er} mai, ont publié deux *Vies* de S. Evermar, une *Vita Tripartita*, écrite probablement au XII^e siècle, entre 1120 et 1130 (2), reposant sur un document plus ancien, perdu, en réalité reproduit en partie dans la *Vita Tripartita* — et une *Vie* plus courte, qui n'est pas antérieure, mais postérieure à la *Vie Tripartite*, dont elle n'est qu'un résumé expurgé.

C'est à la fin du X^e siècle, sous l'évêque Éracle (959-971), que Ruzelin, curé de Russon, découvrit dans la forêt voisine de Russon les reliques ignorées d'un saint ignoré également. Une vision lui fit faire la triple découverte du corps, du nom et de l'histoire du bienheureux, dont il fut le premier *cultor* et le premier hagiographe. Le bon curé obtint d'Éracle l'autorisation de faire l'élévation des reliques, qu'il déposa en l'église de Russon. Mais il ne fut pas récompensé de son zèle pieux. Le saint, en effet, ne fit point miracle en sa nouvelle

(1) *Act. Sanctorum* Mai. I. Sur cette *Vita*, ou plutôt sur ces *Vitae*, voyez le *Commentarius praeivus* de HENSCIEN. S. BALAU, *Étude critique des sources de l'Histoire du Pays de Liège au Moyen âge* (dans *Acad. roy. de Belgique. Mémoires couronnés et Mémoires des Savants étrangers*, etc., t. LXI, Bruxelles, 1902-1903, p. 114-116. L. VAN DER ESSEN, *Étude critique et littéraire sur les Vitae des Saints Mérovingiens de l'ancienne Belgique*, Louvain - Paris, 1907, p. 199-203.

(2) S. BALAU, *loc. cit.*, p. 116.

église, tandis qu'il accomplissait force guérisons au lieu sylvestre où l'on avait exhumé son corps. C'est pourquoi on lui éleva, en pleine forêt, une chapelle de bois où les pèlerins affluèrent. Un siècle plus tard, Wédéric, abbé de Borcette (1), agrandit la chapelle et la reconstruisit en pierre, puis y transféra les reliques jusque-là déposées dans l'église paroissiale de Russon. Théoduin fut prié de venir inaugurer la nouvelle église. Mais il s'y refusa d'abord. « Le nom est inconnu, disait-il, l'homme n'a jamais existé ; ce sont là fictions du vulgaire menteur, *vulgi mentientis* (2) ». Il fut invité par les citoyens de Tongres à faire sur place une enquête. Et le troisième chapitre de la *Vie tripartite* nous a conservé l'écho d'une dispute assez vive qui eut lieu pendant le grand dîner offert à Tongres à monseigneur l'évêque : *Alii fidelissimum fuisse certissimis indiciis dicebant approbari, alii ab illo populum phantasticis seductionibus dementari affirmabant*. Un prévôt de l'église de Russon se fit l'avocat du saint. On produisit une *Vie* écrite du temps d'Éracle. Finalement Théoduin céda. Mais l'essentiel était la fête. Il fallut un nouveau miracle pour l'imposer. L'Église de Liège, officiellement, ignorait le jour de la *depositio* du néo-martyr et répugnait à solenniser la joûte bizarre à laquelle sans doute les Tongriens étaient depuis longtemps habitués. Aussi un charretier (*plaustrorum conductor*) dont on peut supposer qu'il était professionnellement intéressé à voir affluer à Russon un grand concours de peuple, vit-il la nuit, dans la forêt, deux troupes de cerfs qui se livraient un combat simulé, « par jeu », dit le texte. L'un des animaux se chargea de lui expliquer la scène. « Puisque les hommes, dit-il en substance, refusent de célébrer le jour qui va luire — et le lendemain était le 1^{er} mai — jour qui est celui où S. Evermar subit le martyre, nous autres cerfs, qui n'osons, timides que nous sommes, nous mêler à la foule humaine, nous nous livrons, selon les

(1) A laquelle appartenait Russon - Rutten.

(2) *Praeterea*, disait l'évêque, *nihil esse veritatis in hoc homine ; nomen eius novum, vitam ignotam, illum fallentis populi ficta adinventione creatum, mentientis vulgi celebratum opinione, et ideo non esse consilii fidem accommodare falsitati ; Act. Sanct. Mai I, p. 135. Vita et Translatio Sancti Evermari, pars III, n° 13.*

mœurs de notre nature, à des jeux destinés à honorer le saint. *Non sumus portenta, nec prodigialia monstra. Hanc noctem Deo nobis impositam suscepimus pervigilem. Secundum disciplinam qua e nostra natura instituti sumus ipsi sancto viro nostro tali colludio (1) adiocamur* ».

Ainsi fut signifié aux hommes que le saint devait être fêté le 1^{er} mai, et par un simulacre de combat, ainsi fut consacré le *Rutten-mei*. Le *scenario* de la vieille fête « germanique » du printemps ne subit que peu de changements, comme on peut s'en rendre compte en comparant le « martyr » de Russon avec des fêtes de mai restées purement et simplement des fêtes de mai. Ailleurs, la victime humaine, *Pfingstkönig* ou *Pfingstlümme*, a été dédoublée ou détriplée. Ailleurs, elle a été identifiée avec un ou plusieurs personnages de l'histoire ancienne ou récente : le grand Turc ou même Louis XVI (quand il y a décapitation de la victime). Ailleurs, divers personnages de la chevauchée ont reçu des dénominations diverses, des « charges de cour ». A Russon, aujourd'hui, il y a huit pèlerins-martyrs et huit bourreaux. Le plus âgé des pèlerins est S. Evermar lui-même, le plus jeune est le véritable *Pfingstlümme*, celui qu'on tue trois fois et qu'on emporte en travers d'une selle. Quant aux bourreaux, qualifiés de *hakkoeren*, ils sont commandés, on l'a deviné sans doute, par Hagen de Tongres-Tronege, appelé *Hacco*, du diminutif latino-germanique par lequel le désigne la *Vita*.

Quand ce Hacco s'introduisit-il dans le *scenario*? Consultons la *Vita* du XII^e siècle, et nous serons renseignés. Alors que l'évêque Théoduin doutait de l'existence du martyr Evermar, dont les reliques furent inventées au X^e siècle, il est clair que Hacco était connu avant cette date. Il était fortement enraciné dans toute la région, où tout le rappelait aux habitants. La *Vita* nous dit que c'était un féroce tyran de la contrée, *crudelis tyrannus*; on montrait sa villa à Herstappe tout près de Russon; près de la Meuse, sans doute à Haccour, on montrait sa couche. C'est là qu'il épiait le passage des bateaux, auxquels il imposait un péage, comme il faisait payer un tonlieu aux gens qui passaient sur ses terres. S. Ever-

(1) *Acta Sanctorum Mai.* I, p. 137-138.

mar, pèlerin frison, qui avait visité avec ses compagnons les grands sanctuaires de la région « pippinide » (1), y compris bien entendu le monastère de S^{te} Gertrude à Nivelles, se disposait à se rendre au tombeau de S. Servais à Maestricht. Il chercha, une nuit, un asile dans la villa de Hacco à Herstappe, où la bonne épouse du tyran l'hébergea avec les siens. Mais à l'aube, le féroce tyran, qui n'était pas pour lors à Herstappe, mais à Haccour, reparut, donna la chasse dans la forêt aux pauvres pèlerins et les tua, sous prétexte qu'ils avaient violé son domicile et traversé ses propriétés sans acquitter le droit de passage. C'est, a-t-on dit, le conte de l'ogre et du Petit-Poucet, et c'est exact. Mais il est clair aussi que plusieurs données du conte, dont la principale est la chasse à l'homme dans la forêt, sont extraites de l'antique *scenario* du *Waldritt*, de la fête de mai préexistante. La Vie de saint est en partie tributaire du *jeu*, en partie aussi tributaire d'une légende locale de « Hacco », entretenue par des noms de lieux. Il résulte de tout cela que Hacco, au x^e siècle, en tout cas au xi^e, était dans la région un très ancien héros, puisqu'on le datait du règne de Pepin de Herstal (début du viii^e siècle). Il a été introduit dans le *jeu*, absolument comme d'autres personnages historiques ou fabuleux (David et Goliath par exemple) ont été introduits dans les fêtes de mai germaniques à une date inconnue. L'a-t-on emprunté à la tradition locale pour lui faire jouer son rôle dans le drame au moment où ce drame a été mué en martyre, c'est-à-dire aux x^e-xi^e siècles? Ou bien y est-il entré antérieurement à la « christianisation » du jeu? Je penche pour la première hypothèse, et voici mes arguments.

§ 6. Le meurtre de Sigfrid par Hagen.

Que Hacco Tde ongres (Rutten, Herstappe, Haccour, Ha-

(1) Cf. *Vita Evermari*, AA. SS. Mai. I, p. 122 : *Germanicae partis monarchiam a silva Carbonaria usque ad Rheni fluvium et a Mosa usque ad Mosellam, tenente mediano Pippino ex Begga Ansgisi Ducis filio, beatum Evermarum ex nobilissima nobilium parentum radice ulterior edidit Frisia*. P. 223 : *Gertrudis virgo clarissima... fama virtutis praepollens, illustrabal eam, quam nalivilali el primitiis suis elegit villam Nivellam*.

clet) soit Hagen de Tronege, c'est, je pense, ce dont personne ne doutera. Nous soupçonnons que, s'il fait l'office de persécuteur et de bourreau d'une troupe de martyrs et en particulier de S. Evermar, c'est qu'il remplissait dans le *jeu*, un rôle analogue et déjà traditionnel avant même que celui-ci fût reconnu par l'Église. Dès lors, sans doute, on avait identifié le *Pfingstlümme*. Mais la victime de Hagen-Hacco était alors, sans doute, sa victime épique, c'est-à-dire Sigfrid, dont Evermar l'inconnu aura pris la place. J'attribue à ce drame épique, greffé jadis sur la vieille fête de mai, et auquel le drame chrétien s'est, à son tour, substitué ou superposé, j'attribue, dis-je, à ce drame épique. et je ne crois pas commettre d'erreur de méthode, certains traits de la *Vita* (témoin ancien du *Jeu*) et du *Jeu* actuel qui n'ont pas d'équivalent dans les fêtes de mai, et qui ne paraissent pas s'expliquer par la donnée hagiographique. Alors que d'ordinaire, ce *Pfingstlümme* est exécuté sans résistance, à Russon le plus jeune des martyrs paraît invulnérable, puisqu'on le croit mort trois fois et que chaque fois il échappe à ses bourreaux, rendant coup pour coup et s'acharnant même sur Hacco, qu'il met parfois en mauvaise posture. Ce détail si important ne rappelle-t-il pas la dernière prouesse de Sigfrid frappé par Hagen, près de la fontaine, mais se redressant, poursuivant son ennemi et l'accablant du poids de son bouclier? Je n'insiste pas sur le décor champêtre, sur la prairie, le puits (*Klare fontein* de la cantilène flamande), les courses près de ce puits, les boqueteaux, les tilleuls mêmes, qui évoquent curieusement le théâtre du meurtre de Sigfrid, dans la donnée du *Waldtod* qui est celle du *Nibelungenlied*. Je n'insiste pas, parce que ce décor se retrouve plus ou moins dans toutes les fêtes de mai. Mais il y a, dans la *Vita*, un détail très singulier qui me fait croire que la victime, avant d'être un saint dans le drame, a dû être un héros. Après l'invention du corps du martyr par les compagnons de chasse de Pépin de Herstal, Evermar est placé entre deux « moitiés de bouclier » (1). La scène n'est

(1) A.A. SS. Mai. I, 129 c: *Et partiti clypei medietate illi supposita, alteram medietatem corpori superponit.* Et plus loin — lors de l'exhumation du corps — *apparuit media pars clypei suprajecta corpori sancto.*

pas figurée dans le martyre, tel qu'il se joue actuellement, mais elle a pu exister jadis. Et ce bouclier est surprenant dans un contexte hagiographique. C'est probablement un souvenir du cortège funèbre qui ramenait Sigfrid mort à Worms, posé sur son bouclier. Je n'insiste pas, d'autant qu'on pourrait faire une hypothèse un peu différente : certains traits du *Waldtod* de Sigfrid, version germanique sinon eddique de la mort de Sigfrid-Sigurd, pourraient fort bien avoir été empruntés au *scenario* d'un drame agraire, interprété « épiquement ». Ce ne serait pas le premier exemple d'une influence du folklore germanique sur l'épopée.

Il me suffit aujourd'hui d'avoir prouvé, par la *Vita Evermari* et par le *Jeu*, que Hagen, héros de Tongres, « vit » aujourd'hui encore dans la région, et qu'il y est connu et honoré, au moins depuis les x^e-xi^e siècles.

§ 7. Aldrian, père de Hagen.

Le *crudelis tyrannus* Ilacco-Hagano, daté du début du viii^e siècle par la *Vita Evermari*, est-il un personnage historique? Je serais tenté de le croire. J'imagine que c'est un ancien chef franc de la *Thoringia*, dont l'histoire n'a pas conservé le nom, un contemporain, peut-être un parent de Clodion et de Mérovée. En tout cas, la légende de l'origine de Hagen présente une curieuse analogie avec la fable, rapportée par Frédégaire, sur la naissance de Mérovée, et qui est à peu près tout ce que nous savons de celui-ci. Frédégaire III, 9 : *Fertur super litore maris aestatis tempore Chlodeo cum uxore residens, meridie uxor ad mare labandum vadens bisteia Neptuni Quinotauri similis eam adpetisset ... peperit filium nomen Meroveum per eo regis Francorum post vocantur Merohingii*. Or, les *Nibelungen*, par cinq fois, nomment Hagen le fils « d'Aldrian ». Ce doit être un élément bien archaïque de sa légende, puisque la *Thidreksaga*, qui fait de Hagen un demi-frère de Gunnar, et non son frère comme l'Edda, nous dit qu'il passait pour fils du roi des Nibelungen Aldrian, mais que sa mère aurait eu commerce avec un Elfe. *Aldrian* doit être une déformation d'un nom germanique assez commun *Aledran* (*Aledramn*, v. FÖRSTEMANN, s. v.). Est-ce par hasard que trois villages des environs de Tongres, deux au N. en

territoire germanique, un au Sud en terre romane, ont comme *etymon* précisément ce nom de personne à peine modifié? Ce sont les trois Elderen (Alderen), 's Heeren Elderen, Genoels Elderen, Odeur (pour *Aldor*), ce dernier sur la voie romaine de la Meuse à Tongres, tout près de Russon... (1)

§ 8. Volker von Alzei.

Une dernière coïncidence toponymique pour finir. L'ami le plus intime de Hagen est Volker, le bon vieilleur d'Alzei. Je pense qu'on admet généralement aujourd'hui que sa localisation à Alzei (latin *Alteia*), près de Worms, est tardive et fantaisiste. « Il n'a rien de commun avec Alzei, dit M. Piquet ». On affirme souvent qu'il est d'ailleurs « d'origine récente ». Son rôle peut-être, mais son nom? Et surtout le nom singulier de sa patrie? Cet *Alzei* (*Altei*), ne serait-ce pas, au contraire, un des éléments les plus anciens de la légende hagénienne — comme « Aldrian »? Or, à côté de Odeur-Aldor, il y a le célèbre village d'Othée, si connu dans l'histoire liégeoise. Dans cette région, comme nous venons de le voir, *Al-* se vocalise en *O*. Effectivement, au Moyen Age, Othée s'appelait *Altei* (2). Est-ce un autre *lusus naturae*? N'est-ce pas plutôt la clé du problème de la *Sagenverschiebung*, la similitude de noms qui, jointe à la ressemblance Worm-Worms, a fait émigrer la légende de Hesbaye en Rhénanie, à une époque que les germanistes arriveront sans peine à fixer?

(1) 's Heeren Elderen : *Aldor*, 1233 ; Grevenaldor, 1234 ; Eldris alias Aldor, 1261. Cf. ULRIX et PAQUAY, *Glossaire toponymique de la ville de Tongres*, dans *Bull. Soc. du Limbourg*, XL, 27. MARCHOT, dans *Zeitschrift f. rom. Philologie*, t. 48, p. 652, proposait l'étymologie *Aredurus* > *Aldurus*. *Aldrian* peut être, inversement, abstrait du nom de lieu.

(2) G. KURTH, *La Frontière linguistique*, I, p. 132. Cf. à présent l'excellent travail de J. HERBILLON, *Toponymie de la Hesbaye liégeoise*. IV. Othée, Wetteren 1931. Othée est un site très ancien, au nœud de plusieurs voies romaines. Formes du nom : Auteit 1216, Altei 1217, 1229 etc. Othée est à huit km. de Tongres. On y trouve un lieu-dit *En Hagour*.

§ 9. **Russon et le Rhin.**

Russon, la « petite patrie » de Hagen, qui a dû célébrer la mémoire de ce *Recke* de temps immémorial, a pu facilement transmettre à la Germanie rhénane sa tradition locale. Car ce faubourg de Tongres, par un curieux hasard, appartient successivement à deux abbayes bénédictines des pays aujourd'hui allemands. Je dois transcrire ici une page instructive du doyen Paquay : « L'origine de la paroisse de Rutten remonte à une antiquité reculée. L'église est consacrée à S. Martin. Il y a eu certainement une chapelle ou un oratoire depuis le VII^e siècle. Si haut que l'on remonte, on voit que Rutten est une possession de la fameuse abbaye de Seligenstadt, fondée en 815 par Eginhard, le biographe de Charlemagne, et située dans la province de Starkenburg (grand-duché de Hesse) sur la rive gauche du Main. C'est en 1018 seulement qu'eut lieu l'échange entre l'abbaye bénédictine de Seligenstadt et l'abbaye bénédictine de Burtscheid près d'Aix-la-Chapelle. Cet échange fut confirmé par l'empereur Henri II le 21 janvier 1018. Dès lors, l'abbaye de Burtscheid (Borcette) reçut le patronage de l'église de Russon, et le droit de lever les grandes dîmes à Lowaige, Russon et Herstappe ».

C'est Éginhard lui-même, peut-être propriétaire de Russon, qui nous parle du recueil des chants épiques tudesques par Charlemagne. N'est-il pas probable qu'il s'est intéressé lui-même à ce travail, lui Éginhard ? N'est-ce pas à ce lettré que l'on doit, en dernière analyse, la conservation des poèmes relatifs à Hagen de Tongres-Russon ? Cette séduisante suggestion m'a été faite par le savant historien de Tongres, le doyen Paquay. Et M. Bédier pourrait avoir le dernier mot, puisque l'abbaye de Seligenstadt, possessionnée dans notre centre épique hesbignon, a pu contribuer à naturaliser en Rhénanie une *sage* née à l'ombre des murs de Tongres la romaine, conquête des vieux rois francs. Ne sont-ce pas des Bénédictins de chez nous, qui, au XII^e siècle, ont transporté à Tynieck près Cracovie, *Waltharius manu fortis* et sa légende ? (1)

Huy-Tongres, 1^{er} mai 1934.

Henri GRÉGOIRE.

(1) Pierre DAVID, chargé de cours à l'Université de Cracovie,

Notes complémentaires par M. J. Vannérus.

Nous devons à l'obligeance de notre confrère M. J. Vannérus, de l'Académie Royale de Belgique, les trois notes ci-après. Nous enregistrons avec joie l'adhésion de M. Vannérus à notre thèse, et le remercions de sa précieuse contribution.

I. — A propos du passage d'Olympiodore relatif à la proclamation de Jovin en 411, ἐν Μουνδιακῶ τῆς ἐτέρας Ἰερμανίας, je ne vois, au point de vue strictement toponymique, que deux localités qui puissent se rattacher à Μουνδιακόν, de par leurs formes anciennes ; MONZINGEN, au cercle de Kreuznach, et MONTZEN en Belgique, au Nord de Limbourg.

Monzingen, en effet est cité au VIII^e siècle comme *Munzaher marca*, *Munzecha* en 1061, *Munzichun* en 1074, *Munzeche* en 1098, *Munzecho* et *Monzecho* en 1128, *Monziche* et *Monzecho* en 1283, *Moncichen* au XIV^e siècle, *Montzich* en 1474 (cf. FÖRSTEMANN *Ortsnamen*, II, col. 352 ; FABRICIUS, *Die Trierer und Mainzer Kirchenprovinz*, 1913, p. 423). C'est donc avec raison que W. Kaspers (*Die -acum-Ortsnamen des Rheinlandes*, 1921, p. 34) range Monzingen parmi les localités où la désinence *-ingen* est secondaire, remplaçant un *-acum* primitif.

Montzen est appelé *Munzhic* en 1075, *Muncheheim* en 1225, *Monchyns* en 1553, *Monchins* en 1558 (Lacomblet, *Urkundenbuch des Niederrheins*, I, p. 143, n^o 220 ; FABRICIUS, *op. cit.*, p. 642, et *Die Kölnische Kirchenprovinz*, 1909, pp. 366 et 374). A Montzen doit sans doute se rapporter la mention d'un « dominus Bonifacius de Monces (à prononcer de Moncés) » dans un acte du duc de Limbourg des environs de l'année 1216 (ERNST, *Hist. du Limbourg*, VI, p. 188).

A côté de ces deux noms, on pourrait encore citer, si la correction en *πρώτης* pouvait être admise, MUENTZINGEN, au cercle de Sarre-

Le Roman de Gautier de Tyniec, dans *Études historiques et littéraires sur la Pologne médiévale*, VIII. 34 pages. « Ce n'est donc pas le Gautier inconnu d'Ekkehard de Saint-Gall et celui de la *Thidreksaga*, ni celui des fragments épiques allemands que la Pologne a connu ; c'est le Gauthier du Waltharius, le Gautier clunisien ; et ce sont les moines de Tyniec qui l'ont apporté, peut-être de Stavelot, dans le trésor de leurs traditions ».

bourg, appelé *Minciche* dans un relevé des biens de Mettlach daté du x^e au xii^e siècle (BEYER, *Mittelrh. Urkundenb.*, II, p. 344).

Les noms anciens de ces trois localités, *Munzah- Munzecha - Munzichun, Munzhic, Minciche*, représentent absolument la forme germanique du *Μουνδιακόν* d'Olympiodore. Seulement, comme Monzingen fait partie de l'archevêché de Mayence, il faudrait, pour lui appliquer la mention de 411, corriger *ἐτέρας* en *πρώτης* (par contre, plus de correction en *Μογουντιακῶ*). Il en est de même de Müntzingen, qui dépendait de l'archevêché de Trèves, donc également de la Germanie Supérieure.

Seule des trois localités, Montzen pourrait se retrouver sans correction aucune dans le texte d'Olympiodore, puisque cette localité faisait partie de l'évêché de Liège (concile de Maastricht). Cette localisation s'accorde à peu près aussi bien avec la thèse tongroise que Montnaeken dont les formes *Montaigney* 1174, *Montigney* 1300, *Montengnis* 1400 demanderaient une correction à Olympiodore : *Μουντζι(νι)ακόν*.

II. — A propos du passage de Frédégaire : « *Nec procul a Reno civitatem ad instar Trogiae nominis aedificare conati sunt. Ceptum quidem, sed imperfectum opus remansit* ».

Les fouilles de MM. Van de Weerd et Breuer à Tongres, si elles ont produit des résultats extrêmement intéressants au point de vue de l'histoire des enceintes de la ville romaine, n'ont pas amené les trouvailles que l'on aurait pu espérer en matière de souvenirs se rapportant à la population même qui a vécu à l'intérieur de ces enceintes. A la suite d'une visite faite aux fouilles de M. Breuer, le 19 avril dernier, je m'étais demandé si nous ne nous trouvions pas, à Tongres, en présence d'une ville que les Romains avaient voulue très grande, mais dont les destinées n'avaient pas répondu aux vastes projets que l'empire avait conçus pour elle. La situation de la localité sur une route dès lors très suivie, à un endroit qui était bien probablement centre de culte et de commerce (l'un n'allait pas sans l'autre, habituellement) pour toute la population de la région, justifiait certes les ambitions nourries par Rome à l'égard de Tongres ; aussi en fit-elle un noyau routier d'importance, dûment protégé par d'imposantes murailles.

Seulement, pour des causes encore à établir, la ville ne prospéra pas au gré de l'Empire ; peut-être, favorisée par sa situation sur la Meuse, Maastricht prit-elle fort tôt le pas sur Tongres ; des trou-

bles, — ou même l'une ou l'autre invasion violente — ont peut-être brusquement tari la source de la prospérité de l'ancienne *Aduatuca Tungrorum* : quoi qu'il en soit, il n'est pas interdit d'admettre que l'administration impériale dut restreindre des plans trop grandioses ; diminuer l'enceinte ; arrêter la construction prévue de ces grands bâtiments, administratifs, officiels, religieux et autres, que comportaient toujours ce genre de créations. Bref, Tongres a fort bien pu ne rester qu'un grand corps vide dans une bonne partie de sa trop grande superficie, victime de la mégalomanie de l'administration romaine.

Si c'est ainsi que cela s'est passé, si vraiment, comme le dit M. Van de Weerd (*Revue belge de Philol. et d'Hist.*, IX, 1930, p. 119), Tongres est resté « un *petit vicus* d'une pauvre province romaine », — ce que j'ignorais lors de ma visite à Tongres, — l'épithète d'« inachevée », dont se sert Frédégaire II, s'expliquerait très bien, appliquée à cette ville : elle représentait bien à la fin de l'empire un *opus ceptum, sed imperfectum*, et nous ne sommes pas obligés, forçant un peu le sens, d'y voir une allusion aux « ruines » de la ville. Et l'on serait d'autant plus fondé à traduire par « Tongres » le *Trogia* de Frédégaire ; le chroniqueur attribue, il est vrai, la construction de la ville aux Francs, mais le trait à souligner, c'est un vague souvenir qu'il a pu avoir de l'inachèvement de l'entreprise.

III. — Notes toponymiques.

ALZEI. — NYMPHIS VICANI ALTIAIENSES, inscription trouvée à Alzei (III^e s.). *Alteio*, Cod. Theod., 10, 4, 3. Prid. non. April. 365. *Alzeia*, 1103 ; *Alceia*, 1072, 1074 ;, 1046 *Alcia* fl., circa 1100 ; *Alzei* 1182.

Cf. FÖRSTEMANN, *Altd. Namenbuch, Ortsn.*, I, 1913, col. 117, et II, col. 1486.

(Ce doit être un hydronyme).

OTHÉE. — Sur un diverticule romain ; tombes et villa romaines ; bataille de 1408.

En wallon *Otêye*. *Otei*, XII^e s. ; *Auteit*, 1216 ; *Altei*, 1217, 1229 ; *Orthen*, 1222 (lect. exacte ?) ; *Orthei*, 1229 (id. ?) ; *Auteith*, 1322 ; *Othey*, 1234 ; *Othee*, 1248, Copie ; *Othei*, 1254, etc.

En flamand, *Elgh* ; *Helta*, *Elta*, 1249 ; *Elck*, 1298.

Il y a encore un Otet sous Chokier, *Othée* en 1307, *Othey* en 1357.

Étymologie : *Otêye* serait un dérivé en *-aca* du gentilice *Al(le-*

tius ; le nom doit être antérieur au début du II^e siècle (Marehot).

Cf. J. HERBILLON, *Toponymie de la Hesbaye liégeoise* : IV. *Othée*, Wetteren, 1931.

ELDEREN. — 's Heeren-Elderen. *Aldor*, 1233 ; *Grevenaldor*, 1234 ; *Eldris alias Aldor*, 1261 ; *Eldris*, 1294, 1309, 1385 ; *Elderen*, 1371.

Correspondant roman : *Odeur*. *Odoir le Tieche*, dans de Hemricourt, par opposition à *Odoir le Roman*, *Aldor*, en 1255.

Cf. ULRIX et PAQUAY, *Glossaire top. de la ville de Tongres*, dans *Bull. Soc. du Limbourg*, t. XL, 27 ; VINCENT (p. 33, cite encore *Eldre sive Odour*, 1275.).

L'étymologie de Marchot (*Zeitschr. f. rom. Philologie*, t. 48, p. 652) peut être admise, hypothétiquement : *Aredurum* = « au Fort », syncopé en *Ardurum* dès la période gauloise et dissimilé en *Aldurum*. Pas d'antiquités à *Odeur*, mais bien à 's Heeren-Elderen et à Genocls-Elderen.

WAREMME. — *Woromia*, 965, 1139 ; *Worommes*, 1078 ; *Wareme*, 1079 ; *Woroime*, 1155 ; *Worumme (castrum)*, 1155 ; *Worem*, 1146 ; *Waromia*, s. d. ; *Wormia*, 1136 ; *Burchwerme*, 1139 ; cf. FÖRSTEMANN, *Ortsn.*, II, col. 1426, et I, c. 637.

Wereme, 1079 ; *castellum Wereme*, 1079 ; *Woroime*, 1155 ; *castrum de Worumme*, 1155 ; *Woreme*, 1227 ; *castellania de Woreme*, 1230 ; *castellania de Waremes*, 1235 ; etc. Cf. BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cart. de St. Lambert*, I, passim.

CORSWAREM. — *Coruuarommo* et *Coruuorommo*, vers 1089 (orig.) ; *Corruuorommo*, même acte (cart.) ; *Coruuoroimon*, 1065, 1089 ; *Coruuoronno*, vers 1089 ; etc. Cf. HALKIN et ROLAND, *Chartes de Stavelot-Malmedy*, I, passim.

Corswerme, 1139 (cart.). PIOT, *Cart. de St. Trond*, I, 50.

Worm, *Werm*, est un hydronyme, mais je ne pense pas, comme Kurth, que le Geer a eu *Woromia* comme nom primitif ; je crois que c'est simplement le cours d'eau qui arrose Corswarem, affluent se jetant dans le Geer en aval de Waremmes, qui portait primitivement ce nom.

Objections réfutées.

J'ai attendu, pour donner le bon à tirer de cet article, la séance du 13 mai de la *Société pour le Progrès des Études historiques et philologiques en Belgique*, parce que des « objecteurs de conscience » m'annonçaient une redoutable contradiction. Je me réjouis d'avoir eu cette patience, car les quatre objections présentées me permettent de renforcer considérablement ma thèse.

I) Quelques historiens, dont M. GANSHOF, s'en sont pris : a) au texte d'Olympiodore, b) à la *Notitia Dignitatum*, et à l'argument décisif qu'en tire M. Stein.

a) Le texte d'Olympiodore a naturellement résisté à tous les assauts. Il a beau avoir été qualifié de « douteux » (!) par l'un des contradicteurs, il n'en demeure pas moins la seule indication précise que nous possédions sur l'endroit où se trouvaient Gundicarius et ses guerriers en 411. On aura beau s'évertuer à séparer Gundicarius de ses fidèles, lesquels, pendant la proclamation de Jovin, auraient été se promener on ne sait où.... *Credat Judaeus Apella*.

L'identification de Montzen avec Moundiakon, prouvée par M. Vannérus a été admise sans difficulté. Or, Montzen se trouve dans la *civitas Tungrorum*. Un historien craint que, dans cette immense région, il n'y ait pas eu de place pour y loger à l'aise les quarante ou cinquante mille hommes de Gundicarius. En vérité, ces scrupules font voir un singulier attachement à la fable naguère convenue, mais condamnée avec la double correction. Il faut en faire son deuil. Aucun témoignage historique ne rattache plus les Burgondes à la Germanie de Mayence. Un témoignage explicite, irréfutable, les place dans la cité de Tongres. Que dire finalement de l'« objection » de ceux qui plaident que « les Burgondes après 436, auraient été plus aisément transplantés en *Sabaudia* de Worms, qu'au départ de la cité de Tongres »? *Behold the text!*

b) La *Notitia Dignitatum*. M. GANSHOF a opiné que la date assignée par M. Ernest STEIN, avec J. B. BURY, à la *Notitia* n'était pas « absolument sûre ». M. STEIN répond (à M. PALANQUE qui professe la même erreur), dans ce même numéro de *Byzantion* : « Il est à vrai dire désolant que l'on puisse se méprendre ainsi sur la *Notitia Dignitatum*, après que le caractère de celle-ci a été définitivement établi par J.-B. BURY, *Journal of Roman Studies*, X (1920), 131-153. La preuve des principales assertions de Bury a encore été renforcée par moi dans le XVIII^e *Bericht der Röm.-Germ. Kommission*, 1928 (1929), 92-99, et, de manière à faire taire les derniers opposants, par H. St. SCHULTZ dans *Journal of Roman Studies* XXIII (1933) paru près d'un an avant la publication de l'ouvrage de M. Palanque ». On lira, dans l'article de M. E. Stein, une « exécution » un peu dure des érudits qui « s'obstinent » à placer la rédaction de la *Notitia Occidentis* vers 410. Je n'ai pas l'intention d'abonder ici dans ce sens ; car, si heureux que je sois de pouvoir citer l'opinion de M. Stein sur cette question, j'ajoute que l'argumentation du savant historien des institutions ne vient que confirmer, d'une manière presque superflue, un texte auquel, par ailleurs, la méthode défend de toucher.

II) Après cette controverse, assez vaine, sur Olympiodore, un médiéviste « occidental » (l'incident ne laisse pas d'être assez piquant) demanda au byzantiniste que je suis, « sur quoi je me basais pour affirmer l'importance prépondérante de la cité de Tongres dans le domaine des Pippinides, et quels textes je pouvais alléguer en faveur de mon assertion, à savoir que Nivelles avait été leur résidence ».

Sur le premier point, le savant historien trouvera dans le beau livre de M. Félix Rousseau, qu'il connaît et qu'il estime, les preuves désirables. C'est par dizaines que les faits et les textes établissent la vérité de cette phrase de M. Rousseau : « A partir de Pépin II, le centre de l'Austrasie paraît s'être déplacé pour se fixer dans le diocèse de Tongres ». Nos anciens historiens étaient, sur tout cela, parfaitement documentés. Je voudrais citer intégralement une belle page de Moke, lequel a bien montré que les « seconds Pippinides », encore qu'ils descendissent d'Arnulf de Metz en ligne paternelle, reconnu-

rent, en se naturalisant Hesbignons, la précellence de notre région :

« Ce double meurtre (celui de Grimoald et de son fils, en 658), dont les circonstances sont entourées de quelque mystère, éteignait la race de Pépin dans sa descendance masculine. Mais sa fille, sainte Begge, épousa un fils de saint Arnold, duc du pays de Moselle et ensuite évêque de Metz. De ce mariage naquit une nouvelle famille, qui, héritant des biens et des titres de la maison hesbanaise (« dix fois plus grande que celle de Moselle, dit un ancien auteur »), adopta aussi les noms de Pépin et de Carloman, à l'exclusion de ceux d'Arnold et de son fils Anségise. Celui-ci cependant sortait d'un sang illustre, comptant parmi ses aïeux un empereur et des rois francs ; mais pour s'assurer l'affection des populations belliqueuses de l'Austrasie septentrionale, il fallait que ses fils parussent se naturaliser sur le sol belge, et nous les voyons en effet s'identifier si bien avec les familles indigènes, que l'idiome germanique, conservé dans nos provinces septentrionales, devint leur langue maternelle ! »

Seconde question « pippinide » : Nivelles joue-t-elle un rôle important dans « leur » histoire ? Ici, en dépit des sceptiques, je prétends, et je ne suis pas seul, que l'affirmation de Tarlier et Wauters demeure (*Géographie et Histoire des Communes Belges* ; Ville de Nivelles, 1862 (p. 22) : « Plus que Landen, dont la gloire ne repose guère que sur d'antiques traditions et sur quelques chroniques postérieures de longtemps au VII^e siècle, Nivelles peut s'honorer d'avoir été *le berceau* de cette race carolingienne ».

M. F. Rousseau a pu prouver à M. Ganshof que deux fois au moins, malgré la rareté des sources, la présence de Grimoald I^{er} est signalée à Nivelles. Le texte qui nous l'apprend est l'*Additamentum Nivialense de Fuilano*, publié par Bruno Krusch dans *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores Rerum Merovingicarum*, t. IV, pp. 449-451. Ce texte n'est nullement « tardif ». C'est un « fragment », comme celui d'Olympiodore. Mais on peut, avec M. Krusch, compter ce fragment comme l'une des sources les plus précieuses de l'histoire des origines carolingiennes. L'auteur dut écrire peu de temps après 655.

Quoi qu'on fasse désormais, il faudra, dans cette affaire des Nibelungen, tenir compte de Nivelles.

III) C'est pourtant ce que quelques-uns de nos germanistes voudraient nous empêcher de faire. L'un d'eux a prétendu nous l'interdire au nom de la phonétique. Il nous a très sérieusement objecté une différence de quantité entre l'*i* de Nivelles et celui de Nibelungen.

J'ai répondu en demandant à ce phonéticien s'il avait des lumières spéciales sur l'étymologie de Nivelles. M. Vannérus s'est reporté à l'*Oud-Gentsche Naamkunde* (1924) de l'excellent linguiste J. Mansion, lequel cite Nevele, dans l'arrondissement de Gand, Nivella au XII^e siècle, parmi les éléments celtiques de l'ancien néerlandais. Il « rapproche » *Nivelles-lez-Lixhe, Niviala* dans la *Vita S. Lamberti* du VIII^e siècle. Kurth, *Frontière Linguistique*, I, 468, déclare que Nivelles « a une physionomie celtique bien prononcée ». Holder, t. II, page 783, est du même avis.

« Par contre M. P. Marchot, *Le Repeuplement du Pays aduatique*, p. 16, fait de Nivelles et de ses congénères romans et germaniques un vieux germanique *Nivialah*, signifiant « nouveau temple ». Förstemann, *Ortsnamen*, II, colonne 408, le considère également comme germanique, en le donnant sous la rubrique Niw, avec Nevele ». (*Note de M. Vannérus*).

Nous soupçonnons nos contradicteurs d'avoir mal lu le prudent M. Mansion p. 176. « La prononciation actuelle, Nevele indique un *i* bref ; le français Nivelles, le néerlandais Nyvel plutôt un *i* long. Vu l'incertitude de l'étymologie, la question est insoluble ». Mais voici les « ipsissima verba » du maître : « De tegenwoordige uitspraak Nevele wijst op eene korte *i* ; fransch Nivelles, nederlandsch Nyvel, eerder op *ī*. Bij de onzekerheid der etymologie is de vraag niet op te lossen ».

IV) Enfin, M. Van Langenhove — et son intervention paraît avoir intéressé et même inquiété quelques auditeurs peu au courant de l'état actuel des recherches concernant le nom de Nibelungen — a formulé l'hypothèse personnelle que Nibelungen ou Nivelungen signifierait « initiés ». Les initiés, ce seraient en réalité « les braves guerriers germaniques dont parle Tacite, qui se seraient voués à la mort ». L'hypothèse est ingénieuse, mais je crains qu'elle ne s'appuie sur des textes de

l'Edda qui n'appartiennent pas à la tradition primitive. Il s'agit toujours, en somme, de l'idée que les Nibelungen seraient des fantômes. Pour la réfuter, nous n'avons qu'à citer la démonstration absolument probante de M. Tonnelat, p. 203 et suivantes. « C'est une explication que l'on tend de plus en plus à abandonner. Il paraît aujourd'hui très probable que le nom a d'abord appartenu à des humains et qu'on ne l'a appliqué qu'après coup à des êtres mythologiques. Les plus anciens textes que nous possédions réservent le nom de *Niflungar* à Gunther, à Hagen et à leurs guerriers. Même les textes scandinaves du XIII^e siècle se conforment à cette tradition. Dans l'*Edda* de Snorri, il est précisé à deux reprises (*Skaldskaparmal*, chap. 6 et 7) que les Niflungar sont les mêmes personnages que les fils de Gjuki, c'est-à-dire que Gunnar et Högni (Gunther et Hagen). La *Völsungasaga* ne connaît qu'un seul Niflung et c'est le fils de Hagen. Dans la *Thidrekssaga* le nom de « pays des Nibelungen » ne désigne qu'un seul royaume, celui dont Worms est la capitale et dont les ancêtres de Gunther et de Hagen ont toujours été les maîtres.

« Cette immuable tradition scandinave paraît correspondre à la plus ancienne tradition allemande. Au x^e siècle en Allemagne, ce nom de Nibelungen servait à désigner les Francs établis sur le Rhin dans la région de Worms ; c'était un nom de tribu. Cela ressort avec évidence d'un vers du *Waltharius*, où les guerriers de Gunther sont appelés *Franci Nebulones* (1). Le nom propre de Nibelung ou Nivelung est attesté dans de nombreux documents du VIII^e et du IX^e siècle. Il n'avait rien qui surprît les Allemands et éveillât en eux l'idée d'êtres surnaturels ; c'était un simple nom patronymique.

« S'il en est ainsi, il faut renoncer à l'explication qu'on avait longtemps tenue pour satisfaisante. Loin d'avoir emprunté à des êtres mystérieux le nom de Nibelungen, les Burgondes ont dû être les parrains de ces êtres mystérieux. De bonne heure, en effet, les Burgondes ont dû être considérés eux-mêmes comme des Nibelungen ; il était fatal qu'on les con-

(1) Je répète que je ne crois pas du tout — le contexte s'y oppose — que *Nebulones* soit une injure latine (*nebulones*). (II. G.)

fondît avec les *Franci Nebulones* qui, après eux, étaient devenus les maîtres du pays rhénan aux environs de Worms. Mais comment le nom des Burgondes-Nibelungen a-t-il pu être associé à l'idée d'un trésor ?

« Ici les chants eddiques nous permettent d'entrevoir ce qui a dû se passer. L'*Atlakvida* et l'*Atlamal* nous racontent qu'Atli (Étzel) a attiré dans son palais les *Niflungar* Gunnar et Högni (Gunther et Hagen) dans l'intention de les dépouiller de leurs richesses. Dans cette version — qui repose très probablement sur quelque récit allemand disparu — c'est l'appétit de l'or et non celui de la vengeance qui oppose les Huns aux Burgondes. Ces derniers sont si riches qu'ils excitent l'envie de leurs voisins. On s'habitue donc à parler de leur or ou de leurs trésors, dans l'*Atlakvida* (strophe II), Gunnar lui-même, parlant de ses biens, les désigne de ce nom : « l'héritage des Nibelungen » (*arfr Niflunga*). Cet héritage, c'est l'objet même du conflit⁽¹⁾. Les compétitions sanglantes dont il est l'objet en font une puissance angoissante, fatale, mystérieuse, à qui l'on attribue peu à peu une sorte d'existence indépendante. On continue à le désigner du nom de « trésor des Nibelungen », mais on oublie que les Nibelungen sont des personnages bien définis ; on se laisse aller à penser que ce nom s'applique à des êtres de nature suprahumaine, qui, grâce au pouvoir qu'ils ont sur les parties de l'univers inaccessibles aux hommes, disposent de richesses incalculables. Le nom de Nibelungen se détache des personnages auxquels il appartenait historiquement pour passer à des démons imaginaires.

« Cette transformation ne s'accomplit pas partout et peut-être même ne s'accomplit-elle nulle part d'une façon radicale. A-t-elle eu lieu en Scandinavie ? Nous n'en savons rien. La ressemblance que l'on observe entre la racine du mot *Niflung* et le premier élément des mots composés *Niflheim* et *Niflhel* a conduit beaucoup de savants à penser qu'il y avait un rapport direct entre le premier de ces vocables et les deux

(1) L'or des Nibelungen, c'est l'or des Mérovingiens. Voyez Grégoire de Tours — et Augustin Thierry, *passim*. A l'époque carolingienne, pauvre en numéraire (voyez Pirenne !), cet or a dû paraître fabuleux, épique ! (H. G.)

autres et à admettre que les Scandinaves, ayant eu, à un moment quelconque, conscience de ce rapport, avaient identifié les possesseurs de trésors légendaires avec les habitants du séjour des morts. Ce n'est là qu'une hypothèse ; cette identification n'est attestée nulle part dans les textes venus jusqu'à nous. D'autres savants observent d'ailleurs que le nom de Niflung apparaît aussi dans les textes islandais avec l'orthographe *Hniflung*, laquelle pourrait bien être l'orthographe primitive ; s'il en était ainsi, il faudrait renoncer à établir aucune espèce d'analogie entre le nom de l'enfer scandinave et celui des hypothétiques démons, possesseurs de trésors.

« C'est en Allemagne seulement que les documents permettent de croire à un double emploi du nom de Nibelungen ; le nom désigne d'une part des êtres mythologiques, d'autre part, des héros de nature humaine. Ce sont, comme nous venons de le voir, les seconds qui paraissent avoir engendré les premiers. Mais ils ne se sont pas pour cela complètement effacés eux mêmes. A partir d'une époque que nous ne sommes pas en mesure de déterminer, mais qui pourrait bien être postérieure à la rédaction du *Waltharius* et à celle des plus anciens chants eddiques, c'est-à-dire à partir du x^e ou du xi^e siècle, deux catégories de Nibelungen — héros d'une part, démons de l'autre — ont vécu côte à côte dans l'imagination et dans les récits des conteurs. Il en était encore ainsi aux environs de l'an 1200 : les démons de création récente n'avaient pas encore complètement dépossédé les anciens possesseurs du nom. C'est pourquoi l'on trouve dans la *Chanson des Nibelungen* cette dualité choquante pour l'esprit logique d'un lecteur moderne — qui, dans la première partie, fait des Nibelungen, les guerriers de Sigfrid et, dans la seconde, applique concurremment et indifféremment cette appellation à ces mêmes guerriers et en outre à ceux qui, depuis le meurtre de Sigfrid, sont devenus leurs ennemis, les Burgondes.

« En disant, comme nous venons de le faire plus haut, que la plus récente des deux catégories de Nibelungen est composée d'être surnaturels, de démons, nous interprétons le texte de la *Chanson* dans un sens que son auteur n'eût peut-être pas approuvé. Il apparaît en effet clairement à l'aventure III qu'il entend faire de la rencontre de Sigfrid avec les rois

Schilbung et Nibelung un exposé aussi satisfaisant que possible pour la raison. Schilbung et Nibelung ne sont à ses yeux que les héritiers ordinaires d'un roi semblable à tous les rois et ils sont engagés dans la plus humaine des querelles. L'intervention de Sigfrid et la lutte dans laquelle ce dernier se trouve bientôt entraîné malgré lui sont aussi expliquées par le poète de la façon la plus rationnelle... ».

Ainsi les Nibelungen sont un nom de peuple. Non seulement l'Edda ne nous empêche pas de le croire, mais l'Edda primitif est d'accord là-dessus avec la tradition allemande.

Et je remercie M. Van Langenhove de sa très intéressante intervention (1). Cette courtoise controverse m'a valu en effet, de la part du meilleur connaisseur belge de l'Edda, M. A. Bley, professeur émérite à l'Université de Gand, une lettre dont, avec sa permission, je reproduis un passage :

« Les faits concernant les noms des localités et des personnages historiques et légendaires de la légende des Nibelungen sont tellement nombreux et significatifs que la conviction s'impose que celle-ci a pris naissance dans la région que vous indiquez. A son début, à ce qu'il semble, celle-ci a dû être assez rudimentaire, et elle a dû évoluer considérablement dans les milieux où elle a circulé du ve au xe siècle et plus tard. Le seul nom de Grimhild en dit long à cet égard ».

Je ne puis terminer sans adresser l'expression de ma reconnaissance à tous ceux qui, soit par des objections bénignes comme celles qui viennent d'être réfutées, soit par une véritable collaboration à mes recherches et une adhésion enthousiaste à ma thèse, ont soutenu mon courage dans cette belle entreprise scientifique. Parmi mes fidèles amis et alliés je dois citer en toute première ligne MM. E. Stein, J. Breuer, F. Rousseau, J. Vannérus ; parmi ceux qui m'ont fourni de précieux renseignements bibliographiques et autres, sont le R. P. Coens, Bollandiste, le doyen Paquay, de Bilsen, le comte de Borchgrave d'Altena, M. M. Morelowski, de l'Université de Wilno (qui m'indique le parallèle de la migration du *Waltharius*). Je remercie encore M. Léo Thiry, qui m'a

(1) Ce savant a bien voulu résumer pour nous sa curieuse théorie. On la trouvera plus loin. Il estime d'ailleurs qu'elle s'accorde parfaitement avec notre thèse.

fait voir Russon, et mon collègue F. Desonay, lequel a parlé avec compétence et enthousiasme, dans la *Nation Belge*, de la conférence (faite à l'Université de Liège) qui constituait la première annonce scientifique de ma découverte.

La sympathie du grand historien Henri Pirenne, qui a bien voulu lire les épreuves de cet article, et l'approbation du grand philologue J. Bidez, auquel *La Patrie des Nibelungen* est dédiée, avec tout ce volume de *Byzantion*, m'ont donné les auspices favorables, les signes sous lesquels, je n'hésite pas à le répéter, nous sommes assurés de vaincre.

P. S. — M. Ernest Tonnelat, enfin, l'auteur du grand livre sur la *Chanson des Nibelungen*, si souvent cité... et copié dans ces pages, me fait l'honneur et le plaisir de m'écrire que, sous réserve d'un examen plus approfondi, il tient mes thèses pour plausibles, surtout l'identification « centrale » de Tongres avec Tronege. Quant à l'équation Hagano-Hagen-Hacco, je ne crois pas qu'elle puisse être contestée. Tout germaniste, tout médiéviste connaît de nombreux exemples de ces *Kurzformen* avec géminée. Et d'autre part, c'est par le dimunitif *Hacco* que s'explique le nom d'*Ecke*, le héros malheureux du poème *Ecken Ausfahrt*, qui paraît bien un doublet de Hagen, et qui, tout comme lui, est victime de Dietrich von Bern. J'ai à peine besoin de réfuter l'« objection » suivant laquelle les noms en *-ingen* et *-ungen* seraient toujours tirés de noms de personnes. Il y a une foule d'exceptions à cette « règle », et dans le cas qui nous occupe, *Nivella* est un vrai nom de famille.

H. G.

LA MOSAÏQUE DE LA PORTE ROYALE

A SAINTE - SOPHIE DE CONSTANTINOPLE

ET LA LITANIE DE TOUS LES SAINTS (1).

L'attention des byzantinistes se porte actuellement sur les mosaïques de la Grande-Église, car M. Whittemore, directeur de l'Institut Byzantin, vient de les nettoyer à nouveau (2). En 1848, ces mosaïques avaient déjà été mises au jour (3). On avait gratté une première fois les enduits qui les cachaient et Salzenberg avait profité de la circonstance pour

(1) Cet article est le développement et le remaniement d'un travail présenté à Wilno, à la Section d'Histoire de l'Art de la Société Polonaise des Amis des Sciences. Il a été signalé par M. S. Klaczyński dans le « Kurjer Wileński » du 14 mars 1933. Nous lui adressons nos très vifs remerciements ainsi qu'à M. Marjan Morelowski, qui nous a fait l'honneur d'insérer une note sur notre étude dans le « Kurjer Wileński » du 6 mai 1933 et de publier l'étude en question dans le tome II des Travaux de la Section d'Histoire de l'Art mentionnée plus haut. Nous nous empressons de remercier chaleureusement MM. C. Baudouin de Courtenay-Ehrenkrentz, H. Grégoire, A. Jakubisiak, M. Laurent, G. Millet et M. Morelowski de nous avoir aidés à publier nos études. Nous remercions vivement la Direction de la Bibliothèque Nationale de Paris et celle de la Bibliothèque Doucet de nous avoir facilité nos recherches depuis plusieurs années. Nous profitons enfin de la circonstance pour exprimer au Gouvernement Français notre profonde reconnaissance de nous avoir accordé une bourse d'études. Il s'agit d'une bourse d'échange entre les Gouvernements Français et Polonais.

(2) THOMAS WHITTEMORE, *The mosaics of St. Sophia at Istanbul, preliminary report on the first year's work 1931-1932, The mosaics of the narthex*, Oxford, 1933.

(3) *Aya Sofia Constantinople as recently restored by order of H. M. the Sultan Abdul Medjid from the original drawings by chevalier Caspard Fossali.*

en faire des copies (1). Mais elles furent ensuite recouvertes d'une mince couche de peinture que M. Whittemore vient d'enlever. Parmi ces mosaïques, l'une des plus intéressantes est celle qui orne le tympan de la porte royale, ouverte entre le narthex et le naos (pl. I). Cette mosaïque fut peut-être faite sous l'un des deux premiers empereurs de la dynastie macédonienne (2), et on l'y voit prosterné aux pieds du Christ trônant. Il paraît même probable que cet empereur prosterné est Léon VI. Il tend les mains vers le Sauveur, avec le geste de la prière. Le mosaïste a prêté le même geste à une femme, dont le buste apparaît dans un médaillon au-dessus de l'empereur. Du côté opposé au Christ, un second médaillon, qui fait pendant au premier, renferme le buste d'un ange représenté de face. Dans la main gauche, il porte le bâton, insigne du messager céleste ou du satellite de la majesté divine (3).

Nicodim Kondakov a tenté d'expliquer cette composition. « L'Évangile, dit-il, aux mains du Christ, est ouvert sur ces mots : *εἰρήνη ὑμῖν · ἐγώ εἰμι τὸ φῶς τοῦ κόσμου* : Que la paix soit avec vous ; je suis la lumière du monde. Ces paroles prouvent que les médaillons latéraux qui sont de chaque côté du Christ sont des *imagines clypeatae* allégoriques de l'empereur Michel, défenseur de la vénération des images, et d'Irène, mais représentés, l'un sous les traits symboliques de l'archange Michel, qui est la lumière, le feu céleste, l'autre sous la figure allégorique de la paix (Eiréné). Le Sauveur lui-même

(1) W. SALZENBERG, *Allchristliche Baudenkmäler von Konstantinopel vom V bis XII Jahrhundert*, Berlin, 1854.

(2) GEORG STUHLFAUTH, *Die Engel in der altchristlichen Kunst, Archäologische Studien zum christlichen Altertum und Mittelalter*, 3^e cahier, Freiburg i. B. 1897, p. 180, note 4 ; E. M. ANTONIADIS, *Ἐκφρασις τῆς Ἁγίας Σοφίας*, Paris, 1907, tome I^{er}, p. 169 ; Jean ÉBERSOLT, *Sainte-Sophie de Constantinople, étude de topographie d'après les cérémonies*, Paris, 1910, p. 4, note 1 ; Henri GRÉGOIRE, *La réapparition de la mosaïque du narthex de S^{te}-Sophie, Byzantion*, tome VIII, 2, Bruxelles, 1933, p. 775.

(3) W. HENRY, *Bâton, Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, 1910, tome II^e, 1^e partie, col. 623 ; J. C. BROUSSOLLE, *De la Conception Immaculée à l'Annonciation Angélique*, Paris, 1908, *Art, Légende et Liturgie*, 1^e série, p. 356 ; Barbier de Montault, *Le trésor de la basilique royale de Monza, Bulletin monumental*, Paris, 1883, p. 145-146.

est l'image vivante de la *Σοφία*, la sagesse divine. Or, de chaque côté de l'église principale, on voyait, dès le ix^e siècle, les temples d'Irène et de l'archange Michel » (1).

L'illustre savant établit un rapport entre l'inscription et les personnages des médaillons. Pourtant l'inscription vise le Christ et la Vierge, et non pas l'impératrice Irène et l'empereur Michel. « Paix à vous », c'est le salut du Christ apparaissant aux apôtres après sa résurrection (2). Une prière de Léon VI le Sage (3) nous permet d'en comprendre la signification. Après sa résurrection, le Christ a donné la paix aux apôtres, étant lui-même la paix offerte par Dieu aux hommes : « *Ἡ ὄντως εἰρήνη σὺ, Χριστὲ, πρὸς ἀνθρώπους Θεοῦ, εἰρήνην τὴν σὴν δίδους, μετὰ τὴν ἔγερσιν μαθηταῖς..... διὸ σὺν αὐτοῖς προσκυνοῦμεν σε, Κύριε, δόξα σοι.* » Un mystique grec, Théodore d'Andida, dans son commentaire sur le salut que le prêtre adresse aux fidèles pendant la messe, exprime la même pensée (4). D'après lui, le prêtre disant : « *εἰρήνη πᾶσι* », laisse entendre que le Christ, père de la paix, a uni la terre et le ciel. Le Christ salue donc les fidèles au seuil du naos de Sainte-Sophie, en tant que Rédempteur, que a réconciliateur de Dieu et des hommes. Mais la rédemption ne pouvait

(1) N. KONDAKOFF, *Histoire de l'art byzantin considéré principalement dans les miniatures*, Bibliothèque internationale de l'Art, sous la direction de M. Eugène Müntz. Paris, 1891, p. 12.

(2) Évangile selon Saint Jean, ch. XX, v. 19 et 26 ; Évangile selon saint Luc, ch. XXIV, v. 36.

(3) MIGNE, P. G., CVII, col. 304.

(4) « *ὅθεν καὶ εἰρήνη πᾶσιν ὁ ἀρχιερεὺς ἐκφωνεῖ, αἰνιττόμενος, ὅπως ὁ Χριστὸς ὁ τῆς εἰρήνης πατὴρ εἰς ἐνότητα ἤγαγε καὶ τὰ ἐπίγεια καὶ τὰ οὐράνια*, MIGNE, P. G. CXL, col. 437 ; cf. « Certe sicut latinus episcopus populum in missa salutatur verbis pax vobis, ita graecus verbis pax omnibus ». A. MAI, *Nova Patrum bibliotheca*, tome VI, 1853, p. 588 ; voyez le rétable de Coblentz reproduit chez VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carlovingienne à la Renaissance*, Paris, 1872, tome I, pl. 8 et chez Otto VON FALKE et Heinrich FRAUBERGER, *Deutsche Schmelzarbeiten des Mittelalters und andere Kunstwerke der Kunsthistorischen Ausstellung zu Düsseldorf 1902*, Frankfurt am Main, 1904, pl. 93 ; voyez aussi l'autel portatif de Hildesheim conservé sous le n^o 10-1873 au musée « Victoria and Albert » de Londres, et enfin un tympan reproduit chez G. FLEURY, *Etudes sur les portails imagés du XII^e siècle, leur iconographie et leur symbolisme*, Mamers, 1904, p. 265 et fig. 61.

s'accomplir sans la participation de la Vierge Marie. Elle doit donc avoir sa part de notre reconnaissance et recevoir nos louanges. C'est pourquoi, une fois la rédemption accomplie, dans son sermon sur l'Annonciation s'appliquant, comme nous allons le voir, à la mosaïque de la Grande Église, Léon VI dit à l'archange Gabriel : *Νῦν μάλιστα διαπρόσιον τῆ κεχαριτωμένη τῷ Χαϊρε, εἰπέ, δι' ἧς ὁ Θεὸς καὶ Πατὴρ, ἀπὸ τῶν αἰώνων βεβούλευται, τὴν τῶν ἀνθρώπων καταλλαγὴν, ἐπιδημία τοῦ ἀγαπητοῦ Υἱοῦ ἐν ἀγίῳ Πνεύματι ἐξεπλήρωσε.* » (1)

La salutation du Christ qui rappelle la rédemption annonce une déclaration. Au-dessus de la porte, le Christ reçoit les fidèles et leur révèle sa divinité en empruntant les paroles suivantes à l'Évangile de Saint-Jean, ch. VIII, v. 12 : « Je suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais aura la lumière de la vie ». Une prière dite par le prêtre à l'intention du religieux prosterné pendant la cérémonie de la prise d'habit nous en donne le commentaire. « *Κύριε ὁ Θεὸς ἡμῶν... ὁ ποιμὴν ὁ καλός, ὁ τὴν ψυχὴν αὐτοῦ θεῖς ὑπὲρ τῶν προβάτων, ἡ θύρα καὶ ἡ ὁδὸς καὶ ἡ ἀλήθεια, δι' ἧς ἄν τις εἰσέλθῃ, σωθήσεται, ὁ εἰπὼν · οὐκ ἤλθον καλέσαι δικαίους, ἀλλὰ ἁμαρτωλοὺς εἰς μετάνοιαν, καθὼς καὶ ἡ εὐαγγελικὴ φωνὴ ἡ λέγουσα · ἦτις ἐστὶν Ἰησοῦς ὁ Χριστὸς λέγων · ἐγὼ εἰμι τὸ φῶς τοῦ κόσμου, ὁ ἀκολουθῶν ἐμοὶ οὐ περιπατήσει ἐν τῇ σκοτίᾳ, ἀλλ' ἔξει τὸ φῶς τῆς ζωῆς, ἄναρχε, ἀράτε, ἀνερμήνευτε, ὁ ἐκ τοῦ μῆ ὄντος εἰς τὸ εἶναι παραγαγὼν τὰ σύμπαντα, ὁ φῶς οἰκῶν ἀπρόσιτον καὶ θρόνον ἔχων τὸν οὐρανόν, τὴν δὲ γῆν ὑποπόδιον* » (2) La lumière éternelle, indispensable pour notre salut, le soleil qu'est le Christ, c'est la Vierge qui l'a engendré (3). Dans le sermon sur l'Annonciation, en s'adressant au Christ, Léon VI exprime cette vérité connue de tous : « *Ὁ τῶν παρθενικῶν λαγόνων ἀνατείλας Ἥλιος Χριστὸς ὁ Θεὸς* » (4) ; et dans une prière, il supplie ainsi le Christ :

(1) MIGNE, P. G., CVII, col. 21.

(2) Aleksěj DMITRIEVSKIJ, *Opisanie liturgiĕskich rukopisej chraniasčichsja v bibliotekach pravoslavnago vostoka*, Kiev, 1901, tome II, εὐχολόγια, p. 507.

(3) Charles CAHIER et Arthur MARTIN, *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature*, Paris, 1853, tome III, p. 48-49.

(4) MIGNE, P. G., CVII, col. 21.



CONSTANTINOPLE, SAINTE-SOPHIE, TYMPAN DE LA PORTE ROYALE,
VARIANTE DE LA DÉISIS AU FONDATEUR.
Phot. de l'Institut Byzantin de Paris.

«... σὲ τεκούσης πρεσβείαις, φῶς ἡμῖν ἐξαπόστειλον, φῶς φωτίζον καρδίας, καὶ τὰς ψυχὰς, φῶς βαδίζειν ἅπαντας ἐμβιβάζον ἐν τρίβοις προσταγμάτων σου, καὶ ὁδοῖς τῆς εἰρήνης. » (1) Pour participer au salut et pour marcher dans les voies de la paix du Christ, il nous faut sa lumière et nous pouvons l'obtenir par l'intercession de la Vierge. C'est une des raisons pour lesquelles, dans le sermon sur l'Annonciation, Léon VI exprime sa reconnaissance à la Vierge et lui adresse cette louange : « Χαῖρε, λυχνία, ἐξ ἧς τὸ ἀπαύγασμα τοῦ Πατρὸς λάμπαν, ἀνιερούμενον τὸν κόσμον εἰς ναὸν τῷ Γεννήτορι, φέγγει τῆς ἑαυτοῦ κατελάμπρυνε ἐπιγνώσεως » (2).

Le verset de Jean, VIII, 12, est à sa place à l'entrée de l'église. M. Millet nous le fait observer. Il la trouve aussi dans l'église même, soit lorsqu'il accompagne le thème de la « Majestas Domini » (3), soit dans une composition qui ressemble à celle de Sainte-Sophie, dans la chapelle de Saint-Chef (Isère), où les deux versets sont aussi réunis, et qui comprend avec le Christ trônant, la Vierge orante et les puissances célestes (4). « Je suis la lumière du monde... » Cette parole de Jésus n'exprime pas seulement la grandeur et la majesté du Verbe incarné, observe M. Millet ; elle s'adresse aussi au fondateur qui le sollicite. On en trouve la preuve dans la petite église de Milutin à Studenica : Joachim et Anne, à qui l'église est consacrée, présentent le Kral et sa femme au Christ (5). Le Christ tient un livre ouvert où on lit le verset de Jean, VIII, 12. On voit par là que ce verset contient non seulement la composition qui exprime la grandeur et la majesté du Verbe incarné, mais aussi le Verbe incarné accueillant la prière du fondateur.

Ainsi, on supposera tout simplement qu'au tympan de Sainte-Sophie, la Vierge intercède en faveur de l'empereur. Cette hypothèse a été proposée déjà par divers savants (6).

(1) *Ibid.*, col. 301.

(2) *Ibid.*, col. 25.

(3) C'est le Christ qu'entourent les symboles des évangélistes.

(4) GÉLIS-DIDOT et H. LAFFILLÉE, *La peinture décorative en France du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, p. 3^v, pl. L'agneau.

(5) P. ПОКРЫШКИН, *Pravoslavnaja arhitektura XII-XVIII stol. v nyněšem serbskom Korolstvé*, St-Pétersbourg, 1906, pl. LVII.

(6) *Aya Sofia Constantinople, The original drawings by chevalier*

Nous l'examinerons de plus près et montrerons que cela n'est plus une hypothèse, mais une certitude. Nous nous demandons encore pourquoi un archange se trouve placé de face, vis-à-vis de la Mère de Dieu. Est-il le satellite, l'envoyé du Tout-Puissant, ou bien intercède-t-il de son côté? C'est sur ce point que porteront principalement nos recherches.

Le terme « Déisis » est un mot grec, *δέησις* qui signifie la « prière » (1). Le thème comprend d'habitude la Vierge et le Précurseur intercédant tous deux auprès du Christ pour les hommes. Un saint ou un ange peut remplacer saint Jean-Baptiste. Si d'autres saints se joignent à la Vierge et au Prodiges, on obtient une composition plus complexe que l'on a nommée la Grande Déisis. Mr. Wilpert attire l'attention sur le fait que la Vierge est la protectrice par excellence (2). C'est pour cette raison qu'à l'origine, on prête à elle seule le geste de la prière. En fait, la Vierge intercède souvent sans être accompagnée de saint Jean-Baptiste. Examinons une mosaïque du VI^e siècle, fondation d'un particulier, qui se trouvait autrefois dans la nef de Saint-Démétrius,

Caspard Fossati, p. 2; Jules LABARTE, *Histoire des arts industriels au moyen âge et à l'époque de la Renaissance*, 2^e édition, Paris, 1873, tome I, page 29; Friedrich WIEGAND, *Der Erzengel Michael in der bildenden Kunst, Ikonographische Studie*, Stuttgart, 1886, p. 9; D. Th. BËLJAEV, *Ežednevnye priemy Vizantijskich carej i prazdničnye vychody ich v chram sv. Sofij v IX-X, v. v., Zapiski imperatorskago russkago archeologičeskago obščestva*, tome VI, livres I et II, nouvelle série, St-Pétersbourg, 1892, p. 152; A. KIRPIČNIKOV, *Deisis na voslokê i zapadê i ego literaturujja paralleli*, *Žurnal ministerstva narodnago prosvěščenija*, partie CCXC, novembre, St-Pétersbourg, 1893, p. 1, n. 1. W. R. LETHBRIDGE and Harold SWAINSON, *The church of Sancta Sophia Constantinople, a study of byzantine building*, London, New-York, 1894, p. 275; Victor SCHULTZE, *Archäologie der allchristlichen Kunst*, München, 1895, p. 203-204; STUHLFAUTH, *Die Engel*, p. 180-181; Max G. ZIMMERMANN, *Kunstgeschichte des Allertums und des Mittelalters bis zum Ende der romanischen Epoche*, Bielefeld und Leipzig, 1897, p. 386; Carl Maria KAUFMANN, *Handbuch der christlichen Archäologie*, Paderborn, 1913, p. 452.

(1) C'est M. Millet qui a eu l'amabilité de nous conseiller de placer ici le développement se rapportant à la Déisis.

(2) Joseph WILPERT, *Die römischen Mosaiken und Malereien der kirchlichen Bauten vom IV bis XIII Jhl*, Freiburg im Breisgau, 1917, 2^e édition, volume II, 2^e partie, p. 1144.

à Salonique, au-dessus de la colonnade (1). Elle représentait le donateur et sa famille, que les archanges Michel et Gabriel conduisaient vers la Vierge. La Vierge intercédait pour eux. En effet, elle tendait les mains en avant, en se tournant vers l'abside où, d'après Kondakov, se trouvait l'image du Christ (2). Or, on ne rencontre pas le Précurseur intercédant tout seul auprès du Christ pendant le premier millénaire. MM. Ajnalov et Rêdin rappellent de leur côté que le culte de la Vierge, protectrice du genre humain, a devancé celui de saint Jean-Baptiste (3), protecteur des hommes. Comme preuve, ils citent un passage d'Ephrem le Syrien se rapportant au Jugement Dernier et signalent la miniature du Cosmas Indicopleustès de la Bibliothèque Vaticane, où la Vierge se tourne vers le Sauveur et lui tend les mains, tandis que le Prodrome regarde le spectateur et tient un rouleau dans la main droite, une croix dans la main gauche (4). Nous trouvons un second exemple à la fin du VII^e siècle ou au début du VIII^e, dans la nef majeure de Sainte-Marie-Antique, à Rome (pl. III). On y voit le Sauveur entre la Vierge Marie et le Prodrome, accompagnés d'un donateur. La Vierge fait le geste de la prière; saint Jean-Baptiste lève la main droite et montre le Christ du doigt. Il tient un rouleau dans la main gauche.

La Vierge et le Précurseur intercédant en général pour le

(1) N. P. KONDAKOV, *Ikonografija Bogomateri*, Petrograd, 1914, volume I, pl. VI et fig. 236; Ch. DIEHL, M. LE TOURNEAU et H. SALADIN, *Les monuments chrétiens de Salonique, Monuments de l'art byzantin*, Paris, 1918, volume IV, pl. xxxi. 2.

(2) KONDAKOV, *Ikonografija Bogomateri*, vol. I, p. 359.

(3) D. AJNALOV i E. RÊDIN, *Kievo-Sofijskij sobor*, Saint-Pétersbourg, 1889, p. 49.

(4) Cosimo STORNAJOLO, *Le miniature della topografia cristiana di Cosma Indicopleuste, codice Vaticane greco 699*, Milan, 1908, pl. hors texte et pl. 76; Charles DIEHL, *Manuel d'art byzantin*, 2^e édition, Paris, 1925, tome I, fig. 116; H. LECLERCQ, *Kosmas Indicopleustès, Dict. d'arch. chr. et de lit.*, Paris, 1928, tome VIII, 1^e partie, fig. 6533; Vojeslav MOLÈ, *Historja sztuki starochrześcijańskiej i wczesnobizantyńskiej, wstęp do historii sztuki bizantyńskiej u Słowian, Lwowska Biblioteka slawistyczna pod redakcją F. Bujaka, J. Czekanowskiego, T. Lehra-Splawińskiego*, I.wów, 1931, tome XIII, fig. 191.

genre humain, il est naturel qu'ils le fassent au moment du Jugement Dernier. Toutefois, MM. Kirpičnikov, Wilpert, Strzygowski et plusieurs autres savants considèrent le thème de la Déisis comme indépendant de celui du Jugement Dernier. C'est à partir du XI^e et du XII^e siècle que, d'après MM. Ajnalov et Rêdin, la Déisis fait partie de ce thème (1).

L'intercession peut aussi se produire en faveur d'un particulier. Sainte-Marie-Antique nous en fournit un exemple (pl. III). Ce particulier peut être le fondateur de l'édifice ou le donateur de l'image. A l'origine et dans les monuments d'Occident et d'Orient, le fondateur prend place dans l'abside. On le trouve aussi dans la partie occidentale du naos, ou dans le narthex, surtout dans les monuments byzantins. Il peut être debout, agenouillé ou prosterné simplement devant le Christ, et, très souvent, devant le Christ auprès de qui la Vierge et un autre personnage intercèdent. C'est ce que nous appellerons la Déisis au fondateur ou au donateur. Voyons les exemples.

Pénétrons d'abord dans les sanctuaires. Dans les basiliques romaines, c'est dans ce lieu que l'on trouve les fondateurs. C'est ce que nous constatons dans le décor absidial de la basilique des saints Côme et Damien (2). Dans un ancien tombeau dédié à saint Gabriel, à Rome, un certain Beno qui a fait les frais des peintures, nous ne savons à quelle date, s'agenouille avec sa femme aux côtés du Christ qu'entourent les anges dans une absidiole (3). Cette tradition se continue plus tard en Occident. L'abside de San-Miniato-al-Monte présente le donateur agenouillé ; et, pour lui, la Vierge et San Miniato intercèdent auprès du Christ trônant (4). La mosaïque est du XIII^e siècle et trahit une influence

(1) AJNALOV I RÊDIN, *Kievo-Sofijskij sobor*, p. 49.

(2) WILPERT. *Die römischen Mosaiken und Malereien*, tome III, pl. 102 ; Marcel LAURENT, *L'art chrétien primitif*, Paris, Bruxelles, 1911, tome II, pl. XXIX. 1 ; MOLÈ, *Historja sztuki starochrześcijańskiej i wczesnobizantyńskiej*, fig. 161.

(3) *Dict. d'arch. chr. et de lit.*, tome VI, 1^e partie, p. 11, fig. 4770.

(4) Gustave CLAUSSE, *Les monuments du christianisme au moyen âge, Basiliques et mosaïques chrétiennes, Italie-Sicile*, Paris, 1893, tome II, fig. de la page 201 ; A. VENTURI, *Storia dell'arte italiana*, Milan, 1907, tome V, fig. 199 et p. 241 ; R. VAN MARLE, *The develop-*



ROME, SANTA-MARIA-ANTIQUA, NEF MAJEURE,
DÉISIS AU FONDATEUR OU AU DONATEUR ;

d'après J. WILPERT, *Die römischen Mosaiken und Malereien*, t. IV, pl. 145 (3).

Phot. Chaumien.



QUARANLEQ KILLISSÉ, ABSIDE ORIENTALE.

DÉISIS AUX DONATEURS ;

d'après G. de JERPHANTON, *Les églises rupestres de Cappadoce*, II, album, pl 98.

Phot. Chaumien.

byzantine. En Allemagne, dans l'église de l'abbaye de Knechtsteden, le donateur des peintures du XII^e siècle, Christianus, figure dans l'abside orientale aux pieds du Christ flanqué des symboles des évangélistes, saint Pierre et saint Paul (1). Dans un autre décor absidial, également du XII^e siècle, à Schwarz-Rheindorf, un évêque et une religieuse se prosternent devant le trône du Tout-Puissant (2). Une peinture du XIV^e siècle nous intéresse davantage. Dans l'abside orientale de l'église de Brauweiler, aux côtés du Christ trônant au milieu des symboles des évangélistes, se tiennent debout de part et d'autre trois personnages (3). Les plus proches du Christ sont la Vierge, dans l'attitude de la prière, et saint Jean-Baptiste. Ce décor représente donc la Grande Déisis. Ici le donateur et le peintre tombent aux pieds du Christ. La même tradition se continue aussi en Cappadoce : au XII^e siècle, à Qaranleq Kilissé, la conque de l'abside centrale montre le Sauveur assis entre la Vierge et le Prodomé suppliants (pl. IV). Il bénit de la main droite, tandis que, dans l'autre, il tient un livre ouvert sur les paroles prises dans le chapitre VIII, verset 12 de l'Évangile selon saint Jean. A ses pieds, les donateurs sont inclinés profondément. Ils tendent les mains en avant. Leurs noms, écrits au-dessus d'eux, sont précédés de la phrase suivante : ΔΕΗΣΗΣ ΤΟΥ ΔΟΥΛΟΥ ΤΟΥ Θ[εο]Υ (4). Mais pareil exemple est rare en Orient : Byzance réserve l'abside aux figures eucharisti-

ment of the italian schools of painting, The Hague, 1923, tome I, fig. 132 et p. 271.

(1) Paul CLEMEN, *Die romanische Monumentalmalerei in den Rheinlanden*, *Publikationen der Gesellschaft für rheinische Geschichtskunde*, Düsseldorf, 1916, fig. 186 et 187, pl. XVIII ; *Tafelband*, 1905, pl. 15.

(2) *Ibid.*, pl. XXI ; *Tafelband*, pl. XXII ; Ernst AUS'M WEERTH, *Wandmalereien des christlichen Mittelalters in den Rheinlanden*, Leipzig, 1880, pl. XXXIII.

(3) Aus'm WEERTH, *Wandmalereien*, pl. XV et XVI ; Paul CLEMEN, *Die gotischen Monumentalmalereien der Rheinlande*, Düsseldorf, 1930, pl. 13.

(4) Guillaume DE JERPHANION, *Une nouvelle province de l'art byzantin, Les églises rupestres de Cappadoce*, *Bibliothèque archéologique et historique*, tome V, texte, tome I (deuxième partie), Paris, 1932, p. 397-398.

ques et à l'image de la Vierge. Toutefois, pendant l'époque chrétienne primitive, le Christ accompagné du fondateur pouvait s'y offrir à la vénération des fidèles. Souvenons-nous de la mosaïque absidiale de Saint-Vital de Ravenne qui intéresse particulièrement notre sujet. Là, les anges, tenant un bâton, amènent devant le Christ le patron et le fondateur de l'église (1).

A présent, sortons des églises et regardons-en le décor extérieur. Deux exemples nous suffiront pour l'Occident. A Benevento, au tympan du portail occidental, saint Théodore présente au Christ le donateur, et la Vierge prie en sa faveur (pl. V). A l'époque romane pareil décor n'est pas isolé en Occident. Au xiv^e siècle, Jean XXII a fait exécuter une mosaïque sur la façade de Saint-Paul-hors-les-murs, à Rome, et s'est fait représenter aux pieds de son patron, saint Jean-Baptiste (2). Celui-ci se tient près du Christ, dont on ne voit que le buste, et a, comme pendant, la Mère de Dieu, portant l'Enfant Jésus.

A Byzance, la place de la Déisis au fondateur est d'habitude au tympan de la porte du naos. Dans l'abbaye basilienne de Grotta-Ferrata, au tympan de la porte qui mène du narthex à l'intérieur de l'église, apparaît la Déisis au fondateur (3). Ce dernier, de dimensions beaucoup plus petites que les saints personnages, se tient debout tout près

(1) Marguerite VAN BERCHEM et Étienne CLOUZOT, *Mosaïques chrétiennes du IV^e au X^e siècle*, Genève, 1924, fig. 184 ; DIEHL, *Manuel d'art byzantin*, tome I, fig. 105 ; Charles DIEHL, *Ravenne*, Paris, 1928, fig. de la page 78 ; MOLÈ, *Historja sztuki starochrz. i wczesnobiz.*, fig. 148 ; Julius KURTH, *Die mosaiken der christlichen Aera*, erster Teil, *Die Wandmosaiken von Ravenna*, Leipzig-Berlin, 1901, pl. XXI ; Johann QUITT, *Die Mosaiken von S. Vitale in Ravenna, Eine Apologie des Dyophysitismus aus dem VI Jahrhundert*, *Byzantinische Denkmäler* herausgegeben von Joseph Strzygowski, III, *Ursprung und Sieg der altbyzantinischen Kunst*, Vienne, 1903, fig. 9.

(2) G. B. DE ROSSI, *Mosaici cristiani e saggi dei pavimenti delle chiese di Roma anteriore al secolo XV*, Rome, 1872-1900, pl. XLI ; WILPERT, *Die römischen Mosaiken und Malereien*, tome II, fig. 292.

(3) Arthur L. FROTHINGHAM, *Les mosaïques de Grotta-Ferrata*, *Gazette archéologique*, 8^e année, 1883, pl. 58 ; CLAUSSE, *Basiliques et mosaïques chrétiennes*, tome I, fig. de la page 425.

du trône du Christ. MM. Frothingham ⁽¹⁾ et Baumstark ⁽²⁾ le tiennent pour l'higoumène Barthélémy, qui, au XI^e siècle, a achevé la construction de l'église. L'une des mosaïques du XII^e siècle de la Martorana montre la Madone en pied regardant à droite apparaître dans le haut le Christ en buste ; dans le bas se prosterne le donateur ⁽³⁾. MM. Zimmermann ⁽⁴⁾ et Diehl ⁽⁵⁾ supposent que cette mosaïque décorait la façade primitive de l'église. Au-dessus de la porte du second narthex, à Kahrié-Djami, Théodore Métochite est agenouillé auprès du Sauveur trônant ⁽⁶⁾. Il offre au Christ son église. Cette œuvre est du XIV^e siècle. A Saint-Nicolas de Curtea-de-Arges, au tympan est du narthex, de part et d'autre du Christ assis sur le trône, la Vierge et saint Nicolas supplient le Sauveur ⁽⁷⁾. Au bas de cette peinture du XIV^e siècle, à côté de la Vierge, le prince fondateur agenouillé tend les mains vers le Sauveur. L'image se rencontre aussi sur un des murs du narthex. C'est ce que nous voyons à Kalambaka, en Thessalie, dans la basilique de la Dormition de la Vierge. Sur le mur méridional, à l'intercession de la Vierge, le Christ accueille la prière du donateur agenouillé que désigne l'inscription :

(1) FROTHINGHAM, *Les mosaïques de Grotta-Ferrata*, p. 351.

(2) ANTONIO BAUMSTARK, *It mosaico degli Apostoli nella Chiesa abbaziale di Grottaferrata*, *Oriens Christianus*, Rome, 1904, IV^e année, II cahier, p. 123.

(3) CLAUSSE, *Basiliques et mosaïques*, tome II, fig. 47 ; CHARLES DIEHL, *L'art byzantin dans l'Italie méridionale*, *Bibliothèque internationale de l'art*, Paris, 1894, fig. 227 ; O. M. DALTON, *Byzantine Art and Archaeology*, Oxford, 1911, fig. 239 ; KONDAKOV, *Ikongrafija Bogomateri*, tome II, fig. 165, LOUIS BRÉHIER, *L'art chrétien, son développement iconographique des origines à nos jours*, Paris, 1928, fig. 70.

(4) MAX GG. ZIMMERMANN, *Giotto und die Kunst Italiens im Mittelalter*, Leipzig, 1899, p. 93.

(5) DIEHL, *L'art byzantin dans l'Italie méridionale*, p. 226.

(6) THÉODOR SCHMITT, *Kahrié-Djami, Histoire du monastère de Khora, Architecture de la mosquée, Mosaïques des narthex*, *Bulletin de l'Institut archéologique russe à Constantinople*, Sofia, 1906, XI, pl. I et LVII ; LOUIS BRÉHIER, *L'art byzantin*, Paris, 1924, fig. 87 ; DIEHL, *Manuel d'art byzantin*, tome II, fig. 396.

(7) I. D. ȘTEFĂNESCU, *La peinture religieuse en Valachie et Transylvanie depuis les origines jusqu'au XIX^e siècle*, *Orient et Byzance, Études d'art médiéval* publiées sous la direction de Gabriel Millet, Paris, 1930, Album, pl. XIV. 2.

ΔΕΗΣΗΣ ΤΟΥ ΔΟΥΛΟΥ ΤΟΥ ΘΕΟΥ ΙΩΑΣΑΦ ΑΡΧΗΡΕΟΣ (1). Plus tard, en Moldavie, la Déisis prend place dans la travée ouest du naos. A Moldavița, la Vierge présente au Christ les fondateurs qui avancent en faisant le geste de la prière (2). A la même place, dans l'église de Sucevița, aux côtés du Christ apparaissent la Vierge et un archange (3).

Prenons maintenant la variante de la Déisis, où l'on voit un ange en face de la Vierge, à la place de saint Jean-Baptiste. Pareille composition peut s'expliquer par la liturgie. La prière d'intercession y tient, en effet, une large place ; mais dans les formules proprement byzantines les plus connues, les anges ne sont pas nommés. Nous devons les chercher dans l'Occident latin et en Égypte.

En Occident, la forme la plus ancienne de la litanie est la litanie de tous les saints (4). Les invocations des saints constituent le trait saillant de cette litanie, prière d'intercession par excellence. Elles peuvent varier quant à leur nombre ou à leur nature. La litanie des saints reste toujours ce qu'elle est : des hommages et des vœux offerts à toute la cour céleste pour obtenir en retour les bienfaits de Dieu au nom de Jésus par les prières des saints (5). Dans cette supplication collective, est-il concevable que l'on se passe des puissances célestes ? Évidemment non. Entre la Vierge et saint Jean-Baptiste, on intercale les anges en nommant les archanges Michel, Gabriel et Raphaël. On arrive ainsi à

(1) Γ. Α. Σωτηρίου, *Βυζαντινά μνημεία τῆς Θεσσαλίας ΙΓ' καὶ ΙΔ' αἰῶνος*, 3. Ἡ βασιλικὴ τῆς Κοιμήσεως τῆς Θεοτόκου ἐν Καλαμπάκῃ, Ἐπετηρὶς Ἐταιρείας βυζαντινῶν Σπουδῶν, Αἰτῆνες, 1929, tome VI, p. 306 et fig. 11.

(2) I. D. ȘTEFĂNESCU, *L'évolution de la peinture religieuse en Bucovine et en Moldavie depuis les origines jusqu'au XIX^e siècle, Orient et Byzance*, Paris 1928, II, Album, pl. L.

(3) *Ibid.*, pl. LXXVII.

(4) F. CABROL, *Litanies, Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, 1930, tome IX, 2^e partie, col. 1551 ; λιτανεῖαι, λιταί-supplicationes, rogationes.

(5) P. DE PUNIET, O. S. B., *Les précédents de la Toussaint, La vie et les arts liturgiques*, Paris, 1925, XII^e année, p. 11 ; J.-B. BOSUET, *Exposition de la doctrine de l'Église catholique*, Paris, 1857, p. 117-118, 120.

unir la Vierge aux archanges (1). La présence des anges caractérise donc notre litanie, qui commence ordinairement par l'invocation de la Sainte Trinité.

La litanie des saints se retrouve en Égypte. Sur les amulettes, remontant au v^e siècle et plus haut, sont invoqués la Sainte Trinité, la Vierge, les archanges et les saints (2). Sur les murs des tombeaux et des chapelles funéraires de Baouît et de Saqqara, la litanie des saints apparaît sous forme de memento des morts et exceptionnellement des vivants (3). Il y est d'abord fait appel à la Trinité, puis à la Vierge, aux archanges Michel, Gabriel, Raphaël, aux apôtres, aux prophètes, aux 24 vieillards et aux autres saints. Les dates de ces inscriptions se placent entre le vi^e et le viii^e siècle. Sur les stèles funéraires, dont les dates vont du v^e au x^e siècle, cette litanie prend la forme d'une épitaphe (4). Enfin,

(1) Vicentino MARANGONI, *Grandezze dell' archangelo S. Michele nella chiesa trionfante, militante, e purgante*, Rome, 1739, p. 161-162.

(2) C. WESSELY, *Les plus anciens monuments du christianisme écrits sur papyrus*, *Patrologia Orientalis*, Paris, 1924, p. 418 et p. 407 ; Adolf ERMAN, *Ein Koptischer Zauberer*, *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde*, Leipzig, 1895, tome XXXIII, 1^{er} cahier ; H. LECLERCQ, *Amulettes*, *Dict. d'arch. chr. et de lit.*, tome I, 2^e partie, col. 1784-1860 ; Anton BAUMSTARK, *Eine syrisch-melchilische Allerheiligenlitanie*, *herausgegeben mit einleitenden Bemerkungen über orientalische Parallelen der litaniae omnium sanctorum*, *Oriens Christianus*, Rome, 1904, 4^e année, 2^e cahier, p. 98-120.

(3) Seymour DE RICCI, *Inscriptions déguisées*, *Revue archéologique*, Paris, 1902, III^e série, tome XLI, p. 96 ; Jean CLÉDAT, *Notes d'archéologie copte*, *Assioul, Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, Le Caire, 1908, tome IX, p. 218-220 ; Jean CLÉDAT, *Le monastère et la nécropole de Baouît*, *Mémoires Inst. arch. orient.* XII, Le Caire, 1904, p. 62, p. 96, p. 138 ; Jean CLÉDAT, *Baouît*, *Dict. d'arch. chr. et de lit.*, col. 207 ; Alexis MALLON, *Copte (Épigraphie)*, *Dict. d'arch. chr. et de lit.*, Paris, 1913, tome III, 2, col. 2860 ; Herbert THOMPSON, *The coptic inscriptions*, dans J.E. QUIBELL, *Excavations at Saqqara (1908-9, 1909-10)*, Le Caire, 1912, p. 101 ; QUIBELL, *Exc. at Saqq. (1907-1908)*, Le Caire, 1909, p. 56 ; « Graffito over Virgin and two archangels in a niche in room 700 B, « O archangel Michel confer the grace (of) God upon me unto loving kindness, on me the most humble papa Pegosh, O God that liveth for ever. »

(4) Gustave LEFEBVRE, *Recueil des inscriptions grecques-chrétiennes d'Égypte*, *Service des Antiquités de l'Égypte*, Le Caire, 1907, p. 11 ; H.R. HALL, *Coptic and greek texts of the christian period*, Londres, 1905, p. 142-143 ; MALLON, *Copte (Épigraphie)*, *Dict. d'arch. chr. et de lit.*,

elle se rencontre dans l'office du matin et dans celui de la messe, où elle se trouve jointe aux prières suivantes : la prière de la bénédiction, dite après la communion dans la liturgie copte de saint Basile (1), la prière de l'inclinaison, dite également après la communion dans la liturgie copte de saint Grégoire (2) et dans la liturgie actuelle des Ethiopiens (3), la prière dite de l'intercession de cette dernière liturgie (4) et de celle des Abyssins jacobites (5). On peut juger par là du rôle que joue la litanie des saints en Égypte. Il est à noter qu'elle comprend à la fois les figures de la Déisis et de la Majestas Domini. Parmi les saints et les puissances célestes, se trouvent quelquefois le Précurseur et les symboles des évangélistes. Or, nous savons que la Vierge et le Prodrome intercédant constituent le thème de la Déisis et que les symboles des évangélistes entourant le trône du Christ forment le thème de la Majestas Domini. Le culte des puissances célestes a dû être particulièrement développé en Égypte. En étudiant les écrits d'Origène, M. Schermann a montré que dans la prière eucharistique égyptienne, les anges intercédèrent en faveur des morts (6). Il se peut que la litanie des

col. 2844-2845 ; H. BENIGNI, *Litaniae defunctorum copticae, Bessarione*, Rome, 1899, tome VI, n° 37-38, p. 106-121 ; E. REVILLOUT, *Les prières pour les morts dans l'épigraphie égyptienne*, *Revue égyptologique*, Paris, 1885, IV^e volume, p. 1-53.

(1) Eusèbe RENAUDOT, *Liturgiarum Orientalium Collectio*, Francfort, 1847, volume I, p. 24 ; MIGNE, *P.G.*, XXXI, col. 1678 ; MACAIRE, *Liturgie copte alexandrine dite de saint Basile le Grand en usage chez les Coptes catholiques*. *Revue de l'Orient Chrétien*, IV^e année, 1899, p. 35.

(2) RENAUDOT, *Liturgiarum orientalium collectio*, volume I, p. 37.

(3) Samuel A. B. MERCER, *The ethiopic liturgy, its sources, development and present form*, Londres, 1915, p. 369.

(4) RENAUDOT, *Liturgiarum orientalium collectio*, volume I, p. 513.

(5) F. E. BRIGHTMAN, *Liturgies eastern and western*, Oxford, 1896, p. 230.

(6) Theodor SCHERMANN. « Ägyptische Abendmahlsliturgien des ersten Jahrtausends, Paderborn, 1912, *Studien zur Geschichte und Kultur des Allertums*, tome VI, cahier 1-2, p. 47-48, « Daneben legt Origenes grossen Wert auf die Fürbitte der Engel, welche er aus den Schriftstellen Matth. 18, 10, Luc, 15, 7 und Hebr. I, 14 ableitet... Wir möchten aus den Tätigkeitsattributen, welche Origenes der Engelwelt beilegt : *συνεύχεσθαι, τὰς εὐχὰς ἀναφέρειν* schliessen, als ob im christlichen Gebete auf die Mittlerschaft angespielt gewesen wäre. In dieser frühen Zeit sind auch Totendiptychen bezeugt. Wir

saints se soit formée tout d'abord en Égypte des prières pour les morts. Dans tous les cas, en ce qui concerne la litanie des saints, il existe une relation entre la liturgie latine et celles de l'Égypte.

L'examen des œuvres d'art va nous conduire aux mêmes conclusions. Au XIII^e siècle, dans l'église supérieure de Saint-François d'Assise ⁽¹⁾ et dans l'école miniaturiste de la Thuringe et de la Saxe, la Grande Déisis au patron de l'église ou aux donateurs des images a servi à illustrer les litanies des saints ⁽²⁾. Les formes de la Déisis témoignent d'une influence byzantine. Nous allons insister sur un exemple emprunté au psautier de sainte Élisabeth conservé au musée de Cividale, appartenant au début du XIII^e siècle. Dans ce manuscrit, le décor de la litanie débute par l'image du Christ assis entre la Vierge et le Prodrome suppliants et accompagnés par les chérubins et les archanges Michel, Gabriel et Raphaël. Les chérubins remplacent certainement les séraphins de la vision d'Isaïe qui révèlent le mystère de la Trinité en proclamant Dieu trois fois saint. Les archanges adorent Jésus et intercèdent pour les hommes. En effet, l'archange Gabriel a l'attitude de l'orant et porte le globe, insigne du satellite de Dieu tout-puissant. L'archange Michel fait le geste de l'adorant d'une main, et de l'autre, le geste de la prière. Tous les trois regardent le spectateur. Sur les deux folios suivants, les apôtres et les saints, assis de face ou de trois quarts, encadrent le texte de la litanie. Souvent ils tendent une main dans le geste de la prière. Dans cette décoration, l'archange Michel jouit d'une faveur spéciale : le cadre entier d'une page est consacré à l'illustration de sa lutte avec le dragon. Sur le dernier folio du texte de la litanie, apparaît l'agneau mystique, adoré par les donateurs qui s'agenouillent et

sehen, dass für Origenes neben den Engel *αἱ τε τῶν προκεκοιμημένων ἄγιοι ψυχαι* als Fürbitter gelten, und dass Dionysius von Alexandria sich auf die *μάγιστρος* beruft ».

(1) Max Gg. ZIMMERMANN, *Giotto und die Kunst Italiens im Mittelalter*, p. 164 et fig. 93 ; WILPERT, *Die römischen Mosaiken und Malereien*, tome II, fig. 530.

(2) Arthur HASELOFF, *Eine thüringisch-sächsische Malerschule des 13. Jahrhunderts*, Strasbourg, 1897, *Studien zur deutschen Kunstgeschichte*, cahier 9, p. 9, 13-15, 21-22, 35, pl. XXXI-XXXII.

tendent leurs mains vers le symbole du Christ. Ce décor, c'est la Grande Déisis aux donateurs. Les peintures ornant les absides qui montrent le Christ parmi les symboles des évangélistes, la Vierge, saint Jean-Baptiste et d'autres saints, sont à rapprocher de cette illustration, ainsi qu'un rétable ou devant d'autel en or, attribué au x^e ou xi^e siècle, qui appartient au trésor du dôme d'Aix-la-Chapelle (1). Sur ce devant d'autel, le Christ est assis dans une mandorle. A gauche, la Vierge intercède auprès du Christ; à droite, l'archange Michel tue le dragon. Les symboles des évangélistes, dans les médaillons, et les scènes de la passion entourent ce groupe. Ce dernier est notre variante de la Déisis. Nous connaissons en Allemagne un autre exemple de la Déisis avec l'archange Michel. Une miniature du bréviaire de Michelbeuern appartenant au xiii^e siècle nous fait voir la Mère de Dieu et l'archange Michel aux côtés du Christ trônant et au-dessous l'abbé Walter, le donateur (2). Notons encore que dans le codex lat. 23094 de Munich du xiii^e siècle, la litanie est enrichie par les images de la Vierge, d'un ange, des saints Pierre, Paul, Étienne, Laurent, de deux évêques et de deux femmes. Le décor en est donc la Grande Déisis avec l'ange et avec les portraits des donateurs (3).

Il s'ensuit qu'en Occident, on combine dans une même composition le thème de la Majestas Domini avec celui de la Déisis servant à illustrer la litanie des saints, et qu'on représente un ange à la place du Précurseur dans le thème de la Déisis. Ces compositions ainsi conçues pourraient être de provenance égyptienne.

(1) Ch. ROHAULT DE FLEURY, *La Messe*, Paris, 1883, Tome I, p. 195, pl. 87; Stephan BEISSEL, *Kunstschätze des Aachener Kaiserdomes, Werke der Goldschmiedekunst, Elfenbeinschnitzerei und Textilkunst*, M. Gladbach, 1904, pl. VI; Eckart VON SYDOW, *Die Entwicklung des figuralen Schmucks der christlichen Altar-Antependia und Relabula bis zum XIV. Jahrhundert*, Strasbourg, 1912, *Zur Kunstgeschichte des Auslandes*, cahier 97, p. 25-26; Edwin REDSLOB, *Deutsche Goldschmiedeplastik*, Munich, 1922, pl. 2.

(2) Georg SWARZENSKI, *Die Salzburger Malerei von den ersten Anfängen bis zur Blütezeit des romanischen Stils*, Leipzig, 1913, p. 102; *Tafelband*, Leipzig, 1908, pl. 84 et fig. 281.

(3) HASELOFF, *Eine thüringisch-sächsische Malerschule des 13. Jahrhunderts*, p. 22.

Dans les chapelles funéraires de Baouît et de Saqqara, on trouve le Christ parmi les symboles des évangélistes révélant le mystère de la Trinité ⁽¹⁾, la Vierge, souvent dans une attitude orante, les archanges et de nombreux saints. Ils sont tous nommés dans la litanie des saints inscrite sur les murs de ces chapelles. Qu'est-ce donc que ce décor, sinon l'illustration de la litanie en question? Les deux thèmes combinés, *Majestas Domini* et *Déisis*, se rencontrent dans les peintures égyptiennes du XII^e siècle qui ornent le mur est d'une chapelle au couvent de Saint-Antoine ⁽²⁾ et l'abside

(1) Celina OSIECZKOWSKA, *Essai sur l'Ecole polonaise de la peinture byzantine, Travaux de la Section d'Histoire de l'Art de la Société Polonaise des Amis des Sciences*, Wilno, tome II (sous presse).

(2) Porfirij USPENSKI, *Pulešeslvie po Egiptu i v monastyri sviatago Antonija Velikago i prepodobnago Pavla Thioejskago v 1850 godu*, Saint-Petersbourg, 1856, p. 200-201. Les symboles des évangélistes font le geste de la prière. Ils ont le corps des séraphins et la tête du lion, de l'ange, du bœuf et de l'aigle. Or, en Occident, ne sont pas rares les évangélistes ayant pour têtes celles des animaux symboliques; efr. Charles CAHIER, *Nouveaux Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature sur le moyen âge*, Paris, 1874; tome II, p. 108-113; E. Heinrich ZIMMERMANN, *Vorkarolingische Miniaturen, Denkmäler deutscher Kunst, III. Sektion, Malerei, I. Abteilung*, Berlin, 1916, Mapped II, pl. 154 c et pl. 155 a, Mapped IV, pl. 317 a; V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, planches, Paris, 1924, pl. III, pl. XXXIV; Hans TIETZE, *Die illuminierten Handschriften der Rossiana in Wien-Lainz, Beschreiben des Verzeichnis der illuminierten Hss. in Oesterreich*, Leipzig, 1911, tome V, fig. 83; SWARZENSKI, *Die Salzburger Malerei*, pl. L, fig. 153; G. Hector QUIGNON, *L'album de dessin et la langue de Vilard de Honnecourt, architecte picard du XIII^e siècle, Conférences des Rosati Picards, Tradition, art, littérature*, Amiens, 1910, p. 6; CLEMEN, *Die rom. Wandmalerei der Rheinlande*, Tafelband, pl. 60, Textband, fig. 440; CLEMEN, *Die got. Monumentalmalerei der Rheinlande*, Textband, p. 164, fig. 189; J. J. Marquet DE VASSELLOT, *Catalogue raisonné de la collection Martin Le Roy, fasc. 1, Orfèvrerie et émaillerie*, Paris, 1906, pl. I; Rohault DE FLEURY, *La messe*, V, pl. CD XXXI; CAHIER et MARTIN, *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature*, tome IV, pl. XVII, fig. 141; Adolf BERTRAM, *Hildesheims kostbarste Kunstschatze, eine Auswahl religiöser Kunstwerke in Sankt Bernwards Stadt*, M. Gladbach, 1913, pl. 21, 24, 26; Erwin PANOFSKY, *Die deutsche Plastik des elften bis dreizehnten Jahrhunderts*, München, 1924, I^e partie, pl. XI, fig. b, II^e partie, pl. 47; Jacob von FALKE, *Geschichte des deutschen Kunstgewerbes*, Berlin, 1888, pl. p. 100.

orientale de l'église du Couvent-Blanc près de Sohag (1). A Saint-Antoine, derrière la Vierge et saint Jean-Baptiste, se pressent vers Jésus les symboles des évangélistes qui font eux aussi le geste de la prière. Au Couvent-Blanc, l'abside réserve à l'adoration des fidèles le Christ trônant au milieu des bêtes apocalyptiques et des quatre bustes des évangélistes en médaillon. L'intrados de l'arc absidial laissait voir autrefois les bustes de la Vierge, du Précurseur et des quatre anges qui étaient dans les médaillons. Quant à la Déisis avec un archange, nous la retrouvons également en Égypte. Un anneau prophylactique, du v^e ou vi^e siècle, découvert à Achmim, est muni d'une plaquette, dont l'une des faces porte l'image de la Vierge orante et l'autre celle d'un archange de face ayant le globe dans la main gauche (2). Ce doit être l'archange Michel, pensent MM. Stuhlfauth et Wulff. Les images sont accompagnées des légendes suivantes (3) :

(1) UGO MONNERET DE VILLARD, *Les couvents près de Sohag (Deyr-et-Abiad et Deyr-et-Ahmar)*, Milan, 1926, tome II, fig. 201 et p. 133.

(2) R. FORRER, *Die frühchristlichen Atterthümer aus dem Gräberfeld von Achmin-Panopolis*, Strasbourg, 1893, p. 19-20, pl. XIII, fig. 6-6^e, STUHLFAUTH, *Die Enget*, p. 47, 179 ; Oscar WULFF, *Ein byzantinischer Ikonentypus in nordrussischer Nachbildung*, dans *Orient et Byzance*, V, Paris, 1932, II^e recueil Uspenskiij, I^e partie, p. 221.

(3) FORRER, *Die frühchr. Atterthümer aus dem Gr. von Achmin-P.*, p. 120 ; H. LECLERCQ, *Anges*, Dict. d'arch. chr. et de lit., tome I, col. 2129-2130, cf. col. 2085 : « Ἀρχάγγελε βοήθει τῷ δούλῳ σου ». Cette dernière formule paraît être d'une haute antiquité » ; cf. P. CAROLIDIS, *Anubis, Hermes, Michael, Ein Beitrag zur Geschichte des religiös-philosophischen Syncretismus im griechischen Orient*, Strasbourg, 1913, p. 3 : « Nun aber findet sich in dem Rande des erwähnten Medaillons, um das hundsköpfige Bild herum, die Inschrift Γαβριήλ ὁ ἔνδοξος, Μιχαήλ λαμπαδοῦχε, βοήθει... » ; A. SORLIN DORIGNY, *Phylactère alexandrin contre les épistaxis*, *Revue des études grecques*, Paris, 1891, tome IV, p. 288. Un phylactère alexandrin du III^e siècle porte la légende : « Μιχαήλ, Γαβριήλ, Ῥαφαήλ διαφύλαξον τὸν φοροῦντα » ; de ce phylactère M. Schlumberger rapproche quelques amulettes qui lui semblent « en majeure partie byzantines ». Gustave SCHLUMBERGER, *Amulettes byzantines anciennes destinées à combattre les maléfices et les matadics*, *Revue des études grecques*, Paris, 1892, tome V, p. 73-93.

ΑΓΙΑ ΜΑΡΙΑ ΒΟΗΘΙ ΔΟΥΛΑΕ

Sainte Marie, garde ta servante.

ΑΡΧΑΝΓΕΛΕ ΒΟΗΘΙ ΔΟΥΛΑΕ

Archange, garde ta servante.

Ce décor de l'anneau d'Achmim et les nombreuses compositions du même type des peintures coptes nous font supposer une origine égyptienne pour notre variante de la Déisis et nous permettent d'affirmer que celle-ci est une forme plastique des invocations litaniques des saints.

Il résulte de notre étude que dans la liturgie latine, on demande l'intercession des anges. Il en est ainsi en Égypte, soit dans la liturgie même, soit dans les formules magiques. D'autre part, en Occident aussi bien qu'en Égypte, on combine la Déisis avec la Majestas Domini et on figure la Déisis avec un archange.

Le VII^e concile œcuménique, qui s'est tenu à Nicée de Bithynie, après avoir examiné les textes scripturaires ou patristiques relatifs aux images, dans la session du 1^{er} octobre 787, a admis l'intercession de la Vierge, des anges et des saints (1). L'église universelle consacrait une tradition très ancienne et une pratique très répandue. L'intercession des anges ne joue-t-elle pas un rôle considérable chez les Israélites? (2). Chez les Syriens et chez les Byzantins, les anges intercèdent non seulement dans les prières litaniques du même genre que la litanie latine de tous les saints, mais encore dans les différentes prières litaniques de la messe (3).

(1) Joannes Dominicus MANSI, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, Florence, 1767, tome XIII, col. 132.

(2) Wilhelm LUEKEN, *Michael, Eine Darstellung und Vergleichung der jüdischen und der morgenländischen christlichen Tradition vom Erzengel Michael*, Göttingen, 1898, p. 88 : « Diese ursprünglich jüdische Lehre von der Intercession der Engel wurde das Mittel, um auf dem 2. nicänischen Concil (787) die Engelverehrung theologisch zu rechtfertigen ».

(3) Voyez Jacobus GOAR, *Ἐὐχολόγιον sive rituale Graecorum*, Paris, 1647, p. 53, 417, 443-444, 446 ; C. A. SWAINSON, *The greek liturgies chiefly from original authorities*, Londres, 1884, p. 224, 252, 290-298, 83 ; F. E. BRIGHTMAN, *Liturgies eastern and western*, Oxford, 1896, p. 494-458, 357-358 ; N. TH. KRASNOSELCEV, *Materialy dla*

Dans le rite byzantin la, litanie des saints, caractérisée par le recours à l'intercession de la Vierge et des puissances célestes, est récitée pendant les différents offices, tels que ceux des morts, du mariage, de la bénédiction de l'huile sainte et de la petite bénédiction de l'eau. Elle s'ajoute parfois à certaines oraisons du cycle des heures, ce que nous apprend, par exemple, l'eucologe à l'usage de la Grande-Église conservé à Paris, à la Bibliothèque Nationale, sous la cote Coislin grec 213 (1). Cet eucologe date de l'année 1027. Notre litanie est quelquefois à signaler dans le rite de la prothèse qui fait partie de la liturgie de saint Jean Chrysostome et dans la prière sur les diptyques des deux liturgies byzantines. La formule de la prière sur les diptyques qui contient la mention des anges se rencontre, entre autres, dans le manuscrit dit « Porphyre » du 1^{er} ou du 2^e siècle, conservé à la Bibliothèque Publique de Leningrad (2). Il est important de connaître comment la litanie des saints a pénétré dans la prière de la messe dite de l'intercession.

Dans les Églises d'Antioche et de Constantinople, la prière de l'intercession pour tous les besoins de l'Église vient, avec la lecture des diptyques, après l'épiclese, c'est-à-dire, l'invocation du Saint-Esprit sur les dons sacrés. Cette place lui est déjà réservée dans les Constitutions Apostoliques. Après le Concile d'Ephèse de 431, où fut examinée la croyance en la maternité divine de la Vierge, on a inséré dans cette prière une formule solennelle consacrée à la mémoire de la Mère de Dieu. Celle-ci se prononce à voix élevée et s'appelle pour cette raison l'ecphonèse. La lecture des noms inscrits sur les diptyques suit l'ecphonèse, Pendant que le diacre lit les noms, le prêtre dit la prière sur les diptyques. La liturgie syrienne de saint Jacques contenue dans le Codex Rossanensis en offre,

istorij činoposlédovanija litrugij svjatago Ioanna Zlatousta, Kazań, 1889, p. 11, 20, 85 ; DMITRIEVSKIJ, *Opisanie liturgičeskich rukopisej*, tome II, *εὐχολόγια*, passim. C'est M. Millet qui a eu l'amabilité de mettre dans nos mains l'ouvrage de Dmitrievskij et de nous engager à poursuivre nos recherches. Qu'il soit ici vivement remercié.

(1) DMITRIEVSKIJ, *Opisanie liturgičeskich rukopisej*, p. 993, 1004-1008.

(2) KRASNOSELCEV, *Svédénija o někotorych liturgičeskich rukopisjach*, p. 291.

approprié. L'examen des œuvres d'art rendra plus certaines nos observations.

Il existe toute une série d'œuvres d'art byzantines, dont le décor sert à illustrer la litanie grecque de tous les saints. A titre d'exemple, citons la staurothèque que possède le trésor de la cathédrale de Limbourg sur la Lahn ⁽¹⁾ et les triptyques en ivoire répartis respectivement entre les collections du Louvre, du Vatican ⁽²⁾ et du Palais de Venise à Rome ⁽³⁾. L'agiothyride du Louvre, c'est le célèbre triptyque Harbaville que M. Millet compare soit à notre mosaïque de Sainte-Sophie, soit à une œuvre d'art semblable. « Sur le panneau central, la Déisis paraît copiée d'après le tympan d'une « porte royale » et près de la tête du Christ, à l'exemple de Sainte-Sophie, deux médaillons d'ange garnissent le champ » ⁽⁴⁾

(1) Ernst Aus'm WEERTH, *Das Siegeskreuz der byzantinischen Kaiser Constantinus VII. Porphyrogenitus und Romanus II. und der Hirtenstab des Apostels Petrus, zwei Kunstdenkmäler byzantinischer und deutscher Arbeit des 10. Jhts in der Domkirche zu Limburg an der Lahn*, Bonn, 1866, pl. I-III, p. 5-14 ; DALTON, *Byzantine art and archaeology*, fig. 311, p. 522-524, bibliographie : p. 522, note 2 ; DIEHL, *Manuel d'art byzantin*, Paris, 1926, tome II, fig. 341, p. 690.

(2) Ant. Francisci GORI, *Thesaurus veterum diptychorum*, Florence, 1759, tome III, pl. XXIV, XXV ; Ch. DE LINAS, *Anciens ivoires sculptés, Les triptyques byzantins conservés au Musée Chrétien du Vatican et à la bibliothèque du couvent de la Minerve à Rome*, *Revue de l'art chrétien*, Lille, 1886, tome IV, pl. VI, p. 158 et suiv. ; Rodolfo KANZLER, *Gli avori dei musei profano e sacro della biblioteca vaticana*, Rome, 1903, pl. VII, VIII ; Emile MOLINIER, *Histoire générale des arts appliqués à l'industrie du Ve à la fin du XVIIIe siècle*, Paris, 1896, tome I, Ivoires, p. 115.

(3) GORI, *Thesaurus veterum diptychorum*, tome III, pl. XXVI et XXVII ; de LINAS, *Les triptyques byzantins*, p. 162-169 ; MOLINIER, *Ivoires*, p. 115 ; F. VOLBACH, G. SALLES et G. DUTHUIT, *L'art byzantin*, Paris, pl. 37, p. 49-50 et bibliographie.

(4) Gabriel MILLET, *L'art byzantin, Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours* publiée sous la direction d'André Michel, Paris, 1905, tome I, 1^e partie, p. 268 et fig. 145 ; Charles DE LINAS, *Anciens ivoires sculptés, Le triptyque byzantin de la collection Harbaville à Arras*, *Revue de l'art chrétien*, Lille, 1885, tome III, pl. I-II, p. 13-39 ; Gustave SCHLUMBERGER, *Mélanges d'archéologie byzantine*, Paris, 1895, p. 71 et suiv. ; MOLINIER, *Ivoires*, pl. IX, p. 100-101, 109-110 ; LAURENT, *L'art chrétien primitif*, tome II, pl. XLVIII. 2 ; DIEHL, *Manuel d'art byzantin*, tome II, fig. 323, p. 662-665.

L'image de la croix et les figures des saints constituent les éléments essentiels de la décoration de ces ivoires. Le choix des saints y est le même. Il ne peut provenir que d'une source commune. Quelle est cette source? Dans une inscription du triptyque conservé au Palais de Venise, on fait appel à la médiation des saints évêques : Ἀρχιερεῖς τρεῖς εἰς μεσιτείαν μίαν. Dans une autre inscription du même triptyque, le Christ en s'adressant aux apôtres leur ordonne de préserver un certain Constantin « de toutes sortes de maladies ». Remarquons que cette inscription touche de près aux formules magiques. Remarquons encore que certaines litanies byzantines commencent ainsi : Πρεσβείαις τῆς ὑπεραγίας Δεσποίνης ἡμῶν, Θεοτόκου καὶ ἀειπαρθένου Μαρίας. δυνάμει τοῦ τιμίου καὶ ζωοποιοῦ Σταυροῦ. προστασίαις τῶν παμμεγίστων ταξιαρχῶν Γαβριὴλ καὶ Μιχαήλ, τοῦ τιμίου καὶ ἐνδόξου προφήτου, προδρόμου καὶ βαπτιστοῦ... Ajoutons enfin que dans les litanies byzantines, on retrouve les saints sculptés sur nos ivoires. C'est donc dans une litanie byzantine qu'il faut chercher l'origine du décor de ces ivoires.

Le thème de la Grande Déisis avec les puissances célestes qui a servi à décorer les coupoles à Koutloumous ⁽¹⁾, à Dochiariou ⁽²⁾, à Iviron ⁽³⁾, au catholicon de Dionysiou ⁽⁴⁾ et à Saint-Nicolas de Lavra ⁽⁵⁾, n'est autre chose que l'illustration d'une litanie de ce genre. Les mosaïques de Saint-Luc en Phocide ⁽⁶⁾, datant du XI^e siècle, appartiennent à l'art provincial de la Grèce qui se rattache à l'art grec de l'Orient. On y trouve le thème de la Déisis représenté exceptionnellement trois fois : dans le sanctuaire, dans la coupole de la

(1) Gabriel MILLET, *Monuments de l'Athos, Monuments de l'art byzantin*, Paris, 1927, tome V, pl. 159 (1).

(2) *Ibidem*, pl. 221 (1).

(3) *Ibidem*, pl. 225.

(4) *Ibidem*, pl. 195 (1 et 3).

(5) *Ibidem*, pl. 256 (1).

(6) Robert Weir SCHULTZ and Sidney Howard BARNESLEY, *The monastery of saint Luke of Stiris*, Londres, 1901, p. 44, 65 et pl. 34 ; Charles DIEHL, *L'église et les mosaïques du couvent de Saint-Luc en Phocide, Choses et gens de Byzance*, Paris, 1926, p. 70-74, 104-105 ; N. POKROVSKIJ, *Stényja rospisi v drevnich chramach grečeskich i ruskich*, Moscou, 1890, p. 32-33.

grande nef et sur la voûte du narthex. Or, dans la liturgie de saint Jacques, on a recours à l'intercession de la Vierge et de saint Jean-Baptiste dans les prières suivantes : la petite ekténie chantée au début de la messe des catéchumènes (1), le *Σῶσον ὁ Θεός* de la litanie diaconale dite avant l'évangile vers la fin de la messe des catéchumènes (2), la prière litanique des fidèles prononcée au début de la messe des fidèles (3), l'ekténie catholique de l'offertoire (4), la prière sur les diptyques de l'anaphore (5), et la prière d'actions de grâces chantée après la communion (6) ; en tout six fois. Un rapprochement s'impose entre la liturgie de saint Jacques et les mosaïques de Saint-Luc. Notons encore deux autres faits. Dans les églises cappadociennes à colonnes (7) et dans les églises des Basiliens de l'Italie méridionale, la Déisis est le thème destiné à garnir l'abside principale du sanctuaire (8). Souvenons-nous, en outre, des paroles d'une des inscriptions gravées sur le triptyque du Palais de Venise qui représente la Grande Déisis :

« Le Christ enseignait et apportait la vie.

Voici, en effet, qu'il s'entretient avec sa Mère et le Précurseur,

et à ses disciples, qu'il paraît envoyer, il dit... »

Ces paroles prouvent que l'une des sources de la composition de la Déisis est le thème du Christ enseignant les apôtres. Ce dernier n'est que le développement du thème de la *Tradi-*

(1) BRIGHTMAN, *Liturgies eastern and western*, p. 35 ; SWAINSON, *Thee greek liturgies*, p. 224 et p. 225.

(2) BRIGHTMAN, *Liturgies eastern and western*, p. 37 ; SWAINSON, *The greek liturgies*, p. 230 et 231.

(3) BRIGHTMAN, *Liturgies eastern and western*, p. 39-40 ; SWAINSON, *The greek liturgies* p. 234 et 235.

(4) BRIGHTMAN, *Liturgies eastern and western*, p. 48 ; SWAINSON, *The greek liturgies*, p. 252.

(5) BRIGHTMAN, *Liturgies eastern and western*, p. 56-57.

(6) *Ibidem*, p. 66 ; SWAINSON, *The greek liturgies*, p. 321.

(7) DE JERPHANION, *Les églises rupestres de Cappadoce*, Texte, tome I, 1^e partie, p. 245.

(8) DIEHL, *L'art byzantin dans l'Italie méridionale*, p. 123-126, 130, 140, 147-148, 157 ; Emile BERTAUX, *L'art dans l'Italie méridionale de la fin de l'empire romain à la conquête de Charles d'Anjou*, Paris, 1904, p. 123, p. 130 note 2, p. 143-147.



BENEVENTO, S. SOFIA, TYMPAN DU PORTAIL,
VARIANTE DE LA DÉISIS AU DONATEUR ;

d'après A. Kingsley Porter, *Romanesque sculpture of the pilgrimage Roads*, t. III, pl. 253.

Phot. Chaumien.



MILAN, COLLECTION TRIVULZIO,
VARIANTE DE LA DÉISIS AUX DONATEURS ;
d'après A. GOLDSCHMIDT, *Die Elfenbeinskulpturen*, t. II, pl. II, 2.
Phot. Chaumien.

tio Legis que Baumstark assigne à l'art de la Syrie ⁽¹⁾ et d'où Strzygowski fait provenir le thème de la Déisis ⁽²⁾. Il est donc fort probable que le thème de la Déisis est né en Syrie. Mais il faut encore attendre avant que l'on arrive à une solution définitive de cette question qui, jusqu'à présent, n'est pas tout à fait claire, faute de documents. Nous n'y avons touché qu'en passant. Notre tâche est autre. Elle est plus facile. Nous nous sommes efforcée de montrer que la Grande Déisis avec les puissances célestes illustre la litanie grecque de tous les saints. La preuve en est faite, nous semble-t-il.

Nous prévoyons cependant une objection à notre thèse. Dans la Déisis byzantine, les anges ont généralement l'attitude des satellites de la Majesté Divine. Intercèdent-ils vraiment? Nous éloignerons tous les doutes possibles en puisant les exemples dans le riche héritage de l'art géorgien, une ramification de l'art byzantin.

Arrêtons-nous d'abord à une hypothèse de Stuhlfauth. Les historiens de l'art connaissent bien un feuillet du v^e ou du vi^e siècle du Musée Britannique de Londres avec un archange de face et l'inscription ⁽³⁾ :

+ ΔΕΧΟΥ ΗΙΑΡΟΝΤΑ
ΚΑΙ ΜΑΘΩΝ ΤΗΝ ΑΙΤΙΑΝ

Le savant allemand soutient que cette légende vise l'archange ⁽⁴⁾. Il traduit ainsi l'inscription « Nimm mich auf, wenn du auch meinen Sündenschuld kennst. »

(1) Anton BAUMSTARK, *Eine syrische « traditio legis » und ihre Parallelen*, *Oriens Christianus*, Rome, 1903, III^e année, p. 173-200.

(2) Joseph STRZYGOWSKI, *Die Miniaturen des serbischen Psalters*, Vienne, 1906, p. 98.

(3) MOLINIER, *Ivoires*, pl. V, fig. 1 ; VENTURI, *Storia dell'arte italiana*, tome I, fig. 396 ; O. M. DALTON, *Catalogue of the ivory carvings of the Christian era*, London, 1909, n^o 11, bibliographie ; DALTON, *Byzantine art and archaeology*, fig. 121, p. 200, bibliographie ; LAURENT, *L'art chrétien primitif*, tome II, pl. XLVII. 2 ; KAUFMANN, *Handbuch der christlichen Archäologie*, fig. 152 ; DIEHL, *Manuel d'art byzantin*, tome I, fig. 147 ; O. M. DALTON, *East christian art, A Survey of the Monuments*, Oxford, 1925, pl. XXXVI ; MOLÈ, *Historja sztuki starochrz. i wczesnobiz.*, fig. 227.

(4) STUHLFAUTH, *Die Engel*, p. 179-181, planche hors texte ;
BYZANTION. IX. — 5.

à notre connaissance, un exemple unique, car on y trouve après l'ecphonèse la litanie des saints comprenant la Vierge, les anges et les autres saints (1). Ainsi, on fait deux fois la commémoration de la Vierge. Dans la prière sur les diptyques, on évite d'habitude une répétition inutile, en se tenant à la formule de l'ecphonèse. C'est cette formule qui a dû introduire la litanie des saints, commandée souvent par le nom de la Vierge, dans la prière dite de l'intercession. La voie était préparée par l'explication du memento des morts par saint Augustin (2), saint Cyrille de Jérusalem (3) et saint Jean Chrysostome (4). Ces commentaires des pères ont certes beaucoup contribué au rapprochement de la commémoration des défunts à la litanie de tous les saints.

Une remarque sur l'invocation des saints pour obtenir leurs prières en faveur des vivants et des morts dans la liturgie de saint Jacques va nous permettre de passer de l'étude liturgique à l'étude archéologique. Les puissances célestes ouvrent la prière sur les diptyques en se plaçant entre la Vierge et saint Jean-Baptiste. En disparaissant, elles rapprochent la Vierge et le Précurseur. Or, dans la liturgie de saint Jacques, la sollicitation des saints se distingue par des qualités plastiques de nature à enflammer l'imagination d'un peintre ou d'un sculpteur. Il y est question des saints qui se tiennent debout devant le tribunal de Dieu. Le mot tribunal nous rappelle l'image du Christ trônant et éveille en nous l'idée du Jugement Dernier. Pourtant cette idée ne nous semble que secondaire. En lisant attentivement la traduction anglaise du texte syrien et du texte copte, nous nous sommes même demandé s'il fallait l'admettre (5). En tout cas, cette prière, qui a la valeur d'une image, peut servir d'argument, nous semble-t-il, en faveur de l'origine syrienne de la Déisis, thème que les Byzantins se sont probablement

(1) SWAINSON, *The greek liturgies*, p. 290-298 ; BRIGHTMAN, *Liturgies eastern and western*, p. L.

(2) MIGNE, *P. L.*, t. XXXV, col. 1847.

(3) MIGNE, *P. G.*, t. XXXIII, col. 1116.

(4) MIGNE, *P. G.*, t. LX, col. 170, ligne 19 et suiv. ; MIGNE, *P. G.*, t. LXII, col. 204.

(5) BRIGHTMAN, *Liturgies eastern and western*, p. 93 et 169.

Passons à présent aux faits. Deux exemples suffisent pour établir que depuis le VII^e siècle au moins, on invoque l'intercession des anges dans l'art géorgien, *eo ipso* dans l'art byzantin. Dans une église près de Tiflis, M. Brosset ⁽¹⁾ a relevé au-dessus des personnages agenouillés devant un ange les inscriptions suivantes du VII^e siècle :

« S. Gabriel archange, intercède pour Adarnasé Hypatos.
« S. Michel archange, (aie pitié de) Démétré. »

Sur des objets d'art géorgiens, dont plusieurs présentent la Grande Déisis, on fait appel à l'intercession des archanges ou à celle de l'un d'eux au moyen de l'image et de l'inscription qui l'accompagne. Voici un exemple de la fin du XI^e siècle. C'est une icône du monastère de Djoumati, consacré aux archanges, qui représente la Grande Déisis avec l'image de l'archange Michel, debout et de face, levant l'épée d'une main et tenant le fourreau de l'autre ⁽²⁾. L'archange appartient évidemment à la composition de la Déisis. On lui a donné des proportions plus grandes qu'aux autres saints, car c'est son intercession, avant toute autre, que le donateur implore dans une inscription : « O toi, Michel, archistratège des armées, daigne intercéder pour moi, Georges Gourieli (Lomkan), éristaw des éristaws et éristaw des Swanes, et pour notre épouse, la reine des reines, et pour notre fils » ⁽³⁾.

Si les archanges intercèdent dans la Déisis byzantine, rien ne s'oppose à ce que notre variante de la Déisis, c'est-à-dire la Déisis avec un ange, existe dans l'art byzantin. Une icône du X^e siècle nous en fournit un exemple. Elle est conservée dans le couvent Khopi, en Mingrélie, et représen-

Georg STUHLFAUTH, *Die altchristliche Elfenbeinplastik, Archäologische Studien zum christlichen Altertum und Mittelalter*, Freiburg i. B. und Leipzig, 1896, II^e cahier, p. 174-175, bibliographie.

(1) M. BROSSET, *Rapport sur un voyage archéologique dans la Géorgie et dans l'Arménie exécuté en 1847-1848*, Saint-Pétersbourg, 1850, p. 48-49 ; cf. DE JERPHANION, *Les églises rupestres de Cappadoce*, texte, tome I, 2^e partie, p. 400.

(2) KONDAKOV, *Histoire et monuments des émaux byzantins*, p. 357-358 ; N. KONDAKOV, *Opis' pamiatnikov drevnosti v nékotorych chramach i monastyriach Gruzij*, S.-Pétersbourg, 1890, p. 102 et fig. 48.

(3) KONDAKOV, *Histoire et monuments des émaux byzantins*, p. 358.

te la Mère de Dieu dans le type de la Déisis (1). Au-dessus de l'image de la Vierge, dans les coins de l'icône, on a fixé, soit au x^e, soit au xiii^e siècle, lors d'une restauration, des émaux grecs du x^e ou du xi^e siècle. Il y a sur l'un le Christ qui se tourne vers sa Mère, sur l'autre, les archanges, Michel et Gabriel, qui ont les mains recouvertes d'une étoffe. Legeste des anges est celui du respect. Il n'y a aucun obstacle à ce que les anges intercèdent eux aussi. Telle qu'elle est, la composition dérive de la Déisis avec les anges. On y trouve la Vierge dans l'attitude de la prière, le Christ et deux anges. La différence consiste en ceci : l'attention du spectateur se porte vers la Vierge, et non pas vers le Christ. L'artiste attire l'attention sur la Vierge en changeant l'ordre dans lequel les personnages sont placés d'habitude et en représentant la Vierge beaucoup plus grande que les autres personnages. C'est donc notre variante de la Déisis, mais au lieu d'un ange, on en figure deux. On peut rapprocher cette composition d'une peinture byzantine ornant l'intérieur d'une staurothèque (2). Celle-ci montre, entre les branches de la croix, le Christ, la Vierge suppliante, deux archanges et les apôtres, Pierre et Paul. Nous avons gardé pour la fin un exemple qui rend indiscutable notre thèse. Sur la bordure inférieure de la fameuse icône de Khakhouli, l'archange Michel tend les mains dans le geste de la prière vers le Christ assis dans un hémicycle étoilé (3). En face de l'archange se trouve la Vierge. Saint Georges et saint Démétrius complètent cette Déisis avec l'ange.

Tout ceci nous amène à constater que dans la liturgie syrienne et byzantine, on retrouve la litanie de tous les saints. L'illustration en est la Grande Déisis avec les puissances célestes (4). C'est le thème développé de la Déisis, thème qui

(1) KONDAKOV, *Opis' pamiatnikov dr. v. nêk. chr. i mon. Gruzij*, p. 82-85 et fig. 37 ; KONDAKOV, *Ikonografija Bogomateri*, tome II, p. 308, fig. 173.

(2) WILPERT, *Die römischen Mosaiken und Malereien*, tome II, p. 1146 et fig. 529.

(3) KONDAKOV, *Opis' pamiatnikov dr. v nêk. chr. i mon. Gruzij*, p. 7 et 12, fig. 4 et 5.

(4) La décoration de la baie sud du narthex de l'église Sainte-Parascève, à Dolhești-Mari, en Moldavie, exécutée au xv^e siècle,

s'est peut-être formé en Syrie. Les anges intercèdent et dans les textes liturgiques, et sur les œuvres d'art byzantines ; et notre variante de la Déisis se rencontre dans l'art byzantin.

En Occident, un rôle important est assigné aux litanies dans les cérémonies de l'investiture ⁽¹⁾, modelées souvent sur celles de la cour byzantine. Par exemple, le rite du couronnement de Charlemagne qui a servi de modèle aux rites du couronnement des empereurs et des rois occidentaux reproduit avec quelques modifications le rituel byzantin. La présence des anges distingue, en Occident, les litanies du sacre royal et sacerdotal. Sur le candidat prosterné, on récite la litanie abrégée de tous les saints, puis une autre appelée *Laudes* ⁽²⁾,

présente une illustration de l'office de la préparation des espèces, tel qu'il se déroule dans la prothèse d'après la liturgie de saint Jean Chrysostome. Or, aux prières des vivants et des morts correspondent la Déisis et les portraits des donateurs. Ceci prouve que la Déisis peut illustrer les prières qui se disent dans la prothèse, pendant l'offertoire de la messe. Observons qu'à Dolhești-Mari, nous ne sommes pas en présence de la Déisis, mais d'une variante de celle-ci, saint Nicolas ayant succédé à saint Jean-Baptiste. La place de cette variante de la Déisis dans le narthex et la présence des donateurs indiquent une filiation, il est vrai très lointaine, avec la mosaïque du narthex de Sainte-Sophie ; cf. ȘTEFĂNESCU, *L'évolution de la peinture religieuse en Bucovine et en Moldavie depuis les origines jusqu'au XIX^e siècle, Orient et Byzance*, VI, Paris, 1929, album, pl. I et pl. II. 2, texte, p. 10-11 ; nous profitons de cette occasion pour remercier M. Ștefănescu qui a eu la bonté de nous offrir tous ses précieux ouvrages.

(1) Reginald Maxwell WOOLLEY, B. D. *Coronation rites*, Cambridge, 1915, bibliographie très complète ; Eduard EICHMANN, *Königs- und Bischofsweihe, Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, Philos.-philol. und hist. Kl.*, Jahrgang, 1928, 6. Abhandlung, München, 1928 ; E. Bishop « a... fait remarquer que le Sacramentaire Gélasien... contient une rubrique qui indique qu'à une messe d'ordination le Kyrie avec la litanie est chanté après que le Pape a donné les noms de ceux qu'il veut ordonner. Or, cet élément du Gélasien est antérieur à saint Grégoire, et doit être considéré comme faisant partie du missel romain du VI^e siècle », *Dict. d'arch. chr. et de lit.*, Paris, 1928, tome VIII, 1^e partie, col. 913.

(2) « Les laudes sont une série d'acclamations, dans lesquelles on invoque le Christ, les anges et les saints pour la personne qui est l'objet de la cérémonie », L. DUCHESNE, *Le liber pontificalis, lexle,*

après que l'empereur prosterné à baisé le pied du Souverain Pontife (1). Nous citerons le début des Laudes d'après le texte de l'époque de Léon VI (795-816) (2).

Redemptor mundi, tu illum adjuva
Sancta Maria, » » »
Sancte Michahel, » » »
Sancte Gabrihel, » » »
Sancte Raphahel, » » »
Sancte Johannes, » » »
Sancte Petre, » » »
Sancte Paule, » » »

Voici un autre début des Laudes du ix^e siècle (3) :

Arnolpho Regi vita et victoria, Redemptor mundi,
tu illum adjuva!
Sancta Dei Genitrix, exaudi Christe!
Sancte Michael, » »
Sancte Gabriel, » »

Dans ces litanies, on invoque évidemment le saint auquel le candidat à une haute dignité vouait un culte particulier. Goldschmidt met en rapport avec le sacre impérial un ivoire sculpté de la collection Trivulzio à Milan, où il remarque une forte influence byzantine (pl. VI). Cet ivoire représente Otton II (?) baisant le pied du Sauveur assis sur le trône, et son fils soulevé par sa mère pour qu'il baise, lui aussi, le pied sacré. Le saint particulier de l'empereur, saint Maurice, et

introduction et commentaire, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, t. II, Paris, 1892, p. 37; F. CABROL, Charlemagne, Dict. d'arch. chr. et de lit., Paris, 1911, tome VIII, 2^e partie, col. 1898 et suiv; F. CABROL, Acclamations, Dict. d'arch. chr. et de lit., tome I, col. 240 et suiv; gestes de l'acclamation, col. 253: « Le second livre d'Esdras nous montre les Hébreux après une lecture, levant la main en criant: Amen et se prosternant pour adorer Dieu ».

(1) MIGNE, *P. L.*, 78, col. 1242-1243.

(2) DUCHESNE, *Le liber pontificalis*, p. 37.

(3) « *Litania ex vetusto Codice Corbejensi (quae circa annum 890 in usu fuisse videtur)* »; cf. JOHANN Christian Wilhelm Augusti, *Denkwuerdigkeiten aus der christlichen Archaeologie; mit bestaendiger Ruecksicht auf die gegenwaertigen Beduerfnisse der christlichen Kirche*, Leipzig, 1820, p. 265-266.

la sainte Vierge présentent au Christ la famille impériale. C'est une variante de la Déisis aux donateurs, qui s'explique soit par la litanie des saints, soit plutôt par les Laudes qui sont un genre particulier de la litanie des saints. Une autre variante de la Déisis au donateur se rattache aussi au rite du couronnement. Tout au début du couronnement, l'empereur déposait une offrande en or aux pieds du Souverain Pontife (1). Or, sur la façade de l'ancienne basilique de Saint-Pierre, le pape Grégoire IX, donateur de la mosaïque, s'agenouillait aux pieds du Christ et lui apportait une pièce d'or sur un coussin (2). La Vierge, saint Pierre et les symboles des évangélistes entouraient le Christ. C'est Grimaldi qui indiqua à quelle cérémonie les artistes avaient emprunté l'attitude du pape. Il est probable qu'une Déisis avec l'archange se rattache à la cérémonie du sacre : c'est celle qui figure sur le devant d'autel d'Aix-la-Chapelle que Bock (3) tient pour être le *vestmentum altaris* ayant servi pour la cérémonie du couronnement ; et il rappelle à ce sujet que la Vierge était la patronne de la chapelle palatine et l'archange Michel le protecteur de l'empire germanique dès l'époque de Charlemagne (4). Nous les avons vus venir l'un après l'autre dans les litanies dites à l'intention de l'empereur couronné. Ce serait là la raison qui aurait arrêté le choix du sujet sculpté sur la plaque en or d'Aix-la-Chapelle.

Ainsi, en Occident, la litanie abrégée de tous les saints et les Laudes avec les archanges prennent place dans la cérémonie du sacre impérial. Ces litanies et certaines attitudes de l'empereur pendant la cérémonie en question ont servi

(1) MIGNE, *P. L.*, 78, col. 1238-1239.

(2) WILPERT, *Die römischen Mosaiken und Malereien*, tome II, p. 375.

(3) Franz BOCK, *Die Kleinodien des hlg. römischen Reiches deutscher Nation nebst den Kroninsignien Böhmens, Ungarns und der Lombardei*, Vienne, 1864, Anhang, p. 37-38 ; Franz BOCK, *Karl's des Grossen Pfalzkapelle und ihre Kunstschatze*, Aix-la-Chapelle, 1866, p. 52.

(4) MARANGONI, *Grandezze dell'Archangelo S. Michele* p. 153, 165, 169 ; STUHLFAUTH, *Die Engel*, p. 182 ; Olga ROJDESTVENSKIJ, *Le culte de saint Michel et le Moyen Age latin*, Paris, 1922, p. 29-40 ; bibliographie très complète.

parfois de source d'inspiration pour l'artiste composant la Déisis au donateur ou la Déisis avec un archange.

L'étude des cérémonies religieuses de Byzance ne démentira pas cette conclusion. A Byzance, entre le VII^e et le XI^e siècle, pendant la cérémonie de l'investiture, le candidat baisait les pieds et les genoux de l'empereur (1). L'investiture des Césars se rapproche beaucoup du couronnement de l'empereur (2). La partie religieuse du couronnement comprend le prosternement devant le *basileus* qui, grâce à la sanction divine, devient le remplaçant de Dieu sur la terre.

Mais ce qui nous intéresse surtout, ce sont les prières et les acclamations liturgiques, les Laudes, prononcées en faveur de l'empereur lors du couronnement (3). Dans un passage rapporté par le *Livre des Cérémonies* de Constantin Porphyrogénète, on apprend que c'est par l'intervention de la Vierge que Dieu couronne le *basileus* (4). A l'époque de notre mosaïque, le rite du couronnement byzantin comprend une litanie diaconale (5). Or, on ajoute souvent à la litanie diaconale la litanie de tous les saints. On devait donc réciter cette dernière litanie pendant la cérémonie du sacre. L'examen des œuvres d'art ne laisse aucun doute à ce sujet. Mais avant d'aborder cette question, arrêtons-nous un instant sur la cérémonie du mariage.

Un trait de la cérémonie du mariage nous fait penser au sacre impérial que l'on célébrait quelquefois le même jour. De fait, l'acte important du mariage est l'imposition des couronnes, geste que l'on compare dans les prières au couronnement des martyrs par le Christ. Les couronnes (*στέ-*

(1) Jean EBERSOLT, *Mélanges d'histoire et d'archéologie byzantines*, *Revue de l'histoire des religions*, Paris, 1917, tome 76, p. 70 ; Jean EBERSOLT, *Le Grand Palais de Constantinople et le Livre des Cérémonies*, Paris, 1910, p. 43 et 88.

(2) EBERSOLT, *Mélanges d'histoire et d'archéologie byzantines*, p. 75.

(3) Georg OSTROGORSKY et Ernst STEIN, *Die Krönungsordnungen des Zeremonienbuches ; chronologische und verfassungsgeschichtliche Bemerkungen*, *Byzantion*, tome VII, Bruxelles, 1932, p. 192.

(4) Constantinus PORPHYROGENITUS, *De cerimoniis aulae byzantinae*, Bonnae, 1829, volume I, p. 283.

(5) T. E. BRIGHTMAN, *Byzantine imperial coronations*, *The journal of theological studies*, Londres, 1901, tome II, p. 380 et p. 376 note 4.

φανοι) des époux doivent, à l'exemple des couronnes des martyrs, s'orner de vertus : Ὁ Θεός, ὁ δόξη καὶ τιμῇ στεφανώσας τοὺς ἁγίους μάρτυρας, αὐτὸς δώρησαι τοὺς δούλους σου τόνδε καὶ τήνδε στέφανον εἰρήνης, στέφανον ἀγαλλιᾶσεως, στέφανον δόξης καὶ τιμῆς εἰς αἴνεσιν σου καὶ δόξαν τοῦ Πατρὸς καὶ τοῦ Υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου Πνεύματος... On demande encore au Christ de couronner lui-même les époux et de remplir leur maison d'abondance : Χριστὸς στεφανοῖ (1) ... ἔμπλησον τὸν οἶκον αὐτῶν ἀπὸ παντὸς ἀγαθοῦ· σίτου, οἴνου καὶ ἐλαίου καὶ πάσης ἀγαθοσύνης πρεσβείαις τῆς ἁγίας Θεοτόκου καὶ τῶν ἁγίων καὶ ἐνδόξων πανευφήμων ἀποστόλων καὶ πάντων τῶν ἁγίων σου (2). La litanie abrégée des saints qui termine cette prière termine aussi la litanie diaconale dite au début de la cérémonie.

Il y a une série d'œuvres d'art dont le décor se rattache à la cérémonie du mariage et à celle de l'investiture. Ce décor, c'est la Grande Déisis inspirée par les litanies dites lors de ces cérémonies. Les œuvres d'art en question sont : le triptyque en ivoire du Palais de Venise, l'œuvre précédemment citée, un diadème de femme trouvé à Kiev, une miniature appartenant au livre de prières de Gertrude, la couronne hongroise dite de saint Étienne, l'icône de la Vierge de Khakhoulï et enfin l'ivoire de Léon VI conservé au Musée Frédéric de Berlin. Nous les passerons en revue en commençant par le triptyque.

L'ivoire de Rome porte des inscriptions dont certaines phrases nous rappellent les prières récitées pendant le mariage. Citons-les :

καὶ μάρτυς ἐστὶ γήν — ὑποκλίνειν στέφει

« Voici devant nous le groupe des quatre martyrs
de quatre vertus ils ornent la couronne »

« Le Christ.....

...à ses disciples, qu'il paraît envoyer, il dit :

« Préservez Constantin de toutes sortes de maladies ».

Quant à moi, devant lui je verserai toutes les cornes
(d'abondance). »

Nous nous demandons s'il ne faut pas voir dans cet ivoire un

(1) DMITRIËVSKIÏ, *Opisanie liturgičeskich rukopisej*, tome II, p. 41.

(2) *Ibidem*, p. 30 : *Εὐχολόγιον* n° 958 de Sinaï, du x^e siècle, représentant l'usage de Sainte-Sophie de Constantinople.

objet d'art destiné à rappeler la cérémonie du mariage du personnage nommé Constantin. C'était un usage des Romains et des Byzantins de célébrer les événements importants de la vie, tels que le mariage, l'entrée du consul en fonctions, en sculptant des ivoires. Le diptyque des Symmaques et des Nicomaches, attribué successivement au III^e, au IV^e et au V^e siècle, commémore l'union de deux familles romaines (1). Le musée de Cluny et le musée de South Kensington se partagent les feuillets de ce diptyque. Sur le feuillet de Paris, l'allégorie de l'hyménée renverse et joint deux torches devant un autel où brûle le feu du sacrifice ; sur le feuillet de Londres, quelque prêtresse sans doute se tient devant un autel allumé et jette une poudre dans un petit récipient. Ce décor est donc inspiré par le culte païen du mariage. L'hyménée byzantin, *στεφάνωμα*, « a pour symbole principal la couronne nuptiale posée sur la tête des époux » (2). Or, sur maints ivoires, le Christ met la couronne sur la tête du couple impérial. Dans ces ivoires, les artistes traduisent en sculpture le geste caractéristique de la cérémonie religieuse du mariage ou du couronnement (3). Dans notre agiothyride, ce n'est pas au geste, mais à la prière que l'artiste donne une forme plastique. Cette prière, c'est la litanie des saints appartenant au rite du mariage.

Remarquons que le décor habituel de la couronne nuptiale est la Déisis. C'est la raison pour laquelle Kondakov prend un diadème, du XI^e ou du XII^e siècle, trouvé à Kiev, pour la parure sacrée d'une mariée (4). Les arceaux de ce diadème représentent le Christ bénissant, la Vierge, le Précurseur, Michel,

(1) Richard DELBRÜCK, *Die Consulardiptychen und verwandte Denkmäler*, Berlin, 1929, n° 54 ; VENTURI, *Storia dell'arte italiana* tome I, fig. 354, 355.

(2) Jean EBERSOLT, *Mélanges d'histoire et d'archéologie byzantines*, *Revue de l'histoire des religions*, Paris, 1917, tome 76, p. 30, cf. KAUFMANN, *Handbuch der christlichen Archäologie*, p. 420-422.

(3) DU CANGE, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Paris, 1850, tome VII, Dissertatio, 164, « Sic porro etiam in tabellis depingi solitos augustos Byzantinos testatur Joannes Euchaïtarum metropolitana, carmine : εἰς στεφανωθέντας ὑπὸ Χριστοῦ :

Ὁὐ χεῖρ κραταιὰ τοῦς κραταιοῦς δεσπότας,
*Ἔστειπε Χριστὸς, καὶ παρέσχε τὸ κράτος.

(4) N. KONDAKOV, *Russkie Klady, izsledovanie drevnostej velikokniažeskago perioda*, Saint-Pétersbourg, 1896, p. 146 et pl. VIII.

Gabriel, Pierre et Paul. A leur tour, les plaquettes latérales montrent une tête de femme couronnée. Kondakov considère que « la particularité la plus importante de la composition consiste en ce que les archanges tiennent d'une main une sphère et pressent l'autre sur la poitrine, en signe de prière » (1). Ce geste de l'intercession s'explique par la présence des anges dans la litanie que l'on a illustrée sur le diadème. Cependant, celui-ci pouvait servir à désigner le rang social de la princesse qui le portait (2). Dans ce cas, ce décor découlerait de la litanie des saints dite pendant la cérémonie du couronnement.

Une miniature du livre de prières de la princesse polonaise Gertrude, œuvre du XI^e siècle, pose le même problème. Son décor provient-il de la cérémonie du mariage ou de celle du sacre? La miniature présente le Christ mettant la couronne sur la tête du couple princier, Pierre Jaropolk et Hélène, qu'amènent vers le Christ leurs patrons, en faisant le geste de la prière (pl. VII). Les puissances célestes portent le trône du Christ que survolent les symboles des évangélistes. L'union de la Majestas Domini avec la Déisis est un trait copte ou latin qui étonne dans une image byzantine. Kondakov nous en a donné l'explication. Il se demande, en effet, si le livre de prières d'une fille du roi polonais, Boleslas I^{er} ou Mieczi-las III, n'aurait pas été exécuté en Pologne (3).

C'est en signe d'investiture, d'après Kondakov, que la couronne de César a été envoyée à Geyza, roi de Hongrie, par l'empereur Michel Ducas (4). Elle servait donc à approuver et à célébrer l'avènement au trône de Geyza. La composition dont elle s'orne doit être regardée comme une Grande Déisis aux donateurs. Cette dernière contient, en effet, le Christ trônant, les apôtres, ajoutés peut-être plus tard, les

(1) N. KONDAKOV, *Histoire et monuments des émaux byzantins*, Francfort sur Mein, 1892, p. 367 et pl. XXVIII.

(2) *Ibidem*, p. 366.

(3) N. P. KONDAKOV, *Izobraženija ruskoj knjažeskoj semij v miniatjurach XI vėka*, Saint-Pétersbourg, 1906, p. 10.

(4) KONDAKOV, *Histoire et monuments des émaux byzantins*, p. 225, fig. 71; BOCK, *Die Kleinodien des hlg.römischen Reiches*, p. 76-83, pl. XVI, fig. a-f sur la page 77, fig. a-b sur la page 80; MOLINIER, *L'orfèvrerie religieuse et civile*, p. 54-55.

archanges Gabriel et Michel qui font le geste de la prière, les saints Georges, Démétrius, Côme, Damien et les portraits de Michel Ducas, de Constantin Porphyrogénète et de Geyza.

L'icône de Khakhouli, du XI^e ou du XII^e siècle, se rattache aux cérémonies du mariage ou du sacre. Fermée, elle ne montre que le Christ couronnant l'empereur Michel Ducas (1071-78) et sa femme Marie, princesse géorgienne. C'est ce que nous apprend le Christ lui-même, par cette inscription : *στέφω Μιχαήλ σὸν Μαριὰμ χερσὶ μου* (1). Ouverte, elle fait voir, sur la bordure inférieure, la Vierge portant la couronne vers le Pantocrator (2), que l'archange Michel prie pour l'empereur(3). Aux prières de la Vierge et de l'archange, saint Georges et saint Démétrius ajoutent les leurs. Le caractère liturgique de cette composition est incontestable.

La Grande Déisis orne également l'ivoire de Léon VI (4). Sur l'une des larges faces de cet ivoire, le Christ apparaît entre les princes des apôtres ; sur l'autre, la Vierge, assistée de l'archange Gabriel, couronne l'empereur Léon VI. L'archange qui l'accompagne est bien l'archange Gabriel, car on lit nettement son nom sur le chapiteau de la colonne voisine. Sur les faces étroites, les saints anargyres, Côme et Damien, intercèdent en faveur de l'empereur. Représenter les saints, c'est leur demander de prier pour nous. De fait, sur le revers d'un sou d'or, où la Vierge couronne l'empereur Jean I Tzimiscès (969-976), il est écrit : *Θεοτος βοηθ' Ιω δεσ* (5).

(1) KONDAKOV, *Opis' pamjatnikov dr. v. nêk. chr. i mon. Gruzij*, p. 7.

(2) *Ibidem*, p. 12, n° 45 et fig. 5 ; KONDAKOV, *Ikonografija Bogomateri*, tome II, p. 307 et fig. 172.

(3) KONDAKOV, *Opis' pamjatnikov dr. v nêk. chr. i mon. Gruzij*, p. 12, n° 44 et fig. 4.

(4) W. F. VOLBACH, *Die Elfenbeinbildwerke, Die Bildwerke des deutschen Museums*, Berlin und Leipzig, 1923, pl. 7, fig. 2006 ; DIEHL, *Manuel d'art byzantin*, tome II, fig. 321.

(5) J. SABATIER, *Description générale des monnaies byzantines frappées sous les empereurs d'Orient depuis Arcadius jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II*, Paris et Londres, 1862, tome II, pl. XLVII, fig. 17 et p. 141 ; *Monnaies byzantines et d'autres pays contemporaines à l'époque byzantine*, pl. XLV, n° 1917.

Sur quelques autres monnaies byzantines, la Vierge est remplacée par le patron de l'empereur. Par exemple, c'est saint Alexandre qui couronne l'empereur Alexandre (912-913) (1), et c'est l'archange Michel qui couronne l'empereur Isaac II Ange (1185-1195) (2). L'archange Michel accompagne l'empereur Michel VI (1056-1057) couronné par la main divine (3). Par conséquent, la Vierge est la protectrice de Léon VI et lui apporte son aide. Mais quel rôle joue l'archange Gabriel représenté de face ?

Nous savons que les deux premiers empereurs de la dynastie macédonienne avaient voué un culte aux archanges Michel et Gabriel, et particulièrement à l'archange Gabriel (4). N'ont-ils pas cherché le soutien de Gabriel contre la vengeance de Michel, protecteur de l'empereur Michel III ? Souvenons-nous encore de la bague copte avec l'image de la Vierge et celle d'un archange. Sur l'ivoire de Berlin, l'archange Gabriel figure donc en tant que protecteur de Léon VI.

Notre bague copte est à rapprocher d'une bague byzantine du VI^e siècle où l'on invoque les saints anargyres en ces termes : *Ἅγιοι Κοσμά και Δαμηανε βοηθοι* (5). Schlumberger croit que c'est pour aider un certain *Τρόφων* que l'on faisait appel aux saints anargyres. C'est dans le même but : la protection de l'empereur par les prières des saints médecins, que visent les images de Côme et de Damien sur notre ivoire, qui formait

(1) Warwick WROTH, *Catalogue of the imperial byzantine coins in the British Museum*, Londres, 1908, tome II, pl. III. 1 et p.450.

(2) *Monnaies byzantines et d'autres pays contemporaines à l'époque byzantine*, pl. LIII.

(3) SABATIER, *Description générale des monnaies byzantines*, tome II, pl. XLIX, 16 et p. 161. Le geste de la main couronnant un personnage est expliqué par l'inscription suivante : *MANUS ENI MEA AUXILIABITUR EI*, qui se trouve entre le roi Guillaume et le Christ sur le pilier du chœur de gauche dans la basilique de Palerme ; cf. *Clausse, Basiliques et mosaïques*, tome II, p. 9.

(4) Theophanes Continuatus, *Bonnae*, 1838, p. 325, p. 271 ; MIGNÉ, *P. G.*, 109, col. 288, 336, 341 ; Henri OMONT, *Miniatures des plus anciens manuscrits grecs de la Bibliothèque Nationale du VI^e ou XIV^e siècle*, 2^e édition, Paris, 1929, pl. XIX et p. 13.

(5) *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, Paris, 1882, p. 135-136.

jadis la partie supérieure d'un croix exécutée en l'honneur du couronnement de Léon VI.

Le décor de cette croix est tiré d'une litanie telle que celle-ci : *εὐχαῖς καὶ πρεσβείαις τῆς παναγίας ἀχράντου Δεσποίνης ἡμῶν Θεοτόκου, τῶν τιμίων καὶ ἐνδόξων δυνάμεων ἀσωμάτων, τῶν ἁγίων καὶ πανευφήμων ἀποστόλων καὶ τῶν ἁγίων καὶ θαυματουργῶν ἀναργύρων Κοσμά καὶ Δαμιανοῦ, ... καὶ πάντων σου τῶν ἁγίων* (1). Ce décor provenant d'une litanie des saints est donc la Grande Déisis. Il est à retenir que dans celle-ci sont réunis la Vierge, l'archange Gabriel et l'empereur Léon VI, ce qui nous fait penser à la mosaïque de la porte royale de Sainte-Sophie de Constantinople, ainsi qu'à notre variante de la Déisis au fondateur.

Il résulte de ce qui précède qu'à Byzance on prononçait la litanie des saints pendant les cérémonies du mariage et du couronnement. C'est elle qui a servi souvent de décor aux objets destinés à commémorer le mariage ou le sacre. Le thème iconographique de ce décor est la grande Déisis. Quelquefois aussi, c'est notre variante de la Déisis, mais développée. Les gestes caractéristiques du cérémonial ont inspiré les artistes, mais nous ne connaissons aucun exemple byzantin qui ait reproduit l'attitude prosternée figurant sur les œuvres d'art qui célèbrent le couronnement.

La Déisis avec l'ange provient de la litanie des saints et exprime l'idée de l'intercession de la Vierge, d'une part, et d'un ange, de l'autre. Si l'ange est l'archange Gabriel, il est naturel de s'attendre à ce que le dogme de l'incarnation se joigne à la prière de l'intercession. En fait, il existe une composition qui unit ce dogme à cette prière. C'est la mosaïque décorant le tympan de la porte royale à Sainte-Sophie de Constantinople. La liturgie ici encore devance l'archéologie.

Dans la prière dite de l'intercession, dans la liturgie de saint Marc et dans celle de saint Jacques, on ajoute à la formule de l'ecphonèse la salutation angélique que l'on place avant

(1) DMITRIEVSKIĬ, *Opisanie liturgiĭeskich rukopisej*, tome II, p. 186-187; *Εὐχολόγιον* de Lavra, n° 189, du XIII^e siècle.

celle-là. Dans quelques manuscrits, comme le rotulus Messanensis, le codex Rossanensis et le rotulus Vaticanus, on commémore la voix angélique qui a apporté le message à la Vierge :

*Μνήσθητι, Κύριε, τῆς ἀρχαγγελικῆς φωνῆς τῆς λεγούσης
χαῖρε, κεχαριτωμένη, ὁ Κύριος μετὰ σου... (1)*

*Μνήσθητι, Κύριε, τῆς ἀρχαγγελικῆς φωνῆς ἐπιλεγούσης.
Ὁ ἱερεὺς · χαῖρε κεχαριτωμένη, Μαρία, ὁ Κύριος μετὰ σου... (2)*

Le rotulus Messanensis que possède la Bibliothèque de l'Université est du x^e ou xi^e siècle et présente l'usage liturgique du monastère de Pharan, au Sinaï (3). Le codex Rossanensis du xi^e siècle, conservé sous le n^o 1970 à la Bibliothèque Vaticane, appartient probablement à Jérusalem (4). Quant au rotulus Vaticanus, grec 2281, il contient la liturgie d'Alexandrie qui trahit l'influence de la liturgie de saint Jacques et de celle de Constantinople (5). Il date de l'an 1207 (6). La commémoration de la voix angélique que l'on trouve dans ces trois manuscrits pouvait être soit supprimée, comme le pense Swainson (7), soit ajoutée à la Salutation Angélique, comme le suppose Krasnoselcev (8). C'est à la liturgie d'Alexandrie que revient l'introduction de la Salutation Angélique dans la prière dite de l'intercession. L'hypothèse de Swainson indique par quelle voie la Salutation Angélique y a pénétré. Dans ce cas, il serait dans l'usage alexandrin de mentionner la voix apportant le message à la Vierge. Cependant, les manuscrits qui renferment la mention de la voix angélique se prononcent plutôt en faveur de la Syrie. C'est alors Krasnoselcev qui aurait raison.

Les liturgies de saint Basile et de saint Jean Chrysostome n'offrent pas la commémoration de la voix angélique. Mais

(1) SWAINSON, *The greek liturgies*, p. 290, 289.

(2) *Ibidem*, p. 40.

(3) BRIGHTMAN, *Liturgies eastern and western*, p. XLIX.

(4) *Ibidem*, p. L.

(5) *Ibidem*, p. LXIV.

(6) SWAINSON, *The greek liturgies*, p. XX.

(7) *Ibidem*, p. XXXVII.

(8) KRASNOSELCEV, *Svédénija o nêk. lit. ruk. Vatikanskoj Biblioteki*, p. 235-236.

on y place parfois la Salutation Angélique après l'ecphonèse (1) en introduisant l'idée de l'incarnation dans la prière sur les diptyques. Les manuscrits qui contiennent les deux liturgies byzantines, dont la prière dite de l'intercession contient la Salutation Angélique, vont du x^e au xvi^e siècle. Tout d'abord, ils nous permettent de constater que le fait qui nous préoccupe n'était pas inconnu dans l'usage liturgique byzantin en général et en particulier dans celui de Sainte-Sophie, au moins au x^e ou au xi^e siècle. M. Krasnoselcev place le manuscrit du x^e ou du xi^e siècle, n^o 474, de la Collection Sevastianov au-dessus du fameux manuscrit Barberini, en ce qui concerne la connaissance de l'ancienne liturgie byzantine que ce manuscrit peut nous procurer (2). Or, la liturgie de saint Basile de ce manuscrit comprend la Salutation Angélique dans la prière dite de l'intercession (3). Le même texte de la liturgie de saint Basile se retrouve dans le manuscrit du xi^e siècle, n^o 959, de la Bibliothèque du Sinaï (4), retraçant l'usage liturgique de Sainte-Sophie de Constantinople (5). Ajoutons à ces remarques que dans le commentaire de la liturgie byzantine attribué à saint Germain, patriarche de Constantinople, les interpolateurs du xi^e ou du xii^e siècle font prononcer la Salutation Angélique après l'ecphonèse : Ἐξαιρέτως τῆς παναγίας ἀχράντου. Χρηὴ ἡμᾶς τὴν κυρίαν τοῦ παντός ἐπαινεῖν, καὶ τὸ χαῖρε τοῦ ἀγγέλου ἐκφωνεῖν (6). Les manuscrits que nous avons étudiés nous permettent ensuite de supposer que c'est surtout la liturgie de saint Basile qui a dû subir l'influence de la liturgie de saint Marc ou de celle de saint Jacques, car on ne trouve la Salutation Angélique dans la prière dite de l'intercession que dans les

(1) DMITRIEVSKIJ, *Opisanie liturgiĭeskich rukopisej*, tome II, p. 149 ; Goar, *Eὐχολόγιον*, p. 178 ; rouleau n^o 409A du fonds grec de la Bibliothèque Nationale de Paris renfermant la liturgie de saint Jean Chrysostome du xiii^e siècle.

(2) KRASNOSELCEV, *Spédénija o nek. lit. ruk. Vatikanskoj Bibl.*, p. 15.

(3) *Ibidem*, p. 235.

(4) DMITRIEVSKIJ, *Opisanie liturgiĭeskich rukopisej*, tome II, p. 42.

(5) *Ibidem*, p. V.

(6) MIGNE, *P. G.*, 98, col. 437.

trois liturgies de saint Jean Chrysostome sur les neuf liturgies de saint Basile.

En dehors du rite de la messe, on vénère l'incarnation du Sauveur et par ce fait la Vierge, en récitant la Salutation Angélique dans une prière de la petite bénédiction de l'eau où l'on prie en même temps les saints d'intercéder pour nous : Ἡ τὸ χαῖρε δι' ἀγγέλου· ἐνωμένως δὲ τούτοις λέγομεν καὶ ἕτερα ὁμοια εἰς ἁγίους διαφόρους, ἤγουν τῶν ἀσωμάτων, τοῦ Προδρομοῦ, τῶν ἀποστόλων, τῶν μαρτύρων, τῶν ὁσίων, τῶν ἱεραρχῶν, τῶν ἀναργύρων καὶ ἐτέρων, ὧν ἂν βούλοιτό τις... (1). Cette prière est une litanie de tous les saints où l'invocation de la Vierge est remplacée par une suite de louanges à son adresse, dont quelques-unes commencent par le « χαῖρε » de l'ange. Elle se rapproche quelque peu du sermon de Léon VI sur l'Annonciation (2), qui nous fait penser encore à l'invocation particulière de la Vierge dans la messe que nous venons d'étudier.

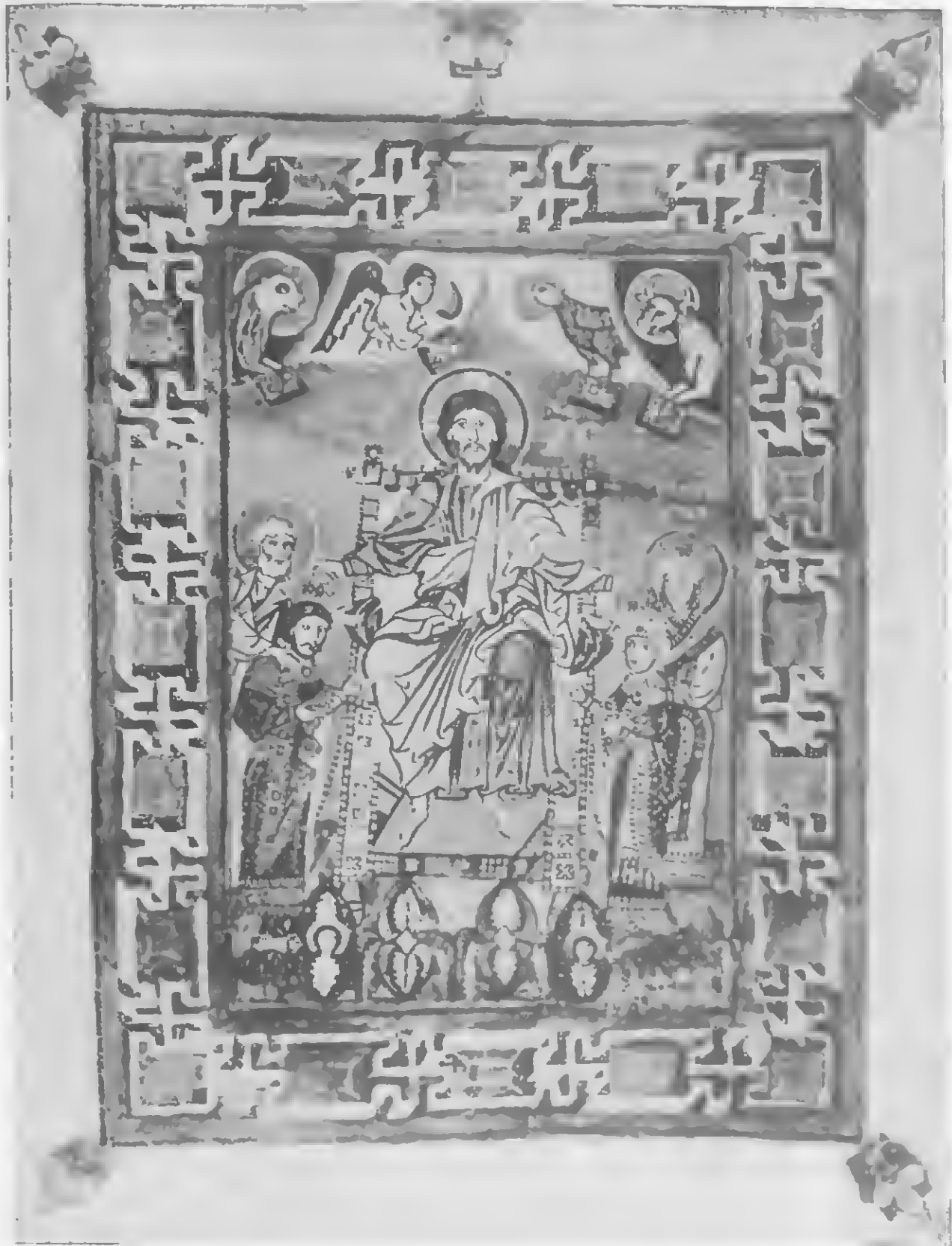
En effet, le sermon de Léon VI sur l'Annonciation est un morceau littéraire fait sur le thème de la Salutation Angélique, d'une part, et une sorte de litanie consacrée à la Vierge, de l'autre. Dans une apostrophe à celle-ci, Léon VI, lui-même, nous dit : σοι νῦν οἶα Βασιλίδι λειτουργοῦμεν, καὶ τῷ προσώπῳ σου λιτανεύομεν... (3). De fait, il loue la Vierge dans une suite d'invocations, en prononçant lui-même les invocations ou en les plaçant dans la bouche de l'archange Gabriel. Une série d'invocations commence par le mot χαῖρε (4). Comme dans les litanies, dans son sermon, Léon VI commémore la Vierge pour implorer sa protection. Il termine, en effet, son sermon, en constatant que tout ce qu'il possède, et sa langue et son royaume, lui a été donné par la sollicitude de la Vierge. Il restitue donc à la Vierge ce qui lui appartient et lui demande de le protéger ainsi que son peuple, ici-bas et là-haut : ἀλλὰ νῦν μὲν διεξάγοις ἐμέ τε τὸν νέον ποιμένα, καὶ τὸ ποίμνιον πάσης ἐπιβουλῆς

(1) DMITRIEVSKIJ, *Opisanie liturgiĭeskich rukopisej*, tome II, p. 375 ; GOAR, *Eὐχολόγιον*, p. 442-444.

(2) MIGNE, *P. G.*, 107, col. 21-28.

(3) *Ibidem*, col. 25.

(4) *Ibidem*, col. 24-25.



CIVIDALE, ARCHIVES ROYALES, CODEX GERTRUDIANUS, Fol. 10^v,
VARIANTE DE LA DÉISIS AUX DONATEURS ;
d'après N. KONDAKOV. *Izobraženia russkoj kniažeskoj semji v miniatjurach*
XI vĕka, pl. IV.

Phot. Chaumien.



ESTELLA, (NAVARRA), SAN MIGUEL, TYMPAN DU PORTAIL NORD,
MAJESTAS DOMINI ET ANNONCIATION ;

d'après A. Kingsley Porter, *Romanesque sculpture of the pilgrimage Roads*, t. VI, pl. 777.

Phot. Chaumien.

ἀνωτέρους· ἄγοις δὲ καὶ πρὸς τὰς ἐκεῖθεν τῆς ἀπαθείας μονὰς ἐντεῦθεν ἀποχωρήσαντας, ἵνα σου κάκει τῆς προστασίας ἀπολάβωμεν... (1).

Ainsi, dans le sermon de Léon VI sur l'Annonciation, le dogme de l'incarnation se joint à la prière de l'intercession.

Le même dogme et la même prière se retrouvent dans la mosaïque ornant le tympan de la porte royale de la Grande-Église, car le sermon de Léon VI sur l'Annonciation s'applique exactement à cette mosaïque. Au début du sermon, Léon VI prie l'archange Gabriel d'abandonner les voûtes célestes et de venir, non pas à Nazareth, mais dans la véritable ville du Roi et du Seigneur qu'est Constantinople, pour couronner de louanges son divin palais de gloire, autrement dit la basilique de Sainte-Sophie. Il est toujours au pouvoir de l'archange de faire retentir dans le vestibule du temple la joyeuse nouvelle qu'il a annoncée autrefois à la Vierge, ou plutôt, par la Vierge, à l'univers tout entier : Ἄλλὰ δεῦρό μοι, δημαγωγὲ τῶν ἄνω δήμων, τὰς οὐρανίους ἀπίδας καταλιπὼν, τῇ Παρθένῳ λειτούργησον. Ἐξεστὶ σοι γὰρ καὶ νῦν οὐκ εἰς Ναζαρέτ ἐπιστάντι Ἰουδαϊκῶ χωρίῳ, ἀλλ' ὡς ἀληθῶς ἐν τῇ πόλει τοῦ Βασιλέως Κυρίου τὸ θεῖον αὐτοῦ τῆς δόξης ἀνάκτορον καταστέφειν ταῖς εὐφημίαις. Πάρεστί σοι καὶ νῦν τῇ παστάδι τοῦ Μονογενοῦς προσφωνεῖν τὴν χαρὰν, ἣν, πάλαι αὐτῇ εὐαγγελιζόμενος, μᾶλλον δὲ, δι' ἐκείνης ἀπάσῃ τῇ οἰκουμένην ἐβόησας (2).

Dans la mosaïque de Sainte-Sophie, l'archange Gabriel annonce donc la bonne nouvelle à l'univers, ce qui explique l'attitude de face de l'archange. La rédemption accomplie, Léon VI voudrait que l'archange Gabriel dise à la Vierge :

Ὁρᾶς, μεθ' ὅσης δόξης ὁ σὸς Υἱὸς τῷ πατρικῶ θρόνῳ κάθηται (3). On pourrait de ce texte tirer la conclusion que l'ange de Sainte-Sophie est censé prononcer ces paroles.

La mosaïque de la porte royale de Sainte-Sophie est donc une Déisis particulière, exprimant à la fois la prière de l'intercession et le dogme de l'incarnation. On peut en rapprocher quelques œuvres d'art. Une icône italienne du xii^e siè-

(1) *Ibi dem*, col. 28.

(2) *Ibidem*, col. 21.

(3) *Ibidem*, col. 24.

cle conservée à Santa Maria Maggiore, à Tivoli, représente la Vierge tournée de trois quarts vers le Christ et regardant les spectateurs (1). Aux côtés de la Vierge, on remarque les sigles *MHP ΘΥ*. Dans le geste de la prière, la Mère de Dieu tend les mains vers le Sauveur assis, semble-t-il, sur le trône. Celui-ci se penche vers sa Mère et fait un geste de prière ou de bénédiction. Il occupe le coin droit de l'icône. Du côté opposé, l'archange Gabriel vole vers la Sainte Vierge. On lit : *Ave gr̄a plena Dns tecu* dans la partie inférieure de l'image. Le tympan du portail nord de San Miguel, à Estella, en Espagne, combine la Majestas Domini avec l'Annonciation (pl. VIII). La Vierge figurée de face soulève et tourne la tête pour contempler Jésus trônant. Elle tient ses mains, la paume en dehors, dans un geste d'adoration ou de prière. Par son attitude, elle rappelle l'orante. L'archange Gabriel, figuré également face au spectateur, tourne lui aussi la tête vers le Christ. De la main droite, il répète le geste de la Vierge et tient un livre dans l'autre.

Peut-être a-t-il existé, une fois au moins, un rapport entre notre composition et le sacre impérial. En Occident, l'empereur prêtait serment sur le livre des Évangiles. Dans la chapelle palatine d'Aix-la-Chapelle, on conserve un *codex membranaceus purpureus aureus* du ix^e siècle, sur lequel les empereurs germaniques prêtaient serment lors de la cérémonie du couronnement (2). La vieille reliure a été, malheureusement, renouvelée au xvi^e siècle pour le sacre de Charles V. Mais nous connaissons le respect que les artistes d'autrefois témoignaient aux thèmes iconographiques. Nous devons donc nous demander si le décor de la reliure du xvi^e siècle ne reproduirait pas le vieux thème iconographique de la reliure ancienne. En l'examinant, nous avons été frappée par certaines ressemblances qu'il présente avec le décor du devant d'autel conservé dans le trésor de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle. La reliure montre Dieu entre les symboles des

(1) WILPERT, *Die römischen Mosaiken und Malereien*, tome IV, pl. 273 et tome II, p. 1150.

(2) BOCK, *Die Kleinodien des hlg. römischen Reiches*, Appendice, p. 52 et fig. a ; BOCK, *Karl's des Grossen Pfalzkapelle*, p. 155-158, fig. LXIII.

évangélistes, la Vierge et l'archange Gabriel, nous rappelant ainsi la partie centrale de la composition qui orne l'antependium d'Aix-la-Chapelle. L'analogie entre les deux œuvres d'art est encore accrue par la présence des symboles des évangélistes placés de part et d'autre dans les médaillons.

En résumé, notre mosaïque est une image dédicatoire qui sert, en Occident, à décorer l'abside orientale ou la façade ouest de l'église ; à Byzance, l'entrée de l'église ou la partie occidentale du naos. La composition de cette mosaïque est une variante de la Déisis au fondateur, dans laquelle, au lieu du Précurseur, apparaît l'archange Gabriel, le protecteur du fondateur et le messager céleste. C'est donc la Déisis avec l'archange Gabriel, où le dogme de l'incarnation s'ajoute à la prière de l'intercession. De même que le thème de la Déisis simple ou développé, le thème de la Déisis avec l'ange provient de la litanie des saints que connaissent toutes les liturgies chrétiennes. Mais l'origine de ces compositions semble appartenir à des pays différents. Ainsi, la recherche de l'origine de la Déisis conduit en Syrie, celle de la Déisis avec l'ange en Égypte. La Déisis se rattache avant tout au rite de la messe, tandis que la Déisis avec l'ange serait plutôt en rapport avec les cérémonies du mariage et du sacre.

C. OSIECZKOWSKA.

LA VIE DE S. PHILARÈTE

INTRODUCTION

I. Le Texte.

Le texte de la *Vie de S. Philarète* a été édité pour la première fois en 1900 par M. A. A. Vasiliev d'après le manuscrit grec 1510 de la Bibliothèque Nationale de Paris, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique russe à Constantinople* (1). Quelques années auparavant, dans les *Bυζαντινά Χρονικά*, Ch. Loparev avait déjà signalé l'intérêt de ce texte et en avait donné quelques extraits d'après le manuscrit 1594 du Mont Athos (2). En 1901, G. Cugnoni publiait à Rome une traduction italienne de la *Vie* d'après le texte du manuscrit grec R. VII. 51 de la Bibliothèque Chigi (3). Dès 1913, Ch. Loparev se remettant à l'étude des textes hagiographiques des VIII^e et IX^e siècles, commençait la publication dans les *Bυζαντινά Χρονικά* d'une série d'articles (4) qui furent également réunis en un volume (5) ; il y faisait part de sa dé-

(1) *Izvēstija russkago arheologičeskago Instituta v Konstantinopolě*, t. V (1900), p. 49-63 : introduction ; p. 64-86 : texte.

(2) *Vizantijskij Vremennik*, t. IV (1897), p. 348-352.

(3) *La vita e le geste del beato Filarete recate di greco in volgare*, Roma, 1901.

(4) *Vizantijskij Vremennik*, t. XVII (1910), p. 1-224 ; t. XVIII (1911), p. 1-147 ; t. XIX (1912), p. 1-151. Signalons les comptes rendus détaillés que M. L. BRÉHIER a donnés de ces différents articles dans le *Journal des Savants* de 1916 (Nouvelle série, t. XIV, p. 358-367 et 450-465) et de 1917 (Nouvelle série, t. XV, p. 13-25).

(5) *Grečeskija žitija svjatyh VIII i IX vėkov. I. Sovremennyyja*

couverte à Gênes d'un manuscrit de la *Vie de S. Philarète*, dont le texte, légèrement différent de celui édité par M. Vasiliev, lui paraissait meilleur ⁽¹⁾.

Et en effet, l'étude du *Genuensis* 34 nous a révélé un texte incontestablement plus ancien que celui du *Parisinus* 1510 et que — pour les raisons que nous exposerons plus loin — nous pouvons considérer comme beaucoup plus près de l'original, sinon copié sur le manuscrit même de l'auteur. Cette circonstance nous a paru justifier une nouvelle édition de la *Vie de S. Philarète*, bien que, parmi les nombreux *codices* qui nous l'ont transmise — la liste que nous avons dressée comprend jusqu'à présent plus de quarante numéros — nous n'en ayons consulté encore qu'un petit nombre : huit, qui ont été collationnés soit sur place (ceux de Paris), soit d'après des photographies (ceux d'Italie) généreusement offertes par l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales de l'Université Libre de Bruxelles.

En voici la liste :

- 1) **Genuensis 34** (f. 216^r-236^v), XI^e s. ⁽²⁾ [= **G**]
- 2) **Parisinus gr. 1608** (f. 109^v-137^r), XIV^e s. ⁽³⁾ [= **P**]
- 3) **Parisinus gr. 1510** (f. 250^r-259^v), XII^e s. (1162) ⁽⁴⁾ [= **V**]
- 4) **Palatinus 17** (f. 134^v-154^v), XI^e s. ⁽⁵⁾.
- 5) **Chisianus R. VII. 51** (f. 167^r-189^r), XII^e s. ⁽⁶⁾

žitija (Vies grecques de saints des VIII^e et IX^e siècles. I. Vies contemporaines), Petrograd, 1914.

(1) *Vizantijskij Vremennik*, t. XIX (1912), p. 70.

(2) ALB. EHRHARD, *Zur Catalogisierung der kleineren Bestände griechischer Handschriften in Italien*, I. Genova (dans *Centralblatt für Bibliothekswesen*, t. X, 1893), p. 210-211. Mgr. Ehrhard voyait dans ce manuscrit une *Vie de S. Philarète le jeune* (moine de Calabre mort en 1070, honoré le 8 avril); il écrivait en effet : *Die Vita in Act. SS. April. I*, 605 *ist davon verschieden*; c'est Loparev qui y a reconnu la *Vie de Philarète d'Amnia*.

(3) HAGIOGRAPHICI BOLLANDIANI et H. OMONT, *Catalogus cod. hag. graec. Biblioth. Nation. Parisiensis* (Bruxelles et Paris, 1896), p. 278.

(4) *Ibid.*, p. 200.

(5) HAGIOGRAPHICI BOLLANDIANI et FRANCHI DE' CAVALIERI, *Catalogus cod. hag. graec. Biblioth. Vaticanae* (Bruxelles, 1899), p. 207.

(6) *Catalogus cod. hag. graec. Biblioth. Chisiana de Urbe* (dans *Analecta Bollandiana*, t. XVI, 1897), p. 310.

- 6) **Parisinus suppl. gr. 162** (f. 27^r-60^v), XIV^e s. (1)
 7) **Parisinus gr. 1632** (f. 21^r-50^v), XVI^e s. (2)
 8) **Parisinus suppl. gr. 700** (f. 301^v-339^r), XVII^e s. (1630) (3)

Dans son édition de 1900 (4), M. Vasiliev signalait les deux manuscrits suivants (5) :

- 9) **Londiniensis addit. 34 554** (f. 6^r-21^r), XVI^e s. (6).
 10) **Vaticanus 1190** (f. 982^r-993^v), XVI^e s. (7).

A ceux-là, nous ajouterons :

- 11) **Marcianus 362** (f. 254^r-270^v), XIII^e s. (1279) (8)
 12) **Holkhamiensis 90** (f. 77^r-96^v), XV^e s. (9).
 13) **Barberinianus V. 49** (f. 67^r-74^v), XVII^e s. (10)

(1) *Catal. cod. hag. graec. Bibl. Nat. Parisiensis*, p. 327.

(2) *Ibid.*, p. 284.

(3) *Ibid.*, p. 335.

(4) P. 49, n. 1.

(5) Et deux autres encore : 1^o) le manuscrit 180 de Turin (PAsINI, *Gr.* 201), XIII^e s. ; mais il a été fortement endommagé dans l'incendie de 1904 et est devenu inutilisable ; cf. ALB. SORBELLI, *Inventari dei Manoscritti delle Biblioteche d'Italia*, t. XXVIII, Torino (Florence, 1922), p. 23. — Et 2^o) un manuscrit du couvent du S. Sauveur de Messine ; M. Vasiliev se référait pour ce dernier à l'*Inventaire des manuscrits [grecs] du S. Sauveur de Messine*, publié par Mgr BATIFFOL en appendice (le X^e) à son ouvrage *L'Abbaye de Rossano* (Paris, 1891), dont il remplit les p. 128 à 142, et où nous voyons figurer dans le *codex* 149 une *Vila sancti Philarelis* [sic] *misericordis* (p. 142) ; mais cet inventaire est celui qui fut dressé en 1563 par le P. Francesco di Napoli ; or, dans le t. XXIII (1904) des *Analecta Bollandiana*, p. 19-75, le P. H. DELEHAYE a publié un *Catalogus cod. hag. graec. monasterii S. Salvaloris nunc Biblioth. Universitatis Messanensis* ; parmi ces manuscrits, qui ne sont plus qu'au nombre de 97 (il y en avait 150 dans l'inventaire du P. Francesco) ne figure plus le *codex* correspondant au n^o 149 de Batiffol.

(6) C. VAN DE VORST et H. DELEHAYE, *Catalogus cod. hag. graec. Germaniae, Belgii, Angliae* (Bruxelles, 1913), p. 272.

(7) *Catal. cod. hag. graec. Bibl. Valicanae*, p. 112.

(8) H. DELEHAYE, *Catalogus cod. hag. graec. Biblioth. D. Marci Venetiarum* (dans *Analecta Bollandiana*, t. XXIV, 1905), p. 196.

(9) H. DELEHAYE, *Catalogus cod. hag. graec. Biblioth. Comilis de Leicester Holkhamiae in Anglia* (dans *Analecta Bollandiana*, t. XXV, 1906), p. 462.

(10) *Catalogus cod. hag. graec. Biblioth. Barberiniana de Urbe* (dans *Analecta Bollandiana*, t. XIX, 1900), p. 104.

et enfin 14) à 42) les manuscrits du **mont Athos** catalogués par Lambros (1) sous les numéros :

14) **2121**, xiv^e s.

15) **1594**, xv^e s. (2),

16) à 18) **1601, 3173, 3223**, xvi^e s.

19) à 41) **743, 1146, 1347, 1620, 2163, 2508, 2787, 2801** (3), **2805, 3666, 3696, 3757, 3764, 3794, 3825, 3833, 4517, 4589, 4597, 4808, 5009, 6054, 6320**, xvii^e s.

42) **101**, xviii^e s.

Remarquons encore que pour les n^{os} 9 à 14, les indications sommaires données par les catalogues nous permettent d'affirmer qu'ils ne renferment pas le texte que nous considérons comme le plus ancien ; il en est de même pour les n^{os} 1620 et 3794 du Mont Athos ainsi que pour le n^o 1594 (4) ; quant aux autres, leur date tardive (un seul du xiv^e s., trois du xvi^e s., les autres des xvii^e ou xviii^e s.) (5) nous permet de croire que leur déchiffrement n'apportera rien de nouveau pour l'établissement du texte.

Pour compléter la documentation, citons encore des versions russes remontant au xv^e siècle, signalées dès 1879 par V. Vasilievskij (6), mais qui, d'après M. Vasiliev (7), présentent de nombreuses déformations et lacunes.

Notons enfin que la notice du 1^{er} décembre consacrée à Philarète par les *Ménées* et le *Synaxaire de Constantinople* donne un détail nouveau (8) : la mère du saint homme se serait

(1) SP. LAMBROS, *Catalogue of the greek manuscripts on Mount Athos*, 2 vol., Cambridge, 1895-1900.

(2) Signalé par Loparev en 1897 ; cf. p. 85, n. 2.

(3) Signalé également par M. Vasiliev.

(4) Grâce à la description de Loparev.

(5) Le manuscrit du xii^e s. Lambros n^o 3083 ne nous paraît figurer que par erreur à l'*Index* sous le nom de *Φιλάρετος* ; en voici en effet le titre : *Τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Φιλήμονος, Γ' inc. : Ἔλεγον περὶ τοῦ ἀββᾶ Φιλήμονος τοῦ ἀναχωρητοῦ ὅτι καθεῖρξεν ἑαυτόν...*, et le des. : *μηδὲν τὸ παράπαν λαλῶν ὁ ὄντως φιλόσοφος ἀνήρ.*

(6) *Materialy dlja vnutrennej istorii vizantijskago gosudarstva (Matériaux pour l'histoire intérieure de l'empire byzantin)*, dans *Žurnal ministerstva narodnago prosvěščenija (Journal du ministère de l'instruction publique)*, t. CCII (Saint-Pétersbourg, 1879), p. 163.

(7) P. 50 et n. 3 de son édition.

(8) *Ménée de décembre*, ed. BARTH. KOUTL. (Venise, 1843), p. 5 ;

appelée Anne ; mais nous soupçonnons là le résultat d'une confusion due à une lecture trop rapide du texte par les compilateurs ; en effet, une citation biblique du début de la *Vie* (115, 25-28) est mise dans la bouche de « la prophétesse Anne ».

Le reste des notices de ces deux recueils ainsi que celle du *Ménologe de Basile* ⁽¹⁾ sont des résumés sans intérêt faits en termes si généraux qu'il n'est pas possible de déterminer exactement quels éléments ont été à la base de leur rédaction ; aucun de ces textes, en tout cas, ne présente le nom de l'auteur de la *Vie*, Nicétas ⁽²⁾.

L'examen des 8 manuscrits que nous avons collationnés nous a permis de les répartir dans les 4 groupes suivants :

I. **Genuensis 34 (G)** et **Parisinus gr. 1608 (P)**. Ils reproduisent le même texte avec des divergences de peu d'importance ; même les variantes purement orthographiques sont très rares ; par contre les mêmes corruptions y apparaissent : 113, 8 *ἰππεῖς* pour *ἰπποὶ* ; 127, 3 *τὰ πεδικάβαλλα* pour *τά τε δικάβαλλα* ; 137, 6 *ἔστιν* pour *εἶναι* ; 149, 7 *πένια* pour *πᾶσι*, etc.... G, plus ancien que P, n'a pas pu être copié sur ce dernier ; reste donc à déterminer si les deux manuscrits dérivent d'un modèle commun ou si P est copié sur G. C'est à cette dernière hypothèse que nous nous rallierons en nous basant sur les remarques suivantes :

117, 20 G écrit *εὐχαριστουντος* mais la boucle supérieure du *ου* (8) est très faiblement dessinée : le copiste de P l'a lu comme un simple o et écrit *εὐχαριστοντος*.

119, 10 G avait écrit *βοως* ; la deuxième boucle du *ω* (ω), encore très apparente, a été grattée pour effectuer la correction en *βοος* ; P a *βοως*.

Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae, ed. H. DELEHAYE (*Propylaeum ad Acta Sanctorum Novembris*, Bruxelles, 1902), col. 269, 28 -- 270, 33. -- Il en est de même des *Synaxaires* néo-grecs de MARGUNIUS (3^e éd., 1656), p. 114^v - 115^r, et NICODÈME, t. I (Zacynthe, 1865), p. 314.

(1) A la date du 2 décembre (*Patr. gr.*, t. CXVII, col. 188B-C) ; pour cette date, cf. p. 96, n. 3.

(2) Même remarque pour la longue notice du *Synaxaire* en grec moderne de ΔΟΥΚΑΚΙΣ, décembre (Athènes, 1896), p. 7-18.

127, 1 et 6 G avait écrit *ἀγνωμιαζόντων* et *ἀγνωμίου* qui plus tard, furent corrigés au-dessus de la ligne en *ἀδνουμιαζόντων* et *ἀδνουμίου*; P écrit *ἀγνωμιαζόντων* et *ἀγνωμίου*.

Il s'ensuit que P a été copié sur G non encore corrigé; quant aux quelques petites lacunes de P par rapport à G, elles s'expliquent aisément par l'inattention du copiste: 115, 25; 129, 3; 133, 17; 135, 32; 139, 11; 145, 4; 147, 26; 161, 15-16.

II. **Parisinus gr. 1510 (V)**. D'une façon générale, nous pouvons dire que V suit fidèlement, quant au sens, le texte de GP, mais que par contre, il le reproduit très librement en ce qui concerne la forme; en outre, V offre un plus et un moins qui, l'un et l'autre, sont d'un très grand intérêt.

1^o) **Différences dans la forme**. Il est rare qu'une phrase de GP soit reproduite mot pour mot par V; presque toujours, l'ordre des termes est changé; la séparation des phrases en propositions est modifiée; des solécismes sont corrigés, des vulgarismes évités; bref, il y a chez V un effort pour donner de la *Vie* une édition plus correcte. Particulièrement intéressante est l'élimination de mots difficiles ou rares que le copiste de V n'a pas compris ou a trouvés trop obscurs; ainsi *προμόσελλα* (113,8) est remplacé par *ὕπηρεσία*, *βουθηλία* (115, 34) par *δάμαλις*, *λυκοβότανος* (123, 27) par *ἐλλέβορος*, *σπεῦσις* (131, 23) par *σπουδή*, *κονδός* (133, 32) par *μίκρος*, *σάβουρος* (135, 10 et 13) par *κένος*,; *ἐξηγιάω* (121, 17) est supprimé de même que *παρὰ μίαν* (133, 23); *κόσκινον* (131, 25), bien connu pourtant depuis l'Antiquité, est expliqué par *τὸ σκεῦος ἐν ᾧ τὸν σῆτον ἐσινίαζεν*, etc.....

2^o) **Ce que V a de plus que GP**.

a) *Le prologue* (113, 13-20). Il est assez surprenant que le texte de GP commence *ex abrupto* le récit de la vie du saint: « Il y avait au pays des Paphlagoniens un homme du nom de Philarète..... », en faisant violence à une règle constante en hagiographie, qui veut que toute *Vie* débute par un prologue où l'auteur — en phrases le plus souvent stéréotypées — après avoir adressé une prière à Dieu, fait l'*encomion* du saint, détaille ses sources, affirme sa sincérité et exhorte le lecteur à profiter des enseignements de son héros. Le texte de V, lui, commence, selon la coutume, par une introduction

assez brève rédigée en termes banals. Doit-on considérer ce prologue comme faisant partie du texte primitif et croire qu'il ait accidentellement disparu du texte I? La réponse ne semble pas devoir être affirmative; car la première phrase du texte de GP, parfaitement conforme à certaines lois littéraires, est bien dans la note de débuts de romans par exemple; elle ne se présente pas non plus comme la suite d'un prologue éventuel avec lequel on ne voit pas bien la liaison; en effet, V a dû refaire entre le prologue et le texte une liaison artificielle en introduisant comme transition un détail emprunté au corps du récit (135, 31-32) et qui n'est ici qu'un dédoublement inutile (1). L'on remarquera aussi que les renseignements habituellement fournis dans le prologue ont été introduits par l'hagiographe dans le texte même de la *Vie* (165, 19-31): Nicétas, l'auteur, indique ses sources, proteste de la vérité de ses dires et exhorte les lecteurs à se rendre dignes des vertus du saint. Enfin, s'il est normal que des copistes aient ajouté un prologue dans un esprit traditionaliste, le fait contraire est peu vraisemblable.

b) *Mention de Staurakios* (143, 5 et 14). Lorsque les candidates au titre d'impératrice arrivent au palais, elles sont passées en revue par Irène et son fils Constantin; le texte de V signale en plus, comme membre du jury, le patrice Staurakios qui nous est bien connu par la chronique. Il n'est guère concevable qu'un détail historiquement aussi précis et aussi exact ait été introduit tardivement par un remanieur; par contre, un copiste désireux de rehausser et d'ennoblir la figure d'Irène a pu supprimer la mention du personnage assez équivoque que fut Staurakios (2).

c) *Age de Philarète* (159, 33-37). Après le récit des derniers instants du saint, V ajoute qu'il était âgé de quatre-vingt-dix ans.

d) *Date de l'enterrement du saint* (161, 27-28). Ici encore, un détail précis est ajouté par V: les funérailles se sont déroulées le 2 décembre.

Rattacher directement ces additions c et d au texte pri-

(1) Voici en effet le texte de V correspondant à la première ligne de celui de GP (113, 4): *Ἐν τῇ τῶν Παφλαγόνων χώρᾳ, κώμη τις ἐστὶ λεγομένη Ἀμνεία, τελοῦσα καὶ διακειμένη ὑπὸ Γάγγραν τὴν μητροπόλιν. Ἐν ταύτῃ ἦν τις ἀνὴρ τοῦνομα Φιλάρητος κτλ..*

(2) Cf. p. 102-103.

mitif serait peut-être plus hasardé, car on peut supposer que, Philarète ayant un eulte, ces détails ont été introduits dans la *Vie* par un eopiste soueieux de précision.

3^o) **Ce que V a en moins que GP.** V a délibérément et systématiquement supprimé partout le nom de Nieétas, auteur de la *Vie*, ainsi que ee qui se rapporte à lui, e'est-à-dire :

a) dans le *tableau généalogique* de la famille de Philarète (141, 16-29), le nom de Nieétas n'apparaît pas ; eette suppression a d'ailleurs entraîné un tel remaniement que de ee eatalogue onomastique, il ne reste que quelques bribes.

b) *Scène des adieux* (153, 1 - 159, 26) : sur son lit de mort, Philarète adresse la parole à ehaeun de ses enfants ; les prédictions partieulièremment prolixes et ehaleureuses faites à Nieétas (155, 32 - 159, 9) sont supprimées.

e) *Le songe* (161, 29 - 165, 18). Philarète mort apparaît en songe à son petit fils Nicétas ; iei V a eonservé l'histoire de la vision, mais il l'a plaecée dans la bouche « d'un des proches parents de Philarète » qui le raconte « sous la foi du serment ».

d) *L'auteur* (165, 19-31). Nicétas raconte brièvement sa propre vie et donne la date et le lieu de eomposition de son œuvre : tout ee paragraphe est éliminé du texte de V.

De plus, nous avons la preuve que le eopiste de V avait sous les yeux un texte eomplet où les mentions de Nieétas étaient à leur place comme dans GP. Il s'agit de la scène des adieux ; Philarète se fait amener ses petits-fils et prédit à ehaeun leur destinée ; on fait d'abord approeher l'aîné τὸν πρωτότοκον αὐτοῦ Βάρδα (155, 12), puis le deuxième τὸν δεύτερον Εὐστάθιον (155, 17) ; e'est ensuite Nicétas, le troisième τὸν τρίτον Νικήταν (155, 32), et enfin le quatrième τὸν τέταρτον (157, 2). Or V, reproduisant le même épisode, parle d'abord du premier petit-fils τὸν μὲν πρῶτον υἱόν, puis du deuxième τὸν δὲ δεύτερον παῖδα, et éerit ensuite : ὁμοίως καὶ τὸν τέταρτον..... Le eopiste a supprimé le troisième, Nieétas, mais a oublié de eorriger τέταρτον en τρίτον.

La simple lecture de la *Vie* suggérera l'explication de eet ostracisme dont fait constamment preuve le texte de V envers Nieétas. En effet, si l'on trouve parfois dans la *Vie de Philarète* des détails montrant ehez le saint une opinion

de soi et un souci de se survivre qui ne sont pas précisément de l'humilité chrétienne (par exemple 147, 14 ; 153, 19-22 ; 157, 24-26), par contre l'on peut dire que l'hagiographe y étale un orgueil, naïf peut-être, mais presque provocant. Le lecteur qui vient d'entendre Philarète célébrer les vertus extraordinaires et prophétiser la brillante carrière du petit-fils préféré Nicétas (157, 11 - 159, 9), qui a été ensuite témoin de la grâce toute particulière dont bénéficie ce même Nicétas en voyant en songe son bienheureux grand-père (161, 29-165, 18), n'est pas peu surpris de lire tout à coup : « Ce Nicétas, c'est moi..... » (165, 19). Rien d'étonnant dès lors qu'un copiste, outré de la suffisance de l'auteur et craignant que la *Vie* ne devienne l'apologie de Nicétas tout autant que l'éloge de Philarète, ait délibérément biffé partout le nom de Nicétas et supprimé tout ce qui y avait trait ; s'il a conservé la vision, c'est probablement que l'histoire lui a paru jolie, mais il a eu soin de la rendre impersonnelle en la mettant dans la bouche « d'un parent du saint ».

Les manuscrits suivants formant les groupes III et IV nous fournissent un nouvel exemple de ces remaniements si fréquents dans les textes hagiographiques.

III. Palatinus 17, Chisianus R. VII. 51 et Parisinus suppl. gr. 162. Le *Palatinus*, le plus ancien, présente un texte plus complet que le *Chisianus* où se trouvent d'importantes lacunes, et là où ils diffèrent, nous voyons le *Parisinus* se rattacher tantôt à l'un, tantôt à l'autre. De façon générale, le texte de ces trois manuscrits est la métaphore d'une version similaire au texte II (1), car il possède les mêmes caractéristiques que V, mais, suivant les procédés chers aux arrangeurs, la *Vie* a été remaniée de bout en bout et traduite en un langage plus orné et gonflé de rhétorique. Le tableau généalogique a cette fois complètement disparu, et, ce qui en ce sens constitue un progrès, le *τέταρτον* inattendu a été remplacé par *τρίτον*.

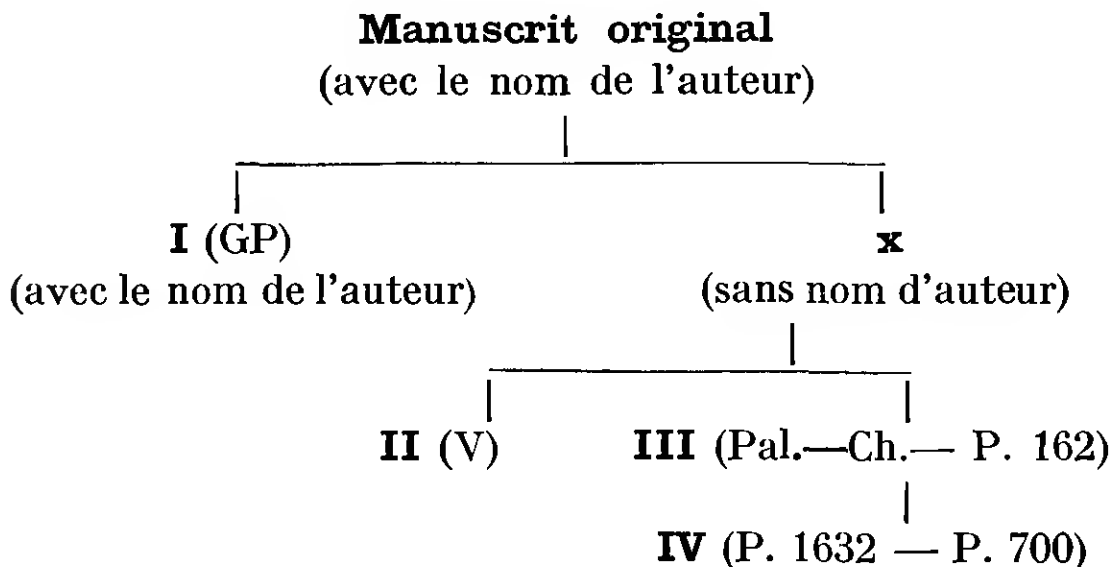
IV. Enfin le quatrième groupe, formé par les **Parisini**

(1) *Pal.* (XI^e s.), plus ancien que V (XII^e s.) ne peut en être dérivé.

gr. 1632 et **suppl. gr. 700**, fournit de notre *Vie* une version néo-grecque présentant les mêmes caractéristiques que le texte III ; le *suppl. gr. 700* a une particularité intéressante : du fol. 333^v au fol. 338^v, le texte retourne brusquement au grec byzantin : pour combler une lacune du modèle néo-grec, le copiste a intercalé quelques pages d'un manuscrit apparenté au texte III.

En **conclusion**, seuls les manuscrits des groupes I et II nous intéressent et nous laisserons délibérément de côté les remaniements des groupes III et IV.

PG et V sont des textes très voisins, mais V qui est une recension grammaticalement améliorée du premier groupe, n'a pu être copié sur lui puisqu'il renferme des détails propres. Les recensions I et II dérivent par conséquent d'un archétype commun qui, vu la date des *codices* G et V, pourrait être le manuscrit de l'auteur lui-même (la *Vie de Philarète* fut écrite en l'année 821-822) (1). Cependant, entre le texte de Nicétas et V, a dû exister un intermédiaire qui a donné naissance à la troisième recension et de là à la quatrième. Voici donc comment nous comprenons la filiation de nos manuscrits :



Incontestablement, la version GP, et par ses mentions de l'auteur, et par les caractères de sa langue, est celle qui

(1) Cf. p. 96.

reflète le plus fidèlement le texte original ; c'est donc celle que nous avons prise pour base de la présente édition et que l'on trouvera imprimée ci-après. Par ailleurs, l'étude du texte parallèle V nous a révélé les deux particularités suivantes :

1^o) Au point de vue de la forme, V s'écarte constamment de GP en ce sens qu'il s'efforce d'épurer la langue de la *Vie* de ses vulgarismes et d'en donner une version plus correcte ; dans l'impossibilité de signaler dans les notes critiques toutes les divergences entre les deux recensions, il eût fallu recopier en entier le texte II sous le texte I ; nous avons renoncé à ce travail fastidieux qui ne peut offrir d'intérêt que pour l'étude de la tradition des textes hagiographiques ; ceux que la question intéresse et qui voudraient comparer les deux versions, pourront d'ailleurs se reporter à l'édition Vasiliev (1).

2^o) Par contre, l'étude de V nous a montré que certains de ses passages, inconnus de GP, ont toutes chances de remonter au texte original ; aussi avons-nous intercalé dans notre texte ces additions (*b*, *c* et *d*) entre crochets droits ; quant au prologue (*a*) dont les titres à l'authenticité sont peu probants, nous l'avons reproduit en note (2).

D'autre part, nous nous sommes toujours fait une règle de reproduire scrupuleusement le texte de GP, afin de garder intact le caractère vulgaire de la langue ; ce n'est qu'aux endroits qui nous ont paru manifestement corrompus que nous nous sommes permis quelques corrections, le plus souvent d'après le texte de V. L'un de nous publiera d'ailleurs dans

(1) C'est pourquoi nous avons indiqué dans la marge de droite (entre parenthèses) les pages correspondantes de l'édition Vasiliev.

(2) En somme, nous avons eu recours à la méthode suivie par M. Dawkins dans sa récente édition (1932) de la *Chronique de Chypre* de Léonce Machéras ; l'éditeur anglais se trouvait lui aussi en présence de deux manuscrits constamment différents du point de vue de la forme et dont l'un — coïncidence curieuse — supprime en beaucoup d'endroits le nom de l'auteur et des membres de sa famille. M. Dawkins a adopté le texte qui reproduit le plus fidèlement l'original (avec toutes les mentions de l'auteur), mais il a intercalé dans son édition toutes les additions données par le second manuscrit ; quant aux variantes, seules sont signalées celles qui offrent une différence de sens. Voir à ce sujet notre compte rendu dans *Byzantion*, t. VIII (1933), p. 363-364.

un prochain fascicule de *Byzantion* quelques *Remarques sur la langue de la Vie de S. Philarète*, accompagnées d'un *Index graecitatis* (1).

II. La Vie.

L'auteur. — Nicétas d'Amnia, moine et hagiographe, auteur de la *Vie de S. Philarète*, avait une haute opinion de lui-même en tant qu'écrivain (157, 22-25), et il ne doutait pas, semble-t-il, que son œuvre passât à la postérité (157, 25-26). Et cependant, de cet esprit ambitieux, nous ne savons rien d'autre que ce qu'il a bien voulu dire dans la *Vie* ; nul autre écrit ne nous est parvenu de lui et aucun des nombreux personnages de l'époque qui portent le même nom ne peut être identifié avec lui. Cependant, grâce à deux dates précises, l'une fournie ici-même : notre texte fut écrit l'an 6330 = 821/822 (165, 28), l'autre donnée par la chronique : le mariage de Constantin VI avec Marie d'Amnia fut célébré en novembre 788 (2), nous pouvons, en nous aidant des indications chronologiques de la *Vie*, reconstituer assez exactement le *curriculum vitae* de notre auteur. Nicétas avait accompli vingt années de « moniage » au moment où il composait le panégyrique de son grand-père (165, 23) ; il s'était donc retiré du monde en 801/802 ; d'autre part, Philarète avait vécu quatre ans encore après le mariage de sa petite-fille (151, 8 et 17), et les notices des *Synaxaires* précisent qu'il mourut le 1^{er} décembre (3) : il s'agit donc du 1^{er} décembre 792 ; Nicétas dit par ailleurs que dix ans s'écoulèrent entre la mort du saint et son entrée dans les ordres (165, 20) : on voit que cela concorde en effet. Enfin, à la mort de son grand-père, Nicétas avait environ sept ans (161, 31), d'où date de sa naissance : 785 ; un détail nous permet de préciser : le 17 février ; il est né en effet le jour de la fête du grand

(1) De même le commentaire qui devait suivre le texte est reporté au prochain numéro (t. IX [1934], 2).

(2) THÉOPHANE, A. M. 6281 (p. 463 de Boor).

(3) *Bibliotheca hagiographica graeca*, 1512 (2^e éd. [Bruxelles, 1909], p. 211). Seul, le *Ménologe de Basile* fait mention de Philarète le 2 décembre (*Patr. gr.*, t. CXVII, col.188 B) ; c'est la date donnée par notre texte (161, 28) comme jour des funérailles.

martyr Théodore (159, 3-5) que l'on honorait le 17 février ⁽¹⁾ ; il n'avait donc pas encore tout à fait dix-huit ans (165, 22) lorsqu'il se fit moine.

Lorsque Nicétas écrivait la *Vie de S. Philarète*, il était en exil dans une petite ville du Péloponèse, Karioupolis (165, 28-29) ; il y a tout lieu de croire que cette disgrâce était due à ses sentiments iconophiles qui l'avaient probablement rendu suspect à Michel II. On était à l'époque de la révolte de Thomas et nous savons que l'empereur, par mesure de précaution, fit alors revenir d'Asie Mineure des moines qui auraient pu saluer en Thomas le champion des saintes images, par exemple Théodore Studite ⁽²⁾.

Nous disions plus haut que Nicétas avait nettement le sentiment d'être un écrivain de classe et qu'il le proclamait bien haut afin que nul n'en ignore ; il n'en reste pas moins que la lecture de la *Vie* nous le rend assez sympathique. C'est qu'en effet, évitant l'écueil habituel du genre — la rhétorique et les développements stéréotypés — Nicétas a écrit son œuvre avec un laisser-aller et un charme qui ne manquent pas de surprendre agréablement le lecteur. Tout autant que la simplicité du récit, l'emploi de la langue vulgaire contribue à mettre en relief ses réelles qualités d'observateur et de conteur.

Dans la première partie de la *Vie*, celle qui décrit les œuvres de Philarète à la campagne (113, 4 - 135, 23), l'auteur nous présente un tableau des mieux réussis de la vie provinciale au VIII^e s. ; de plus le contraste entre le caractère du mari — généreux dispensateur à tout venant — et celui de la femme — plus tenace parce qu'elle songe à l'avenir de ses enfants — est dessiné avec relief et non sans un certain humour. Il y a de l'émotion et de la tendresse dans le récit des malheurs de la pauvre femme qui doit, après tant d'humiliations, se résigner à nourrir ses enfants de pain emprunté au voisin et de quelques herbes sauvages ; mais lorsque Théosébô se fâche et s'emporte contre son mari qui, lui, garde le sourire — ce sourire qui l'exaspère tant — ce n'est pas sans ironie

(1) *Biblioth. hag. graec.*, 1760 sqq. (p. 249).

(2) Cf. A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, édition française (sous presse).

que Nicéas note ses mouvements de colère ou de dépit : elle injurie, elle menace, elle s'arrache la coiffe de la tête, elle jette sur le sol les objets de ménage qu'elle a en mains.....

Quoi de plus joli encore que ce passage (135, 24 - 143, 25) où l'hagiographe raconte comment « les messagers impériaux se mirent en route à travers les provinces pour découvrir une fiancée digne du basileus, et comment, entre les candidates à la main de Constantin, Irène et son premier ministre firent choix d'une jeune Arménienne, originaire du thème de Paphlagonie, Marie d'Amnia » (1). Mais nous reviendrons plus loin sur les circonstances historiques de ce premier « concours de beauté ».

Nous voudrions signaler encore un des morceaux les mieux composés peut-être de la *Vie* : c'est la vision (161, 29 - 165, 18) dont fut gratifié le jeune Nicéas — il avait sept ans — trois jours après la mort de son parrain et grand-père dont il était le préféré (157, 29-32) ; dans ce récit où l'émotion se mêle à la fantaisie, l'auteur a su retrouver la fraîcheur des impressions enfantines.

Un grand propriétaire. — Philarète, né en 702 — il avait quatre-vingt-dix ans lorsqu'il mourut en 792 (159, 34) — était un riche propriétaire foncier du bourg d'Amnia en Paphlagonie. Le biographe, avec un orgueil familial qui ne se dément pas par la suite, se plaît à énumérer les immenses richesses de son grand-père : il possédait de nombreuses propriétés toutes bien irriguées ; d'innombrables troupeaux étaient au pâturage et il avait aussi une abondance de serfs (113,6 - 115, 2) ; de plus sa maison, dont l'extérieur imposant attirait les regards (135, 32-35), était à l'intérieur somptueusement meublée (137, 19-22 et 27-31). Toute la première partie de la *Vie*, qui dépeint la ruine graduelle du grand bienfaiteur, abonde en renseignements et en détails pittoresques — telles les récriminations des petits paysans contre les servitudes militaires (125, 34 - 127, 26), la lourdeur des impôts (119,3), l'âpreté des créanciers (119, 3-7) — qui sont extrêmement intéressants pour l'histoire des institutions et des mœurs, et M. Louis

(1) CH. DIEHL, *Figures byzantines*, 1^e série (Paris, 1906), p. 94 ; cf. *ibid.*, p. 15-17.

Bréhier a déjà montré quelle précieuse contribution ils apportent à l'étude de la vie économique et politique des provinces byzantines (1).

Incursions arabes. — Philarète, nous raconte son biographe, poussa si loin sa miséricorde qu'il en arriva bientôt à compromettre sérieusement ses ressources, malgré les récriminations de sa femme qui ne voyait pas sans colère se dissiper une telle fortune en largesses plus ou moins justifiées ; mais une razzia sarrasine vint aggraver le désastre, et, par ses déprédations, contribua fortement à consommer sa ruine (115, 31) ; la *Vie* nous conserve aussi le souvenir d'une levée de troupes effectuée pour repousser les Arabes ; des gradés de carrière, formant le cadre, sont arrivés dans la province et ont ordonné la réunion au camp local des milices du pays ; les soldats viendront au recensement avec les chevaux et les chars (125, 34 - 127, 3). Et lorsque Nicétas nous dit qu'après la mort du saint à Byzance, sa femme retourna au pays et employa une partie de sa fortune à restaurer les églises détruites *ὕπὸ τῶν Περσῶν* (165, 34), nous avons tout lieu de croire que c'est également des mêmes incursions arabes qu'il s'agit (2).

Tout le VIII^e siècle est témoin d'invasions ou de razzias arabes en Asie Mineure. Malgré l'échec de la grande expédition de 717 et les défaites que leur avaient infligées les empereurs Léon l'Isaurien et Constantin Copronyme, les Arabes faisaient chaque année des raids — au moins un en été — en Asie Mineure ; cependant les troubles qui ébranlèrent l'empire arabe vers 750 et éloignèrent le siège du khalifat de Damas à Bagdad, ralentirent leur activité et les Byzantins passèrent même à l'offensive ; c'est ainsi qu'en 778, Léon IV envahit la Syrie avec une armée de 100.000 hommes ; l'année suivante, il repoussait victorieusement de nouvelles incursions sarras-

(1) *Les populations rurales au IX^e siècle d'après l'hagiographie byzantine*, dans *Byzantion*, t. I (1924), p. 177-190.

(2) Il est en effet difficile de comprendre *Περσῶν* au sens propre du mot, car les dernières invasions perses en Asie Mineure remontent au règne d'Héraclius, et dès la mort de Chosroès II (628), la déchéance militaire des Perses est complète. Il est vrai que notre texte dit *ναοὺς τοῦς πάλαι πεπτωκότας* (165, 33-34), mais *πάλαι* est trop imprécis que pour justifier un recul de près de deux siècles dans le temps.

sines (1). Mais aussitôt après la mort de Léon IV (780), le khalife Mahdi (775-783) reprit la tradition des incursions annuelles, et, en 782, une expédition de 100.000 hommes, sous les ordres de Harun, fils du khalife, se mit en route et ravagea toute l'Asie Mineure ; une partie de l'armée, conduite par Harun lui-même, pénétra jusqu'à Chrysopolis tandis que 30.000 hommes arrêtés en Phrygie devant Nacoleia, protégeaient ses derrières, et qu'un troisième tronçon de l'armée sarrasine infligeait à Michel Lachanodrakon une cuisante défaite à Darenos en Hellespont. La trahison de Tatzatès qui livra ses troupes légères aux Arabes acheva de semer la déroute chez les Grecs. Irène, forcée de demander la paix, consentit à un traité assez humiliant ; elle s'engageait à laisser l'armée sarrasine retourner en toute sécurité avec son butin ; les prisonniers arabes étaient délivrés et une trêve de trois ans était conclue pendant laquelle le trésor impérial verserait au khalife un tribut annuel de 70.000 ou 90.000 dinars (2). Dès lors, si les Arabes continuent sans doute à

(1) Pour ces événements et la confrontation de la chronique grecque (surtout THÉOPHANE) avec les sources arabes, on consultera encore utilement G. WEIL, *Geschichte der Chalifen*, t. II (Mannheim, 1848), p. 94-117, qui donne en notes la traduction de beaucoup d'extraits ; mais d'autres chroniques, particulièrement importantes pour la période dont nous parlons, étaient restées inconnues de Weil. S'il avait lu en manuscrit certaines parties de AL TABARI (915) dont TH. NÖLDEKE publia en 1879 (Leiden), en traduction allemande, les parties concernant les Perses et les Arabes [le texte arabe complet, édité à Leiden de 1879 à 1884 par un groupe d'orientalistes, comprend 3 vol. en 21 fascicules], il ne connaissait pas AL BALADHURI (vers 868), édité par DE GOEJE en 1866 (BELADSORI, *Liber expugnationum regionum*, Leiden), et dont nous avons maintenant une traduction anglaise par P. HITTI (AL BALADHURI, *The Origins of the Islamic State*, t. I [*Studies in History, Economics, and Public Law*, ed. by Columbia Univ., vol. LXVIII, part. I], New-York, 1916). D'ailleurs, dans un article qui traite précisément des guerres de frontières entre Byzance et les Arabes de 750 à 813, *Byzantines and Arabs in the time of the early Abbasids*, paru en 1900 et 1901 dans *The English Historical Review*, t. XV, p. 728-747 et t. XVI, p. 84-92, E. W. BROOKS a publié, en traduction anglaise, les fragments, se rapportant à ce sujet, des deux historiens susdits, ainsi que de la chronique de IBN WADHIIH (873) et de l'ouvrage connu sous le nom de *Kitab Al 'Uyun* (2^e moitié du XI^e s.).

(2) THÉOPHANE, A. M. 6275 (p. 457 de Boor) ; AL TABARI, A. H. 165 (Brooks, p. 737-738).

faire chaque année des razzias en Asie Mineure, il faut attendre l'année 788 pour voir une armée régulière s'avancer en Anatolie et infliger, en bataille rangée, un nouveau désastre aux troupes grecques à Kopidnados, défilé des montagnes isauriennes entre la Cappadoce et la Cilicie (1).

Or, c'est en 788 que Philarète quitta Amnia pour Byzance en même temps que sa petite-fille Marie désignée pour sa beauté comme candidate au titre d'impératrice. A ce moment, il était réduit à la plus grande pauvreté (137, 3-4); d'autre part, la gradation du récit permet d'échelonner sur plusieurs années les différentes étapes de sa ruine. Il n'est guère raisonnable de supposer qu'entre 750 et 780, les Arabes, affaiblis à l'intérieur et tenus en respect par des empereurs vigilants, aient pu s'avancer si profondément en terre d'Empire et venir ravager les environs de Gangres; mais l'incursion sarrasine qui mit le comble à la ruine du saint homme pourrait fort bien être la grande expédition de 782, qui parcourut toute l'Asie Mineure, ou encore une razzia des années suivantes, alors que les Arabes, encouragés par leurs récents succès et la faiblesse d'Irène, s'avançaient avec plus d'audace que jamais en territoire byzantin.

Constantin VI et Marie d'Amnia. — Pour consolider son pouvoir, Irène, veuve de Léon IV, avait, en 781, fiancé son fils Constantin, âgé d'une dizaine d'années, à la fille aînée de Charlemagne, Rotrude ou Érythro. On ne sait quelles furent exactement les conditions de cette alliance, mais des serments furent échangés, et l'eunuque Éliissaios fut envoyé en Occident pour enseigner à la jeune princesse les lettres grecques et la culture byzantine (2). Il fut là-bas secondé dans sa tâche par le diacre Paul, qui instruisait ceux qui accompagneraient la jeune fille lors de son départ pour Constantinople (3).

(1) THÉOPHANE, A. M. 6281 (p. 463 de Boor). Pour le lieu, cf. l'identification de M. H. GRÉGOIRE, *Autour de Digénis Akritas*, dans *Byzantion*, t. VII (1932), p. 287.

(2) THÉOPHANE, A. M. 6274 (p. 455 de Boor); *Annales Mosellani*, ann. 781 (*Mon. Germ. Hist., Script.*, t. XVI, p. 497); ÉGINHARD, *Vie de Charlemagne*, 19 (éd. L. Halphen [Paris, 1923], p. 24).

(3) PAULI ET PETRI *Carmina*, XI, 11-12 (*Mon. Germ. Hist., Poet.*, t. I, p. 49).

L'imagination du jeune empereur avait paré de tous les charmes sa lointaine fiancée et il en était très épris lorsque soudain, après le concile de Nicée (787), Irène, qui s'était réconciliée avec le parti orthodoxe et se sentait désormais assez soutenue à l'intérieur, rompit les fiançailles, craignant probablement que Constantin, devenu le gendre de Charlemagne ne se révoltât contre son pouvoir tyrannique et ne fît au besoin appel à son beau-père. Pour détourner son fils des tristes pensées que cet événement provoquait en lui, elle décida de le marier ailleurs ⁽¹⁾. C'est alors qu'elle délégua dans tous les thèmes de l'Empire des messagers chargés de recruter toutes les jolies filles, sans distinction de classe ou de fortune ; mais, pour éviter une trop grande compétition, Irène avait pris soin de fixer des conditions bien précises : les envoyés, munis du « mètre impérial », devaient mesurer la taille, le pied et le buste des candidates et emmener avec eux celles qui se rapprochaient le plus du « type » désiré par l'Impératrice. Aucune jeune fille de l'Empire ne pouvait se soustraire à cet examen.

Telles sont, du moins, les précisions fournies par un des plus charmants épisodes de la *Vie de Philarète* (135, 24 - 143, 19) ; nous y voyons les ambassadeurs impériaux se faire recevoir dans la maison du saint homme qui, malgré son extrême dénûment, peut leur offrir un festin de roi grâce à l'empressement des habitants du village qui lui apportent discrètement tout le nécessaire. Les messagers sont frappés par la grande beauté de la famille de leur hôte ; il se fait qu'une des petites-filles de Philarète, Maric, répond aux conditions requises. Aussitôt, toute la famille se met en route avec les envoyés impériaux et arrive à Byzance.

Le jury chargé d'examiner les candidates comprenait, outre Irène et Constantin, le patrice et logothète du drôme Staurakios, que notre texte appelle le bras droit des souverains (143,6) et le premier du palais (143, 14-15) ; en effet, ce personnage, d'origine obscure, eunuque de la maison de l'Impératrice avait été, à la mort de Léon IV, appelé par Irène aux plus grands honneurs et était en fait le maître incontesté du palais ; cet homme qui devait tout à la faveur d'Irène, lui resta tou-

(1) THÉOPHANE, A. M. 6281 (p. 463 de Boor) ; ZONARAS, XV, 10 (ed. Dindorf, t. III, p. 358, 6-15).

jours fidèlement attaché et pendant vingt ans « toujours il tomba avec elle et remonta avec elle au pouvoir » (1).

Parmi les jeunes filles qui posaient leur candidature à la pourpre, ce fut Marie d'Amnia qui emporta les suffrages. Son mariage avec Constantin VI eut lieu au mois de novembre 788 (2).

Les Concours de Beauté. — Irène inaugurait (3) ainsi — peut-être par réminiscence biblique (4) — cette curieuse coutume de choisir les impératrices, qui, au ix^e siècle, allait presque devenir la règle : c'est qu'il s'agissait bien ici d'un « concours » où seule la beauté des candidates entrait en ligne ; la famille de Marie d'Amnia n'avait en effet jamais joué de rôle politique ; c'est pourquoi d'ailleurs elle répondait sans doute au désir secret d'Irène qui, passionnée d'autorité, n'aurait pas voulu d'une jeune fille dont l'influence aurait pu contre-balancer son pouvoir. L'exemple d'Irène fut suivi par Nicéphore lorsqu'il voulut marier son fils Staurakios (807) ; celui-ci était faible de corps et d'esprit (5) et Nicéphore voulait lui donner une épouse physiquement parfaite ; l'élue fut même une femme mariée, Théophano, que l'on sépara de son mari pour l'unir à Staurakios (6). Mais par la suite,

(1) CH. DIEHL, *Figures byzantines*, 1^e série (Paris, 1906), p. 88-89 ; cf. du même, *Leo III and the Isaurian Dynasty (717-802)*, dans *The Cambridge Medieval History*, t. IV (Cambridge, 1923), p. 20-24.

(2) THÉOPHANE, A. M. 6281 (p. 463 de Boor).

(3) Déjà le mariage d'Arcadius (395) fut le résultat d'une âpre lutte politique dont Eudoxie, soutenue par Eutrope, fut l'heureuse triomphatrice, en supplantant la fille de Rufin (ZOSIME, V, 2-3 [p.218-220 Mendelssohn] ; PHILOSTORGE, IX, 6 [p.136 Bidez] ; *Chronique Paschale*, ann. 395. [t. I, p. 565 Bonn]). Lorsque, quelques années plus tard, l'énergique Pulchérie se mit en mesure de marier son frère Théodose (421), elle rechercha, parmi les jeunes filles de la noblesse, celle qui, par sa beauté incomparable et sa vertu à toute épreuve, serait digne de monter sur le trône ; le hasard, en amenant d'Athènes à Byzance la séduisante Athénaïs, rendit inutiles ses recherches (MALALAS, p. 352-353 Bonn). Athénienne aussi était Irène, mariée à Léon IV en 768, mais les circonstances qui l'élevèrent à la pourpre ne nous sont pas connues (ZONARAS, XV, 8 [éd. Dindorf, t. III, p. 353, 6-10]). Ainsi donc, le premier concours officiellement organisé que nous connaissons est bien celui dont Marie d'Amnia fut l'élue.

(4) *Esther*, II.

(5) THÉOPHANE, A. M. 6296 (p. 480 de Boor).

(6) ID., A. M. 6300 (p. 483 de Boor).

il semble bien que ces « concours de beauté » n'étaient devenus qu'une formalité protocolaire destinée à donner plus d'éclat aux fiançailles impériales, et qu'en réalité la lauréate était désignée d'avance ; d'ailleurs les candidates appelées au concours n'étaient plus choisies dans n'importe quelle caste, mais elles étaient toujours des jeunes filles nobles. Théophile épousera la nièce d'un général des Arméniates, Théodora (821) ⁽¹⁾ ; l'épouse de Michel III, Eudocie, que Théodora avait choisie à cause de son effacement, était la fille du Décapolite (856 ?) ⁽²⁾, et Théophano, que Basile avait imposée comme épouse à son fils Léon (881/882), appartenait à l'illustre famille des Martinaces ⁽³⁾. Le mariage de Léon VI et de Théophano semble avoir été la dernière manifestation d'une si pittoresque coutume, et l'on peut supposer que l'effervescence provoquée dans l'Église et dans l'Empire par la tétragamie de Léon le Sage contribua à faire juger trop frivoles ces concours de beauté et provoqua leur suppression ⁽⁴⁾.

Arichis et Évanthie. — Quant aux candidates évincées, on les consolait de leur déception soit en leur accordant de riches présents, soit en les mariant à de hauts dignitaires ; d'autres encore, qui, après avoir été si près des marches du trône, auraient cru déchoir en contractant une autre alliance,

(1) THÉOPHANE CONTINUÉ, p. 149 Bonn. Pour la date, cf. E. W. BROOKS, *The marriage of the Emperor Theophilos*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, t. X (1901), p. 540-545.

(2) THÉOPHANE CONTINUÉ, p. 72 et 354 Bonn ; *Vita S. Irenes*, 5 (*Acta Sanctorum*, juillet, t. VI, p. 603, c). Pour la date, cf. N. ADONTZ, *L'âge et l'origine de l'empereur Basile I*, dans *Byzantion*, t. VIII (1933), p. 492-493.

(3) THÉOPHANE CONTINUÉ, p. 121 Bonn ; GÉNÉSIS, p. 70 Bonn.

(4) Il n'est pas sans intérêt de noter un texte des *Annales regni Francorum*, ann. 819, où il est dit que Louis le Pieux choisit sa femme Judith *inspectis plerisque nobilium filiabus* (éd. F. R. KURZE [dans *Script. rer. Germanic. in usum Schol.*, Hannovre, 1895], p. 150) ; il faut peut-être voir là une compétition analogue aux concours de beauté byzantins. — Signalons enfin que de Byzance, cette coutume est passée en Russie où nous la retrouvons amplifiée aux xvi^e et xvii^e s. ; on lira sur ce sujet de nombreux et intéressants détails dans l'ouvrage (en russe) de ZABIELINE, *Les coutumes domestiques du peuple russe aux XVI^e et XVII^e siècles*, p. 211-267.

se retiraient dans un monastère. Mais là ne s'arrêtaient pas les largesses à l'occasion du mariage impérial : on s'occupait aussi de caser les membres de la famille de la nouvelle impératrice. La *Vie de Philarète* nous apprend ainsi le mariage des deux sœurs de Marie d'Amnia ; la première, Myranthie, épousa un patrice du nom de Constantinakios (143, 18-20), personnage qui nous est inconnu par ailleurs ; quant à la deuxième, Évanthie, elle fut donnée en mariage au « roi des Lombards Argousis » qui l'avait fait demander avec force présents (143, 20-25). M. Vasiliev a reconnu en cet Argousis le duc de Bénévent Arichis ⁽¹⁾, et encore que dans ce cas notre biographe ait fait une erreur — il s'agit non pas d'Arichis, mais de son fils Grimoald — l'identification nous paraît tout à fait justifiée.

En effet, dans le dernier quart du VIII^e siècle, l'influence franque et l'influence byzantine rivalisaient en Italie ⁽²⁾. En 774, Charlemagne avait supprimé le royaume lombard, mais s'il avait soumis très étroitement les provinces du nord à son pouvoir, il avait laissé au sud une certaine liberté. Le duc de Bénévent, Arichis, beau-frère de l'ex-roi de Lombardie, Adelgis, qui, lui, s'était réfugié à la cour de Byzance, était en fait indépendant ; seul vestige puissant de la domination lombarde en Italie, il était, pour des questions territoriales, l'ennemi mortel du pape. C'est celui-ci — Hadrien I — qui, en 787, décida Charles à marcher contre lui. Comme à ce moment Byzance et les Francs étaient unis par une alliance que devait sceller le mariage de Constantin et d'Érythro, Arichis ne pouvait compter sur des secours grecs ; aussi envoya-t-il son fils aîné Romuald assurer Charles de sa soumission. Le pape persuada Charles qu'Arichis cherchait à le tromper et le roi franc garda Romuald en otage ; Arichis envoya alors son second fils Grimoald pour demander la paix.

(1) Préface de son édition (cf. p. 85, n. 1), p. 58-61.

(2) Pour l'histoire de l'Italie à cette époque et la critique des sources, voir notamment S. ABEL, *Papst Hadrian I. und die weltliche Herrschaft des römischen Stuhls*, dans *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. I (1862), p. 453-532 ; F. HIRSCH, *Papst Hadrian I. und das Fürstenthum Benevent*, *ib.*, t. XIII (1873), p. 33-68 ; L.-M. HARTMANN, *Geschichte Italiens im Mittelalter*, t. II, 2^e partie (Gotha, 1903), p. 274-330 ; L. HALPHEN, *Etudes critiques sur l'histoire de Charlemagne* (Paris, 1921), p. 83.

Mais entre-temps, Charles s'était rencontré à Capoue avec les envoyés impériaux, et le résultat des négociations fut la rupture des fiançailles (1). L'alliance étant donc rompue entre Charles et la cour byzantine, Arichis pouvait à nouveau compter sur l'appui des Grecs. Cependant Charles se décida à traiter ; il garda près de lui Grimoald et une douzaine de notables bénéventins ; Romuald lui prêta personnellement serment de fidélité ; Arichis et le reste de la population, qui s'engageaient à payer un tribut annuel de 7.000 sous, prêtèrent le même serment aux plénipotentiaires de Charles (2).

Peu après, meurent Romuald (le 21 juillet 787) et Arichis (le 26 août de la même année) (3), et Grimoald devient donc l'héritier du pouvoir. A ce moment Charles reçoit du pape des missives qui lui dépeignent sous les plus noires couleurs les intentions des Bénéventins à son égard et lui conseillent de garder Grimoald (4) ; cependant le roi franc se décide à reconnaître Grimoald comme duc de Bénévent sous la suzeraineté franque, et le renvoie dans son pays. A nouveau alors, le pape écrit à Charles pour le mettre au courant de certains faits qu'il tenait de source sûre, disait-il (5) : un prêtre de Capoue, du nom de Grégoire, lui avait confié sous serment qu'Arichis, à peine Charles avait-il quitté Capoue, avait envoyé en secret une ambassade à la cour byzantine. Il avait fait offrir à l'Impératrice sa soumission, à condition que le patriciat lui soit accordé, ainsi que le gouvernement du duché de Naples ; il promettait d'introduire dans son domaine les habitudes byzantines et particulièrement la coiffure et le vêtement ; il demandait aussi que son beau-frère Adelgis vînt à son aide avec une armée pour lutter contre Charles.

Sans doute faut-il considérer avec prudence ce témoignage du prêtre Grégoire, car le pape ne demandait qu'à ternir la

(1) Cf. p. 102.

(2) *Annales regni Francorum*, ann. 786-787 (éd. Fr. KURZE [cf. p. 104, n. 4], p. 73-77).

(3) *Chronicon Salernitanum*, 20-21 (*Mon. Germ. Hist., Script.*, t. III, p. 483).

(4) *Codex Carolinus*, ep. 80 et 82 (*Mon. Germ. Hist., Epist.*, t. III *Epist. Merow. et Karol. aevi*, t. I, p. 611-614 et 615-616).

(5) *Ibid.*, ep. 83 (*ibid.*, p. 616-619).

mémoire de son mortel ennemi Arichis ; il est néanmoins certain que le duc de Bénévent n'était pas défavorable à l'influence grecque ; nous voyons même qu'il fit construire à Bénévent une église qu'il appela Sainte-Sophie (1). Le pape ajoutait encore qu'une ambassade grecque était arrivée en Italie peu après la mort d'Arichis ; la femme de ce dernier, Adelperge, qui, avec les grands du pays, exerçait provisoirement la régence, attendait, pour prendre une décision, le retour de son fils Grimoald, mais la réponse — on n'en pouvait douter — serait favorable.

Cependant Grimoald, une fois de retour dans son état, resta tout d'abord fidèle à Charles et lutta même avec lui contre l'armée grecque qui avait attaqué le sud de l'Italie — campagne qui se termina par une défaite pour Byzance (788) (2).

M. Vasiliev faisait remarquer que la demande d'une épouse, faite par Arichis à la cour byzantine, n'est pas confirmée par la chronique et que d'ailleurs Arichis était marié. Peut-être, ajoutait-il, est-ce pour un de ses fils qu'il fit cette demande. Or la question se trouve résolue par l'*Histoire lombarde* d'Erchempert qui nous apprend que Grimoald ne resta pas longtemps soumis au roi franc, mais que, par son mariage avec *Wantia* nièce de l'Empereur, il se rapprocha des Grecs et leva l'étendard de la révolte (789-790) (3). Cette *Wantia* est sans aucun doute l'*Εὐαρθία* de la *Vie de Philarète* : Erchempert se trompe en l'appelant nièce de l'Empereur : elle était la belle-sœur de Constantin VI ; de son côté, notre hagiographe a confondu Grimoald avec son père Arichis. Il est vrai que — selon l'hypothèse de M. Vasiliev qui serait ainsi brillamment confirmée — Arichis lui-même, peu avant sa mort, a pu demander pour son fils Grimoald la main d'une Grecque afin de sceller l'alliance qu'il proposait à Byzance.

(1) ERCHEMPERT, *Historia Langobardorum Beneventanorum*, 3 (*Mon. Germ. Hist., Script. rerum Langob. et Italic. saec. VI-IX*, p. 235-236) ; *Chronica S. Benedicti* (*Mon. Germ. Hist., Script.*, t. III p. 201).

(2) THÉOPHANE, A. M. 6281 (p. 464 de Boor) ; *Annales regni Francorum*, ann. 788 (éd. KURZE [cf. p. 104, n. 4], p. 83).

(3) ERCHEMPERT [cf. *supra*, n. 1], 4-5 (p. 236, l. 19-21 : ... *mox rebellionis jurgium initiavit. Hac etiam tempestate idem Grimoalt neptem augusti Achivorum in conjugium sumpsit nomine Wantiam*).

Mais Grimoald, on l'a vu, fut d'abord fidèle à Charles et l'aida même dans sa lutte contre les Grecs. Ce n'est qu'un an plus tard qu'il changea de camp et c'est probablement alors que Byzance, pour prix de son revirement, réalisa l'union projetée par Arichis.

Ce que Nicétas ne dit pas. — Ces brillants mariages des petites-filles de Philarète n'eurent malheureusement pas les suites heureuses qu'ils auraient pu faire augurer — du moins en ce qui concerne Marie et Évanthie, car, ainsi que nous l'avons dit, Constantinakios, époux de Myranthie, nous est totalement inconnu. Et nous comprenons aisément que Nicétas, dont nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de souligner le naïf orgueil familial, ait passé complètement sous silence — sans même y faire la moindre allusion — les déboires conjugaux de ses cousines.

Constantin, en effet, n'aimait pas la femme qu'Irène lui avait imposée. Pour oublier Érythro, loin de se rejeter dans l'amour de Marie d'Amnia, qui pourtant lui avait donné deux filles, il se consolait avec des maîtresses. Or, après la rentrée triomphale d'Irène au Palais Sacré en 792, Constantin s'éprit d'une de ses cubiculaires, du nom de Théodote ; la liaison dura cette fois plus longtemps et Constantin s'y accoutuma si bien que, peu à peu, il conçut le projet de répudier Marie pour épouser son amante. Ces intentions, dès qu'elles furent connues, scandalisèrent le parti des dévots et soulevèrent l'Église contre l'Empereur. Les moines, parmi lesquels les Studites se montraient particulièrement exaltés, menaient la bataille, et Taraise lui-même, le patriarche, s'opposait énergiquement à la réalisation d'un tel projet. Mais rien n'y fit. Irène, d'ailleurs, voyant là une occasion de ressaisir elle-même le pouvoir, ne contrecarra même pas — semble-t-il — les vues du fils qu'elle jalousait. Au mois de janvier 795, Constantin reléguait Marie l'Arménienne au couvent, et au mois de septembre de la même année, il se trouvait un prêtre complaisant du nom de Joseph pour bénir l'union adultère de l'Empereur et de Théodote ; quant à Taraise, toujours opportuniste, il fermait les yeux ⁽¹⁾.

(1) THÉOPHANE, A. M. 6287 et 6288 (p. 469-470 de Boor) ; THÉODORE STUD., *Epist.*, II, 181 (*Patr. gr.*, t. XCIX, col. 1560 c-d) ; *Id.*,

Mais le scandale ne s'arrêta pas là, et le « nouvel Hérode », ainsi que l'appelait Théodore Studite ⁽¹⁾, eut des émules ; parmi eux se trouva Grimoald, duc de Bénévent ; il en était en effet arrivé à éprouver tellement de haine contre sa femme qu'il saisit cette occasion de s'en débarrasser, et s'empressa de répudier Évanthie ⁽²⁾.

Mais, écrivant dans la retraite, près de trente ans après ces événements, Nicéas ne voulait se souvenir que des années brillantes où d'éclatantes unions, élevant Marie d'Amnia à la pourpre et faisant de sa sœur la souveraine d'une principauté italique, avaient placé la famille de Philarète au premier rang de l'Empire.

Bruxelles. Marie-Henriette FOURMY et Maurice LEROY.

Orat., XI (*Laudatio S. Platonis*), V, § 26 (*ibid.*, col. 829 A-B) ; MICHAEL MONACH., *Vita S. Theodori (I)*, XVIII (*ibid.*, col. 136 C-D) ; ZONARAS, XV, 12 (ed. Dindorf, t. III, p. 364, 4-15).

(1) *Epist.*, II, 218 (*Patr. gr.*, t. XCIX, col. 1657A).

(2) ERCHEMPERT [cf. p. 107, n. 1], 5 (p. 236) ; THÉODORE STUD., *Epist.*, I, 31 (*Patr. gr.*, t. XCIX, col. 1013A) ; MICHAEL MONACH., *Vita S. Theodori (I)*, XXXI (*ibid.*, col. 137 B).

S I G L A

G Genuensis 34 (s. XI)

P Parisinus 1608 (s. XIV)

V Parisinus 1510 (s. XII [1162]) (quem edidit Vasiliev in *Izvēstija russkago arheologičeskago Instituta*, t. V [1900], p. 64-86).

In dextra margine sine uncinis numeri paginas codicis **G** indicant ; curvis autem uncinis inclusi numeri ad paginas editionis Vasilievianae referuntur.

VIE ET ŒUVRES
DE NOTRE PÈRE PARMIS LES SAINTS
PHILARÈTE LE MISÉRICORDIEUX

Il y avait au pays des Paphlagoniens un homme, nommé Philarète, et cet homme, fils de Georges le Bien-Nommé, était noble parmi les habitants du Pont et de la Galatie. Il était très riche et possédait de nombreux troupeaux : six cents bœufs, cent paires de bœufs soumis au joug, huit cents juments au pâturage, quatre-vingts mulets et chevaux de selle, douze mille brebis. Il était aussi propriétaire de quarante-huit vastes domaines ; tous, nettement délimités, étaient florissants et de grande valeur. Car en face de chacune de ces propriétés, une source jaillissait de la hauteur, ce qui permet-

Voici le prologue donné par la deuxième recension :

La vie agréable à Dieu, et la conduite irréprochable d'un homme juste, c'est ce que je veux vous conter, mes amis. Aimé de Dieu pour sa bienfaisance, il prit place parmi les justes ; et parce qu'il remerciait le Seigneur, même quand les malheurs l'accablaient, et qu'il avait espéré en Lui, d'obscur qu'il était, il parvint aux honneurs les plus grands. C'est pourquoi, prêtez l'oreille à mon récit : ce ne sera pas en vain. Car sa vie vertueuse est un exemple à imiter pour ceux qui ont choisi la meilleure part : celle qui regarde le salut.

ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝ

ΦΙΛΑΡΕΤΟΥ ΤΟΥ ΕΛΕΗΜΟΝΟΣ

Ἦν τις ἄνθρωπος ἐν χώρᾳ τῶν Παφλαγόνων τοῦνομα Φιλάρετος
 5 καὶ ὁ ἄνθρωπος ἦν εὐγενῆς τῶν ἀπὸ Πόντου καὶ Γαλατικῆς χώ-
 ρας, υἱὸς ὑπάρχων Γεωργίου τοῦ Φερωνόμου. Ἦν δὲ πλούσιος
 σφόδρα· καὶ ἦν αὐτῷ κτήνη πολλά· βόες ἑξακόσιοι, ζεύγη βοῶν
 ἑκατόν, ἵπποι νομάδες ὀκτακόσιοι, ἵπποι καὶ ἡμίονοι τῆς προ-
 μοσέλας αὐτοῦ ὀγδοήκοντα, πρόβατα χιλιάδες δώδεκα, προάστια
 10 δὲ πολλῆς γῆς πεπληρωμένα τετταράκοντα ὀκτώ, μονώτατα πάν-
 τα, ὠραῖα πάνυ καὶ πολλῆς τιμῆς ἄξια· κατέναντι γὰρ αὐτῶν
 ἑκάστη πηγὴ ἦν βλύζουσα ἀπὸ κορυφῆς δυναμένα ἀρδεῦσαι πάντα

8 ἵπποι νομάδες ex V : ἵππεῖς νομάδες GP

Hoc prooemium, quod habet V, in recensione priore fuisse non af-
 firmaverim :

Βίον θεάρεστον καὶ πολιτείαν ἄμεμπτον ἀνδρὸς δικαίου βούλο- (64)
 μαι ὑμῖν, ἀγαπητοί, διηγῆσασθαι· ὃς εὐάρεστος γενόμενος θεῶ
 15 δι' εὐποιΐας ἐδικαιώθη, καὶ ζῶν μετ' εὐχαριστίας ἐν τοῖς τοῦ
 βίου προσπίπτουσι θλιβεροῖς, ἐξ ἀνυπαρξίας εἰς μεγίστην περι-
 φάνειαν ἐπ' αὐτὸν ἐλπίσας ἐλήλυθεν. Διὸ συντείνατέ μοι τὴν
 ἀκοήν, οὐ μικρᾶς ὠφελείας ποιουμένῳ τὴν ὑπόμνησιν. Ἔστι γὰρ
 ὑπογραμμὸς πρὸς μίμησιν ἢ τούτου ἐνάρετος βίωσις τοῖς ἐλο-
 20 μένοις τὰ κρεῖττω καὶ σωτηρίας ἐχόμενα.

tait d'irriguer à profusion les terres qui en avaient besoin. Et il avait encore de nombreux serviteurs, et de très grandes richesses.

Son épouse avait nom Théosébô ; elle aussi était noble et craignait le Seigneur. Et ils avaient des enfants, un fort beau garçon nommé Jean, et deux filles dont l'une s'appelait Hypatie et l'autre Évanthie ; et celles-ci aussi étaient très belles.

L'homme était très miséricordieux et lorsqu'un mendiant venait le solliciter, il lui donnait d'abord avec plaisir et en abondance une nourriture à son goût, puis il lui remettait l'objet de ses désirs et le renvoyait en paix, semblable en vérité à Abraham l'hospitalier et à Jacob. Ainsi fit-il pendant de nombreuses années ; dans toute l'Anatolie et la région avoisinante, sa miséricorde était réputée. Quelqu'un avait-il besoin d'un bœuf, d'un cheval ou de quelque autre animal, il le prenait en toute franchise dans le troupeau du bienheureux Philarète comme dans le sien, et chacun prenait ce qu'il lui fallait. Lorsqu'un homme avait perdu une tête de bétail, il venait chez lui et en recevait tout ce qu'il désirait. Et autant donnait Philarète, autant s'accroissait son bien.

Le démon, devant la vie vertueuse de cet homme, le jaloussa comme jadis Job et demanda à l'appauvrir pour voir s'il garderait la même simplicité. « Ce que fait l'homme n'aura rien de méritoire, disait le démon, tant que c'est du superflu qu'il donne aux indigents ». Il reçut cette permission de Dieu — en effet sans Dieu, il ne pouvait le faire, car c'est *le Seigneur qui appauvrit et enrichit, humilie et glorifie, relève de terre le pauvre et du fumier le misérable*, selon la parole de la prophétesse Anne. L'homme cependant ne cessait de distribuer aux pauvres ses bêtes et tout ce qu'il possédait, mais Dieu ne lui rendait plus le centuple et finalement, par cette générosité, à cause des incursions des Ismaélites et pour une foule d'autres raisons, le démon dispersa son avoir et le fit tomber dans la plus profonde misère, si bien qu'il ne lui resta plus qu'une seule couple de bœufs, un seul cheval et un seul âne, une seule vache avec son veau, un seul serf et une seule servante. Quant à ses fermes, elles furent toutes saisies

12 Cf. *Genèse*, XVIII, 2-8
II, 7-8.

21 Cf. *Job*, I, 6-12

25-27 *I Rois*,

τὰ χεῖροντα ἀρύεσθαι ἐξ αὐτῆς κατὰ περισσείαν · καὶ οἰκέται πολλοὶ ὑπῆρχον αὐτῷ, καὶ κτήματα πολλὰ σφόδρα.

Εἶχε δὲ καὶ σύμβιον | τοῦνομα Θεοσεβοῦν καὶ αὐτὴ ὑπῆρχον (65)fol.216^v
 χεν εὐγενῆς καὶ φοβουμένη τὸν κύριον. Ὑπῆρχον δὲ αὐτοῖς
 5 καὶ τέκνα, παιδάριον ἐν πάνυ ὠραῖον τοῦνομα Ἰωάννης, καὶ θυγα-
 τέρεις δύο, ὄνομα τῇ μιᾷ Ὑπατία καὶ ὄνομα τῇ δευτέρᾳ Εὐανθία,
 ὠραῖαι δὲ καὶ αὐταὶ πάνυ.

Ἦν δὲ ὁ ἄνθρωπος ἐλεήμων σφόδρα καὶ ὅτε ἤρχετο πρὸς αὐτὸν
 προσαίτης, εἴ τι ἂν αἰτεῖτο, ἐδίδου αὐτῷ μετὰ χαρᾶς εἰς πλησμονήν,
 10 πρότερον ἐκ τῆς τραπέζης αὐτοῦ εἴ τι ἂν ἐπεθύμει, καὶ εἶθ' οὕτως
 παρείχεν αὐτῷ τὸ ζητούμενον προπέμπων αὐτὸν ἐν εἰρήνῃ, ἀφω-
 μοιωμένος ἀληθῶς τῷ φιλοξένῳ Ἀβραὰμ καὶ Ἰακώβ. Ἐποίει
 δὲ οὕτως ἐπὶ χρόνους πολλούς, ἐξάκουστον δὲ ἐγένετο ἐν ὅλῃ τῇ
 Ἀνατολῇ καὶ τῇ περιχώρῳ ἐκείνῃ ἢ τούτου ἐλεημοσύνη · καὶ εἴ
 15 τινος βοῦς ἤστόχησεν ἢ ἵππος ἢ ἄλλο τι τῶν τετραπόδων, ἐπο-
 ρεύετο πρὸς τὸν μακάριον ἄνδρα μετὰ θάρσους ὡς εἰς ἰδίαν ἀγέ-
 λην ἀπερχόμενος, καὶ ἐλάμβανεν ἕκαστος εἴ τι ἂν χρεῖαν εἶχεν,
 καὶ οἶον ἕκαστος ἐκ τῆς ἀγέλης αὐτοῦ ἀπώλεσεν, ἀπερχόμενος
 ἐλάμβανεν οἶον ἂν ἔθελεν. Καὶ ὅσον ἐδίδου, τοσοῦτον ἐπληθύνετο.
 20 Ἰδὼν δὲ ὁ διάβολος τὴν τοῦ ἀνδρὸς ἐνάρετον πολιτείαν, ἐζή-
 λωσεν αὐτὸν ὡς ποτε τὸν Ἰώβ, καὶ ἐξαιτεῖται τοῦτον πτωχεῦσαι
 καὶ τότε ἰδεῖν αὐτοῦ τὴν τοιαύτην ἀπλώτητα. Οὐδὲν γὰρ θαυμαστὸν
 ἔφησεν | ὁ διάβολος ποιήσιν τὸν ἄνδρα, ἐκ τῶν περισσευμάτων fol. 217^r
 αὐτοῦ παρέχων τοῖς πένησιν. Εἶτα λαβὼν τὴν ἐξουσίαν παρὰ τοῦ
 25 θεοῦ — ἀδύνατον γὰρ αὐτὸν τοῦτο ποιῆσαι χωρὶς θεοῦ, κύριος
 γὰρ πτωχίζει καὶ πλουτίζει, ταπεινοῖ καὶ ἀνυψοῖ, ἀνιστᾷ ἀπὸ
 γῆς πένητα καὶ ἀπὸ κοπρίας ἐγείρει πτωχόν, κατὰ τὴν τῆς προ-
 φητίδος Ἄννης φωνήν — εἶτα ἀδιαλήπτως τοῦ ἀνδρὸς διανέμοντος
 τοῖς πτωχοῖς τὰ τε κτήνη καὶ τὰ ἄλλα ὅσα ἂν ἐξεπόρει, τοῦ θεοῦ
 30 παυσάμενου τῷ ἀποδιδόναι τὰ ἑκατονταπλασίονα, τέλος πάντων
 διὰ τε τῆς δόσεως, διὰ τε αἰχμαλωσίας τῶν Ἰσραηλιτῶν, διὰ τε
 ἑτέρων πολλῶν προφάσεων διασπείρας ἤλασε τοῦτον εἰς ἄκραν
 πενίας ὥστε καταλειφθῆναι αὐτῷ ἐν ζευγος βοῶν καὶ ἓνα ἵππον καὶ
 ἓνα ὄνον καὶ μίαν βουθηλίαν μετὰ τοῦ μόσχου αὐτῆς, καὶ ἓνα δοῦ-
 35 λον καὶ μίαν παιδίσκην · τὰ προάστια αὐτοῦ πάντα ἀρπαγῆναι ὑπὸ

7 ὠραῖαι ex V : ὠραῖαις GP || 25 ἀδύνατον..... θεοῦ G : om. P. ||
 32 διασπείρας correxi : διῆς πέρας GP

par ses voisins, puissants fermiers. Car lorsqu'ils le virent appauvri, incapable de les garder et de cultiver sa terre, les uns d'autorité, les autres après l'en avoir prié, se partagèrent son domaine, ne lui laissant que l'endroit où il habitait, et la maison paternelle.

Il subit tous ces malheurs sans jamais se chagriner, sans blasphémer, sans s'irriter. Mais de même que l'homme qui soudain s'enrichit, se sent plein de joie, lui, devenu pauvre, se réjouit, parce qu'il s'était débarrassé d'un grand fardeau : la richesse. Car il avait à l'esprit la parole du Seigneur : *Ceux qui ont des richesses entreront difficilement dans le royaume de Dieu*, et celle-ci encore : *Il est plus facile à un chameau de passer par le chas d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu*. Car la richesse est juste et à l'abri de tout reproche seulement si, lorsque nous la possédons, nous nous en servons honnêtement, et si nous supportons son absence sans amertume, ainsi qu'il est écrit : *Bonne est la richesse pour qui l'administre bien et bonne la pauvreté pour qui la supporte avec résignation*.

Une fois, vers le soir, prenant avec lui sa paire de bœufs et sa charrue, il se rendit à son champ pour labourer. Pendant son travail, il rendait grâce à Dieu d'avoir été jugé digne d'observer le commandement de la première pénitence prescrite par le Seigneur : *Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front* et la parole de l'Apôtre : *C'est en travaillant ainsi qu'il faut venir en aide aux faibles*, et encore : *Si quelqu'un ne veut pas travailler, il ne doit pas non plus manger*. Respectant les ordres de Dieu et plein d'une joie immense, il poussait son attelage avec une vigueur inaccoutumée, car l'excès du bonheur lui enlevait toute fatigue. Mais lorsqu'il vit que ses bœufs étaient épuisés, il se souvint à nouveau de l'Écriture : *Bienheureux celui qui a pitié de l'âme de ses bêtes*. Aussi arrêta-t-il sa charrue et adressa-t-il à Dieu une ardente prière où il le remerciait de cette si grande pauvreté.

Un pauvre paysan labourait, lui aussi, son champ, quand tout à coup, son bœuf s'affaissa et mourut. Ne pouvant supporter cette perte, il se mit à geindre et à pleurer, et avec force lamentations il adressait ses plaintes à Dieu : « Seigneur, je n'avais rien d'autre que cette paire de bœufs, et

10-11 *Marc*, x, 23 12-13 *Ibid.*, x, 25 16-17 Cf. ISOCRATE, *A Démonicos*, 28-29 (p. 8). 21-22 *Genèse*, III, 19 22-23 *Actes*, xx, 35 23-24 *II Thessaloniens*, III, 10 28 *Proverbes*, XII, 10

τῶν γειτονευόντων δυναστῶν καὶ γεωργῶν · ὡς γὰρ εἶδον αὐτὸν πτωχεύοντα καὶ μὴ δυνάμενον αὐτὰ κατέχειν καὶ ἐργάζεσθαι τὴν (66) ἑαυτοῦ γῆν, οἱ μὲν τυραννικῶς, οἱ δὲ παρακλητικῶς διεμερίσαντο τὴν γῆν αὐτοῦ, ἑάσαντες αὐτῷ τὸ χωρίον ἐν ᾧ κατέμενεν καὶ τὸν 5 πατρῶον οἶκον αὐτοῦ.

Εἶτα, ταῦτα πάντα παθὼν, οὐδέποτε ἐλυπήθη ἢ ἐβλασφήμησεν ἢ ἠγανάκτησεν, ἀλλ' ὥσπερ ὅτε ἐξαπίνης πλουτίσει | ἄνθρωπος, χαρᾶς ἀνύπλεως γίνεται, οὕτως ἐκεῖνος πτωχεύσας fol. 217^v ἔχαιρε, ὡς μέγα φορτίον ἀποβαλλόμενος τὸν πλοῦτον, μάλιστα 10 κατὰ νοῦν ἔχων τὸ ὑπὸ τοῦ κυρίου λεχθέν, τό · Δυσκόλως οἱ τὰ χρήματα ἔχοντες εἰσελεύσονται εἰς τὴν βασιλείαν τοῦ θεοῦ, καὶ πάλιν · Εὐκοπώτερόν ἐστι κάμηλον διὰ τρυμαλιᾶς ῥαφίδος εἰσελθεῖν ἢ πλούσιον εἰς τὴν βασιλείαν τοῦ θεοῦ εἰσελθεῖν · ἐν τούτῳ καὶ ὁ ἀπαθὴς ἀνεύθυνος πλοῦτος φαίνεται ἐὰν παρόντος τοῦ πλούτου 15 καλῶς τούτῳ χρῆσώμεθα καὶ ἐὰν ἀπόντος ἀλύπως τοῦτο ἐνέγκωμεν, κατὰ τὸ γεγραμμένον · Καλὸς ὁ πλοῦτος τοῖς καλῶς διοικοῦσιν, καὶ καλὴ ἡ πενία τοῖς ὑπομένουσιν.

Ἐν μιᾷ δὲ τῶν ἡμερῶν ἑσπέρας, τὸ ζευγάριον αὐτοῦ ἑαυτὸς σὺν τῷ ἀρότρῳ λαβὼν, ἐπορεύθη εἰς τὸ χωράφιον αὐτοῦ ἀροτριᾶν. 20 Ἀροτριῶντος δὲ αὐτοῦ καὶ εὐχαριστοῦντος τῷ θεῷ ὅτι κατηξιώθη τοῦ πρώτου ἐπιτιμίου ἐντολὴν τοῦ θεοῦ φυλάξαι ὅτι · Μετὰ κόπου καὶ ἰδρῶτος φάγει τὸν ἄρτον σου, καὶ τὸ τοῦ ἀποστόλου ὅτι · Οὕτως δεῖ κοπιῶντας ἀναλαμβάνεσθαι τῶν ἀσθενούντων, καὶ πάλιν · Εἴ τις οὐ θέλει ἐργάζεσθαι μὴδὲ ἐσθιέτω, αἰδεσθεῖς τῶν τοῦ θεοῦ 25 ἐντολῶν, καὶ πάσης χαρᾶς ἀνάπλεως γενόμενος, ἤλαυνε τὸ ζεῦγος ὑπὲρ τὸ μέτρον, αὐτὸς μὴδ' ὄλως κοπιάσας ἐκ τῆς πολλῆς χαρᾶς. Ὡς δὲ εἶδεν τὸ ζεῦγος ἀτονήσαντα, μνησθεῖς πάλιν τὸ γεγραμμένον ὅτι · Μακάριος ὁ οἰκτῆρων ψυχὰς κτηνῶν αὐτοῦ, στήσας τὸ fol. 218^r ζεῦγος προσήχετο, εὐχαριστῶν τῷ θεῷ ἐπὶ τῇ τοιαύτῃ πενίᾳ.

30 Τινὸς δὲ γεωργοῦ πτωχοῦ ἀροτριῶντος καὶ αὐτοῦ τὴν ἰδίαν χώραν, ἔπεσεν ἄφνω ὁ βοῦς αὐτοῦ καὶ ἀπέθανεν. Μὴ φέρων δὲ τὴν ζημίαν, ἤρξατο λυπεῖσθαι καὶ κλαίειν μετὰ οἴκτου πολλοῦ ὀδυρόμενος καὶ λέγων πρὸς τὸν θεόν · « Κύριε, ἄλλο τί ποτε οὐχ

16 καλὸς G : καλῶς ἐστὶν P | τοῖς G : οἱ P | τοῖς post καλῶς add. P || 17 τοῖς ὑπομένουσιν G : οἱ καλῶς τὴν οἰπομένουν P || 20 εὐχαριστοῦντος G : εὐχαριστοντος P || 21 ἐντολὴν ex codicibus recensiois tertiae supplevi

voilà que Tu m'en prives ! Comment nourrir ma femme et mes neuf enfants en bas-âge ? Comment payer les impôts à l'Empereur ? Comment rembourser mes créanciers ? Tu sais pourtant bien, ô Seigneur, que ce bœuf qui vient de mourir, je l'avais eu grâce à un prêt ! Que faire ? je ne sais. Je quitterai ma maison et m'enfuirai vers un lointain pays, avant que mes créanciers n'apprennent mon malheur et ne tombent sur moi comme des bêtes féroces. Ah, Seigneur ! si Tu n'avais pas ainsi dépouillé l'ami des pauvres, Philarète d'Amnia, je serais allé vers lui en toute franchise et j'aurais reçu un autre bœuf à atteler à mon joug : ainsi j'oublierais la mort de ma bête ! Mais maintenant lui aussi a besoin d'autrui ! »

Comme il songeait à ces choses, il se dit : « Je vais tout de même aller chez lui et raconter mon malheur à cet ancien père nourricier des étrangers pour qu'au moins il me console et que j'en ressente quelque adoucissement à mon chagrin — car je sais qu'il ne peut rien me donner, mais cependant, il n'a pas oublié son ancienne miséricorde. En effet, telle est l'habitude des hommes : lorsqu'ils voient leurs amis compatir à leurs malheurs, ils en éprouvent du réconfort et au milieu des succès c'est pour ceux qui se réjouissent avec eux qu'ils ressentent le plus de gratitude et c'est à eux qu'ils s'attachent avec l'affection la plus ferme. C'est pourquoi l'apôtre dit : *Réjouissez-vous avec ceux qui sont dans la joie, pleurez avec ceux qui pleurent ; vivez en bonne harmonie. N'aspirez pas aux grandeurs ; laissez-vous attirer par ce qui est humble*, c'est-à-dire : Participez à la misère des pauvres, consolez les affligés, secourez les impuissants, prenez soin des faibles, enfin ne comptez pas sur une richesse incertaine. Ayant pris son aiguillon, il s'en alla vers celui qui avait été riche, vers celui qui jamais n'avait renié ses vertus : le Vertueux, ainsi qu'on l'appelait avec raison.

Le paysan trouva le juste en train de labourer et commença à lui raconter, en pleurant, la mort de son bœuf. A peine Philarète eut-il entendu ce récit qu'il s'empressa de lui don-

ὑπῆρχέν μοι εἰ μὴ τὸ ζεῦγος τοῦτο, καὶ ὑστέρησάς μοι καὶ αὐτό ·
 πόθεν θρέψω τὴν γυναῖκά μου καὶ τὰ ἐννέα μου τέκνα τὰ νήπια ;
 πῶς δὲ καὶ φόρους τῷ βασιλεῖ τελέσω ; πόθεν τὰ δάνη μου ἀπο-
 πληρώσω ; Σὺ γὰρ ἐπίστασαι, κύριε, ὅτι ὁ βοῦς ὁ ἀποθανὼν ἀπὸ
 5 χρέους ὑπῆρχεν · καὶ τί πράξαι οὐκ ἐπίσταμαι · καταλείπω λοιπὸν
 τὸν οἶκόν μου καὶ ἀποδράσω εἰς χώραν μακρὰν ποῖν ἢ γνώσουσιν
 οἱ χρεωφειλέται μου καὶ ἐπιπέσουσίν μοι ὥσπερ θῆρες ἄγριοι.
 Ὡ κύριε, εἴθε μὴ ἐπτώχευσας οὕτως τὸν φιλόπτωχον Φιλάρητον
 τὸν Ἀμνιάτην, ἐπορεύθη ἄν πρὸς αὐτὸν μετὰ παρηγορίας καὶ
 10 λαβῶν ἕτερον βοῦν, ὑπέζευξα τῷ ζυγῷ μου, ἐπιθέμενος τοῦ βοός
 μου τὸν θάνατον · ἀλλὰ νῦν κἀκεῖνος ἄλλων ἐνδεῆς γέγονεν. »

Ταῦτα αὐτοῦ λογιζομένου, εἶπεν πρὸς ἑαυτόν · « Ὅμως ἀπέλθω (67)
 πρὸς αὐτὸν καὶ κὰν ἀφηγήσομαι τὴν ἐμὴν συμφορὰν τῷ ποτε
 τροφῆ τῶν ξένων, ἵνα κὰν συνθρηνήσῃ μοι καὶ λάβω τινὰν
 15 παραμυ|θίαν τῆς λύπης. Οἶδα γὰρ ὅτι οὐκ ἐκπορεῖ δοῦναί μοί τι, fol. 218^v
 ἐπεὶ τὴν ἀρχαίαν ἐλεημοσύνην οὐκ ἐπελάθετο. » Ἔθος γὰρ ἐστὶ
 τοῖς ἀνθρώποις ὅτε ὀρῶσιν τοὺς ἑαυτῶν φίλους συνθρηνοῦντας
 αὐτοῖς ἐν ταῖς συμφοραῖς αὐτῶν, παρηγορίαν τι λαμβάνειν καὶ ἐν
 τῇ εὐπραγίᾳ αὐτῶν τοὺς συγχαιρομένους αὐτοῖς πλείονα χαρὰν
 20 ἔχουσιν καὶ πλέον τὴν ἀγάπην εἰς αὐτοὺς ἀνάπτουσιν · διὰ τοῦτο
 καὶ ὁ ἀπόστολος λέγει · Χαίρειν μετὰ χαιρόντων, κλαίειν μετὰ
 κλαιόντων, τὸ αὐτὸ εἰς ἀλλήλους φρονοῦντες, μὴ τὰ ὑψηλὰ φρο-
 νοῦντες, ἀλλὰ τοῖς ταπεινοῖς συναπτόμενοι, τοῦτ' ἐστὶ τοῖς πτω-
 χεύουσι συμπτωχεῦσαι, τοῖς κλαίουσι συγκλαίειν, τῶν ἀδυνάτων
 25 συμβοηθεῖν, τοῖς ἀσθενοῦσιν ἀντιλαμβάνεσθαι, καὶ μὴ ἐλπίζειν
 ἐπὶ πλούτῳ ἀδήλω. Ἄρας δὲ τὸ βούκενδρον αὐτοῦ, ἀπῆλθεν πρὸς
 τὸν ποτε πλούσιον τὸν ἀληθῶς φιλάρητον καὶ μηδέπω τῶν ἀρετῶν
 ἐπιλαθόμενον.

Εἶτα ἀπελθόντος τοῦ γεωργοῦ καὶ εὐρόντος αὐτοῦ ἀροτριῶντα
 30 τὸν δίκαιον, ἤρξατο μετὰ δακρύων διηγείσθαι αὐτοῦ τὸν θάνατον
 τοῦ βοός. Ἄμα δὲ ἀκοῦσαι τὴν ἀρχὴν τὸν δίκαιον περὶ τοῦ βοός,
 εὐθέως μετὰ σπουδῆς ἐκ τοῦ ἰδίου ζυγοῦ ἔδωκεν τῷ γεωργῷ,

14 τροφῆι correxi : τροφαῖα GP || 16 ἐπεὶ G : ἐπὶ P || 19 αὐτοῖς
 correxi : αὐτοὺς GP | χαρὰν correxi : χαράς GP || 23 συναπτόμενοι G :
 ἀναπτώμενοι P

ner aussitôt un de ses deux bœufs, pensant qu'il valait mieux par ce don adoucir sa peine plutôt que de gémir avec lui. Le paysan lui dit alors : « Maître, je sais une chose, c'est que tu n'as pas d'autre bœuf. Comment laboureras-tu ton champ ? » — « Mais si, répondit-il, j'ai chez moi un autre bœuf très grand et très fort, capable de nourrir toute ma maison. Prends donc celui-ci et va, pour que ton autre bœuf ne reste pas dans l'oisiveté, pour que tes gens n'apprennent rien et pour que ta femme ne pleure pas encore plus que toi ». Lors, le paysan emmena le bœuf et partit, plein de joie, glorifiant Dieu et priant pour Philarète.

L'homme juste et vénérable prit son unique bœuf, mit le joug sur son épaule et se mit en route, tout joyeux, vers sa maison. Quand sa femme vit qu'il n'avait plus qu'un seul bœuf et qu'il portait le joug sur son épaule, elle lui dit : « Maître, où est l'autre bœuf ? » Il lui répondit : « Pris de fatigue, je m'étais assis sous le soleil ardent, et j'avais dételé les bœufs pour qu'ils broutassent pendant que je me reposais un peu. Le sommeil m'a terrassé et l'un des bœufs, s'étant détaché, s'est enfui à travers champs ».

Son fils sortit et courut dans la campagne à la recherche de la bête. En cherchant, il trouva le paysan en train de labourer avec le bœuf. Plein de colère, il se mit à l'insulter : « Comment as-tu osé mettre sous le joug le bien d'un autre ? Vraiment, on peut bien dire que vous nous comptez pour morts, nous qui, d'une telle richesse, sommes tombés dans une telle misère ». Le paysan lui répondit : « Mon cher enfant, c'est ton père qui m'a donné ce bœuf ». Et il lui raconta son malheur.

En apprenant que c'était son père qui avait donné le bœuf, le jeune homme s'éloigna tristement et, rentré chez lui, raconta tout à sa mère. A son récit, celle-ci jeta sa coiffe de la tête et se mit à s'arracher les cheveux. Puis, s'avançant vers son époux, elle commença à l'injurier : « Homme aux entrailles d'airain, certes tu n'as pas de compassion pour moi qui te connaissais mal, mais aie au moins pitié de tes enfants !

κρεῖττον ἠγησάμενος ἢ παρ' αὐτῷ συγκλαῦσαι, διὰ τοῦ δόματος
 παραμυθήσασθαι τὴν ζημίαν. Ὁ δὲ γεωργὸς διεκρίνεται λέγων ·
 « Κύριέ μου, | ἐν οἶδα ὅτι ἕτερος βοῦς οὐχ ὑπάρχει σοι · καὶ fol. 219^r
 πῶς ἔχεις ἀπαροτριᾶσαι τὴν χώραν σου; » Ἔφη δὲ πρὸς αὐτόν ·
 5 « Ἔστι μοι ἕτερος βοῦς ἐν τῷ οἴκῳ μου δυνατὸς καὶ μέγας σφό-
 δρα, ὅστις ἰσχύει ὄλον τὸν οἶκόν μου διαθρέψαι. Λαβὼν μόνον
 τοῦτόν σοι ἀπότρεχε, μὴ ἐξαργῆ τὸ ἕτερόν σου βοῖδιν καὶ οἱ
 τοῦ οἴκου σου γνώσωνται καὶ ἡ σύμβιός σου καὶ θρηνήση πλέον
 σου. » Λαβὼν δὲ ὁ γεωργὸς τὸν βοῦν ἐπορεύθη μετὰ χαρᾶς δοξά-
 10 ζων τὸν θεὸν καὶ εὐχόμενος τῷ Φιλαρέτῳ.

Ἄρας δὲ ὁ τίμιος καὶ δίκαιος ἀνὴρ τὸν μονώτατον βοῦν καὶ τὸν
 ζυγὸν ἐπὶ τοῦ ὄμου, ἐπὶ τὸν ἴδιον οἶκον χαίρων ἀπήει · θεασαμένη
 δὲ ἡ σύμβιος αὐτοῦ τὸν ἕνα βοῦν καὶ τὸν ζυγὸν ἐπὶ τοῦ ὄμου τοῦ
 γέροντος, εἶπεν πρὸς αὐτόν · « Κύριέ μου, ποῦ ἐστιν ὁ ἕτερος
 15 βοῦς; » Ὁ δὲ ἀποκριθεὶς εἶπεν · « Ὀλιγορήσας ἤμην ἐν τῷ καύ-
 ματι τοῦ ἡλίου καὶ ἔλυσα τοὺς βόας ἵνα βόσκωνται, καὶ γὰρ μικρὸν
 ἀναπαυσάμενος · ὕπνω δὲ κατασχεθεὶς, ἐξηνιάσθην ὁ βοῦς καὶ
 ἀπέδρα ἐπὶ τὸν ἀγρόν. »

Ἐξελθὼν δὲ ὁ υἱὸς αὐτοῦ ἐγύρευεν τὸν βοῦν ἐπὶ τὸν ἀγρόν · (68)
 20 γυρεύοντος δὲ αὐτοῦ, εὔρε τὸν γεωργὸν ἀροτριῶντα μετὰ τοῦ
 βοῦς αὐτοῦ, καὶ πολλοῦ θυμοῦ πλησθεὶς, ἤρξατο ὑβρίζειν τὸν
 γεωργόν, λέγων ὅτι · « Πῶς ἐτόλμησας σὺ ἀλλότριον βοῦν τῷ σῷ
 ζυγῷ κατοχεῦσαι; ὡς ἀληθῶς ὅτι εἰς τοὺς νεκροὺς ἡμᾶς κατεψη-
 φί|σασθε τοὺς ἀπὸ τοσοῦτου πλούτου εἰς τοσαύτην πενίαν ἐλθόν- fol. 219^v
 25 τας. » Ὁ δὲ γεωργὸς ἀποκριθεὶς εἶπεν αὐτῷ · « Τέκνον καλόν, ὁ
 πατήρ σου δέδωκέν μοι τὸν βοῦν. » Καὶ ἐξηγήσατο αὐτῷ καὶ
 τὴν ἰδίαν συμφορὰν.

Ἀκούσας δὲ ὁ νεανίσκος ὅτι ὁ πατήρ αὐτοῦ δέδωκε τὸν βοῦν,
 ἀνεχώρησεν μετὰ λύπης εἰς τὰ ἴδια καὶ ἀνήγγειλεν τῇ μητρὶ αὐτοῦ
 30 τὰ τοῦ βοῦς. Ἡ δὲ ἀκούσασα, ῥίψασα τὸ φακιόλιον ἐκ τῆς κεφαλῆς
 αὐτῆς ἤρξατο τίλλειν τὰς τρίχας αὐτῆς καὶ πορευθεῖσα πρὸς τὸν
 ἄνδρα, ἐλοιδόρει αὐτὸν λέγουσα · « Χαλκόσπλαγγνε, ναὶ ἐμὲ οὐκ
 ἐλεεῖς τὴν κακῶς σε γνωρίσασαν, καὶ τὰ τέκνα σου ἐλέησον, τὸ

Comment pourront-ils vivre sans ces bœufs? Mais toi, paresseux, tu en avais assez de pousser ta charrue et tu voulais dormir à l'ombre; c'est pour cela que tu as donné ta bête, et non pas à cause de Dieu ».

Lui supportait avec calme les injures de sa femme et gardait un visage souriant, sans rien répondre, afin de ne pas anéantir, sous l'empire de la colère, l'effet de sa miséricorde. Car tel était cet homme admirable : non seulement, il était compatissant mais, plein de discrétion et d'humilité, il mêlait ces vertus à sa miséricorde. Comme elle continuait à lui lancer des reproches amers, il lui répondit simplement : « Dieu est riche infiniment, et j'entends Sa parole : *Regardez les oiseaux du ciel : ils ne sèment, ni ne moissonnent, ni n'amasent dans des greniers, cependant notre Père céleste les nourrit. A plus forte raison nous nourrira-t-Il, nous qui valons plus que les petits oiseaux. Et Il dit encore : Ne vous mettez pas en souci du lendemain : que mangerez-vous, que boirez-vous, de quoi vous vêtirez-vous? Ce sont là tous soins qui occupent les païens. Mais recherchez le royaume des cieux et tout le reste vous sera donné par surcroît. Et je te dis aussi : Dieu a promis de donner le centuple à ceux qui, en Son nom et au nom de l'Évangile, distribueraient leurs biens aux pauvres, et Il les fera participer à la vie éternelle. Allez-vous vous chagriner si, pour un seul bœuf, nous en recevons cent? » Il disait cela, non qu'il désirât en recouvrer le centuple ici-bas, mais pour adoucir l'amertume de sa femme. Quand elle eut entendu ces paroles, elle se tut.*

Cinq jours après, au pâturage, le bœuf du paysan (celui qui lui appartenait auparavant) avala par malheur du dangereux poison appelé « herbe du loup » et, pris d'un tremblement soudain, s'affaissa, lui aussi, sur le sol et mourut. Le paysan partit alors chez Philarète avec le bœuf qu'il avait reçu de cet homme miséricordieux et lui dit : « J'ai commis une faute envers tes enfants en t'enlevant ton bœuf, et mon acte les a ainsi condamnés à mourir de faim. Aussi Dieu n'a-t-Il pas supporté mon indécatesse et Il vient de me tuer aussi mon autre bœuf ».

12-14 *Matthieu*, VI, 26 15-16 *Ibid.*, VI, 34 16-17 *Ibid.*,
VI, 31 17-18 *Ibid.*, VI, 33 18-21 Cf. *Matthieu*, XIX, 29 ;
Marc, X, 30 ; *Luc*, XVIII, 30.

πῶς ἔχουσι ζῆσαι ἐκτὸς ζευγαρίου; Ἀλλὰ σύ, ἀκαμάτα, περιεκάκησας ἐλαύνων τὸ ζευγάριν καὶ θέλων κοιμᾶσθαι εἰς τὸ σκίον, τούτου χάριν αὐτὸ δέδωκας, ἐπεὶ οὐχὶ διὰ τὸν θεόν. »

Ὁ δὲ πρῶτος φέρων τῆς γυναικὸς τὰς λοιδορίας ἐμειδία μὲν
5 τῷ προσώπῳ, μηδὲν ἀποκρινόμενος, ἵνα μὴ τῷ θυμῷ συναρπαγείσ
τὴν πραχθεῖσαν ἐλεημοσύνην ἀφανίσῃ. Τοιοῦτος γὰρ ἦν ὁ ἀνὴρ
θαυμαστός, ὅτι οὐ μόνον τῆς ἐλεημοσύνης ἐπιμελεῖτο, ἀλλὰ καὶ
διακρίσεως πλήρης ὑπάρχων καὶ ταπεινώσεως, ταύτας τὰς ἀρετὰς
συνεκίονα τῇ ἐλεημοσύνῃ. Πολλὰ δὲ λοιδορησάσης αὐτῆς
10 ἐν πικρίᾳ ψυχῆς αὐτῆς, τοῦτο μόνον ἀπεκρίθη πρὸς αὐτὴν fol. 220^r
ὁ ἀνὴρ ὅτι· « Ὁ θεὸς πλούσιός ἐστι πολὺ καὶ ἀκούω αὐτοῦ
λέγοντος· Ἀναβλέψατε εἰς τὰ πετεινὰ τοῦ οὐρανοῦ ὅτι οὐ σπεί-
ρουσιν οὐδὲ θερίζουσιν, οὔτε εἰς ἀποθήκην συναγούσιν, καὶ ὁ
πατὴρ ὁ οὐράνιος τρέφει αὐτά· πολλῶ μᾶλλον ἡμᾶς διαθρέψει,
15 κρείττονας τῶν πετεινῶν ὑπάρχοντας. Καὶ πάλιν· Μὴ μεριμνή-
σητε περὶ τῆς αὔριον, τί φάγητε ἢ τί πίητε ἢ τί ἐνδύσησθε· ταῦτα
γὰρ πάντα τὰ ἔθνη ποιοῦσι· ζητεῖτε δὲ τὴν βασιλείαν τῶν οὐρα-
νῶν καὶ ταῦτα πάντα προστεθήσεται ὑμῖν. Πλὴν δὲ λέγω· Ἐκατον-
20 ταπλασίονα ἐπηγγείλατο δοῦναι τοὺς ἕνεκεν αὐτοῦ καὶ τοῦ εὐαγγε-
λίου διαδόντας τὰ ἑαυτῶν χρήματα, καὶ ζωῆς αἰωνίου κληρονό-
μους ποιήσει. Θλίβεσθε ἔὰν εἰς τὸν ἕνα βοῦν ἀπολάβωμεν (69)
ἐκατόν; » Ταῦτα δὲ ἔλεγεν οὐ τὰ ἐκατονταπλασίονα ἀπολαβεῖν
ἐνθεν ἐπιποθῶν, ἀλλὰ τῆς γυναικὸς τὴν ὀλιγοψυχίαν παραμυθού-
μενος. Ἡ δὲ γυνὴ ἀκούσασα ταῦτα ἐσιώπησεν.

25 Εἶτα, μετὰ πέντε ἡμέρας βοσκόμενος ὁ βοῦς τοῦ γεωργοῦ
ὁ πρὶν ὑπάρχων αὐτῷ, μὴ δὲ φυγὼν τὴν βλάβην τοῦ φαρμάκου
τοῦ ἐπιλεγομένου λυκοβότανος καταπιὼν αὐτὸ ἄφνω τρομάξας
κατέπεσεν καὶ αὐτὸς ἐπὶ τὴν γῆν καὶ ἀπέθανεν. Ἐπάρας δὲ τὸν
βοῦν ὁ παρέλαβεν παρὰ τοῦ ἐλεήμονος ἀνδρός, ἦλθε πρὸς αὐτὸν
30 καὶ εἶπεν· « Ἐπειδὴ ἡ ἁμαρτία ἦν ἐργασάμην εἰς τὰ παιδιά σου fol. 220^v
ἐπάρας τὸν βοῦν ἔκ σου καὶ ταύτῃ τῇ ἐμῇ προθέσει λιμοκτονήσας,
τούτου χάριν οὐκ ἀνείχετο ὁ θεὸς τὴν ἀδιακρισίαν μου καὶ ἀπέκ-
τεινε καὶ τὸν ἕτερον βοῦν. »

8 ταύτας τὰς ἀρετὰς correxi : ταύταις ταῖς ἀρεταῖς GP || 13 ἀπο-
θήκην G : θήκην P || 19 τοὺς ex V : τοῦ GP || 21 θλίβεσθε correxi :
θλίβεσε G θλίβεσ.. P || 31 ἐμῇ G : μῇ P

Le véritable ami de Dieu et de la vertu se leva aussitôt, alla chercher son autre et unique bœuf et le donna au paysan avec ces paroles : « Prends encore celui-ci et va labourer ton champ, car pour moi, j'ai l'intention de partir pour un long voyage, de sorte que ce bœuf n'aura plus rien à faire ». Il disait cela pour que le paysan n'hésitât pas à prendre la bête. Celui-ci l'emmena donc, et plein de joie, il louait Dieu et admirait la merveilleuse simplicité de l'homme qui, devenu si pauvre, n'avait rien perdu de sa miséricorde.

Mais les enfants de Philarète et leur mère commencèrent à se lamenter et à se dire : « Nous connaissions bien mal cet homme ! Car si nous étions devenus pauvres, nous avions du moins comme consolation cette paire de bœufs qui nous aurait empêchés de mourir de faim ! » Le saint vieillard devant les plaintes de ses enfants et de sa femme, leur dit avec serment : « Mes enfants, ne vous chagrinez pas, car j'ai des richesses cachées quelque part en grand nombre, si bien que même si vous vivez cent ans et que vous ne deviez pas mourir, elles vous suffiraient pour vous nourrir et vous vêtir. Car les biens que vous saviez être en notre possession, je les ai vendus en cachette, en prévision de cette misère et des famines à venir. J'ai en effet appris de mes parents que les biens en nature n'ont pas de valeur, car la tempête, la maladie, la rapine ont tôt fait de les anéantir. C'est pourquoi j'ai jugé préférable de les vendre en détail et d'en cacher le prix dans un coffre bien protégé. Je vais souvent le voir et quand j'ai voulu mesurer mes richesses, je n'y suis pas parvenu ».

En entendant ces affirmations faites par leur père — et sous la foi du serment — ils furent consolés. Or le vieillard prévoyait en esprit la richesse inépuisable de Dieu, et confiant dans l'espoir de recevoir le centuple des biens de cette vie, il se disait que tout ce qu'il distribuait et donnait aux pauvres il le plaçait dans le sein de Dieu et se gagnait ainsi la vie éternelle ; et c'est pourquoi il jurait sans hésitation.

Quelque temps après, une troupe auxiliaire impériale vint prendre possession du camp voisin pour préparer une expé-

Ὁ δὲ φιλόθεος καὶ φιλάρετος ἀληθῶς ἀνὴρ εὐθέως ἀναστὰς ἐπορεύθη καὶ φέρας καὶ τὸν ἕτερον βοῦν τὸν μεμονωμένον, ἔδωκε τὸν γεωργὸν εἰπὼν πρὸς αὐτόν· « Λαβὲ καὶ τοῦτον καὶ πορεύου ἐργαζόμενος τὴν ἰδίαν γῆν· ἐγὼ γὰρ εἰς ὁδὸν μακρὰν βούλομαι ἀποδημῆσαι καὶ ὡσούτως ὁ βοῦς ἐξαργεῖν ἔχει. » Τοῦτο δὲ ἔλεγεν ἵνα μὴ ὑποσταλῆ ὁ γεωργὸς ἐπᾶραι τὸν βοῦν. Λαβὼν δὲ καὶ τοῦτον ἐπορεύετο μετὰ χαρᾶς δοξάζων τὸν Θεὸν καὶ θαυμάζων καὶ τὴν τοῦ ἀνδρὸς ἀπλότητα, ὅτι καὶ τοσοῦτον πτωχεύσας, τὴν ἐλεημοσύνην οὐκ ἐπελάθετο.

- 10 Ἦρξαντο δὲ τὰ τέκνα αὐτοῦ θρηνεῖν ἅμα τῇ μητρὶ αὐτῶν λέγοντες πρὸς ἑαυτοὺς ὅτι· « Κακῶς ἐγνωρίσαμεν τὸν ἄνθρωπον τοῦτον· εἰ γὰρ καὶ ἐπτωχεύσαμεν, εἴχαμεν παραμυθίαν τὸ ζεῦγος τῶν βοῶν, ὅτι τῷ λιμῷ οὐ μὴ διαφθαρώμεν. » Ὁ δὲ ἅγιος γέρον εἰδὼς τὸν ὀλολυγμὸν τῶν παιδῶν καὶ τῆς γυναικὸς αὐτοῦ ἤρξατο
 15 λέγειν μετὰ ὄρκου· « Τεκνία μου, μὴ λυπεῖσθε· ἔχω γὰρ χρῆμα ἀποκεκρυμμένον εἰς τόπον τινά, πολὺ σφόδρα, ὅτι ἐὰν ζήσετε ἑκατὸν ἔτη καὶ μὴ ἀποθάνετε, ἐπαρκέσει ὑμῖν τοῦτο εἰς πᾶσαν διατροφὴν καὶ σκεπάσματα. Τὰ γὰρ κτήνη ἃ γινώσκετε ὅτι
 20 πενίαν καὶ τοὺς λιμοὺς τοὺς ἐσομένους, ἀκούων ἐκ τῶν γονέων μου ὅτι ὁ δερμάτινος βίος οὐδέν ἐστι, εἴτε γὰρ διὰ χειμῶνος εἴτε δι' ἀσθενείας εἴτε ἀπὸ αἰχμαλωσίας ταχέως ἀφανίζεται· τοῦτο ἐγὼ ἀκούσας, κέκρικα μᾶλλον ταῦτα κατὰ μέρος πιπράσκειν, καὶ τὴν τιμὴν αὐτῶν κατακρύψαι εἰς σκεῦος ἄσηπτον, καὶ (70)
 25 προσιόντος μου πολλάκις καὶ δοκιμάσας μετροῦσαι αὐτὸ οὐκ ἴσχυσα. »

Ταῦτα ἀκούσαντες παρὰ τοῦ πατρὸς αὐτῶν, μᾶλλον τὰ μετὰ ὄρκου λέγοντος, παρεμυθήθησαν. Προέβλεπεν γὰρ ὁ γέρον τῷ πνεύματι τὸν ἀδαπάνητον πλοῦτον τοῦ Θεοῦ, καὶ τὰ ἑκατοντα-
 30 πλασίονα τοῦ νῦν αἰῶνος πιστεύων, οὕτως ἐλογίζετο ὅτι πάντα ἃ ἐσκόρπισε καὶ ἔδωκε τοῖς πένησιν, εἰς τὸν κόλπον αὐτοῦ βαστάζει, ὡσαύτως δὲ καὶ τὴν αἰώνιον ζωὴν· τούτου χάριν καὶ ἀδιακρίτως ὤμνουν.

Μετὰ δὲ χρόνον τινά, ἐλθούσης βασιλικῆς ἐπικουρίας πρὸς τὸ
 35 ἐκεῖσε στρατόπεδον, ἵνα στρατεύσωνται κατὰ τῶν Ἰσμηλιτῶν,

dition contre les Ismaélites. Le millenier, le centenier et le cinquantenier procédèrent avec soin au recensement des soldats et ceux-ci n'eurent de cesse qu'ils n'eussent fourni leurs chevaux et leurs chars. Or, un soldat, du nom de Mousoulios, était très pauvre et n'avait que son cheval et son char. A l'approche du recensement, son cheval, pris de coliques et de grands tremblements s'affaissa soudain sur le sol et mourut. Comme il n'avait pas de quoi s'acheter une autre monture et que le centenier impitoyable le menaçait de sa colère, notre soldat se trouvait dans l'embarras et courait un grand danger ; il se rendit en hâte chez Philarète et lui raconta son malheur, le suppliant de lui prêter son cheval pour passer le jour du recensement et éviter ainsi le danger. Le saint vieillard lui dit : « Quand sera passé le jour de recensement et que tu nous auras rendu le cheval, que comptes-tu faire ? » — « Que j'atteigne ce jour, répondit-il, pour que le millenier ne me fouette point ! Puis, je m'enfuirai jusqu'où mes pieds pourront me porter, je traverserai les mers et gagnerai l'étranger. Mais ensuite, que ferai-je ? je ne sais ». Dès qu'il l'eut entendu, le vieillard alla chercher, tout joyeux, son cheval si vigoureux, si beau et si apte au travail, et le donna au soldat en lui disant : « Prends-le frère, je t'en fais cadeau, et le Seigneur sera avec toi en tout lieu et te gardera des dangers de la guerre ». Le soldat prit le cheval et partit au recensement plein de joie, glorifiant Dieu et rendant grâces au vieillard. Et l'épouse du miséricordieux, vraie servante du Seigneur, croyant avec ses enfants, que son mari avait un grand trésor en réserve, ne se mit plus en colère, mais resta calme et silencieuse.

Il ne leur restait plus que la vache avec son veau, un âne et les deux cent cinquante ruches. Vint un autre pauvre

ἀδνουμιαζόντων τὸν χιλιάρχην καὶ ἑκατοντάρχην καὶ πεντηκον-
 τάρχην ἐπιμελῶς τὸ πλῆθος τῶν στρατιω τῶν ἀπαιτοῦντας ἀ-
 τῶν τά τε δικάβαλλα καὶ τὰ ἄρματα αὐτῶν ἀνελλιπῶς, | εἰς τις fol. 221^v
 τῶν στρατιωτῶν ὀνόματι Μουσοῦλιος πτωχὸς πάνυ ὑπάρχων καὶ
 5 μὴ ἐκπορῶν ἄλλο τι εἰ μὴ ἓνα ἵππον καὶ τὸ ἄρμα αὐτοῦ, καὶ
 ἔτι τοῦ ἀδνουμίου ἐπισπουδοῦ γενομένου, στρωφθεὶς ὁ ἵππος
 αὐτοῦ καὶ συντρομάξας, ἄφνω κατέπεσεν ἐπὶ τῆς γῆς καὶ ἀπέ-
 θανεν. Εἰς ἀπορίαν δὲ ἔλθων ὁ στρατιώτης καὶ μὴ ἔχων πόθεν
 ἕτερον ἀγοράσει καὶ μᾶλλον μὴ παραιόντος αὐτοῦ τοῦ ἑκατοντάρχου,
 10 ἀλλὰ καὶ ὀργὴν ἀπειλοῦντος, καὶ κίνδυνον οὐ μικρὸν ἀπορῶν ἐν
 ἑαυτῷ, δρομαίως ἐφίσταται ἐπὶ τὸν μέγαν Φιλάρητον, διηγούμενος
 αὐτῷ τὸ συμβεβηκός, παρακαλῶν αὐτὸν ἵνα τέως πρὸς ὥραν
 δώσῃ αὐτὸν τὸν ἵππον καὶ διαβῆ τὸ ἀδνοῦμιν καὶ τὸν κίνδυνον
 διαδράσῃ. Εἶπεν δὲ πρὸς αὐτὸν ὁ ἅγιος γέρον· «Εἶτα μετὰ τὸ
 15 διαβῆναί σε τὸ ἀδνοῦμιν καὶ ἀποστρέψαι ἡμῖν τὸν ἵππον, τί βού-
 λησαι διαπράξασθαι;» Ὁ δὲ ἔφησεν· «Τέως τὴν ἡμέραν ἄς διαβῶ
 ἵνα μὴ ὁ χιλίαρχος μαστιγώσῃ με· καὶ μετὰ ταῦτα ἀποδιδράσκω
 καὶ ὅπως ἰσχύσω ἀπελθεῖν τοῖς ποσίν μου, πελάζομαι εἰς τὰ ξένα·
 ἐπεὶ τί πρᾶξαι οὐκ ἐπίσταμαι.» Ἀκούσας δὲ ταῦτα ὁ γέρον, εὐ-
 20 θέως μετὰ χαρᾶς ἐξενέγκας τὸν ἵππον αὐτοῦ πάνυ ὠραῖον καὶ
 καλὸν τῷ τε εἶδει καὶ τοῖς ἔργοις, δέδωκεν αὐτῷ τῷ στρατιώτῃ,
 εἰπὼν αὐτῷ· «Δέξαι, ἀδελφέ, καὶ χαρισθῆ σοι, καὶ κύριος ἔσται
 μετὰ σου ἐν παντὶ τόπῳ καὶ | ἐν τῷ πολέμῳ ἀκίνδυνόν σε δια- fol. 222^r
 φυλάξει.» Λαβὼν δὲ ὁ στρατιώτης τὸν ἵππον ἀπήει μετὰ χαρᾶς
 25 πρὸς τὸ ἀδνούμιον, δοξάζων τὸν θεὸν καὶ ἐπευχόμενος τὸν γέ-
 ροντα. Ἡ δὲ θεοσεβῆς ἀληθῶς σύμβιος τοῦ ἐλεήμονος ἀνδρὸς σὺν
 τοῖς τέκνοις αὐτῆς πιστεύσασα τὸν ἄνδρα ὅτι χρῆμα πολὺ ἔχει
 ἀποκεῖμενον, οὐκέτι ἠγανάκτει, ἀλλ' ἐκαθέζετο σιωπῶσα.

Εἶτα κατελείφθη ἡ δάμαλις μόνη μετὰ τοῦ μόσχου αὐτῆς καὶ
 30 ὄνος καὶ τὰ μελίτσια αὐτοῦ βουτῖα διακόσια πενήκοντα. Ἦλθεν (71)

ἀδνου
 1 ἀγνωμιαζόντων G : ἀγνωμιαζόντων P || 3 τε δικάβαλλα ex V : πεδι-
 κάβαλλα GP || 4 Μουσοῦλιος ex V : Βασίλειος GP || 6 ἀγνωμίου G :
 ἀγνωμίου P || 12 συμβεβηκός G : συμβεβληκός P || 13 ἀδνοῦμιν cor-
 recti : ἀγνώμην GP || 15 ἀδνοῦμιν correcti : ἀγνώμην GP | ἀποστρέψαι
 correcti : ἀποστρέψεις GP || 22 χαρισθῆ correcti : χαριστη GP || 25 ἀδνού-
 μιον correcti : ἀγνωμιον GP || 27 αὐτῆς G : αὐτοῖς P

qui implora Philarète en ces termes : « Serviteur de Dieu, donne-moi au moins un petit veau, pour qu'à moi aussi ta charité apporte le commencement de la fortune, car tes présents sont faits de bon cœur, et quand elle entre sous un toit, ta bénédiction le comble et l'enrichit ». Philarète prit le veau et avec joie en fit présent au pauvre. Celui-ci l'attacha et reprit gaîment sa route. Mais la mère du veau vint à la porte de l'étable en poussant de si grands mugissements que le vieillard en fut tout ému. Son épouse, entendant elle aussi les plaintes de la vache sentit ses entrailles se tordre comme si elle était saisie des douleurs de l'enfantement et elle dit à son mari : « Certes, de tes enfants tu n'as pas eu pitié, mais comment n'es-tu pas au moins pris de compassion pour cette vache qui se lamente ? Comment as-tu pu la séparer de son petit ? N'hésiterais-tu pas, toi, à te séparer de moi ou de nos enfants ? » L'homme embrassa sa femme et la bénit : « Que le Seigneur te donne Sa bénédiction, dit-il, car tu m'as adressé de justes paroles. En vérité, je suis sans cœur et sans pitié de séparer le veau de sa mère ; Dieu en serait fâché contre moi ». Et, courant après le pauvre, il se mit à l'appeler à grands cris : « Eh ! l'homme, ramène-nous le veau, car sa mère ne cesse de geindre à la porte de ma maison. » Le pauvre fit demi-tour et ramena le veau, pensant que le vieillard s'était certainement repenti d'un don si considérable. Dès qu'elle aperçut son petit, la vache s'élança vers lui, le caressa et commença à l'allaiter. Et Théosébô était au comble de la joie. Alors Philarète dit au pauvre : « Frère, ma femme m'a fait comprendre que je commettais une faute en séparant le veau de sa mère. Prends donc aussi la mère et poursuis ton chemin. Le Seigneur *te bénira* et les *fera prospérer* dans ta maison, comme Il le fit jadis pour mon troupeau ». Et c'est ce qu'il advint ; car, à la suite de ce bienfait, notre pauvre acquit tant de bœufs et s'enrichit tellement que son troupeau devint de beaucoup supérieur à ce qu'avait été celui du vieillard. Quant à la femme de Philarète, elle se disait en elle-même non sans amertume : « C'est bien fait pour moi ! car si je n'avais pas tant parlé, je n'aurais pas encore privé mes enfants de la mère du veau ! »

Enfin, l'âne tout seul leur restait avec les ruches. Une fami-

δὲ ἕτερος πτωχὸς παρακαλῶν τὸν Φιλάρητον καὶ λέγων · « Δοῦλε τοῦ θεοῦ, δός μοι καὶ ἓνα μοσχάριον, ἵνα κτήσωμαι καὶ γὰρ ἀρχὴν ἐκ τῆς εὐλογίας σου, ὅτι ἡ δόσις σου ἰλαρὰ ἐστὶ, καὶ ὅπου ἂν εἰσέλθῃ εἰς οἶκον τινὸς τοῦτον ἐπλούτισεν, πληθυνομένη ἢ εὐ-
 5 λογία σου. » Λαβὼν δὲ τὸ μοσχάριον ὁ Φιλάρητος ἔδωκεν τῷ πτωχῷ μετὰ χαρᾶς · ὁ δὲ δῆσας αὐτὸ ἀγαλλόμενος ἐπορεύετο τὴν ἑαυτοῦ ὁδόν. Ἡ δὲ μήτηρ τοῦ μοσχαρίου ἤκει παρὰ τὴν θύραν τῆς σκηνῆς βοῶσα φωνῇ μεγάλῃ, ὥστε εἰς οἶκτον φέρειν καὶ τὸν γέροντα. Ἀκούσασα δὲ ἡ σύμβιος αὐτοῦ τὴν βοήν τῆς
 10 δαμάλεως, διελύθη τὰ σπλάγχνα αὐτῆς ὡς πεπειραμένη τοῦ τεκεῖν καὶ θηλάζειν · εἶπεν δὲ πρὸς τὸν ἄνδρα αὐτῆς · « Ναί, τὰ τέκνα σου οὐκ ἐλέησας καὶ τὴν δάμαλιν στενάζουσαν πῶς οὐ σπλαγχνίζεις; πῶς δὲ ἀνέσχου ταύτην χωρίσαι τοῦ ἰδίου τέκνου; σὺ δὲ οὐδὲ ἐμὲ ἔχεις φείσασθαι χωρισθῆναί σου | ἢ τῶν ἰδίων τέκνων; » fol. 222^v

15 Ὁ δὲ ἀνὴρ ἠσπάσατο τῇ γυναικὶ αὐτοῦ καὶ εὐλόγησεν αὐτὴν καὶ εἶπεν · « Εὐλογημένη σὺ τῷ κυρίῳ ὅτι δικαίως τοῦτο ἐλάλησας πρὸς με · ἀληθῶς γὰρ ἄσπλαγχνος ὑπάρχω καὶ ἀνελεήμων, χωρίσας τὸν μόσχον τῆς ἰδίας μητρὸς · τοῦτο καὶ ὁ θεὸς λυπηθήσεται ἐν ἐμοί. » Καὶ καταδιώξας τὸν πτωχόν, ἤρξατο κρᾶζειν μεγάλη
 20 τῇ φωνῇ · « Ἄνθρωπε, στρέφον τὸ μοσχάριον, ὅτι ἡ μήτηρ αὐτοῦ βοᾷ πρὸς τὴν θύραν τοῦ οἴκου μου. » Στραφεὶς δὲ ὁ πέννης ἅμα τοῦ μοσχαρίου λογιζόμενος ὅτι πάντως μετεμελήθη ὁ γέρον ἐπὶ τῇ τοιαύτῃ δωρεᾷ, ἰδοῦσα δὲ ἡ μήτηρ τὸ ἴδιον τέκνον, ἔδραμε πρὸς αὐτὸ καὶ περιεπτύξατο αὐτὸ καὶ ἤρξατο θηλάζειν αὐτό · ἐχάρη δὲ ἡ
 25 Θεοσεβῆς λίαν. Εἶπεν δὲ ὁ Φιλάρητος πρὸς τὸν πέννητα · « Ἀδελφέ, ὡς λέγει ἡ σύμβιός μου ὅτι ἁμαρτίαν πεποίηκα χωρίσας τὸν μόσχον ἐκ τῆς μητρὸς αὐτοῦ, ἔπαρον καὶ τὴν τούτου μητέρα, καὶ πορεύου τὴν ἑαυτοῦ ὁδόν · καὶ κύριος εὐλογήσει σε καὶ πληθύνει αὐτὸ ἐν τῷ οἴκῳ σου, ὡς ποτε τὴν ἐμὴν ἀγέλην. » Ὅπερ καὶ γέγο-
 30 νεν · τοσοῦτους βόας ἐκτήσατο ὁ πέννης ἐκεῖνος τῆς εὐλογίας καὶ ἐπλούτισεν, ὥστε καὶ ἐπάνω τῆς ἀρχαίας ἀγέλης τοῦ γέροντος κτήσασθαι αὐτόν. Ἡ δὲ γυνὴ μεμφομένη ἑαυτὴν ἔλεγεν · « Καλῶς μοι γέγονε ταῦτα · εἰ γὰρ μὴ ἐλάλησα, οὐκ ἂν καὶ τὴν μητέρα τοῦ μόσχου ὑστέρησα τὰ τέκνα μου. »

35 Εἶτα κατελείφθη | ὁ ὄνος μονώτατος μετὰ τῶν μελισσίων; fol. 223^r

1 δὲ G : καὶ P || 3 ἐκ G : om. P | ἂν G : om. P || 22 μετεμελήθη G : μεμελέθη P || 25 Φιλάρητος G : ἅγιος P

ne survint et comme il n'avait pas de quoi nourrir ses enfants, Philarète prit sa bête de somme et partit pour une région éloignée où il emprunta six boisseaux de blé. Il en chargea sa monture et regagna sa maison. Il était en train de décharger son âne, quand un pauvre vint lui demander une seule poignée de blé. L'homme miséricordieux dit à son épouse qui vannait déjà le blé avec sa servante : « Femme, donne donc un boisseau de blé à ce pauvre. » — « Donne-m'en d'abord un, répondit-elle, un à chacun de tes enfants, un à ma belle-fille et un à ma servante, et s'il reste quelque chose, donne-le à qui tu veux. » — « Et ma part, reprit-il, tu n'en tiens pas compte ? » Mais elle de répliquer : « Toi, tu es un ange et non un homme, tu n'as pas besoin de nourriture. Car si tu en avais besoin, ce blé que tu viens d'emprunter et que tu as été chercher si loin, tu ne le donnerais pas à des étrangers ». Et s'emportant sottement contre lui : « Au nom de Théosébô, donne-lui donc deux boisseaux ! » — « Sois bénie du Seigneur », répondit Philarète ; et mesurant deux boisseaux, il les donna au pauvre. Elle, d'une voix aigre-douce, lui dit : « Si j'étais à ta place, je lui donnerais la moitié de la charge ! » Et aussitôt il mesura un autre boisseau et le lui donna. Le pauvre n'avait pas de récipient pour mettre le blé, il aurait voulu enlever son manteau, mais ne pouvait le faire, car il n'avait qu'une seule tunique ; et il cherchait en vain le moyen d'en sortir. Théosébô, devant son embarras et l'empressement du vieillard à le reconduire, dit ironiquement à son mari : « Si j'étais à ta place, je lui donnerais aussi le sac ! » Ainsi fit-il. Alors jetant son tamis sur le sol, elle se leva et s'écria : « Au nom de Théosébô, charge-le donc aussi de l'autre sac ! » Et il lui obéit. Le pauvre, cependant, ne parvenait pas à se charger des six boisseaux. Aussi cria-t-il au nouveau Job : « Maître, je vais laisser ici le blé et je viendrai en chercher deux boisseaux à la fois, pour le porter chez moi, car je ne puis prendre le tout ». Théosébô entendit ces paroles et s'adressant en geignant à son mari, lui dit : « Donne-lui donc aussi ton âne, pour que ce malheureux ne s'éreinte pas » Il la bénit et ayant équipé et chargé sa monture, il la donna

λιμοῦ τε γενομένου καὶ μὴ ἔχων ὁ ἄνθρωπος πῶς τὰ τέκνα αὐτοῖ (72)
 διαθρέψαι, ἐπάρας τὸ ὑποζύγιον αὐτοῦ, ἐπορεύθη εἰς χώραν μα-
 κρὰν καὶ ἐδεινάσατο σίτου μόδια ἕξ. Καὶ ἐπιθήσας ἐπὶ τὸ ὑποζύ-
 γιον ἤνεγκεν εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ. Καὶ ἅμα ἀποφορτώσας αὐτὸ
 5 παρέστι πτωχὸς αἰτούμενος σίτου μιᾶς δραγμῆς· εἶπεν δὲ ὁ
 ἐλεήμων ἀνὴρ πρὸς τὴν σύμβιον αὐτοῦ σινιάζουσαν τὸν σίτον σὺν
 τῇ παιδίσκη αὐτῆς· « Γύναι, δὸς τῷ πένητι ἐκ τοῦ σίτου μόδιον
 ἕν. » Ἡ δὲ εἶπεν πρὸς αὐτόν· « Δὸς ἐμοὶ τὸ μόδιον, καὶ τὰ παιδιά
 σου πρὸς ἕνα, καὶ τὴν νύμφην μου ἕνα, ὁμοίως καὶ τὴν παιδίσκη
 10 μου, καὶ εἴ τι περισσεύει, δὸς αὐτὸ ὅπου θέλεις. » Ὁ δὲ πρὸς αὐ-
 τήν· « Καὶ τὴν ἐμὴν μοῖραν οὐ ποιεῖς; » Ἡ δὲ εἶπεν· « Σὺ, ἄγ-
 γελος εἶ, καὶ οὐκ ἄνθρωπος, καὶ βρώσεως οὐκ ἐπιδέεσαι· εἰ γὰρ
 ἔχρηζες αὐτοῦ, οὐκ ἂν τὸν σίτον τὸν ἀπὸ δανείου ἤνεγκας τοσαῦ-
 τα μίλια καὶ ἐδίδους ἀλλαχοῦ. » Καὶ ἀπλῶς μαινομένη ἐπ' αὐτῷ
 15 εἶπεν· « Ἐνεκεν Θεοσεβοῦς, δὸς αὐτῷ καὶ δύο μόδια. » Εἶπεν δὲ
 ὁ γέρον· « Εὐλογημένη σὺ τῷ κυρίῳ. » Καὶ μετρήσας μόδια δύο
 δέδωκεν τὸν πτωχόν· ἡ δὲ ὡς ἐποξίζουσα αὐτῷ εἶπεν· « Ἐγὼ
 εἰς ἡμην, δόσιν αὐτῷ εἶχα ἢ τὸ μισυ τοῦ γομαρίου. » Μετρήσας δὲ
 καὶ τὸ ἄλλο μόδιον δέδωκεν αὐτῷ. Καὶ μὴ ἔχων ὁ πτωχὸς ἀγγεῖον
 20 βάλαι τὸν σίτον, βουλόμενος ἀποδύσασθαι τὸ ἱμάτιον | αὐτοῦ καὶ fol. 223^v
 μὴ ἔχων τὸ πῶς ὅτι μονοχίτων ὑπῆρχεν, περισπᾶτο μὴ ἔχων τὸ
 τί διαπράξασθαι. Ἰδοῦσα δὲ ἡ Θεοσεβῆς τὴν ἀπορίαν τοῦ πένη-
 τος καὶ τὴν σπεῦσιν τοῦ γέροντος πρὸς τὸ προπέμψαι αὐτόν,
 εἶπεν πρὸς τὸν ἄνδρα εἰρωνικῶς· « Ἐγὼ εἰς ἡμην, δόσιν αὐτῷ
 25 εἶχα καὶ τὸ σακίον. » Ὁ δὲ ἐποίησεν οὕτως. Ῥίψασα δὲ τὸ κόσ-
 κινον εἰς τὸ ἔδαφος, ἀνέστη καὶ εἶπεν πρὸς τὸν ἄνδρα· « Ἐνε-
 κεν Θεοσεβοῦς, δὸς αὐτῷ καὶ τὸ ἄλλο σακίον γέμοντα. » Καὶ
 ἐποίησεν οὕτως. Ἀπάρας δὲ ὁ πένης καὶ μὴ δυνάμενος βαστάσαι
 τὰ ἕξ μόδια, ἐβόα πρὸς τὸν νέον Ἰώβ· « Κύριέ μου, ἃς ἐστιν
 30 ὧδε ὁ σίτος, καὶ δύο δύο μόδια κουβαλῶ ἀποκομίζων εἰς τὸν οἶ-
 κόν μου, ἐπεὶ οὐκ ἰσχύω ὅλον βαστάσαι. » Ἡ δὲ Θεοσεβῆς ἀκούσασα
 παραπεπονημένη ἀπεκρίθη πρὸς τὸν ἄνδρα· « Δὸς αὐτῷ καὶ τὸν
 ὄνον, μὴ ψυασθῆ ὁ ἄνθρωπος. » Ὁ δὲ ἐευλόγησεν αὐτήν καὶ
 στρώσας τὸ ὑποζύγιον καὶ φορτώσας δέδωκε τῷ πτωχῷ καὶ (73)

2 ἐπορεύθη ex V : ἐπορεύθην GP || 6 σύμβιον G : γυναῖκα P | σι-
 νιάζουσαν ex V : σινιάζουσα GP || 9 τὴν νύμφην G : τῇ νύμφη P ||
 17 ἐποξίζουσα G : ἐμποξίζουσα P || 20 βάλαι ex V : βάλλει GP ||
 21 μονοχίτων ex V : μονόχητος GP || 24 εἰρωνικῶς G : εἰρηρικῶς P

au pauvre, et le renvoya plein de joie. Puis, il se mit à réciter la parole populaire et bien connue dans le pays : « Que le pauvre n'ait pas de soucis ; *je suis sorti nu du sein de ma mère et nu je m'en retournerai là-bas* ».

La mère était à jeun, ainsi que ses enfants, car elle n'avait pas de farine pour cuire du pain et nourrir sa famille. Comme elle ne pouvait supporter de les voir souffrir de la faim, elle alla dans le voisinage cherchant à emprunter des pains. Elle en trouva un, ramassa quelques herbes sauvages et les rapporta à ses enfants ; ils les mangèrent le soir, et s'endormirent, mais ils n'invitèrent pas le vieillard. Il alla, lui aussi, sans colère, à la demeure de son voisin, mangea et s'endormit en rendant grâces.

Un fonctionnaire, collecteur d'impôts, apprit que son ami Philarète était dans la gêne. Par égard pour leur ancienne amitié, il chargea quatre mules de quarante boisseaux de blé et les lui envoya avec ces mots : « Que ceci te serve de nourriture, ainsi qu'à tes enfants. Et lorsque tu n'en auras plus, je t'en enverrai encore autant ». Lorsqu'il eut déchargé les bêtes de leur blé, il rendit grâces à Dieu qui n'abandonne jamais ceux qui espèrent en Lui. Son épouse lui dit : « Donne-moi ma part et celle des mes enfants ; pour toi, prends ta part et fais-en ce qu'il te plaît » — « Je ferai ce que tu veux » dit-il. Ils reçurent chacun cinq boisseaux. Le juste prit sa part et la mit en réserve ; chaque fois que venait un pauvre, il lui donnait de ce blé. En deux jours, il eut tout distribué. Quand vint l'heure du déjeuner, son épouse se mit à table avec ses enfants. Le vieillard s'avança vers eux, le visage souriant, et leur dit : « Mes enfants, voulez-vous recevoir un ami à votre table ? » Ne sachant que faire, ils l'admirent à leur repas. Ils lui dirent alors : « Quand donc nous découvriras-tu le trésor caché ? Quand donc achèteras-tu du blé, toi aussi, pour le manger ? Ou bien ce blé, que tu nous as donné, tu reviens donc le manger toi-même ? » Il leur dit : « Dans peu de temps, je vous le montrerai ».

Et voilà qu'il ne leur restait plus que les abeilles, deux cent

ἀπέλυσε μετὰ χαρᾶς · καὶ ἤρξατο λέγειν τὸν ἐπιχώριον καὶ δημοτικὸν λόγον · Πτωχὸς μέριμναν μὴ ἔχέτω · αὐτὸς γυμνὸς ἐξῆλθον ἐκ κοιλίας μητρός μου, γυμνὸς καὶ ἀπελεύσομαι ἐκεῖ.

Εἶτα, καθεζομένη ἡ μητὴρ μετὰ τῶν παιδίων αὐτῆς, νῆστις, 5 μὴ ἔχουσα ἄλευρον πόθεν ὀπτήσει ἄρτους καὶ ἐμπλήσει τὰ τέκνα αὐτῶν, μὴ φέρουσα θεωρεῖν ταῦτα λιμώττοντα ἀνέστη καὶ ἐπορεύθη εἰς τὴν γειτονίαν ζητοῦσα | ἄρτους ἐν δάνῳ · καὶ εὐροῦσα ἓνα ἄρτον, συλλέξασα ἄγρια λάχανα ἤνεγκε τοῖς τέκνοις αὐτῆς καὶ ἔφαγον τῇ ἐσπέρᾳ καὶ ἐκοιμήθησαν, τὸν δὲ γέροντα 10 οὐκ ἐκάλεσαν. Ἐπορεύθη δὲ καὶ αὐτὸς μὴ ἀγανακτήσας εἰς τοῦ γείτονος καταγώγιον καὶ ἔφαγεν καὶ ἐκοιμήθη μετ' εὐχαριστίας.

Ἀκούσας δὲ τις τῶν ἀρχόντων φίλος αὐτοῦ διοικητὴς τὸ ἀξίωμα ὑπάρχων, ὅτι ἐπτώχευσεν ὁ Φιλάρητος, αἰδεσθεὶς τὴν ἀρχαίαν ἀγάπην αὐτοῦ ἐφόρτωσε τέσσαρας ἡμιόλους τεσσαράκοντα μόδια 15 σίτου καὶ ἀπέστειλε πρὸς τὸν Φιλάρητον γράψας αὐτῷ · « Ἔστω σοι ταῦτα εἰς διατροφήν σὺν τοῖς τέκνοις σου, καὶ ὅτε πληρώσεις αὐτά, πάλιν ἀποστελῶ σοι ἄλλα τοσαῦτα. » Δεξάμενος δὲ αὐτὰ παρὰ τῶν σιτοφόρων, ἐδόξαζε τὸν θεὸν τὸν μὴ παρορῶντα τοὺς ἐλπίζοντας ἐπ' αὐτόν · εἶπεν δὲ ἡ σύμβιος αὐτοῦ πρὸς αὐτόν · « Δὸς ἐμοὶ τὸ μέρος μου, μετὰ παιδία μου καὶ ἐσὺ ἄρον τὸ μέρος σου καὶ εἴ τι θέλεις ποιήσον αὐτό. » Ὁ δὲ εἶπεν · « Ὡς θέλεις, ποιῶ. » Καὶ ἔλαχεν αὐτοῖς ἀνὰ πέντε μοδίων · ἄρας δὲ τὴν ἰδίαν μοῖραν καὶ θείσ αὐτὴν παρὰ μίαν, ὅτε ἤρχετο πτωχός, ἐδίδου ἐξ αὐτῆς · καὶ εἴσω δύο ἡμερῶν δέδωκεν ὅλον τοῖς πτω- 25 χοῖς. Ὅτε δὲ ἤρχετο ἡ ὥρα τοῦ ἀρίστου, καὶ ἤρξατο ἡ σύμβιος αὐτοῦ ἐσθίειν μετὰ τῶν τέκνων αὐτῆς, παρεγένετο καὶ ὁ γέρον ὑπομειδιῶν τῷ προσώπῳ καὶ λέγων · « Δέχεσθε, παιδία, φίλον; » Οἱ δὲ μὴ ἔχοντες τὸ τί ποιῆσαι προσελαμβάνοντο αὐτόν καὶ ἦσθιεν μετ' αὐτῶν. Ἐλεγον δὲ πρὸς αὐτόν · « Ἔως πότε οὐκ ἐκ- 30 βάλλεις τὸ κεκρυμμένον χρῆμα καὶ ἀγοράζεις καὶ σὺ καὶ τρώγεις; ἀλλὰ τὸν σῖτον ὃν δέδωκας ἡμῖν πάλιν στρέφει καὶ κατεσθίεις αὐτόν; » Ὁ δὲ ἔλεγεν · « Πάντως εἰς κονδὸν ἐκβαλῶ αὐτό. »

Εἶτα κατελείφθησαν αὐτῷ αἱ μέλισσαι μόναι, τὰ διακόσια

5 ἄρτους G : ἄρτον P || 7 γειτονίαν ζητοῦσα G : γειτονία γυζητοῦσα P | δάνῳ ex V : δάνου GP || 17 πάλιν G : om. P || 24 αὐτῆς ex V : αὐτοῦ GP || 25 ἤρξατο G : ἤρχετο P || 30 τρώγεις G : ἐσθίεις P

cinquante ruches florissantes et prospères. Or Philarète n'avait plus rien à donner lorsqu'un pauvre venait le trouver ; aussi le prenait-il par la main pour le conduire au rucher. Là, il ouvrait une ruche, il la taillait et rassasiait de miel son hôte ; il mangeait même avec lui. Mais à faire cela à tort et à raison, le miel aussi vint à manquer, et il ne resta plus qu'une ruche. Lorsque les enfants virent qu'ils allaient aussi être privés de miel, ils se rendirent un soir en cachette à la ruche, récoltèrent le miel et le mangèrent. Puis, ils enduisirent de cire la ruche vide et la laissèrent là, pour que le vieux ne s'aperçût de rien. Un autre jour, se présenta un pauvre que le vieillard prit par la main et conduisit au rucher. Il ouvrit la ruche et la trouva vide. Sans s'en inquiéter davantage, Philarète enleva son manteau, le donna au mendiant et le congédia. Quand il rentra à la maison, sa femme voyant qu'il n'avait plus que son sous-vêtement, l'interrogea : « Maître, où est ta tunique ? Tu l'as sans doute encore donnée à quelque pauvre ? » Lui, feignant la surprise, dit à son fils : « Cours au rucher, mon enfant, car j'ai oublié là-bas mon manteau ». Le fils partit, mais ne trouva rien. De retour, il avertit sa mère. Elle se chagrina beaucoup parce qu'il se laissait toujours voler et ne pouvant supporter de le voir à peine vêtu, elle enleva sa propre robe, en fit un vêtement d'homme, et le donna à son époux.

En ce temps-là, l'Augusta Irène, amie du Christ, régnait avec son fils, l'empereur Constantin. Or l'Impératrice faisait chercher dans tout le territoire de la Romanie, de l'orient à l'occident, une jeune fille distinguée qu'elle unirait à son fils, l'Empereur. Ses délégués avaient parcouru tout l'occident, le midi et le nord, mais en vain. Finalement, ils se rendirent dans le Pont. Comme ils exploraient cette région, ils arrivèrent sur le territoire de Paphlagonie dans le village du miséricordieux, village dénommé Amnia et dépendant de la ville de Gangres. Lorsqu'ils aperçurent la grande, antique et magnifique maison du vieillard, les envoyés impériaux crurent qu'un puissant seigneur y habitait et ordonnèrent à leurs serviteurs et à leurs fourriers d'y descendre. Mais les pre-

πεντήκοντα βουτία, θάλλουσαι πάνυ καὶ ἐργαζόμεναι τὸν ἑαυτῶν
 καρπὸν. Ὅτε δὲ ἤρχετο πρὸς αὐτὸν πτωχός, μὴ ἔχων τί δοῦναι
 αὐτῷ, ἐλόμβανε τὸν πτωχὸν καὶ ἀπῆρχετο εἰς τὸν μελισσίονα καὶ
 ἤνοιγεν τὸ βουτίον καὶ ἐτρέγα ἐξ αὐτοῦ ἕως οὗ ἐνέπλησεν τὴν (74)
 5 γαστέρα τοῦ πένητος, ἐσθίων καὶ αὐτὸς μετ' αὐτοῦ. Τοῦτο δὲ
 ποιῶν καὶ ἐν καιρῷ καὶ παρὰ καιρὸν, ἐξήλειψε καὶ αὐτά · κα-
 τελείφθη δὲ μόνον ἐν. Ἰδόντα δὲ τὰ τέκνα αὐτοῦ ὅτι καὶ τὴν
 τοῦ μέλιτος τροφήν ὑστέρησεν αὐτούς, ἀπελθόντα λάθρα τῇ ἐσπέ-
 ρα ἐτρέγυσαν τὸ βουτίον τοῦ μέλιτος καὶ ἔφαγον αὐτό · καὶ
 10 χρίσαντες τὸ βουτίον σάβουρον ἔασαν αὐτὸ ἐκεῖ ἵνα μὴ γνώσῃ ὁ
 γέρον τὸ γεγονός. Ἦλθε δὲ ἄλλην πτωχὸς καὶ λαβὼν αὐτὸν
 ὁ γέρον ἀπῆλθεν εἰς τὸν μελισσίονα καὶ ἀνοίξας τὸ σκεῦος, εὔρεν
 αὐτὸ σάβουρον · μηδὲν δὲ μελήσας περὶ τούτου, ἀποδυσάμενος
 τὸ ἱμάτιον αὐτοῦ δέδωκε τῷ πτωχῷ καὶ ἀπέλυσεν αὐτόν. Καὶ
 15 στραφεὶς εἰς τὸν οἶκον | αὐτοῦ, θεωρήσασα ἡ σύμβιος αὐτοῦ fol. 225^r
 ἀπὸ ὑποκαμίσου ὄντα αὐτόν, εἶπεν πρὸς αὐτόν · « Κύριέ μου, ποῦ
 ἐστὶν ὁ χιτῶν σου, μὴ καὶ τοῦτον πτωχοῖς δέδωκας ; » Ὁ δὲ ὡς
 ἀπὸ θάμβου εἶπεν πρὸς τὸν υἱὸν αὐτοῦ · « Δράμε, τέκνον, εἰς τὸν
 μελισσίονα, ὅτι ἐκεῖ ἐλησμόνησα τὸ ἱμάτιόν μου. » Ἀπελθὼν
 20 δὲ καὶ μὴ εὔρων αὐτό, ὑπέστρεψε καὶ ἀνήγγειλε τῇ μητρὶ αὐτοῦ.
 Ἦ δὲ ἐλυπήθη σφόδρα ὅτι ἐκ παντὸς ἐκλάπη, καὶ μὴ φέρουσα
 θεωρεῖν τὸν ἄνδρα γυμνόν, ἐκβαλοῦσα τὸ ἴδιον στιχάριον συνέ-
 κοψεν ἀνδρῶν καὶ δέδωκε τῷ ἀνδρὶ αὐτῆς.

Κατὰ δὲ τὸν καιρὸν ἐκεῖνον, βασιλεύοντος τῆς φιλοχρίστου
 25 Εἰρήνης ἀγούστης σὺν ἄνακτι τῷ υἱῷ αὐτῆς Κωνσταντίνῳ, ἐζή-
 τει ἡ βασίλισσα κόρη ἐπιλέξασθαι ἐν πάσῃ τῇ τῶν Ῥωμαίων
 χώρα ἀπὸ ἀνατολῶν ἕως δυσμᾶς πρὸς τὸ ζεῦξαι τὸν υἱὸν αὐτῆς
 τὸν βασιλέα. Γυρεύσαντες δὲ πᾶσαν τὴν δύσιν μεσημβρίαν τε καὶ
 τὴν ἀρκτῶν καὶ μὴ εὐρόντες, ἤλθον εἰς τὰ μέρη τοῦ Πόντου.
 30 Γυρευόντων δὲ αὐτῶν ἤλθον κατὰ τὸ μεσόγειον Παφλαγονίας εἰς
 τὸ χωρίον τοῦ ἐλεήμονος ἀνδρός · τὸ δὲ ὄνομα τοῦ χωρίου Ἄμνια,
 ὑπὸ τῆς πόλεως Γαγγρῶν τελοῦσα. Ἰδόντες δὲ οἱ βασιλικοὶ τὸν
 οἶκον τοῦ γέροντος, ἀρχαῖον ὄντα καὶ μέγαν σφόδρα, καὶ πάνυ
 35 τῷ ἐκέλευσαν | τοὺς ὑπηρέτας αὐτῶν καὶ τοὺς μετὰ τῶν fol. 225^v

miers du village dirent aux messagers : « Non, messeigneurs, n'allez pas dans cette maison, car si de l'extérieur, elle a grande et belle apparence, l'intérieur en est vide ». Les envoyés impériaux crurent qu'ils parlaient ainsi à l'instigation du maître de maison, qui, parce qu'il était riche et puissant, voulait les empêcher de descendre sous son toit, et ils dirent avec colère à leurs serviteurs : « Allez donc là-bas, c'est là que nous mettrons pied à terre ».

Philarète, en véritable ami de Dieu et des étrangers, prit son bâton et sortit à la rencontre des envoyés impériaux. Il leur donna joyeusement l'accolade et leur dit : « Dieu a bien fait de conduire mes maîtres chez leur serviteur. Que me vaut cet honneur de vous voir daigner descendre sous mon pauvre toit ? »

Puis il alla trouver son épouse pour lui donner ses ordres : « Femme, fais-nous un bon dîner, pour que nous n'ayons pas à rougir devant de tels hommes ». Mais elle : « Tu as si bien gouverné ta maison qu'il ne nous reste même plus une poule. Cuis donc maintenant des légumes sauvages et reçois avec cela les messagers impériaux ! » L'homme répondit : « Allume seulement le feu et mets en ordre la grande salle à manger. Lave notre antique table d'ivoire et Dieu nous fournira de quoi nourrir nos hôtes » Et elle fit comme il le demandait.

Et voici que les premiers du village entrèrent chez le miséricordieux par la porte de côté ; et ils lui apportaient des bœufs et des agneaux, des poulets et des pigeons, du vin de choix, et pour le dire en un mot, tout le nécessaire. Et l'épouse prépara le tout et en fit de fort beaux plats, tout comme elle faisait lorsqu'ils étaient riches. Le couvert avait été dressé dans la grande salle à manger ; en entrant dans cette pièce somptueuse, les messagers impériaux virent l'antique table ronde en ivoire incrusté d'or, si grande que trente-six convives pouvaient y prendre place ; et sur cette table se trouvaient des mets dignes d'un festin de roi. Et, considérant en outre l'aspect vénérable et la grande beauté de leur hôte — car en vérité Philarète ressemblait à Abraham non seulement par

ἐκεῖσε καταλῦσαι. Οἱ δὲ πρῶτοι τοῦ χωρίου λέγουσι πρὸς τοὺς βασιλικούς· « Μή, κύριοι, μὴ ἀπέλθητε εἰς τὸν οἶκον ἐκεῖνον, ὅτι εἰ καὶ ἔξωθεν μέγας φαίνεται καὶ ἔντιμος, ἔσωθεν δὲ οὐδὲν ὑπάρχει ἐν αὐτῷ. » Οἱ δὲ βασιλικοὶ νομίζοντες ὅτι ὑπὸ ἐπιτροπῆς τοῦ 5 κυρίου τῆς οἰκίας τοῦτο λαλοῦσιν, ἵνα μὴ καταλύσουσιν ἐν αὐτῇ διὰ τὸ εἶναι αὐτὸν πλούσιον καὶ δυνάστην, εἶπον μετ' ὀργῆς πρὸς τοὺς ὑπηρέτας αὐτῶν· « Προεῦεσθε μόνον· ἀπέλθωμεν εἰς ἐκεῖνον τὸν οἶκον. »

Ὁ δὲ φιλόξενος ἀνὴρ ἀληθῶς καὶ φιλόθεος λαβὼν τὴν βακτηρίαν 10 αὐτοῦ ὑπήντησε τοὺς βασιλικούς ἔξωθεν τοῦ οἴκου αὐτοῦ, μετὰ χαρᾶς πολλῆς προσπτυσσόμενος αὐτούς καὶ λέγων· « Καλῶς (75) θεὸς ἤνεγκε τοὺς ἐμούς δεσπότας εἰς τὰ δουρικὰ αὐτῶν· τί ἐμοὶ τοῦτο, ὅτι κατηξιώσατε εἰς πτωχοῦ καλύβην εἰσελθεῖν; »

Ἦρξατο δὲ πρὸς τὴν σύμβιον αὐτοῦ περισπᾶσθαι καὶ διατάσ- 15 σεσθαι λέγων· « Ποίησον ἡμῖν, γύναι, δεῖπνον καλόν, ἵνα μὴ ἐντραπῶμεν εἰς τοὺς τοιούτους ἄνδρας. » Ἡ δὲ εἶπεν αὐτῷ· « Καθὼς ἐδιοίκησας τὸν οἶκόν σου ὅτι οὐδὲ μίαν ὄρνιν κατέλιπές με· μαγεῖρενε ἄρτι ἄγρια λάχανα, καὶ ὑπόδεξαι τοὺς βασιλικούς. » Εἶπεν δὲ ὁ ἀνὴρ πρὸς αὐτὴν· « Εὐτρέπισον μόνον τὸ πῦρ 20 καὶ κόσμησον τὸν μέγαν τρίκλινον καὶ σπόγγισον τὴν τράπεζαν τὴν ἀρχαίαν τὴν ἐλεφάντινον, καὶ ὁ θεὸς πέμψαι ἔχει τὸ τί ἔχουσιν φαγεῖν. » Ἐποίησεν δὲ οὕτως.

fol. 226^r

Καὶ ἰδοὺ οἱ πρῶτοι τοῦ χωρίου παρεγένοντο ἐκ τῆς πλαγίας πρὸς τὸν ἐλεήμονα γέροντα, κομίζοντες αὐτῷ κριοὺς καὶ ἄρνοὺς καὶ 25 ὄρνεις καὶ περιστεράς καὶ οἶνον διαλεκτὸν καὶ ἀπλῶς εἰπεῖν, πᾶσαν χρείαν. Καὶ ἐποίησε πάντα ἢ τούτου σύμβιος ἐδέσματα σπαστρικὰ πάνυ, ὡς ἦν ζῶσά ποτε ὅτε ὑπῆρχον πλούσιοι. Τῆς δὲ τραπέζης εὐτρέπισθείσης ἐν τῷ μεγάλῳ τρικλίνῳ, εἰσελθόντες οἱ βασιλικοὶ καὶ θεασάμενοι τὸν τε τρίκλινον πάνυ ὦραϊον, ὡσαύτως δὲ καὶ 30 τὴν τράπεζαν ἐλεφαντίνην ἀρχαίαν περικεχρυσωμένην στρογγυλοειδῆ παμμεγέθη, ὡς καθέζεσθαι ἐν αὐτῇ ἄνδρας τριάκοντα ἕξ, θεασάμενοι δὲ καὶ ἐπικείμενα βρώματα ἐν αὐτῇ καθάπερ τινὸς βασιλέως, θεωρήσαντες δὲ καὶ τὸν ἄνδρα ἱεροπρεπῆ καὶ πάνυ ὦραϊον — ἦν γὰρ ἀληθῶς οὐ μόνον τῇ φιλοξενίᾳ ἀφωμοιωμένος τῷ

6 εἶναι ex V : ἐστιν GP || 11 προσπτυσσόμενος G : πτυσσόμενος P ||
18 ὑπόδεξαι G : ἀπόδεξαι P

son hospitalité, mais encore par sa prestance — les envoyés se sentirent fort réjouis. Ils se mirent à table, et à ce moment entra Jean, le fils du vieillard, un beau gars, avec la taille de Saül, la chevelure d’Absalon, la beauté de Joseph. Entrèrent aussi les autres descendants de Philarète, fils de ses fils, au nombre de sept, tous beaux et charmants. Les envoyés impériaux furent frappés de leur beauté et dirent au miséricordieux vieillard : « O bon vieillard, as-tu encore ton épouse ? » Il répondit : « Oui, messeigneurs, elle vit toujours, et ces jeunes garçons sont mes fils et petits-fils ». Ils répondirent alors : « Que ton épouse vienne donc aussi nous saluer ! » A l’appel de son mari, elle se présenta devant les hommes. Elle était, elle aussi, si fraîche et si belle que dans toute la région du Pont, il n’y avait pas une femme qui l’égalât. En la voyant d’une beauté si éclatante — et cependant tous deux étaient déjà dans la vieillesse — les ambassadeurs leur dirent : « Avez-vous des filles ? » — « J’ai deux filles, répondit le vieillard, mères de ces jeunes garçons que vous voyez ». Les messagers reprirent : « Sans doute ces enfants ont-ils aussi des sœurs ? » — « Ma fille aînée a trois filles », répondit le vieillard. Alors, les envoyés impériaux s’écrièrent : « Qu’elles entrent donc, ces jeunes filles, pour que nous les voyions, selon l’ordre divin de nos grands souverains que Dieu a couronnés. Car telles sont les instructions qu’ils nous ont données à nous, leurs humbles serviteurs : qu’en aucun endroit de la terre romaine, ne se cache à nos yeux une jeune fille que nous ne puissions voir ». Le vieillard reprit alors : « Messeigneurs, mangeons et buvons de ce que Dieu nous a donné et réjouissons-nous ! Vous-mêmes, vous êtes recrus de fatigue après ce long voyage ; dormez donc sans souci et que demain la volonté du Seigneur se fasse ! » Et il en fut ainsi.

Le lendemain dès leur réveil, ils réclamèrent aussitôt avec empressement les jeunes filles. Mais le vieillard leur dit : « Messeigneurs, sans doute sommes-nous de pauvres gens, mais cependant, jamais nos filles ne sont sorties de leur appartement. Mais, puisque vous le voulez, ô mes maîtres, entrez dans leur chambre, et là, vous les verrez ».

1 Cf. *Genèse*, XVIII, 28

4 Cf. *I Rois*, IX, 2 ; *II Rois*, XIV, 25-26

5 Cf. *Genèse*, XXXIX, 6.

Ἀβραάμ, ἀλλὰ καὶ τῇ θεωρίᾳ ὅμοιος αὐτῷ ὑπῆρχεν — ἠδύνθησαν αὐτῷ σφόδρα. Καθίσαντες δὲ ἐπὶ τῆς τραπέζης, εἰσῆλθε καὶ ὁ υἱὸς τοῦ γέροντος τοῦνομα Ἰωάννης, πάνυ ὠραῖος · ἦν γὰρ τῇ ἡλικίᾳ κατὰ τὸν Σαούλ, τό τε τρίχωμα τοῦ Ἀβεσαλώμ, τὸ δὲ κάλλος 5 τοῦ Ἰωσήφ. Εἰσῆλθον δὲ καὶ οἱ λοιποὶ ἑγγονες αὐτοῦ, υἱοὶ τῶν υἱῶν αὐτοῦ τὸν ἀριθμὸν ἑπτὰ, πάντες κάλλει κεκοσμημένοι · θεασάμενοι δὲ καὶ τούτους οἱ βασιλικοὶ ἠράσθησαν τὰ κάλλη αὐτῶν. Εἶπον δὲ πρὸς | τὸν ἐλεήμονα γέροντα · « Ἔστι σοι, καλόγερε, fol. 226^v σύμβιος ; » Ὁ δὲ ἔφη · « Ναί, κύριοί μου, ἔστι μοι, καὶ ταῦτα τὰ 10 παιδάρια τέκνα μού εἰσι καὶ ἑγγόνια. » Εἶπον δὲ πρὸς αὐτόν · « Ἐλθέτω δὴ καὶ ἡ σύμβιός σου, καὶ εὐξάτω ἡμᾶς. » Φωνήσας δὲ τὴν σύμβιον αὐτοῦ, ἐξήλθε πρὸς τοὺς ἄνδρας · ἦν δὲ καὶ αὐτὴ ὠραία καὶ καλὴ τῷ εἶδει σφόδρα, οἷα οὐκ ἦν ὁμοία αὐτῆς ἐν τοῖς κλίμασιν ὅλου τοῦ Πόντου. Θεωρήσαντες δὲ καὶ ταύτην τοιοῦτω 15 κάλλει περιλάμπασαν — καὶ οὗτοι ἐν γῆρει ὑπάρχοντες — εἶπον πρὸς αὐτοὺς οἱ βασιλικοὶ · « Εἰσὶν ἐν ὑμῖν θυγατέρες ; » Εἶπεν δὲ ὁ γέρον · « Ὑπάρχουσί μοι θυγατέρες δύο, μητέρες τῶν παι- (76) δαρίων ὧν ὑμεῖς θεωρεῖτε. » Εἶπον δὲ οἱ βασιλικοὶ · « Πάντως τὰ παιδιά ταῦτα ἔχουσι καὶ ἀδελφάς ; » Εἶπεν δὲ ὁ γέρον · « Ἔστι 20 τῆς θυγατρὸς μου τῆς πρεσβυτέρας θυγατέρες τρεῖς. » Εἶπον δὲ οἱ βασιλικοὶ · « Ἐξελθάτωσαν δὴ τὰ κοράσια, ἵνα ἴδωμεν αὐτάς, κατὰ τὴν ἔνθεον κέλευσιν τῶν ἐκ θεοῦ ἐστεμμένων μεγάλων βασιλέων ἡμῶν. Οὕτως γὰρ ἐκέλευσαν ἡμῖν τοῖς ἀναξίοις δούλοις αὐτῶν, ἵνα μὴ διαλάβῃ ἡμῖν πού ποτε ἐν πάσῃ τῇ γῆ τῇ Ῥωμαίων 25 κόρη ἦν μὴ ἴδωμεν. » Εἶπεν δὲ ὁ γέρον πρὸς τοὺς βασιλικούς · « Κύριοί μου, φάγωμεν καὶ πίωμεν ἐξ ὧν ἔδωκεν ἡμῖν ὁ θεὸς καὶ εὐφρανθῶμεν · καὶ ὑμεῖς ἀπὸ κόπου ἔστε καὶ ἀπὸ ὁδοῦ πολλῆς, καθευδήσαντες ἐν ἀμε|ριμνία καὶ αὔριον τὸ θέλημα τοῦ fol. 227^r κυρίου γενέσθω. » Ἐγένετο δὲ οὕτως.

30 Καὶ ὡς ἀνέστησαν τῷ πρῶτῳ ἐπεζήτησαν πάλαι τὰ κοράσια μετὰ σπουδῆς πολλῆς. Εἶπεν δὲ πρὸς αὐτοὺς ὁ γέρον · « Κύριοί μου, ἡμεῖς εἰ καὶ πτωχοὶ ὑπάρχομεν, ἀλλ' οὖν αἱ θυγατέρες ἡμῶν οὐδέποτε ἐξήλθον ἐκ τοῦ κουβουκλίου αὐτῶν · ὡς δὲ κελεύετε, οἱ ἔμοι δεσπότηι, εἰσέλθατε εἰς τὸ κουβούκλιον καὶ θεάσασθε αὐτάς. »

10 παιδαρία G : παιδιά τὰ P || 11 σου G : om. P || 24 πούποτε G : όπουποτε P

Les hommes s'empressèrent et entrèrent dans l'appartement des femmes ; et les filles du vieillard vinrent à leur rencontre avec leurs filles. Lors, devant l'éclatante beauté qui auréolait les unes et les autres — car dans leur modeste tenue, elles surpassaient toute femme — ils furent transportés d'aise et ravis de joie, et comme ils ne pouvaient séparer les mères des filles — tant elles s'égalaien en beauté — ils demandèrent au vieillard : « Où donc sont tes filles ? où donc sont tes petites-filles ? » Il les sépara, et aussitôt ils mesurèrent, selon les mesures impériales, la taille de l'aînée, qui remplissait les conditions voulues ; ils examinèrent aussi sa poitrine : elle aussi s'accordait avec les données ; de même la peinture de ses brodequins était conforme au modèle. Pleins de joie, ils emmenèrent les jeunes filles avec leur mère, le vieillard et toute la maisonnée, et gaiement ils partirent pour Byzance au nombre de trente.

Voici quels étaient les noms des enfants de Philarète :

Son fils, Jean. Sa fille aînée, Hypatie, veuve ; la seconde, Évanthie.

Filles de la veuve : la première, Marie ; la deuxième, Myranthie ; la troisième, Évanthie. Leur frère, Pétronas.

Enfants de la seconde fille de Philarète : Anthis, le fils aîné ; le second, Nicétas ; Pierre ; Philarète ; Kosmô et Hypatie. Leur père, Michel.

Femme de Jean, le fils aîné, belle-fille du miséricordieux vieillard : Irène. Noms de ses enfants : l'aîné, Bardas ; le second, Eustathe ; le troisième, Nicétas ; le quatrième, Philarète. Ses filles : Hélène, Euphémie et Hypatie.

On choisit aussi dix autres jeunes filles pour les conduire devant l'Empereur.

La petite-fille du miséricordieux Philarète adressa aux autres une exhortation : « Mes sœurs, dit-elle, faisons entre nous un accord de sympathie fraternelle, et que celle de nous qui régnera s'engage à prendre soin des autres ». La fille de Gérontianos, qui était très riche et très belle, lui répondit

Ἀναστάντες δὲ οἱ ἄνδρες σπουδαίως, εἰσήλθοσαν εἰς τὸ κουβούκλιον καὶ ὑπήντησαν αὐτοῖς αἱ θυγατέρες τοῦ γέροντος μετὰ τῶν θυγατέρων αὐτῶν, καὶ θεωρήσαντες τὰς μητέρας καὶ θυγατέρας κάλλει σφοδροτάτῳ περιεκλαμψάσας ὑπὲρ πᾶσαν θεὰν γυναικὸς
 5 ἐν καταστολῇ κοσμίῳ, ἐξέστησαν καὶ συγχαρεῖς γενόμενοι καὶ μὴ δυνάμενοι χωρῖσαι τὰς μητέρας ἐκ τῶν θυγατέρων διὰ τὸ ἰσόμετρον κάλλος τῆς θεᾶς αὐτῶν, ἔφησαν πρὸς τὸν γέροντα · «Ποῖαί εἰσιν αἱ θυγατέρες σου καὶ ποῖαι αἱ ἔγγονές σου ;» Ὁ δὲ διεχώριζεν αὐτὰς καὶ εὐθέως καταμετροῦσι τὸ μέτρον τὸ βασιλικὸν τὴν ἡλι-
 10 κίαν τῆς πρώτης καὶ εὔρον καθὼς ἔχρηζον · θεασάμενοι καὶ τὸ λαυράτον, ἠῦραν καὶ τοῦτο ὅμοιον, ὁμοίως καὶ τὸ τζαγκίον καταμετρήσαντες τοῦ ποδός, εὔρον ἰσόμετρον · καὶ ἄραντες ταύτας μετὰ πολλῆς χαρᾶς σὺν τῇ μητρὶ αὐτῶν καὶ τῷ γέροντι καὶ παντὸς τοῦ οἴκου αὐτῶν, ἀπήεσαν μετὰ χαρᾶς εἰς | τὸ Βυζάντιον ὁμοῦ fol. 227v
 15 τὸν ἀριθμὸν ψυχῶν τριάκοντα.

Ταῦτα δὲ τὰ ὀνόματα τῶν τέκνων αὐτοῦ ·

Ὁ υἱὸς αὐτοῦ Ἰωάννης, ἡ δὲ θυγάτηρ ἡ πρώτη αὐτοῦ Ὑπατία, χήρα δὲ αὐτῆ, ἡ δὲ δευτέρα Εὐανθία.

Τῆς δὲ χήρας αἱ θυγατέρες · ἡ μὲν πρώτη Μαρία, ἡ δὲ δευτέρα Μυρανθία, ἡ δὲ τρίτη Εὐανθία, καὶ ὁ τούτων ἀδελφὸς Περωνᾶς.

Τῆς δὲ δευτέρας ὄνομα τῷ πρωτοτόκῳ αὐτῆς υἱῷ Ἄνθις, ὁ δὲ δεύτερος Νικήτας, Πέτρος καὶ Φιλάρετος, Κοσμοῦ καὶ Ὑπατία, καὶ ὁ τούτων πατὴρ Μιχαήλ.

25 Τοῦ δὲ πρωτοτόκου υἱοῦ ἡ γυνὴ ἦτοι τοῦ Ἰωάννου, νόμφη δὲ τοῦ ἐλεήμονος γέροντος τοῦνομα Εἰζήνη · τὰ δὲ ὀνόματα τῶν παιδίων αὐτῆς ταῦτα · ὁ πρῶτος Βάρδας, ὁ δεύτερος Εὐστάθιος, ὁ τρίτος Νικήτας, ὁ τέταρτος Φιλάρετος · αἱ δὲ θυγατέρες αὐτῆς · Ἑλένη καὶ Εὐφημία καὶ Ὑπατία.

30 Ἐπελέχθησαν δὲ καὶ ἄλλαι κόραι τὸν ἀριθμὸν δέκα, καὶ ἤγοντο (77) σὺν αὐταῖς πρὸς τὸν βασιλέα.

Ἡ δὲ τοῦ ἐλεήμονος θυγατρὸς θυγάτηρ παρεκάλει αὐτὰς λέγουσα · « Ἀδελφίδες μου, ποιήσωμεν σύνδεσμον πρὸς ἀλλήλας ἥτις λέγεται ἀδελφοσύνη καὶ οἷα ἐξ ἡμῶν βασιλεύσει, ἵνα ἀντιλαμβά-
 35 νεται τὰς ἄλλας. » Ἡ δὲ τοῦ Ἰεροντιανοῦ θυγάτηρ πλουσία ὑπάρχουσα σφόδρα καὶ καλὴ τῷ εἶδει, πεφνσιωμένη ἀπεκρίνατο πρὸς

avec orgueil : « Pour moi, je sais avec certitude que je l'emporte en richesse, naissance et beauté, et que c'est moi que l'Empereur choisira ». Marie rougit et se tut.

Lorsqu'ils furent arrivés à Byzance, les messagers impériaux introduisirent d'abord la fille de Gérontianos devant Staurakios, bras droit des souverains et qui dirigeait toutes les affaires du palais. En la voyant, Staurakios, l'Empereur et sa mère l'Impératrice lui dirent : « Vous êtes belle et charmante, mais vous n'êtes pas faite pour l'Empereur ». Ils lui donnèrent des cadeaux et la renvoyèrent. Une à une, ils examinèrent les autres candidates, mais aucune ne leur plut. Ils les comblèrent toutes de présents et les congédièrent.

La dernière, la fille du miséricordieux entra avec ses trois filles. En les voyant, l'Empereur, sa mère et Staurakios, le premier du palais, s'extasièrent sur leur beauté, furent charmés par leur tenue, leur esprit et la distinction de leur démarche. Et aussitôt, l'aînée fut fiancée à l'Empereur, la seconde à un des grands de la cour, le patrice Constantinakios, très beau lui aussi de corps et de visage. Quant à la troisième, le roi des Lombards, Argousis, envoya une ambassade à l'empereur Constantin, avec de nombreux présents pour la demander en mariage. Et il en fut ainsi : l'Empereur reçut les cadeaux, accepta la requête d'Argousis et lui envoya la jeune fille avec une riche dot et une brillante escorte.

Après le mariage, l'Empereur, charmé de cette union, invita à un festin tous les parents de sa femme pour les saluer et leur rendre hommage. Après le banquet, l'Empereur les embrassa tous et plein de prévenances pour eux — tous étaient doués de beauté — il fut au sortir de table

αὐτήν · « Ἐγὼ ἀκριβῶς ἐπίσταμαι ὅτι καὶ πλουσιωτέρα καὶ εὐγενεστέρα καὶ εὐμορφότερα ὑπάρχω καὶ μοῖ ἔχει ἐπιλέξεσθαι ὁ βασιλεὺς. » Ἡ δὲ ἐσιώπη|σεν καταισχυνθεῖσα.

fol. 228^r

Ἐῖτα φθασάντων αὐτῶν ἐπὶ τὸ Βυζάντιον, πρῶτον μὲν εἰσήνευ-
5 καν οἱ βασιλικοὶ τὴν τοῦ Γεροντιανοῦ θυγατέραν [πρὸς Σταυρά-
κιον τὸν τῶν ἀνάκτων ἐπιστήθιον, ὃς ἅπαντα ἐδιοίκει τὰ τοῦ πα-
λατίου] · καὶ ἰδόντες αὐτήν ὃ τε βασιλεὺς καὶ ἡ τούτου μήτηρ
βασιλίσα, εἶπον πρὸς αὐτήν · « Καλὴ μὲν ὑπάρχεις καὶ ὠραία,
ἀλλὰ πρὸς βασιλέαν οὐ ποιεῖς. » Δώσαντες δὲ αὐτὴν δόματα ἀπέ-
10 λυσαν αὐτήν. Ὅμοίως δὲ κατόρδινα θεασάμενοι καὶ τὰς λοιπὰς,
οὐκ ἠρέσθησαν, δόσαντες καὶ αὐτὰς δῶρα, ἀπέλυσαν αὐτάς.

Ἐσχατον δὲ πάντων εἰσηῆθε καὶ ἡ τοῦ ἐλεήμονος γέροντος θυ-
γάτηρ μετὰ τὰς τρεῖς θυγατέρας αὐτῆς. Καὶ ἰδόντες αὐτάς ὃ τε
βασιλεὺς καὶ ἡ τούτου μήτηρ [καὶ ὁ Σταυράκιος ὁ πρῶτος τοῦ
15 παλατίου], ἐξέστησαν ἐπὶ τῷ κάλλει αὐτῶν καὶ ἠδύνθησαν ἐπὶ τῇ
καταστολῇ καὶ τῇ συνέσει αὐτῶν, ἐπὶ τε τὸ σύσχημον βῆμα
αὐτῶν. Καὶ παρατὰ τὴν μὲν πρώτην ἐμνηστεύσατο ὁ βασιλεὺς,
τὴν δὲ δευτέραν ἐμνηστεύσατο εἰς τῶν μεγιστάνων αὐτοῦ πατρί-
κιος, ὄνομα Κωνσταντινάκιος, ὠραῖος καὶ αὐτὸς καὶ καλὸς τῷ
20 εἶδει σφόδρα. Τὴν δὲ τρίτην, ἀπέλυσε πρέσβεις ὁ τῶν Λογγιβάρ-
δων βασιλεὺς, τὸ ὄνομα Ἀργούσης μετὰ καὶ δώρων πολλῶν
πρὸς τῷ βασιλεῖ Κωνσταντίνῳ, αἰτούμενος ταύτην μνηστεύσα-
σθαι εἰς γυναῖκα. Ὅπερ καὶ γέγονε · δεξάμενος γὰρ τὰ δῶρα ὁ
βασιλεὺς καὶ τὴν ἰκεσίαν τοῦ Ἀργούσης ἀπέστειλεν αὐτὴν μετὰ
25 στολῆς πολλῆς καὶ τιμῆς μεγίστης.

Ἐῖτα τοῦ γάμου γενομένου καὶ τοῦ βασιλέως εὐφραινομένου
ἐπὶ τοῦ συνοικεσίου, | ἐκέλευσε πάντας πανοικεῖ κλητορεῦσαι fol. 228^v
τῆς γυναικὸς αὐτοῦ τὴν συγγενείαν τοῦ ἀσπασασθαι καὶ φιλο-
τιμῆσαι αὐτούς. Ἐῖτα τούτου γενομένου ἀσπασάμενος πάντας
30 ὁ βασιλεὺς καὶ αἰδεσθεῖς ἐπὶ τῇ συγγενείᾳ τῆς γυναικὸς αὐτοῦ,
ὅτι πάντες κάλλει κεκοσμημένοι ὑπῆρχον, μετὰ τὸ ἀναστῆναι

5-7 [πρὸς.....παλατίου] ex V addidi || 13 μετὰ τὰς P : μετὰς G ||
14-15 [καὶ.....παλατίου] ex V addidi

prodigue envers chacun, du vieillard au nourrisson ; il les combla de richesses, de vêtements, d'or, d'argent et d'œuvres d'art ornées de pierres précieuses, d'émeraudes, d'hyacinthes et de perles ; et il leur fit aussi présent de grandes maisons près du palais puis les renvoya en paix. Ayant transporté le tout chez eux, ils étaient loin de songer à importuner le vieillard au sujet du trésor qu'il leur avait promis jadis et qu'il disait avoir caché. Mais le vieillard ne l'avait pas oublié. Il les réunit tous et dit : « Faites-nous demain un grand dîner où nous pourrions inviter, nous aussi, l'Empereur, le patrice et tout le Sénat. Et quand je reviendrai du palais, que je trouve tout prêt ! » Ils crurent qu'il voulait réellement inviter l'Empereur son gendre et préparèrent un magnifique dîner.

La nuit n'était pas encore terminée que le vieillard partait vers le palais. De là, il fit demi-tour et revint vers sa maison et tous les pauvres qu'il trouvait dans les portiques, il les invitait ; il en rassembla ainsi cent, lépreux, bossus, boiteux et estropiés, et il les amena chez lui. Il entra le premier et dit à ses proches : « L'Empereur arrive avec le patrice et tout le Sénat, mais d'autres que nous n'attendions pas et que nous n'avions pas invités, sont là aussi ». Ils entendirent alors une grande rumeur et l'embarras les prit devant cette foule qui s'amenait au banquet. Les pauvres entrèrent et se mirent à table. A cette vue, les parents de Philarète commencèrent à chuchoter entre eux : « Ainsi donc maintenant, le vieux n'a pas encore oublié ses anciennes habitudes. Mais au point où nous en sommes, même s'il voulait nous appauvrir, il ne pourrait y arriver ».

Ensuite le vieillard, qui s'était mis à table avec les pauvres, ordonna à son fils, porte-glaive des maglabites, ainsi qu'à ses petits-fils et au frère de l'Impératrice, qui remplissait les mêmes fonctions de se tenir près de la table et de servir comme il convenait le Roi des rois. Et en invitant ainsi ses frères, il accomplissait manifestement la parole du Seigneur : *Ce que vous avez fait au plus humble de mes frères, c'est à Moi que vous l'avez fait.*

- αὐτοὺς ἐκ τοῦ κλητορίου, ἕνα ἕκαστον αὐτῶν δέδωκε φιλοτιμίας, ἀπό τε τοῦ πρεσβύτου ἕως τοῦ θηλάζοντος, κτήματα καὶ ἱματισ- (78) μούς, χρυσίον τε καὶ ἀργύριον, καὶ ἔργα τίμια ἀπό τε λίθων τιμίων καὶ σμαράγδων καὶ ὑακίνθων καὶ μαργαριτῶν, καὶ οἰκίας μεγά- 5 λας δέδωκεν αὐτοῖς πλησίον τοῦ παλατίου, καὶ ἀπέλυσεν ἐν εἰρήνῃ. Καὶ κομίσαντες ταῦτα εἰς τοὺς οἴκους αὐτῶν, ἐπελάθοντο ἐνοχλεῖν τὸν γέροντα ἐπὶ τοῦ ποτε συνθεμένου αὐτοῖς χρήματος, τὸ ὅπερ ἔλεγεν ὅτι ἔχει κεκρυμμένον. Ὁ δὲ γέρον οὐκ ἐπελάθετο, ἀλλὰ συναθροίσας πάντας ἔφη πρὸς αὐτούς· «*Ἀὔριον, ποιήσατε ἡμῖν* 10 *ἄριστον μέγαν, ἵνα καλέσωμεν καὶ ἡμεῖς τὸν βασιλέα σὺν τῷ πατρικίῳ καὶ πᾶσαν τὴν σύγκλητον· καὶ ὡς ἔρχομαι ἐκ τοῦ παλατίου, πάντα ἵνα εὗρω εὐτρεπισμένα.* » Νομίζοντες δὲ ἀληθῶς τὸν βασιλέα κεκλήσθαι τὸν γαμβρὸν αὐτοῦ, ἐποίησαν ἄριστον μέγαν σφόδρα.
- 15 Ὁ δὲ γέρον νυκτερεύσας ἀπῆλθεν εἰς τὸ παλάτιον καὶ ὑποστρεφο|μένου αὐτοῦ ἐκ τοῦ παλατίου ἐπὶ τὸν οἶκον αὐτοῦ, fol. 229^r ὅσους εὗρισκεν πτωχοὺς εἰς τοὺς ἐμβόλους ἐκάλει αὐτούς. Συνέλεξε δὲ τὸν ἀριθμὸν ἀνδρας ἑκατόν, λωβούς, κυλλοὺς, χωλοὺς, ἀναπήρους, καὶ ἤνεγκεν αὐτούς εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ. Καὶ εἰσῆλθεν 20 αὐτὸς πρῶτον εἰς τὴν οἰκίαν αὐτοῦ, ἔφη δὲ πρὸς αὐτούς· «*Ὁ βασιλεὺς κατέλαβεν ἅμα τοῦ πατρικίου καὶ πάσης τῆς συγκλήτου, ἀλλὰ καὶ οὓς οὐ προσεδοδοῦμεν οὔτε ἐκαλέσαμεν καὶ οὔτοι παρεγένοντο ἐνταῦθα.* » Θρυλλος δὲ ἐγένετο μέγας καὶ περισπασμὸς ἐν αὐτοῖς διὰ τε τὸ πλῆθος τοῦ συνελθόντος ἐν τῷ κλητο- 25 ρίῳ. Ἀνῆλθον δὲ οἱ πτωχοὶ καὶ ἀνεκλίθησαν αὔθις ἐπὶ τῆς τραπέζης. Θεασάμενοι δὲ οἱ οἰκεῖοι αὐτοῦ τὸ γεγονός, ἤρξαντο πρὸς ἑαυτοὺς ψιθυρίζειν· «*Οὕτως ἀκμὴν ὁ γέρον τὸ ἀρχαῖον ἦθος οὐκ ἐπελάθετο, ἀλλ' ὧδε ὅπου ἤλθομεν, κἂν θέλη πτωχεῦσαι ἡμᾶς, οὐ δύναται.* »
- 30 Εἶτα συνανακλιθεὶς μετὰ τῶν πτωχῶν ὁ γέρον ἐκέλευσεν τὸν υἱὸν αὐτοῦ σπαθάριον ὄντα καὶ ἐπὶ τοῦ μαγλαβίου ὁμοίως καὶ τοὺς ἔγγονας αὐτοῦ σὺν τῷ ἀδελφῷ τῆς βασιλίσσης τὸ αὐτὸ ἀξίωμα περιβεβλημένον παρασταθῆναι γνησίως ἐν τῇ τραπέζῃ καὶ ὑπουργῆσαι ὡς ἀληθῶς τῷ βασιλεῖ τῶν βασιλευόντων, κεκληκῶς ἅμα 35 τοὺς ἀδελφοὺς αὐτοῦ σαφῶς τὸ ὑπὸ τοῦ κυρίου λεχθὲν πληρῶς ὅτι· «*Ἐφ' ὅσον ἐποιήσατε ἐνὶ τούτων τῶν ἀδελφῶν μου τῶν* fol. 229^v *ἐλαχίστων, ἐμοὶ ἐποιήσατε.* »

4 καὶ σμαράγδων καὶ ὑακίνθων G : om. P || 12 πάντα quod in GP post ἔρχομαι est, post παλατίου collocavi || 15 νυκτερεύσας G : νυκτεράσας P
 BYZANTION. IX. — 10.

Les enfants s'empressèrent à faire le service, et les pauvres mangèrent et burent avec joie. Lorsqu'on eut fini de desservir, le vieillard ordonna à son fils, à ses petits-fils et à toute sa famille d'apporter sur la table toutes leurs richesses : or, argent, vêtements, œuvres d'art ornées de pierres et de perles et tout ce que leur avait donné l'Empereur. Comme pour plaisanter, il leur dit : « Voyons tout cela, là, sur la table, pour nous réjouir du spectacle ».

Et eux tous, d'un seul mouvement, apportèrent le tout et le disposèrent sur la table ; ils le mettaient par tas et rivalisaient pour montrer au vieillard auquel d'entre eux l'Empereur avait donné le plus, chacun se vantant d'en être le favori. Le vieillard leur dit alors : « Eh bien, mes enfants, le trésor caché que je vous avais promis, je vous l'ai donné. Quelqu'un a-t-il quelque chose à dire contre moi ? » Au souvenir des paroles du saint homme, ils se mirent à pleurer : « En vérité, maître, disaient-ils, tu connais toutes choses ; juste, tu as toujours, en juste, pratiqué la miséricorde. Mais nous, insensés, saisis par la démence, nous résistions à ton mérite. Mais pardonne-nous, père ; nous avons péché envers Dieu et envers toi-même ». Et, tombant le front contre terre, ils baisaient les pieds du saint homme et imploraient son pardon.

Le vieillard leur pardonna, les bénit et les releva, puis il leur dit : « Sachez, mes enfants, que Dieu a promis par Son saint Évangile que *celui qui pour Lui quitterait son père, sa mère et ses champs recevrait de Lui le centuple*. Voyez, Il vous a donné ce centuple. Mais, si vous voulez mériter aussi la vie éternelle, que chacun de vous prenne dix pièces d'or et nous en ferons don à ceux que j'ai invités ». Et tous, avec empressement, firent comme il le demandait. De nouveau, le vieillard leur dit : « Si vous voulez m'acheter ma part de ces présents de l'Empereur, donnez-moi chacun, loyalement, le prix de chaque chose et emportez-les. Si vous ne le voulez pas, je les distribuerai à ces pauvres. » Tous, avec joie, s'em-

Οἱ δὲ μετὰ προθυμίας διηκόνουν καὶ ὅτε ἔφαγον καὶ ἔπιον καὶ εὐφράνθησαν, τοῦ κανισκίου ἐπαρθέντος, ἐκέλευσεν ὁ γέρον τὸν υἱὸν αὐτοῦ καὶ τοὺς ἔγγονας αὐτοῦ καὶ πᾶσαν τὴν συγγενεῖαν αὐτοῦ ἐνέγκαι ἐπὶ τῆς τραπέζης πάντα τὰ χρήματα, τό τε χρυσίον 5 καὶ τὸ ἀργύριον καὶ τὸν ἱματισμὸν καὶ πᾶν ἔργον τίμιον ἐκ λίθων καὶ μαργαρίτων εἰργασμένον, καὶ πάντα ἃ δέδωκεν αὐτοῖς ὁ βασιλεύς, ὡς χαριεντιζόμενος μετ' αὐτῶν εἶπεν · « Ὅπως ἴδωμεν αὐτὰ ἐπὶ τραπέζης καὶ εὐφρανθῶμεν. »

Οἱ δὲ πάντες ἐν μιᾷ ῥοπῇ ἤνεγκαν πάντα καὶ ἐτοίμασαν αὐτὰ 10 ἐπὶ τῆς τραπέζης, σωροὺς σωροὺς ἐπιθέντες, ἐρίζοντες ἀλλήλοις ὑποδείξαι τῷ γέροντι τὸ τίναν πλεόν ἔδωκεν ὁ βασιλεύς, ὡς καυχώμενοι ὅτι καὶ πάντως πλεόν αὐτὸν ἀγαπᾷ. Εἶπεν δὲ πρὸς αὐτοὺς ὁ γέρον · « Ἴδού, τέκνα μου, τὸ χρῆμα ὃ ἐσυνεθέμην ὑμῖν τὸ ἀποκεκρυμμένον δέδωκα ὑμῖν · μή τι ἄρα ἔχετε τι λέγειν πρὸς με ; » 15 Οἱ δὲ ἀναμνησθέντες τοὺς λόγους τοῦ ἁγίου ἀνδρὸς ἐκείνου ἐδάκρυσαν πάντες λέγοντες πρὸς αὐτόν · « Ἀληθῶς, κύριε, αὐτὸς γινώσκεις ταῦτα πάντα, δίκαιος ὢν δικαίως καὶ ἔπραττες τὴν ἐλεημοσύνην · ἡμεῖς δὲ ἄφρονες ὄντες τῇ ἀφροσύνῃ ἡμῶν συναπαγόμενοι προσεκρούομεν τῇ σῇ τιμιότητι · ἀλλὰ συγχώρησον ἡμῖν, 20 πάτερ, | ἡμάροτομεν ἐνώπιον τοῦ θεοῦ καὶ ἐνώπιόν σου. » Καὶ fol. 230^r πεσόντες πάντες ἐπὶ πρόσωπον ἐπὶ τῆς γῆς, προσεπτύσσοντο τοῖς ἁγίοις ποσὶν αὐτοῦ, αἰτούμενοι συγγνώμην.

Εἶτα συγχωρήσας αὐτοῖς ὁ γέρον καὶ ἐπευξάμενος αὐτοῖς, ἤγειρεν αὐτοὺς ἐκ τοῦ ἐδάφους · εἶπεν δὲ πρὸς αὐτούς · « Γινώσκετε, 25 τεκνία μου, ὅτι ἐπηγγείλατο ὁ θεὸς διὰ τοῦ ἁγίου αὐτοῦ εὐαγγελίου · Ὅστις πατέρα ἢ μητέρα ἢ ἀγροὺς ἐγκαταλείπει ἑκατονταπλασίονα λήφεται. Ἴδού, τὰ ἑκατονταπλασίονα ἐπλήρωσεν · εἰ δὲ θέλετε (79) καὶ τὴν αἰώνιον ζωὴν κληρονομησαί, ἀποχωρίσατε ἕκαστος ὑμῶν ἀνὰ δέκα νομισμάτων καὶ δώσωμεν τοῖς συνανακειμένοις σὺν 30 ἐμοί. » Οἱ δὲ μετὰ προθυμίας δέδωκαν πάντες καθὼς ἐκελεύσθησαν. Εἶπεν δὲ πρὸς αὐτοὺς πάλιν ὁ γέρον · « Εἰ θέλετε τὴν ἐμὴν μοῖραν ἐξαγοράσαι ταῦτα τὰ βασιλικά ἔργα, ἐκβόλετε ἕκαστος ὑμῶν δικαίως ἑκάστου εἶδους τὴν τιμὴν καὶ λάβετε αὐτά · εἰ δὲ οὐ θέλετε, διαδιδῶ ταῦτα τοῖς πένησι. » Οἱ δὲ πάντες

pressèrent de payer au vieillard chaque chose à prix d'or ; en tout il reçut vingt-huit livres. Il les partagea entre les pauvres, qui admiraient la simplicité de cet homme et louaient Dieu de ne jamais oublier les indigents.

En apprenant ce geste, l'Empereur, les seigneurs, le Sénat, et tous les Byzantins furent frappés d'admiration pour le saint vieillard ; l'Empereur lui fournit de l'argent en abondance et les grands de la cour, sachant sa miséricorde, en firent autant. Mais lui le distribuait aux pauvres au fur et à mesure qu'il le recevait. Or, voici quelle était son habitude : ne pouvant décider s'il donnerait à un mendiant une pièce d'or, d'argent ou de vil métal, il remplissait une bourse d'or, une autre d'argent, une troisième de menue monnaie, et en chargeait son protovestiaire Lycastos, l'homme de confiance qui l'accompagnait. Les bourses étaient de même apparence et contenaient le même nombre de pièces. Lorsqu'un pauvre venait l'implorer, Philarète demandait à son confident une des bourses, sans dire laquelle, car il s'en remettait à Dieu pour guider Son choix selon Sa volonté — n'est-Il pas seul à sonder le fond des cœurs, à connaître la misère de tous ? — et pour lui faire donner à chacun selon ses besoins ; le vieillard savait en effet, par sa propre expérience, que beaucoup de riches ruinés conservent leurs beaux vêtements, reste de leur ancienne splendeur, mais qu'ils n'ont plus de quoi manger et dépendent d'autrui. D'autres, au contraire, paraissent pauvres qui ont leurs maisons remplies de richesses ; mais ils n'ont pu se déshabituer de leur misère d'antan et couverts de haillons ramassés parmi les ordures, ils s'en vont mendier pour amasser une fortune : c'est ce qui s'appelle cupidité et idolâtrie. Car tout ce qui est superflu procède de la cupidité et de l'idolâtrie. Et chacun des hommes en particulier, aura à répondre dans la mesure où il aura joui des bienfaits de Dieu. C'est avec cette pensée à l'esprit que le saint vieillard, s'en rapportant au jugement de Dieu, plongeait la main dans la bourse, que ce fût celle de l'or, de l'argent ou du cuivre et en retirait ce que Dieu voulait. Et il déclara-

μετὰ σπουδῆς καὶ χαρᾶς πολλῆς δέδωκαν τὰς τιμὰς αὐτῶν ἐν χρυσῷ τῷ γέροντι καὶ ἐγένετο ὁμοθυμαδὸν χρυσίον λίτρες εἴκοσι ὀκτώ. Λαβόντες δὲ ταῦτα οἱ πτωχοὶ καὶ θαυμάσαντες ἐπὶ τῇ ἀπλότῃ τοῦ ἀνδρός, ἐδόξασαν τὸν θεὸν τὸν μὴ ἐπιλανθάνοντα
5 τῶν πενήτων αὐτοῦ εἰς τέλος.

Γνωστὸν δὲ ἐγένετο τῷ βασιλεῖ καὶ τοῖς μεγιστᾶσιν αὐτοῦ καὶ πάσῃ τῇ γερουσίᾳ καὶ | πᾶσι τοῖς Βυζαντίοις, καὶ ἠγάσθησαν τοῦ ἀνδρός σφόδρα. Ὁ δὲ βασιλεὺς παρεῖχεν τοῦ ἁγίου γέροντος χρήματα πολλά, καὶ οἱ μεγιστᾶνες αὐτοῦ, γνόν-
10 τες τὴν ἐλεημοσύνην αὐτοῦ. Ὁ δὲ γέρον ἐρόγευε ταῦτα τοῖς πτωχοῖς ἀδιαλήπτως. Οὕτως δὲ ἦν τὸ ἔθος τοῦ γέροντος· ἕνα ποτε νόμισμα ἢ ἀργύριον ἢ νομὴν οὐκ ἐδύνατο διδόναι πτωχῷ, ἀλλ' ἐγέμιζε βαλάντιον χρυσίου, καὶ ἄλλο ἀργυρίου καὶ ἕτερον νομίων, καὶ ἐβάσταζεν αὐτὰ ὁ πρωτοβεστιάριος αὐτοῦ Λύκαστος
15 πιστὸς πάνυ ἐν τῷ κόλπῳ αὐτοῦ, καὶ ἠκολούθει αὐτῷ. Ἦσαν δὲ βαλάντια τῇ ιδέᾳ ὁμοία καὶ ἰσάριθμα, καὶ ὅτε ἐζήτησεν πτωχός, ἐζήτει τὸ βαλάντιον, τὸ δὲ ποῖον οὐκ ὠνόμαζεν, εἰ μὴ ἐπίστειν ἐν τῷ θεῷ ὅτι οἶον κελεύει ὁ θεός, ἐκεῖνό μοι ἔχει ἀπανδοῦναι — αὐτὸς γὰρ γινώσκει πάντων τὰ ἐγκάρδια καὶ ἐκάστου
20 τὴν πενίαν — καὶ καθ' ὃ ἂν τις χρεῖαν ἔχει, οὕτως καὶ παρεῖχεν αὐτῷ, ἐξ ἑαυτοῦ ἐπιστάμενος ὁ γέρον ὅτι πολλοὶ καὶ πλούσιοι πτωχεύοντες τοῖς μὲν ἐσθῆτα περιβέβληνται διὰ τὴν ἀρχαίαν εὐγένειαν, τοῖς δὲ βρωμάτων μὴ ἔχοντας ἀπολαῦσαι, ἐνδεεῖς ἐτέρων γίνονται. Εἰσὶ δὲ καὶ φαινόμενοι πτωχοὶ ἔχοντες χρήματα ἐν
25 τοῖς ἰδίοις οἴκοις, τὸ δὲ τῆς ἀρχαίας πενίας ἔθος μὴ ἐπιλανθανόμενοι, περιβεβλημένοι ῥάκη ἀπὸ κοπρίας συνηγμένα, προσαίτεις γίνονται συλλέγοντες χρήματα ὅπερ καὶ πλεονεξία τοῦτο ὀνομάζεται καὶ εἰδωλολατρεία· πᾶν γὰρ τὸ περισσὸν τῆς χρείας πλεονεξία καὶ εἰδωλολατρεία λέγεται. Οὐκ εἰς πάντας ἀνθρώπους,
30 ἀλλ' ἕκαστος κατὰ τὸ ἴδιον μέτρον ὃ ἔλαβεν παρὰ τοῦ θεοῦ, τοῦτο καὶ ἀπαιτηθήσεται. Ταῦτα κατὰ νοῦν ἔχων ὁ ἅγιος γέρον (80) ἐν τῇ κρίσει τοῦ θεοῦ ἔβαλε τὴν χεῖρα αὐτοῦ ἐν τῷ βαλαντίῳ κἄν τε τοῦ χρυσίου, κἄν τε τοῦ ἀργυρίου κἄν τε τοῦ χαλκοῦ, οἶον ὁ θεὸς ἐκέλευε, τοῦτο καὶ ἐκράτει· ἔλεγεν δὲ καὶ αὐτὸς μεθ' ὁ-

3 λαβῶντες G : λαβῶν P || 7 πᾶσι correxi : πενία GP | ἠγάσθησαν ex V : ἠγάσθησαν GP || 17 ἐζήτη G : ἐζή P || 19 ἐκάστου G : ἕκαστον P || 21 ἑαυτοῦ correxi : ἑμμαντοῦ GP

rait sous la foi du serment : « Souvent pour un homme vêtu d'un riche manteau, j'ai plongé la main dans la bourse, avec l'intention de lui donner une seule pièce — car, d'après son vêtement, il ne paraissait certes pas misérable — mais, malgré moi, ma main s'ouvrait bien grande et ramenait pour lui beaucoup d'argent. D'autres fois, c'était un homme vêtu de vieux haillons ; j'étendais la main pour lui faire ample charité, mais je ne retirais que quelques pièces. »

Pendant quatre ans, Philarète vécut au palais et refusa toujours de porter des tuniques de soie ou des ceintures d'or. Jamais, il ne voulut recevoir de hautes dignités, si ce n'est celle de consul. Et comme l'Empereur et les grands cherchaient à le persuader, tantôt avec insistance, tantôt avec prière, il répondait au Souverain : « Cela me suffit d'être appelé grand-père de l'Empereur ». Telle était son humilité qu'il ne tolérait pas qu'on l'appelât d'un autre nom qu'autrefois, Philarète d'Amnia.

Après avoir vécu ces quatre années au palais, avec foi et miséricorde en exhortant ses enfants à suivre son exemple, il fut jugé digne d'avoir la révélation de sa propre mort. Il était en effet encore en pleine force quand, un jour, accompagné seulement de son fidèle protovestiaire, il se rendit au monastère de Krisis — que d'autres appellent Rhodophylion — demeure de vierges saintes, et demanda à la supérieure un tombeau : et le payant à prix d'or, il obtint le cercueil vide qu'il cherchait. Il confia alors à la prieure : « Dans dix jours, je quitterai cette vie pour aller vers un monde meilleur ; je désire que l'on dépose ma chétive dépouille dans ce monument ». En cela aussi il imitait Abraham le noble qui, de son vivant, acheta de même à prix d'argent son tombeau à Éphron le Hittite. Il recommanda à son protovestiaire de ne rapporter à personne cette conversation. De retour chez lui, il distribua aux pauvres tout ce qui lui restait, ses vêtements et tout ce qu'il possédait encore, puis il commença à souffrir, et, malade, dut se mettre au lit.

κου ὅτι · « Πολλάκις εἶδον ἄνθρωπον φόροντα ἱμάτια καλὰ καὶ ἐχάλασα τὴν χεῖρά μου ἐν τῷ βαλαντίῳ ὡς βουλόμενος κρατῆσαι ἐν καὶ δοῦναι αὐτῷ, ὅτι πάντως κατὰ τὴν στολὴν αὐτοῦ οὐκ ἔστι πτωχός, καὶ μὴ θέλοντός μου ἠπλώθη ἡ χεὶρ μου καὶ ἀνήνεγκα 5 πολλὰ καὶ ἔδωκα αὐτῷ. Ὁμοίως δὲ εἶδον ἕτερον φοροῦντα ῥάκη παλαιὰ καὶ ἠπλωσα τὴν χεῖρά μου δοῦναι αὐτῷ πολλά, καὶ ἀνήνεγκα ὀλίγα. »

Ζήσας δὲ ἐν τῷ παλατίῳ ἔτη τέσσαρα, μὴ καταδεξάμενος χιτῶνας σηρικῶ φορέσαι, μήτε χρυσὸν περὶ τὴν ὄσφυν περιζώσασθαι, μήτε 10 ἀξίωμα μέγα λαβεῖν παρὰ τοῦ βασιλέως πάρεξ τὸ ὑπατίκιν · καὶ τοῦτο βίας πολλῆς αὐτῷ καὶ παρακλήσεως προσενεχθείσης παρὰ τε τοῦ βασιλέως καὶ τῶν μεγιστάνων αὐτοῦ, ἔλεγε δὲ πρὸς τὸν βασιλέα · « Ἄρκετόν μοί ἐστι τὸ κεκλήσθαι πάππος βασιλέως. » Τοσαύτην γὰρ ταπεινῶσιν ἔσχεν ὁ ἀνὴρ, ὥστε μὴ ἀνεσχόμενος 15 ἀκοῦσαι παρὰ τινος ὄνομα ἕτερον ἀλλ' ἢ | τὸ ἀρχαῖον αὐτοῦ, Φιλάρετος ὁ Ἄμνιάτης. fol. 231^v

Τὰ δὲ τέσσαρα ἔτη ἐλεημόνως καὶ πιστῶς ζήσας ἐν τῷ παλατίῳ, διδάσκων καὶ τὰ τέκνα αὐτοῦ τὸ αὐτὸ πράττειν, ἠξιώθη καὶ τῆς 20 τελευτῆς αὐτοῦ ἰδίου ἀποκαλύψεως. Ἔτι γὰρ τοῦ σώματος αὐτοῦ ἐρρωμένου ὑπάρχοντος, ἐν μιᾷ τῶν ἡμερῶν, λαβὼν τὸν πρωτοβεστιάριον αὐτοῦ κατ' ἰδίαν, ἀνῆλθεν εἰς τὸ μοναστήριον τὸ ἐπιλεγόμενον εἰς τὴν Κρίσιν — καὶ Ῥοδοφύλιόν τινες αὐτὸ καλοῦσιν, παρθένοι δὲ σεμναὶ ἐν αὐτῷ οἰκοῦσι — αἰτήσας μνημεῖον παρὰ τῆς ἡγουμένης καὶ δοὺς αὐτῇ χρυσίον ἰκανόν, ἔλαβε παρ' αὐτῆς λάρ- 25 νακα κενόν, θαρρήσας καὶ τὴν ἡγουμένην ὅτι · « Μετὰ δέκα ἡμέρας ἐξέρχομαι τοῦ βίου τούτου καὶ ἀπέρχομαι εἰς τὴν ἀμείνω μακαριότη- (81) τητα · καὶ θέλω ἵνα κατάθετε τὸ ἄθλιόν μου σῶμα εἰς τὸ μνημεῖον τοῦτο », μιμησάμενος καὶ τοῦτο τὸν γενναῖον Ἀβραάμ · κἀκεῖνος γὰρ ζῶν ἠγόρασε τὸ μνημεῖον αὐτοῦ παρὰ Ἐμὸς τοῦ 30 Χετταίου, τιμῆς ἀργυρίου. Παρήγγειλε δὲ τὸν πρωτοβεστιάριον αὐτοῦ μηδενὶ εἰπεῖν τὸ λαληθέν. Ἀπελθὼν δὲ ἐν τῷ οἴκῳ αὐτοῦ καὶ διαδοὺς πάντα τὰ καταλειφθέντα αὐτῷ πτωχοῖς, τὰ τε ἱμάτια αὐτοῦ καὶ εἴ τι ἂν εἶχεν, ἤρξατο τὸ σῶμα αὐτοῦ ἀλγεῖν καὶ καταπεσὼν ἐπὶ τῆς κλίνης, ἠσθένη.

Et neuf jours se passèrent ainsi. Le dixième jour, il demanda qu'on réunît toute sa famille, et lorsqu'ils furent tous là, il leur adressa ces paroles : « Sachez, mes enfants, que l'Empereur m'appelle, et que je vais vous quitter pour aller près de Lui ». Ils crurent qu'il parlait de l'Empereur, son gendre, et dirent : « Comment pourras-tu t'y rendre, père, puisque la maladie t'accable ? » — « Ils sont là, leur répondit-il, ceux qui doivent m'emporter sur un trône d'or ; ils se tiennent à ma droite dans toute leur gloire, et vous ne les voyez point ». Comprenant alors le sens de ses paroles, ils se mirent à pousser de grands gémissements, ainsi que firent jadis les enfants de Jacob ; mais lui, de la main, leur fit signe de se taire. Quand il eut obtenu le silence, il leur dit : « Vous connaissez ma vie, mes enfants, et vous savez combien, depuis ma jeunesse, j'ai aimé la miséricorde. C'est grâce à mon travail que je l'ai pratiquée et non par le bien pris à autrui, car j'avais à l'esprit la parole de l'Écriture : *Celui qui offre un sacrifice de la substance des pauvres est comme celui qui égorge un fils en présence de son père.* Certains d'entre vous savent quelle richesse nous possédions jadis et quelle misère, non sans le consentement divin, est venue s'y substituer pour quelque temps. Vous connaissez aussi notre fortune présente. M'avez-vous jamais vu changer la face de ma miséricorde ? M'avez-vous jamais vu traiter quelqu'un avec dédain ? M'avez-vous jamais vu prendre quelque chose à autrui ? Et, pour ne pas entrer dans les détails, voici ce que je vous conseille : ce que vous m'avez vu faire, faites-le vous aussi. Et si vous faites encore plus, vous serez aussi vraisemblablement plus heureux. Ne ménagez pas la richesse matérielle, mais distribuez-la aux pauvres : envoyez-la moi vers ce monde où je pars, je vous la garderai incorruptible, et lorsque vous aussi vous viendrez me rejoindre, vous la retrouverez. Ne la laissez pas ici, que vos biens ne fassent pas les délices d'étrangers. Ne connaissez-vous pas la parole de la sagesse divine : *L'homme envieux se hâte de s'enrichir* et il ignore que le miséricordieux *régnera sur ses biens.* Je vais vous indiquer, d'autre part, de sûrs messagers à qui vous pourrez confier les richesses que vous voulez m'envoyer là-bas ; ceux là ne vous léseront en rien, mais ils porteront vos biens dans le trésor sûr et inviolable. Surtout, ne me les envoyez pas par l'intermédiaire des riches. Car *ceux-ci, dit l'Écriture, entreront difficilement dans le royaume des cieux.* Mais, confiez-les aux pauvres, aux veuves et aux

10 Cf. *Genèse*, I, 15-16 *Ecclésiastique*, xxxi (xxxiv), 20 (24)
29-30 *Proverbes*, xxviii, 22 34-35 *Marc*, x, 23

"Ότε δὲ ἐπληρώθησαν ἡμέραι ἐννέα, τῇ δεκάτῃ ἡμέρᾳ ἐκέλευσε
 συναχθῆναι πᾶσαν τὴν συγγένειαν αὐτοῦ. Συναχθέντων δὲ αὐτῶν,
 ἀνήγγειλεν αὐτοῖς λέγων· « Γινώσκετε, τέκνα μου, ὅτι ἐκάλεσέν
 με ὁ βασιλεὺς καὶ ἀφίω ὑμᾶς καὶ ἀπέρχομαι. » Νομίζοντες | δὲ fol. 232^r
 5 ὅτι περὶ τοῦ βασιλέως τοῦ γαμβροῦ αὐτοῦ εἶρηκεν, εἶπον πρὸς
 αὐτόν· « Καὶ τέως δύνασαι, πάτερ, ἀπελθεῖν τῇ νόσῳ βαρούμενος ; »
 Εἶπεν δὲ πρὸς αὐτούς· « Εἰσὶν οἱ ἐλθόντες βαστάξαι με μετὰ θρόνου
 χρυσοῦ, οἱ παρέστησαν ἐκ δεξιῶν μου μετὰ δόξης πολλῆς, καὶ οὐ
 βλέπετε αὐτούς. » Οἱ δὲ συνιέντες τὸ ῥῆμα ἤρξαντο θρῆνον μέγαν
 10 σφόδρον ποιεῖν, ὥς ποτε τὸν Ἰακώβ τὰ ἴδια τέκνα· ὁ δὲ κατασείσας
 αὐτοῦ τῇ χειρὶ ἐκέλευσε σιωπὴν παρέχειν· σιωπησάντων δὲ αὐτῶν
 εἶπεν πρὸς αὐτούς· « Οἴδατε, τέκνα μου, τὴν ἐμὴν ἀναστροφὴν, τὸ
 πῶς ἐκ νεότητός μου ἐπόθησα τὴν ἐλεημοσύνην· ἐξ οἰκείου πόνου
 μου ταύτην πράττω, καὶ οὐχὶ ἐξ ἀρπαγῆς, ἐν νῶ ἔχων τὸ γεγραμ-
 15 μένον ὅτι· Ὁ θύων υἱὸν ἐναντι πατρὸς αὐτοῦ, οὕτως ὁ προσάγων θυ-
 σίας ἐκ χρημάτων πενήτων. Οἴδατε δὲ τινες ἐξ ὑμῶν καὶ τὸν πρό-
 τερον ἡμῶν τὸν αἰσθητὸν πλοῦτον, οἴδατε δὲ καὶ τὴν ἐκ θεοῦ ἐπελ-
 θούσαν ἡμῖν πενίαν πρὸς ὀλίγον χρόνον, οἴδατε δὲ καὶ τὸν παρόντα
 πλοῦτον. Μὴ εἶδετέ με ποτε ἀλλάξαντα τὸ εἶδος τῆς ἐλεημοσύνης ;
 20 μὴ εἶδετέ με ποτε ὑπερηφανευόμενόν τινα ; μὴ εἶδετέ με ἀρπά-
 σαντά τινός ποτέ τι ; καὶ ἀπλῶς ἵνα μὴ καθ' ἐν λέγω, ἰδοὺ ἐντέλ-
 λομαι ὑμῖν, ὥς οἴδατέ με ποιοῦντα, οὕτως ποιήσατε — εἰ δὲ
 καὶ πλεῖον τούτου ποιήσετε, μακαριώτεροι φανήσεσθε —· μὴ
 ἐλεήσητε τὸν αἰσθητὸν πλοῦτον ἡμῶν, ἀλλὰ δίδοτε τοῦτον τοῖς
 25 πένησι καὶ πέμπετέ μοι αὐτὸν εἰς τὸν κόσμον ἐν ᾧ ἐγὼ πορεύομαι,
 καὶ ἐγὼ ὑμᾶς φυλάξω αὐτὸν ἄσηπτον, καὶ ὅτε ἔλθετε καὶ ὑμεῖς,
 εὐρίσκετε αὐτόν. Καὶ μὴ ἐά|σητε αὐτὸν ἐντεῦθεν, ἵνα μὴ ἐν τοῖς fol. 232^v
 ἀγαθοῖς ὑμῶν τρυφήσουσιν ἕτεροι· οὐκ οἴδατε τὸ γεγραμμένον (82)
 ἐν τῇ σοφίᾳ τοῦ θεοῦ ὅτι· Σπουδῇ πλουτεῖ βάσκανος ἀνὴρ καὶ οὐκ
 30 οἶδεν ὅτι ἐλεήμων κρατήσῃ αὐτά ; Ὑποδείκνυμι δὲ ὑμῖν πιστοὺς
 ἀποκρισιαρίους, οὓς ἔχετε πιστεύειν τὰ χρήματα ἅπερ βούλεσθε
 προπέμπειν μοι ἐκεῖθεν, ἵνα μὴ δολιεύονται ὑμᾶς τί ποτε κομί-
 ζοντες ταῦτα εἰς τὸν ἀσφαλῆ καὶ ἀσύλητον θησαυρόν. Βλέπετε
 μὴ ἂν ἔχεσθε ταῦτα πέμπειν μοι διὰ πλουσίων· δυσκόλως γὰρ
 35 οὗτοι εἰσέρχονται εἰς τὴν βασιλείαν τοῦ θεοῦ, κατὰ τὸ γεγραμμένον·
 ἀλλὰ ταῦτα προπέμποντες διὰ πενήτων, διὰ χηρῶν καὶ ὀρφανῶν,

orphelins, aux hôtes, aux prisonniers et à tous leurs semblables. Car ceux-ci entreront facilement au paradis ; qu'ils soient pécheurs ou justes, ils apporteront intacts, vos richesses devant les Souverains. Les pécheurs, en effet, les apportent d'ici-bas et les remettent à Abraham, puis s'en vont car ils ne sont pas jugés dignes de vivre près de lui ; mais Abraham en tient compte. Les justes, eux, les portent jusqu'où ira celui qui les leur a données et celui-ci les retrouvera mille fois plus grandes ».

Quand il eut terminé cet enseignement, il pria pour eux et les bénit, puis invita son fils, comme jadis Jacob invita Joseph, à lui amener ses fils pour qu'il leur donne sa bénédiction. Et Jean lui obéit. Il lui présenta d'abord son fils aîné Bardas et Philarète demanda à Dieu de lui conserver longtemps sa force virile, pour perpétuer la race. C'est ce qui arriva. Lui, seul, en effet, se maria, engendra sept enfants et puis mourut.

On lui amena alors le second, Eustathe ; Philarète, lui prenant la main droite, lui dit : « Mon fils, brève sera ta vie sur cette terre, car tu mourras dans ta jeunesse ; ne t'attache donc point aux choses de ce monde, mais distribue toute ta part d'héritage aux pauvres afin de te créer un trésor dans les cieux, car tu ne vivras pas plus de vingt-quatre ans dans cette vie. Travaille donc au salut de ton âme ! » Et c'est ce qui advint à ce jeune homme de grande valeur. Il eut une jeunesse édifiante et lorsqu'il eut atteint la limite fixée, il partagea tous ses biens entre les pauvres et fit don de ses propriétés rurales au monastère du grand martyr Saint Georges, que l'on appelait également le monastère du Préposite. Et, ayant fait pénitence pendant un an, après avoir confessé les fautes de sa jeunesse à de saints hommes, dans sa vingt-quatrième année, il remit, lui aussi, son âme au Seigneur. On l'enterra dans le monastère même de Saint Georges.

Ensuite, on lui amena le troisième, Nicétas, qu'il avait tenu dans ses bras sur les fonts baptismaux. Lui prenant la main,

διὰ ξένων, διὰ τῶν ἐν φυλακῇ καὶ τῶν ὁμοίων αὐτῶν · οὗτοι γὰρ εὐκόλως εἰσέρχονται εἰς τὸν παράδεισον καὶ ἀποσώζουσι τὰ χρήματα πρὸς τοὺς βασιλεῖς, κἂν ἁμαρτωλοὶ τυγχάνουσι κἂν δίκαιοι. Οἱ μὲν ἁμαρτωλοὶ ἀποφέρουσι αὐτὰ ἐκ τῶν ἐκεῖσε καὶ παρα-
5 διδῶσιν αὐτὰ τῷ Ἀβραάμ καὶ ἀναχωροῦσι, μὴ ἀξιούμενοι συν-
διάγειν μετ' αὐτοῦ · ὁ δὲ Ἀβραάμ καταγράφεται αὐτά. Οἱ δὲ δίκαιοι κομίζουσι αὐτὰ ἕως οὗ ἀπέλθῃ καὶ ὁ δοὺς αὐτὰ καὶ ἀπολαμ-
βάνῃ αὐτὰ μυριοπλασίονα σὺν τούτοις. »

Παυσάμενος δὲ τῆς διδαχῆς καὶ ἐπευξάμενος καὶ εὐλογήσας
10 αὐτούς, ἐκέλευσε τὸν υἱὸν αὐτοῦ καθὼς περ Ἰακώβ ποτε τὸν Ἰω-
σήφ, ἐνέγκαι τοὺς υἱοὺς αὐτοῦ, ὅπως εὐλογήσῃ αὐτούς · καὶ ἤνεγκεν
αὐτούς. Καὶ ἤνεγκε τὸν πρωτότοκον αὐτοῦ Βάρδα, καὶ εὐλόγησεν
αὐτὸν ἐπὶ τὸ ἀνυστῆσαι κύριον τὸν θεὸν σπέρμα αὐτοῦ εἰς | fol. 233^r
ἔτη πολλά, εἰς διακράτησιν τοῦ γένους. Ὅπερ καὶ γέγονε · μόνος
15 γὰρ αὐτὸς συνοικήσας γυναικί, ἐγέννησεν ἑπτὰ τέκνα καὶ ἀπέ-
θανε.

Καὶ προσήνεγκε τὸν δεύτερον Εὐστάθιον καὶ κρατήσας αὐτοῦ
τῆς δεξιᾶς χειρὸς εἶπεν αὐτῷ · « Τέκνον, ὀλίγον ἐστὶν ὁ βίος σου
ἐπὶ τῆς γῆς · ἐν γὰρ τῇ νεότητί σου τελευτῆς · λοιπὸν μὴ φροντίσης
20 τοῦ ἐπιγείου, ἀλλὰ πάντα τὰ ἀδελφικά σου διαδὸς πτωχοῖς, ἵνα
ἔξεις θησαυρὸν ἐν οὐρανοῖς · οὐ γὰρ βιώσεις πλείονα τῶν εἴκοσι
τεσσάρων χρόνων ἐν τῷδε τῷ βίῳ · λοιπὸν ἀγωνίζου τὰ τῆς ψυχῆς
σου. » Ὅπερ καὶ γέγονεν ἐπ' αὐτῷ τῷ παιδαρίῳ · γέγονεν ἀμφοτε-
ροδέξιον, καὶ ἐν καλῇ νεότητι ἀναστραφέν, ἅμα τῷ πληρῶσαι
25 αὐτὸν τὸν ὠρισμένον ὄρον, διέδωκεν τὰ χρήματα αὐτοῦ πάντα τοῖς
πτωχοῖς, τὰ τε προάστια αὐτοῦ ἔχαρίσατο ἐν τῷ μοναστηρίῳ τοῦ
ἁγίου μεγαλομάρτυρος Γεωργίου, τὸ ἐπιλεγόμενον τὰ Πρεποσίτου,
καὶ μετανοήσας τὸν ἐνιαυτὸν γνησίως ἐξομολογούμενος
τὰ τῆς νεότητος ἀνδράσιν ἁγίοις, τῷ εἰκοστῷ τετάρτῳ ἔτει παρέ-
30 δωκεν καὶ αὐτὸς πρὸς κύριον τὸ πνεῦμα, ταφείς ἐν τῷ αὐτῷ
μοναστηρίῳ τοῦ ἁγίου Γεωργίου.

Εἶτα εἰσήνεγκαν τὸν τρίτον Νικήταν ὃν καὶ ἐδέξατο ἐν ταῖς
ἀγκάλαις αὐτοῦ ἐν τῷ βαπτίσματι, καὶ κρατήσας αὐτὸν τῇ χειρὶ,

3 τὰ post χρήματα add. P || 11 αὐτούς P : τοὺς υἱοὺς αὐτοῦ G^t ||
27 μεγαλομάρτυρος G : μεγάλου μάρτυρος P | τὰ Πρεποσίτου G :
Πρεπόσιτον P

le vieillard la tint quelque temps sur son oreiller, mais il demanda qu'on fît approcher le quatrième. A celui-ci, il dit les mêmes choses qu'au second, lui fixant le même terme de vie et lui donnant les mêmes conseils. Et, pour lui aussi, tout s'accomplit de la même façon ; quand il eut distribué ses biens aux pauvres et donné ses fermes au même monastère, il se confessa, lui aussi, avant le temps, à un saint vieillard, en reçut l'absolution et s'endormit dans la paix du Seigneur. On l'enterra, lui aussi, dans le même monastère de Saint Georges. Tous deux étaient de si beaux et si parfaits jeunes gens que même les étrangers, qui ne leur étaient unis par aucun lien, se frappaient à grands coups la poitrine et pleuraient la destruction de telles fleurs de jeunesse.

Enfin, prenant le troisième, son filleul Nicétas, il le mit sur son lit et l'embrassa ; et tous deux pleuraient, l'enfant et le vieillard. De ses propres mains, Philarète l'éleva vers le ciel et telle fut sa prière : « Seigneur, ô mon Maître, je remets entre Tes mains cet enfant que j'ai tant aimé de mon vivant et pour qui, en mourant je souffre. Mais, je T'en supplie, Seigneur, accorde-moi cette grâce : qu'il reste en ce monde et vive plus longtemps que tous ses frères et ses parents ; qu'il respecte Tes commandements et Tes préceptes, qu'il célèbre les services du culte pour nous tous qui l'aurons précédé dans la tombe, et qu'il garde notre mémoire. Donne-lui aussi Seigneur, la grâce de la miséricorde que Tu m'avais accordée, ô mon Maître, donne-lui la sagesse et le bon sens, pour qu'avant tout il craigne Ton nom et garde Tes commandements. Mets aussi dans sa bouche une certaine éloquence, pour qu'il puisse raconter tout ce que nous avons fait pour le souvenir des générations futures. Juge-le digne de revêtir l'habit de sainteté et d'apostolat et fais en sorte, Seigneur, ô mon Seigneur, qu'il reste près de moi en ce lieu que Tu m'as fixé pour habiter ». En effet, Philarète aimait son petit-fils autant que jadis Jacob aimait Joseph ; jamais, il ne l'éloignait de lui lorsqu'il restait à la maison et lorsqu'il se mettait en route, il le plaçait devant lui sur son cheval.

Après sa prière à Dieu, il se mit à invoquer la très sainte Mère de Dieu : « O sainte Madone, mère de Dieu, sous Ta

μετέστησε πρὸς ὀλίγον ἐπὶ τὰ προσκέφαλα αὐτοῦ. Ἐκέλευσε δὲ
 προσαχθῆναι τὸν τέταρτον · εἶπεν δὲ καὶ τούτῳ τὰ ὅμοια τοῦ δευ-
 τέρου, αὐτοῦ τε τὸν χρόνον καὶ αὐτοῦ τὴν διδαχὴν. Ἐπληρώθη
 δὲ καὶ εἰς αὐτὸν τὰ ὅμοια · διδούς τὰ ὑπάρχοντα αὐτοῦ πτωχοῖς
 5 καὶ ἐν τῷ | αὐτῷ μοναστηρίῳ τὰ προάστια, ἐξομολογησάμενος fol. 233^v
 καὶ αὐτὸς πρὸ χρόνου ἁγίῳ γέροντι καὶ τυχὼν ἀφέσεως, ἐκοιμήθη
 ἐν εἰρήνῃ, ταφείς καὶ αὐτὸς ἐν τῷ αὐτῷ μοναστηρίῳ τοῦ ἁγίου
 Γεωργίου, τσαύτῃ νεότητι, κάλλει καὶ ἀνδρεία περικείμενοι, ὅτι
 καὶ τοῖς ξένοις καὶ μὴ συγγενειάζουσιν αὐτοὺς θρηῆνον μέγαν κό-
 10 ψασθαι ἐπ' αὐτοῖς διὰ τοῦ τὰ τοιαῦτα ἄνθη ἄφνω μαρανθῆναι.

Εἶτα κρατήσας τὸν τρίτον καὶ πνευματικὸν αὐτοῦ υἱὸν τὸν Νικί-
 ταν καὶ ἄρας αὐτὸν ἐπὶ τῆς κλίνης, κατεφίλησεν αὐτὸν καὶ ἔκλαυ-
 σαν ἀμφοτέρω, ὃ τε γέρον καὶ τὸ παιδίον · καὶ ὑψώσας αὐτὸ ταῖς
 ἰδίαις χερσὶ πρὸς τὸ ὕψος τοῦ οὐρανοῦ εἶπεν · « Δέσποτα κύριε, εἰς
 15 χεῖράς σου παρατίθῃμι τὸ παιδίον τοῦτο, ὃ ἐγὼ καὶ ζῶν ἐπεπόθησα
 πολλά, καὶ ἀποθνήσκων ἀλγῶ ἐπ' αὐτῷ. Ἀλλὰ δέομαί σου, δέσποτα,
 χάρισαί μοι τὸ παιδίον τοῦτο, ἵνα παραμείνῃ ἐν τῷ κόσμῳ τούτῳ
 καὶ πλείονα βιώσῃ πάντων τῶν ἀδελφῶν αὐτοῦ, καὶ τῶν γονέων
 αὐτοῦ, τηρῶν τὰς ἐντολάς σου καὶ τὰ μαρτύριά σου, ἐπιτελῶν τὰς
 20 τε λειτουργίας πάντων ἡμῶν τῶν προκεκοιμημένων, τὰς μνείας
 ἡμῶν ποιούμενος. Καὶ δὸς αὐτῷ, κύριε, τὴν χάριν ταύτην τῆς
 ἐλεημοσύνης ἧς ἔλαβον ἀγῶν παρὰ σου, δέσποτα · καὶ δὸς αὐτῷ
 καὶ σοφίαν καὶ φρόνησιν, πρῶτον μὲν εἰς τὸ φοβεῖσθαι τὸ ὄνομά
 σου καὶ φυλάττειν τὰς ἐντολάς σου · καὶ λόγον ἐνανοῖξαι τοῦ στό-
 25 ματος αὐτοῦ, ἵνα ἱστορήσῃ πάντα τὰ πραχθέντα ἡμῖν εἰς μνημόσυνον
 ταῖς μελλούσαις γενεαῖς. Ἀξίωσον αὐτὸν καὶ τοῦ ἁγίου καὶ ἀπο-
 στολικοῦ σχήματος γενέσθαι καὶ ἀχώριστόν μου αὐτόν | ποιή- fol. 234^r
 σον, κύριέ μου κύριε, εἰς τὸν τόπον ὅπου ἔδειξάς μοι κατοικεῖν. »
 Τοσοῦτον γὰρ ἐφίλει αὐτὸν ὥς ποτε ὁ Ἰακώβ τὸν Ἰωσήφ, ὥστε
 30 μὴ κατέρχεσθαι αὐτόν ἐκ τοῦ κόλπου αὐτοῦ, ὅτε ὑπῆρχεν ἐν τῷ
 οἴκῳ αὐτοῦ, καὶ ὅπου ἂν ἐπορεύετο, ἐβάσταζεν αὐτόν ἔμπροσθεν
 τοῦ ἵππου αὐτοῦ.

Εἶτα παυσάμενος τὰ πρὸς τὸν θεόν, ἤρξατο παρακαλεῖν τὴν
 παναγίαν θεοτόκον · « Δέσποινα θεοτόκε, εἰς τὴν σκέπην σου
 †

2 τούτῳ correxi : τοῦτον GP || 6 χρόνου G : χρόνῳ P || 7 αὐτὸς G :
 αὐτοῦ P || 9 καὶ τοῖς G : αὐτοῖς P | συγγενειάζουσιν correxi : συγ-
 γενίζουσιν GP || 10 τοῦ correxi : τοὺς GP || 24 ἐνανοῖξαι correxi :
 ἐνανοίξει GP

protection aussi je place cet enfant. Garde-le de toute puissance hostile, de toute tentation, de tout danger ». Et sa prière s'adressa aussi à Saint Théodore le Martyr : « O Saint Théodore, sois le défenseur de ce petit, puisqu'il est né le jour vénérable de ta fête. Aussi par amour pour toi, c'est à ton saint temple que je l'ai porté pour le faire naître à la lumière du baptême ; c'est de ton saint temple que je l'ai reçu dans mes bras, et de nouveau, je le confie entre tes bras, ainsi qu'à Dieu et à Sa très sainte Mère ».

Jean lui amena encore ses deux filles, Hélène et Euphémô qui étaient les aînées. Elles dirent au vieillard : « Bénis-nous aussi, père ». — « Soyez bénies du Seigneur, leur dit-il. En effet, vous resterez vierges, sans souillure et sans tache, émules de la sainte Mère de Dieu. Et après une courte lutte sur cette terre, vous serez jugées dignes du royaume des cieux ». C'est ce qui arriva. Elles dirent adieu au monde et se retirèrent dans le monastère de la très sainte Mère de Dieu à la porte Pempti, où elles vécurent d'une vie pieuse, se consacrant aux jeûnes, aux veilles, à toutes les pratiques ascétiques, et après douze ans, toutes deux s'endormirent dans le Seigneur, montrant par leur exemple, aux vierges restées ici-bas, la voie à suivre, et ayant été jugées dignes des noces célestes.

Ainsi, il bénit un à un tous ses autres descendants, prédisant à chacun ce que Dieu lui inspirait. Il pria aussi pour sa femme, pour son fils, pour ses filles. Quand il leur eut donné sa bénédiction, son visage s'illumina soudain, comme le soleil ; il se mit à sourire et à psalmodier : *Je chanterai Ta miséricorde et Ta justice, Seigneur.....* et la suite. Et comme il achevait ce psaume, une odeur suave se répandit dans toute la maison, si bien que nous pensions que des flots d'onguents et d'aromates avaient rempli la demeure. Ensuite, il récita le symbole des Apôtres, puis commença le *Notre Père*. Quand il fut arrivé à ces mots : *Que ta volonté soit faite*, il rendit son âme au Seigneur. Il était vieux et couvert d'années — il avait quatre-vingt-dix ans — mais ni ses dents, ni ses yeux, ni ses oreilles n'avaient eu à en souffrir. Au contraire, il était resté frais, beau et fort et s'offrait aux regards comme une pomme ou une rose.

ἀφήμι τὸ παιδίον τοῦτο · σκέπασον αὐτὸ ἀπὸ πάσης ἐναντίας
δυνάμεως καὶ ἀπὸ παντὸς πειρασμοῦ καὶ κινδύνου. » Παρεκάλει δὲ
καὶ τὸν ἅγιον Θεόδωρον τὸν μάρτυρα λέγων · « Ἅγιέ μου Θεόδω-
ρε, ὑπέρμαχος γενοῦ τοῦ παιδίου τούτου, ὅτι εἰς τὴν αἰὲ σέβασ-
5 τον μνήμην σου ἐγεννήθη · καὶ διὰ τοῦτο καὶ εἰς τὸν ἅγιόν σου
ναὸν αὐτὸ ἐφωτίσαμεν διὰ τὸν σὸν πόθον · ἔνθα καὶ εἰς τὰς
ἀγκάλας μου αὐτὸ ἐδεξάμην ἐκ τοῦ ἁγίου σου ναοῦ, καὶ πάλιν εἰς
τὰς ἀγκάλας σου αὐτὸ παρατίθημι, ἅμα τοῦ θεοῦ καὶ τῆς παναγίας
θεοτόκου. »

10 Εἰσήνεγκαν δὲ καὶ τὰς δύο θυγατέρας αὐτοῦ, ὄνομα τῇ πρώτῃ
Ἑλένη καὶ ὄνομα τῇ δευτέρῃ Εὐφημοῦ, πρῶται δὲ αὗται ὑπῆρχον.
Λέγουσι δὲ πρὸς τὸν γέροντα · « Εὐλόγησον καὶ ἡμῖν, πάτερ. » (83)
Εἶπεν δὲ καὶ πρὸς αὐτάς · « Εὐλογημένοι ὑμεῖς τῷ κυρίῳ · ἔσεσθε
γὰρ παρθενεύουσαι μένουσαι ἀμίανται καὶ ἀσκανδάλισται συνόμι-
15 λαι τῆς ἁγίας θεοτόκου καὶ ὑμεῖς ἐν ὀλίγῳ χρόνῳ ἀγωνισάμενοι,
κληρονομήσητε τὴν βασιλείαν τῶν οὐρανῶν. » Ὅ καὶ γέγονεν ·
ἀποταξάμενοι γὰρ ἐν τῷ μοναστηρίῳ τῆς παναγίας θεοτόκου, τὸ
ἐπιλεγόμενον ἐν τῇ Πέμπτου πόρτα, ἀγωνισάμενοι βίον σεμνὸν
νηστείαις τε καὶ ἀγρυπνίαις καὶ πάσῃ ἀσκήσει κεκοσμημένοι δώ-
20 δεκα ἔτη χρόνου, ἐν ἐνὶ καιρῷ ἐκοιμήθησαν αἱ δύο, ἀρχῆς ἀγαθῆς
ὁδοῦ γενόμεναι ταῖς | ἐκεῖσε παρθένοις, κατηξιώθησαν τῷ ἐπου- fol. 234^v
ραρίῳ νυμφῶνι.

Ὅμοίως δὲ καθ' ἕνα ἕκαστον τοὺς λοιποὺς ἔγγονας εὐλόγησεν,
καθ' ὃ ἂν ὁ θεὸς ἐχορήγησεν ἐν τῷ στόματι αὐτοῦ. Καὶ ἐπευξά-
25 μενος τὴν τε σύμβιον αὐτοῦ καὶ τὸν υἱὸν καὶ τὰς θυγατέρας αὐ-
τοῦ, τοῦτον δὲ αὐτοὺς εὐλογοῦντα, ἔλαμψεν ἄφνω τὸ πρόσωπον
αὐτοῦ ὡς ὁ ἥλιος καὶ ἤρξατο ὑπομειδιᾶν καὶ ψάλλειν · Ἔλεον
καὶ κρίσιν ἄσομαί σοι, κύριε, καὶ τὰ ἐξῆς. Καὶ πληρώσαντος
αὐτοῦ τὸ ψαλμόν, ἐγένετο ἐν τῷ οἴκῳ εὐωδία πολλή ὥστε νομί-
30 ζειν ἡμᾶς πλήρη ἀλειπτῶν καὶ ἀρωμάτων πληρωθῆναι τὸν οἴ-
κον · καὶ εἶθ' οὕτως ἤρξατο τὸ ἅγιον σύμβολον · τελειώσας δὲ καὶ
τοῦτο, ἤρξατο τὸ Πάτερ ἡμῶν, καὶ ὅτε ἤρξατο τὸν λόγον τοῦτον ·
Γενηθήτω τὸ θέλημά σου, παρέδωκε τὸ πνεῦμα τῷ κυρίῳ, [πρεσ-
βύτης καὶ πλήρης ἡμερῶν, ἐτῶν γενόμενος ἐνενήκοντα, μήτε τοὺς
35 ὀδόντας μήτε τὰς ὀράσεις μήτε τὰ οὐτα βλαβεῖς, ἀλλ' εὐχρους καὶ
ὠραῖος καὶ ἀνθηρὸς τῇ ὄψει, ὡς μῆλον ἢ ῥόδον τῇ ὀράσει δεικ-
νύμενος.]

8 ἀγκάλας σου G : ἀγκάλασου P || 20 χρόνου P : χρόνον G || 26 τοῦ-
τον P : τούτου G || 30 πλήρη correxi : πλήρεις GP || 33-37 [πρεσβύτης....
δεικνύμενος] ex V addidi

L'Empereur, sa mère l'Impératrice et la petite-fille de Philarète, l'Augusta, apprirent que le grand-père avait cessé de vivre. Ils se rendirent chez lui avec tout le Sénat et le pleurèrent longuement ; ils honorèrent sa vénérable dépouille d'une garde d'honneur et distribuèrent de nombreux biens aux indigents.

Lorsqu'on le conduisit au tombeau, toute la foule des pauvres l'accompagnait, pleurant avec un grand désespoir et faisant à Dieu son éloge : « Hélas, Seigneur, disaient-ils à travers leurs larmes, pourquoi nous as-Tu privés de ce nourricier que Tu nous avais donné il y a si peu de temps ? Qui désormais, ainsi que lui, nous donnera à manger ? Qui recouvrira nos corps nus ? Qui paiera nos dettes à notre place ? Pourquoi as-Tu fait cela ? Il eût mieux valu que nous mourions tous, plutôt que d'être privé d'un tel homme ! » Et, parmi ceux-là qui pleuraient, se trouvait un pauvre du nom de Caucos, possédé depuis sa naissance par un *esprit impur qui parfois le faisait se jeter au feu ou à l'eau*, puis s'échappait de lui pour plusieurs jours ; le démoniaque avait fréquenté assidûment le saint vieillard et, à ses côtés, il avait acquis de nombreuses vertus, car il l'aimait beaucoup. Or donc, Caucos accompagnait le corps à sa dernière demeure lorsqu'il fut à nouveau saisi par le démon ; ses proches craignant qu'il ne pût recevoir sa part des largesses, cherchèrent à le maîtriser. Mais lui, pleurant et hurlant, s'échappa soudain et alla toucher le cercueil ; ce contact fit aussitôt s'enfuir l'esprit impur et Caucos redevint sain de par la grâce de Dieu ; saisissant alors un des pieds de la civière, il porta le vieillard jusques à son tombeau. Et tous, au vu de ce prodige, glorifièrent le Seigneur. On arriva ainsi à la tombe, en chantant des psaumes et des hymnes en son honneur, et l'on déposa la sainte dépouille dans le sépulcre qu'il s'était acheté au monastère de Krisis ; c'était le deuxième jour du mois de décembre.

Son petit-fils et filleul Nicétas, celui qui avait reçu tant de bénédictions de son grand-père, tout jeune encore — il avait environ sept ans — s'était endormi, le troisième jour, sur son lit lorsqu'il fut pris d'extase et emporté vers l'autre monde. Là, il vit les châtiments et le fleuve de feu aux tourbil-

Ἦκουσε δὲ ὁ βασιλεὺς καὶ ἡ τούτου μήτηρ βασίλισσα καὶ ἡ αὐτοῦ ἐγγόνη ἀγούστα ὅτι ἀνεπαύσατο ὁ τούτων πάππος καὶ παραγενόμενοι ἅμα τῆς συγκλήτου πάσης, ἐθρήνησαν αὐτὸν θρήνον μέγαν, καὶ κηδεύσαντες τὸ τίμιον αὐτοῦ λείψανον μετὰ πολλῆς
5 δορυφορίας, διαδόντες καὶ χρήματα πάνυ πολλὰ τοῖς δεομένοις.

Ἔτι δὲ αὐτοῦ ἀπερχομένου ἐν τῷ μνημείῳ, ἠκολούθει αὐτῷ πᾶν τὸ πλῆθος τῶν πενήτων κλαίοντες μετὰ βρυγμοῦ μεγάλου, ἐγκωμιάζοντες τῷ θεῷ μετὰ κραυγῆς ἔλεγον· « Οἴμοι, κύριε, διὰ τί ὑστέρησας τὸν τροφέα ὃν δέδωκας ἡμῖν ἐν ὀλίγῳ χρόνῳ; τίς ἐστι τοῦ
10 λοιποῦ ἐμπλήσαι τὰς ἡμῶν γαστέρας καθάπερ οὗτος; τίς ἐνδύσει τὰ γυμνὰ σώματα ἡμῶν; τίς τοῖς χρεωφειλέταις ἡμῶν ἀντὶ ἡμῖν ἀποδώσει τὰ χρέα ἡμῶν; Ὅτι τοῦτο ἐποίησας, κρεῖττον ἦν ἵνα ἡμᾶς πάντας ἐθανάτωσας ἢ τοῦτον τὸν ἄνδρα ὑστέρησας ἡμῖν. »
Ἔτι αὐτῶν θρηνοῦντων, εἰς τις τῶν πενήτων ὄνομα Καῦκος, ἔχων
15 πνεῦμα ἀκάθαρτον ἀπὸ γεννήσεως αὐτοῦ — καὶ πολλάκις καὶ εἰς (84) πῦρ αὐτὸν ἔβαλε καὶ εἰς ποταμὸν, πολλάκις δὲ | καὶ ἀπεδήμει fol. 235^r
ἐξ αὐτοῦ ἐπὶ ἡμέρας ἱκανάς, ἐσύχναζε δὲ καὶ τῷ ἀγίῳ γέροντι, ἔτι αὐτοῦ ζῶντος, καὶ πολλὰς ἀρετὰς παρ' αὐτοῦ ἐκομίσαστο, ἠγάπα γὰρ αὐτὸν πάνυ —, ἀκολουθοῦντος δὲ αὐτοῦ ἐν τῷ ἐξοδίῳ δαιμο-
20 νιζομένου, τῶν συγγενῶν αὐτοῦ παρακρατούντων αὐτὸν διὰ τὸ λαβεῖν αὐτὸν ῥόγαν, κλαίων ἅμα καὶ ὑλάττων, ἀναπηδήσας ἄφνω κατέσχε τὴν κλίνην καὶ ἅμα τοῦ κρατῆσαι αὐτήν, παραχρῆμα ἐξῆλθε τὸ ἀκάθαρτον πνεῦμα ἐξ αὐτοῦ καὶ γέγονεν ὑγιῆς τῇ τοῦ θεοῦ χάριτι· καὶ κρατήσας τὸν πόδα τῆς κλίνης, ἐβάσταζε τὸν αὐτὸν γέ-
25 ροντα ἕως τοῦ μνημείου. Καὶ θεασάμενοι πάντες τὸ γεγονός, ἐδόξασαν τὸν θεόν. Φθασάντων δὲ ἐν τῷ τάφῳ ψαλμωδίαις τε καὶ ὕμνοις τιμήσαντες, κατέθεντο τὸ ἅγιον αὐτοῦ σῶμα ἐν τῷ λάρνακι [ὃν ὠνήσατο ἐν τῇ μονῇ τῆς Κρίσεως, μηνὶ δεκεμβρίῳ δευτέρῳ].

Ὁ δὲ τούτου ἕγγων καὶ πνευματικὸς υἱὸς Νικήτας, ὁ λαβὼν τὰς
30 πολλὰς εὐλογίας παρὰ τοῦ πάππου αὐτοῦ, μικρὸς τῇ ἡλικίᾳ ὑπάσχων, ὡς ἐτῶν ἑπτὰ, εἰς τὴν τρίτην ἡμέραν καθεύδων ἐπὶ τῆς κλίνης αὐτοῦ, ἐγένετο ἐν ἐκστάσει καὶ ἠρπάγη εἰς τὸν ἐκεῖθεν κόσμον καὶ εἶδε τὰς τε κολάσεις καὶ τὸν ποταμὸν τὸν πύρινον βαθὺν πάνυ

12 χρέα P : χρέει G || 15-16 καὶ εἰς πῦρ αὐτὸν ἔβαλε καὶ G : om. P^t ||
17 δὲ G : om. P || 19 δαιμονιζομένου correxi : δαιμονιζομένῳ GP ||
21 αὐτὸν correxi : αὐτῷ GP || 27-28 [ὃν.....δευτέρῳ] ex V addidi |
ὃν ego : ἦν V quod ἐν τῇ λάρνακι habet || 30 ἡλικία G : ἡλία P

lons profonds dont la nature humaine n'aurait pu supporter le fracas, et au-delà du fleuve, un magnifique jardin, des arbres de toutes espèces, très beaux et très grands, tels que l'homme n'en connaît point ; car il est écrit : *L'oeil ne voit point ces choses, l'oreille ne les entend pas, elles ne touchent pas le coeur de l'homme, mais Dieu les a réservées à ceux qui L'aiment.* Il vit encore — pour autant que la nature humaine le permît—de hauts grenadiers couverts de fruits et leur fruit était abondant et gros, comme une coupe contenant deux litres de vin. Il vit aussi de magnifiques vignes grimpantes, dont les grappes merveilleuses atteignaient la taille d'un homme de haute stature. Il vit de même de très grands dattiers et des noyers dont le fruit était semblable à des tonneaux contenant chacun douze mesures. Enfin, il vit là toutes sortes de fruits merveilleux.

Et des hommes, des femmes, des enfants, tous vêtus de blanc, se tenaient dans ce jardin et faisaient bonne chère de ces fruits. Au milieu des plantes, il vit aussi son grand-père, assis sur un trône d'or incrusté de pierres précieuses et d'émeraudes. Lui aussi avait un vêtement blanc, et une foule de petits enfants nouvellement baptisés se tenaient en cercle autour de lui portant des flambeaux. Et parmi ces enfants, le visionnaire reconnut sa petite sœur, morte peu auparavant. Elle était assise sur les genoux du vieillard et portait elle aussi un flambeau. Près de lui se tenait encore une rangée de pauvres vêtus de blanc. Tous jouissaient de nombreux biens et ils se bousculaient les uns les autres pour essayer d'arriver le plus près du trône du miséricordieux. Il y avait aussi, debout, un homme à l'aspect si éclatant qu'il semblait de feu et il tenait à la main une baguette d'or. L'enfant visionnaire l'interrogea : « Seigneur, quel est donc ce vieillard assis sur un trône d'or ? Je voudrais aussi aller près de lui. » Et la réponse fut : « C'est Abraham. » Mais l'enfant de répliquer : « Mais non, Seigneur, c'est mon grand-père ». Le jeune homme répondit : « Oui, c'est ton grand-père, mais en vérité, il est devenu un nouvel Abraham ».

Le vieillard se mit à appeler l'enfant : « Mon petit, viens, toi aussi, jouir ici de tous ces biens ». — « Père, répondit l'enfant,

κοχλάζοντα, ὥστε μὴ ὑπομένειν τὸν βρυγμὸν αὐτοῦ ἀνθρωπίνῃ φύσις, καὶ πέραθεν τοῦ ποταμοῦ, παράδεισον τερπνὸν καὶ δένδρα παντοδουπὰ καὶ ὥραϊα παμμεγέθη πολλά, οἷά ποτε φύσις ἀνθρώπου οὐκ οἶδεν κατὰ τὸ γεγραμμένον · Ἄ ὀφθαλμὸς οὐκ εἶδεν, καὶ οὖς 5 οὐκ ἤκουσεν, καὶ ἐπὶ καρδίαν ἀνθρώπου οὐκ ἀνέβη, ἃ ἤτοιμάσεν ὁ θεὸς τοῖς ἀγαπῶσιν αὐτόν. Εἶδεν δὲ ὡς φύσις ἀνθρώπου ἰδεῖν ἠδύνατο, εἶδεν γὰρ ῥοὰς ἐγκάρπους καὶ μεγάλους καὶ ὁ καρπὸς αὐτῶν πολὺς καὶ μέγας, ὅμοια σκυφιδίων χωρούντων οἴνου διακοσίας λίτρας | ὁμοίως δὲ καὶ ἀμπέλους ἀναδενδράδας πάνυ fol. 235v
10 εὐκοσμίους ἔχοντας τοὺς βότρυας αὐτῶν παμμεγεθεῖς ὡς ἡλικία ἀνδρὸς μεγάλου. Ὅμοίως δὲ καὶ φοίνικας παμμεγέθεις, καὶ καρπύας, καὶ ὁ καρπὸς τῶν καρῶν ὅμοιος πίθου, ἀνὰ μετρῶν δώδεκα χωρούντων · καὶ πᾶν εἶδος καρποῦ ὠρίμου ἐκεῖ ἐθεάσατο.

Καὶ ἴσταντο ἄνδρες καὶ γυναῖκες καὶ παιδιά, πάντες λευχημο-
15 νοῦντες καὶ ἡσθιον ἐκ τοῦ καρποῦ καὶ εὐφραίνοντο. Ἐθεάσατο δὲ καὶ τὸν πάππον αὐτοῦ ἐν μέσῳ τῶν φυτῶν καὶ καθεζόμενον ἐπὶ (85) θρόνου χρυσοῦ πεποικιλμένου διὰ λίθου τιμίου καὶ σμαράγδου, ἐνδεδυμένον καὶ αὐτὸν στολὴν λευκὴν · καὶ νήπια πολλὰ νεόφωτα ἐστῶτα κύκλῳ αὐτοῦ κρατοῦντες λαμπάδας · καὶ ἐν νήπιον νεό-
20 φωτον, ἀδελφὴ τοῦ τεθεαμένου τὸ ὄναρ, ὃ πρὸ μικροῦ χρόνου ἐκοιμήθη, ἐκαθέζετο ἐν τοῖς κόλποις τοῦ γέροντος, κρατῶν καὶ αὐτὸ λαμπάδα. Παρίστατο δὲ αὐτῷ καὶ ἕτερον τάγμα μέγα τῶν πενήτων, λευχημονούντων · ἕκαστος ἀγαθὰ πολλὰ ἀπήλαυον καὶ ὠθοῦντες ἀλλήλους ἠγωνιῶντο τίς πρῶτος πλησιάσει τὸν θρόνον τοῦ ἐλεή-
25 μονος. Εἶδεν δὲ καὶ ἄνδρα ἐστῶτα λαμπρὸν τῇ ιδέᾳ · ὅλως γὰρ ὡς πῦρ ὑπῆρχεν, κατέχων ῥάβδον χρυσοῦ ἐν τῇ χειρὶ αὐτοῦ. Ἠρώτησε δὲ τὸ παιδίον τὸ τεθεαμένον τὸ ὄναρ · « Κύριε, τίς ἐστίν ὁ γέρον ἐκεῖνος ὁ καθεζόμενος ἐν τῷ θρόνῳ τῷ χρυσοῦ; ἤθελον κἀγὼ ἀπελθεῖν ἐκεῖ. » Ἀποκριθεὶς δὲ εἶπεν · « Ὁ Ἄβραάμ ἐστίν. » Εἶπεν δὲ
30 τὸ παιδίον · « Οὐχί, κύριε, ἀλλ' ὁ πάππος μού ἐστίν. » Ἀποκριθεὶς δὲ ὁ νεανίσκος εἶπεν · « Ὁ πάππος σου ἐστίν, ἀλλὰ Ἄβραάμ γέγονεν ἀρτίως. »

Ἦρξατο δὲ ὁ πρέσβυς κράζειν τὸ παιδίον · « Τέκνον μου, ἐλθέ καὶ σὺ ἐνταῦθα καὶ ἀπόλαυε τῶν ἀγαθῶν τούτων. » Ἀποκριθεὶς δὲ

3 ἀνθρώπου G : ἀνθρώπων P || 8 σκυφιδίων correxi : σιφηδίου GP ||
23 λευχημονούντων correxi : λευσημονούντων GP | ἀπήλαυον G : ἀπήλαυον P

je ne puis venir, car le pont est étroit comme un cheveu et le fleuve est profond et tout embrasé ; j'y vois une foule d'hommes nus en proie aux supplices et qui grincent des dents et je crains de tomber, moi aussi, et d'être entraîné avec eux dans le fleuve des châtements ». Le vieillard dit à l'enfant : « Viens seulement, ne crains rien, nous avons tous passé par là. Aie donc confiance, je te viendrai en aide ». Et il tendait la main et appelait l'enfant. Celui-ci rassembla son courage, mit le pied sur le cheveu et commença à traverser à grands pas, tout craintif, mais, le vieillard aidant, il passa.

Au même moment il s'éveilla car sa mère l'avait secoué en entendant distinctement ses paroles et les pleurs que la crainte du feu lui faisait verser. « Qu'as-tu, mon petit, lui dit-elle, pourquoi pleures-tu et te désolés-tu ? » Il lui raconta sa vision et ajouta : « Pourquoi m'as-tu éveillé ? j'aurais tant voulu rester auprès de mon cher bon-papa ! Je suis en effet, impatient de cette lumière à la fois douce et éblouissante que j'ai vue là-bas, car je pense qu'ici-bas, nous vivons dans l'obscurité ».

Voilà ce que j'ai vu, moi, Nicétas, petit-fils et filleul de mon saint grand-père. Je vécus encore chez moi dix années, gardant à l'esprit et dans mon cœur ses dernières recommandations et travaillant de toutes mes forces. Puis, quand j'eus dix-huit ans, je quittai ma maison pour me faire moine. Après vingt ans de retraite monastique, pendant lesquels j'ai soigneusement fait des recherches sur les vertus de mon grand-père et sur sa belle carrière, en me basant sur les faits dont, moi-même, j'avais été témoin, sur ce que mes parents m'avaient raconté sous le foi du serment, et sur ce que j'avais appris des pauvres, je me suis mis à écrire sa vie, l'an six mille trois cent trente, durant mon exil dans le Péloponèse à Karioupolis.

Puissions-nous être tous jugés dignes de ses vertus et être glorifiés avec lui !

Théosébô, son épouse, prit avec elle une grande quantité d'argent et retourna dans sa patrie, où elle restaura tous les saints temples détruits depuis longtemps par les Perses ; elle dota richement les sanctuaires, fonda des monastères

τὸ παιδίον εἶπεν · « Πάτερ, οὐ δύναμαι, ὅτι στενή ἐστὶν ἡ γέφυρα
ὡς τρίχα | ὑπάρχουσα καὶ ποταμὸς βαθὺς καὶ πύρινος · ὁρῶ fol. 236^r
δὲ καὶ ἐν αὐτῷ πλῆθος γυμνῶν ἀνθρώπων κολαζομένων, βρούχοντας
τοὺς ὀδόντας καὶ πτοοῦμαι μὴ ἐμπέσω κἀγὼ καὶ κολάζομαι σὺν
5 αὐτοῖς. » Ἔφη δὲ πρὸς τὸ παιδίον · « Ἐλθέ μόνον, μὴ πτοοῦ,
ἡμεῖς γὰρ πάντες αὐτοῦ ἐπεράσαμεν · δοκίμασον μόνον κἀγὼ
σοι βοηθῶ. » Καὶ ἐκτείνας ὁ γέρον τὴν χεῖρα, προσεκαλεῖτο τὸ
παιδίον · ὁ δὲ ἀποτολμήσας εἰσῆλθεν ἐπάνω τῆς τριχὸς καὶ ἤρξατο
τοῦ περνᾶν, σκελιζόμενος καὶ πτούμενος, τοῦ γέροντος αὐτὸν
10 προσβοηθοῦντος, ἐπέρασεν ἐκεῖθεν.

Καὶ ἅμα τοῦ περᾶσαι αὐτόν, ἐγένετο ἔξυπνος · ἐσάλευσεν γὰρ
αὐτόν ἡ μήτηρ αὐτοῦ, ἀκούσασα τὰς φωνὰς αὐτοῦ φανερῶς καὶ
τοὺς στεναγμοὺς διὰ τὸν φόβον τοῦ πυρός. Εἶπεν δὲ πρὸς αὐτόν ·
« Τί σοί ἐστι, τέκνον μου, ἵνα τί κλαίεις καὶ στενάζεις; » Ὁ δὲ
15 ἀφηγήσατο τὴν ὀπτασίαν καὶ λέγων · « Ἴνα τί με ἐξύπνισας;
ἤθελον γὰρ συνεῖναι μετὰ τοῦ τατά μου καὶ πάππου μου · οὐ
δύναμαι γὰρ ὑπομεῖναι τὸ γλυκὺν φῶς καὶ τὰς μαρμαρυγὰς ἃς ἐώ-
ρακα ἐκεῖ, λογιζόμενος ὅτι ὧδε ἐν τῇ σκοτίᾳ διάγομεν. »

Ταῦτα ἐγὼ θεασάμενος Νικήτας ὁ ἔγγονος καὶ υἱὸς πνευματικὸς
20 τοῦ ἁγίου μου πάππου, ἔτη δέκα διατρίψας ἐν τῷ οἴκῳ μου, τὰς
ἐντολὰς τοῦ πάππου μου κατὰ νοῦν ἔχων ἐν τῇ καρδίᾳ μου καὶ κατὰ
δύναμιν ἐργαζόμενος, χρόνων ὧν ὀκτώ καὶ δέκα γενόμενος, ἀπέδρασα
ἐκ τοῦ οἴκου μου, καὶ ἐγενόμην μοναχός. Μετὰ δὲ εἴκοσι χρόνους
τῆς ἐμῆς ἀποταγῆς, ἀκριβῶς ἐρευνήσας τὰς ἀρετὰς τοῦ πάππου
25 μου καὶ τὴν καλὴν ἀναστροφὴν αὐτοῦ, ἃ μὲν αὐτόπτης ἐγενό-
μην, ἃ | δὲ ἤκουσα παρὰ τῶν ἐμῶν γονέων μεθ' ὄρκων διηγουμέ- fol. 236^v
νων, ἃ δὲ παρὰ τῶν πενήτων πληροφορηθεὶς συνεγραψάμην τὸν
βίον αὐτοῦ ἔτους 'ςτλ' ἐν ἐξορίᾳ ὧν ἐν Πελοποννήσῳ, ἐν Καριου-
πόλει.

30 Γένοιτο δὲ πάντας ἡμᾶς καταξιωθῆναι τῶν ἀρετῶν αὐτοῦ καὶ
συνδοξασθῆναι αὐτῷ.

Ἡ δὲ θεοσεβῆς σύμβιος αὐτοῦ λαβοῦσα χρήματα ἱκανὰ ὑπέστρεψεν
εἰς τὴν ἰδίαν πατρίδα, κἀκεῖσε πάντας τοὺς ἁγίους ναοὺς τοὺς
πάλαι πεπτωκότας ὑπὸ τῶν Περσῶν ἀνοικοδομήσασα, καὶ ἰεῖρά
35 πολύτιμα χαρισάμενη αὐτοῖς, καταστήσασα μοναστήρια καὶ πτω-

et des hospices pour les pauvres, puis, rentra à Constantinople. Elle y termina pieusement sa vie et s'endormit elle aussi dans la paix du Seigneur ; on l'enterra près de son mari.

A la louange de Jésus-Christ, notre Seigneur, en qui est toute gloire et toute force, ainsi qu'à celle du Père, du Fils et du Saint-Esprit vivifiant, maintenant et toujours, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

χειῖα, ὑπέστρεψεν πάλιν ἐν Κωνσταντινουπόλει καὶ καλῶς τὸ βίον αὐτῆς τελέσασα, ἐκοιμήθη καὶ αὐτὴ ἐν εἰρήνῃ, ταφείσα μετὰ τοῦ ἀνδρὸς αὐτῆς.

Εἰς δόξαν τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ ᾧ ἡ δόξα καὶ τὸ (86)
5 κράτος σὺν τῷ πατρὶ καὶ τῷ υἱῷ καὶ τῷ παναγίῳ καὶ ζωοποιῷ
πνεύματι, νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμήν.

INDEX NOMINUM

- Ἀβεσαλώμ* 139, 4
Ἀβραάμ 115, 12 ; 139, 1 ; 151, 28 ; 155, 5, 6
ὁ (νέος) Ἀβρ. v. Φιλάρετος (1)
Ἀμνια vicus in Paphlagonia 135, 31
Ἀμνιάτης 119, 9 ; 151, 16
Ἀνατολή 115, 14
Ἄνθις nepos S. Philareti 141, 22
Ἄννη 115, 28
Ἀργούσης rex Longobardorum 143, 21, 24

Βάρδας nepos S. Philareti 141, 27 ; 155, 12
Βυζάντιοι 149, 7
Βυζάντιον 141, 14 ; 143, 4
Κωνσταντινούπολις 167, 1

Γάγγραι urbs in Paphlagonia 135, 32
Γαλατικός 113, 5
Γεροντιανός dives quidam 141, 35 ; 143, 5
1. *Γεωργίου (Sancti martyris) μοναστήριον sive τὰ Πραιποσίτων monasterium Byzantii* 155, 27, 31 ; 157, 8
2. *Γεώργιος ὁ Φερώνυμος pater S. Philareti* 113, 6

1. *Εἰρήνη augusta* 135, 25
2. *Εἰρήνη nurus S. Philareti* 141, 26
Ἐλένη neptis S. Philareti 141, 29 ; 159, 11
Ἐμός 151, 29
1. *Ἐυανθία filia S. Philareti* 115, 6 ; 141, 18
2. *Ἐυανθία neptis S. Philareti* 141, 20
Ἐυστάθιος nepos S. Philareti 141, 27 ; 155, 17

Εὐφημία sive Εὐφημοῦ neptis S. Philareti 141, 29 ; 159, 11

Θεόδωρος Sanctus martyr 159, 3 (*bis*)
Θεοσεβῆς sive Θεοσεβοῦ uxor S. Philareti 115, 3 ; 129, 25 ; 131, 15, 22, 27, 31
ἡ θεοσεβῆς σύμβιος 165, 32
ἡ θεοσεβῆς ἀληθῶς σύμβιος 127, 26

Ἰακώβ 115, 12 ; 153, 10 ; 155, 10 ; 157, 29
Ἰησοῦς Χριστός 167, 4
Ἰσμαηλίται 115, 31 ; 125, 35
Ἰωάννης filius S. Philareti 115, 5 ; 139, 3 ; 141, 17, 25
Ἰώβ 115, 21
ὁ νέος Ἰώβ v. Φιλάρετος (1)
Ἰωσήφ 139, 5 ; 155, 10 ; 157, 29

Καριούπολις urbs in Peloponneso 165, 28
Καῦκος pauper quidam 161, 14
Κοσμοῦ neptis S. Philareti 141, 23
Κρίσις sive Ῥοδοφύλιον monasterium Byzantii 151, 22 ; [161, 28]
Κωνσταντινάκιος patricius 143, 19
Κωνσταντίνος Constantinus VI imperator 135, 25 ; 143, 22
Κωνσταντινούπολις v. Βυζάντιον

Λογγίβαρδοι 143, 20
Λύκαστος primovestiarius S. Philareti 149, 14

Μαρία neptis S. Philareti, uxor Constantini VI imperatoris 141, 19
Μιχαήλ gener S. Philareti 141, 24
Μουσοῦλιος miles quidam 127, 4

- Μυρανθία* neptis S. Philareti 141, 20
1. *Νικήτας* nepos S. Philareti (filius Evanthiae) 141, 23
 2. *Νικήτας* nepos S. Philareti (filius Ioannis), auctor *Vitae S. Philareti* 141, 28; 155, 32; 157, 11; 161, 29; 165, 19
- Παφλαγόνες* 113, 4
Παφλαγονία 135, 30
Πελοπόννησος 165, 28
Πέμπτου πόρτα (μοναστήριον ἐν τῇ) monasterium virginum Byzantii 159, 18
Πέρσαι 165, 34
Πέτρος nepos S. Philareti 141, 23
Πετρωνᾶς nepos S. Philareti 141, 20
Πόντος 113, 5; 135, 29; 139, 14
Πραιποσίτου (τὰ) v. *Γεωργίου* (1)
- Ῥοδοφύλιον* v. *Κρήσις*
Ῥωμαῖοι 135, 26; 139, 24
- Σαούλ* 139, 4
 [Σταυράκιος familiaris Irenes augustae 143, 5, 14]
1. *Ῥπατία* filia S. Philareti 115, 6; 141, 17
 2. *Ῥπατία* neptis S. Philareti (filia Evanthiae) 141, 23
 3. *Ῥπατία* neptis S. Philareti (filia Joannis) 141, 29
- Φερόνυμος* v. *Γεώργιος* (2)
1. *Φιλάρετος* Sanctus (702-792) Φ. 113, 4
 δ Φ. 121, 10; 129, 1, 5, 25; 133, 13, 15
 Φ. δ *Ἀμνιάτης* 151, 15
 δ *φιλόπτοχος* Φ. δ *Ἀμνιάτης* 119, 8
 2. *Φιλάρετος* nepos S. Philareti (filius Evanthiae) 141, 23
 3. *Φιλάρετος* nepos S. Philareti (filius Ioannis) 141, 28
- Χετταῖος* 151, 30
Χριστός v. *Ἰησοῦς*
- δ *μέγας* Φ. 127, 11
 δ ἐν ἀγίοις πατὴρ ἡμῶν Φ. δ *ἐλεήμων* 113, 3
 δ ἀληθῶς *φιλάρετος* 119, 27
 δ *φιλόθεος* καὶ *φιλάρετος* ἀληθῶς ἀνὴρ 125, 1
 δ ἀνὴρ 115, 20, 23, 28; 123, 11; 127, 27; 129, 17; 131, 24, 32; 137, 19, 33; 149, 4, 8; 151, 19
 δ *μακάριος* ἀνὴρ 115, 16
 δ ἅγιος ἀνὴρ 147, 14
 δ ἐλεήμων ἀνὴρ 123, 29; 127, 26; 131, 6; 135, 31
 δ ἀνὴρ *θαυμαστός* 123, 7
 [ἀνὴρ *δίκαιος*] 113, 13
 δ *τίμιος* καὶ *δίκαιος* ἀνὴρ 121, 11
 δ *φιλόξενος* ἀνὴρ ἀληθῶς καὶ *φιλόθεος* 137, 9
 δ ἄνθρωπος 115, 8; 131, 1
 δ *γέρων* 125, 28; 127, 19, 25; 129, 22; 131, 16, 23; 133, 9, 26; 135, 12, 33; 139, 17, 19, 25, 31; 141, 2, 7, 13; 145, 7, 8, 15, 27, 30; 147, 2, 11, 13, 23, 31; 149, 2, 10, 11, 21; 157, 13; 163, 27; 165, 7, 9
 δ ἅγιος *γέρων* 125, 13; 127, 14; 149, 9, 31; 161, 17
 δ ἐλεήμων *γέρων* 137, 24; 139, 8; 143, 12
 δ *δίκαιος* 119, 30, 31
 δ ἐλεήμων 141, 32
 δ *πρέσβυς* 163, 33
 δοῦλος τοῦ θεοῦ 129, 1
 δ (νέος) *Ἀβραάμ* 163, 29, 31
 δ νέος *Ἰώβ* 131, 29

BYZANCE, PARADIS DU MONOPOLE ET DU PRIVILÈGE

Il est des mots qui font fortune. Celui qui sert de titre à cet article a été lancé par le professeur J. Nicole, quand il publia l'*Ἐπαρχικὸν Βιβλίον* ou *Livre du Préfet* ⁽¹⁾, voici tantôt un demi-siècle. Depuis, on le retrouve presque partout, même dans les ouvrages qui révèlent une connaissance plus précise des choses ⁽²⁾. *Dans quelle mesure cette phrase, passée à l'état de maxime, est-elle exacte?*

Pour le déterminer, il faut examiner de près les textes sur lesquels elle se fonde. Ce sont quelques passages de Procope ⁽³⁾ et l'édit sur les corporations de Constantinople ⁽⁴⁾, ou, pour

(1) Plus précisément, dans un article publié, en 1893, dans la *Revue générale du Droit*.

(2) Par exemple, dans P. BOISSONNADE, *Le travail dans l'Europe chrétienne au moyen âge*, Paris, 1921, p. 59.

(3) *Historia Arcana*, XXI, 25 ; XXII, 5 ; XXV, 5 ; XXVI, 5-8 et 11.

(4) Celui-ci, plus connu sous le titre de *Livre du Préfet*, fut, on le sait, publié en 1893 par J. NICOLE, qui en donna une traduction française en 1894. Il a attiré tout de suite l'attention du grand historien que fut L. M. HARTMANN (*Zur Geschichte der Zünfte im frühen Mittelalter : Zeitschrift f. Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, III, 1894), et a été commenté par Hans GEHRIG dans *Zunftwesen Constantinopels (Jahrbücher f. Nationalökonomie u. Statistik*, XXXVIII, 1909, pp. 577-596), et de façon plus détaillée par A. STÖCKLE, *Spät-römische und byzantinische Zünfte* (Leipzig, 1911). Depuis la guerre, il a fait l'objet de deux autres travaux se complétant mutuellement : la thèse de doctorat de M. Ch. MACRI : *L'organisation de l'économie urbaine à Byzance* (Paris, 1925 ; cf. sur cette dernière les comptes rendus de STÖCKLE, *B. Z.*, XXVI, 1926, pp. 116-8, et de François L. GANSHOF, *Byzantion*, IV, pp. 658-9) et l'ouvrage de Georges ZORAS : *Le corporazioni bizantine ; studio sull' Ἐπαρχικὸν βιβλίον dell'imperatore Leone VI* (Rome, 1931 ; cf. les comptes rendus de G. OSTROGORSKY, *B. Z.*, XXXIII, 1933, pp. 389-395, et du P. R. JANIN, *Échos d'Orient*, XXXVI, 1933, p. 120). Sur les attributions du pré-

mieux dire, les fragments qui nous en sont parvenus (1).

La science économique distingue les *monopoles économiques*, dictés par des considérations commerciales ou industrielles, et les *monopoles fiscaux*, introduits dans l'intérêt du Trésor. Les seconds sont inséparables de l'idée de l'État (2). Mais ce dernier peut exercer aussi des monopoles économiques ou administratifs, et ce fut le cas à Byzance. Nous avons donc jugé plus méthodique de grouper, dans un second chapitre, tous les monopoles que l'État s'était réservés.

I

LES MONOPOLES PRIVÉS OU LES PRIVILÈGES DES CORPORATIONS.

Pour ce qui est de l'économie privée, on peut parler de monopoles et de privilèges, en ce sens que ni le travail ni le commerce n'étaient libres à Byzance. Ils étaient organisés en corporations, dont chacune jouissait d'un privilège strictement défini. Ainsi, l'industrie et le commerce de la soie étaient réservés à cinq corporations différentes, dont chacune était spécialisée dans une branche déterminée ; de même, les « bouchers » devaient se limiter aux bêtes à cornes, la race porcine étant réservée aux *choiremporoi*.

Dans le champ d'activité qui leur était attribué, le préfet protégeait les corporations contre toute concurrence. En re-

fet de Constantinople, v. P. WILLEMS, *Le droit public romain*, 7^e édition, 1910, p. 585 sqq.

Toutes ces publications, d'ailleurs, n'ont pas épuisé le sujet, du moins du point de vue économique. Il reste à écrire une étude sur le travail dans l'empire byzantin en général, et, plus spécialement, à faire une comparaison détaillée, non seulement entre les corporations byzantines et les corporations romaines ou médiévales, mais encore et surtout entre les corporations byzantines et les corporations turques, à qui les premières ont servi de modèle.

(1) L'édit ne nous est pas parvenu intégralement. De là bien des lacunes dans notre information.

(2) Des particuliers ne peuvent les exercer qu'en qualité d'adjudicataires des recettes publiques.

vanche, il contrôlait toutes les formes de leur activité ; ainsi, il fixait le mode de recrutement de leurs membres, les conditions qu'elles devaient faire aux ouvriers, les prix auxquels elles devaient vendre, les bénéfices qu'elles pouvaient réaliser, souvent les rues et les places où, le travail à domicile leur étant interdit, elles devaient tenir leurs comptoirs ou boutiques, et ainsi de suite.

Nicole et d'autres après lui ont jugé sévèrement ces limitations à la liberté du travail et ces ingérences incessantes de l'État. Ils voient en elles une des causes les plus profondes de la décadence de l'empire d'Orient.

Avant d'apprécier ces jugements, il faut rappeler que partout ⁽¹⁾ où le régime des corporations a fonctionné, il a été combiné avec des privilèges au profit des corps de métiers, et de nombreuses obligations imposées en contre-partie à ceux-ci. Partout, le législateur s'est efforcé de défendre, d'une part, les ouvriers et les petits marchands contre le chômage et les autres conséquences d'une concurrence déréglée, de l'autre, le consommateur contre la disette, les prix trop élevés et les produits de qualité inférieure. Des dispositions inspirées du même souci se retrouvent à Byzance, où les empereurs s'attachaient à combattre l'oisiveté et les gains exagérés ⁽²⁾, à maintenir la réputation des articles industriels, source principale des exportations, et à assurer au peuple de Constantinople, qu'ils avaient tant de raisons de craindre, une alimentation abondante à des prix modérés.

Dans ces conditions, un réquisitoire contre Byzance ne se justifierait que s'il était prouvé que le régime corporatif y affecta un caractère moins libéral qu'ailleurs. Or, il est incontestable que :

(1) On le retrouve hors d'Europe. Il a même subsisté au Japon jusqu'en 1868 ; cf. A. ANDRÉADÈS, *Les finances de l'empire japonais*, Paris, 1932, ch. I.

(2) On a rappelé à ce propos un passage de l'*Εκλογή* : « La paresse conduit au crime, et le superflu résultant du travail de tiers, doit être donné au faible, non au fort ». La citation est faite d'après l'édition de Leunclavius (*J. Gr.-R.* II, p. 88). Le passage ne se retrouve pas dans les éditions postérieures de Zachariae et de Monferratos, ce qui fait douter de son authenticité. [En réalité, le titre cinquième de l'*Εκλογή*, dans l'édition de Leunclavius, vient de l'*Επαναγωγή* ; cf. *Jus Graeco-Romanum*, éd. Zachariae-Zepos, t. II, p. 9. N.D.L.R.

a) Les états occidentaux du moyen âge et de la Renaissance ont connu des dispositions semblables à celles décrétées par le *Livre du Préfet* ⁽¹⁾, et ont pris à l'égard des étrangers des mesures analogues à celles que nous révèlent d'autres sources byzantines, et même plus sévères encore ⁽²⁾.

b) La législation byzantine l'emportait certainement en libéralisme sur celle qui l'avait précédée. Dans le Bas-Empire romain, l'État, soucieux d'assurer l'exécution des nombreuses obligations (*munera*) qu'il imposait aux corporations, ne permettait pas qu'on changeât de corps de métier, et rendit même héréditaire l'exercice de chaque profession, assimilant ainsi le travail urbain au servage rural ⁽³⁾.

c) Tandis qu'ailleurs on obligeait fréquemment les corporations à avancer les impôts de patente ou de capitation dus par leurs membres ⁽⁴⁾, les *basileis* ne semblent pas ⁽⁵⁾ avoir songé à tirer des avantages fiscaux du régime corporatif. L'édit, du moins, ne mentionne aucun impôt, et les droits

(1) Cf. plus bas, quelques lignes empruntées au compte rendu déjà cité de M. GANSHOF.

(2) Sir Edwin PEARS, dans son ouvrage bien connu sur la prise de Constantinople, a inscrit à l'actif des chrétiens d'Orient une tolérance qu'on chercherait en vain chez ceux d'Occident ; à preuve, la mosquée qui déchaîna, en 1204, la fureur des Croisés.

On peut ajouter que si la crainte qu'inspiraient certains « barbares », et notamment les Russes, rendait leur séjour indésirable, les étrangers étaient, généralement, aussi bien accueillis que le permettaient les idées du temps. Aussi étaient-ils proportionnellement plus nombreux que dans toute autre grande ville de la chrétienté, même avant l'apparition des grandes colonies italiennes ; cf. A. ANDRÉADÈS, *La population de Constantinople sous les empereurs byzantins* (*Metron*, I, 1930, n° 2), notamment p. 31 du tirage-à-part.

(3) Pour une comparaison entre le droit romain et le droit byzantin proprement dit, cf. MACRI, p. 11 et surtout p. 137 sqq., où l'auteur explique entre autres (pp. 145-6) les raisons du caractère plus libéral de la législation byzantine.

(4) C'était le cas, par exemple, dans le Bas-Empire et au Japon.

(5) Nous évitons de nous montrer plus affirmatif parce que l'édit ne nous est parvenu que d'une façon fragmentaire, et qu'il n'est pas absolument impossible, par conséquent, qu'il ait contenu des dispositions fiscales. Rien cependant ne fait supposer qu'il en ait été ainsi.

d'inscription dont il parle quelquefois, n'étaient perçus au profit du fisc que dans un cas exceptionnel (1).

Nicole, philologue et non point économiste, n'était pas tenu de connaître tout ceci. La génération à laquelle il appartenait avait d'ailleurs été élevée dans le culte de la liberté économique, et il subit tout naturellement l'influence de cet état d'esprit.

Au moment où l'« économie dirigée », à tort ou à raison, l'emporte, on est moins prompt à s'étonner de l'interventionnisme byzantin. De plus, et indépendamment de toute question d'école, l'histoire économique, mieux étudiée, nous a appris qu'à des stades déterminés de la vie économique, le régime corporatif correspond aux besoins de la société. Il rend au début de réels services, tant au travail qu'à la consommation. A la longue, il dégénère en une réglementation tracassière et donne lieu à des abus divers.

Pareille évolution s'observe-t-elle à Byzance? A vrai dire, on n'en sait rien. Certes, vu le caractère bureaucratique et tatillon de l'administration, il est probable que le progrès économique a dû être entravé, et que dans une société vieillie, le traditionalisme industriel a dû dégénérer en un « conservatisme » peu fait pour permettre à la production de lutter contre l'industrie des jeunes républiques d'Occident. Mais ce sont là des conjectures, et le succès des industries rivales peut également s'expliquer par d'autres causes.

Il faut aussi reconnaître que les buts visés par la législation impériale furent atteints pendant longtemps. Ainsi : a) Pendant plusieurs siècles, les produits de l'industrie byzantine (surtout les objets de luxe) restèrent sans rivaux dans le monde. b) Sous les derniers Comnènes encore, l'abondance des denrées alimentaires du marché de Constanti-

(1) Celui des savonniers. Les droits s'élevaient à 12 pièces d'or et étaient perçus pour moitié par le *vestiaire*, ce qui semble impliquer l'existence antérieure d'un privilège en faveur de quelque industrie impériale.

Dans tous les autres cas, les droits d'entrée vont à la caisse de la corporation. Ces cas sont au nombre de quatre, tous relatifs à des corporations soyères ; à l'exception de Hartmann, les commentateurs en ont conclu que pour les dix-sept autres corporations mentionnées dans l'édit, un droit d'entrée n'était point exigé.

nople frappe les voyageurs (cf. Benjamin de Tudèle). c) Il ne semble pas que le travail ait manqué ou que les ouvriers aient été réduits à des salaires de famine. Du moins, comme on l'a récemment souligné (1), les émeutes populaires, si fréquentes à Constantinople, ne paraissent jamais avoir eu un caractère social.

Il faut noter enfin que les Occidentaux qui, à partir des croisades, visitèrent l'Empire en si grand nombre, ne semblent pas en avoir rapporté l'impression que le régime corporatif y avait eu de mauvais résultats. Comme le note M. F.-L. Ganshof (*loc. cit.*), les mesures réglementant le commerce, l'industrie et l'approvisionnement de Constantinople se retrouvent pour la plupart dans les villes occidentales à partir du XII^e siècle. Exemples : la surveillance étroite des membres des corporations, l'inspection des ateliers à toute heure, des dispositions contre les intermédiaires et le « stockage », la limitation de l'exportation à ce qui n'est pas nécessaire à la consommation intérieure, etc.

Dans le même ordre d'idées, et bien que l'argument soit affaibli par la servilité avec laquelle les premiers sultans imitèrent presque toutes les institutions byzantines, on peut invoquer le fait que les souverains turcs conservèrent le régime corporatif institué par les *basileis* (2).

II.

LES MONOPOLES D'ÉTAT.

Les monopoles d'état passent pour avoir été très nombreux à Byzance. Le professeur James Westfall-Thompson, au-

(1) Cf. Steven RUNCIMAN, *Byzantine civilisation* (Londres, 1933), p. 200.

(2) A ce propos, le P. R. JANIN (compte rendu du livre de Zoras) fait les observations très justes que voici : « Il y aurait une étude fort intéressante à faire en comparant les règlements turcs avec ceux du *Livre du Préfet*. Certains demeurent encore en vigueur de nos jours, ne serait-ce que l'obligation qu'ont les pêcheurs d'apporter au marché central leur denrée et l'interdiction de la vendre en dehors de la ville, à moins que celle-ci n'ait un approvisionnement suffisant ».

teur d'un ouvrage remarquable sur l'économie médiévale (1), énumère ceux des mines, des carrières, des salines, de la frappe des monnaies, de l'industrie des armes et des uniformes militaires. On ajoute généralement à cette liste les monopoles du blé et de la soie.

Ces renseignements ne sont exacts que sous trois réserves, qui en diminuent singulièrement la portée :

1°) Dans le cas des mines, des carrières et des salines, il s'agit non de monopoles proprement dits, mais de *droits régaliens*, traditionnellement réservés à l'État, aussi bien dans l'antiquité qu'au moyen âge.

2°) Les monopoles des armes (2) et des uniformes sont des monopoles *administratifs*. Ils ont été institués non pour augmenter les recettes publiques, mais pour mieux assurer l'équipement de l'armée et, plus généralement, la défense nationale (3). De caractère administratif est probablement aussi le monopole de la fabrication de certaines étoffes de soie, sur lequel nous reviendrons tout à l'heure, et sans contester le monopole de la frappe des monnaies. Celui-ci, outre qu'il apparaît *ab antiquo* comme une des principales manifestations de la souveraineté, constitue la mesure la plus efficace pour empêcher le faux-monnayage (4) ; c'est pourquoi il a subsisté jusqu'à nos jours.

3°) Les monopoles du blé et de la soie ne semblent pas avoir eu un caractère permanent.

(1) *Economic and Social History of the Middle Ages* (New-York, 1928), p. 168.

(2) Celui-ci existait déjà du temps de Justinien (*Novelles*, 85, 1). On le retrouve sous la dynastie macédonienne ; cf. *Basiliques* (LVII, 9) et *Livre des Cérémonies* (p. 498), où le Porphyrogénète distingue les *φαβρικήσιοι* des autres ouvriers enrôlés dans les corporations.

(3) La fabrication de certaines armes, et notamment du feu grégeois, exigeait le secret le plus absolu. Les arsenaux fournissaient aussi du travail aux esclaves publics, dont beaucoup étaient des prisonniers de guerre.

(4) Au souci de combattre le faux-monnayage correspondent aussi plusieurs dispositions du *Livre du Préfet* sur les *trapezites* (banquiers et surtout changeurs) et les *argyroprates* (orfèvres). Le droit pénal byzantin se montrait, de son côté, très sévère pour les faux-monnayeurs : ils avaient le poing coupé.

Parlons d'abord du blé. Que son commerce fût libre en temps normal, ceci résulte de certains événements historiques et aussi des textes. Les événements historiques auxquels nous faisons allusion sont les réactions violentes que provoquèrent la tentative de Nicéphore Phocas et de son frère Léon pour monopoliser les blés, et celle de Michel VII Ducas (surnommé de ce fait le *Parapinace*) pour tirer de gros bénéfices de la vente des céréales. Les textes sont le *Livre du Préfet* et l'*Histoire Secrète* elle-même. Le premier nous apprend que le pain aussi bien que d'autres denrées de première nécessité, était taxé ; or, pareilles dispositions visant à assurer au peuple des vivres à bon marché, excluent l'idée d'un monopole fiscal. On peut en dire autant de la liberté d'exportation des céréales, qui était de règle, sauf en cas de disette. Quant à Procope, sans doute accuse-t-il Justinien d'« avoir établi des monopoles pour les denrées les plus nécessaires » (1), mais il parle immédiatement après d'impôts très lourds établis sur les marchands de pain (2), et, un peu plus haut (3), il indique clairement que l'État ne vendait que le blé provenant de l'impôt en nature (*annone*). Remarquons à ce propos que, même sans monopole, un état peut pratiquer le commerce des céréales sur une grande échelle (4). Il suffit pour cela que l'impôt foncier soit perçu (fût-ce partiellement) en nature, ou bien que l'État possède un vaste domaine public, ou encore qu'il ait le souci d'assurer aux grandes agglomérations urbaines (principalement à la capitale) du pain en abondance et à bon marché. Or ces trois conditions étaient réalisées en l'occurrence (5).

Un monopole permanent existait-il du moins pour la soie ? Procope (XXV, 5-8) dit que Justinien força les ouvriers en soie à ne travailler que pour lui, et que, par diverses mesures,

(1) Au chapitre précédent (XXV, 5), il dit « pour la plupart des denrées ».

(2) XXVI, 5-6.

(3) XXII, 5-6.

(4) Ce fut le cas en Sicile, au XIII^e siècle ; cf. Adolf SCHAUPE, *Handelsgeschichte der römischen Völker bis zum Ende der Kreuzzüge* (Munich, 1906), nos 396-400. Il existe de cet excellent ouvrage une traduction italienne.

(5) Pour les blés achetés en masse par l'administration byzantine et revendus aux boulangers des grandes villes, cf. MACRI, p. 23.

il rendit le commerce de cet article impossible aux particuliers. Beaucoup ⁽¹⁾ en ont conclu qu'au vi^e siècle, un monopole *complet*, c'est-à-dire concernant la production aussi bien que la vente, fut introduit à Byzance. Mais en admettant même que les mesures prises par Justinien et son évêque Pierre Barsamès aient eu le caractère que leur attribue Procope ⁽²⁾, elles remontent à une époque où l'industrie de la soie ne s'était pas encore développée dans l'Empire. De plus, elles ne furent que temporaires. Le *Livre du Préfet* montre que l'industrie et le commerce de la soie étaient, au x^e siècle, librement exercés par les corporations, exception faite pour certaines étoffes dont l'État se réservait la fabrication ou pour lesquelles il exigeait une licence. Stöckle ⁽³⁾ a montré que, d'après une disposition du *Code Justinien* (IV, 40, 1) reproduite par les *Basiliques*, les restrictions concernaient les étoffes de pourpre, que seuls l'empereur et les hauts fonctionnaires avaient le droit de porter. L'observation est exacte, mais il convient d'ajouter que, indépendamment de ces considérations protocolaires, l'administration byzantine avait plusieurs autres raisons pour établir un monopole de ce genre. Nous en citerons deux :

a) Les étoffes de luxe étaient employées par elle non seulement pour les besoins du *basileus* et de sa cour, mais encore pour des buts diplomatiques et administratifs. Les présents offerts, selon une antique tradition, aux souverains ou même aux ambassadeurs étrangers, consistaient de préférence en ces soieries qu'il était si difficile de se procurer ailleurs. D'autre part, la rétribution des fonctionnaires comprenait, outre la *roga* (traitement en argent) et le *siteresion* (traitement en nature), une distribution annuelle de vêtements, qui, pour les

(1) Entre autres, un homme qui fut un grand économiste et un grand historien, VILFREDO PARETO, *Cours d'économie politique*, p. 258.

(2) Il y a près de soixante-dix ans que ZACHARIAE VON LINGENTHAL a montré qu'elles visaient à réorganiser le commerce de la soie, bouleversé par la guerre avec les Perses et découragé par les prix de vente trop bas imposés jusque là aux marchands ; cf. *Eine Verordnung Justinians über den Seidenhandel* (Mémoires de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, IX, 1865, n^o 6).

(3) Pp. 29-30 et 111-2. Ce point a été clairement établi aussi par ZORAS, pp. 165-179.

hauts fonctionnaires, étaient en étoffes de prix ⁽¹⁾. Le gouvernement avait donc besoin d'avoir constamment sous la main de grandes quantités d'articles de ce genre, et seules les fabriques d'état pouvaient les lui assurer. La crainte d'en manquer est probablement aussi une des raisons de la défense d'exporter les étoffes de luxe.

b) Le monopole assurait le secret des procédés de fabrication ⁽²⁾ et la bonne qualité des produits manufacturés.

Bref, nous sommes en présence d'un monopole plutôt administratif et économique que fiscal.

III.

CONCLUSION.

En résumé, pour ce qui est de l'économie privée, les privilèges et l'interventionnisme ne distinguent pas la législation impériale de celle des autres états qui ont connu le régime corporatif. Si on voulait se faire l'avocat de Byzance, on pourrait même soutenir qu'elle s'est montrée plus libérale que plusieurs de ces états, à commencer par le Bas-Empire.

Pour ce qui est des monopoles d'état, il résulte de ce qui précède que les monopoles *permanents* furent en somme assez rares et de nature plutôt administrative que fiscale. Certes, il n'est pas exclu que certains *basileis* aient généralisé cette institution ⁽³⁾. Mais les monopoles qu'ils ont pu introduire rappellent ceux auxquels les cités grecques, « quand elles

(1) Les articles d'habillement ne provenaient d'ailleurs pas tous des manufactures impériales. Ainsi le *Livre des Cérémonies* (p. 486) dit que pour les fonctionnaires des thèmes de moindre importance, on les achetait au marché.

(2) La peur que l'industrie soyée en général ne se répandît hors de l'Empire ou qu'elle ne produisît des articles de qualité inférieure se manifeste même à propos des branches non monopolisées. Ainsi le *Livre du Préfet* punit cruellement (main coupée) la vente à l'étranger d'esclaves spécialisés dans le travail de la soie ; pour les ouvriers libres il exige que cinq personnes garantissent leur compétence.

(3) Tel a pu être, bien que le témoignage de Procope soit suspect, le cas de Justinien, souverain enclin à d'énormes dépenses.

étaient pressées par le besoin » (1), avaient parfois recours. *C'étaient des expédients financiers, de nature temporaire* (2). Quant aux achats et aux ventes de blé ou d'autres articles mentionnés parfois par les chroniqueurs, ce sont des opérations étrangères à l'idée de monopole et ne visant même pas toujours à procurer des bénéfices au Trésor (3).

Les Ptolémées (4), les souverains de la Renaissance, voire certains états modernes ont eu recours aux monopoles dans une mesure sensiblement plus large que les empereurs grecs d'Orient.

A. ANDRÉADÈS.

Membre de l'Académie d'Athènes.

P. S. Je m'aperçois bien tard que je n'ai pas cité le compte rendu du livre de Macri par le prof. F. DÖLGER (*Byzantinisch-Neugriechische Jahrbücher*, V, 1926, pp. 235 sqq.) Je tiens à réparer ce péché d'omission. Sans discuter la thèse qui fait l'objet de cet article, le savant byzantiniste munichois la confirme ; il voit (p. 241) dans les restrictions apportées à la liberté du travail par le *Livre du Préfet*, les vestiges d'une législation remontant à une époque où l'intervention de l'État laissait infiniment moins de place à l'initiative individuelle. Le prof. Dölger renvoie aussi à un ouvrage que j'aurais dû citer moi-même, la *Wirtschaftsgeschichte des Mittelalters* de KÖTZSCHKE (Leipzig, 1924).

(1) ARISTOTE, *Politique*, A. IV, 6.

(2) Pour les monopoles dans l'antiquité grecque, voyez A. ANDRÉADÈS, *Histoire des finances grecques*, volume 1^{er}, livre III, ch. IV, p. 222 sq. de l'édition grecque ; p. 189 sq. de la traduction allemande du prof. Hans Meyer (Munich, 1931), et p. 178 sq. de la traduction anglaise du prof. Carroll Brown (Harvard Press, 1933).

(3) Souvent, elles tendent à assurer l'approvisionnement des grandes agglomérations urbaines, ou à favoriser le développement du commerce et de l'industrie.

(4) Ils semblent s'être inspirés d'anciennes institutions égyptiennes ; cf. notre communication : *Des monopoles des Lagides et de leur origine* (t. VII, 1932, p. 207 sq. des *Πρακτικά* de l'Académie d'Athènes ; en grec, avec un résumé français).

MANUEL ET THÉOPHOBE

OU

LA CONCURRENCE DE DEUX MONASTÈRES

La légende hagiographique de Manuel.

Rien n'est plus difficile — tous ceux qui se sont occupés du ix^e siècle byzantin l'avouent — que de se faire une idée exacte du rôle joué, au temps de la dynastie amorienne, par deux personnages mi-légendaires, mi-historiques, qui se ressemblent comme deux frères jumeaux... Nous parlons de Manuel et de Théophobe. Les lecteurs de *Byzantion* savent déjà, en gros, ce que nous pensons de l'histoire du premier (1). Manuel a sûrement existé, car il est connu, non seulement des sources grecques, mais encore de Michel le Syrien, des Arabes et des Arméniens. Seulement, sa célébrité même est inquiétante. Chez les Arabes, il est passé héros épique comme on le voit dans le *Dât-ul-Himma*. La luxuriance et les contradictions énormes des récits grecs qui le concernent nous montrent qu'à Byzance aussi, ce transfuge qui avait servi un calife et plusieurs empereurs, devint très tôt un personnage de légende. Cette légende de Manuel est, peut-on dire, épico-hagiographique. Comme ces héros des chansons de geste occidentales qui finissent par le « moniage » et dont un monastère conserve les reliques et confisque la gloire militaire, Manuel, sans doute chanté par des *τραγούδια* que nous n'avons plus, ayant été enterré dans le monastère qui porte son nom, fut transformé en une manière de saint. Et

(1) Voyez *Byzantion*, VIII (1933), p. 520 sqq. Dans cet article encore je ne fais qu'indiquer, *grosso modo*, les solutions, en réservant les détails à M^{lle} Michaux. A quoi bon citer les « systèmes » périmés de HIRSCH et de BURY ?

plus d'un trait de sa biographie, telle que la racontent Gènesius et le Continuateur de Théophane, est du ressort, non plus de la poésie populaire, mais de l'invention tendancieuse, de l'élaboration hagiographique. Il faut donc, selon nous, distinguer, dans les renseignements relatifs à Manuel que l'on trouve épars dans les sources grecques, arabes, syriennes et arméniennes, 1^o) le fond historique ; 2^o) les enjolivements divers dus au travail de la légende épique ; 3^o) les altérations parfaitement conscientes d'un hagiographe ou d'un historien s'inspirant directement d'une tradition monastique.

C'est ce dernier élément, le plus récent, qu'il est le plus facile d'isoler. C'est ce que nous avons fait récemment ici même. La principale et aussi la pire des innovations de l'hagiographe, c'est le supplément de vie (près d'un quart de siècle) accordé à Manuel, dans l'intention évidente de présenter ce général d'un empereur iconoclaste comme un champion des saintes images (1). L'*hagiographus mendax*, comme dirait Bruno Krusch, a feint de confondre Manuel avec un homonyme ressuscité par les Studites ; il a donc imaginé que Manuel, mort en 838, avait été rendu à l'existence afin de rétablir l'orthodoxie ; dans ces conditions, rien n'empêchait de dater du règne de Michel III le principal exploit du Manuel historique, c'est-à-dire son sauvetage de l'empereur Théophile à la bataille de 838. Du moment que la chronologie

(1) Cf. *Byzantion*, VIII (1933), *loc. cit.*, le paragraphe qui porte pour titre : *Un singulier revenant : Manuel le Magistre dans ses rôles posthumes*. P. 522, il faut traduire, littéralement, hommes *vraiment connus de Dieu et qui vinrent le visiter le lendemain* (de sa mort) (*κατὰ τῆν ὄστεραίαν*). Le dernier mot doit être traduit littéralement. Il prouve, à lui seul, que l'hagiographe connaissait une légende d'après laquelle Manuel était réellement mort. Pour le rôle des Studites, il faut naturellement voir l'article excellent, malgré quelques erreurs, de von DOBSCHÜTZ, *Methodios und die Studiten*, dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. XVIII (1909), p. 41-105.

Les Studites avaient fait grise mine, à cause de leur rancune personnelle contre Méthode, au rétablissement de l'orthodoxie. Leur hagiographie devait à tout prix effacer cette honte. Les inventions manuéliennes servent non seulement la gloire du Magistre, mais encore celle du couvent de Stoudios. Je vois avec plaisir ma thèse de la survie « frauduleuse » de Manuel acceptée par le R. P. Peeters, *Analecta Bollandiana*, t. LII (1934), p. 145-147.

n'y faisait plus obstacle, quoi de plus simple que la substitution de Michel, fils de Théophile, à Théophile, fils de Michel?

Seulement, je dois tout de suite l'établir, l'hagiographe qui a fait sauver par Manuel l'empereur Michel III, n'a pu conserver, dans sa biographie romancée de Manuel, l'histoire du sauvetage de Théophile en 838. Si les deux événements sont racontés, avec des répétitions textuelles, par les chronographes grecs, c'est que ceux-ci ont trouvé les deux récits dans leurs sources : le premier, authentique, ou à peu près, dans une source historique ; le second, décalqué du premier, dans une source hagiographique. Gènesius et le Continuateur (1), qui ne voulaient rien omettre des traditions relatives à Manuel, ont enregistré le doublet. Mais ils n'en sont pas les auteurs. S'ils avaient voulu, d'une bataille, en faire deux, ils n'auraient pas répété textuellement, au mépris de toute vraisemblance, le dialogue du *basileus* et de son sauveur.

Le Théophobe historique.

Voilà un point qui nous paraît hors de conteste. Mais le problème de Manuel n'en est pas résolu pour cela. Ce problème d'ailleurs, ne peut être traité isolément. Il ne saurait être séparé de la question de Théophobe, parce que plus d'une action, plus d'une attitude, plus d'un geste prêtés à Manuel dans certaines de nos sources, sont attribués par d'autres à Théophobe. Disons tout de suite que Théophobe, comme Manuel, est un personnage historique, bien que, comme Manuel et plus encore que Manuel, il ait été terriblement « travaillé » par la légende et... — ceci paraîtra neuf — par l'hagiographie.

Reconstituons l'histoire vraie de Théophobe, tâche qui

(1) M^{lle} Michaux (et à vrai dire, quiconque s'occupera du problème cinq ou six heures de suite) n'aura aucune peine à démontrer que Gènesius et le Continuateur remontent tous deux à une source commune. A chaque pas de ces recherches, nous trouvons la preuve de cette « thèse » évidente. L'ancienne théorie, d'après laquelle Gènesius serait la source du Continuateur, est aussi absurde qu'elle est encore répandue. Bury semble avoir entrevu la vérité !

n'avait pas encore été entreprise. Ce qui l'avait rendu suspect, c'est que, disait-on, il était ignoré des sources orientales. On n'avait pas pris garde que les dites sources donnent à ce transfuge persan son nom oriental.

**Théophobe est Naṣr le Khourramite.
Son arrivée en terre d'Empire (834).**

Ce nom, nous l'avons découvert. Théophobe n'est autre que Naṣr. L'identification ne souffre pas le moindre doute. Naturellement, il faut partir de la source grecque la moins altérée, qui est, comme toujours, le Logothète. Malheureusement, Bury lui-même préférerait au récit simple et clair du Logothète, non pas certes les contes à dormir debout de Génésius et du Continuateur, mais le prétendu fond historique de ces contes, selon lesquels Théophobe le Perse, futur chef des auxiliaires persans de l'armée byzantine, serait né à Constantinople (1). Opposons à ce roman d'époque relativement tardive

(1) Le roman de Théophobe : CONT. THEOPH., p. 110-112 Bonn = GÉNÉSIUS, p. 52-57. La source commune contenait déjà ces « variantes » enregistrées à la fois par le Continuateur (p. 111, ἔστι δὲ καὶ ἄλλος λόγος περὶ τοῦ Θεοφόβου — καλὸν γὰρ ἀμφοτέρους εἰρησθαι) et par Génésius (p. 55, ὡς δὲ τινες, καὶ ἄλλως τὰ κατὰ Θεόφοβον διστύρηται, ἃ τῶν λεχθέντων τελοῦσι παρόμοια). La dite source commune avait déjà le caractère d'un écrit ménageant à la fois Théophobe et Manuel, les prenant pour ainsi dire à égalité, les traitant tous deux en héros et en quasi-saints. CONT. p. 109-110 : Ἐγκειμένων δὲ τῶν Ἀγαρηνῶν καὶ μετὰ πολλῶν μυριάδων τοῦ Ἰβραήμ κατὰ Ῥωμαίων ἐκστρατεύοντος, καὶ ὁ Θεόφιλος ἔρωτι φιλοτιμίας καὶ γενναιότητος ἐπὶ πόλεμον ἔξεισιν, ἄνανδρον οὐδὲν οὐδὲ μαλακὸν ἐννοῶν· εἰ γὰρ τι καὶ δέος προσῆν, ἀλλ' ἢ τῶν σὺν αὐτῷ ἀνδρῶν κατὰ πολέμους πείρᾳ τε καὶ γενναιότητι ἀπέτρεπε τοῦτο καὶ πόρρω ποι ἐναπέπεμπε. Θεόφοβος οἱ ἄνδρες καὶ Μανουὴλ ἐκαλοῦντο. Ἀλλ' ὁ Μανουὴλ δεινὸς ἐπ' ἀνδρεία κτλ., δηλώσει δὲ καὶ τὸν Θεόφοβον ὁ λόγος... Ce prologue à une sorte de *Vie parallèle* de Manuel et de Théophobe se retrouve dans GÉNÉSIUS, qui insiste sur la piété des deux saints, (page 52) : Ἐγκρατῆς δὲ τῶν σκήπτρων Θεόφιλος γεγονώς ὅπως αὐτὸς κατ' Ἀγαρηνῶν ἐκστρατεύειν ἐπέλγεται, πολυανδρία θαρρῶν καὶ ἀριστέων ἀνδρῶν ἐπισυλλογῇ. καὶ γὰρ εἶχε μεθ' ἑαυτοῦ καὶ Μανουὴλ τὸν γεννάδα τῶν Ἀρμενίων, οὗ κλέος τῆς ἀνδρείας κατὰ πᾶσαν Συρίαν καὶ Ῥωμαϊκὴν ἐπικράτειαν, πολλῶν δὲ μείζον καὶ εὐσεβείας, καθ' ἃ ἢ τῶν πραγμάτων παραδηλώσει ἀλήθεια, σὺν αὐτῷ καὶ τὸν ἐκ Περσίδος Θεόφοβον, ἄνδρα θεοσεβῆ καὶ πολλῆς ἐχόμενον ἀρρενωποῦ καὶ πα-

ces quelques lignes du Logothète : « Auprès de ce Théophile, je ferais mieux de dire ce misothée, se réfugia Théophobe le Perse. avec son père et quatorze mille Persans, qu'il distribua et installa dans les différents thèmes, les organisant en turmes qui, jusqu'à présent, s'appellent les turmes des Perses. Quant à Théophobe lui-même, il en fit son beau-frère, lui donnant pour épouse une sœur de l'Augusta Théodora » (CONTINUEUR DE GEORGES LE MOINE, p. 793). Théophobe est donc venu de Perse. Qui était Théophobe? D'après d'autres témoignages grecs, c'était un lieutenant de Babek le fameux insurgé khourramite qui lutta pendant tant d'années contre le califat pour succomber finalement en 838 (1). Or, Michel le Syrien, pour cette époque une des sources orientales les plus sûres, nous dit (sans date précise, mais avant 837) : « A cette époque, la plupart des compagnons de Babek avec Naşr le général, réduits aux extrémités par la guerre des Persans, allèrent trouver Théophilus, empereur des Romains, et se firent chrétiens » (MICHEL LE SYRIEN, traduction Chabot, III, p. 88). Heureusement, la date exacte, ou à peu près, de

λαιᾶς λογιότητος, ὡς πάλαι Μουσηῆς Ἰησοῦν τοῦ Νυνῆ καὶ Χάλεβ τοὺς γενναιόφρονας, <εἰ> καὶ τούτοις.... οὐ θεοφιλῶς ἐπεκέχρητο. Vient ensuite, chez les deux auteurs, le roman des origines de Théophobe. Les Perses, dont la famille royale (*sic*) était éteinte, font rechercher à Constantinople le fils (bâtard) d'un de leurs princes qui avait été ambassadeur (ou exilé) dans la ville impériale. Il y a là un pêle-mêle étrange de versions contradictoires. Babek vient trouver à Sinope le père de Théophobe, qui sert maintenant dans l'armée romaine, *παρὰ Πέρσαις πάνυ τιμώμενον, Ῥωμαίων ὄντα τοῖς καταλόγοις.* La découverte de l'enfant royal se fait par les procédés de l'astrologie etc.

(1) THÉOPH. CONT., p. 112 éd. Bonn : *ἔτυχε δὲ ἄλλως ὁ τῶν Περσῶν ἀρχηγὸς Βάβεκ ἤδη πενταετίαν ἔχων ἐξ ἀμεραμνοννῆ ἀποστάς καὶ πτέρναν ἐπάρας κτλ.* Babek serait venu en personne à Sinope, *κατὰ πόθον Θεοφόβου.* Ceci est évidemment légendaire, mais on y trouve le souvenir des véritables relations de Babek et de Théophobe. Cf. GÉNÉSIUS, p. 54 : *Ἀσπαστὸν ἐλογίσαντο τῆς οἰκείας χώρας ἀπανάστεῦσαι καὶ προσχωρήσειν τῇ Ῥωμαίδι, ὅπως τοῦ κατὰ γένος ὀρχηγοῦ ἐπιτεύξοιτο, καὶ μάλιστα ὅτι καὶ ὁ Περσῶν ἀρχηγὸς Βάβεκ ἀποστάσει τῇ πρὸς τὸν Ἀμεραμνοννῆ ἐπὶ ε' (?) ἔτεσι κεκορύφωτο, ὧν ἀναμεταξὺ μέγιστοι πόλεμοι συμβεβηκότες, καὶ ἠττηθεὶς ὁ Βάβεκ εἰσῆει ἐν χιλιάσιν ἑπτὰ πρὸς τὴν Ῥωμαϊκὴν ἐπικράτειαν, κατὰ πόλιν Σινώπην ἀνερευνῶν τὸν Θεοφόβου πατέρα κτλ.*

cette fuite de Naṣr en territoire grec, nous est fournie par la chronographie arabe. Babek fut défait à Hamadan en septembre-octobre 833, et, toujours d'après les Arabes, à la suite de cette défaite, un grand nombre de ses compagnons se réfugièrent en terre grecque. La fuite de Naṣr chez les Byzantins se place donc vers janvier 834. Si nous n'avions que ces témoignages syriens, arabes et grecs, il en résulterait déjà avec une quasi-certitude que Théophobe est le nom chrétien du transfuge, baptisé et byzantinisé. Mais Michel le Syrien n'a pas fini de nous parler de Naṣr le Khourramite. Il nous dit (p. 96) que Naṣr, en 837, prit part à l'expédition de Zapétra et s'y rendit coupable d'atrocités, à telles enseignes que Mutasim, après la prise d'Amorium, réclama son extradition à l'empereur. Or, nous savons par les Byzantins que Théophobe, avec Manuel, fut à Zapétra en 837, comme à Anzen en 838. Autre recoupement. D'après Mas'ūdī, Théophile, à la bataille d'Anzen, fut sauvé par Naṣr. Les Byzantins ont gardé le souvenir d'un sauvetage de Théophile par Théophobe. L'identification s'impose donc absolument.

**La réplique manuélienne et
la réplique théophobienne du
récit de la bataille de 838.**

Ici, une parenthèse, ou, si l'on veut, un bref *excursus*, qui sera instructif quant aux procédés de la chronographie byzantine. A première vue, il semble que la bataille où Théophobe sauva Théophile soit distincte de l'affaire d'Anzen en 838, car, dans cette bataille, le rôle de sauveur est attribué non à Théophobe, mais à Manuel, et cela par le Logothète comme par Génésius et le Continuateur. Mais on voit bien que le Continuateur de Théophane, notamment, connaît une version d'après laquelle Théophobe avait partagé ce beau rôle avec Manuel (CONTINUATEUR DE THÉOPHANE, pp. 127-129).

Théophobe, comme Manuel, aurait donné à l'empereur le conseil salutaire, et qui ne fut pas suivi, de combattre la nuit. Dans la suite du récit, c'est Manuel qui est au premier plan. Mais la version qui faisait honneur à Théophobe seul du salut de Théophile, était si répandue que le Continuateur a doublé la bataille de 838, pour permettre au transfuge perse de se

distinguer seul. Nous faisons allusion au récit de bataille qu'on lit dans le Continuateur aux pages 113-114. Le doublet est évident et se prouve par le remploi du même motif, avec tendance favorable à Théophobe, défavorable à Manuel. Même débat sur la tactique : combattra-t-on le jour ou la nuit ? Mais alors qu'en 838, le bon conseil est donné par Manuel et Théophobe, et le mauvais par des *ἔτεροι* anonymes, dans cette autre bataille (qui serait antérieure, mais qui n'est ni datée ni localisée), Théophobe est le bon conseiller, et Manuel le mauvais. Pareillement, Théophobe est le brave et le sauveur, celui qui tient jusqu'au bout avec ses vaillants Perses, tandis que le domestique des scholes, c'est-à-dire Manuel, prend honteusement la fuite. Évidemment le Continuateur, préoccupé de glorifier Manuel, ne l'a pas, en cette circonstance, appelé par son nom ; mais il utilise une source qui lui était hostile. Prétendra-t-on néanmoins qu'il s'agit d'un fait de guerre distinct de celui de 838 (1) ? C'est impossible, car Michel le Syrien et les Arabes ne connaissent qu'une seule bataille où Théophile fut en fâcheuse posture. Au surplus, voici quelques rapprochements qui lèveront tous les doutes. La prétendue bataille d'avant 838, où Théophobe seul a le beau rôle, est composée avec des matériaux qu'on retrouve dans les

(1) Dans la source théophobienne (CONT. 113, 14) les chefs arabes sont appelés Ibrahim et *Ἀβουχάζαο* (CEDRENS, II, 122, 12 a une meilleure forme, *Ἀβουζάχαο*). On ne trouve ni chez Tabari ni chez Mas'ūdī les noms de ces généraux. Mais, si la conjecture de M. ADONTZ est exacte, ils prouvent tous deux que la campagne à propos de laquelle ils figurent est bien la campagne de 838. M. ADONTZ, en effet, nous cite un fragment appartenant à l'histoire de Moïse de Kalankatu, découvert dans la bibliothèque d'Ejmiacin et publié dans la revue *Ararat*, fascicule d'avril 1897. Il y est question de la fameuse expédition arabe contre la ville d'Amorium : *այլ յբնդէ - Աբրահամ ամիրմումնի զնա դորու մեծաւ յաշխարհն հոռմոց եւ էառ քաղաքն զԱմորիա սրով եւ զերութեամբ* « En 287 de l'ère arménienne (= 838 mai - 839 mai) Abraham amirmumni (*Amir al muminin*) partit avec une grande armée pour le pays des Romains et prit la grande ville d'Amorium par l'épée et fit des prisonniers ». L'Arménien ajoute : « de là, il revint dans sa résidence. C'est lui qui est *Abusahak*, *Աբուսահակն* ». L'Ibrahim et l'Abouzahar des Byzantins sont évidemment l'Abraham et l'Abousahak de l'Arménien, lequel paraît confondre Abu-Ishak (= Mutasim) avec son oncle Ibrahim, fils de Mahdi, ancien calife qui paraît souvent en sa compagnie.

récits grecs, syriens et arabes de la vraie, de l'unique bataille de 838. Commençons par une coïncidence frappante. Dans la prétendue bataille d'avant 838, après un premier choc où d'abord les Grecs se comportent vaillamment, le domestique des scholes, avec ses troupes, s'enfuit, tandis que l'empereur reste *μετὰ τῆς βασιλικῆς φάλαγγος* et deux mille Perses, parmi lesquels Théophobe. Il se sauve sur une montagne et tient jusqu'à la nuit. Un stratagème sauve la vaillante troupe, qui, à la faveur des ténèbres, rejoint le gros de l'armée. Confusion et punition des lâches, ou du moins reproches sanglants de l'empereur à leur adresse ; récompense et faveur extraordinaire de Théophobe, popularité de celui-ci parmi les Perses, dont il est institué commandant suprême par Théophile. Or, d'après Michel le Syrien (p. 95), en 838, « le camp des Romains se trouva dispersé. Theophilus s'était séparé d'un côté avec deux mille hommes ; les autres crurent que l'empereur avait été tué, et ils s'enfuirent à Constantinople... Theophilus vit que les Romains étaient dispersés, il descendit de cheval avec tous ceux qui l'accompagnaient. Ils ne formaient qu'un seul groupe. Le roi se tenait au milieu. Les troupes d'Afšin l'entouraient, au nombre d'environ trente mille, mais elles ne purent vaincre les deux mille hommes de Theophilus. Le combat cessa parce que le soir était arrivé. Pendant la nuit, les Romains allumèrent du feu autour de leur camp et partirent précipitamment vers Amorium ».

Le Continuateur semble avoir, dans un récit complet, circonstancié, authentique de la bataille de 838, choisi un certain nombre de détails pour y encadrer la prouesse de Théophobe, tandis qu'il réservait le reste pour l'exploit de Manuel. En effet, toujours à propos de la même et — répétons-le — unique bataille, Michel mentionne une pluie violente qui, au début, avait interrompu le combat. Or, cette pluie reparaît dans le Continuateur (p. 128). Certains thèmes sont répétés, notamment le plus important, c'est-à-dire la fuite d'une partie des troupes impériales, qui abandonnent Théophile, mais, cette fois, la tendance est manuélienne et anti-persane. Les auxiliaires perses sont près de trahir. Dans leur langue, ils entament des pourparlers suspects avec les Sarrasins. Manuel, qui les comprend, arrache l'empereur à son perfide entourage. Il n'est plus question de Théophobe, sinon

à propos de la suspicion qui l'entoure à la suite de cette affaire.

En réalité, au lieu d'attribuer le dédoublement au Continuateur, nous devons l'attribuer à sa source, car Génésius, lui aussi, connaît le « bon conseil » de Théophobe.

C'est cette « Source commune », cette Chronique inconnue, qui déjà s'efforçait de concilier, en les adoptant toutes les deux et en les considérant comme distinctes, deux versions de la bataille de 838, concordantes quant à l'essentiel des faits militaires, mais de tendances absolument opposées. Dans l'une, Manuel lâchait pied, Théophobe et les Persans étaient héroïques et fidèles ; dans l'autre, c'était Manuel qui sauvait Théophile, malgré la quasi-trahison des Persans. Le compilateur s'est montré habile dans son « concordisme ». Dans le premier récit, il a évité de nommer Manuel, là où il était question de la fuite de celui-ci. Dans le second, tout en inculpant les Persans, il n'a rien dit de leur chef. Pour le rôle qu'il assigne à Manuel dans le second récit, il est d'accord avec le Logothète, qui, comme les Arabes et les Syriens, ne connaît qu'une seule bataille.

Que faut-il croire ? Michel le Syrien ne parle à cette occasion ni de Naşr, ni de Manuel. Mais Mas'ūdī, témoin précieux, ne connaît que le sauvetage par Naşr (1). Et la source théophobienne du Continuateur, par sa concordance presque absolue avec le récit de la bataille chez Michel, nous paraît mériter la préférence sur l'autre récit. Nous croyons donc que dans l'histoire, c'est Théophobe et ses Perses qui eurent, à la bataille d'Anzen, les honneurs de la journée. Mais la légende manuélienne dut se former très tôt, puisque, mort de ses blessures en 838, Manuel fut dès lors inhumé dans le couvent qui portait son nom et qui veilla sur sa gloire.

La révolte de Théophobe et sa date (838).

Il fut d'autant plus aisé aux Manuélites d'évincer Théophobe, de confisquer ses exploits, qu'à la suite de la déroute d'Anzen, eut lieu effectivement une révolte des régiments

(1) *Les Prairies d'Or*, t. VII, p. 136, نصير.

persans. Cette révolte est mentionnée par Gènesius et par le Continuateur, mais elle est mal datée par ces deux témoins. Ou plutôt, Gènesius ne la date pas du tout, parce qu'il la raconte dans le chapitre où il a réuni, en dehors de tout cadre chronologique, tout ce qu'il sait ou tout ce qu'il veut dire de Théophobe. Et quant au Continuateur, il a mis la révolte après la prise d'Amorium, dans son chapitre XXXVIII, où il raconte, également sans souci de la chronologie, la fin de Théophobe : il est vrai qu'il l'avait déjà contée, sans doute d'après une autre source, avant Amorium (p. 124-125, chap. 29).

Mais la vraie date est donnée par le Logothète, qui raconte l'événement aussitôt après la mort de Manuel. Michel le Syrien (p. 95) suit la même tradition. Après Anzen, « tandis que Théophile se sauvait, un envoyé de sa mère vint lui dire : « Les Romains qui sont arrivés ont répandu le bruit que tu avais été tué, et les notables veulent instituer un autre empereur. Viens vite. » L'usurpateur n'est point nommé, mais c'est évidemment de Théophobe qu'il s'agit, car Gènesius nous dit que les Perses se révoltèrent, « un jour que Théophile était rentré précipitamment à Constantinople » (1).

Récits légendaires et contradictoires sur la mort de Théophobe.

D'ailleurs, les chroniqueurs grecs diffèrent quant à la

(1) GENES., p. 57-58 : *Τοῦ οὖν βασιλέως, κατά τινα πρόφασιν διεσπονδακνία ἀναγκαίως πρὸς τὴν βασιλεύουσαν ἀναλύσαντος, τῷ δὲ Θεοφόβῳ τὰ τῶν Περσῶν ἐγκεχειρικότος διαθέσθαι στρατηγικῶς τὰ στρατεύματα, εἶτα πρὸς τὴν βασιλίδα τοῦτον ἐπανιέναι κελεύσαντος, εἰς ἀτοπίαν οἱ Πέρσαι προκεχωρήκεσαν ἐκ στασιόφρονος διαθέσεως κτλ.* CONT. GEORG., p. 803 Bonn, cap. 20 : *Καὶ εὐθὺς διαβολαὶ κατὰ Περσῶν πρὸς τὸν βασιλέα, καὶ ἀπειλαὶ κατὰ Θεοφόβον ὡς ἀντάρτου καὶ προδότου καὶ δυσμενοῦς. ἃ μαθὼν Θεόφοβος τοὺς Πέρσας ἀναλαβὼν κατήλθεν ἕως Σινώπης, καὶ ταύτην παραλαβὼν κατεῖχε τυραννικῶς. Ὅπερ γνοὺς ὁ βασιλεὺς καὶ ἐν μεγάλῃ λύπῃ γενόμενος (ἔδεδίει γὰρ μή πως παραρρῶσι τοῖς Ἄρασι) καὶ μέχρι Παφλαγονίας αὐτὸς ἀπῆει· καὶ λόγον αὐτοῖς ὡς οὐδὲν δεινὸν πείσονται δεδωκώς, καὶ τὸν Θεόφοβον ἀναλαβόμενος, ὑπέστρεψε μεθ' ἑαυτοῦ ἐν τῇ πόλει, τῶν ἄλλων Περσῶν παραγενομένων οὐπερ κατεσκηνώθησαν ἐξ ἀρχῆς. ἡγαπᾶτο δὲ Θεόφοβος παρὰ τῶν πολιτῶν οὐχ ἧττον ἢ τῶν Περσῶν ὡς ὀρθόδοξος.*

suite. D'après Génésius, Théophobe aurait persuadé l'empereur de son innocence et serait rentré en grâce. D'après le Continuateur, il aurait été fait prisonnier par Ooryphas et plongé dès lors dans les cachots du Boukoléon. Mais l'un et l'autre sont d'accord sur la fin de Théophobe. Le dernier acte de Théophile aurait été l'exécution injuste du malheureux. Il y avait donc une tradition d'après laquelle les Persans et Théophobe auraient été au moins suspects de trahison. Les Manuélites ont dû en profiter.

Que faut-il penser de ce tragique dénouement? D'après nous, les récits de Génésius et du Continuateur sur la mort de Théophobe sont tout aussi légendaires que le roman de sa naissance et de son enfance à Constantinople. Comme celui-ci, ils fourmillent de contradictions avouées et enregistrées par les chroniqueurs, et qui suffisent à nous les faire condamner (1).

(1) GÉNÉSIUS, p. 58-60. Première version. Les Perses, apprenant qu'on se défie d'eux et que Théophobe est rappelé dans la capitale, se soulèvent, entourent Théophobe, occupent Sinope (ou, dit l'auteur « selon d'autres, Amastris ») et le proclament empereur. Mais Théophobe envoie des messagers à Théophile, protestant de sa loyauté et de son innocence. Théophile garantit l'impunité aux Perses et à Théophobe. Les insurgés évacuent Sinope (ou Amastris). Théophobe, rentré en grâce, vit dans le palais. Les 30.000 Persans sont disloqués et répartis dans les thèmes, par turmes de deux mille hommes, placées sous le commandement direct de turmarques, mais rattachées aux stratégies des thèmes. Mais plus tard, à son lit de mort, Théophile donne l'ordre de jeter Théophobe dans les cachots du Boukoléon, et l'y fait décapiter nuitamment. *Διὰ τὸ οὖν λαθραίαν γεγονέναι τὴν αὐτοῦ τελευτὴν διαβεβόηται παρὰ Πέρσαις ἄχρι τῶν ὧδε χρόνων θανάτου μὴ γεύσασθαι τὸν Θεόφοβον.* Génésius emprunte aussitôt à une autre source un autre récit sur Théophobe (p. 60-61) : *Εἰ καὶ ἄλλως τινὲς διειλήφασιν κτλ.* Ce récit diffère du premier en ceci que la cause de la fuite de Théophobe y est précisée ainsi : Théophobe, avait conseillé à l'empereur de combattre la nuit contre les Arabes. Excité par des jaloux, l'empereur n'y avait pas consenti. Dans une violente discussion sur la tactique, Théophobe aurait reproché à son maître de frustrer la cause chrétienne de la victoire. Là-dessus, le Perse s'enfuit à Amastris avec quelques-uns de ses fidèles. On envoie contre lui une flotte. Théophobe refuse de consentir à l'effusion de sang chrétien. Il se laisse ramener à Constantinople par une *σταυρικὴ ἐγγύησις*. Puis, dit Génésius, il y a deux versions : d'après les uns, Ooryphas, drongaire *τῆς βίγλης*, aurait fait immédiatement décapiter Théophobe ; d'après d'autres, l'empereur, à son lit de mort, aurait

D'abord, la grave contradiction déjà signalée. D'après les uns, en 838, Théophobe prouve son innocence et n'est mis à mort que quatre ans plus tard. Mais, d'après les autres, il disparaît dès lors dans une oubliette, pour être exécuté, longtemps après, clandestinement. Mais le « compilateur » lui-même ne sait pas au juste ce qui s'est passé. Après avoir rapporté l'historiette stupide de Théophile se faisant apporter la tête du Persan tué par son ordre peu avant sa propre mort, prenant cette tête par le nez et l'invectivant ainsi : *Νῦν γε οὐδὲ σὺ Θεόφοβος οὐδ' ἐγὼ Θεόφιλος*, le compilateur ajoute : « D'autres prétendent que c'est Ooryphas qui tua Théophobe, et non Théophile. Ce serait Ooryphas qui, dès que l'empereur lui eut confié le prisonnier, le fit décapiter clandestinement et nuitamment. C'est ainsi (à cause de cette incertitude) que le bruit est répandu jusqu'aujourd'hui parmi les Perses que Théophobe ne connaîtra pas la mort, mais qu'il vit incorruptible, précisément parce que sa mort a été clandestine et n'a jamais été rendue publique ». Ajoutons que le Logothète nous donne, outre une nouvelle version,

ordonné son exécution. C'est donc la même histoire que tout à l'heure, avec une variante : *ὡς δὲ ἄλλοι, καθ' ἣν ὥραν ἀποβεβιώκει ὁ ἄναξ, τινὶ τῶν οἰκείων εὐνοούχων διὰ νυκτός τῷ ἐν τοῖς τοῦ Πελαγίου τόπῳ ἀπαγαγόντι τοῦτον ἀποτυμπανισθῆναι προήγγελλτο*. Dans le quartier *τὰ Πελαγίου* se trouvait, en effet, le cimetière des condamnés à mort (Cf. DU CANGE, *Constant. christiana*, p. 150). Si, de GÉNÉSIS, nous passons au CONTINUEUR DE THÉOPHANE (Pp. 109, 110, 111, 112, 124, 125, 135), nous retrouverons les mêmes histoires, souvent avec plus de détails, mais aussi avec d'importantes omissions. Il est tout à fait impossible que le Continueur ait tiré de Génésius ce qu'il nous raconte. Car ce qui, dans Génésius, n'apparaît que sous la forme d'une allusion à peine intelligible, est longuement développé chez le Continueur. Ainsi en est-il du conseil « de combattre la nuit » : quelques lignes obscures chez Génésius (p. 60), un récit très développé, ou plutôt deux, la version manuélienne et la théophobienne, chez le Continueur. Quant à la mort de Théophobe (THEOPH. CONT. p. 135-136), elle est racontée « suivant deux versions », comme chez Génésius. Le Continueur a en plus le macabre épisode de la tête ; en moins, la mention du quartier *τὰ Πελαγίου*. Génésius, comme Théophane, dispose d'« excerpta » de sources diverses, d'un choix de variantes. Tout cela se trouvait déjà dans la source commune des deux chroniqueurs. Quant à la version du Logothète, elle est seule à conserver la mention du couvent *τῆς Θεοφοβίας*, dans le quartier *τὰ Ναρσοῦ*.

la clé du problème de Théophobe. Lui aussi met en rapport la décapitation de Théophobe avec la mort de Théophile et avec les cachots voûtés du Boukoléon (GEORGES LE MOINE, p. 810). Théophile moribond et craignant que le populaire général ne lui succédât au lieu de son fils Michel, le garda quelque temps auprès de lui dans le palais, puis, son état s'aggravant, l'enferma *ἐν ταῖς καμάραις τοῦ Βουκολέοντος*, et comme les Perses le réclamaient, il lui fit couper la tête nuitamment par son beau-frère Pétronas. On fit croire aux Perses que leur chef était toujours dans le palais. Enfin, Théophile étant mort de dysenterie, son corps fut inhumé aux Saints-Apôtres, tandis que le cadavre de Théophobe fut transféré, sans doute par ses fidèles, *πλησίον τὰ Ναρσοῦ ἐν τῇ νῦν λεγομένῃ μονῇ τῆς Θεοφοβίας* (1).

Le monastère de Theophobia.

La clé du mystère, disions-nous (2). La légende de Théophobe est encore une fois une légende monastique. Au x^e siècle, un monastère, le monastère de Théophobia ou de la Crainte de Dieu, prétendait être en possession des reliques d'un pieux héros, mort dans des circonstances qui n'avaient jamais été éclaircies. N'en doutons pas, ce sont les moines théophobites qui, utilisant quelques bribes d'histoire vraie et des légendes persanes, khourramites, mahdistes, exploitant au mieux

(1) GEORG. MON. éd. Bonn, p. 810 = THEOD. MELIT. p. 159 = Slav. p. 100 = LEO GRAMM. p. 228.

Le quartier de Narsès est bien connu et le nom est celui d'un Narsès du vi^e siècle. Mais ce nom n'a-t-il pas contribué, comme celui de *Θεοφοβία*, à la formation de la légende monastique de Théophobe? M. Adontz suppose que *Naṣr* s'appelait en réalité *Narseh*. Et cela n'est pas impossible. Car Tabari (qui ne parle nulle part de *Naṣr*) dit clairement que le chef des Khurramites qui passèrent aux Byzantins s'appelait *Barsis*. On paraît croire qu'il s'agit de l'ethnique *Πέρσης*, pris pour un nom d'homme. Mais la correction *نرسیس* en *برسیس* est encore plus vraisemblable.

(2) Nous sommes heureux de rendre hommage à l'érudition et à la perspicacité admirables de M. Adontz, qui, depuis des années, nous signale ce fameux monastère de Théophobia, dont le Logothète est seul à parler, comme l'officine où s'est fabriquée la légende de Théophobe.

l'odium de Théophile, amorien et iconoclaste, ont fait de leur héros un véritable martyr du grand persécuteur. Rien n'est moins certain, on l'a vu par toutes les contradictions de la tradition, que l'exécution de Théophobe par Théophile. On citait jusqu'à trois versions de sa mort, et on n'était même pas sûr qu'il eût disparu à Constantinople, puisque, d'après un bruit recueilli par le Continuateur de Théophane, qui ne le dément pas, Ooryphas l'aurait fait périr tout de suite, c'est-à-dire après sa capture. Or, Ooryphas, envoyé contre les Persans rebelles avec sa flotte, aurait fait prisonnier Théophobe en Paphlagonie. Mais pourquoi prolonger cette incertitude, puisque, grâce à Michel le Syrien, nous savons exactement comment et même, approximativement, quand mourut Naşr-Théophobe ?

La tête coupée de Naşr - Théophobe.

C'est après Amorium, probablement en 839 ou 840 (MICHEL LE SYRIEN, p. 96). Mutasim avait envoyé deux razzias en Romanie, l'une commandée par Abou Sa'îd, l'autre par Beşîr, avec les troupes de Mopsueste. Comme Beşîr se retirait avec beaucoup de prisonniers et de butin, l'infatigable Naşr le poursuivit et délivra les captifs. Mais il fut surpris à son tour par Abou Sa'îd. « En le voyant, Naşr faiblit ; Beşîr le tua et fit mettre sa tête au bout d'une lance. Quand les Khourdanayê (1) virent que leur chef avait été tué, ils n'envièrent plus que la mort : ils descendirent de leurs chevaux, leur coupèrent les nerfs et combattirent à pied jusqu'à ce qu'ils succombassent. L'émir ordonna de recueillir leurs têtes et de les apporter à Mopsueste. On les sala pour les envoyer au roi ». Pourquoi les moines théophobites n'ont-ils pas recueilli, adopté cette version, après tout honorable, puisque le brave Théophobe était mort à l'ennemi ? Sans doute, parce que les Perses, qui voulaient leur chef immortel, avaient longtemps refusé d'y croire et l'avaient discréditée pour toujours ; et surtout, raison décisive, parce que,

(1) C'est-à-dire — variante ou erreur de graphie — les Khourramayê ou Khourramites. Cf. J. MARKWART, *Südarmenien und die Tigrisquellen*, p. 54* (cf. *Index* : Chwardeniten = Churramiten).

d'après cette version, le monastère ne pouvait sans invraisemblance se dire en possession des reliques de son patron ; enfin, parce qu'il y avait deux moyens de sauver l'orthodoxie d'un général du temps de Théophile : le faire survivre à la période iconoclaste, et c'est le parti que prirent les Manuélistes, ou en faire la victime de Théophile, et ce fut le système des Théophobites. Au temps de la dynastie macédonienne, rien n'était plus conforme aux vœux du pouvoir que le dénigrement systématique d'empereurs dont le souvenir restait malgré tout dangereux, parce qu'ils étaient populaires.

Théophile l'Injuste.

Longtemps, tout le monde reconnut à l'hérétique Théophile une grande vertu : la justice. Non seulement les chroniqueurs, mais encore les Vies de saints, où l'on relève quantité d'anecdotes illustrant cette vertu, n'osèrent la contester (1). M. Diehl a montré avec quelle ténacité cette réputation s'est perpétuée et s'est défendue (2). Aussi les Manuélistes et les Théophobites, orthodoxes et loyalistes, se plurent-ils à la démentir, en montrant avec quelle ingratitude, avec quelle injustice Théophile traitait ses bienfaiteurs et ses sauveurs. Cette « intention », nous n'en sommes pas réduits à la deviner. Elle se marque brutalement, on peut le dire, à chaque page de nos sources. En particulier, jouant sur les noms, on a fait de Théophobe une véritable antithèse de Théophile. Déjà le Logothète révèle pleinement l'esprit dans lequel a été composée la légende de Théophobe, par le contraste final entre le *δύστηνον σῶμα* de l'impie et injuste souverain et le corps de sa victime, sauvé presque miraculeusement. Notons encore que sur un point essentiel, la légende hagiographique garde le souvenir de la vérité historique. La tête de Théo-

(1) Cf. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, éd. française, p. 47, n. 5. Théophile, à son avènement, va même jusqu'à demander des comptes à des officiers qui, par excès de loyalisme, ont persécuté les partisans du rebelle Thomas. Voyez la *Vie d'Antoine le Jeune*, éd. Pappadopoulos - Kerameus (*Συλλογή Παλαιστ. και Συρ. άγιολογίας*, 57, 1907, p. 186-216).

(2) Charles DIEHL, *La légende de l'empereur Théophile*, dans *Seminarium Kondakovianum*, IV, 33-37.

phobe, séparée du tronc et apportée au calife qui se réjouit à cette vue, ce macabre épisode rapporté par Michel le Syrien, c'est évidemment l'origine d'une scène pareille, placée dans la chambre de Théophile agonisant.

**Les débuts de Manuel ; sa
fuite chez les Arabes sous
Michel II, non sous Théophile.**

Nous ne pouvons nous arrêter ici, parce que nous n'avons rien dit encore d'une grave altération de la vérité historique due à l'hagiographe de Manuel. Heureusement, comme pour Théophobe, la combinaison des différentes sources nous permet de rétablir cette vérité d'une manière à peu près complète. Nous l'avons vu, le témoignage du Logothète suffit à prouver que Manuel est mort en 838. Mais le Continuateur de Théophane et Génésius n'ont pas seulement, induits en erreur par leur source hagiographique, prolongé indûment son existence de vingt ans. Ils ont profondément altéré l'histoire de toute sa carrière et mal daté, en particulier, l'épisode principal de cette carrière, sa fuite chez les Arabes. Avant de rectifier cette date, établissons un *terminus ante quem* pour la fuite. Quand Manuel est-il revenu de chez les Arabes chez les Byzantins ? Ici nous avons un précieux témoignage arabe, que malheureusement on avait jusqu'ici mal compris ⁽¹⁾. Manuel a quitté les Arabes pour les Byzantins l'année de la prise

(1) Voyez toute la discussion relative à ces faits dans VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, 1934, t. I, p. 99, n. 3. — Nous résumons ici cette note. Ya'qūbī nous dit que Ma'mūn s'empara d'Anqira, et il ajoute : « De là s'enfuit le patrice Manuel. » Dans ce passage, Anqira peut être une faute pour Qurra. Nous savons, par Tabarī, que Ma'mūn prit Qurra le 21 juillet 830. Mais il est plus probable que « Anqira » n'est pas Qurra - *Κόρον*, mais *Γέρον* près Hadata. D'après GÉNÉSIS, p. 72-3, Manuel passa aux Grecs *πρὸς πολίχνην ἢ Γέρον ἐκέκλητο*. IBN ṬAYFŪR, dont le témoignage n'avait pas été utilisé jusqu'à présent, et vient d'être produit par M. M. CANARD, nous dit (p. 264) qu'« Abbās, après son expédition (au plus tard en septembre 830), rentre en territoire musulman, par le Darb-al-Hadat [ceci est en faveur de *Γέρον*], laissant Manuel, qui avait fait toute la campagne avec lui, au commandement des forteresses conquises. Mais Manuel le trahit, chassa les Musulmans qu'il lui avait laissés, s'empara des dépôts d'armes et se réconcilia avec l'empereur ».

de Qurra, c'est-à-dire en 830-831. S'il faut croire la dixième partie de ce que les sources racontent des services rendus par Manuel au calife (il aurait combattu avec succès ses ennemis, il serait revenu, sachant à fond la langue des Perses), il faut croire que son séjour à Bagdad a été de quelque durée. Et il devient à peu près impossible de croire Génésius et le Continuateur, quand ils attribuent sa fuite chez les Arabes, une fois de plus, à l'ingratitude de Théophile (1). D'ailleurs, le Continuateur lui-même nous offre une autre version infiniment plus vraisemblable et que nous nous empresserons d'adopter. Dans un de ces passages précieux où le Continuateur veut bien recueillir des informations qui contredisent les siennes, le chroniqueur avoue que certains préfèrent croire que Manuel a quitté l'Empire parce qu'il était en mauvais termes, non avec Théophile, mais avec Michel II, père de celui-ci (CONTINUATEUR DE THÉOPHANE, pp. 120-121). Manuel aurait donc été victime des soupçons de Michel II, soupçons causés probablement par l'attitude du stratège au cours de la révolte de Thomas. Ceci est d'autant plus probable que nous avons des détails précis sur les premiers temps de la carrière de Manuel. Celle-ci a commencé très tôt, sous Michel I et Léon V, prédécesseurs de Michel II (2). Pourquoi la légende a-t-elle changé cela? Probablement, nous l'avons dit, pour trouver en faute Théophile une fois de plus. Déjà le Logothète (p. 796) accuse Théophile, ou du moins place la fuite sous son règne. Mais il la motive encore assez vaguement par une histoire de calomnie où figurent des personnages inconnus. La source hagiographique de Génésius et du Continuateur,

(1) M. CANARD nous écrit : « Il résulte de Ṭabarī et d'Ibn Ṭayfūr que Manuel a dû quitter l'empire byzantin au moins dès 829. Je pense qu'il y est rentré en 831 ».

(2) THEOPH. CONT., 110 : Ἄλλ' ὁ Μανουήλ δεινὸς ἐπ' ἀνδρεία καὶ τοῖς ἐναντίοις ἅπασιν γνῶριμος· ἐξ Ἀρμενίων γὰρ τὴν γένεσιν ἦν καὶ τοῦ στρατοῦ τῶν Ἀνατολικῶν ἐπὶ τοῦ Λέοντος προηγούμενος καὶ τοῦ πρὸ αὐτοῦ Μιχαήλ (Michel I Rangabé) ἱπποκόμων ὁ πρῶτος. πρωτοστράτορα τοῦτόν φασιν. Cf. THEOPH. CONT., p. 120-121 : Εἰσὶ μὲν δ' οἱ φηγῆ μὲν χρῆσασθαι τὸν Μανουήλ φασὶ πρὸς τοὺς ἐξ Ἄγαρ, καὶ διὰ τὴν Θεοφίλου, ὡς εἴρηται, ἐπανελθόντα σπουδῆν, οὐ μὴν καθοσίωσιν ἐγκληθέντα ἐπὶ Θεοφίλου φηγεῖν, ἐπὶ Μιχαήλ δὲ τοῦ Τραυλοῦ τοῦ τούτου πατρός, εἴτε καὶ μίσει τῷ πρὸς αὐτὸν φερόμενον, εἴτε δὴ καὶ παλαιὰν δεδοκίота μῆριν αὐτοῦ.

au contraire, sait que la suspicion de Théophile à l'égard de Manuel se double d'ingratitude (1). Lorsque Manuel fut calomnié, et que l'empereur se montra trop prompt à croire les calomniateurs, Manuel venait de sauver son maître.

Un premier sauvetage de Théophile par Manuel?

Or, nous sommes en mesure de prouver que toute cette histoire est inventée. Car le récit du combat est un nouveau doublet. C'est encore une fois le récit de la bataille de 838 qui en a fait tous les frais. Entendons-nous bien : non pas le récit primitif et authentique, non pas celui qui est d'accord avec Michel le Syrien et qui, antidaté par le Continuateur, reste toutefois « consacré » à Théophobe, mais celui dont nous trouvons un premier état dans le Logothète (p. 802), et où Manuel joue le principal rôle, celui qui est nettement hostile aux Perses. Manuel, suivant cette version, on s'en souvient, entraîne de force l'empereur tremblant et qui ne peut se résigner, par peur, à sortir du carré perse où il s'est jeté. Cette situation donne lieu, chez Génésius et chez le Continuateur, à une scène très mouvementée, avec dialogues, efforts réitérés de Manuel, menaces de celui-ci à l'empereur. Déjà chez le Logothète, d'ailleurs, Manuel menace Théophile de son épée. Tout cela paraît fort « arrangé ». Mais, au moins, tout cela reste à peu près logique, tandis que l'imitation de ce récit dans la prétendue bataille antérieure à la fuite de Manuel chez les Arabes, est d'une extrême maladresse et d'une parfaite invraisemblance. Il est compréhensible que Théophile (récit de la bataille de 838) s'obstine à rester au milieu des Perses, puisqu'il les croit fidèles et qu'il s'y sent en sûreté. Mais l'inventeur de la bataille n° 1, qui s'est ingénié à masquer son

(1) L'Arménien VARDAN confirme notre chronologie ; cf. F. MUYLDERMANS, *La Domination arabe en Arménie*, extrait de *l'Histoire universelle de Vardan*, etc... (Louvain et Paris, 1927), p. 114, n. 4 : « La fuite de Manuel se place, d'après notre chroniqueur, sous Michel (820-829), plutôt que sous Théophile (829-842), en tous cas avant 833, année de la mort du Khalife Al-Ma'mūn, chez lequel le Mamikonien se réfugie. Son retour, auquel Vardan fait allusion, peut se dater, d'accord avec Arslan, du règne de Théophile. »

« démarcage », a remplacé les Perses qui entourent l'empereur par des ennemis, et dans ces conditions, le refus de Théophile de suivre Manuel est au moins étrange. L'imitateur se trahit ainsi, malgré qu'il en ait (1).

Quadruple répétition de la bataille de 838 chez Génésius et le Continuateur de Théophane.

Le profit de cette analyse pour l'histoire est évident et certain. Nous pouvons le résumer ainsi. Théophile n'a été qu'une fois en danger et n'a été sauvé qu'une fois, dans la bataille unique que connaissent seule le Logothète, les Arabes et Michel le Syrien. C'est probablement par Théophobe, et non par Manuel, qu'il a été sauvé. Mais très tôt, il y a eu une version des événements où Manuel jouait le beau rôle (Logothète). A côté de cette version, le Continuateur et Génésius ont recueilli la version théophobienne (2) : dédoublement. Le travail de la légende ne s'est pas arrêté là, à cause des Manuélites, qui ont imaginé une troisième édition de la fameuse bataille et une seconde édition du sauvetage de Théophile, qu'ils ont placée avant la fuite de leur héros chez les Arabes. Enfin, lorsqu'on a prolongé l'existence de Manuel au delà de 843, on lui a fait sauver Michel III : quatrième édition. Celle-ci est plus gauche que les précédentes à cause de ses répétitions textuelles. Mais toutes les quatre figuraient déjà dans la source commune de Génésius et du Continuateur, laquelle suppose l'existence concurrente de deux

(1) Quelle est la vraie cause de ce doublet? Très probablement celle-ci. L'hagiographe de Manuel ne s'est pas contenté de la version manuélienne de la bataille, telle qu'on la trouve déjà chez le Logothète, parce qu'il voulait un parallélisme complet avec l'histoire de Théophobe, dont la fuite était postérieure à la bataille. Or, il était trop constant que la fuite de Manuel chez les Arabes était antérieure à la bataille de 838. Il fallait donc antidater ce combat

(2) La source commune connaissait cette version théophobienne. Mais Génésius s'en est méfié. Il ne raconte pas tout au long le combat où Théophobe se serait distingué; il s'est aperçu évidemment qu'il faisait double emploi avec la version manuélienne. Il se contente d'une allusion au conseil de combattre la nuit, donné par Théophobe. Il n'a la « bataille de 838 » que trois fois, et non quatre.

Vies romancées ou de deux traditions orales relatives à Théophobe et à Manuel.

La source commune de Génésius et du Continuateur.

Cette source commune où voisinaient ainsi des matériaux d'origine diverse, recueillis pêle-mêle et sans critique, et conservés côte à côte, même lorsqu'ils constituaient des répétitions des mêmes faits, devait être un amas confus de fiches ou d'*excerpta*. Sur cette matière, Génésius et le Continuateur ont travaillé chacun à sa façon. Ce n'est pas le lieu de caractériser ces deux manières.

La Vie de Manuel.

Il nous faut à présent nous demander si cette Vie de Manuel, que nous sommes presque forcés de supposer comme étant une des sources de la source commune, contenait les trois éditions manuéliennes de la bataille unique : 1^o) sauvetage de Théophile avant la fuite ; 2^o) sauvetage de Théophile en 838 ; 3^o) sauvetage de Michel III. Nous avons peine à croire qu'un hagiographe, même maladroit, ait pu servir à ses lecteurs deux récits aussi pareils que le 2^o) et le 3^o), sans faire remarquer tout au moins que par une sorte de miracle ou de châtiment divin, Michel III avait connu les mêmes dangers ou subi les mêmes humiliations, et dû son salut au même héros que son père, et cela au même endroit que vingt ans auparavant. Cela est inadmissible. Sans doute la Vie de Manuel se contentait-elle d'un seul sauvetage de Théophile (notre n^o 1). En cette circonstance, l'empereur iconoclaste apparaissait comme un lâche et comme un ingrat. L'affaire de 838 était démarquée et antidatée à cette fin. Le n^o 2 — la seule bataille historique — était omis, parce qu'il avait servi de modèle au n^o 3 — aventure de Michel III (1). Alors Manuel, le

(1) On peut prouver, je crois, que la bataille de 838, antidatée dans l'écrit que nous appelons la *Vie de Manuel*, n'existait pas dans cette source à sa place chronologique. Le Continuateur et Génésius l'omettent, en effet, entre Zapetra et le siège d'Amorium. GÉNÉSIUS, p. 63-66 : après l'affaire de Zapetra, le calife marche contre Théo-

héros orthodoxe, humiliait et sauvait le fils, comme il avait humilié et sauvé le père. L'avantage était double ou triple. De même que le premier épisode détruisait la réputation de justice de Théophile, le dernier infligeait une défaite cuisante et d'ailleurs imaginaire au victorieux Michel, peint comme on se l'imaginait au x^e siècle.

Survient le compilateur inconnu, source de Génésius et du Continuateur de Théophane. Celui-ci ajoute aux deux récits démarqués de la bataille de 838, l'un antidaté et l'autre postdaté, l'histoire de la même affaire, mise à sa place chronologique et correspondant à la notice du Logothète (notre n^o 2). Mais il incorpore aussi, dans son incohérente chronique, une quatrième réplique des mêmes faits (version théophobienne), sauvée fort à propos puisqu'elle est la plus proche de la vérité.

On objectera peut-être à notre système que le récit de la vraie bataille chez le Logothète étant manuélien, l'hagiographe supposé aurait bien dû le conserver. Mais nous répondons que la légende de Manuel ne s'est pas constituée en un jour. Le premier état se caractérise par la substitution de Manuel à Théophobe (Logothète) et par la datation de sa fuite au temps

phile qui ne peut lui résister, et qui se replie sur Constantinople, ayant mis la place en état de défense ; vaine ambassade de Théophile à Mutasim ; Amorium pris par trahison ; trône sur Amorium. Continuateur de Théophane, p. 124 et ss. : même succession d'événements, avec quelques variantes. Mais le Continuateur, plus prudent que Génésius, se garde bien de raconter trop vite la prise de la ville. Arrivé aux 42 Martyrs, il s'arrête en disant qu'« ils allaient bientôt subir le martyre ». Il réserve ainsi pour plus tard la prise de la ville, car il sait qu'il doit d'abord raconter la bataille d'Anzen. Cette bataille, il la trouve en effet dans la source commune, mais à titre de variante, en quelque sorte. Génésius lui aussi la donne (après Amorium), mais la fait précéder de l'expression qui, dans la source commune, indiquait l'intervention d'une autre « Vorlage » (p. 96).

Ici Génésius nous fait toucher du doigt la nature de la source commune, où des extraits d'ouvrages différents étaient juxtaposés, purement et simplement, sans aucun souci de la chronologie. Dans le cas présent, le Continuateur a mieux « fondu » ou raccordé deux de ces « extraits » : 1^o une *Vie de Manuel*, ou une chronique influencée par une *Vie de Manuel*, où la bataille d'Anzen manquait, parce qu'elle avait servi à fabriquer deux batailles, l'une antérieure, l'autre postérieure à 838 (cette dernière, datée du temps de Michel III) ; 2^o la campagne de 838 racontée d'après une source plus sérieuse.

de Théophile. Le second état, inconnu du Logothète, comporte les belles trouvailles du sauvetage de Théophile avant la fuite, et non après, de la résurrection du pieux héros et de ses divers rôles posthumes.

Auteurs difficiles.

Nous espérons que ce travail fera apparaître dans un jour nouveau l'historiographie byzantine des ix-x^e siècles. Ce n'est pas notre faute si ce jour est peu favorable, et même quelque peu inquiétant. Il faut en prendre son parti. Ces chroniqueurs ressemblent plus au *Liber Historiae* qu'à Thucydide. Il faut les lire avec la plus extrême méfiance et les croire capables de tout. Il faut sans cesse les soupçonner de remplacer l'histoire par la légende. Ils dépendent d'hagiographies détestables. On peut voir clair néanmoins dans leur fatras, à condition de contrôler les racontars de Génésius - Continuateur de Théophane par le Logothète, souvent plus véridique, à condition surtout de vérifier les dates et les faits chez Michel le Syrien et chez les Arabes. Nous espérons enfin que l'éditeur futur de Génésius et du Continuateur de Théophane pourra tirer quelque profit, pour l'établissement du texte de ces auteurs vraiment difficiles, de recherches comme celles-ci, dont le grand tort sans doute est de se borner à deux cas particuliers, qui de plus ont l'air de se fondre en un seul : le cas des deux transfuges et grands hommes de couvents, Manuel le Magistre et domestique des scholes, le ressuscité, et Théophobe-Naşr, le Persan immortel.

Henri GRÉGOIRE.

Note complémentaire.

C'est M. le Dr. Schweinburg qui a proposé de lire dans le texte de Génésius, cité p. 194, n., *Πελαγίου* au lieu de *πελαγίου*, qui n'a aucun sens et qui a conduit le traducteur latin à une version fantaisiste. Un cimetière des condamnés à mort se trouvait dans le quartier *τὰ Πελαγίου*. Cf. les textes cités dans DU CANGE, *l.l.* ; THÉOPH., éd. de Boor, p. 420, 21 ; 437, 4 ; 442, 11 et 21 ; *Synax. Eccl. Constant.*, éd. Delehaye, 263, 12 et 877, 54.

DIE NOTITIA DES BASILEIOS VON IALIMBANA

Es ist GELZERS Verdienst, nachgewiesen zu haben, dass die von PARTHEY herausgegebene sogenannte *Notitia I* in Wahrheit eine unorganische Zusammenfügung von zwei aus verschiedenen Epochen stammenden Teilen darstellt, von denen GELZER in seiner kritischen Ausgabe den ersten (v. 1-529) dem späteren Herausgeber Basileios zuwies, den zweiten (v. 530-1110) als die unvollständig erhaltene Profangeographie des Georgios von Lapithos auf Kypros ansah und edierte. Mit Recht hat er DE BOORS Versuch ⁽¹⁾, Basileios nur als Schreiber des Archetypus der meisten erhaltenen Handschriften, nicht als Bearbeiter der *Notitia*, zu erweisen, zurückgewiesen ⁽²⁾.

Dagegen scheinen GELZERS Ansichten sowohl über die Abfassungszeit der Bearbeitung des Basileios, wie auch über die Abgrenzung des Anteils der beiden Autoren an dem Text der « *Notitia* » noch mehrfacher Berichtigungen zu bedürfen, und zwar umso mehr, als die Benutzer des « *Georgios Kypros* » ihm stets blindlings in dieser Zuweisung des Stoffes an den Kyprier oder den Armenier gefolgt sind.

(1) DE BOOR, *Zeitschrift f. Kirchengesch.* XII, 1891, p. 314.

(2) GELZER, *Zeitschr. f. wissensch. Theol.*, XXXV, 1892, p. 419, n. 1. DE BOORS Annahme beruhte auf der Erwähnung des armenischen Roïnoi in der Autokephalenliste, worin er einen späteren Einschub des Armeniers sah. GELZER betont dagegen, dass gerade die Basileioshss dieses Erzbistum auslassen.

Wenn R. AIGRIN, Art. *Arabie*, im *Diet. d'Hist. et de Géogr. eccl.* III, col. 1186) genau wie GELZER feststellt, Basileios habe die Profangeographie des Georg. Kypr. unverändert in seine kirchliche *Notitia* eingefügt, dann aber fortfährt: *et cette confusion a induit en erreur jusqu'à des éditeurs très avertis, comme PARTHEY et même GELZER*, so ist dieser Vorwurf gerade GELZER gegenüber unverständlich.

1. Abfassungszeit der Notitia.

Als Abfassungszeit der Notitia des Basileios sucht GELZER die Regierungsjahre Michaels II oder des Theophilos, also die Zeit vor der Zerstörung der Festung Amorion durch die Araber (838), nachzuweisen ⁽¹⁾; wie mir scheint, mit Unrecht. Das von CAROLUS A. S. PAULO benutzte Ms der Notitia hat folgende Subscription ⁽²⁾: ἡ παροῦσα ἐκθεσις ἐγγέρονει ἐν ἔτει ,στ,α' ἐπὶ τῆς βασιλείας κυροῦ Λέοντος τοῦ Σοφοῦ καὶ Φωτίου πατριάρχου. GELZER, der selbst auf den naheliegenden Gedanken kam: « Man müsste A aus Δ verschrieben annehmen, damit wir in das Jahr 886 kämen », das erste Leons und letzte des Photios, verwirft diese Annahme wieder, « weil die alten und guten Hss (Bodleianus und Coislinianus) die subscriptio nicht kennen » ⁽³⁾.

Gegen diese Ablehnung ist zweierlei einzuwenden: erstens handelt es sich gewiss nicht um eine « Verschreibung » des letzten Zahlenbuchstaben Δ in A, sondern um einen der typischen Fälle, in denen von neueren Herausgebern ein byzantinisches Δ mit verlängerten Seitenhasten missverstanden und irrig als A gelesen wurde ⁽⁴⁾. Da nun unter der Voraussetzung dieser Verlesung die Jahreszahl 886 genau zu dem Synchronismus Leon der Weise — Photios stimmt, so ist sie über jeden Zweifel erhaben.

Das zweite Argument, die Notiz finde sich in den besseren Hss nicht ⁽⁵⁾, spräche nur gegen ihre Echtheit, wenn sie aus

(1) *Georg. Cypr.*, p. xv: ... a. 838; antea ergo illa πατρίς καὶ πόλις τοῦ ἀλιτηρίου τυράννου... in metropolis ordinem promotā... esse videtur.

(2) *Notitia I*, v. 1064 PARTHEY = *Georg. Cypr.* ad v. 1110.

(3) *Jahrb. f. prot. Theol.* XII, p. 362 sqq.; cf. *Georg. Cypr.* p. xiv.

(4) Vgl. z. B. GELZER, *Genesis der byz. Themenverfassung* (*Abh. Sächs. Ges. d. Wiss.*, Bd. XIII), Leipzig 1899, p. 67-70.

(5) Deshalb braucht sie nicht ein « Zusatz von späterer Hand » zu sein, « der zu einiger Vorsicht in ihrer Verwertung nötigt » (GELZER, *Jahrb. f. pr. Th.* XII, p. 363). Allerdings könnte man die Notiz darum für einen späteren Zusatz halten, weil in ihr Kaiser Leon bereits ὁ Σοφός genannt wird, was kaum schon im ersten Jahre seiner Regierung geschehen sein dürfte. Doch wäre es irrig, mit Henri MONNIER (*Les nouvelles de Léon le Sage*, Bordeaux 1923, dans: *Bi-*

sonstigen zwingenden Gründen unwahrscheinlich oder unmöglich wäre. Denn wenn auch in den besseren unter den erhaltenen Hss der Zusatz fehlt bzw. fortgefallen ist, liesse sich doch schwerlich ein Grund finden, weshalb man solch' eine unschuldige Datierung « böswillig » erfunden haben sollte, zumal sie GELZERS Annahme gegenüber der Hs nicht etwa ein höheres Alter verliehen hätte, sondern sie vielmehr ein halbes Jahrhundert jünger gemacht hätte als sie nach GELZERS Meinung tatsächlich ist.

Die eigentlichen Gründe, weshalb GELZER die Datierung auf 886 verdächtig ist, sind

1) die Tatsache, dass bereits vor dem 8. ökumenischen Konzil einige Veränderungen der Hierarchie stattgefunden hatten, die in der Notitia des Basileios noch nicht berücksichtigt sind, und

2) seine Annahme, dass Amorion bereits vor 838 Metropolis gewesen sei.

Einige hierarchische Veränderungen der Zeit vor dem sog. VIII. ökumenischen Konzil (869) sind bei Basileios tatsächlich nicht berücksichtigt. Er kennt Smyrna noch nicht als Metropole, Rhussion, Nakoleia und Garella nicht als autokephale Bistümer. Smyrna erscheint bei ihm als 5. der Autokephaloi (v. 46), Nakoleia als Bistum unter Synnada (v. 374); Rhussion und Garella nennt er überhaupt nicht.

Bei einer Schrift, die den höchsten Anforderungen der Kritik genügt, dürfte man hierin Beweismaterial sehen, das die Datierung der Subscriptio Lügen straft. An die Notitia des Basileios hingegen, die z. B. Trapezunt einmal (v. 77) als autokephal, einmal als Bistum (v. 268) unter Neokaisareia anführt, und bei der Bearbeitung der neuen Provinzen eine Eilfertigkeit aufweist, die GELZER (l. c. 372) selbst konstatiert,

blioth. des Univers. du Midi, fasc. XVII, p. 211. 213) anzunehmen, dieser Beiname für den Kaiser sei erst im XI. Jahrhundert aufgekommen. Schon während seiner Regierung oder kurz darauf finden wir z. B. in dem Abschnitt der *Vita Antonii Cauleae* (ed. PAPADOPOULOS-KERAMEUS, in *Monumenta graeca et latina ad historiam Photii pertinentia*, Petropoli 1899, p. 14, c. X), der *Byzantion* V, 1929, p. 399, n. 2 abgedruckt ist, nicht weniger als drei Anspielungen auf die Weisheit des Kaisers (Hinweis von Herrn Prof. GRÉGOIRE). — Vgl. auch den Nachtrag, unten S. 222, Anm. 1.

aber noch unterschätzt hat ⁽¹⁾, darf man schon wegen der gedankenlosen Einfügung der Jahrhunderte älteren Profanographie keinen so strengen Masstab anlegen. Je nach der Beurteilung der Arbeitsweise des Armeniers wird man diese Verstösse verschieden erklären. Wer mit DE BOOR ⁽²⁾ den späteren Umgestaltungen der « Epiphanius-Notitia », wie Notitia I (Basileios) oder VIII-IX, überhaupt die Bezeichnung « Bearbeitung » absprechen will und in ihnen nur incorrekte Erweiterungen um einige zufällig zusammengewürfelte Namen sieht, wird es erklärlich finden, wenn der Armenier über jene vier Veränderungen nicht unterrichtet war. Man könnte aber auch annehmen, dass er ebenso unbekümmert, wie er im zweiten Teil seiner Ekthesis eine Jahrhunderte alte Vorlage ausschrieb, auch im ersten Teil eine Notitia benutzt hat, die 886 bereits wenigstens zwei Jahrzehnte alt war. Übrigens war Basileios, wie DE BOOR gezeigt hat, im Umarbeiten seiner Vorlage noch gewissenhafter als andere Bearbeiter (Not. VIII-IX).

Der zweite Einwand GELZERS, Amorion müsse bereits vor seiner Zerstörung (838) Metropolis gewesen sein, erfordert eine eingehendere Untersuchung.

Als erster hat wohl HERGENRÖTHER die Vermutung ausgesprochen ⁽³⁾, dass schon Michael II der Stadt diesen Rang verliehen habe. Er begründete diese Annahme damit ⁽⁴⁾, dass nach den griechischen Menaien zum 8. März der Patriarch Nikephoros τὸς λογάδας τῶν ἀρχιερέων (um 814-815) versammelt habe, nämlich die Kirchenfürsten Aimilianos von Kyzikos, Euthymios von Sardes, Ioseph von Thessalonike, Eudoxios von Amorion, Michael von Synada und Theophy-

(1) DE BOOR, *Zeitschr. f. Kirchengesch.*, XII, p. 312.

(2) DE BOOR, *loc. cit.* 313, der seine Auffassung eingehend begründet.

(3) HERGENRÖTHER, *Photius*, I, p. 413, n. 40: « Amorium in Phrygia salutaris war 787 noch Bistum; unter Photius erscheint es als Metropolis (LE QUIEN, I, p. 856). Ich halte für wahrscheinlich, dass Michael II seiner Vaterstadt, dem Beispiele Justinian's folgend, die Metropolenwürde verlieh ». Vgl. auch *Photius*, II, p. 454, n. 35.

(4) *Ibid.*, I, p. 276, n. 123.

laktos von Nikomedeia (1). Schon GELZER hat betont (2): « Es folgt aus diesem ganz freien Bericht, der der Zeit des Armeniers Leo angehört, nicht notwendig, dass Amorion schon Metropolis war, wie HERGENRÖTHER meint. Eudoxios kann auch Autokephalos sein ». Aber an derselben Stelle sagt GELZER: « Unter den Gesandten, die Photios 860 nach Rom schickt, erscheint auch der Metropolit Theophilos von Amorion ». Jedoch auch hier entstammt der Titel keineswegs unserer Quelle, der Vita S. Ignatii (3): ἀποστέλλει τοίνυν [Photios] Θεόφιλον ἐπίσκοπον τοῦ Ἀμορίου καὶ Σαμονήλ ἐπίσκοπον ἄχρις ἐκείνου τῶν Χωνῶν ὑπὸ Λαοδίκειαν τυγχάνοντα, ἀρχιεπίσκοπον τετιμηκώς. Aus dieser Stelle schlossen HERGENRÖTHER (4) und GELZER (5), dass Amorion unter Leon Metropolis gewesen sei, während RAMSAY ihr entnahm (6), es sei damals Erzbistum gewesen, weswegen er vorschlug, ἀρχιεπίσκοπον τοῦ Ἀμορίου zu lesen. Denn nach dem Wortlaut heisst eben Theophilos nur ἐπίσκοπος, was gerade in Anbetracht der genauen Angabe über die Rangerhebung des Samuel von Chonai auffällt. Höchstens daraus, dass er als erster genannt ist, könnte man auf seine höhere Würde schliessen.

Nach anderen Indizien ist es allerdings wahrscheinlich, dass Amorion bereits damals, und zwar schon lange Zeit, autokephal war (7). Denn in den Präsenzlisten bzw. Subscriptionen der II. bis IV. und VII. Actio des II. Konzils von Nikaia (787) wird Theodosios von Amorion bereits unter den Bischöfen (meist als letzter) angeführt (8), die nach der

(1) Vgl. *Synaxar. Eccles. Cpol.* ed. DELEHAYE, Bruxell. 1902, col. 520, 2. *Acta Sanct. Mart.* 8, p. 788.

(2) *loc. cit.*, p. 365, n. 2.

(3) *Vita S. Ignatii*, b. MANSI, XVI, 236 B.

(4) HERGENRÖTHER, *Photius*, I, p. 413, n. 40.

(5) *loc. cit.*

(6) RAMSAY, *Hist. Geogr. of Asia Minor*, London 1890, p. 232; idem, *Cities and bishoprics of Phrygia*, I, Oxford 1895, p. 214, n. 2. Da RAMSAY sich hier auf GELZER beruft, hätte er folgerichtig μητροπολίτην τοῦ Ἀμορίου einsetzen müssen.

(7) Dass Amorion längere Zeit eximiert war, legen auch die Notitiae VI und VIII nahe, in denen (v. 81) es als autokephal erscheint.

(8) MANSI XII, col. 1098 A. 1154 A. XIII col. 141 B. 368 B.

Anordnung zweifellos als autokephal anzusehen sind ⁽¹⁾.

Wenn die Bischöfe von Amorion nicht etwa anlässlich des Bilderstreites oder der Kämpfe zwischen Photianern und Ignatianern zeitweise degradiert worden sind, scheinen sie mindestens von 787 bis 860 autokephal gewesen zu sein. Ob der Teilnehmer des Konzils von 879, Bessarion von Amorion, schon Metropolit war, ist kaum zu entscheiden ⁽²⁾.

Dafür, dass Amorion erst spät diesen Rang einnahm, spricht noch ein Zeugnis, auf das mich Prof. H. GRÉGOIRE hingewiesen hat. S. Blasios (Basileios), in dem Dorfe Aplatianai bei Amorion geboren, wurde zum Subdiaconus von einem Bischof Eustratios geweiht ⁽³⁾, unter dem zweifellos mit DELEHAYE der Metropolit von Pessinus zu verstehen ist, den wir als Teilnehmer des Konzils von 879 kennen ⁽⁴⁾. Da Blasios 912 gestorben ist und vom Patriarchen Ignatios während seines zweiten Patriarchats (867-878) zum Diakonos geweiht wurde, dürfte er frühestens um die Zeit der Einnahme von Amorion (838) geboren sein. Es scheint also, dass ein Metropolit von Pessinus, der noch 879 dieses Amt innehatte, in dem Gebiet von Amorion Funktionen ausübte, die nach der Erhebung von Amorion zur Metropolis zweifellos dem dortigen Metropoliten zukamen. Wahrscheinlich war es, wie GRÉGOIRE vermutet, Photios, der später Amorion zu Ehren der im Jahre 845 hingerichteten 42 amoritanischen Märtyrer zur Metropolis machte.

Dass eine so wichtige Festung wie Amorion auch kirchlich stets eine hervorragende Stellung eingenommen haben müsse, ist keineswegs erwiesen. Mustern wir die Namen der Hauptwaffenplätze der byzantinischen Themata bei Ibn Ḥurdādbih und Ibn al-Faqih, so finden wir unter ihnen nur ganz wenige Metropolen und selbst Bistümer. Festungen von höchster

(1) GELZER, *loc. cit.* p. 360. RAMSAY, *Asia Min.*, p. 232.

(2) MANSI XVII, col. 373 C: Βισσαρίωνος Ἀμμορίων. Er wird hier hinter den Vertretern von Smyrna, Kotyaion und Philippi und vor denen von Traianupolis, Larissa, Selge, Nakoleia, Brysis, Messene, Nike (Nikopolis in Thrakien) und Rhegion genannt. HERGENRÖTHER, *Photius*, II, 452, hielt alle diese Städte für Metropolen zur Zeit des Konzils.

(3) *Acta Sanct.* Novemb. IV, (1925), Append. p. 660 A.

(4) MANSI XVII, col. 373. Vgl. auch GRÉGOIRE, *Byzantion* V, 391 s.

strategischer Bedeutung wie Koron (Qurrah) und Charsianon (Ḥaršanah) kommen in keiner Bistümerliste vor; als Strategensitz von Chaldia wird die unbekannte Festung Iqrīṭiya genannt, nicht die Metropolis Trapezunt; von Lulon (Lu'lu'a) wird vielleicht einmal ein Bischof erwähnt ⁽¹⁾.

Die Notitia des Basileios ist die erste, in der Amorion als Metropolis vorkommt, und in ihr zeigen sich noch deutliche Spuren davon, dass es nicht viel früher zu dieser Würde befördert wurde. GELZER hat darauf hingewiesen, dass die Wiederholung von Markianupolis mit seinen fünf Suffraganen, die bei Basileios (v. 510-512 c = 493-498) der Nennung von Amorion und seinen Bistümern vorangeht, vermutlich von einem Abirren des Bearbeiters in die Parallelkolumne herrührt, das dadurch verursacht wurde, dass er das am Rande nachgetragene Amorion im Texte zufügen wollte. Amorion folgt dann als Metropole der 33. und letzten *Ἐπαρχία Γαλατίας Β* ⁽²⁾ mit 5 Suffraganen; in dem Verzeichnis der Metropoliten fehlt es jedoch in mehreren Hss und den älteren Ausgaben und ist (v. 40 a) zweifellos als Nachtrag des Redaktors anzusehen ⁽³⁾.

2. Zusätze des Basileios bei Georgios Kyprios.

GELZER hat sich in seiner Ausgabe des Georgios Kyprios mit der Annahme begnügt, dass die sogenannte Notitia I bis v. 529 dem Basileios, von v. 530 ab ausser v. 1094-1097 vollständig dem Georgios Kyprios zuzusprechen sei. Es finden sich aber auch in diesem zweiten Teil eine Anzahl von späteren Interpolationen, die sich meist mit wünschenswerter Deutlichkeit von ihrer Umgebung abheben und zweifellos von Basileios stammen.

Die Profangeographie des Georgios von Lapithos auf Kypros (ed. GELZER v. 530-1110) besteht fast durchweg aus Aufzählungen von Städten und Kastellen einzelner Provinzen des Byzantinischen Reiches um 600. n. Chr.; daneben

(1) MANSI XVII, col. 376 oben: (a. 879) *Φίλιππος Λούλου*.

(2) Richtiger: der von Pessinus abgetrennten Hälfte dieser Provinz.

(3) GELZER, *Georgius Cyprius*, p. 3, ad lin. 40 a.

enthält sie noch vereinzelt Namen von Inseln (1), « Regiones » (2), « Saltus » (3), Dörfern (4) und « Klimata » (5).

Zwischen diese trockenen Namenlisten sind aber an einigen Stellen ausführlichere Bemerkungen eingeschoben, unter denen zunächst die beiden Stellen hervorzuheben sind, an denen die Verfasser der Schrift angegeben werden :

zu v. 958 κλίμα Σοφήνης ·

χωρίον ὑπὸ τὸ αὐτὸ κλίμα λεγόμενον Ἰαλιμβάνων, ὅθεν δομαῖται ὁ τὴν παρούσαν φιλοπονήσας βίβλον Βασίλειος

und zu v. 1105 Λάπιθος ·

ἐν ἣ ἐγεννήθη Γεώργιος ὁ Κύπριος ὁ γράψας τὴν βίβλον, ἐξ ἧς ταῦτα μετελήφθησαν.

Basileios betrachtete sich hiernach als den Verfasser der vorliegenden Schrift, ohne aber zu verschweigen, dass er dem Buche des Georgios von Kypros mindestens einen Teil seines Materials entlehnt hatte. Wir sind demnach verpflichtet, zu prüfen, ob sich noch weitere Spuren des φιλοπονεῖν des Basileios finden!

GELZER hat vom zweiten Teil der Notitia nur die Zusätze hinter v. 1093 (v. 1094-1097) über Grossarmenien und Kypros dem Georgios abgesprochen und Basileios als Verfasser vermutet.

Einen weiteren Fall hat M. HARTMANN (6) erkannt, nämlich den Zusatz zu v. 883 (Sergiupolis) : ἡ σήμερον Ἰατταφά, ἐνθα ἐμαρτύρησεν ὁ ἅγιος Σέργιος. Der einheimische Name (= Ἰασσαφά = ar-Ruşāfa) kam nämlich nach der Umnennung der Stadt unter Kaiser Anastasios (7) erst wieder in islāmischer Zeit auf, kann also hier nur von Basileios hinzugefügt sein.

Dasselbe Interesse für Hagiographisches, wie in diesen

(1) v. 541. 547. 673. 674.

(2) v. 738. 1016-1019.

(3) v. 981. 994. 1026. 1027. 1057. 1076.

(4) v. 714. 715. 740. 741. 782. 977. 982. 983. 1042. 1079-1088. 1091. 1092; dazu einige mit -κωμία zusammengesetzte Namen.

(5) v. 854-857. 958-965. 990. 993. 996. 1041. 1090.

(6) Martin HARTMANN, *Zeitschr. f. Assyriol.* XIV, 1899, p. 331.

(7) Ioannes Diakrinomenos bei CRAMER, *Anecdota Graeca e codd. Paris.* II, 109, 12 sq.; Gregor. Turon., *hist. Franc.* VII, 31. Vgl. meinen Artikel *Sergiupolis* in der *Realenzyklopaedie*.

schon von GELZER und HARTMANN festgestellten Nachträgen des Basileios, zeigt sich auch in dem Zusatz zu dem Sergiopolis vorangehenden (Neo-)Kaisareia (v. 882): *ἐνθα ἦν ἐν ἔξορῆα ὁ ἅγιος Σέργιος*. Dieser ist ebenso unzutreffend wie der zu v. 542 angefügte: *κάστρον Εὐβορίας, ἐνθα ὁ ἅγιος Λουκιανός*, der schwerlich mit GELZER (p. 86 s.) durch künstliche Konjekturen zu halten, sondern vielmehr auf Kosten der Unwissenheit des Armeniers über die westlichen Länder zu setzen ist.

Diesem möchte ich ferner die Bemerkungen hinter v. 911 (Martyropolis) über die Tigrisquelle zuschreiben, die ja nicht allzu weit von seiner Heimat entfernt war. Mit noch grösserer Wahrscheinlichkeit dürfte man sie ihm zuweisen, wenn man in unserem Basileios den Bischof gleichen Namens von Martyropolis vermuten dürfte, der 879 als Gesandter des antiochenischen Patriarchen auf der Synode des Photios erschien ⁽¹⁾.

Selbst die Angaben hinter *Κιοκησία* (v. 908), *Δαρᾶς* (v. 912) und *Σαμοχάστων* (v. 944) über die Grenzen Mesopotamiens stammen möglicherweise erst von Basileios, obgleich sie für seine Zeit nicht mehr galten, so dass wir bei ihm hier eine bewusste Berücksichtigung der politischen und kirchlichen Einteilung vorarabischer Zeit voraussetzen müssten, die in diesen Gegenden am alten Limes Orientis damals noch nicht vergessen war ⁽²⁾. Bei Daras spricht er von der Grenze *Περσίας καὶ Συρίας* (CAROL. a S. PAULO et GOAR: *Ἀσσυρίας*), was nur ein Armenier geschrieben haben kann; denn im Armenischen entspricht Asorik' (Syrien) den Provinzen Osrhoëne und Mesopotamia. Ob die Ausdrücke *πλήρωμα* für « Grenze, Limes » und *πληροῦται* für « wird begrenzt » schon um 600 in dieser Bedeutung nachweisbar sind, und ob es denkbar wäre, dass der Armenier damit etwa eine Etymo-

(1) MANSI XVII, col. 476 C.

(2) So spricht z. B. auch die Chronik von Zuqnīn (*Chronique de Denys de Tell-Mahré*, 4. partie, éd. CHABOT, Paris 1895, p. 84) noch zum Jahre 1074 Sel. (763 n. Chr.) von Überschwemmungen des Tigris in Bēt-Taḥumē, d. i. dem Gebiet der ehemaligen römisch-sāsānidischen Limesgrenze (cf. CHABOT, p. 71, n. 4 der Übersetzung).

logie des Wortes Limes, *λίμιτον*, geben wollte ⁽¹⁾, vermag ich nicht zu beurteilen.

Von allen Zusätzen, die die trockene Städteliste unterbrechen, steht der ausführlichste in dem Abschnitt über Armenien, wo auch am ehesten weiteres « Geistesgut » des Basileios zu erwarten ist. Er beginnt mit dem Ausdruck *πληροῦται* und endet nach einer geographisch-theologischen Bemerkung über den Berg, auf dem die Arche Noah' landete, mit den Worten: *καὶ ἔστιν τοῦτο γνωστὸν πᾶσι τοῖς τῶν ἐκεῖσε μερῶν μέχρι τῆς σήμερον*. Auf welche Zeit sich dieses *σήμερον* bezieht, lehrt uns der Zusatz zu Sergiupolis-Rhattapha, der oben dem Basileios zugewiesen wurde; wer die *πάντες οἱ τῶν ἐκεῖσε μερῶν* (v. 947) sind, zeigt die Bemerkung zu v. 958, in der sich Basileios selbst dem Leser vorstellt. Zweifellos stammt der ganze Abschnitt über den Pass *Βαλαλείσων*, die beiden Stämme *Χοθαῖται* und *Σαρασουνίται* und den Berg *Μαραθκέν*, die sämtlich in vorarabischer Zeit nicht nachweisbar sind, erst aus dem 9. Jahrhundert. Mit Unrecht hat man geglaubt, das römische Gebiet habe sich nach der Annexion von Arzanene im Frieden von 591 bis nach *Balaḷēs* erstreckt ⁽²⁾. Die Arzanene des Georgios Kyprios war vielmehr nur ein schmaler Grenzdistrikt am Ilīge-sū und Batman-sū ⁽³⁾, der nur ein paar ehemals arzanenische Burgen und mindestens eine von Sophanene abgetrennte Festung ⁽⁴⁾ umfasste, nicht die ganze persische Satrapie Arzanene, die nach der Deportation ihrer Bevölkerung im Jahre 578 und der Massakrierung der letzten Höhlenbewohner 586 ganz entvölkert und kaum mehr ein begehrenswerter Besitz für die Römer war ⁽⁵⁾. Nach der Eroberung

(1) Vgl. armenisch *li* = *πλήρης*: HÜBSCHMANN, *Armen. Grammatik*, I, p. 452, n^o. 173 (*Bibliothek Indogerm. Gram.*, VI, 1897).

(2) GELZER, *Georg. Cypr.*, p. LVI. TOMASCHEK, *Sasun und das Quellengebiet des Tigris*, Wien 1895 (*Sitzungsber. Akad. Wien*, Bd. CXXXIII, IV), p. 8, der das *κάστρον Σαμοχάρτων* p. 5 unrichtig mit Sim-n learn zusammenstellt und daher (p. 8) als « äussersten Grenzplatz » ansieht.

(3) Vgl. G. HOFFMANN bei GELZER, *G. Cypr.* p. 167: « ... N^o. 939-944 sind alle auf jener Grenzlinie zu suchen ».

(4) *Σαμοχάρτων* = Šāmokert im Lande der Šōfānāyē bei Joh. von Ephes., *Kirchengeschichte*, VI, 35. Vgl. MARQUART, *Osteurop. und ostasiat. Streifzüge*, Leipzig 1903, p. 480, 486. †

(5) Die von armenischen Autoren (Sebēos, Johannes Katholikos

dieser Gebiete durch die Araber waren sie zum erstenmal durch die Feldzüge der Byzantiner in den Jahren 856, 859 und 862/63 in den Mittelpunkt des Interesses gerückt. In dem letztgenannten Jahre war Petronas bis nahe an die Berge der Sasun und Hoyt' (armenisch Sim-n learn) vorgedrungen, und im Kampfe mit ihm war 'Alī ibn Yaḥyā al-Armanī bei Halūras (Prokops κλεισοῦρα Ἰλλυρισός) am Ğabal as-Salsalah gefallen (Okt.-Novemb. 863).

Hierauf folgt bei « Georgios Kyprios » eine Aufzählung der Städte, Festungen und Klimata der Ἐπαρχία Ἰ Ἀρμενίας ἄλλης. Die Provinz heisst deshalb « das andere » Armenia IV., weil v. 909 sqq. bereits die Ἐπαρχία Μεσοποταμίας ἄνω ἦτοι Ἰ Ἀρμενίας behandelt ist. Dieses « andere Armenia IV. » scheint auch der Armenier Johannes Katholikos an einer Stelle seiner im 10. Jahrhundert verfassten Geschichte ⁽¹⁾ zu erwähnen, die allerdings manche Irrtümer enthält ⁽²⁾: « Das sogenannte Vierte Armenien, dessen Hauptstadt Martirosac'polis, d. i. Np'rkert, ist, schreibt er (Maurikios) als Justianunist (« Sitz Justinians ») in den kaiserlichen Divan » ⁽³⁾.

Eine dritte Erwähnung dieses « anderen IV. Armeniens » aus dem Jahre 535 wollte kürzlich ERNST GERLAND in der Νέα Ἰουστινιανή ⁽⁴⁾ des Iustinians finden ⁽⁵⁾. Wie mir scheint, geht jedoch aus Novell. XXXI, § 3 hervor, dass die τετάρτη Ἀρμενία erst in folgenden Jahre durch die Verfügung vom 18. III. 536 geschaffen wurde und sowohl Martyropolis wie auch Kitharizon, also Gebiete der Ἐπαρχία Μεσοποταμίας ἄνω ἦτοι Ἰ Ἀρμενίας wie auch der Ἰ Ἀρμενία

und Thomas Arcruni) angegebenen Grenzen der von Chosrau abgetretenen Teile Armeniens schliessen (im Gegensatz zu Georgios Kyprios) das gesamte römische Interessengebiet mit ein; vgl. GELZER, *Georg. Cypr., praef.*, p. LVII.

(1) Johannes Kathol., p. 40 ed. Moskau 1853; danach Vardan, p. 59 ed. Venedig 1862.

(2) GELZER, *Georg. Cypr.*, p. LVII: « veris nonnulla prorsus falsa admiscens... »

(3) HÜBSCHMANN, *Allarmen. Ortsnamen (Indog. Forsch. XVI)*, p. 231.

(4) *Notitia in Iustinian. novell.* VIII § 21, vom 15. IV. 535.

(5) E. GERLAND, *Die Genesis der Notitia Episcopatum (Le Patriarcat Byzantin, Serie II: Corpus Notitiarum Episcopatum, Bd. 1)* 1. Heft, Chalcedon (Skutari) 1931, p. 45 sq.

ἄλλη bei Georgios Kyprios-Basileios umfasste. So ist denn auch unter den vielen Gelehrten, die eine Identifizierung der Νέα Ἰουστινιανή versucht haben ⁽¹⁾, GERLAND der einzige, der an das Vierte Armenien dachte.

Die Erwähnung der beiden Armeniae IV gibt in mehrfacher Hinsicht zu ernststen Bedenken Anlass, über die freilich die modernen Erklärer ohne Anstoss hinweggegangen sind. Selbst der gewissenhafte HÜBSCHMANN schreibt ⁽²⁾: « Mauricius schuf zwei Armenia IV: 1. Armenia IV mit der Hauptstadt Martyropolis, bestehend aus Sophanene und Arzanene... und 2. die andere Armenia IV... oder Justiniana IV mit der Hauptstadt Dadima und den Kantonen Sophene, Anzitene usw. »

Nun drängen sich aber folgende Fragen auf:

Ist es denkbar, dass Maurikios eine durch weitere Teilung neugeschaffene armenische Provinz das « andere ⁽³⁾ Armenia IV » nannte und nicht vielmehr « Armenia V »?

Ist es wahrscheinlich, dass Maurikios 20 bis 30 Jahre nach Iustinians Tode eine neue Provinz « Iustiniana » nannte? Weshalb spricht Johannes Katholikos nur von *einer* Armenia IV, deren Hauptstadt Martyropolis sei (nach « Georg. Kypr. » im ersten Armenia IV. gelegen), und die Justiniansitz hiess (also der *anderen* Armenia IV mit der Metropolis Dadima entsprach)?

Warum erwähnt andererseits Georgios Kyprios nicht den eindeutigen Namen Ἰουστινιανή?

Alle Schwierigkeiten lassen sich lösen, wenn wir nur auf die Annahme einer ausser bei dem unzuverlässigen Johannes

(1) ISAMBERT, *Histoire de Justinien*, I, Paris 1856, p. LXXV: Dardanie. DIEHL, *Justinien*, p. 280, n. 2: in der Diözese Asia (d. h. wohl Hierapolis, das unter Justinian Metropolis wurde). W. KROLL, *Novellen*, p. 86: in der Diözese Pontos. A. GITTI, *L'ordinamento provinciale dell' Oriente sotto Giustiniano* (Estratto dal *Bull. della Comm. Arch. Com.*, LX, 1932), Roma 1933, p. 17: Isauria oder Phoenicia Libanensis.

(2) HÜBSCHMANN, *Allarmen. Ortsnam.*, p. 230, n. 1, nach GELZER, *Genesis der byzant. Themenverfassung*, p. 66.

(3) Dass Prokopios (*de aed.* III, 1, 17) die spätere Armenia IV im Gegensatz zu Gross-Armenien ἡ ἄλλη Ἀρμενία nennt, hat damit natürlich nichts zu tun; ebenso nennt er III 4, 1 das Gebiet von Satala und Kolonia, und spricht III 3, 9 von Ἀρμενία ἑτέρα.

Katholikos nirgends bezeugten Teilung der Armenia IV unter Maurikios verzichten und in der « anderen Armenia IV » bei « Georgios Kyprios » eine Texterweiterung von der Hand des Basileios erkennen. Ursprünglich dürften bei Georgios Kyprios hinter *Βαλοῦος* und *Σαμοχάρτων* lediglich *Κιθαρίζων* und die Namen der Satrapien, die Justinian zur Armenia IV zusammengefasst hatte, gestanden haben :

κλίμα Σοφήνης (v. 958)

κλίμα Ἀνζητινῆς (959)

κλίμα Βιλαβητινῆς (962)

κλίμα Ἀστιανικῆς (964).

Woher stammt dann die « andere Armenia IV » und die Namen der übrigen, in ihr gelegenen Örtlichkeiten?

Auf dem Quinisextum (a. 692) subskribierte ein *Ἡλίας ἐλάχιστος ἐπίσκοπος Δαδίμων μητροπόλεως τῆς Ἀ Ἰουστινιανῆς* (1). Sehen wir von Georgios Kyprios bzw. Basileios ab, so wird hier zum erstenmal die Ἀ (scil. Ἀρμενία) Ἰουστινιανῆ und Dadima als ihre Metropolis erwähnt. Nun befand sich im Jahre 692 die Gegend von Dadima, dem jetzigen Tādem, seit kurzem wieder im Besitz eines byzantinischen Kaisers, nämlich Justinians II. Es liegt also nichts näher als die Annahme, dass der Teil der alten Armenia IV, den der Feldherr Leontios unter Justinian II 687 zusammen mit anderen Gebieten (Iberia, Albania, Bukania (2) und Media) den Arabern entrisen hatte (3), damals von dem herrschenden Kaiser den Namen Armenia IV Ἰουστινιανῆ erhielt, und dass der kleine Ort Dadima (4) sogleich zur kirchlichen Metropolis dieser neuen Eparchie erhoben wurde. Die Byzantiner waren damals eifrig bestrebt, die gregorianischen Armenier und Georgier für das chalkedonische Glaubensbekenntnis zu ge-

(1) GELZER, *Byz. Ztschr.*, I, 263 ; die schlechten Hss bei MANSI XI, 992 B: *Δασίμων*.

(2) arabisch Mūqān, jetzt Mūghān (MARQUART, *Erānšahr*, 125).

(3) Theophanes, p. 363, 29 sq. ed. DE BOOR.

(4) HUNTINGTON (*Zeitschr. f. Ethnol.* XXXIII, 1901, p. 181 sq.) fand unweit westlich von dem Hügel (der einstigen Begräbnisstätte) von Tādem Gemäuer, einen Mosaikboden u. a. ; « dieser Fussboden, der Wall und das Gebäude auf dem Hügel, möglicherweise auch die Stadtmauer, stammen wahrscheinlich aus der byzantinischen Periode ».

winnen : im Jahre 696 erschien die armenische Übersetzung der *Kirchengeschichte* des Sokrates von Philon von Tirak, datiert nach der Aera von K/pel (1); 18 Jahre vorher hatte bereits Abt Gregor von Zorop'or die *Vita des Hl. Silvester* in das Georgische übersetzt (2). Um 700 erschien die anonym überlieferte *διήγησις* sive *Narratio de rebus Armeniae*, deren Verfasser ebenfalls ein Anhänger des Chalcedonense war (3).

Dem Feldzuge war die Revolte der Armenier während des Kampfes zwischen 'Abd al-Malik und 'Abdallāh ibn az-Zubair vorausgegangen (4). In dem Friedensschluss erhielten die Romäer Gurzān (Iberien), Arzōn (Arzanene) und das nördliche Medien, d. h. Ādor**b**āigān; Kypros wurde unter Byzantiner und Araber geteilt (5). Theophanes spricht in dieser Zeit wiederholt von Armenia IV (6). Auf die Kunde von der Niederlage der Byzantiner bei Sebastopolis übergab der Patrikios Sabbatios (Smbat IV Bagratuni) den Arabern A. M. 6185 (693 n. Chr.) wiederum τὴν Ἀρμενίαν, d. h. die okkupierten Teile Grossarmeniens (7). Das Vierte Armenien muss römisch geblieben sein, denn Muḥammad machte 6187 (695 n. Chr.) dorthin einen Einfall (8), und erst 6194 (702 n. Chr.) übergab Baanes (Vahan) den Arabern endgültig diese Landschaft (9).

(1) PEETERS, *Anal. Boll.*, L, 1932, p. 46 [wo irrig 686 gedruckt ist], und *Mélanges Bidez*, Bruxelles 1934, p. 651 sq. -- Die Mutter des Katholikos Sahah III stammte aus Berdkac' im Kanton von Mazar (Joh. Kathol. p. 53 ed. EMIN), d. i. vielleicht Pertek (« Schlösschen, καστρίον ») am Aracani nördlich von Ḥarput und Mezereh (*Mazara* der Tab. Peut.?) und von Dadima (andere Erklärung bei PEETERS *Mélanges Bidez*, p. 665 sq.).

(2) PEETERS, *Anal. Boll.*, loc. cit.

(3) F. COMBEFIS, *Hist. haeresis Monothelitar.*, Paris. 1648, p. 272 sq.; MIGNE, *Patr. Graec.* cxxvii col. 885-901 = cxxxii col. 1237-1257 nach Paris Bibl. Nat. ms. gr. 900, fol. 144-149. Zur Datierung: MARQUART, *Osteurop. u. ostasiat. Streifzüge*, Leipz. 1903, p. 447. G. TER SAHAGHIAN, *Byz. Z.* XIX, 1910, 43-45. SIMON WEBER in *Housardzan*, Wien 1911, p. 175-180. PEETERS, *Mél. Bidez*, p. 662 sq.

(4) Balāḍurī, 205. Ya'qūbī, II, 324. Ibn al-Aḫḫār, IV, 294.

(5) Mich. Syr., II, 469.

(6) Zuerst : p. 363, 17 ed. DE BOOR.

(7) Theophan., p. 366, 26.

(8) Theoph. p. 368, 13. Ibn al-Aḫḫār IV, 338 setzt dafür Malaṭya.

(9) Theophan., p. 372, 6 sq.

Der Teil der vorarabischen Armenia IV, der unter Justinian II erobert wurde und von 687 bis 702 byzantinisch war, hiess demnach wieder Armenia IV, bisweilen mit dem Zusatze Ἰουστινιανή, wofür man vulgär auch bloss Ἄ Ἰουστινιανή sagte. Im Westen grenzte es genau genommen der Euphrat vom Gebiet von Melitene ab; doch wird diese Stadt auch mehrfach zur Armenia IV gerechnet.

Auch nach dem schnellen Ende der byzantinischen Herrschaft blieb der Name Armenia IV an der Gegend östlich von Malatya und auch an der Umgebung von Malatya selbst haften. Als die Griechen nach Zerstörung dieser Stadt sich wieder zurückzogen, wurden dort armenische und nabatäische (aramäische) Christen angesiedelt (1). Nach Theophanes wurden diese Armenier A. M. 6204 (712 n. Chr.) von Kaiser Philippikos « nach Melitene und dem Vierten Armenien » deportiert (2). Konstantinos IV Kopronymos zerstörte 751 Melitene und Klaudia, « und er führte das Volk von Qlaudiä und aller Dörfer von Armenia IV in Gefangenschaft » (3). Auch A. M. 6262 (770 n. Chr.) zogen die Romäer nach der Armenia IV und verheerten sie (4).

Der Name Armenia IV blieb also auch nach 702 für die Gegend etwa von Malatya bis Šimšāt üblich, bezeichnete demnach damals eine ἄλλη Ἄ Ἀρμενία als die alte, mit Ober-Mesopotamien identische. In ganz ähnlicher Weise wurde später auch der Name Mesopotamia (armen. Miğagetk) auf ein Gebiet übertragen, das der neuen Armenia IV benachbart war. Der arabische Historiker al-Balādurī rechnet zur Armenia IV sogar Šimšāt, Hilāt, Qālīqalā, Argīs und Bāğunais (lies Bāḥunais), sodass nach ihm die Ausdehnung dieser Eparchie annähernd dem byzantinischen Besitzstande von etwa 1025 bis 1054 entspräche (5); sie ist also bei ihm als einem

(1) al-Balādurī p. 185 ed. DE GOEJE. Michael Syrus II 482.

(2) Theophan. p. 382, 6 sq.; vgl. FILLER, *Quaestiones de Leontii Armenii historia*, Diss. Jena 1903, p. 35.

(3) Michael Syrus II 518 trad. CHABOT; IV, 472 ed. CHABOT. Vgl. al-Balādurī, p. 186 sq. ed. DE GOEJE.

(4) Theophanes, p. 444, 29.

(5) al-Balādurī, p. 193 sq.; vgl. MARKWART, *Südarmenien und die Tigrisquellen*, Wien 1930, p. 470.

Schriftsteller des 9. Jahrhunderts als reines Phantasieprodukt anzusehen! (1).

Basileios fand, wie wir oben sahen, bei Georgios Kyprios ausser Kitharizon wohl nur die Namen der vier Klimata Sophene, Anzitene, Bilabitene und Astianike. Er nennt ausserdem noch:

- 960 κλίμα Διγισινῆς
- 961 κλίμα Γαρινῆς
- 962^a κλίμα Παλινῆς
- 963 κλίμα Ὀρζιανινῆς
- 965 κλίμα Μουζουρῶν.

Diese finden wir sämtlich bei armenischen Geographen wieder: Ps.-Moses Ἰσorenac'i (d. i. Anania Širakac'i?) zählt in seiner in der zweiten Hälfte des 7. Jahrhunderts (2) verfassten Geographie folgende 8 Gaue des Vierten Armeniens (Č'orrord Hayk') auf (3):

1. Ἰoržayn (= Georgios Kyprios, v. 963 κλίμα Ὀρζιανινῆς),
2. Haštēnk' (= G. K., v. 964 κλίμα Ἀστιανικῆς),
3. Palnatun (= G. K., v. 962 a κλίμα Παλινῆς),
4. Bałahowit (= G. K., v. 962 κλίμα Βιλαβητινῆς),
5. Cop'k' (= G. K., v. 958 κλίμα Σοφῆνης),
6. Anžit' (= G. K., v. 959 κλίμα Ἀνζητινῆς),
7. Dēgik' (= G. K., v. 960 κλίμα Διγισινῆς),
8. Gorēk' (= G. K., v. 961 κλίμα Γαρινῆς).

Das κλίμα Μουζουρῶν ist das Gebirgsland Mzur nördlich vom Arsanias.

Vor den neun Klimata werden aber ausser der Metropolis Dadima noch vier Städte und vier Burgen genannt. Von diesen stammt Kitharizon wohl aus Georgios, und Ba<ιου>-λοῦος dürfte Dublette zu Βαλοῦος (v. 943) sein.

Von den übrigen sechs Orten werden mindestens fünf auf dem Feldzuge des Kaisers Theophilos nach Armenien (837 n.

(1) Über die abweichenden Begrenzungen der Armenia IV bei armenischen Autoren vgl. MKRTITSCH GHAZARIAN, *Armenien unter der arabischen Herrschaft*, Strassburger Diss., Marburg 1903, p. 69 sq.

(2) Zur Datierung des Werkes vgl. MLAKER in: *Armeniaca*, fasc. II, Leipzig 1927, p. 122.

(3) *Géographie de Moïse de Corène*, ed. ARSÈNE SOUKRY, Venise 1881, p. 30; Trad. p. 40-41. Vgl. MARKWART, *Südarmenien*, p. 39-41.

Chr.) berührt (1). Er zog von Zubaṭrā über

Hanzīt (Anzīt, s. o.)

nach Aršemsāt, = G. K., v. 950 Ἀρσαμουσάτων

Cmu (s. unten)

Paṭin = G. K., v. 956 κάστρον Πάλιος

Meckert = G. K., v. 954 κ. Μερτικέρτον

Ankl in Dēgik = G. K., v. 957 κ. Ἀρδών, lies *Ἀκλων (2),

und Ḥozan = G. K., v. 951 πολίχνη Χοζάνων.

Χοσομάχων (v. 952) erklärte GELZER (3) für das armenische Č'mškakagk' (jetzt Čymyšgezek), das Matt'ēos Uṙhayec'i zur Provinz Ḥozan rechnet und für die Heimat des Kaisers Ioannes Tzimiskes hält (4). Diese Angabe verwirft GELZER (5) seiner Änderung von *Χοσομάχων* in *Χομοσάχων* und Zusammenstellung dieses Namens mit Č'mškakagk' zuliebe und erklärt, nach Michael dem Gr. (6) stamme der Kaiser aus dem Kanton Hanzīt. Nach dem seitdem publizierten syrischen Text Michaels (7) wohnte Iwannis Šumuškay vor seinem Regierungsantritt im Gebiete von Melitene und Hanzīt, « und mehrere Orte, die ihm gehörten, bestehen bis zur heutigen Zeit ». Diese Bemerkung kann sich gar wohl gerade auf unsere Stadt beziehen, die syrisch ebenso wie der Kaiser selbst Šumuškay hiess (8); der armenische Name wird als « Höhle (cak) des Č'mškik » erklärt (9). Vorher hatte sie nach den armenischen Menäen (Yaysmavurk') zum 27. März Yerapolis (Hierapolis) geheissen (10). GELZERS Gleichsetzung von **Χομοσάχων* (*Χοσομάχων*) mit Č'mškakagk' ist auch sonst bedenklich:

(1) Dies sah schon MARKWART, *Südarmenien*, p. 107, n. 2, ohne jedoch an der Verfasserschaft des Georgios Kyprios zu zweifeln.

(2) MARKWART, *Südarmenien*, p. 107, n. 2.

(3) GELZER, *Georg. Cypr.*, p. 173 sq..

(4) Matth. v. Edess. I, 15, ed. DULAURIER, *Rec. Hist. Orient. Croisad., Docum. Armen.*, I, p. 12.

(5) l. c. 174; danach HÜBSCHMANN, *Altarmenische Ortsnamen*, p. 304, n. 2.

(6) *Chronique* de Michel le Grand, ed. Jerusalem 1871, p. 383.

(7) MICHAEL Syrus, III, p. 132 trad. CHABOT, ad ann. 1287 Sel. = 976 n. Chr.

(8) Vgl. z. B. Abu'l-Farağ (Barhebr.), *Chron. syr.* p. 329, 7 ed. BEDJAN.

(9) HÜBSCHMANN, l. c., 383.

(10) GELZER, *Georg. Cypr.*, p. 174.

das č' des Namens soll ebenso wie das k' durch χ wiedergegeben werden, während der vorangehende Ortsname *Χοζάνων* genau dem armenischen *Ḥozan* entspricht. Wenn wir annehmen, dass in *Χοσομάχων* das *Χο-* nur dittographisch von *Χοζάνων* wiederholt ist, also der Ortsname vielmehr **Σομάχων* lautete, so läge die Gleichsetzung mit *Cmu[-k' ?]* nahe, dem einzigen bei « Georgios Kyprios » bzw. Basileios noch fehlenden Ortsnamen aus den Berichten über den Feldzug des Kaisers Theophilos. Am besten wird man auf eine Deutung des Namens vorläufig ganz verzichten.

Nach GELZERS Annahme hätte Basileios von Ialimbana kurz vor der Zerstörung von Amorion seine *Notitia* verfasst, also spätestens in demselben Jahre, in dem Theophilos nach Armenien zog (837), während wir oben nachzuweisen suchten, dass die Schrift erst aus dem Jahre 886 stammt ⁽¹⁾. Zweifellos war dem Verfasser der Verlauf des Feldzuges bekannt; wer GELZERS Datierung vorzieht, müsste vermuten, dass er im Auftrage des Kaisers Theophilos während seines Aufenthaltes in Armenien die Neubearbeitung des Georgios Kyprios vornahm.

Jedenfalls glaube ich gezeigt zu haben, dass der Abschnitt v. 915 bis 965 bei « Georgios Kyprios » grösstenteils aus Erweiterungen besteht, die aus dem 9. Jahrhundert stammen.

Bruxelles.

Ernst HONIGMANN.

(1) Zu S. 206, n. 5 sei noch nachgetragen, dass sich der gleiche Synchronismus Leon der Weise - Photios als Datierung in dem Traktat eines ungenannten Patriarchen (12. saec.) *περὶ μεταθέσεων (ἐπισκόπων)* ed. LEUNCLAVIUS-FREIER, *Juris graecorum*. t. I, Francofurti 1596, p. 294 = RHALLÉS-POTLÉS, *Σύνταγμα*, V. 394 = ZACHARIAE V. LINGENTHAL, *Jus Graeco-Rom.*, III, c. 3, n. 63 (300) und in dem Abschnitt gleichen Inhalts bei Nikephoros Kallistos, *Hist. eccl.* XIV, 39 (MIGNE, *P. G.* CXLVI, col. 1196 B) findet. Während damit in dem erstgenannten Traktat (nach der Interpunktion der mir allein vorliegenden Ausgabe von LEUNCLAVIUS) die Translation des Johannes von Baïma (lies Maïuma) nach Alexandria datiert werden soll (die nach Nik. Kall. schon unter Basileios I stattfand; nach LE QUIEN, II, 473 wäre Johannes mit Patriarch Michael II., 872-903, identisch), bezieht sich bei Nikephoros (der aber nach LE QUIEN, I, 647, jenen Traktat ausschreibt) die Datierung auf die nachfolgenden Worte, Gregorios (Asbestas) von Syrakus sei damals Metropolit von Nikaia geworden, was tatsächlich bereits unter Basileios I. um 878 geschah (LE QUIEN, I, 647. HERGENRÖTHER, *Photius*, II, 313.)

L'AGE ET L'ORIGINE DE L'EMPEREUR BASILE I

(867-886)

(suite)

IV

Symbate, gendre de Bardas, espérait obtenir la place de son beau-père, en récompense de ses services. Il fut naturellement exaspéré lorsqu'il se vit joué par Basile. Il s'entendit avec Georges, fils de Pégane, et, le jour suivant ⁽¹⁾, il réclama un poste de stratège. Sa demande fut repoussée. En outre, on lui retira la charge de logothète, pour la confier à un certain Goumer ⁽²⁾. Georges Pégane fut nommé stratège du thème de l'Opsikion. Georges en fut mécontent et se ligua avec Symbate contre Basile. Ils se mirent à exciter la population et à brûler les champs et les vignes, en signe de protestation contre la nomination de Basile. Un ordre, signé par les deux empereurs, fut transmis aux stratèges des thèmes, les exhortant à réprimer les violences des séditeux. On confia cette tâche à Nicéphore Maléinos. Ce général adopta une tactique aussi prudente qu'efficace : il adressa aux troupes des circulaires où il leur recommandait d'agir sans bruit et d'étouffer la sédition par la ruse plutôt que par la force, pour que le mouvement ne dégénérait pas en guerre civile. Peu après, on arrêta Georges Pégane. Le préfet de la capitale, Constantin Myares, reçut l'ordre de lui crever les yeux et de le poster dans la rue, une sébile à la main, demandant

(1) Par « le jour suivant » (*τὸ ἐπαύριον*), nous entendons le lendemain de son entrevue avec Georges, et non pas de la nomination de Basile, comme on l'admet en général.

(2) Ou Gouver? Cf. *Byzantion*, VII (1932), p. 719.

l'aumône aux passants. Trente jours plus tard, le même général Nicéphore surprit Symbate dans une hôtellerie de Keltzène et l'emmena dans la capitale. Il fut présenté à l'empereur au palais de Saint-Mamas. On raconte que le malheureux Georges Pégane fut également amené au palais ; on le contraignit à brûler du soufre dans une coquille, en guise d'encensoir, devant Symbate. Ensuite, on creva un œil à ce dernier, on lui coupa une main et on le laissa dans cet état devant le palais de Lausos, tenant une coupe sous le bras, pour que les passants lui jetassent, comme à un mendiant, leur obole. Trois jours après, les deux coupables furent renvoyés chez eux et placés sous une surveillance spéciale (1).

D'après une autre version, Symbate aurait refusé de demeurer dans la ville et demandé le gouvernement du thème des Thracésiens. On le lui accorda, et Georges Pégane reçut le gouvernement du thème de l'Opsikion. Nicéphore Maléïnos n'est pas mentionné, ni le pays de Keltzène. Symbate aurait été pris dans la forteresse appelée *Ιλατεΐα* (2). Pégane se retira à Cotyaeum (aujourd'hui Kutaya).

L'auteur à qui nous devons ces renseignements, Constantin Porphyrogénète, assure que Basile pardonna aux deux rebelles. Il les invitait même à la table impériale (3).

Génésius se tait sur cette affaire.

Le partage de la dignité impériale ne dura pas longtemps. Au bout d'un an et quelques mois, Basile assassina Michel et s'empara du trône. Il resta seul maître de l'Empire.

Michel n'était qu'un « triste sire », à en croire le Porphyrogénète. Dès l'âge le plus tendre, il se livrait à la débauche. Sous Bardas, il ne s'intéressait pas au gouvernement. Les plaisirs et les amours tenaient plus de place dans ses préoccupations que les affaires de l'État. Il aimait surtout les courses de chevaux. Le palais de Saint-Mamas avait son hippodrome, où l'empereur prenait part aux courses. On raconte qu'un jour, pendant celles-ci, on annonça que les Arabes avaient franchi la frontière. Léon le Philosophe avait

(1) CONT. GEORG., 833.

(2) Cette forteresse joua également un rôle dans la révolte de Constantin Ducas (CONT. THÉOPH., 421) et dans celle de Bardas Skleros (CEDR., II, 434).

(3) *Vita Basilii*, 238.

inventé un mécanisme — une espèce d'horloge — qui enregistrerait le signal transmis de la Cilicie à la capitale, chaque fois que les Arabes franchissaient la frontière. L'empereur Michel aurait ordonné de cacher la mauvaise nouvelle et de ne la publier qu'après la fin des courses.

Les histoires bizarres qu'on raconte sur Michel sont fort sujettes à caution. L'empereur raffolait de plaisanteries et de jeux un peu puérils. Son ami, le compagnon inséparable de ses jeux, était un bouffon plus connu sous le sobriquet de Gryllos (« porc ») que sous son vrai nom de Théophile. Michel l'appelait Himérius. Les distractions et les jeux indécents qu'ils organisaient auraient eu parfois un caractère sacrilège. Himérius se déguisait en patriarche, Michel en archevêque de Colonia (ville d'Arménie Mineure, aujourd'hui Kara-hissar, ou plutôt Koily-hissar), onze personnes se travestissaient en évêques, et tout ce monde parodiait la sainte messe, les cérémonies de l'ordination et de la déposition. Leur insolence allait si loin, dit-on, qu'ils profanaient même le mystère de la communion, distribuant de la moutarde et du vinaigre en guise d'Eucharistie. On ne ménageait même pas la dignité du patriarche. Un jour que le patriarche Ignace s'avancait à la tête d'une procession, tout à coup un autre patriarche parut devant lui, assis sur un âne et entouré de ses comparses, avec Michel au centre. Ces bouffons s'avancèrent au-devant du patriarche, avec chant et musique. Ils troublèrent par leur cacophonie la vraie procession.

Michel n'hésitait même pas à insulter les sentiments les plus sacrés de sa pieuse mère. Un jour, il fit croire à celle-ci que le patriarche l'attendait au palais et l'invita à venir recevoir sa bénédiction. Le « patriarche » n'était autre que le fameux bouffon impérial, Théophile-Gryllos, qui, vêtu en patriarche, était assis sur le trône à côté de Michel. L'impératrice arriva et, ayant pris le misérable pitre pour le vrai patriarche, tomba à genoux pour recevoir sa bénédiction. A ce moment, le faux patriarche lui tourna le dos et fit entendre un bruit incongru. L'impératrice s'en alla, rouge de honte et maudissant son fils indigne (1).

(1) *Ibid.*

On dit que Michel aimait à répéter qu'Himérius était son patriarche à lui, Photius, le patriarche de Bardas, Ignace, celui des chrétiens (1)...

Le portrait de Michel est, sans doute, exagérément noirci par Constantin Porphyrogénète, dont le but est évidemment de justifier le crime de Basile. Toutes ces histoires sur la conduite indécente de Michel sont fortement exagérées, sinon inventées de toutes pièces. D'ailleurs, nous savons de bonne source que les rues de Constantinople n'étaient pas toujours exemptes de spectacles aussi scandaleux. Le concile de 869 fait mention de processions dérisoires qui se déroulaient dans la capitale. Mais il ne cite pas le nom de Michel : les coupables sont des laïques de rang sénatorial. Ceux-ci arrangeaient leurs cheveux à la manière du clergé, s'habillaient en évêques et parodiaient l'ordination ou la déposition. Le concile reprochait au patriarche Photius de n'avoir pas empêché de telles parodies par des mesures radicales (2).

Une autre source, plus impartiale, ignore tout de ces infamies de Michel. C'est à cette source que nous devons des détails affreux sur l'assassinat du jeune et malheureux empereur.

Michel avait organisé des courses dans le cirque du palais de Saint Mamas. Constantin, grand-père de l'historien Gènesius, et deux autres, Agallianos et Krasas, devaient courir avec Michel. Ils représentaient respectivement les quatre factions : les « Bleus », les « Blancs », les « Verts » et les « Rouges ». Bien entendu, ce fut l'empereur qui triompha. A cette occasion, il fit préparer un festin où furent invités Basile et sa femme, Eudocie Ingerina. Pendant le repas, un patrice du nom de Basiliskianos se mit à vanter l'adresse de l'empereur à la course. Aucune flatterie ne pouvait être plus habile.

Enchanté des paroles de Basiliskianos, Michel lui ordonna d'enlever à Basile ses bottes de pourpre et de les chausser lui-même. Basiliskianos, n'osant le faire, interrogeait Basile du regard. L'empereur s'emporta et lui commanda d'obéir.

(1) *Vita Ignatii*, MIGNE, P.G., CV, p. 528 ; cf. BURY, *East. Rom. Emp.*, p. 163, n. 1.

(2) MANSI, XVI, 169.

Bien que Basile ne fît aucun signe d'assentiment, Basiliskianos chaussa les bottes de pourpre.

L'empereur Michel cria à Basile : « Ma foi, ces bottes lui vont mieux qu'à toi ! Ne suis-je pas maître, moi qui ai fait de toi un empereur, d'en faire un autre ? »

Eudocie comprit que Michel était irrité contre Basile et elle commit la faute de lui dire, les larmes aux yeux : « Monseigneur, la dignité impériale est une chose sublime et nous ne sommes pas dignes de la porter, mais il ne convient tout de même pas de l'avilir à ce point ! »

La réponse de l'empereur n'eut rien de rassurant : « Il n'y a pas de quoi t'affliger ; je veux que Basiliskianos soit aussi associé à l'empire ».

Basile se sentait vivement atteint dans son amour-propre. La douleur, l'indignation qui l'agitaient étaient immenses. Les bonnes relations allaient se gâter entre les deux amis ; la confiance réciproque s'évanouissait. C'est ce qui donna lieu à la légende suivant laquelle, un jour, comme Michel allait à la chasse, un moine inconnu s'approcha de lui et lui remit une lettre où l'on prévenait l'empereur du complot tramé par Basile.

Michel lui-même, troublé par la crainte et la haine, cherchait le moyen d'en finir avec son dangereux associé. Mais Basile le devança.

Le 24 septembre 867, Basile avait été invité, avec sa femme Eudocie, à souper chez Michel, au palais de Saint-Mamas. Michel passait pour un grand ami des boissons fortes. Il était déjà pris de vin lorsque Basile, remarquant son ivresse, quitta la table et se dirigea vers la chambre à coucher de l'empereur. Il parvint, grâce à sa force herculéenne, à courber le verrou de la porte, de manière qu'il fût impossible de fermer la chambre. Cela fait, il revint à table et se remit à dîner. Peu après, l'empereur se leva de table et, s'appuyant au bras de Basile, se fit conduire à son lit. Basile lui baisa la main et se retira. Basiliskianos resta dans la chambre pour remplacer le protovestiaire Rendakes. Ce dernier avait été envoyé par l'empereur à la chasse, avec d'autres officiers, pour approvisionner la table de l'impératrice Théodora, chez qui Michel devait dîner le lendemain. Un des cubiculaires, Ignace, voulut fermer la porte de la chambre, mais il n'y parvint pas. Un

soupçon inquiétant se glissa dans son esprit. De désespoir, il s'arrachait les cheveux...

L'empereur, abruti par l'ivresse, dormait profondément. Soudain, Basile, entouré de ses compagnons, apparut à l'entrée de la chambre à coucher. Ignace, tout tremblant, se leva de son lit pour barrer le passage. Pierre le Bulgare, un des conjurés, se glissa, sous le bras de Basile, vers le lit de l'empereur, mais il fut arrêté par le même Ignace.

La bagarre réveilla l'empereur. Un des conjurés, Jean le Chalde, d'un coup d'épée, trancha les mains de l'empereur. Un autre conjuré, Jacobitzes, blessa de son épée Basiliskianos et le repoussa.

Les deux frères de Basile, Marianos et Symbate, son neveu Asylaeon, un autre personnage, nommé Bardas, ainsi que Constantin Toxaras, surveillaient l'entrée principale. Les domestiques de Michel étaient mis ainsi dans l'impossibilité de savoir ce qui se passait dans l'appartement de l'empereur. A un certain moment, les conjurés hésitèrent : fallait-il achever l'empereur ou bien le laisser mutilé ? Asylaeon déclara que si Michel restait vivant, il leur serait difficile d'échapper à sa vengeance. Pour plaire à Basile, Asylaeon pénétra dans la chambre de l'empereur et vit Michel assis sur son lit, les mains coupées, qui implorait sa pitié. Sans se laisser émouvoir, il s'approcha du lit et plongea son épée dans le ventre du souverain.

Les conjurés s'empressèrent ensuite d'occuper le Grand Palais. La mer était agitée. Ils descendirent au bord de la Corne d'Or, gagnèrent la maison du Perse (ou, plus exactement, du Persarménien) Euloge, se dirigèrent vers le port de Boucoléon, et, de là, ils forcèrent le palais. Euloge dit dans sa langue (en arménien) à Artavasde, chef des troupes étrangères, que Michel venait d'être assassiné et qu'il fallait ouvrir la porte pour accueillir l'empereur Basile.

Artavasde courut chez le papias, gardien du palais, et lui arracha sa clef. Aussitôt parut Basile. Son premier soin fut de passer la clef au nouveau papias, à Grégoire dit Philémon.

Basile envoya immédiatement chercher sa femme Eudocie au palais de Saint-Mamas. Elle fut accueillie en grande pompe et avec beaucoup d'honneurs. En même temps, l'autre Eudocie, la femme de Michel, fut renvoyée, avec le cubulaire

Jean, à ses parents. Un autre cubriculaire, Paul, fut chargé d'ensevelir le corps de Michel. Paul, s'étant rendu au palais de Saint-Mamas, vit le corps du malheureux souverain enveloppé dans la housse de son cheval préféré ; la mère et les sœurs de Michel versaient des larmes et se lamentaient sur sa triste fin. Paul mit le corps dans une barque, le transporta à Chrysopolis, sur la côte asiatique, et l'enterra dans le couvent.

C'est ainsi que Basile devint autocrator.

Le nouvel empereur nomma Marianos, fils de Petronas, préfet de la capitale, et lui donna l'ordre d'aller déclarer sur la place publique que Basile était désormais seul empereur. Petronas, le père du nouveau préfet, était le frère de Théodora et de Bardas César, et le fameux général qui battit les Arabes en 863. Il semble que Marianos fût un des complices de Basile.

Les historiens byzantins ont cru voir dans la mort misérable des conjurés un effet de la justice divine. Jacobitzes, le meurtrier de Basiliskianos, étant à la chasse avec l'empereur, laissa tomber son épée et descendit de son cheval pour la ramasser, mais l'animal s'échappa et piétina son maître.

Jean le Chalde, qui avait coupé les mains à Michel, fut nommé stratège du thème de Chaldie. Peu après, il voulut se révolter contre Basile, mais, sur l'ordre de celui-ci, il périt empalé par le général André.

Asylaeon, relégué au Chartophylakion, un des faubourgs de la capitale, y fut nuitamment assassiné par ses domestiques.

Apélate le Perse mourut rongé des vers.

Constantin Toxaras fut tué dans le thème Cibyrrhéotique, dont il était le commandant.

Marianos, le frère de l'empereur, mourut de la blessure qu'il s'était faite en tombant de cheval, et qui s'était envenimée.

On le voit, tous les compagnons de Basile sont arméniens, comme lui-même. Symbate, le gendre de Bardas, le même qui fut pris dans la région de Keltzène (c'est-à-dire l'ancienne Akilisène, arm. Ekeleats, la région d'Erzingean), était peut-être de la race des Bagratides. Son ami Georges Pégane est également arménien. *Pégane*, iranien *païgan*, « piéton », « fantassin », est employé ici comme surnom ou nom de famille.

Pierre le Bulgare et son neveu Léon l'Assyrien sont aussi des Arméniens. Leurs surnoms n'ont aucun rapport avec leur

origine, car le neveu d'un Bulgare ne pourrait être un Assyrien.

Jean le Chalde et Constantin Toxaras semblent être aussi des Arméniens. Le premier s'appelle Chalde pour être né ou pour avoir servi en Chaldie. Le deuxième portait aussi le nom de Tzipharites ⁽¹⁾, qui veut dire originaire de Tziphar.

Jean le Chalde était peut-être un Chalde d'origine, un Laze ; mais, vu que les autres conjurés sont tous d'origine arménienne, il est probable qu'il était de la même nationalité.

Constantin s'appelle Toxaras. Le nom a toute l'apparence d'un vocable iranien, ce qui atteste l'origine orientale de Constantin ⁽²⁾.

Il est important de noter que deux frères de Basile et son neveu, Marianos, Symbate et Asylaeon, avaient pris part à la conjuration. Basile avait encore un troisième frère, nommé Bardas. Le Continuateur de Georges nous fait connaître, parmi ceux qui avaient participé au meurtre de Michel, « Marianos et Bardas, père du recteur Basile, Symbate, frère de Basile, et Asylaeon, neveu de Basile ⁽³⁾ ».

On a tenté naguère de démontrer que Symbate ne serait pas le frère de Basile, mais celui du *rector* Basile, fils de

(1) GENES., 106. Tziphi, arménien Čphni (< Čiph-eni), géorgien cip'eli, tziph-eli, désigne une espèce d'arbres ; tziph-nari est formé comme mukh-nari, « forêt de chênes », de mukha, chêne, et nadzv-nari, « forêt de sapins », bučkh-nari, « forêt de buissons ». Tziph-nari signifie donc « forêt de hêtres ». Un village nommé Tziphni, près de Hamshen, dans la région montagneuse de Parkhar, entre la mer Noire et le fleuve Tchorokh (= Akampsis) est connu de GRÉGOIRE DE KAMAKH, auteur du xvii^e siècle (*Chronique*, éd. de Jérusalem, p. 405 ; en arménien).

(2) Lucien de Samosate connaît un Scythe, sage comme Anacharsis, qui portait le nom de Toxaris, sans doute le même que celui de Toxaras. C'est évidemment un sobriquet donné à Constantin. Toxaras provient peut-être de *tava-xšahra*, « puissant » ou « possesseur d'un riche domaine ». Un autre Toxaras, Michel, peut-être fils de Constantin, fut chargé de conclure le traité de paix avec les Arabes en 917 (CONT. THEOPH., 388).

(3) CONT. GEORG., 837 : *Μαριανός δὲ καὶ Βάρδας ὁ πατὴρ Βασιλείου τοῦ ῥαίκτορος καὶ Συμβάτιος ὁ ἀδελφὸς Βασιλείου καὶ Ἀσυλαίων ἐξάδελφος Βασιλείου.*

Bardas, et qu'Asylaeon serait le neveu du même *rector* (1).

Les sources ne favorisent pas cette conjecture. D'abord, suivant le témoignage de Théodose de Mélitène, « Marianos, Symbate et Bardas étaient les frères de Basile, Asylaeon, son neveu » (2). Et d'après une autre attestation, aussi catégorique, « Asylaeon était le neveu de l'empereur » (3). Donc le Continuateur de Georges, par les mots « neveu de Basile », entend « neveu de l'empereur Basile », et non pas du *rector* Basile. Enfin, nous savons que deux frères de Basile étaient enterrés à côté de leur mère, dans le couvent de Sainte-Euphémie : « Marianos, domestique des scholes, et Symbate, son frère, tous deux frères de l'empereur Basile » (4).

Ce qui a fait supposer que Symbate n'était pas un frère de l'empereur Basile, c'est que Bardas est mentionné comme père du recteur Basile, et non comme frère de l'empereur Basile. Dans la phrase en question, le mot *ἀδελφός* est à corriger en *ἀδελφοί* : « Marianos et Bardas, père du recteur Basile, et Symbate, frères (et non frère) de Basile ». Le mot souligné doit être rapporté à trois personnes, Marianos, Bardas et Symbate.

Asylaeon est appelé neveu ou fils du frère de Basile, mais le nom de son père n'est pas donné. De quel frère s'agit-il ? Basile avait-il un quatrième frère, autre que Marianos, Bardas et Symbate ? C'est possible, car si Asylaeon était le fils d'un des trois frères mentionnés, les historiens n'auraient pas manqué de le noter. Le nom d'Asylaeon n'est pas grec.

Deux des conspirateurs, Euloge et Apélate, sont appelés Perses. Ils ne sont pas perses, mais plutôt persarméniens.

Basile avait encore comme partisan Artavasde, qui était hétériarque, c'est-à-dire chef des troupes formées de volontaires étrangers. Avant Artavasde, c'était André qui avait occupé cette charge, le même qui avait accueilli Basile dans

(1) BURY, *East. Rom. Emp.*, Appendix, p. 458-459.

(2) THEOD. MELIT., 170 : *Μαριανός ἀδελφός αὐτοῦ καὶ Συμβάτιος καὶ Βάρδας ἀδελφοὶ αὐτοῦ, Ἀσυλέων ὁ ἐξάδελφος αὐτοῦ.*

(3) CONT. GEORG., 837 : *ἐξάδελφος Βασιλείου* ; SYM., 688 : *ὁ ἐξάδελφος τοῦ βασιλέως.*

(4) *De Cerim.*, 648 : *Μαριανός ὁ γεγωνὸς δομέστικος τῶν σχολῶν, καὶ Συμβάτιος ὁ ἀδελφός αὐτοῦ, ἀμφοτέροι ἀδελφοὶ Βασιλείου τοῦ φιλοχρίστου δεσπότη.*

les troupes étrangères sur l'ordre de l'empereur Michel. André fut nommé plus tard stratélate dans un thème ; il exerçait cette fonction quand il reçut l'ordre d'arrêter le rebelle Jean le Chalde.

Marianos, frère de Basile, était domestique des scholes ou des troupes montées du Palais. Les deux corps de troupes les plus importants, commandés l'un par Artavasde, l'autre par Marianos, étaient acquis à Basile. C'est ce qui explique la révolution survenue le 24 septembre 867. Ce n'était pas un événement fortuit, dû exclusivement à l'ambition de Basile ou au caprice de la fortune. Tout était préparé d'avance, avec le consentement, sans doute, des deux corps de troupes. En général, le principal ressort de toutes les révolutions qui portèrent sur le trône des « aventuriers » doit être cherché avant tout dans les dispositions des deux contingents de la garde impériale, les scholes et les troupes étrangères. Nous sommes, ici, en présence d'une tradition toute romaine, rappelant le temps où l'armée disposait presque seule du trône impérial.

Les légendes tendancieuses imaginées à propos de Basile, soit pour l'exalter, soit pour le décrier, nous ont masqué sa véritable origine et nous ont caché les causes de son succès.

V

Le récit fabuleux relatif à l'origine de Basile est lié au nom du patriarche Photius. Basile n'était pas plus tôt monté sur le trône que Photius était déposé de son siège, pour être rappelé en 877. La déposition de Photius s'explique par la politique ecclésiastique que Basile crut sage d'adopter. Afin de vivre en paix avec Rome, l'empereur n'hésita pas à se séparer de Photius, ennemi de la Papauté et auteur principal du schisme. Le patriarche, tombé en disgrâce, cherchait le moyen de réparer sa défaite. Il fallait avant tout reconquérir l'amitié de l'empereur.

Le biographe d'Ignace, Nicétas le Paphlagonien, rapporte que Photius, pour se rendre agréable à Basile, inventa une fausse, mais flatteuse généalogie. Le patriarche destitué avait été exilé dans le monastère de *Σκέπη*. C'est là qu'il aurait fabriqué son faux, faisant de Basile un descendant de

la race du roi Tiridate, collaborateur de saint Grégoire l'Illuminateur. Photius entretenait des relations amicales avec le chef de la bibliothèque impériale, qui s'appelait Théophane Sphenodaimon, un moine qui appartenait au clergé de la cour et était réputé pour sa profonde érudition. Par l'intermédiaire de ce moine, Photius parvint à déposer son ouvrage dans la bibliothèque impériale. Le faux manuscrit était écrit en lettres alexandrines, c'est-à-dire en onciales. L'auteur avait essayé de lui donner l'apparence paléographique d'un très ancien document. La chaîne généalogique descendait jusqu'au père de Basile, qui devait engendrer un fils portant le nom de Beclas.

Le même Nicétas se plaît à nous expliquer que Beclas est un nom imaginaire, formé des lettres initiales des noms de B(asile), de sa femme E(udocie), et de ses fils C(onstantin), L(éon), A(lexandre) et S(téphane), ce qui donne justement BECLAS.

Le bibliothécaire Théophane, un jour qu'il cherchait un bouquin dont l'empereur avait besoin, lui fit savoir qu'il venait de découvrir un livre écrit en lettres anciennes et fort difficile à déchiffrer. Théophane faisait allusion au document forgé par Photius. Il le fit voir à l'empereur, sans manquer de remarquer qu'il n'y avait qu'un homme, le patriarche, qui fût capable de comprendre ce texte. On envoya sur-le-champ le livre à Photius. Mais celui-ci prétendit qu'il lui était impossible de faire aucune révélation au sujet de cette mystérieuse affaire, sinon au principal intéressé, c'est-à-dire à l'empereur. Ceci excita encore davantage la curiosité de Basile. Le patriarche fut appelé au palais. Avec des airs inspirés, il déchiffra le mystérieux document, à la grande satisfaction de l'empereur (1).

Ce récit si trivial ne comporte qu'une chose exacte, c'est que Photius s'était efforcé de découvrir l'origine de Basile. Le reste est une fiction aussi stupide qu'inexcusable. Photius, savant de premier ordre, qui en outre avait du sang arménien (sa mère était la sœur du patrice Arshavir) (2) et

(1) NICETAS PAPHL., *Vita Ignatii*, MIGNE, P. G., CV, col. 565-8; SYMEON, 689.

(2) Sa mère Irène était la sœur d'Ars aber (= Arshavir), THEOPH. CONT., 175. SAINT-MARTIN (LEBEAU, XIII, 203) a bien défendu le

qui jouissait de toute la confiance de l'Arménien Bardas César, était l'homme le plus qualifié pour faire des recherches sur la généalogie de Basile.

Le patriarche n'était évidemment pas dénué d'imagination au point de ne pouvoir inventer quelque chose de plus spirituel qu'un calembour aussi insipide que Beclas, et Basile n'était pas stupide au point d'être dupe d'une aussi grossière invention. Cette fiction puérile n'a pas même le mérite de l'originalité.

On trouve une historiette tout à fait pareille dans la Vie de l'évêque Méthode. Sous le règne de Théophile, Méthode fut jeté dans un cachot, en compagnie de deux criminels. Il en sortit de la façon suivante. L'empereur, qui aimait les lettres et les sciences, trouva un jour dans sa bibliothèque un livre qu'il n'arriva pas à déchiffrer. On fit appel à l'érudition du patriarche Jean le Grammairien et de son neveu, Léon le Philosophe, mais ceux-ci avouèrent qu'ils étaient incapables de le lire. L'empereur fut si impressionné qu'il en perdit l'appétit. C'est alors que l'un des chambellans lui conseilla de recourir à l'aide de Méthode, qui était en prison. Le conseil fut suivi, et le chambellan alla trouver Méthode. L'évêque prisonnier, l'ayant vu s'approcher un livre en main, s'écria : « Sois le bienvenu, frère Jean (ainsi s'appelait l'envoyé), je sais que tu es venu de la part de Théophile. Apporte-moi du papier et de l'encre ».

Méthode prit la plume et rédigea trois interprétations du livre énigmatique.

L'empereur fut heureux d'avoir éclairci ce mystère. Plein d'admiration pour le savant évêque, il le fit sortir de prison, l'installa dans son palais et lui offrit son amitié ⁽¹⁾.

Voilà une histoire qui est tout aussi fautive que la précédente. Méthode et Photius étaient réputés pour leur savoir. Aussi la même fiction est-elle contée à propos de l'un et de l'autre, d'abord pour rendre hommage à leur savante renommée, ensuite pour mettre en évidence la valeur suprême de la

texte du Continuateur de Théophane contre Cédrenus, qui n'a pas compris sa source. BURY, *East. Rom. Emp.*, p. 156, est du même avis, sans avoir connu, semble-t-il, Saint-Martin.

(1) SYM., 643.

science. Celle-ci y apparaît comme une puissance devant laquelle s'ouvrent les portes des prisons et des palais.

Le cas de Méthode est antérieur à celui de Photius. Le récit imaginé à propos de Méthode, a été transféré à Photius, moins pour montrer le savoir immense de ce dernier, que le mauvais emploi qu'il était capable d'en faire.

Les ennemis de Photius ne sont pas étrangers à cette invention. Mais il semble qu'ils l'aient trouvée eux-mêmes assez banale et peu convaincante. Aussi ont-ils imaginé une autre fable, encore plus ridicule, toujours pour expliquer comment le patriarche banni avait reconquis l'amitié de l'empereur.

Photius avait pour ami un moine, qui s'appelait Théodore Santabarenos. Il était du monastère de Stoudios. Pendant son premier patriarcat (858-867), Photius l'avait nommé supérieur de ce monastère. Mais après la chute de Photius, il en fut chassé. Dès que Photius recouvra son siège, il nomma Théodore évêque d'Euchaïte, dans le thème des Arméniaques.

Théodore Santabarénos passait pour un thaumaturge. C'est grâce à son art de magicien que Photius rentra en grâce auprès de Basile. Santabarénos conseilla à Photius de lier amitié avec l'un des chambellans de l'empereur, de gagner sa confiance et de lui demander d'asperger le lit impérial de l'eau que lui, Santabarénos, aurait préparée. Cette opération aurait le plus heureux résultat : l'empereur changerait d'attitude envers le patriarche et lui rendrait son estime. Photius devait en outre solliciter, par l'intermédiaire du chambellan, une entrevue personnelle pour Santabarénos avec l'empereur.

Photius fit ce que son ami lui avait conseillé. L'effet de cet artifice ne se fit pas attendre. Le lendemain même, l'empereur envoya ses enfants auprès de Photius pour recevoir sa bénédiction. L'ex-patriarche se vit aussitôt comblé d'or et d'autres présents. Il fut invité à habiter le palais de la Magnaure (1).

Cette histoire fait peu honneur à l'imagination de ses auteurs. Il faut cependant leur savoir gré d'y avoir introduit un détail folklorique qui permet d'entrevoir l'origine orien-

(1) SYM., 689.

tale de Santabarénos. Son nom d'ailleurs en est déjà une preuve. Il en est de même d'appellations telles que Manichéen, fils de Manichéen, ou archimage. Le sortilège qu'il a recommandé à Photius est connu du peuple arménien : la jeunesse paysanne croit que l'aspersion d'eau sur le lit est un moyen d'inspirer l'amour convoité.

Ce récit prétend que la réconciliation de Photius avec Basile est due à un sortilège de Santabarénos. Il n'y est pas question de la généalogie de Basile. Rien de tout cela ne mérite créance.

Basile avait remplacé Photius par Ignace sur le siège patriarcal pour des raisons politiques. Désireux de faire des conquêtes en Occident, il avait besoin d'entretenir de bonnes relations avec le Pape. Le patriarche déposé avait continué à jouir auprès de l'empereur de l'estime que lui méritaient sa science et sa vertu.

Bientôt, il allait même rentrer au palais, y loger, y diriger l'éducation des enfants de Basile (1). C'est probablement pour expliquer l'intimité de Photius avec la maison impériale, qu'on a imaginé ce récit fabuleux, y compris la généalogie de Basile attribuée à Photius.

Chose étrange, l'œuvre généalogique authentique du patriarche ne s'est pas conservée. Ceux qui l'ont vue nous disent qu'elle faisait descendre Basile du roi arménien Tiridate.

Génésius croit que Basile tire son origine du roi des Parthes Arsace et de son descendant Tiridate. En même temps, il l'apparente géographiquement, si l'on peut dire, aux Macédoniens Philippe et Alexandre. Le seul auteur qui donne la généalogie de Basile, c'est le petit-fils de l'empereur, Constantin Porphyrogénète. Mais Constantin, pas plus d'ailleurs que Génésius, ne fait mention de Photius.

D'après cette généalogie, Basile était originaire « du pays des Macédoniens », tout en descendant des Arsacides arméniens. Le premier Arsace qui régna sur les Parthes et qui s'illustra par ses exploits et par sa vertu, aurait promulgué

(1) *Vita Basilii*, 276-277 : οὐ μὴν οὐδὲ πρὸ τούτου διέλειπε φιλοφρονούμενος αὐτὸν καὶ τιμῶν διὰ τὴν ἐν αὐτῷ παντοδαπὴν σοφίαν τε καὶ ἀρετὴν... ὅθεν καὶ τοῖς βασιλείοις διατριβὴν αὐτῷ δοῦς τῶν οἰκείων παίδων ἀπέδειξε παιδευτὴν καὶ διδάσκαλον.

une loi défendant à quiconque de gouverner les Parthes, les Arméniens et les Mèdes, s'il n'était pas de la race des Arsacides. Conformément à cette loi, les descendants d'Arsace gouvernèrent longtemps ces peuples. Après la mort du dernier Arsacide qui régna sur les Arméniens, des querelles s'élevèrent entre ses descendants.

Deux d'entre eux, Artavan et Kleienes, privés de l'héritage paternel, furent obligés de quitter leur patrie et se réfugièrent dans la capitale de l'Empire. Ils trouvèrent Léon sur le trône impérial (457-474). L'empereur reçut les princes fugitifs, leur prodigua des témoignages d'affection et leur assigna un logis convenable, avec une pension conforme à leur rang.

Le roi de Perse, ayant appris que les princes s'étaient réfugiés chez l'empereur, leur ordonna de revenir en Arménie, en leur promettant de leur rendre leur patrimoine. Le roi espérait, par ce moyen, retenir le peuple arménien sous son autorité. La chose fut annoncée à l'empereur. Il devina les secrets desseins du roi de Perse et donna l'ordre d'empêcher le retour des princes, comme l'exigeait l'intérêt de l'Empire. Sur l'ordre de l'empereur, on les déporta dans un endroit éloigné, où ils seraient en toute sûreté, dans la ville de Nice, en Macédoine.

Les années s'écoulèrent. Le pouvoir des Sarrasins s'accrut et leur chef, l'amir-al-mouminin, reprit le projet de faire revenir les princes arsacides. Il les invita par écrit à rentrer dans leur pays et à s'emparer de l'héritage de leurs ancêtres. En ce moment, l'empereur était Héraclius (610-641). Lui aussi s'opposa à la demande du calife pour des raisons politiques : le retour des princes fugitifs ne servirait que les intérêts des Arabes ; si ces princes rentraient sous la domination arabe, la nation arménienne, toujours dévouée à la race arsacide, n'hésiterait pas à les suivre, ce qui n'était guère souhaitable pour l'Empire. Héraclius ordonna donc aux princes arméniens de quitter Nice pour un lieu plus éloigné encore et plus à l'abri de tout danger, la ville de Philippos, également en Macédoine. Les princes séjournèrent là pendant quelque temps et allèrent ensuite s'installer à Andrinople, centre plus fréquenté.

Des années passèrent. Sous le règne de Constantin et de sa mère Irène (780-797), un nommé Maïktes, issu du même

sang arsacide, arriva dans la capitale, chargé d'une mission ou pour quelque autre affaire. Un hasard heureux lui fit rencontrer un Arménien nommé Léon, dont les allures trahissaient la noble origine. Une amitié mutuelle les rapprocha. Léon le reçut dans sa famille, et lui donna finalement la main d'une de ses filles. C'est de ce mariage que naquit le père de Basile.

Le père de Basile, beau et fort, d'âme vertueuse, avait tout pour faire un fiancé très enviable. On connaissait à Andrinople une jolie femme, de naissance noble, qui vivait, depuis la mort de son mari, dans un veuvage irréprochable. On racontait communément, et non sans fondement, qu'elle avait dans ses veines du sang de Constantin le Grand. Elle apprécia vivement le père de Basile et le maria à sa fille, connue pour sa pudeur et sa finesse. De cette union naquit Basile, qui remontait ainsi, du côté paternel, à Arsace, et, du côté maternel, à Constantin, et qui devait à cette double origine « l'éclat d'Alexandre ». Dès sa naissance, des augures favorables lui prédirent un glorieux avenir. On avait aperçu des fils rouges autour de sa tête, dans ses premiers cheveux ; on avait vu son maillot refléter la pourpre (1). Jusqu'à cette époque, les descendants d'Arsace avaient conservé leur caractère national, grâce au fait qu'ils constituaient une famille à part, bien que des alliances mixtes eussent été fréquemment contractées (2).

Ensuite, l'historien fait le récit de la captivité des parents de Basile, pendant l'incursion de Krum, et de leur retour, ainsi que nous l'avons vu ci-dessus.

La généalogie de Basile, telle quelle, paraît fort discutable. Il est peu probable que la race d'Artavan et de Kleienes soit demeurée pure durant des siècles, dans un milieu étranger. L'auteur lui-même l'a senti ; aussi a-t-il cru prévenir un doute légitime en affirmant que les descendants d'Arsace avaient pu sauvegarder leur caractère national. Pourtant, cette précaution renforce le doute plutôt qu'elle ne le dissipe.

En Thrace, certes, il y avait beaucoup d'Arméniens. A la fin du vi^e siècle, l'empereur Maurice y avait fait déporter

(1) Cf. Porphyrios : H. GRÉGOIRE, *Mélanges Iorga*, p. 395 et n. 2.

(2) *Vita Basilii*, 212.

de nombreux Arméniens, sous le commandement de leurs princes (1). Au VIII^e siècle, Constantin Copronyme (741-775) en avait fait autant : il y eut une forte émigration des régions de Théodosiopolis vers la Thrace (2).

Beaucoup d'Arméniens se distinguaient par leur activité dans tous les domaines, et surtout dans l'armée. Plusieurs familles princières d'Arménie y étaient représentées. Les Arsacides étaient au nombre de celles-ci. Ils sont parfois appelés par leur nom de famille. Un des derniers descendants de la branche arsacide qui régna sur l'Arménie byzantine, après le partage de l'Arménie à la fin du IV^e siècle, Jean Arsacide, avait encore quelque autorité, bien qu'il eût perdu sa couronne, au début du VI^e siècle. Son fils Artavan, hostile d'abord à la domination byzantine, se réconcilia ensuite avec Justinien et émigra à Byzance, où il s'illustra dans l'armée et parvint à une situation telle qu'elle lui permit même de fomenter un complot contre l'empereur (3).

Au siècle suivant, on connaît le patrice Valentin ou Valentinien, qui, après la mort d'Héraclius, défendit les droits de son fils Constantin, puis de son petit-fils Constant II, et les fit monter sur le trône. Plus tard, il se révolta contre l'empereur et essaya de s'emparer du pouvoir impérial, mais il échoua et périt victime de son audacieuse entreprise (4).

Les auteurs byzantins, qui lui ont consacré plusieurs pages, se taisent sur son origine. Heureusement, un historien arménien le connaît et atteste son origine arsacide (5).

Un autre personnage, nommé Manuel, contemporain de Valentin, appartenait également à la race arsacide. Selon le même historien arménien, l'empereur Constantin combla de ses faveurs le prince arménien Symbate Bagratide, fils de Varaz-Tirots, et petit-fils de Symbate, dit Bazmayalth (« Polynice ») ; il le nomma drongaire de ses troupes et lui donna une épouse de la maison des Arsacides (6). Elle était

(1) SEBEOS, p. 48, 52, 53, 69.

(2) LEONTIUS, *Hist. Arm.*, p. 129. THÉOPHANE, éd. de Boor, I, p. 429. MICHEL LE SYRIEN, II, p. 521-2, dit que l'empereur emmena en captivité les habitants de Karin.

(3) PROCOPE, *B. P.*, II, 3.

(4) THÉOPH., éd. de Boor, I, p. 343.

(5) SEBEOS, p. 111.

(6) ID., p. 116.

la fille de Manuel, ainsi qu'il résulte d'un autre passage, où l'historien appelle Manuel le beau-père de Symbate, <fils de Varaz-Tirots>, fils de Symbate (1).

On ne fait pas mention d'autres Arsacides en Arménie ou à Byzance. La famille arménienne de Byzance est difficile à reconstituer, quand les sources arméniennes ne nous viennent pas en aide. Les maisons princières d'Arménie avaient chacune leur onomastique préférée, de sorte que les noms peuvent servir d'indices plus ou moins sûrs pour déterminer la race de ceux qui les portent. Pourtant, les noms patronymiques passaient parfois d'une famille à l'autre, à la suite de mariages probablement. Le gendre de Léon l'Isaurien, Artavasde, qui essaya d'enlever le trône à son fils Constantin en 742, avait un cousin paternel qui portait le nom de Teridates. Étaient-ils des Arsacides? Artavasde, à vrai dire, est, par excellence, un nom mamikonien. Le nom de Manuel, que portait le beau-père de Symbate Bagratide, est également porté par le père d'un autre Symbate Bagratide, celui qui se rendit célèbre par sa prouesse du cirque, à Byzance (2).

En somme, l'onomastique peut être utilisée avec quelque certitude quand on connaît le nom du père, du fils ou des frères de la personne en question.

Quoi qu'il en soit, l'histoire n'a pas retenu les noms d'autres Arsacides qu'Artavan, Valentin et Manuel.

L'un des deux personnages mentionnés dans la généalogie de Basile, Artavan, semble reproduire l'image de l'Artavan de l'époque de Justinien. Les années qui les séparent ne sont pas très nombreuses. L'Artavan de la généalogie aurait quitté sa patrie sous l'empereur Léon (457-474), et l'Artavan historique est connu dès l'an 530.

L'autre personnage, compagnon d'Artavan, s'appelle Kleienes, nom étrange, sans doute corrompu, et méconnaissable sous sa forme actuelle. Deux seigneurs arméniens, Artaban et Cylaces, sont mentionnés par Ammien Marcellin (3). Ils

(1) *Id.*, p. 136. Le nom entre crochets est omis dans le texte de Sébéos.

(2) *SÉBÉOS*, p. 53 ; cf. *SIMOC.*, III, 8.

(3) *AMM.*, 29, 12 ; 30, 1. Cylaces doit être lu Gylaces = arm. Glak, qui veut dire « homme de Gilan », « Gilanien ».

correspondent au général Mushel Mamikonien et au Glak Mardpet de la tradition arménienne chez Fauste ⁽¹⁾, et ne peuvent être identifiés avec Artavan et Kleienes.

Un autre Gilakios servait dans l'armée byzantine sous Justinien, donc en même temps qu'Artavan ⁽²⁾.

L'Artaban et le Cylaces du ^{iv}^e siècle, ou bien l'Artavan et le Gilakios du ^{vi}^e, pourraient être considérés comme les prototypes de l'Artavan et du Kleienes de la généalogie, si ce dernier nom est une altération de Cylaces ou de Gilakios. La généalogie croit pouvoir attribuer au premier Arsacide une loi, probablement fictive, qui trouve son explication dans les circonstances créées par la domination des Parthes, dont les princes régnaient en Perse, en Médie et en Arménie. Artavan Arsacide, lors de sa lutte contre Justinien, dont il avait assassiné le gouverneur en Arménie, s'était présenté au roi des Perses Chosroès pour obtenir du secours. Dans son réquisitoire contre la politique de Justinien, il déclare que le dernier roi arsacide a cédé l'Arménie à l'empereur Théodose, à la condition que ses descendants gardent leur liberté et qu'aucune charge ne leur soit imposée ⁽³⁾.

On peut établir un rapport entre cette plainte d'Artavan et la prétendue loi attribuée à l'aïeul des Arsacides, d'après laquelle le pouvoir royal était réservé exclusivement à la postérité d'Arsace. La mort du dernier Arsacide et les troubles qui poussèrent Artavan et Kleienes à émigrer, se seraient produits au temps de Léon (457-474). C'est à cette époque, après la révolte de Vardan en 451 et avant celle de Vahan en 482, que les princes arméniens tenaient des délibérations secrètes auprès du catholicos Giwt, pour trouver un remède à leurs malheurs : ils pensaient à « s'enfuir à l'étranger, à chercher des secours contre les Perses. Aussi envoyèrent-ils plus d'une fois des députés auprès de l'empereur Léon. Celui-ci se montra disposé à les aider,

(1) Mardpet ne signifie pas « chef des eunuques », comme on l'admet généralement, mais chef des Mardes ; v. N. ADONTZ, *L'Arménie à l'époque de Justinien*, p. 406 et 417 (en russe).

(2) PROCOP., *B. G.*, III, 26.

(3) *Id.*, *B. P.*, II, 3 ; *Aed.*, III, 1.

mais ne mit aucune hâte à le faire, et le projet de révolte échoua (1)».

Le mouvement contre les Perses était dirigé par les princes Babik de Siuni et Arnak Amatounien. Ce furent probablement eux qui se chargèrent de la mission auprès de l'empereur. Cela rappelle en quelque sorte le cas d'Artavan et de Kleienes, et on ne se défendrait pas de faire le rapprochement, s'il y avait une certitude qu'Artavan et Kleienes aient vraiment existé (2). Nous n'en avons pas la preuve.

Il est encore plus douteux que les descendants des princes fugitifs aient vécu à Constantinople, puis à Nice, à Philippes et à Andrinople, en conservant, à travers trois siècles de vie dans un milieu étranger, non seulement leur nationalité, mais encore la pureté de leur sang.

Un autre Arménien, nommé Maïktes, serait venu dans la capitale et y aurait fait la connaissance de l'Arménien Léon. Nul doute que Maïktes ne soit une mauvaise leçon pour Maïkes, ou mieux Maïakes, qui reproduit le nom arménien Hmayak. S'agit-il de personnages historiques, ou leur existence est-elle aussi problématique que celle d'Artavan et de Kleienes ?

Du temps de l'empereur Léon (775-780), l'armée byzantine partit en guerre contre les Arabes, sous le commandement de cinq généraux, dont quatre étaient arméniens : Artavasde, stratège du thème des Anatoliques, Tatzates, du thème des Bucellaires, Varaz-Tirots (*Βαριστερότζης*, et non *Καριστερότζης*) (3), du thème des Arméniaques, et Grégoire, fils de Mousoulak, du thème de l'Opsikion.

Tatzates, arm. Tačat, de la famille d'Andzevatsi, une branche des Artsrouniens, s'enfuit chez le calife sous Irène, qui était hostile aux Arméniens, fut nommé gouverneur de l'Arménie et périt dans la campagne contre les Khazares, en 785. Varaz-Tirots, prince bagratide, était sans doute le fils

(1) LAZARE DE PHARPE, p. 113, éd. d'Edjmiatsin.

(2) Arnak serait-il un hypocoristique d'Aravan < Artavan, et Kleienes une corruption de Siunies ?

(3) L'édition critique de Théophane a conservé cette mauvaise leçon.

de Symbate le Curopalate, prince d'Arménie mort en 727, et portait le nom de son grand-père Varaz-Tirots ⁽¹⁾. Grégoire, fils de Mousoulak (diminutif de Mousel), appartenait à la race des Mamikoniens (il était probablement le parent de trois frères, Grégoire, David et Mousel, bien connus dans l'histoire de l'Arménie au VIII^e siècle). Enfin Artavasde, qui nous intéresse surtout, peut être identifié avec cet Artavasde qui se révolta contre les Arabes en 771 et fut obligé de quitter sa patrie. Il était aussi de la race mamikonienne, et s'appelle fils de Hmayak ⁽²⁾. On dirait que c'est le souvenir de Hmayak qui s'est reflété dans la généalogie de Basile. Si l'on accepte la tradition suivant laquelle Maïakes vint dans la capitale sous Constantin et Irène (780-787), il faut admettre qu'Artavasde ait eu un fils portant le nom de son grand-père, et que c'est ce fils qui est Maïakes.

En ce qui concerne Léon, beau-père de Maïakes, il serait trop audacieux, sans doute, de l'identifier avec le fameux Léon l'Arménien, qui, peu après, monta sur le trône impérial. Léon était le fils du patrice Bardas, qui tomba sur le front bulgare, en 791. Il prit part à l'expédition de l'empereur Michel Rhangabé contre le roi bulgare Krum, en 813. Après la défaite de Michel, à la bataille d'Andrinople, l'armée le proclama empereur. Il est possible que le gendre de l'autre Léon, Amayak (Amaïkes), se soit trouvé dans son camp à Andrinople, et que ce soit précisément ce fait qui ait donné naissance à la légende des Arsacides établis à Andrinople.

Le fils d'Amaïkes épousa la fille d'une veuve d'Andrinople. De cette union naquit Basile. Il est vraiment surprenant que la légende ni la généalogie ne connaissent ou n'aient voulu révéler le nom de son père ni celui de sa mère. Tous les héros de la captivité, comme Cordyle, son fils Bardas, Tzantzes, Léon Gomoste, sont appelés par leurs noms, sauf les parents de Basile. C'est d'autant plus troublant que toute l'histoire de la captivité semble avoir pour seul but de faire figurer les parents de Basile, et Basile lui-même, encore tout jeune enfant, au nombre des captifs faits par Krum à Andrinople, en 812.

(1) LEONTIUS, p. 19. MOÏSE DE KALANKATU, II, 46.

(2) LEONTIUS, p. 138.

Le nom de la mère de Basile nous est connu par ailleurs. Elle s'appelait Pancalo, suivant l'inscription de son tombeau, qui se trouvait dans l'église Sainte-Euphémie, à côté de ceux de ses autres fils, Symbate et Marianos (1). Pancalo pouvait bien être la fille de la veuve adrianaopolitaine, mais celle-ci n'avait de toute évidence aucun lien généalogique avec Constantin le Grand. Le père de Basile avait encore quelque raison de faire remonter son origine à Tiridate, mais sa mère n'en avait aucune de ranger Constantin au nombre de ses aïeux. Une généalogie qui prétend remonter, d'une part, au premier roi chrétien en Orient, et, d'autre part, au premier empereur chrétien en Occident, paraît assez artificielle, assez tendancieuse, pour être condamnée à bon droit.

Pancalo semble être aussi une Arménienne, à en juger par les noms de ses fils. Symbate est un nom tout arménien. Le nom de Marianos était depuis longtemps adopté en Orient et dans les milieux arméniens de Byzance. Le frère de Manuel, le père de Bardas, de Petronas et de Théodora, portait ce nom de Marianos ; le fils de Petronas le portait également. De plus, les sources arméniennes affirment que la mère de Basile était arménienne : « Vahan, évêque de Taron, dit l'historien Vardan, tenait Basile pour un Arsacide, parce que sa mère était une Arménienne ; on voyait donc s'accomplir la vision de saint Sahak, suivant laquelle un roi arsacide serait assis sur le trône » (2).

Ces paroles ne doivent pas faire supposer que Basile était arménien par sa mère seulement. Au contraire, elles font précisément entendre que son origine arménienne, du côté paternel, n'était sujette à aucun doute ; aussi l'historien n'y revient-il pas. Le désaccord ne portait que sur la nationalité de sa mère, qui, étant née à Andrinople, passait pour être une étrangère, au lieu d'une Arménienne. C'est pour dissiper ce malentendu que l'historien rapporte le témoignage formel de l'évêque de Taron.

Cependant, une question troublante se pose : qui était donc le père de Basile et pour quelle raison Constantin Por-

(1) *De Cerim.*, 648 : Παγκαλὴ ἡ μήτηρ Βασιλείου τοῦ φιλοχριστοῦ δεσπότου.

(2) VARDAN, *Hist.*, p. 85.

phyrogénète a-t-il préféré passer son nom sous silence? N'est-il pas frappant qu'il ait retenu le nom du grand-père de Basile, aussi bien du côté paternel que du côté maternel, et qu'il ignore ou qu'il n'ait pas voulu nous révéler le nom de son père ni celui de sa mère? Peut-être Cordyle avait-il quelque parenté avec Basile?

Si Léon, l'aïeul de Basile, peut être identifié avec Léon l'Arménien, le futur empereur, on comprendra aisément pourquoi le biographe de Basile a caché sa parenté avec l'empereur iconoclaste. Il eût été choquant de rattacher un empereur idéal, comme Basile, à un empereur impie, dont la mémoire était, à tort ou à raison, exécrée. Mais qu'il ait soupçonné une parenté entre eux, on n'en saurait douter, étant donnés les noms particuliers à leurs maisons. L'un des fils de Léon V s'appelait Symbate, l'autre Basile. Symbate, ayant été proclamé héritier du trône, prit le nom de Constantin. Or, Léon, Symbate, Basile, Constantin sont les noms adoptés dans la famille de Basile. Le frère de Basile portait le nom de Symbate. Ses fils s'appelaient Constantin et Léon. Il est encore question d'un troisième fils de Basile, Bardas. Tel était également le nom du père de Léon V et celui de son neveu, stratège du thème des Thracésiens (1). Un autre indice curieux : Léon V avait la barbe épaisse et les cheveux crépus. Basile avait aussi les cheveux crépus (2). Était-ce une coïncidence ou un signe héréditaire?

Telles sont les données historiques. Elles ne fournissent aucun appui à la thèse de la généalogie. Maïktes non plus que Léon ne peuvent être considérés comme des Arsacides. Ils appartiennent probablement à la race des Mamikonien. Si c'est cette généalogie qui constitue le faux qu'on n'a cessé de reprocher à Photius, il faut avouer qu'il ne fait pas grand honneur au savoir ni à l'imagination du patriarche. Il y a lieu de chercher autre chose, qui soit plus digne de Photius.

(1) Ce Bardas est mentionné dans la Vie de Théodore Studite, Migne, P.G., XCIX, col. 233 ; cf. BURY, *East. Rom. Emp.*, p. 69 et 72.

(2) SCRIPT. INCERT. *De Leone*, 341 : *επίσγουρον* ; SYM., 603 : *ογυρός* (pour *σγυρός*, d'après DE BOOR, *B. Z.*, II, p. 297).

VI

Constantin Porphyrogénète invoque une prophétie attestant l'origine arsacide de son aïeul. Il dit notamment, à l'occasion de l'avènement de Basile : « C'est à ce moment que s'accomplirent la prédiction et la prophétie faites depuis trois cent cinquante ans par Isaak, le plus perspicace parmi les prêtres et les moines, celui qui, issu lui-même de la race arsacide, fut averti par une vision qu'après autant d'années, l'un des descendants d'Arsace recevrait le sceptre de l'empire romain ⁽¹⁾ ».

L'historien Vardan raconte qu'en 325 de l'ère arménienne, donc en 875 après J.-C., « un eunuque nommé Nicétas, chargé de nombreux présents, vint de la part de Basile auprès d'Ashot pour lui demander une couronne ; un certain évêque de Taron, Vahan, lui affirmait qu'il était un Arsacide, car sa mère était une Arménienne ; et la prophétie de Sahak, suivant laquelle un Arsacide devait régner, semblait s'être accomplie. Basile voulait se faire couronner par le Bagratide. Ashot satisfait à sa demande, et envoya avec la couronne dix mille pièces d'argent, en guise d'offrande à l'église nouvellement bâtie ⁽²⁾. C'est ainsi que les Mamikoniens, à ce qu'on raconte, avaient acquis, sous Justinien, la porte occidentale de Sainte-Sophie pour cinq mesures d'argent, en mémoire des Arméniens.

Le même Nicétas fit connaître qu'on venait de découvrir la relique de saint Grégoire l'Illuminateur, le samedi de la cinquième semaine du carême, et que ce jour avait été décrété jour de fête » ⁽³⁾.

L'eunuque Nicétas n'est autre que Nicétas de Byzance,

(1) *Vita Basilii*, 241 : τότε δὲ καὶ ἡ πρὸ πενήκοντα καὶ τριακοσίων ἐτῶν πρόρρησις καὶ προφητεία τὸ τέλος ἐλάμβανεν Ἰσαὰκ τοῦ διορατικωτάτου τῶν ἱερέων καὶ μοναχῶν, ὃς ἐξ Ἀρσακιδῶν καὶ αὐτὸς καταγόμενος δι' ὄραματος ἔμαθεν ὅτι μετὰ τοσοῦτον χρόνον τὸν μεταξὺ ἐκ τῶν ἀπογόνων Ἀρσάκου μέλλει τις ἐπὶ τὰ τῆς Ῥωμαϊκῆς βασιλείας σκῆπτρα ἀναβιβάζεσθαι.

(2) Il s'agit de la *νεὰ ἐκκλησία*, dédiée au Sauveur, à l'archange Michel et à Élie. *CONT. THÉOPH.*, 319.

(3) *VARDAN, Hist.*, p. 85. *Hayapatoum*, II, pp. 42-48.

savant renommé, connu comme auteur d'un traité dogmatique écrit sur l'ordre de Basile et adressé aux Arméniens. Ce traité nous est parvenu (1). Pour ce qui est de l'évêque Vahan de Taron, nous le croyons identique à l'évêque qui est appelé, dans la correspondance de Photius avec le catholicos Zacharie, Jean de Nicée. Il a écrit, à la demande du catholicos Zacharie, un traité sur les fêtes de Noël et de l'Épiphanie, qui nous est également parvenu (2). Vahan, évêque arménien de Taron, ayant passé à l'Église orthodoxe, prit le nom de Jean et reçut le siège de Nicée. Dans la lettre de Photius qu'il avait apportée au catholicos arménien (3), il est toujours appelé Vahan, archevêque de Nicée, bien que l'historien Vardan, dans le passage où il parle de la lettre de Photius, le connaisse sous le nom de Jean, métropolitite de Nicée (4).

L'évêque renégat a dû jouer un rôle prépondérant dans les relations de Photius avec les Arméniens, comme intermédiaire entre le catholicos et lui, et, plus encore, comme conseiller pour les affaires arméniennes. On peut à bon droit le mettre en cause, lui aussi, à propos de la généalogie de Basile, y compris la vision de Saak.

Saak, ou Sahak, fut le dernier représentant de la famille de saint Grégoire l'Illuminateur. Il fut contraint d'abandonner sa charge quand les Perses enlevèrent au dernier Arsacide, Artashès, la couronne royale. Peu après, les chefs arméniens vinrent lui demander de réintégrer son siège. Le patriarche leur expliqua à cette occasion qu'il était inutile de prolonger ce qui était proche de sa ruine, car la Providence lui avait révélé dans une vision que le règne des Arsacides et le sacerdoce des Grégorides allaient bientôt prendre fin : « La royauté se taira (c'est-à-dire cessera) très prochainement dans la maison des Arsacides, et le sacerdoce dans la race du vénérable patriarche Grégoire » (5).

(1) MIGNE, *P.G.*, CV, p. 583 sqq.

(2) MIGNE, *P.G.*, XCVI, col. 1437 sqq.

(3) Conservée en arménien et publiée dans le *Recueil de la Société de Palestine*, XXXI, 1892 (en russe).

(4) VARDAN. *Hist.*, p. 82.

(5) LAZARE DE PHARPE, *Hist.*, p. 34, éd. d'Edjmiatsin.

La vision lui était apparue « avant qu'il fût ordonné évêque », donc antérieurement à son patriarcat.

Pourtant, la même vision l'avait averti que la royauté des Arsacides et le sacerdoce des Grégorides seraient restaurés : « Vers l'apparition de l'impie du désert, un roi surgira à nouveau de la race des Arsacides, et le siège patriarcal sera restauré par un descendant de saint Grégoire ». Le terme est indiqué avec beaucoup de précision : « D'ici à la fin du monde, trois dizaines d'années, plus la moitié d'une dizaine, seront décomptées sur le monde entier jusqu'à l'apparition de l'impie du désert, et cela fait exactement trois cent cinquante années » (1).

Le texte de la vision, avec le commentaire de l'ange qui l'accompagne, nous est parvenu dans l'Histoire de Lazare de Pharpe, auteur qui florissait à la fin du v^e siècle. Que la vision ne lui appartienne pas, cela est évident. Mais à quelle époque et dans quelles circonstances a-t-elle été composée ? C'est là une question très obscure.

L'indication chronologique que la vision renferme n'est pas de nature à faciliter nos recherches. Le patriarche Sahak est mort en 439. La vision lui serait apparue avant son épiscopat, vers 400. En comptant trois cent cinquante ans à partir de cette date, on arrive à l'an 750. Les événements de cette époque pouvaient-ils suggérer l'invention d'une vision prophétique ?

On connaît bien la guerre civile qui éclata chez les Arabes vers le milieu du viii^e siècle. Ces troubles aboutirent au triomphe de la nouvelle dynastie des Abbassides. Un souffle d'espérance souleva à ce moment les Arméniens et les poussa à se révolter pour se débarrasser du joug musulman. Ce mouvement eut des prophètes enthousiastes. « Un certain « monazon » (*μονάζων*, moine), emporté par un esprit égaré, dit l'historien contemporain, faisait des prophéties vaines et insensées, disant que l'heure du salut était proche et que, bientôt, le sceptre du royaume reviendrait à nouveau à la maison de Thorgom » (2).

(1) *Ibid.*, p. 33.

(2) LEONTIUS, *Hist.*, p. 141. Thorgom, dont le nom est la forme arménienne du *Thogarma* biblique, est reconnu comme un des éponymes de la nation arménienne.

On pourrait donc conjecturer que la vision de Sahak a été composée dans ce milieu, surchauffé par la propagande patriotique, pour encourager la lutte armée contre les Arabes, pour faire croire qu'on défendait une cause qui répondait aux desseins mêmes de la Providence, tels qu'ils s'étaient manifestés jadis à saint Sahak.

Cependant, les précisions que donne la vision ne sont pas favorables à une hypothèse de ce genre. Il n'y est pas question du relèvement politique de l'Arménie en général ; la prophétie vise uniquement la restauration des Arsacides et celle de la maison de Grégoire. Cela rend vain de vouloir découvrir dans l'histoire de l'Arménie l'explication d'une telle vision. Au VIII^e siècle, pas plus qu'aux siècles suivants, nous ne trouvons trace des Arsacides. Quant à la race de Grégoire, elle reparaitra sous le nom des Pahlavides, mais à une époque tardive, et peut-être sous l'influence de la vision.

Le premier auteur arménien qui connaisse la vision sous sa forme actuelle, c'est Thomas Artsrouni, contemporain de Constantin Porphyrogénète (1). Avant lui, Moïse de Khorene y fait allusion, mais sans affirmer qu'il ait eu sous les yeux la version actuelle (2). Jean Catholicos, qui connaît bien l'œuvre historique de Moïse et l'apprécie hautement, ne dit rien de la vision (3).

Le traité bien connu sur les successeurs de Grégoire l'Illuminateur, qui s'est conservé en grec, mais qui est une traduction de l'arménien, ne mentionne pas non plus la vision. Mais la liste des catholicos qui y est jointe, la mentionne vaguement, comme Moïse, sans que nous puissions discerner si l'auteur connaissait la prédiction au sujet de la restauration des Arsacides et des Grégorides (4).

(1) THOMAS ARTSROUNI, *Hist.*, ch. XI, p. 74, dit que Sahak « ne consentit pas à leur demande et raconta les circonstances de la vision que le Saint-Esprit lui avait fait voir... la fin du patriarcat et de la royauté dans la maison des Arsacides... et la restauration du patriarcat et de la royauté par la même race des Arsacides. »

(2) MOÏSE DE KHORENE, *Hist.*, III, 66 : « Il fut obligé de raconter la vision qui, longtemps auparavant, lui était apparue dans son sommeil, comme révélation des événements à venir ».

(3) JEAN CATH., *Hist.*, p. 34.

(4) MIGNE, *P.G.*, CXXVII. Je cite d'après ma copie, faite sur le

Le Traité et la liste s'arrêtent au catholicos Sahak III, sans indiquer les années de son règne. D'où l'on peut conclure que ces documents ont été rédigés sous le catholicos Sahak qui a régné de 678 à 703. Le titre, *Διήγησις ἀπὸ τοῦ ἁγίου Γρηγορίου μέχρι τοῦ νῦν*, en est aussi une preuve. Sahak a été invité à Constantinople pour traiter la question de l'union des deux Églises. Peut-être ces documents ont-ils été préparés à cette occasion. Ils sont conçus dans un sens très favorable aux Chalcédoniens, et il est probable qu'ils ont été rédigés d'après les sources arméniennes, plutôt que traduits. S'ils étaient une simple traduction d'un original arménien, on pourrait reporter celle-ci au temps de Photius et l'attribuer à l'évêque Jean de Nicée ou de Taron. En tout cas, ces deux prélats s'en sont servis largement et avec profit. Le savant patriarche se trouve tellement sous l'influence de ces documents qu'il en reproduit des fautes évidentes dans la lettre qu'il a adressée à Zacharie (1).

Photius avait dû apprendre par la liste en question que le très vénéré patriarche arménien Sahak avait eu une vision,

codex de Paris n° 900, f. 181 a : *διηγήσατο αὐτοῖς τὴν ὀπτασίαν ἣν ἑώρακα περὶ τῆς ἐκπτώσεως αὐτῶν τῆς γενομένης καὶ ἔσομένης*. Il faut faire remarquer que la liste des catholicos qui se trouve dans le même codex que le Traité, en est séparée par quelques articles ; elle semble néanmoins appartenir à celui-ci.

(1) Par exemple, la *Διήγησις* fait ces calculs chronologiques : *ἀπὸ τῆς παρουσίας τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ ἕως ἔτους ζ' Κωνσταντινίου τοῦ ἐπὶ τῆς ἐν Νικαίᾳ συνόδου ἔτη τιε' . Καὶ ἀπὸ τῆς συνόδου τῆς ἐν Νικαίᾳ ἕως τῆς ἐν Κωνσταντινουπόλει συνόδου τῷ ε' ἔτει μέγαν Θεοδοσίον ἑβδομήκοντα γ' . Καὶ ἀπὸ ταύτης τῆς συνόδου ἕως τῆς ἐν Ἐφέσῳ ἁγίας συνόδου τῆς γενομένης ἐν ταῖς ἡμέραις Θεοδοσίου τοῦ μικροῦ ἐν τῷ ιε' ἔτει τεσσαράκοντα ἔτη εἰσίν . — Cf. la lettre de Photius, où il est dit qu' « en 315 après la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en la VII^e année du règne de Constantin, les saints Pères furent convoqués à Nicée... et 74 ans après le concile de Nicée, en la V^e année de Théodose le Grand, les saints Pères se rassemblèrent à Constantinople... et 45 ans après le concile de Constantinople, en la XV^e année de Théodose II, le concile d'Éphèse fut convoqué. »*

Cette concordance porte à croire que la lettre de Photius a été rédigée probablement par Jean de Nicée.

une *ὄπτασία*. Le rapport évident qui se remarque entre la vision de Sahak et l'avènement de Basile est très mystérieux, et peut-être recèle-t-il la clef d'un autre mystère : le livre mystérieux que Photius avait composé et déposé dans la bibliothèque impériale ne contenait-il pas la recension nouvelle et complète de la vision de Sahak ? C'est sans doute une idée séduisante, qui s'impose d'elle-même : l'invention d'une telle vision serait ingénieuse et digne du savant patriarche.

Mais il y a quelques faits qui s'opposent à cette conjecture et qui réclament un examen spécial (1). Ainsi, la liste grecque, avec sa mention de la vision, semble fournir une première objection contre notre hypothèse. Mais la question de son âge reste ouverte. La liste peut bien être contemporaine de Photius. Moïse de Khorène connaît également la vision de Sahak. Il est vrai que son œuvre historique est tellement discréditée que cela servira peut-être à démontrer qu'elle est postérieure à Photius. Le terme de 350 ans ne recouvre pas l'espace entre Sahak et Basile, qui est en réalité plus long d'une centaine d'années. Mais il serait injuste de demander à un écrit apocryphe une exactitude complète en matière de chronologie.

La plus sérieuse difficulté vient sans doute de la liste grecque. Si son antiquité présumée était établie, il faudrait admettre que le texte de Lazare de Pharpe aurait primitivement contenu la vision dans une version autre que celle qui s'y est conservée et qu'on l'aurait plus tard remaniée pour l'adapter au cas de Basile. Les circonstances dans lesquelles l'historien fait parler Sahak de sa vision n'étaient guère propices à l'annonce d'une restauration des Arsacides et des Grégorides. Ceux-ci, qui sont accusés, à tort ou à raison, de la chute du dernier Arsacide et de la déposition de Sahak lui-même, reviennent auprès de celui-ci pour lui demander de réintégrer son siège. Le patriarche refuse, les

(1) Un des Pères Méchitharistes de Venise, le P. Ter-Sahakian, qui mourut à Trébizonde, victime de la barbarie turque, pendant la guerre, a défendu dans un article intéressant la thèse suivant laquelle la vision aurait été composée à Constantinople, à l'occasion de l'avènement de Basile. Mais les difficultés à résoudre n'ont pas été abordées dans cet article (*B. Z.*, XX, 1911).

blâme, les accuse de trahison et les rend responsables de tous les malheurs qui accablent le pays. « Allez-vous-en, continue le patriarche, et laissez-moi pleurer la perte générale de l'Arménie ; je la vois avec les yeux de l'esprit, grâce à une manifestation d'en haut. N'essayez pas de me consoler de la ruine de mon peuple ; car tous les détails de ces calamités, on me les a montrés avant mon ordination d'évêque, par une prédiction d'en haut, qui m'a été révélée en songe, à l'exemple de la vision prophétique qui apparut au saint martyr Grégoire, pour lui faire connaître les événements qui devaient arriver dans l'avenir. Ce que je suis forcé par l'angoisse de mon cœur de vous conter aujourd'hui... »

Ce langage ne permet pas d'espérer que le patriarche se montrera réconfortant. Sahak, indigné de la conduite de ses interlocuteurs, ne trouve rien à leur dire pour les consoler ; encore moins songe-t-il à leur faire entrevoir, dans un avenir radieux, la restauration des deux maisons actuellement ruinées. Tout ce qu'il trouve à leur dire, c'est que les malheurs survenus lui ont été depuis longtemps annoncés et qu'il est donc inutile de reprendre le pouvoir, sa maison touchant à sa fin, ainsi que la maison royale. Rien n'autorisait, à ce moment, à prévoir la restauration des Arsacides ou des Grégorides. Aussi la prophétie qui s'y rapporte doit-elle être considérée comme une interpolation postérieure. Fauste de Byzance, qui a évidemment connu la ruine des Arsacides, met dans la bouche du patriarche Nersès, père de Sahak, une malédiction à l'adresse de ceux-ci : « Vous, Arsacides, boirez la dernière coupe, vous la boirez, vous périrez et jamais vous ne serez rétablis » (1). Donc, on ne

(1) FAUSTE, IV, 15. Ces mots de Nersès et ceux qu'il aurait prononcés sur son lit de mort, assez vagues pour appeler un développement (*ibid.*, V, 24), ont été l'origine d'une prophétie plus détaillée, ce qui est fort instructif pour le cas de Sahak. Le prêtre Mesrob, dont l'œuvre ne comporte qu'un résumé de l'Histoire de Fauste, fait en 967, rapporte que Nersès avait prédit entre autres « que cinquante ans après, cessera le patriarcat dans notre maison, qui est celle de saint Grégoire, mon ancêtre ; en même temps, cessera le règne de la race arsacide, avant que l'impie du désert se soit approché. Après cela, cent cinquante ans plus tard, les Perses prendront la sainte ville de Jérusalem et emmèneront en captivité la sainte Croix. »

se faisait aucune illusion sur la possibilité d'une restauration des Arsacides, dans la deuxième moitié du v^e siècle, un peu après Sahak.

Les indications chronologiques, assez flottantes, nous conduisent au temps de l'apparition de « l'impie du désert », c'est-à-dire des Arabes, donc au milieu du vii^e siècle. Les 350 ans nous amènent au milieu du viii^e siècle, et avec l'élévation d'un Arsacide au trône, nous sommes arrivés à l'époque de Basile. Faut-il reconnaître ici les différents stades par lesquels notre document a passé ?

Le point le plus énigmatique dans la vision, c'est le sort des deux premiers patriarches de la maison restaurée de Grégoire. « Le premier, devenu patriarche, terminera ses jours après avoir beaucoup souffert à cause des faux apôtres, des princes pernicious ; il mourra de mort paisible, et non pas par le fer. L'autre descendant grégoride, lui ayant succédé sur le siège patriarcal, endurera toutes sortes < de souffrances >, des tortures, des coups, la faim, des persécutions et des vexations amères durant longtemps, et subira le supplice du martyr par le fer, qui lui sera infligé par les bourreaux du prince impie » (1).

De qui s'agit-il ? On pourrait penser à Étienne, fils de Basile, et patriarche (887-893). Mais Étienne n'a pas subi d'épreuves. L'histoire ne connaît aucun patriarche, à l'époque qui nous intéresse, ni à Constantinople, ni en Arménie, qui ait été martyrisé (2). Les portraits sont trop chargés, et il est

Plus loin, la prophétie parle de « la reconquête de Jérusalem par la nation des Romains qui s'appelle Francs », ce qui prouve que la version du prêtre Mesrob a été remaniée ultérieurement (*Sop'erk'*, VI, 89-90). La vision de Sahak pourrait bien, elle aussi, avoir passé par plusieurs étapes avant de prendre sa forme actuelle.

(1) LAZARE DE PHARPE, p. 35.

(2) Deux patriarches iconoclastes de Constantinople, Anastase et Constantin, ont subi un sort fort rigoureux, rappelant ce qui est raconté dans la vision. Anastase, syncelle du patriarche Germain, monta sur le siège patriarcal après la déposition de celui-ci. Pendant la révolte d'Artavasde, il trahit son bienfaiteur, l'empereur Constantin V, et s'allia avec son adversaire. Plus tard, Constantin le châtia sévèrement, en lui faisant crever les yeux. Il resta sur son siège et mourut d'une maladie grave (THEOPH., éd. de Boor, I,

inutile d'espérer que des recherches permettront de découvrir des originaux auxquels ils soient plus ou moins applicables. Ne serait-ce pas Photius lui-même qui y est dépeint ? Il avait quelque raison de se donner pour un descendant de Grégoire. Sa mère Irène était une Arménienne, sœur du magistre Arsaber, un personnage de haut rang, qui avait épousé Calomarie, la sœur de l'impératrice Théodora et de Bardas César. Arsaber descendait de la race des Kamsarakans, une branche des Pahlavides. Le nom d'Arsaber était particulier à cette race. Photius, donc, remontait, du côté de sa mère, aux Pahlavides, à la famille de saint Grégoire. La vie orageuse du fameux patriarche était de nature à lui valoir l'auréole du martyr.

L'autre descendant de Grégoire, qui était mort en paix après avoir beaucoup souffert, peut être identifié avec Jean le Grammairien, patriarche de Constantinople (832-843). Son frère portait le même nom d'Arsaber. Il était le fils d'un Bagrat.

Les noms nous portent à croire que, par son père, Jean appartenait à la race bagratide et, par sa mère, à celle des Kamsarakans. Il pourrait donc passer pour un descendant de saint Grégoire, au même titre que Photius. On lui attribuait

p. 408 sqq.). Constantin lui donna pour successeur l'évêque de Syllée en Pamphylie, Constantin, au concile de 743. Celui-ci fut aussi soupçonné de trahison. L'empereur le chassa de son siège et le jeta en prison. On le traita d'une façon extrêmement cruelle. Durant près de deux ans, il dut supporter toutes sortes d'outrages. On le bâtonnait, on le foulait aux pieds, on lui arracha la barbe, les sourcils, les cheveux. Dépouillé de ses vêtements, on le promena sur un âne dans le cirque, tandis que la foule l'accablait d'injures et de railleries. Après toutes ces tortures, on lui trancha la tête, en 767 (THEOPH., éd. de Boor, I, p. 449 sq.). L'histoire de ces deux prélats concorde exactement avec le récit de la vision. Mais quel rapport pouvaient-ils avoir avec la maison de Grégoire ? Le couvent de Syllée était un foyer d'iconoclasme. C'est de là que venait Théodote Kassitéras, l'un des inspirateurs de la politique religieuse de Léon l'Arménien. L'iconolâtrie n'a jamais eu beaucoup de succès parmi les Arméniens, ni à Byzance, ni en Arménie. Quelle est l'origine de Constantin le martyr ? Artavasde et son cousin Teridates ne prétendaient-ils pas aussi avoir une origine arsacide ? La première version de notre prophétie remonte au VIII^e siècle. Les faits que nous venons de rappeler sont trop frappants pour ne pas être cités ici.

une prophétie sur l'élévation de Basile au trône (1), ce qui est fort significatif. N'avons-nous pas ici un écho du fait que lui-même avait été l'objet d'une prophétie ?

Le texte arménien de la vision de Sahak remonte à un original grec, à en juger par quelques traits essentiellement byzantins. La table carrée qui était apparue à Sahak, est appelée « tetraskel », *τετρασκελής*, mot grec qui se rencontre pour la première fois dans la littérature arménienne. Sa couverture était de forme convexe, et surmontée d'une croix ; cette forme est étrangère à l'architecture arménienne. Sur la table, il y avait un globe d'or, et ce symbole du pouvoir impérial à Byzance, est inconnu chez les rois d'Arménie. Il faut ajouter qu'à côté de la table, il y avait un olivier, arbre cher aux Grecs, mais sans signification pour les Arméniens.

C'est ce qui nous incline à croire que la vision de Sahak a été rédigée à Constantinople, à l'occasion de l'avènement de Basile, pour prouver son origine royale et arsacide, faute de renseignements plus sûrs.

L'historien Tabari, contemporain de Constantin Porphyrogénète, est le seul auteur arabe qui tienne Basile pour issu de sang royal. et il l'appelle slave, « parce que sa mère était slave » (2). Euty chius, patriarche d'Alexandrie, connu sous le nom de Saïd-ibn-al-Badrik, qui vivait à la même époque que Tabari, dit, au contraire, que « Basile n'était pas d'origine royale, puisque sa mère était une Slave » (3). Masudi répète la même chose, à savoir que Basile ne descendait pas d'une race royale, et qu'il était slave, parce que sa mère était une Slave (4).

On sait que « slave » ne signifie rien d'autre que « macédonien » pour les Arabes. Leurs affirmations n'ont aucune valeur et ne sont que des conjectures, tirées du surnom de Basile. Les historiens favorables à Basile l'ont appelé macédonien, non seulement parce qu'il était né en Macédoine, mais aussi pour lui conférer « l'éclat d'Alexandre le Macédonien », pour en faire un nouvel Alexandre. Rien ne prouve

(1) THEOPH. CONT., 122.

(2) VASILIEV, *Vizantia i Araby*, II.

(3) *Ibid.*, p. 20.

(4) *Ibid.*, p. 32.

que sa mère soit une étrangère, une Slave. C'est encore une conjecture tirée de son lieu de naissance ou de son surnom. Le témoignage de Jean, évêque de Taron, est trop formel : « Basile était un Arsacide, parce que sa mère était une Arménienne » (1). D'ailleurs, le nom arménien du frère de Basile, Symbate, est un gage que sa mère n'était pas d'origine étrangère.

Il ne faut pas oublier que les milieux arméniens connaissent une autre tradition, d'après laquelle Basile était originaire de la bourgade de Thil, dans la région de Taron (2). On se demande si ce renseignement ne provient pas du même évêque Jean, qui, Taronite lui-même, devait bien savoir si Basile était originaire de cette contrée. Voilà une raison de ne pas négliger la tradition relative à l'origine taronite de Basile.

La région de Taron constituait depuis des siècles le domaine héréditaire des Mamikonien. Mais les Bagratides avaient réussi à y prendre pied dès le VII^e siècle. En 775, pendant la grande révolte arménienne contre les Arabes, Taron se trouvait sous l'autorité d'un Bagratide influent, Ashot, fils de Sahak. Ses descendants surent s'y maintenir pendant les siècles suivants. Il est possible qu'un foyer mamikonien ait subsisté à Thil de Taron. L'Arménien Maïkes ou Amaïkes, qu'on donnait pour le grand-père de Basile, porte un nom mamikonien. Peut-être est-ce de Thil qu'il est parti pour Constantinople. Mais le nom du frère de Basile, Symbate, était particulier aux Bagratides, et fait supposer que la famille de Basile avait des attaches, du côté des femmes, avec la race des Bagratides.

De toute façon, Basile n'est pas un Arsacide. La race des Arsacides était éteinte depuis longtemps. L'Arménie comptait nombre de familles princières très réputées, qui se disputèrent, après la chute des Arsacides, le pouvoir politique dans le pays. Deux d'entre elles se distinguèrent surtout, celles des Ba-

(1) VARDAN, *Hist.*, p. 85.

(2) VARDAN, *Hist.*, p. 85. ; Asohik, *Hist.*, p. 145. Les Bagratides se sont maintenus en Taron jusqu'en 966 (Asohik, *Hist.*, p. 183); les deux fils du dernier Ashot, Grégoire et Bagrat, se déclarèrent partisans de Bardas Skleros (*ibid.*, p. 191).

gratides et des Mamikoniens, deux familles très vénérées, plus anciennes d'ailleurs que celle des Arsacides ; elles sont connues au moins depuis le roi des rois Tigraue (1). La lutte entre ces deux maisons pour régir les destinées de l'Arménie consistait, en somme, à choisir entre deux orientations, byzantine ou arabe. La politique des Bagratides, tendant à rétablir de bonnes relations avec les Arabes, aboutit à les rendre maîtres du pays. Le calife leur envoya la couronne royale. Les Mamikoniens, tournés vers l'Empire chrétien, durent reculer devant ses ennemis et se retirèrent à Byzance. Les grands dignitaires arméniens qui ont brillé dans l'Empire appartiennent pour la plupart à la descendance des Mamikoniens. Nul doute que, sans Basile, ils n'eussent réussi à fonder une dynastie à Byzance, en la personne de Bardas César. Est-ce un Bagratide qui barra le chemin à un Mamikonien, ainsi qu'il arriva en Arménie, ou bien Basile représentait-il cette même race mamikonienne, ou l'union des deux illustres familles ?

Parmi les savants qui ont rejeté l'origine arsacide de Basile, il en est qui ont commis l'imprudence de mettre en doute ou même de nier en même temps son origine arménienne : on a jeté « das Kind mit dem Bade ». Si Basile n'était pas arménien, pourquoi eût-on tenté de le faire remonter à la famille royale d'Arménie ? Le savant commentateur des œuvres de Constantin Porphyrogénète, Reiske, a été le premier à parler de l'origine slave de Basile, en alléguant que Hamza d'Ispahan l'appelle slave, alors que, depuis longtemps, l'érudit d'Herbelot avait expliqué le sens de cette expression chez les auteurs arabes.

L'idée de Reiske fit son chemin, surtout parmi les savants slaves. Basile, grand empereur, fondateur de la plus brillante dynastie de Byzance, méritait évidemment qu'on se disputât sa gloire...

Un byzantiniste russe a examiné, dans une étude spéciale, les opinions émises au sujet de l'origine de Basile, depuis Du Cange jusqu'à nos jours. Sa conclusion est que Basile doit être considéré comme un Arménien, ou un Arméno-slave (2).

(1) N. ADONTZ, *L'Arménie à l'époque de Justinien*, pp. 411-415. (en russe).

(2) VASILIEV, *Vizantijskij Vremennik*, XII, 1905, p. 148.

Un autre byzantiniste, français celui-ci, a fait remarquer avec raison que ce n'est pas là une solution du problème, mais une simple combinaison de renseignements divers. Mais lui-même a commis l'erreur d'affirmer que « l'origine arménienne de Basile ne s'appuie que sur la fausse généalogie de Photius, et que le témoignage des sources arabes, qui en font un Slave, mérite d'être pris en considération » (1).

Il ne faut pas confondre l'origine arménienne et l'origine arsacide de Basile, deux choses bien distinctes. La généalogie attribuée à Photius est fautive dans la mesure où elle affirme l'origine arsacide de Basile. Mais elle fournit tout de même une preuve en faveur de son origine arménienne : sans celle-ci, on n'eût pas cherché à faire de Basile un descendant des Arsacides. Les auteurs byzantins doutent de son origine arsacide, mais admettent sa nationalité arménienne. Dire que l'origine arménienne de Basile n'a d'autre fondement que la généalogie de Photius, c'est se moquer de la vérité. Le témoignage de la *Vita Euthymii* est tout à fait indépendant de Photius. Quant aux attestations arabes, il ne faut pas en abuser : elles ne concernent que la mère de Basile, son père étant hors de cause. Une mère qui donne à son fils le nom de Symbate ne peut être slave qu'au sens géographique du mot.

Mais la preuve la plus décisive nous est fournie par l'histoire de Byzance elle-même. Basile n'est pas le premier Arménien, ni le dernier, qui soit monté sur le trône. On voit les Arméniens briguer le sceptre impérial dès le VII^e siècle. Presque chaque empereur eut un compétiteur arménien. Nous ne citerons ici que les exemples les mieux attestés : le général Vahan fut proclamé empereur contre Héraclius en 635 ; le patrice Valentin Arsacide se souleva contre Constant II en 644 ; le général Mezezios (arm. Mežež) fut proclamé empereur contre Constantin IV en 668 ; Philippicus Bardane est empereur de 711 à 713 ; le curopalate Artavasde l'est en 742 ; le général Alexis Mousèles, en 790 ; Bardane le monostate est proclamé empereur en 803 ; le *quaestor* Arsaber, en 808 ; Léon l'Arménien occupe le trône de 813 à 820 ; Thomas le Rebelle, de 821 à 822 ; Théodora, princesse mamikonienne,

(1) L. BRÉHIER, *Revue Historique*, 1922, janvier-février, p. 67.

est impératrice de 842 à 857 ; Bardas est tout-puissant de 856 à 866 ; enfin Basile règne de 867 à 886. Y a-t-il lieu de penser que Basile n'était pas un Arménien ? La dynastie de Basile dut compter avec les ambitions des familles arméniennes de Kourkouas, de Phocas, de Lécapène, de Skleros et d'autres. Rien ne nous permet de supposer que la longue chaîne des ambitions arméniennes, plusieurs fois séculaire, ait été interrompue par un Slave, alors que l'histoire byzantine ne nous fournit aucun exemple d'un fait de ce genre.

L'argument général, tiré de l'histoire de Byzance, mettrait fin à toute hésitation quant à l'origine de Basile, même si les preuves directes faisaient défaut.

La question de l'identité de Basile n'est pas un problème de vaine érudition. Byzance doit sa grandeur à la collaboration effective des peuples qui lui ont été incorporés. Déterminer la contribution de chacun, les services qu'il a rendus à l'Empire, permettrait de mieux comprendre le caractère de celui-ci et de sa civilisation. Aux Arméniens revint un rôle de premier plan : les héros les plus remarquables de l'histoire byzantine étaient arméniens de naissance ou d'origine. On a l'habitude de les représenter comme des aventuriers, comme des enfants gâtés de la fortune, comme des chevaliers errants qui cherchaient la gloire sur les grands chemins. Rien n'est plus faux. Si les Grecs étaient les maîtres incontestables de l'Empire par la langue et la civilisation, les Arméniens, grâce à l'esprit constructif et au génie militaire de leur race, se rangeaient parmi ceux qui ont le plus contribué à le maintenir.

Bruxelles.

N. ADONTZ.

Notes complémentaires.

1. -- L'évêque Vahan dont il est question ci-dessus (cf. p. 249) n'est autre que le *Βαάνης Μαστροάβων* qui assista au concile de Constantinople, en 879 (MANSI, XVII, p. 377). *Μαστροάβων* n'a rien à voir, contrairement à ce que plusieurs savants ont supposé (cf. en dernier lieu F. DVORNÍK, *Les légendes de Constantin et de Méthode*, p. 180), avec Tamatarcha ou Tmutarakan. La vraie leçon est *Ματραβάν*. Il s'agit d'un couvent arménien bien connu de Taron, le monastère de *Matravan*

ou *Matravanq*. Ce dernier nom apparaît sous la forme *Ματραβάτζ* dans les *Notitiae episcopatum* publiées sous le nom de Léon le Sage (MIGNE, *P.G.*, CVII, p. 384). *Matravatz*, ou plutôt *Matravantz*, pour *Matravanitz*, est la forme vulgaire du génitif du même nom. Ainsi s'appelait l'église élevée sur les reliques, ramenées de Sébaste par saint Grégoire l'Illuminateur, de Jean le Précurseur et de saint Athénogène. *Matravan* signifie « couvent-martyrion », des mots *matur* = martyrion, et *van* ou *vanq* = couvent. V. AGATHANGE, *Histoire*, éd. d'Edjmiatsin, p. 422 ; ZÉNOBE, p. 8 ; JEAN MAMIKONIEN, p. 12 et *passim* ; GRÉGOIRE MAGISTROS, *Lettres*, éd. Kostaniantz, p. 22.

2. — Syméon Magister (p. 686 Bonn) décrit en ces termes l'aspect physique de Basile : ἦν δὲ οὗτος τὴν μὲν μορφήν τοῦ σώματος ἀνθηρότατος, εὐεκτικός, σύνοφρος, εὐόμματος, σκυθρωπός, μελανόχρους, τὴν ἡλικίαν μέσος τοῦ εὐμήκους, τὰ στέρνα πλατύς, κατηφής, καὶ ὡς ἂν τις εἰκάση, τῶν ἑαυτοῦ συλλογιζόμενος. « Physiquement, il était robuste, vigoureux ; ses sourcils se rejoignaient ; ses yeux étaient grands, son regard sévère, son teint basané ; il était de taille modérément élevée ; il était large de carrure et tenait la tête baissée, plongé, eût-on dit, dans ses pensées. » Nous n'avons aucune raison de suspecter la fidélité de ce portrait, qui pourrait fort bien avoir été inspiré au chroniqueur par quelque monument figuré. On avouera que les traits qu'il prête à Basile — les sourcils qui se rejoignent, les grands yeux sombres, le teint basané —, caractéristiques du type arménien, ne s'appliqueraient guère à un Slave... Et l'on comprend dès lors que Constantin Porphyrogénète ait pu écrire de la famille de Basile qu'elle avait conservé ses caractères ethniques.

N. A.

NOTE SUR LE ROSSIANUS 251 DE LA BIBLIOTHÈQUE VATICANE (1)

Dans le fonds Rossianus de la Bibliothèque Vaticane, sous le numéro 251, on conserve un manuscrit grec qui renferme les écrits de saint Jean Climaque, sa vie racontée par le moine Daniel et la lettre de saint Jean Raithensis adressée à l'auteur de l'*Échelle*. M. G. MILLET possède les photographies d'un autre manuscrit de saint Jean Climaque (2) qui se trouve au Mont-Athos et qui est inconnu de la plupart des byzantinistes. L'illustre Maître a l'intention de faire une étude détaillée de ces deux manuscrits. Nous allons donc nous borner ici à une description, surtout à celle du coloris des images.

Notre manuscrit a été déjà décrit brièvement d'abord par C. VAN DE VORST (3), ensuite par Hans TIETZE (4). Ce dernier en a reproduit deux miniatures, des folios 5^r et 13^r : l'une qui représente le songe de Jacob et sa lutte avec l'ange,

(1) Nous exprimons ici notre gratitude à M. Eugène TISSERANT qui nous a autorisée à publier ce manuscrit. Nous prions également le Gouvernement Polonais d'accepter l'expression de notre profonde reconnaissance pour nous avoir chargée à Rome d'une mission scientifique.

(2) L'étude d'ensemble sur les manuscrits de saint Jean Climaque a été publiée par M. Charles R. MOREY sous le titre *Two miniatures from a manuscript of St. John Climacus, and their relation to Klimax iconography*, dans *Studies in east christian and roman art*, à New-York, en 1918.

(3) C. VAN DE VORST, *Verzeichnis der griechischen Handschriften der Bibliotheca Rossiana*, dans *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, XXIII, Leipzig, 1906, p. 498.

(4) Hans TIETZE, *Die illuminierten Handschriften der Rossiana in Wien, Lainz*, dans *Beschreibendes Verzeichnis der illuminierten Handschriften in Oesterreich*, Leipzig, 1911, t. V, p. 2, fig. 3-4.

l'autre saint Jean Climaque prêchant aux moines. VAN DE VORST considère le x^e ou le xi^e siècle comme la date possible du manuscrit. HANS TIETZE se prononce pour le xi^e siècle.

Le texte du manuscrit se répartit de la manière suivante sur les folios :

- 1^r-2^v *Lettre de saint Jean Raithensis à saint Jean Climaque.* Cf. MIGNE, *P.G.*, 88, col. 624-625.
- 2^v-4^v *Réponse de saint Jean Climaque à saint Jean Raithensis.* Cf. MIGNE, *ibidem*, col. 625-628.
- 4^v-5^r Introduction à la *Scala Paradisi*. Cf. MIGNE, *ibidem*, col. 628.
- 5^v-6^r Index de la *Scala Paradisi*.
- 6^v « ἔσκόπησεν... τοῖς δράμασιν. »
Cf. MIGNE, *ibidem*, col. 629.
- 7^r-12^v *Vie de saint Jean Climaque par le moine Daniel.*
Cf. MIGNE, *ibidem*, col. 596-608.
Fol. 12^r, en bas du folio, « λέγοντα τάδε ». Cf. MIGNE, col. 605 et 608.
« Δανιήλ μοναχοῦ ταπεινοῦ Ῥαιθηνοῦ. εἰς τὸν βίον τοῦ κυρίου Ἰωάννου, τοῦ ἐπίκλην σχολαστικοῦ.
- 12^v *Πεπείραμαι κυροῦν, ἐν βραχέσι πλεῖστα. ῥήτορσι γὰρ κάλλος, συντομία ἔπους. »*
Cf. MIGNE, *ibidem*, col. 608.
vers « ῥητρεύσεών σου » ... cf. C. VAN DE VORST, *Verzeichnis der gr. Handschriften der Bibl. Ross.*, p. 499.
« πλάκες πνευματικάι ».
Cf. MIGNE, *ibidem*, col. 632.
- 13^r-256^r *Scala Paradisi.*
Cf. MIGNE, *ibidem*, col. 632-1160.
- 256^v-257^r Index de la *Scala Paradisi* dans l'ordre inverse de celui des folios 5^v-6^r.
- 257^v « Ἀναβαίνετε... ἀορίστους αἰῶνας σαφῶς ἀμήν. »
Cf. MIGNE, *ibidem*, col. 1160-1161.
« Νυνὶ δὲ μένει... ἡ ἀγάπη. »
Cf. MIGNE, *ibidem*, col. 1160.
- 258^r-277^r *Liber ad pastorem.*
Cf. MIGNE, *ibidem*, col. 1165-1208.

Le manuscrit, dont la page a pour dimensions 262 mm.

sur 215 mm., est en parchemin d'une assez bonne qualité ; son état de conservation laisse un peu à désirer, car plusieurs pages commencent à s'effriter. Chaque cahier est formé de huit folios. Toutefois le XVIII^e cahier contient jusqu'à dix folios et le XXXV^e n'en comprend que trois. Il y a en tout trente-cinq cahiers. Ils sont numérotés au crayon ; à l'encre, à la main ; et une troisième fois en caractères imprimés. Deux cent soixante dix-sept folios constituent le manuscrit.

La reliure est en cuir. Elle porte un décor estampé et doré en partie. Il est écrit sur le dos de la reliure, en haut : *S. Joannis Climaci opera graece*, en bas : *cod. membr. saec. IX*.

Dans tout le manuscrit, l'écriture est uniforme. Elle est en minuscules et en pleine page. Chaque page contient en général vingt trois lignes du texte qui mesure 181 mm. sur 121 mm. La hauteur des lignes s'élève à deux mm., celle des interlignes à sept mm. Le rouge est employé pour l'écriture des initiales et des titres.

Des vignettes (pl. XXI-XXIII) et des images agrémentent le texte. Les images sont placées dans le texte sans cadre. Vers le bas, on les combine souvent avec des vignettes. Les titres donnent l'explication des sujets.

Dans la partie supérieure du folio 1^r, saint Jean Raithensis remet sa lettre à saint Jean Climaque (pl. X). Les personnages sont nommés dans la marge supérieure. Sous l'image qui mesure, sans vignette, 85 sur 121 mm., se remarque le titre de la lettre.

Sur le folio 2^v, saint Jean Climaque écrit sa réponse à saint Jean Raithensis qui se tient debout devant lui (pl. XI). La hauteur de l'image, sans vignette, est de 55 mm., la largeur en est de 123 mm. Au côté droit de celle-ci on lit :

$\begin{array}{l} \tilde{\iota}\tilde{\omega} \\ \alpha \\ \text{'o } \tau\tilde{\omicron}\tilde{\nu} \\ \alpha \\ \sigma\iota\nu \\ \acute{\alpha}\nu\tau\iota \\ \gamma\rho\acute{\alpha} \end{array}$	}	$\begin{array}{l} \text{'Ιωάννου } \delta \text{ } \tau\tilde{\omicron}\tilde{\nu} \text{ } \sigma\iota\nu\alpha\acute{\iota}\tau\omicron\nu \\ \acute{\alpha}\nu\tau\iota\gamma\rho\alpha\phi\acute{\eta}. \end{array}$
--	---	--

Sous l'image apparaît le début de la lettre de saint Jean Climaque : « *'Ιωάννης. 'Ιωάννη. χαίρειν* ».

La partie inférieure du folio 5^r présente l'image, qu'en marge de droite l'artiste a nommée : « ἡ παλαιστρα τοῦ Ἰακώβ » (pl. XII). Cette image se place à la fin du prologue intitulé « κλίμαξ θείας ἀνόδου ». Les dimensions de l'image sont de 136 sur 155 mm.

Sur les folios 5^v et 6^r, les anges montant à l'échelle apparaissent du côté gauche, entre les numéros des pages et les titres des chapitres. Au-dessus de l'image du folio 5^v (pl. XIII), on lit « ἡ θεία », au-dessus de celle du folio 6^r (pl. XIV) « κλίμαξ ». La première mesure 55 sur 120 mm., la seconde 45 sur 130 mm.

Dans la partie supérieure du folio 7^r, précédant la vie de saint Jean Climaque, figure le portrait du saint, dont le nom « ὁ ὁσιος Ἰωάννου ὁ σιναίου ἡγούμε » est inscrit en marge, aux côtés du nimbe qui dépasse l'image (pl. XV). La hauteur de cette dernière est de 95 mm., la largeur de 130 mm.

C'est en bas du folio 12^v que l'on a représenté les « πλάκες πνευματικαί » appelées ainsi par l'inscription (pl. XVI). Celle-ci se remarque au-dessus de l'image, dont les dimensions sont 90 sur 125 mm.

Saint Jean Climaque enseignant sa méthode aux moines apparaît en haut du folio 13^r, en tête de la *Scala Paradisi* (pl. XVII). Au-dessus de cette scène, il est écrit : « Λόγος ἀσκητικὸς πρῶτος. Διδασκαλία τοῦ ὁσίου Ἰωάννου τοῦ σιναΐτου πρὸς τοὺς [μοναχοὺς] ». L'image compte 80 mm. de hauteur sur 125 mm. de largeur.

Sur le côté gauche des folios 256^v et 257^r, on retrouve les anges qui montent l'échelle (pl. XVIII-XIX). L'inscription « ἡ θεία » est changée en « ἡ ἱερὰ καὶ θεία ». La hauteur de l'image du folio 256^v s'élève à 15 mm., la largeur en est de 65 mm. en haut, 55 mm. en bas. L'image du folio 257^r mesure 46 sur 141 mm.

Le texte écrit en rouge, tout en bas du folio 257^v, se rapporte certainement à l'image de la partie supérieure du folio 258^r, où saint Jean Climaque, encore une fois, adresse la parole aux moines, en tête du *Liber ad Pastorem* (pl. XX).

Ce texte, le voici : « Νυνὶ δὲ μένει τὰ τρία ταῦτα.

Πίστις. ἐλπίς. ἀγάπη.

Μεῖζων δὲ πάντων, ἡ ἀγάπη. »

Du côté gauche, en marge de l'image, se trouve l'inscription « ὁ ποιμὴν ὁσίου Ἰωάννης », du côté droit « οἱ μοναχοὶ τῆς μονῆς ». Les mesures sont 71 sur 126 mm., sans vignette.

Le coloris des images est bien celui qui est propre aux Byzantins, d'une gamme riche et nuancée, dont la tonalité est montée. Les couleurs employées sont : le violet, le lilas, le bleu, le vert terreux, la terre verte, l'émeraude, le jaune, le brun, le rose, le rouge et enfin le blanc et le noir. Le violet et le lilas proviennent de la laque plus au moins délayée. Le bleu est le bleu de cobalt. Le jaune est obtenu au moyen de l'ocre. Pour les teintes brunes, on s'est servi de la terre d'ombre, naturelle ou brûlée, de la laque et peut-être même de la sépia. Le rouge est du vermillon. Le procédé est celui de la détrempe. Les taches des couleurs se disposent pour faire ressortir le relief des personnages qui se détachent sur un fond bleu.

Dans l'image du folio 1^r (pl. X), saint Jean Climaque et saint Jean Raithensis se placent sur un sol peint en taches vertes inégales. Il s'agit peut-être d'un vert qu'on appelle aujourd'hui anglais. Vers le premier plan, il est clair, mais il s'assombrit vers le fond et devient bleuâtre. Nous nous demandons si ce vert sombre n'est pas un mélange de vert terreux avec du bleu, ce qui ménagerait une transition entre le vert du sol et le bleu du fond. Saint Jean Raithensis porte une tunique brun clair, peinte, soit en laque, soit en ocre. On a employé la terre brûlée pour représenter son manteau. Le proplasmos clair de la chair et des cheveux semble être en laque brune. Le reflet des cheveux est bleu. Un nimbe d'or entoure la tête du saint. Le coloris de saint Jean Climaque est abîmé. D'après ce qui reste, on voit que ce coloris est comparable à celui de saint Jean Raithensis qui est assis sur un tabouret noir, recouvert d'un coussin vert terreux, dont les extrémités sont d'un jaune assez foncé.

Les deux saints, l'un assis, l'autre debout sur le sol vert terreux du folio 2^v (pl. XI), sont habillés de tuniques jaunes, aux ombres terre d'ombre et aux reflets jaunes délayés de blanc. Leurs manteaux sont en terre d'ombre brûlée. Quant à leur chair, on a dû se servir d'ocre jaune et de terre d'ombre. Les reflets de la chair sont blancs. Le rouge apparaît dans

les ombres. Saint Jean Climaque a des cheveux blancs, ceux de saint Jean Raithensis sont en terre d'ombre. Les nimbes sont toujours en or. Saint Jean Climaque écrit sur un rouleau blanc. Il est assis sur un coussin bleu, dont on aperçoit un bout jaune clair. Le jaune est encore employé pour le dossier, sur lequel est disposée une étoffe émeraude claire. Sur la terre d'ombre de la partie inférieure du siège se jouent des reflets jaunes.

Il est étonnant que dans une belle miniature, comme celle du folio 5^r (pl. XII), le fond bleu soit ainsi barbouillé. Ceci d'ailleurs est vrai pour toutes les miniatures. Sur le sol vert sombre qui s'éclaircit vers le premier plan, Jacob dort vêtu d'une tunique bleue, de braies terre d'ombre brûlée et de bottes blanches détaillées en noir. L'ange avec lequel il lutte est en tunique verte et en manteau rose ; lui-même porte une tunique violette et un manteau bleu. Des anges montent l'échelle brune assez claire : celui d'en haut est vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau vert ; celui d'en bas, d'une tunique violette et d'un manteau rose. L'ange du côté droit, d'en haut, porte une tunique verte et un manteau violet ; celui d'en bas, une tunique bleue et un manteau vert. Le Christ est couvert d'une tunique violette et d'un manteau bleu. Les costumes sont mis en relief par des reflets blancs. Les ombres sont en jaune sur le vert ; sur les autres couleurs, elles sont en teintes plus sombres, mais de la même couleur. Les anges déploient leurs ailes brunes, dont les parties éclairées prennent des colorations jaunes ou brun clair. Les plumes des ailes sont soit en rose et blanc, soit en violet et blanc. Dans toutes les images, les cheveux bruns des personnages deviennent jaunes dans la lumière. Celle-ci rend blanches les chairs qui dans l'ombre se colorent en rouge et en vert. Ce fait est assez constant dans ce manuscrit.

Sur le folio 5^v et 6^r (pl. XIII-XIV), l'intention de l'artiste de passer par transition du vert terreux du sol au bleu du fond et de rendre le coloris plus uni est tout à fait manifeste. La tache du vert terreux devient sensiblement bleuâtre dans le fond. Ainsi, c'est presque uniquement le bleu qui constitue le fond des colorations légères et diaphanes dont on a revêtu les anges. La luminosité du coloris ressort davantage grâce au noir, employé avant tout pour figurer l'échelle et les ailes des an-

ges. Le jaune qui se joue sur ce noir l'allège et permet de passer du sombre au clair. On peut, nous semble-t-il, attribuer le même rôle aux plumes violettes, roses et blanches de la partie inférieure des ailes. Dans l'image du folio 5^v, l'ange qui est encore assez près de la terre a une tunique lilas et un manteau émeraude aux ombres violettes. L'ange qui se rapproche du Christ a, à l'inverse, une tunique émeraude et un manteau lilas. Dans l'image du folio 6^r, on a interverti l'ordre des anges par rapport au coloris de leurs vêtements. Cependant l'ange d'en bas, au lieu de porter une tunique émeraude, est revêtu d'une tunique en terre verte toute baignée de lumière. Les ombres sur le vert, soit émeraude soit terre verte, sont toujours lilas. Le noir est encore employé pour le dessin des sandales et pour les bandes décoratives. Par rapport aux anges, le Christ est une apparition assez sombre sur un fond clair formé par son nimbe et par l'arc blanc du ciel. L'artiste arrive ainsi à rendre rayonnante la figure du Sauveur. Il porte une tunique violette et un manteau bleu. Ses cheveux bruns sont en terre d'ombre. Toutefois ceux de la barbe, légèrement roux, semblent être en terre d'ombre brûlée. L'harmonie de l'ensemble fait penser aux colorations de l'aurore.

Saint Jean Climaque du folio 7^r (pl. XV) et du folio 13^r (pl. XVII) ainsi que les moines de ce dernier folio portent tous des tuniques jaunes, dont les parties éclairées sont blanches et les parties sombres brunes. Des bandes blanches décorent leurs manteaux bruns vers le bas. Le brun des manteaux du folio 13^r semble être en sépia et en terre d'ombre. Les reflets sont en jaune sur la terre d'ombre et en blanc sur la sépia. Des ombres noires sillonnent les manteaux. Les chaussettes sont couleur brun clair et les chaussures noires. Les ombres rouges et les reflets blancs donnent du relief aux visages, dont la chair est jaune. C'est au moyen du brun que l'on a détaillé les cheveux blancs des vieillards. Le coloris du folio 258^r (pl. XX) est tout semblable à celui du folio 13^r. Il faut cependant observer quelques différences. Le sol en vert terreux du folio 13^r se retrouve dans l'image du folio 258^r, mais comme une couche mince qui recouvre la terre verte. Cette dernière couleur apparaît au premier plan. Il est encore à remarquer que les manteaux des moines du folio 258^r ne sont peints qu'en terre d'ombre.

Le coloris des folios 256^v et 257^r (pl. XVIII-XIX) est comparable à celui des folios 5^v et 6^r (pl. XIII-XIV). Il est cependant plus lourd. Dans l'image du folio 256^v (pl. XVIII), un des deux montants de l'échelle, toute noire, se place sur le sol en terre verte du premier plan, l'autre montant s'appuie sur le sol vert terreux du fond. Deux anges montent vers le Christ qui tient un livre relié d'or. Celui d'en haut a une tunique en terre verte aux ombres jaunes et un manteau lilas aux ombres violettes. Celui d'en bas a une tunique bleue et un manteau tirant sur le jaune dans la lumière, et sur la terre verte dans l'ombre. Les vêtements de ce dernier ange se caractérisent par les ombres jaunes et les reflets blancs. A l'exemple des folios 5^v et 6^r, sur le folio 257^r, en comparaison du folio 256^v, l'ordre des anges est interverti en ce qui concerne les couleurs de leurs vêtements.

Dans l'image du folio 12^v (pl. XVI), au-dessus d'un sol vert terreux, pend à gauche un mandilion blanc agrémenté de broderies rouges ; et à droite un mandilion rouge, avec des broderies blanches. Le Christ a le visage peint au moyen de jaune, de rouge, de blanc et d'un brun terre d'ombre. Sur son nimbe d'or, se détachent des lignes blanches et rouges formant croix. Des lignes noires cernent sa tunique, de même que celles d'autres personnages de notre manuscrit.

L'harmonie du coloris est soutenue ; faite de lilas, de bleu clair et d'émeraude dans les images des folios 5^v, 6^r, 256^v et 257^r, elle est légère et diaphane. Le violet, le bleu, le vert, le brun et le rose qui constituent celle de l'image du folio 5^r la rendent plus riche et un peu moins légère. Dans les images des folios 1^r, 2^v, 7^r, 13^r et 258^r, l'harmonie se compose de bleu, de vert, de jaune et de brun. Elle se distingue des précédentes, s'assombrit et perd la qualité de luminosité et de légèreté. Celle du folio 12^v, en bleu et en rouge, est une exception. Par rapport au coloris, il faut donc distinguer deux groupes d'images : l'un où l'harmonie est légère, claire et lumineuse ; l'autre où elle est grave, plus sombre et sans éclat.

Tel est dans ses grandes lignes l'aspect de ce manuscrit, dont nous avons simplement voulu donner une idée d'ensemble, laissant à d'autres plus autorisés le soin d'en faire une analyse approfondie.

Celina OSIECZKOWSKA.



Fol. 1r. — SAINT JEAN RATHENSIS REMETTANT SA LETTRE A SAINT JEAN CLIMAQUE,
Rossianus 251 de la Bibliothèque Vaticane.

Photo Sansaini.



FOL. 2V. — SAINT JEAN CLIMAQUE ÉCRIVANT SA RÉPONSE A SAINT JEAN RAITHENSIS,
 Rossianus 251 de la Bibliothèque Vaticane.

Photo Sansaini.



Fol. 5^v. — ANGES MONTANT À L'ÉCHELLE,
Rossianus 251 de la Bibliothèque Vaticane.

Photo Sansaini.



Fol. 7r. — PORTRAIT DE SAINT JEAN CLIMAQUE,
Rossianus 251 de la Bibliothèque Vaticane.

Photo Sansaini.

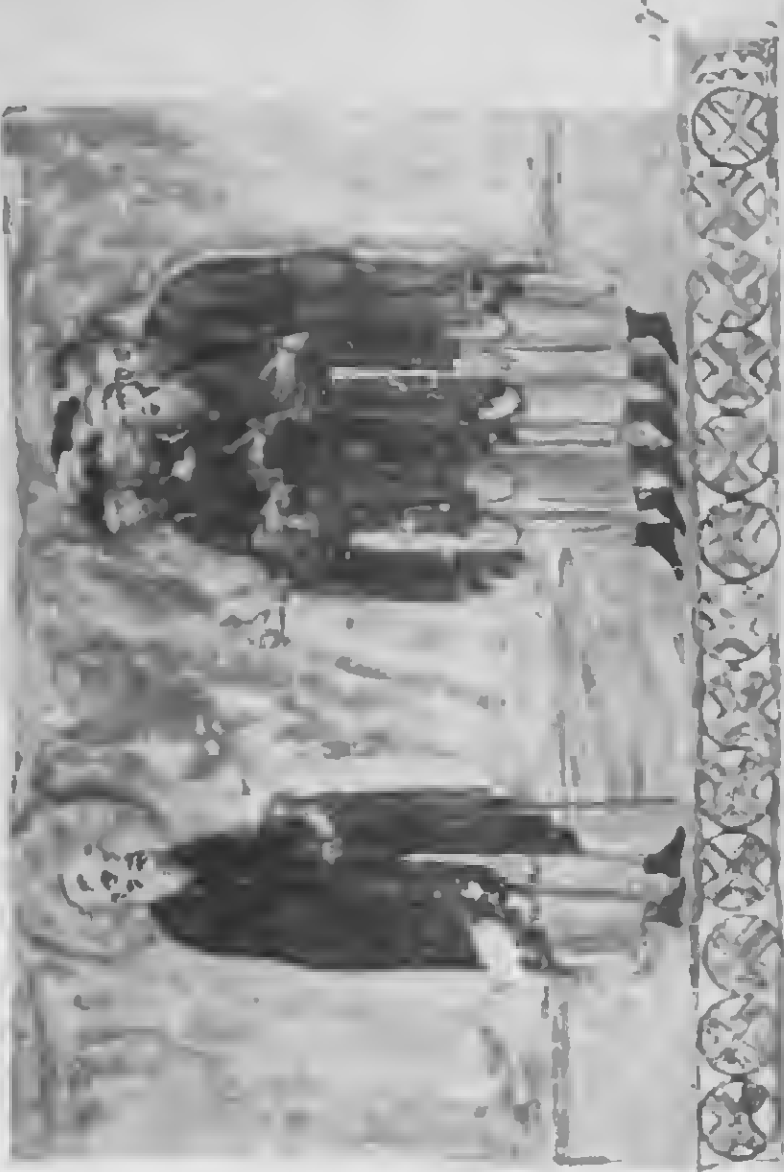


Fol. 12v. --- IMAGES MIRACULEUSES DU CHRIST,
Rossianus 251 de la Bibliothèque Vaticane.

Photo Sansaini.

✠ ΑΓΓΛΟΕΚΚΗΣΙΑΚΟΣ. ΠΡΩΤ. ✠

✠ Ἐπιπέδου τοῦ ὁμοίου ἐν τῇ ἑκκλησίᾳ.



✠ Λόγος πρὸς ἀλεκτοκτοῦ τοῦ ἀββᾶ
ἰωάννου ἁγίου μένου τῶν ἐν τῷ

Fol. 13r. -- SAINT JEAN CLIMAQUE PRÊCHANT AUX MOINES,
Rossianus 251 de la Bibliothèque Vaticane.

Photo Sansaini.



Fol. 256v. — ANGES MONTANT À L'ÉCHELLE,
Rossianus 251 de la Bibliothèque Vaticane.

Photo Sansaini.



Fol. 258r. — SAINT JEAN CLIMAQUE ENSEIGNANT LES MOINES,
 Rossianus 251 de la Bibliothèque Vaticane.

Photo Sansaini.

•• ΑΝΑΓΑΓΙΣ Ε ••

τοις τυφλοῖς ὡς ἀποτίσσοις πρὸς τὴν ἄμβρα.
Ετῶτε αἰτήσθε· καὶ τοὺς ἐμὲ ῥωαῖς ἀπὸ τρεῖς
 χροῦτάς αὐτοῦ· βροχίαι· ἀλιεῖται· ἀλιόνομα
 πωδριῶν· ὡς ἄν σοφουῖ ἐλεῖνον μεσῶν
 οὐρα· ὅτε χυνοὶ οὐκ εἶσιν ἄν χυμὰ πληροί
 αἰμα· ἄν τὸ βορμὴ οὐκ εἶσιν οὐκ εἶμα σὺν
 αἰτοῖς· καὶ ὡς ὁμοῦ μετὰ τὴν ἀσθῆνσιν αἰ
 σπρῶσιν αὐτοῦ· αἰτῶν·
 ἰερόθυμοι εἰς τὴν βαθυῖ· ὅτε
 θλητῆς· εἰ τῆκε τρέχον ἀφόβως· πρὸς
 ἀρα μὲν ποτε πέτρον· ἰωάννης· προ
 τέταρτα τῶν ἄνθρωπων· πακοῦ μετὰ νοῖαι·
 ὁ μεντὴρ προλαβὼν ἄπαλοῦς ὁ δὲ ἔ
 τερος τῆς μετὰ νοῖαι·

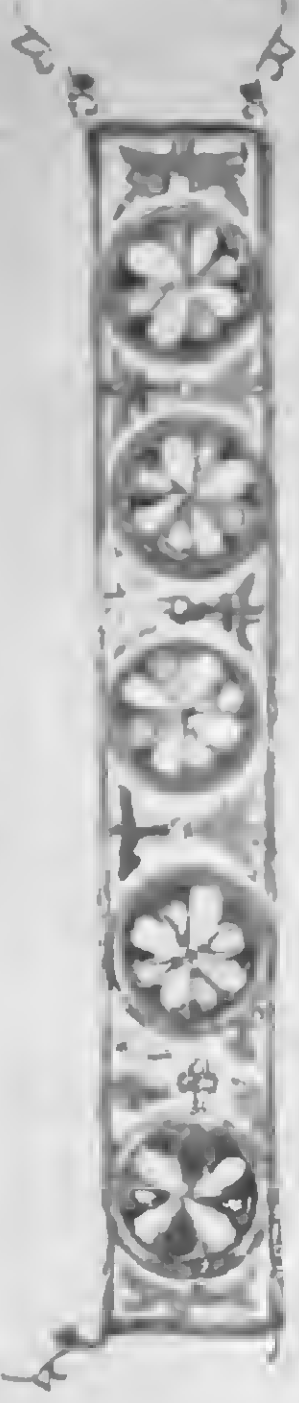


•• πέλας πηδῶν ἀβασίς τῆ μετὰ νοῖαι με
 μεριμνημένης· καὶ ἀληθῶς ἐν ἄρτοῦς·
 ἐν ἡ καὶ τῶν μακρῶν καὶ ἀοιδῶν
 αἰωνί· καὶ αἰετῶν τῶν κδικῶν·
 αἰωνί· αἰετῶν· ἀπὸ τῆς ἀσπίδατος·
 αἰωνί· αἰετῶν· ἀπὸ τῆς ἀσπίδατος·



Fol. 72v. — FAC-SIMILÉ D'UNE PAGE DU MANUSCRIT, Rossianus 251 de la Bibliothèque Vaticane. Photo Sansaini.

⋯̅̅̅ ἈΨΑΛΕΑΣ ἸΚΒ ⋯̅̅̅



Κ.Ι

ⲛⲓ ⲡⲉⲣⲓ ⲧⲏⲥ ⲧⲣⲟⲗⲏⲛⲁⲣⲟⲩ ⲕⲉⲛⲟⲩⲁⲩⲓⲃⲥ :
 Ⲙⲓ ⲙⲉⲛ ⲓⲁⲓⲛⲉⲧⲟⲥ ⲧⲁⲗⲛⲉⲓ ⲕⲁⲓ ⲙⲟⲩⲟⲩ,
 ⲧⲓⲛⲓ ⲕⲉ ⲙⲟⲩⲟⲩ ⲁⲩⲁⲣ ⲁⲧⲧⲏⲛ ⲓⲛⲟⲩ ⲛⲟⲩ
 ⲛⲓⲁⲙ ⲡⲓ ⲙⲟⲩⲟⲩ ⲁⲓⲛⲉⲓ ⲙⲟⲩⲟⲩ ⲟⲩⲥⲙⲓⲛⲓ ⲟⲩⲕⲁⲓ
 ⲛⲓⲟⲩⲓⲁ ⲧⲓⲛⲟⲩ ⲕⲁⲕⲏⲥ ⲁⲥⲙⲟⲩⲟⲩⲓⲁⲥ ⲧⲓⲛⲟⲩⲟⲩⲛⲟⲩ
 ⲧⲁⲥ ⲕⲁⲓ ⲃⲟⲩⲧⲣⲟⲩⲟⲩⲥ ⲙⲟⲩⲟⲩⲛⲟⲩ ⲁⲓⲛⲉⲓ
 ⲟⲩⲩⲏⲃⲟⲙⲟⲩⲟⲩ ⲛⲉⲓ ⲛⲟⲩⲟⲩⲥ ⲕⲁⲓ ⲉⲧⲉⲣⲟⲩ, ⲃⲓⲙⲁⲓ
 ⲧⲱⲁⲗⲓ ⲙⲟⲩⲟⲩⲟⲩ ⲟⲩⲉⲛⲟⲩ ⲕⲁⲓ ⲙⲟⲩⲟⲩⲟⲩ ⲟⲩⲥ ⲁⲓⲛⲉⲓ

Fol. 155r. — TÊTE DE CHAPITRE, Rossianus 251 de la Bibliothèque Vaticane.

Photo Sansaini.

✠ ἌΝΘΡΩΠΟΣ ΚΑΙ ΔΕΠΛΟΤΗΤΟΣ ✠



✠ ἌΝΘΡΩΠΟΣ ΚΑΙ ΔΕΠΛΟΤΗΤΟΣ ✠

ΔΙΣΑΙΕΙΑΣ ΚΑΙ ΠΟΝΗΡΙΔΕ ✠

ΠΡΟΤΡΑΧΕΙ ΜΟΝ ΤΟΥ ΗΛΙΟΥ ΤΟ ΠΡΟΣ
ΜΟΝ ΦΩΣ. ΠΟΙΩΣ ΔΕ ΤΑΥΤΑ ΜΟΝ ΠΡΟΣ
ΜΟΣ, ΣΥΡΡΑΪΝΤΟΣ ΔΡΟΜΟΣ. ΔΙΟ ΔΕ ΤΑ
ΦΑΝΤΑΣΙΑ ΜΟΥ ΠΟΙΩΣ, ΟΥΤΩΣ ΑΥΤΑ
ΕΙΣΑΓΑΓΜΕΝΟΙΣ ΤΑΥΤΑ ΤΟΣ ΜΑΡΤΥΡΕ
ΙΣ. ΟΥΤΩΣ ΔΕ ΤΑΥΤΑ ΤΟΣ ΜΑΡΤΥΡΕ

ΚΑΙ

✠

Fol. 169v. — TÊTE DE CHAPITRE,
Rossianus 251 de la Bibliothèque Vaticane.

Photo Sansaini.

NOTE SUR UN
CATALOGUS CODICUM CHRONOLOGORUM GRAECORUM

I. Le fondateur de la chronologie scientifique, Denis Pétau (Petavius) S. J., prépara aussi le premier recueil de textes grecs relatifs à la chronologie chrétienne ⁽¹⁾, recueils qui constituent jusqu'aujourd'hui la base indispensable de toute étude sur cette question. Avec une clairvoyance géniale, en effet, Pétau choisit, dans le flot de textes conservés dans les manuscrits grecs, des pièces importantes — mais non pas toutes les pièces importantes — pour le développement de la chronologie. C'est ainsi que nous ne trouvons pas chez lui, pour ne citer que quelques noms, Étienne, Michel Psellos, Nicétas Seides, Nicéphore Grégoras. Comme le montre déjà le nom de Nicétas Seides, il y a parmi eux des auteurs dont l'œuvre nous est, aujourd'hui encore, inconnue et que l'on peut encore moins classer dans le développement de la chronologie grecque chrétienne. Pour d'autres traités, pour celui d'Étienne par exemple, on n'a pu établir encore s'ils portent à juste titre le nom du rédacteur à qui nous l'attribuons. Et combien d'auteurs chronologiques, dont nous ne connaissons même plus le nom, peuvent encore reposer dans les ténèbres des bibliothèques! On peut donc se demander avec raison si nos précis modernes de chronologie grecque, qui nécessairement s'appuient surtout sur le recueil de l'incomparable Pétau, rendent bien

(1) *Uranologion sive systema variorum authorum, qui de sphaera ac sideribus, eorumque motibus Graece commentati sunt.* Lutetiae Parisiorum 1630 = *Opus de doctrina temporum: auctius in hac nova editione notis et emendationibus quamplurimis, quas manu sua codici adscripserat Dionysius Petavius. Cum praefatione et dissertatione de LXX hebdomadibus Ioannis Harduini S.J.* Antwerpiae 1703 vol. III.

exactement l'évolution de la chronologie grecque chrétienne.

La cause de cette déplorable incertitude est sans doute que Pétau n'a pas trouvé de successeur : personne ne songea plus tard à rassembler en un recueil les textes qui lui étaient inconnus et à reprendre d'une manière plus complète et plus exacte, d'après de meilleurs manuscrits, ceux qu'il cite déjà. Une courte revision des traités chronologiques édités par Pétau montrera ci-dessous combien cette tâche serait utile. La lacune dans le texte de Maxime (*Uranol.* p. 341) — pour commencer par le premier auteur du recueil de textes chronologiques — ne peut être comblée qu'en utilisant des manuscrits plus complets. Pétau n'a suivi pour Maxime que le Vatic. gr. 505 de l'année 1520, dont il faudrait d'abord retrouver l'archétype (1). Le texte d'Isaac Argyros présente aussi une lacune (*Uranol.* p. 365). En outre, tous les manuscrits d'Argyros ne sont pas également complets. C'est ainsi que dans l'édition Pétau manque l'épilogue qui figurait pourtant dans l'édition princeps de Jakob Christmann (s. l. 1611), que Pétau connaissait (2). Par contre, la fin du 4^e chapitre, et le 8^e tout entier du texte de Pétau manquent chez Christmann (3). L'épilogue fut ajouté par J. Hardt (4) d'après le Monac. 100 (saec. xv) fol. 296 sqq. (?) et par H. Usener (5) d'après le Monac. 105 fol. 212^v. D'autres parties ne sont pas encore publiées, telle la méthode de calcul des ères orientales, qui se trouve par exemple dans le Pal. gr. 278 saec. xv, fol. 87^v-88^v et commence comme suit (6) : *Εἰ θέλεις εὐρεῖν τὸ ἔτος τῶν Περσῶν* (7), λαβὲ

(1) E. SCHWARTZ, *Christl. und jüd. Ostertafeln. Abhandl. d. Gesellschaft. d. Wiss. zu Göttingen. Philol.-hist. Kl. N.F. VIII Nr 6*, Berlin, 1905, p. 81.

(2) Cf. PETAU, *Ad candidum lectorem* e 2 b.

(3) Arthur MENTZ, *Beiträge zur Osterfestberechnung bei den Byzantinern*. Diss. Königsberg 1906, p. 29, note 79.

(4) *Catalogus codd. mss. graec. bibl. regiae bavaricae*, I München, 1806, p. 534.

(5) *Kleine Schriften* III, Leipzig 1914, 327, note 2.

(6) Henr. STEVENSON sen., *Cod. mss. Palat. graeci bibliothecae Vaticanae*. Roma 1885, p. 153.

(7) Cf. Théodore Mélit. note dans USENER, *Kl. Schriften* III 345, l. 3 et surtout Georgios Chrysokokkes, *ibid.*, 360 (chap. III).

τὰ ἀπὸ κτίσεως κόσμου πεπληρωμένα ἔτη, καὶ ἄφελε ἐξ αὐτῶν
 ,στρλθ, καὶ τὸ καταλειφθέν ἐστὶ τὸ ἔτος τούτων. εἰς δὲ τὸ ἔτος τῶν
 Ἀρράβων ἄφελε ,στρθ, καὶ τὸ καταλειφθέν ἐστὶ τὸ ἔτος αὐτῶν ·
 τὸ δὲ ἔτος τοῦ σουλτάνου Μελιξᾶ · ἄφελε ,στφπστ, καὶ τὸ κατα-
 λειφθέν ἐστὶ τὸ ἔτος αὐτοῦ. τὸ δὲ ἔτος τῶν Ῥωμαίων · ἄφελε
 ,ερζζ, καὶ τὸ καταλειφθέν ἐστὶ τὸ ἔτος αὐτῶν. τὸ δὲ ἔτος Ναυ-
 ουχοδονόσορ. τὸ ἔτος κρατεῖ καὶ ὁ Πτολεμαῖος καὶ οἱ Αἰγύπτιοι.
 εἰ ἀφαιρήσεις ἔτη ,δψξα, τὸ καταλειφθέν ἐστὶ τὸ ἔτος αὐτῶν. εἰ
 προσθήσεις δὲ καὶ εἰς τὸ ἔτος τῶν Περσῶν λ, τὸ γινόμενόν ἐστὶ
 τὸ ἔτος τῶν Ἀρράβων. — Κατὰ τὴν Περσικὴν μέθοδον, ἣν ἔλεγεν
 ὁ παπᾶς Μανουήλ ὁ Τραπεζούντιος ἐκεῖνος ⁽¹⁾, κινεῖται ὁ ἥλιος
 τῇ ἐκκέντρῳ αὐτοῦ κινήσει τοὺς ρκ χρόνους, λεπτὰ νθ κτλ. —

Pétau attribue également à Isaac Argyros, sans démontrer pourquoi, le morceau suivant de son recueil (*Uranol.* 384 sqq.), à savoir une certaine *Methodos* de 1377. D'après la préface « Ad candidum lectorem » e 2 b, il l'emprunta à un ms. de la Bibliothèque Royale de Paris, probablement l'actuel Par. gr. 2509 fol. 152-158 (saec. xv), dans lequel, toutefois, ce traité est anonyme. Il a fallu la connaissance de toute la tradition manuscrite pour pouvoir, dans ce cas, poser la question d'attribution. Mais le cas le plus grave est celui de la *Methodos* du Ps.-André, l'avant-dernier morceau de l'*Uranologion*. Dans sa préface déjà citée (e 2 b), Pétau dit qu'il doit ce texte à une copie que P. Andreas Schottus a faite pour lui sur un Vaticanus. Les recherches des Rév. PP. Dr. Thomas Kaeppli O.P. et Dr. Dominicus Planzer O.P. m'ont apporté la preuve que ce manuscrit est le Vat. gr. 578 fol. 177^r-187^v. Le garant de Pétau ne copia le texte que du fol. 177^r à 180^r, avec de légères inexac- titudes et d'importantes omissions ⁽²⁾. Le traité du Ps.-An-

(1) Georgios Chrysokokkes, qui est ici la source dans USENER, *Kl. Schriften*, III 356.

(2) Citons seulement quelques divergences importantes: *Uranol.* 393, 9 προστίθει] πρόσθετε Vat. πρόσθετε fort. πρόσθες τε Pet. 393, 17 ὑφειλον] εἴφειλον Vat. Pet. 393, 22 κόσμον ἅπαν- τα · πρόσθες καὶ θ· καὶ (πρόσθες καὶ θ in marg.) V] κόσμου · ἅπαντα πρόσθες · καὶ Pet. 394, 3 ἀπὸ τὴν V] ἀπὸ τῆς Pet. 394, 4 ὀκτωβρίον V] ὀκτωμβρίον Pet. 394, 7 φάσκα V] πάσχα Pet. 394, 17 ἐντὸς τοῦ μαρτίου V] ἐ. τῶν μ. Pet. 394, 37 ἄχρη τῆς V]

dreas fut copié sur le Vat. gr. 578 en 1600 par le dernier copiste grec de la Renaissance, Joannes Sancta Maura. Sa transcription nous a été conservée dans l'Ambrosianus gr. 1056 fol. 126^r-135^v (1) et rendra encore de bons services, vu le mauvais état du Vat. 578. Dans ce dernier, en effet, on a, en plusieurs endroits, collé du papier mince sur le texte pour protéger le manuscrit contre tout dommage ultérieur. Le dernier traité chronologique, que Pétau (*Uranol.* 396 sqq.) a publié sous le nom de Pierre d'Alexandrie, est un fragment du *Chronicon Paschale* (7, 3 - 27, 3 Dindorf).

Il aurait donc été très fructueux de contrôler et d'élargir la base critique des textes publiés par Pétau. Non seulement personne n'y songea, mais, comme nous l'avons dit plus haut, on ne fit plus guère, depuis Pétau, que des publications isolées et dues au hasard de textes grecs chrétiens relatifs à la chronologie. De telles éditions, sans étude préalable de tous les manuscrits grecs chronologiques, ne servent pas à grand'chose, comme plusieurs d'entre elles le prouvent. H. Usener procéda pour ses éditions astronomico-chronologiques, comme il l'avait fait pour ses publications hagiographiques : c'est-à-dire qu'il utilisa le premier manuscrit venu. C'est ainsi qu'il publia des chapitres de Théodore Méliténite (2), d'après le Vat. gr. 1059 saec. xv fol. 228^r-447^r, et

ἄχρις τῆς Pet.	394, 38 καὶ εὐρηγς V] καὶ εὐρήσεις Pet.	394,
40 χριστιανῶν V] Χριστιανὸν Pet.	394, 42 βίσεξτα τῶν τοιού-	
των κύκλων, τουτέστιν V] βίσεξτα · τουτέστι Pet.	394, 43 κατὰ	
δ κύκλους (κατὰ δ κύλ V] κατὰ δ κύκλους Pet.	395, 1 δηλοῦσιν V]	
δηλοῦσι Pet.	395, 14 προστίθης τῷ ὀκτωμβρίῳ. κράτησον ταύ-	
	την τὴν α, πρόσθεες καὶ ἀπὸ τὸν ὀκτώμβριον γ' καὶ γίνονται δ. ταύτας	
	προστίθει (πρόστιθη V) τῷ νοεμβρίῳ. κράτησον πάλιν τὰς δ, πρόσθεες	
	καὶ ἀπὸ τὸν νοέμβριον V	
395, 36	ὀκτώμβριος ᾠ	νοέβριος δ̄
	δεκέβριος στ̄	ἰαννουάριος β̄
	φεβρουάριος ε̄	μάριος γ̄
	ἀπρίλλιος ᾠ	μαίος γ̄
	ἰούνιος στ̄	ἰούλιος ᾠ
	αὔγουστος δ̄	καὶ σεπτέβριος ζ̄. V
	395, 42 τὸν θεμέλιον V] τὸ θ. Pet.	395, 47 δηλοῦσιν τὸν V
	δηλοῦσι τὸ Pet.	

(1) Cf. HEISENBERG, *Byz. Zeitschr.* XVI (1907) 373.

(2) *Kl. Schriften* III 330-347.

des extraits de Georges Chrysokokkes, d'après le Vindob. phil. gr. 190 fol. 86^r-137^v (1). C'est le même manuscrit qu'il cite pour la chronologie de Michel Psellos (2), ce qui a amené Mentz (3) à fonder son édition partielle de cette œuvre sur ce mauvais texte plein de lacunes (4). Mentz emprunta ensuite au même manuscrit et au Vatic. gr. 1059 déjà utilisé par Usener les extraits chronologiques du *Syntagma* de Matthaios Blastares (5), qu'il prit pour un ouvrage indépendant et attribua à un certain Matthaios Hieromonachos (6). G. Mercati (7) découvrit le premier l'erreur, qui n'aurait pu passer inaperçue si l'on s'était livré à un examen systématique des manuscrits.

Pourtant il serait injuste de vouloir imputer aux éditeurs toutes les erreurs provenant d'un examen insuffisant des manuscrits. C'est que les catalogues généraux de manuscrits ne suffisent pas à l'identification d'un ouvrage chronologique ! Les *Methodoi*, dans lesquelles on enseignait le calcul de quelques faits chronologiques comme les cycles lunaires et solaires, l'indiction, la férie du 1^{er} jour du mois, la Pâque juive, etc., étaient des guides purement pratiques. Leurs éditeurs ne poursuivaient que très rarement un but littéraire, et c'est pourquoi ils renonçaient même généralement à donner leur nom. De là le grand nombre de traités chronologiques anonymes, de là aussi l'emploi de la langue vulgaire et la négligence de l'orthographe, dans les plus anciens de ces textes déjà, par ex. dans le Par. Suppl. gr.920 saec. x (8). Par cela même, ces traités chronologiques constituent une excellente source pour la connaissance de la *koinè* byzantine, source à laquelle personne n'a encore songé (9). Sa

(1) *Ibid.* III 356-371.

(2) *Ibid.* III 353 sq.

(3) *Beiträge zur Osterfestberechnung bei den Byzantinern*. Diss. Königsberg 1906, p. 101-109.

(4) Gertrud REDL, *B. Ng. Jb.* VII (1930) 335-338.

(5) *Beiträge zur Osterfestberechnung* etc., p. 108-133.

(6) *Ibid.*, 25-27.

(7) *Byz. Zeitschr.* XVI (1907) 414.

(8) Un exemple frappant, quoique tardif, nous est offert par le Vind. Med. gr. 29 fol. 124^r-125^r.

(9) Cf. A. MEILLET, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, 3^e édit. Paris 1930, p. 257-266.

valeur pour l'histoire de la langue, égale à celle des inscriptions, est seulement réduite par le fait que les indications de calcul se cristallisaient facilement en formules. Au point de vue littéraire, cela fit grand tort aux textes. Car s'il arrivait que quelqu'un publiât un traité chronologique à prétentions littéraires, son intention n'était pas respectée par les copistes. Ainsi s'expliquent les grands flottements de la tradition en ce qui concerne la *Methodos* d'Isaac Argyros, flottements que le petit nombre des manuscrits connus permettait déjà d'observer. Cette fantaisie est particulièrement désordonnée dans le Vatie. Regin. gr. 46 fol. 94^r-114^v saec. xv-xvi (R) de la chronologie de Psellos (1), un peu plus sage, si l'on peut dire, dans le Par. gr. 2494 fol. 182^r-197^v de 1438 (P) du même traité (2). Il y a là non seulement des déplacements, des contractions, des omissions ; non seulement le copiste s'éloigne délibérément du texte traditionnel et le remplace par des morceaux de son cru, non seulement il y interpole des notes et des fragments d'autres œuvres, mais la décomposition va si loin que souvent le titre de l'œuvre n'est même pas respecté. C'est ainsi que le Monac. gr. 537, saec. xvi, fol. 1 intitule la chronologie de Michel Psellos : *Μιχαήλ τοῦ Ψελλοῦ ἐπιλύσεις ἀστρολογικῶν ἀπορημάτων ἐν κεφαλαίοις τριάκοντα* (3), alors que l'œuvre s'appelle en réalité : *Ποίημα τοῦ μακαριωτάτου Ψελλοῦ περὶ τῆς κινήσεως τοῦ χρόνου, τῶν κύκλων τοῦ ἡλίου καὶ τῆς σελήνης, τῆς ἐκλείψεως αὐτῶν καὶ τῆς τοῦ πάσχα εὐρέσεως*. A cause de ce titre déroutant, le Monac. gr. 537 qui contient, fol. 1-8^v, les 5 1/2 premières apories de la chronologie échappa à l'attention de l'éditrice de Psellos. Le titre de la chronologie d'Isaac Argyros montre aussi des flottements de la tradition qu'Usener avait déjà remarqués (4).

A plusieurs reprises, le nom même de l'auteur a été omis, comme dans le Par. gr. 2381 saec. xvi, qui contient sans titre, fol. 105^v-107, les chap. i-iii, xxii, xix de la chronologie

(1) Gertrud REDL, *B. Ng. Jb.* VII (1930) 345-347.

(2) *Ibid.* 341 sqq.

(3) Franz BOLL, *Catalogus cod. astrol. graec.* VII, Bruxellis, 1908, p. 28.

(4) *Kl. Schr.* III 327 n. 2.

de Psellos ⁽¹⁾, et qui devait par conséquent rester également inconnu à l'éditrice. Ce manuscrit montre déjà l'œuvre en pleine décomposition. Le dernier stade sera l'incorporation, sans indication d'origine, de paragraphes entiers de ce traité, dans des recueils anonymes de calculs chronologiques ! C'est aussi ce qui est arrivé pour Psellos dans le Monac. gr. 287, f. 105^v, où un extrait de Psellos (*Byzantion* V 257, 15 sqq.) figure au milieu d'un texte étranger ⁽²⁾. Psellos n'est évidemment pas le seul auteur dont l'œuvre fut débitée par morceaux. On peut observer cela aussi pour la *Methodos* Paris. du 7 février 1079 ⁽³⁾. Ainsi l'extrait p. 96, 12-17 (Mentz) se trouve dans le Par. gr. 1630 s. xiv f. 113 ⁽⁴⁾ ; l'extrait p. 98, 13-24, ibid. f. 80 ⁽⁵⁾ ; p. 100, 1-16 (chap. 8), ibid. f. 80 ⁽⁶⁾, et aussi dans le Monac. 287 f. 14-14^v ⁽⁷⁾, et dans le Neapolit. II C 33 f. 458 ⁽⁸⁾. Étant donné que les catalogues que l'éditeur de la *Methodos* Paris. de 1079 pouvait utiliser étaient tous en défaut ici, il serait injuste de vouloir lui reprocher d'avoir négligé cette poussière de fragments.

Le caractère des traités chronologiques d'époque tardive explique d'ailleurs pourquoi leurs compilateurs ont ainsi dépecé les œuvres littéraires qu'ils ne considéraient que comme des recueils de calculs ; sans se préoccuper de conserver le texte original, sans indiquer les noms des auteurs, ils ont employé ces matériaux à la construction de nouvelles *Methodoi*. C'est ainsi que paraît, comme partie constitutive de la chronologie d'Andréas, dans le Vat. gr. 578 fol. 180^v, la table pascalle de Jean Damascène ⁽⁹⁾, sans que ce dernier

(1) P. BOUDREAUX, *Catalogus cod. astrol. graec.* VIII 3, Bruxellis 1912, p. 57 sq.

(2) Publié par F. BOLL, *Catalogus cod. astrol. graec.* VII p. 103, 3-8. Cf. F. P. KARNTHALER, *B.Ng.Jb.* X (1933) 24.

(3) Éd. par MENTZ, *Beiträge zur Osterfestberechnung*, p. 76-101.

(4) BOUDREAUX, *Catalogus cod. astrol. gr.* VIII 3 p. 10.

(5) BOUDREAUX, *op. cit.*, VIII 3 p. 8.

(6) BOUDREAUX, *op. cit.*, VIII 3 p. 8.

(7) BOLL, *Catalogus cod. astrol. graec.* VII p. 11 cod. 7.

(8) *Catalogus cod. astrol. graec.* IV p. 63.

(9) Éd. par Franz RÜHL, *Chronologie des Mittelalters und der Neuzeit*, Berlin 1897, p. 168-169. Cf. MENTZ, *Beiträge zur Osterfestberechnung*, p. 69 sq.

soit cité comme auteur. De là ces modes nombreux et divers de calcul qu'on s'habitua très tôt à offrir pour ainsi dire au choix, sous la rubrique : *ἄλλως* (1). De là aussi les nombreuses ressemblances de tous ces traités entre eux. L'éditeur des *Methodoi Florentinae* A (saec. xi) et B (de l'an 1092) (2) a bien fait ressortir le parallélisme de leur tradition. De même la *Methodos* Vindob. med. gr. 29 fol. 124^r sq. apparaît comme un recueil de calculs très courants vulgarisés depuis longtemps, que le compilateur a souvent mal compris, et dont la source lui est aussi inconnue que peut l'être à un chanteur la source d'un poème littéraire passé à l'état de chant populaire. Étant donnée l'indifférence des « paschalistes » quant à l'origine et au respect de leurs textes, on ne peut établir l'identité de deux morceaux que par la similitude des méthodes de calcul. Mais on voit aussi de ces calculs, détachés de leur contexte, s'égarer çà et là, dans les manuscrits où ils apparaissent, dans des « entourages » fort hétérogènes, et cela illustre l'origine de plus d'un traité chronologique compilé avec des calculs de provenances diverses. Un calcul qui se rencontre souvent à l'état isolé, c'est, par exemple, celui de la durée du clair de lune aux différents jours du mois lunaire synodique. Un calcul de ce genre a été publié par Karnthaler d'après le Vindob. iur. gr. 2 saec. xv fol. 381^r (3). Nous trouvons un calcul analogue dans le Monac. gr. 100 saec. xv fol. 26 et, divisé en deux chapitres, dans le Vindob. theolog. gr. 256 fol. 2^r-2^v (4).

(1) Cf. par exemple MAXIMUS CONFESSOR I 18. 31 (p. 325 D, 332 E Pétau).

(2) Voyez le commentaire *B. Ng. Jb.* X (1933) 21-53.

(3) *B. Ng. Jb.* X (1933) 37.

(4) Voici le texte lui-même :

[f. 2:] Μέθοδος εἰς τὸ γνῶναι, πόσας ὥρας λάμπει ἡ σελήνη ἐκάστη νυκτί.

Ἀπὸ πρώτης ἡμέρας ἕως πεντεκαδεκάτης τετραπλωσον τὰς ἡμέρας ὅσας ἔχει ἡ σελήνη · εἶτα ἀναλύσας ἐπὶ τῶν πέντε, καὶ ὅσας πεντάδας ἀναλύσης, τοσαύτας ὥρας λάμπει ἡ σελήνη τῇ νυκτί ἐκείνη. ἀπὸ δὲ τῆς ἐξκαδεκάτης ἡμέρας τῆς σελήνης λέγε · τέσσαρες φορῆς ιβ̄. ὡσαύτως καὶ εἰς τὰς ιζ̄ λέγε · τέσσαρες φορῆς ιγ̄. καὶ τὰ ἀναβιβαζόμενα ἀνάλυσον ἐπὶ τῶν πέντε · καὶ ὅσας πεντάδας ἀναλύσεις, τοσαύτας ὥρας λάμπει ἡ σελήνη ἐν τῇ νυκτί ἐκείνη, καὶ οὕτως, ὡς ὑπεδείχθη σοι, ὀφείλης ψηφίζειν αὐτὸ μέχρι τῶν λ̄ ἡμερῶν · καὶ γὰρ ἡ σελήνη μέχρι

Il n'est pas nécessaire de démontrer plus longuement que, même avec la méthode philologique moderne de la filiation de tous les mss. et des témoignages en faveur d'un texte, on ne pourrait pas obtenir d'éditions satisfaisantes dans le domaine chronologique, avant que tout le matériel manuscrit soit relevé dans des catalogues spéciaux de manuscrits chronologiques. Car alors seulement il sera possible d'examiner plus à fond la tradition de chaque œuvre en particulier. La vieille méthode employée depuis Pétau jusqu'à Mentz, de publier des manuscrits rencontrés par hasard, outre les inconvénients méthodiques qu'elle comporte, en présente un autre ici : c'est que, ne possédant pas l'intuition géniale de Pétau, on publie toujours les mêmes méthodes de calcul d'après les traités anonymes vulgaires, avant d'avoir atteint l'original dont ces calculs dérivent en fin de compte, et dont la connaissance rendrait superflue la publication de ces traités secondaires.

Comment la rédaction du catalogue des manuscrits chronologiques devra-t-elle se faire? L'existence de modèles classiques facilite la réponse à cette question : il suffit de suivre l'exemple du *Catalogus codicum astrologorum graecorum* et du *Catalogue des manuscrits alchimiques grecs*. Il importe seulement d'enregistrer toutes les méthodes de

τῶν $\bar{\iota}\epsilon$ ἡμερῶν ἐπαύξει τὸ φέγγος αὐτῆς, ἀπὸ δὲ τῶν $\bar{\iota}\epsilon$ ἡμερῶν, ἤγουν μετὰ τὴν ἀπόχυσιν ἐλαττοῦται μέχρι τῶν $\bar{\lambda}$ ἡμερῶν. τὰ δὲ ὑποκάτω τῶν $\bar{\epsilon}$ εὐρισκόμενά εἰσι λεπτά, ἃ λάμπει κατὰ προσθήκην τῶν ὠρῶν.

Περὶ τῆς ἀποχύσεως τῆς σελήνης.

Ἐν πρώτοις μὲν ἔση γνώσκων, ὅτι ὁ ψῆφος τῆς ἀποχύσεως ἔχει ἡμέρας $\bar{\iota}\delta$ ἡμισυ δ', τουτέστιν ἡμέρας $\bar{\iota}\delta$, ὥρας $\bar{\theta}$, ὁμοίως καὶ ἕως τῆς γέννας ἡμέρας $\bar{\iota}\delta$, ὥρας $\bar{\theta}$, ὡς ὁμοῦ τοῦ φέγγους σὺν τῇ ἀποχύσει καὶ τῇ γέννῃ ἡμέρας $\kappa\theta\varsigma''$. σημείωσαι· τὸ δὲ τέλειον τῆς ἐρμηνείας 2^v] οὕτως ἐστὶ· ψήφισον τὸν κύκλον καὶ ἐλθὲ τῶν $\bar{\iota}\delta$ ἡμερῶν μέχρι τῶν $\bar{\iota}\delta\varsigma''$ καὶ τεταρτημορίου, καὶ βλέπε ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ, πόσα λεπτά ἔχεις τὰ ἀπομείναντα ἐπὶ τὸ ἐξηκοστόν. καὶ ψήφισον ἐπὶ τῶν $\bar{\epsilon}$. καὶ ὅσας πεντάδας σώσει ἢ ψήφωσις, ἐν τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ καὶ ὥρα γίνεται ἢ ἀπόχυσις. τουτέστιν $\bar{\kappa}\epsilon$ λεπτά γίνονται ὥραι πέντε, ἢ δὲ μ λεπτά γίνεται ὥρα $\bar{\eta}$, ἢ δὲ ν ὥρα $\bar{\iota}$.

Adnotatio critica. 6 φορῆς $\bar{\iota}\beta$] φοραῖς $\bar{\iota}\delta$ 7 φορῆς] φοραῖς
8 πέντε] πένται 16 ἡμισυ] ἡμυσι 18 σημείωσαι] ση in
marg. 18 ἐρμηνείας] ἐρμηνείας 19 ψήφισον] ψήφωσις 21 syl-
labam ante ἐξηκοστόν del. librar. 22 ψήφωσις] ψήφωσις.

calcul (*ψῆφοι*) si courtes qu'elles puissent être, puisque c'est de cette poussière qu'on avait coutume de tirer la matière de nouveaux traités.

II

Ne fût-ce que pour la rédaction d'un *Catalogus codicum chronologorum graecorum*, il serait utile de considérer un aspect de la littérature chronologique, qui depuis la préface fondamentale du génial Du Cange ⁽¹⁾, n'a plus retenu l'attention. Nous voulons parler des *formes* des manuels chronologiques et de l'étude historique de ces formes. En suivant cette voie, on arriverait tout naturellement à une histoire de la littérature chronologique chrétienne, qui est en somme la littérature du calcul de la Pâque. Car la fête de Pâques fut pour les chrétiens la seule raison de s'occuper de la chronologie ! L'introduction théorique du *Chronicon Paschale* rendra à cet égard de grands services, car elle contient une histoire des efforts tentés pour calculer les fêtes de Pâques, histoire tout à fait exacte dans ses grandes lignes.

Comme nous ne possédons pas d'analyse de cette œuvre importante, je vais tenter de la faire ici, d'autant plus que le *Chronicon Paschale* permet d'arriver à des conclusions sur la disposition des travaux chronologiques anciens, et constitue ainsi un type. Son auteur se préoccupait aussi du problème chronologique ⁽²⁾, à la solution duquel les anciens chrétiens travaillaient depuis le VII^e siècle, comme D. Serruys l'a démontré d'une manière convaincante ⁽³⁾. Pour cela, il s'agissait, pour l'auteur du *Chronicon*, d'harmoniser le calendrier et la chronologie civile et ecclésiastique, c'est-à-dire de faire concorder le système de l'année indictionnelle, des cycles solaire et lunaire, aussi bien avec l'ère mondaine ecclésiast-

(1) *Praefatio, ubi de auctore Chronici Paschalis, caeterisque paschalium apud Graecos conditoribus* cap. XIII sqq. (*Chron. pasch.* II 18 sqq. Dind.)

(2) *Revue de Philologie*, N.S. XXXI (1907) 158 sqq.

(3) *Ibid.*, p. 154-158.

tique ⁽¹⁾, qu'avec la chronologie de la vie du Christ ⁽²⁾ et avec le calendrier des fêtes chrétiennes, qui dépendait de la fête de Pâques, dont la date devait être établie d'après la Passion du Christ ⁽³⁾. Serruys montre bien comment l'auteur de la Chronique pascale, pour maintenir son ère mondaine pratique de 5509 ans ⁽⁴⁾, n'hésita pas à tricher. S'il réussit à faire coïncider en apparence le calendrier des fêtes ⁽⁵⁾ et la chronologie de la vie du Christ ⁽⁶⁾ entre eux et avec l'ère mondaine, c'est au prix d'artifices frauduleux. Il est forcé pour cela d'abandonner son propre point de départ et d'utiliser des méthodes de calcul hétérogènes et inconciliables ⁽⁷⁾.

L'auteur du Vat. graec. 1941 saec. x, resté inconnu à cause de la mutilation du ms., a donc écrit son grand ouvrage pour justifier ⁽⁸⁾ un cycle pascal de 532 ans, qu'il a inventé tout exprès pour résoudre le problème signalé par Serruys. Du Cange ⁽⁹⁾ et après lui Schwartz ⁽¹⁰⁾ en concluent à juste titre que pour l'auteur, l'histoire proprement dite n'était qu'accessoire. Il voulait seulement démontrer par là l'exactitude de sa propre méthode, tandis que dans la chronique, il faisait concorder les événements historiques avec son ère

(1) Sous le nom d'ère mondiale, il faut comprendre avec Serruys, p. 152, la différence entre une année de la création du monde et le nombre d'années de notre ère dionysienne ; si par exemple la fin du règne de l'empereur Phocas est l'an 6119 de la création du monde = 610 de notre ère, c'est que, d'après ce calcul, l'ère mondiale est 6119 — 610 = 5509. De cette façon j'ai aussi donné l'ère mondiale de la Chronique pascale.

(2) D'après Serruys, p. 152, c'est par cela que l'ère chrétienne d'un auteur est établie. Elle est donnée par la date de la naissance du Christ d'après la création du monde, par ex. 5507 dans la Chronique pascale, qui ne respecte pas du tout cette disposition dans ses calculs chronologiques.

(3) Serruys, p. 157.

(4) Serruys, p. 172.

(5) *Ibid.*, p. 158 sqq.

(6) *Ibid.*, p. 161 sqq. C'était là le point essentiel de son système.

(7) Cf. SERRUYS, p. 164, 167, 170.

(8) *Chron. pasch.* I 22, 19 sqq. Dindorf.

(9) *Praefatio*, cap. XII (II 17 D).

(10) *Real-Encyclopädie* 2^e éd. III (1899), 2465, 15 sqq.

et son calcul pascal (cf. *Chron. Pasch.* I 31, 12 sqq.). C'est le même but que poursuivait aussi l'avant-propos sur l'histoire du problème pascal (I 3-22, 18), une introduction dans le genre péripatético-néoplatonicien ⁽¹⁾, qui était consacrée à la position du problème et à la réfutation des solutions tentées jusqu'alors. Le *Chronicon Paschale* se compose donc de deux grandes parties :

1°) le développement de la question chronologique et l'exposé des tentatives de solutions jusqu'au pascaliste lui-même (I 3-22, 18) ; 2°) la *methodos* du pascaliste (I 22, 19 - 31, 11), qui ne se présente qu'en quelques fragments et à laquelle appartient en réalité aussi la chronique (I 31, 12 - fin) comme une sorte d'application de sa théorie.

Si nous examinons quelque peu la première de ces parties nous constatons que l'exposé indispensable du problème manque par suite d'une lacune au début du Vaticanus. Indépendamment de cela, on peut mettre en évidence deux parties principales :

A. τὸ νομικὸν πάσχα = τὸ τυπικὸν καὶ σκιῶδες πάσχα, c. à d. la pâque juive (I 3 - 9, 21).

B. τὸ σωτήριον πάσχα = τὸ ἀληθινὸν πάσχα, c. à d. Pâques chrétiennes (I 9, 21 - 22, 18).

Dans A, on cherche à représenter la pâque juive comme la préfiguration de la vraie Pâque chrétienne, traitée dans B. B répond exactement à A. On peut ainsi, en la déduisant de B, espérer reconstituer dans ses grandes lignes la partie perdue de A.

A. La pâque juive (I 3 - 9, 21). On commençait par déterminer le caractère de la pâque juive, puis on motivait sa fixation.

I. La nature de la pâque juive. Ce fragment a été complètement perdu.

II. Date de la pâque juive. La moitié de cette partie est perdue. Elle se décomposait en deux parties.

a) Preuves tirées des écrivains juifs pour la détermina-

(1) V. mon exposé dans *Archiv f. systemat. Philosophie*, N.F. XXVIII (1923) 67 sqq.

tion de la pâque chaldéenne d'après la fixation de Moïse au xiv^e lunae du premier mois lunaire, qui tombe à l'équinoxe du printemps. Du recueil de passages qui se trouvaient ici, il ne reste (3, 5 - 14) qu'une citation de Philon, *Περὶ τοῦ βίου Μωυσέως* II 222-224 (Cohn), qui n'est reproduite qu'en abrégé. Mais nous pouvons encore reconstituer les citations perdues d'après Eusèbe *H.E.* VII 32, 14-19, auquel Sozomène *H.E.* VII 18 se réfère ⁽¹⁾. Eusèbe apporte notamment un extrait du canon pascal de l'évêque Anatole de Laodicée de Syrie (277 après J.-C.), dans lequel Anatole combattait la réforme du calendrier de la synagogue, entre autres par un catalogue (qui cite notre passage de Philon) de garants juifs pour la vieille observance de Moïse. Vient ensuite le passage de Flavius Josèphe (*Ἀρχαιολογία* III 10, 5), que Socrate allègue aussi comme un témoignage décisif dans son *H.E.* V 22, puis un certain Musaios, les deux Agathobulle et le célèbre Aristobulle. Comme ce catalogue de témoins donne l'impression d'une vieille pièce de l'arsenal chronologique, nous pouvons l'employer tout entier ou au moins en grande partie pour la Chronique pascalle (I 3, 1-14).

b) Démonstration tirée des doctrines de l'Église chrétienne, pour prouver que les Juifs ont bien célébré la Pâque le 14 du premier mois lunaire, non pas seulement jusqu'à la Passion du Christ, mais même jusqu'à la prise de Jérusalem sous Vespasien (I 3, 15 - 9, 21). Sont cités :

1) Pierre, patriarche d'Alexandrie (311 après J.-C.), *Περὶ τοῦ πάσχα*, contre Triquentios (I 4, 1-3) ⁽²⁾,

2) Athanase le Grand, Lettre à l'évêque Épiphane (I 4, 3 - 9, 20) ⁽³⁾.

B. Les Pâques chrétiennes (I 9, 21 - 22, 18).

I. La nature de la Pâque chrétienne, qui est la véritable

(1) Joseph SCHMID, *Die Osterfestfrage auf dem ersten allgemeinen Konzil von Nicäa. Theolog. Studien der Leo-Gesellschaft XIII*, Wien 1905, p. 9 sq.

(2) SCHMID, *op. cit.*, 10, 24 sq. DUCHESNE, *La question de la Fête au concile de Nicée*, dans *Revue des Questions historiques*, XV, 28 (Paris 1880), p. 31 n. 1. SCHWARTZ, *Christl. u. jüdische Ostertafeln*, p. 109.

(3) SCHMID, *op. cit.*, p. 11 ; 26.

Pâque, est déduite du fait que le Christ n'a mangé l'agneau symbolique (*τὸν τυπικὸν ἀμνόν*) que jusqu'à l'année de la Passion. Cette année-là, il ne le mangea plus, mais subit lui-même, comme véritable agneau pascal (*ὡς ἀληθῆς ἀμνός*), le vendredi 14 du 1^{er} mois lunaire, la mort rédemptrice, et ressuscita d'entre les morts le 3^e jour (d'après l'Écriture : *τῆ μιᾷ τῶν σαββάτων*), c. à d. le dimanche 16 de ce mois (1) (I 10, 3 - 16, 2). Le pascaliste tire sa démonstration des témoignages suivants :

- a) les Évangélistes et Apôtres (I 10, 3 - 12, 17) et surtout :
 1. les propres paroles du Christ dans Matth. V 17 (I 10, 16).
 2. Jean XV 28, XIX 13. 31 (I, 10, 20).
 3. Paul I Cor. 5, 7 (I, 11, 17).
- b) les docteurs de l'Église (I 12, 17 - 16, 2) (2) :

1. Hippolyte, évêque de Portus *ἐν τῷ πρὸς ἀπάσας τὰς αἱρέσεις συντάγματι* (I 12, 22 - 13, 7) ; *ἐν τῷ πρώτῳ λόγῳ τοῦ περὶ τοῦ ἁγίου πάσχα συγγράμματος* (I 13, 8-13).

2. l'évêque Apollinaire d'Hiérapolis d'Asie *ἐν τῷ περὶ τοῦ πάσχα λόγῳ* (I 13, 14 - 14, 14).

3. Clément d'Alexandrie *ἐν τῷ περὶ τοῦ πάσχα λόγῳ* (I 14, 15 - 16, 2).

II. Calcul de la Pâque chrétienne et véritable (I 16, 3 - 22, 18).

a) Calcul ecclésiastique prénicéen (I 16, 3-19). L'Église célébrait la fête de Pâques chaque année, en souvenir de l'*ἀληθινὸν πάσχα*, en prenant en considération le 14 du premier mois lunaire, où le *νομικὸν πάσχα* devait être célébré, après le commencement de l'équinoxe du printemps. Si le *lunae XIV* était un dimanche, la Résurrection du Seigneur était célébrée le dimanche suivant.

b) Règle d'unification décrétée par le concile de Nicée pour le cas où le *lunae XIV* était un autre jour qu'un di-

(1) SERRUYS, p. 157 sqq. Jean Philoponos et l'Anonyme dont parle Photius, *Bibl. cod.* 115, ont défendu le même point de vue. Cf. C. WALTER, *Commentat. philol. Jenenses*, VI, 2, Leipzig, 1899, p. 207.

(2) SERRUYS, p. 164.

manche, avec l'aide du cycle de 19 ans, qui indique quel jour de mars ou d'avril tombe le *lunae XIV* de chaque année (I 16, 19 - 19, 13) ⁽¹⁾.

c) Cycle de 95 ans (I 19, 14 - 20, 2)

d) Cycle de 532 ans (I 20, 3-18). Il est divisible par 19, 28, 4, 7 et permet ainsi de déterminer le *lunae XIV* non seulement d'après la date de mars ou d'avril, mais aussi d'après la férie, l'année bissextile, les cycles lunaire et solaire ⁽²⁾.

e) Cas du cycle de 532 ans dans lequel, par un changement du cycle lunaire, le *lunae XIV* du mois Nisan n'est pas observé. (I, 20, 19 - 21, 8).

f) Cas du cycle de 532 ans dans lequel le calcul de Pâques est bien exact, mais non le reste du calendrier de l'Église par suite d'un décalage des ères (I 21, 9 - 22, 18).

La section centrale du *Chronicon Paschale* est bien altérée dans la mesure où elle devait développer la méthode particulière de l'auteur (I 22, 19 - 31, 11). Car seule la *πρόθεσις* en est encore intacte. Le problème à résoudre consistait ici, comme nous l'avons dit, à déterminer avec précision la fête de Pâques, et toutes les autres fêtes prescrites par l'Église. La solution est cherchée dans la concordance du cycle pascal, des ères mondaine et chrétienne. En tête de ce fragment qui devait être très développé, l'auteur place une *πρόθεσις* (I 23, 15 - 25, 22) ⁽³⁾. Celle-ci, 1) énumère les éléments constitutifs du calcul de Pâques ⁽⁴⁾ et de l'année de

(1) SCHMID, *op. cit.*, p. 90. 109.

(2) L'auteur d'un cercle de ce genre était Métrodore, dont Photius, *Bibl. cod.* 115, étudie brièvement le *ψηφός έννεακαιδεκαετηρίδων κή είς έαυτήν άνακυκλουμένη περί τής του άγίου πάσχα έορτής*. Son cycle commençait à la 1^e année du règne de Dioclétien, fondait ainsi l'ère dioclétienne, et établissait le *lunae XIV* d'après ce calcul soi-disant très précis, auquel Psellos consacre le 2^e livre de sa chronologie (cf. *Byzantion* V [1929-30] 253 sqq. *B.Ng.Jb.* VII [1930] 322 sqq.). D'après Du Cange, c'était un alexandrin et un ancien auteur. G. Redl (*Byz. Zeitschr.* XXIX, 1930, 175) le place probablement à l'époque de Justinien I.

(3) Cf. des expressions comme *προτάξομεν* (23, 15), *προδηλουμένων* (24, 21).

(4) SERRUYS p. 158 sqq.

la création du monde ⁽¹⁾ (I 23, 15 - 24, 21), et 2) suggère leur application aux événements concrets de l'histoire de la Rédemption réservée à la chronique elle-même (*ἐπιτομή χρόνων*) (I 24, 21 - 25, 22).

I. Éléments du calcul de Pâques et de l'année de la création du monde (I 23, 15 - 24, 21) :

A) Cycle solaire naturel de 28 ans, commençant par la création des astres (I 23, 15 - 20). Il enseigne le nombre d'épactes solaires de chaque année, le retour du jour du mois solaire, de la férie et de l'année bissextile.

B) Cycle lunaire naturel de 19 ans, commençant par la création des astres (I 23, 20 - 24, 5). Il permet de calculer d'après la règle ecclésiastique le 14 du premier mois lunaire, date de la pâque juive, les épactes lunaires de chaque année, le retour du jour des mois lunaire et solaire dans le cycle.

C) Établissement, à l'aide de l'année de la création du monde et surtout du cercle solaire, pour chaque année, de la hauteur des épactes solaires, de la date de la férie, de la hauteur des épactes lunaires, du jour de mars ou d'avril avec lequel coïncide chaque fois le 14 du premier mois lunaire (I 24, 5-21).

II. Application des données de la *methodos* aux événements concrets de l'Histoire Sainte (I 24, 21 - 25, 22) :

A) Détermination de la première fête pascale en Égypte d'après l'année de la création du monde, les cycles solaire et lunaire.

B) Date du message de Zacharie sur la conception de Jean-Baptiste, d'après l'année de la création du monde, les cycles solaire et lunaire.

C) Date de l'Annonciation et de la Conception de la Vierge, d'après l'année de la création du monde, les cycles solaire et lunaire.

D) Date du baptême du Christ dans le Jourdain, d'après l'année de la création du monde, les cycles solaire et lunaire.

E) Date de la Crucifixion, de la Descente aux enfers et

(1) SERRUYS, p. 170 sq.

de la Résurrection du Christ, d'après l'année de la création du monde, les cycles solaire et lunaire.

F) Calcul d'après le cycle pascal de 532 ans, depuis l'année de la mort du Christ comme première année du cycle, jusqu'au temps du pascaliste, soit donc l'ἐπιτομή χρόνων.

En face de ce riche programme de la πρόθεσις, nous n'avons, pour la μέθοδος (I), que de pitoyables débris de sa réalisation.

Réalisation de I (I 26, 1 - 31, 11) :

A) Cercle solaire (avec un τροχός) (I 26, 1 - 27, 1).

B) Cercle lunaire (avec τροχός). Des indications servant au calcul du cercle lunaire, nous n'avons gardé, outre le tableau, que l'avant-propos (I 27, 2-3) et un fragment sur la détermination de Pâques d'après la pleine lune du printemps, tiré d'une dédicace à l'empereur Théodose I^{er}, par laquelle le patriarche Théophile (389-412) commençait une table pascale (πασχάλιον) de 100 ans (380-479) (I 28-31, 11) (1).

C) Nous n'avons rien gardé de la réalisation de ce point.

Réalisation de II : chronique (I 31, 12 jusqu'à la fin).

Dans l'introduction du *Chronicon Paschale* (I 3 - 22, 18), on rencontre maintenant la plupart des formes d'exposé chronologique, telles qu'elles ont été employées au cours des siècles, tantôt isolément, tantôt combinées entre elles. La partie principale du *Chronicon Paschale* (I 22, 19 jusqu'à la fin) apparaît elle-même combinée avec des formes diverses.

I. Ici se présente d'abord le *Περὶ τοῦ πάσχα λόγος*, c'est à-dire le traité qui était surtout consacré à la question de la fixation de Pâques. Le pascaliste a emprunté ses citations à des traités analogues de Pierre d'Alexandrie (I, 4, 1), d'Athanase (I, 4, 3), d'Apollinaire d'Hiérapolis (I, 13, 14) et de Clément d'Alexandrie (I, 14, 15). Nous possédons encore un traité complet de Jean Philoponos (ca. 470- ca. 540) (2),

(1) Édité par Bruno KRUSCH, *Studien zur christlich-mittelalterlichen Chronologie. Der 84-jährige Ostercyclus und seine Quellen.* Leipzig 1880, p. 220-226. 84-88. Franz RÜHL, *Chronologie des Mittelalters und der Neuzeit.* Berlin 1897, p. 116 sqq.

(2) *Joannis Philoponi Libellus de paschate.* Edidit et praefatione ornavit Carolus Walter. *Commentat. philol. Jenens.* VI 2; Leipzig, 1899, p. 195-229.

dans lequel il est établi que la Cène symbolique du Seigneur eut lieu le 13^e jour du 1^{er} mois lunaire, la veille de la Pâque juive, et que c'est pour cela que le Christ ne mangea pas l'agneau pascal avec ses disciples. L'Anonyme cité par Photius, *Bibl. cod.* 115 (v. plus haut, p. 282, note 1) touche également à la question avec son discours contre les Juifs et contre les hérétiques qui les suivent, soit donc contre les protopaschistes qui ne célébraient pas la fête de Pâques pendant le premier mois lunaire. Cette forme est la plus ancienne de la littérature pascale. Elle remonte au temps où on célébrait encore Pâques « avec les Juifs », c'est-à-dire *avant* le calcul pascal cyclique, lors de la controverse pour l'institution d'une fête de Pâques indépendante de la synagogue. La plupart de ces traités, dont nous possédons encore des fragments, étaient dirigés contre les protopaschistes, c'est-à-dire contre ces chrétiens qui célébraient Pâques avec les Juifs, après et malgré la réforme du calendrier juif. Ces protopaschistes ont préoccupé aussi le concile de Nicée (1), qui a laissé de nombreuses traces dans la littérature ecclésiastique. Quelques rares fragments seulement remontent à la controverse sur l'observance quartodécimane, comme le fragment de l'écrit polémique de Polycrate contre le pape Victor (192) (2). On souhaiterait avoir un recueil de ces *λόγοι* et de leurs fragments, tout au moins jusqu'au concile de Chalcédoine. Nous pourrions ainsi suivre l'observance de Pâques de l'église d'Antioche, dont le caractère essentiel est d'être rattachée étroitement à la synagogue, dans l'Église principale jusqu'au concile de Nicée et dans les sectes longtemps encore après ce concile. Dans ce recueil, on devrait aussi considérer les phases successives de l'évolution de l'observance d'Antioche, qui, d'après mes observations, se présentent comme suit :

- 1) emploi du quartodécime environ jusqu'au 11^e siècle ;
- 2) adoption de l'usage romain plaçant Pâques le dimanche suivant le 14 du mois de Nisan environ jusqu'à la fin du

(1) SCHMID, p. 64. — E. SCHWARTZ, *Christl. und jüdische Ostertafeln*, p. 104-121, et le même dans la *Zeitschr. für die neutestamentl. Wissenschaft* VII (1906) 1-22, ne distingue pas les sectateurs de la quartodécimane et les protopaschistes, et dès lors entremêle tout.

(2) EUSÈBE, *H.E.* V 24, 2-8.

II^e siècle ; 3) protopaschisme en prenant le 2^o pour base, après la réforme du calendrier juif. Jusqu'à la rédaction d'un recueil des sources, le moyen le plus rapide pour rassembler les sources sera de consulter l'ouvrage remarquable déjà cité par moi, de Joseph Schmid, *Die Osterfestfrage auf dem ersten allgemeinen Konzil von Nicäa*. complété par E. Schwartz, *Christ. und jüdische Ostertafeln*.

II-III. L'introduction du calcul cyclique de la fête de Pâques dans l'Église, au début du III^e s., allait provoquer la rédaction de méthodes de calcul, à l'aide desquelles on pouvait déterminer les dates de Pâques. Sous quelle forme se présentèrent ces méthodes de calcul? Comme, à cause du manque de formation des chronologistes grecs, un appendice à Ptolémée n'était pas encore possible, on ne peut déterminer sous quelle forme se présentaient les plus anciens manuels, si c'étaient des *κανόνες* avec bref commentaire, ou des indications rédigées en phrases, soit donc des *μέθοδοι*. Les plus anciens manuels, ceux d'Hippolyte de Rome (1), de Démétrius (2), de Denys d'Alexandrie (3) et d'Anatole de Laodicée (4) de Syrie sont perdus. D'après le titre du fragment d'Anatole, qu'Eusèbe nous a conservé, je pense pourtant que le *κανών* — appelé aussi *κανόνιον* — est la forme la plus ancienne. A cette époque on aimait les commentaires. Cette forme s'imposait, qui était brève, concise et donnait rapidement les dates cherchées. Étienne d'Alex-

(1) Cf. EUSÈBE, *H. E.* VI 22. SCHMID, p. 15 sqq. SCHWARTZ, *Zeitschr. f. d. neutestamentl. Wissenschaft* VII (1906) p. 14, n. 1.

(2) SCHMID, p. 23.

(3) EUSÈBE, *H. E.* VII 20. Cf. surtout SCHMID p. 20. 22 sqq. FRANZ RÜHL, *Chronologie des Mittelalters und der Neuzeit*, Berlin 1897, p. 114. F. K. GINZEL, *Handbuch der mathematischen u. technischen Chronologie*. III, Leipzig, 1914, 232. — MATTHAIOS BLASTARES, *Syntagma*, *Patr. gr.* 145, 105 A-D. Cf. F. NAU, *Revue biblique*, N.S. XI (1914), p. 423-425.

(4) *Ἐκ τῶν περὶ τοῦ πάσχα Ἀνατολίου κανόνων* d'Eusèbe, *H. E.* VII 32, 14-19. Cf. DUCHESNE, *Question de la Pâque* 20 n. ; RÜHL, p. 114-117 ; SCHMID, p. 9-10. 20. 23 ; GINZEL, III 232 ; SCHWARTZ, *Christl. u. jüdische Ostertafeln* p. 15-19 ; D. LEBEDEV, *Viz. Vremennik* XVIII (1913) 148-389. XIX (1912-1915) I p. 188-223 ; Aegid. BUCHER, *Comment.*, *Patr. gr.* X 222-232.

andrie nous a conservé dans sa *Διασάφησις ἐξ οἰκείων ὑποδειγμάτων τῆς τῶν προχείρων κανόνων ἐφόδου τοῦ Θεῶνος* chap. I, notamment dans la liste des avant-propos nécessaires pour la compréhension de ses exposés, une définition du κανόνιον qui est la suivante ⁽¹⁾ : ὅτι κανόνιον καλοῦμεν οἰανδήποτε πραγματείαν, κὰν πλειόνων τυγχάνη πτυχίων. Un passage important au début du XXVIII^e chap. du même ouvrage ⁽²⁾ vient encore à l'appui de mon point de vue : le κανόνιον est une forme plus ancienne que la μέθοδος. Il s'agit ici de déterminer un jour du mois comme jour de semaine, et de rechercher les années bissextiles. Dans ce but, Théon rédigea une table (κανών) qui permettait de trouver aussitôt la solution. Mais, comme, dit Étienne, cela n'était pas possible sans table, il composa lui-même une petite *Methodos* (σύντομον μέθοδον) grâce à laquelle cela pouvait facilement se réaliser sans table. Plus tard, nous trouvons des μέθοδοι en face des κανόνια ; cf. par ex. Georges Presbyter (638-639) ⁽³⁾, la *Methodos Parisiensis* du 7. 2. 1079 ⁽⁴⁾, Michel Psellos, la *Methodos Florentina* de 1247 ⁽⁵⁾, Matthaios Blastares (ca. 1335) ⁽⁶⁾, Georges Chryso-

(1) Comme cet ouvrage, qui fut rédigé en 618-619, n'a pas encore été publié entièrement, je dois citer d'après USENER, *Kl. Schriften*, III 297, 8. -- La définition, qui est peut-être un peu trop concise, signifie qu'une œuvre, traitant un sujet quelconque, qui se compose de tables, multiples à la rigueur, s'appelle κανόνιον.

(2) USENER, *Kl. Schriften*, III 311, 4-11. Usener veut (p. 291-294), sans motif bien fondé, dédier les chap. 28-30 de la *Διασάφησις* d'Étienne à l'empereur Héraclius, et les placer en l'an 623. Son principal argument repose sur les formes de la datation, comme déjà au chap. II p. 298, 25 : τοῦ ἐνάτου ἔτους τῆς εὐδοκίᾳ Θεοῦ ἡμετέρας βασιλείας. Ces tournures, employées aussi par plusieurs copistes, pour dédier la *Διασάφησις* à l'empereur Héraclius, signifient simplement : « du règne sous lequel nous vivons, par la grâce de Dieu. »

(3) Édité par Fr. DIEKAMP, *Byz. Zeitschr.* IX (1900) 24-51.

(4) Édité par A. MENTZ, *Beiträge zur Osterfestberechnung bei den Byzantinern*, p. 76-101, Cf. HEISENBERG, *Byz. Zeitschr.* XVI 373.

(5) Édité par O. SCHISSEL, *Εἰς μνήμην Σ. Λάμπρου*. Athènes 1933, 105-110. Cf. aussi KARNTHALER, *B.Ng.Jb.* X (1933), 21 ss. passim.

(6) *Σύνταγμα κατὰ στοιχείον*, II κεφ. ζ', cf. N κεφ. δ'. *Patr. gr.* CXXXV 65-108. MENTZ, p.108-133 = *Patr. gr.* CXXXV, 65-76A, 81 D - 85 C. Cf. MENTZ, p. 25-27 ; G. MERCATI, *Byz. Zeitschr.* XVI (1907) 414.

kokkes (1346), la *Methodos* de 1377 (Ps.-Argyros) (1). On voit ainsi que le chemin tracé par Étienne a été fidèlement suivi. Nous ne possédons jusqu'à ce jour qu'un seul exemple complet, passablement ancien, d'un κανόνιον, c'est l'*Ἐξήγησις κεφαλαιώδης περὶ τοῦ κατὰ Χριστὸν τὸν Θεὸν ἡμῶν σωτήριον πάσχα τὸ διαγραφὲν κανόνιον ἐρμηνεύουσα* de Maxime le Confesseur (2) (entre le 1. 9. 640 et le 11. 2. 641). Elle n'a dû sa conservation qu'à la célébrité de son auteur. Comme nous l'avons vu, la méthode du *Chronicon Paschale*, qui se composait également de κανόνια (I 22, 19 - 31, 11) ne nous a été conservée que d'une manière très fragmentaire. Le commentaire du κανόνιον de Jean de Damas (760) manque dans notre tradition (3). Peut-être l'ouvrage de Métrodore (Photius, *Bibl. cod.* 115) déjà mentionné par moi contenait-il des κανόνες.

Une autre circonstance vient encore à l'appui de la priorité du κανόνιον sur la μέθοδος, c'est le manque de disposition systématique et d'enchaînement logique dans la plupart des *Methodoi*, même dans celles d'auteurs célèbres comme Michel Psellos (4), et aussi dans des traités anonymes comme les *Methodoi Florentinae* saec. XI-XII (5). On y dit à peine à quoi servent les quantités qu'on apprend à calculer, et quel rapport elles ont entre elles. On entasse des indications empiriques pour pouvoir calculer les quelques grandeurs des tables pascales, par ex. l'année de la création du monde, les grands cycles, les cercles solaire et

(1) *Uranologion* p. 384-392 (PETAU).

(2) *Uranol.* p. 313-357. Cf. PETAU, *Dissertat.* lib. VIII cap. 1, p. 290-294. Cap. V p. 305-308, cap. VII p. 310-313, cap. VIII p. 313-315, cap. XIII p. 324-330. cap. XIV p. 331-333. cap. XV p. 334-336 ; DU CANGE, *Patr. gr.* 92 p. 39/40 - 41/42. MENTZ, p. 4-8 ; SCHWARTZ, *Christl. und jüd. Ostertafeln*, p. 81-88 et tabl. 1 ; J. VAN DER HAGEN, *Observationes in Heraclii imperatoris methodum paschalem, ut et in Maximi Monachi computum paschalem, nec non in Anonymi chronicon paschale.* Amsterdam 1736.

(3) A moins qu'il ne se trouve dans Par. gr. 2509 fol. 147-151^v saec. xv ! La meilleure édition du κανών est celle de Franz RÜHL, *Chronologie des Mittelalters und der Neuzeit*, p. 168-169. Cf. MENTZ, p. 69 sqq.

(4) Gertrud REDL, *Byz. Zeitschr.* XXIX (1930) 171 sq.

(5) F. P. KARNTHALER, *B.Ng.Jb.* X (1933) 2.

lunaire, les épactes du soleil et de la lune, la Pâque juive, le jour de la semaine, les Pâques chrétiennes, le sexagésime, le jour intercalaire etc., sans que le pascaliste se croie obligé de renseigner son lecteur sur le rapport de ces grandeurs et le principe du calcul. Cela provient du fait que dans les *κανόνια* les rubriques des tables étaient expliquées par le texte et les exemples (cf. Usener *Kl. Schriften*, III 289), et que le texte lui-même se composait de scholies détachées. Lorsqu'on rédigea ces tables des *κανόνια* en texte suivi, ces scholies restèrent sans utilité et furent entraînées comme une masse confuse. Il n'est pas rare de trouver plus tard des scholies sans texte. Je rappelle la *Διασάφησις* d'Étienne d'Alexandrie même, ou les scholies des figures de rhétorique de Phoibammon, qui donnaient comme base une œuvre comme la Stylistique d'Hermogène.

La circonstance que les *μέθοδοι* eurent souvent un but didactique dans la suite, me semble démontrer aussi qu'elles étaient assez récentes. Comme le montrent la *Διασάφησις* d'Étienne d'Alexandrie et l'*Ἐξήγησις* de Georges Chrysokokkes, la chronologie était apprise dans le cadre de l'astronomie, qui, dans l'enseignement supérieur byzantin (faisant suite aux Néoplatoniciens), fut fortement négligée de tout temps, et particulièrement au xiv^e siècle ⁽¹⁾. Étant donné le grand rôle que jouait la mémoire dans l'enseignement depuis la fin de l'antiquité, les tables des *κανόνες* ne constituaient pas du tout une étude appropriée. Elles devaient être mises sous forme de texte suivi. Il est difficile de dire quand cela se produisit. En tout cas, nous trouvons chez Psellos ⁽²⁾ et plus tard, de nombreuses indications tirées de tables rédigées en texte suivi, par ex. chap. xxv, xxvii. Le but didactique apparaît surtout clairement dans le fragment anonyme d'une *Methodos* en vers politiques du Laur. gr. plut. 87 cod. 16 fol. 17^r-17^v (saec. xiii) ⁽³⁾. Le vers

(1) FR. FUCHS, *Byzantin. Archiv* VIII, Leipzig 1926, p. 64.

(2) Sur le caractère didactique de sa chronologie, cf. G. REDL, *Byz. Zeitschr.* XXIX (1929-30) 176 sqq.

(3) En voici le titre et le commencement :

Μέθοδος διὰ στίχων πολιτικῶν περὶ τῆς ἐδρέσεως τοῦ κύκλου τοῦ

politique devait faire paraître la matière plus facile. Le vers est donc employé ici, non plus comme dans la poésie didactique ancienne, comme moyen esthétique, mais simplement comme moyen didactique ; c'est pourquoi, pour les catalogues d'empereurs, de patriarches, de saints, de mélodes etc. en vers politiques (1), je pouvais parler, non pas de poèmes didactiques mais de poèmes d'instruction. Ce n'est que depuis Isaac Argyros (1. ix - 31. xii. 1372), qui, à plus d'un point de vue, constitue un retour à la littérature chronologique, que les *κανόνια* — certainement sous l'influence de la renaissance de l'astronomie et de ses *πρόχειροι κανόνες* — apparaissent réellement (2) dans les écrits didactiques chronologiques. Pourtant le manuel n'est plus une explication du *κανών* maintenant, comme chez Maxime, mais le *κανόνιον* explique et complète le texte de la méthode. On le voit : le *κανόνιον* a été tiré de la *μέθοδος*, qui constitue maintenant la base. Isaac Argyros cherchait aussi à édifier, avec la masse confuse de méthodes de calcul qui aidaient tant — comme je l'ai montré plus haut — à l'analyse des écrits didactiques,

ἤλλον καὶ τῆς σελήνης, καὶ προσέτι τοῦ πάσχα καὶ τῆς ἀπόκρεω, καὶ τοῦ ἀριθμοῦ τῶν ἡμερῶν, τῶν νηστήμων τῶν ἀγίων ἀποστόλων.

Ἐπεὶ περ εἰ φιλομαθής, φιλόμουσος, φιλίστωρ,
φιλερηννητικώτατος, ἀναμανθάνειν θέλων
ἴσα περ ἂν βιωφελῆ σοφοῖς ἀνδράσι πάλαι
ἐκτέθειται, γεγράφαται, μνημόσυνον ὡς μένει,
μετὰ τῶν ἄλλων δὲ μαθεῖν προεθυμήθης ἄρτι
συνεπιτηγμένην μέθοδον εὐρέσεως τοῦ πάσχα,
αὐτῆς τε τῆς ἀπόκρεω. καλῶς σοι νῦν πεισθέντες
γράφομεν, χαριέστατε, δηλοῦμέν σοι συντόμως
σκοπὸν καὶ μεταχείρησιν καὶ μέθοδον καὶ τέχνην,
ὡσάνπερ ἔχεις εὐμαρῶς τούτων ἐπιτυγχάνειν.

Ἄκουε τοίνυν, πρόσεχε τοῖς νῦν σοι λεγομένοις ·
οὐκ ἔστιν ἄλλως ἐφευρεῖν Χριστιανῶν τὸ πάσχα,
πρότερον εἰ μὴ μάθη τις τὸ νομικὸν τὸ φάσκα.
τοῦτο δ' εὐρήσεις ἀκριβῶς, ἂν τὸν σελήνης κύκλον,
ὁποῖός ἐστι, διαγνῶς εὐστόχως ἐν τῷ μέτρῳ κτλ.

(1) J. GLETTNER, *Byz. Zeitschr.* XXXIII (1933) p. 5, n. 6.

(2) On rencontre par hasard un *κανόνιον* bien plus tôt, dans une compilation, par ex. dans les *Methodoi Florentinae* saec. xi-xii, Cf. *B. Ng. Jb.* X (1933) p. 7. 15. Il y est venu par de longs détours, sorti de quelque ancien *κανών*.

un tout bien établi ; il cherchait à vaincre, par l'explication des méthodes de calcul, l'empirisme grossier qui régnait alors ; il cherchait aussi à remettre en valeur les exemples (*ὑποδείγματα*), qui s'étaient perdus peu à peu dans les méthodes de calcul empiriques (1). Un ouvrage dans le genre de celui d'Isaac Argyros est celui du Pseudo-André, beaucoup plus grossier toutefois, et plus imparfait. Il nous donne d'abord une *μέθοδος*, puis des *κανόνια* avec commentaires, mais sans pouvoir former un tout bien homogène de ces deux parties constitutives.

IV. Mais on ne peut pas croire qu'à l'origine les manuels de calcul, qu'il s'agisse de *μέθοδοι* ou de *κανόνια*, aient été publiés séparément. A l'époque du passage au calcul cyclique de la fête de Pâques, ils étaient toujours réunis aux *λόγοι* (I), alors que le calcul indépendant de la détermination de Pâques avait encore besoin d'une justification contre les partisans de l'ancienne observance, d'après laquelle la fête devait être célébrée avec les Juifs. On peut établir cette ancienne réunion des méthodes de calcul et du *περὶ τοῦ πάσχα λόγος* d'après Démétrius (189-232/3) et Denys d'Alexandrie (248-264/5), d'après Anatole de Laodicée, Annianus (412) (2), et le *Chronicon Paschale* dont l'introduction (I 3 - 9, 21) contient un *λόγος* de ce genre. Pour le vieil Hippolyte de Rome aussi, on peut citer cette réunion du *λόγος* et de la méthode de calcul. Dans le *λόγος* de cet ouvrage pascal se rencontre toujours une liste de témoignages juifs en faveur de l'ancienne observance pascale de Moïse, dont nous avons rencontré des traces chez Anatole et dans le *Chronicon Paschale*. Une autre partie constitutive de cet ouvrage pascal était la confirmation de la méthode de calcul cyclique de l'auteur par l'histoire, soit donc une *ἐπιτομή*

(1) Cf. le point de vue d'Isaac exposé dans le *προοίμιον* (*Uranol.* p. 359 A) *τὰς τῶν ῥηθησομένων ἀποδοῦναι... μεθόδους, πρὸς δὲ καὶ τὰς ἐπὶ ταύταις τῶν λόγων αἰτίας.*

(2) Cf. Georgios SYNKELLOS ed. Dindorf, I 596, 10 - 597, 15. 62, 19-63, 9.— DU CANGE, *Patr. gr.* LXXXII p. 39-40. Ferdinand PIPER, *Karls d. Grossen Kalendarium und Ostertafel.* Berlin 1858, p. 113-115. Heinrich GELZER, *Sextus Julius Africanus* II 1, Leipzig 1885, p. 190. 248. RÜHL, p. 117. 191.

χρόνων dans une forme plus ou moins détaillée. Il faut déjà la supposer pour Hippolyte, chez Annianus, dans le *Chronicon Paschale*, et très brièvement encore chez Maxime le Confesseur ⁽¹⁾, très probablement pour le prédécesseur controversé du *Chronicon Paschale* (I 21, 9 - 22, 18) ⁽²⁾. Une précieuse confirmation de ce qui a été dit nous est offerte par la table des matières des lettres pascales de saint Athanase, les *Κεφάλαια εἰς τὰς ἐπιστολάς ἑορταστικάς τοῦ ἁγίου Ἀθανασίου ἐπισκόπου Ἀλεξανδρείας* ⁽³⁾. Les *Κεφάλαια* notent pour la détermination d'une année, non seulement les caractéristiques de la chronologie, mais aussi des notices contemporaines, qui ne devaient certainement pas satisfaire l'intérêt historique. Nous ne savons pas si les plus anciens manuels de calcul connus de Démétrius, Denys et Anatole, possédaient la partie constitutive de la chronique. — Enfin les grands ouvrages pascals anciens disposaient d'une liste de caractéristiques de l'année pour un cycle des années suivantes, soit donc d'une table pascalle (πασχάλιον). Les caractéristiques ne sont pas toujours également nombreuses; dans le *Chronicon Paschale* ⁽⁴⁾ sont donnés par exemple l'année de la création du monde, l'indiction, les cercles lunaire et solaire, les épactes, lunae XIV, le dimanche de Pâques. Chez Hippolyte sont encore ajoutées des notices sur l'histoire biblique, analogues aux noms de saints dans un calendrier catholique. La présence d'un tel πασχάλιον joint aux trois autres parties constitutives est attestée pour Hippolyte et Annianus. Dans le *Chronicon Paschale*, un πασχάλιον eût été superflu, vu que la première période de 532 ans était déjà écoulee et qu'après 532 ans, toutes les caractéristiques se répètent.

(1) *Uranol.* p. 351-357 Petau.

(2) Voyez l'opposition des mots πάσχα et χρόνοι (années) I 21, 14-16 : καὶ περὶ μὲν τὴν ἁγίαν τοῦ πάσχα ἑορτὴν σύμφωνοι ἠϋρέθησαν τῷ ἐκκλησιαστικῷ κανόνι... χρόνους δὲ παρέθεντο ἐν τῷ κύκλῳ τῶν φλβ ἐτῶν τοὺς τε ἀπὸ κτίσεως κόσμου...

(3) *The festal letters of Athanasius...* edited by William Cureton. London 1848. Cf. PIPER, p. 111-113. RÜHL, p. 118. SCHWARTZ, *Nachrichten der Gesellschaft d. Wissenschaften zu Göttingen, Philol.-histor. Kl.* 1904, 333-356; *Ostertafeln* p. 3 sq. Friedr. LOOFS, *Sitzungsber. der preuss. Akademie d. Wissensch.* 1908 II p. 1013-1022.

(4) PIPER, p. 119.

Ainsi, les plus anciens grands ouvrages pascals se composaient des quatre parties suivantes : 1) *περὶ τοῦ πάσχα λόγος*, 2) *κανόνιον* (ou *μέθοδος*), 3) *ἐπιτομὴ χρόνων*, 4) *πασχάλιον*. Dès qu'une de ces parties devenait superflue, on la supprimait, de sorte qu'en fin de compte elles subsistèrent toutes au point de vue littéraire séparées l'une de l'autre.

V. La table pascalle (*πασχάλιον*) se présenta bientôt seule et se maintint ainsi jusque dans les derniers temps. Nous connaissons déjà, parmi de telles listes de caractéristiques de l'année, valables pour une assez longue période, celle de Théophile, qui dédia une table pascalle pour les années 380-479 à l'empereur Théodose I^{er} et qui n'ajouta aucune indication de calcul à sa dédicace (1). Il en est de même d'une lettre d'introduction à une table pascalle pour les années 403-512, que saint Cyrille d'Alexandrie rédigea en 412-417 sur la demande de Théodose II (2). Piper signale encore d'autres exemples (3). Il y avait aussi des tables pascalles non littéraires, les *τάβλαι*, qui étaient affichées dans les églises, et qui contenaient un *πασχάλιον* (4). Le plus ancien exemple est tiré d'Hippolyte.

(1) Édité par Bruno KRUSCH, *Studien zur christlich-mittelalterlichen Chronologie*, p. 220-226. Cf. PIPER, p. 115 sq. RÜHL, p. 116. SCHWARTZ, *Christliche u. jüdische Ostertafeln* p. 5. 53 s. HENGSTENBERG, *Beiträge zur Geschichte des christlichen Altertums u. der byzantin. Literatur*. Bonn u. Leipzig 1922, p. 242. *Byz. Zeitschr.* XXIV (1923-24) 410.

(2) Restes des tables pascalles dans la *Patrol. lat.* LXVII col. 45. Une version arménienne de la lettre dans F. C. CONYBEARE, *The Armenian Version of Revelation and Cyril of Alexandria's Scholia on the Incarnation and Epistle of Easter*. London 1907 p. 215-221. II 143-149. Cf. G. MERCATI, *Theologische Revue* VI (1907) 126 sq. La table pascalle contenait huit rubriques : 1) les années de Dioclétien, 2) les indictions, 3) les épactes (âge de la lune du 22 mars), 4) « concurrentes » (fêtes du 24 mars), 5) années du cycle lunaire, 6) pleines lunes, 7) dimanches de Pâques, 8) leur « âge lunaire ». En outre, en marge, les notions du cycle de 19 ans, l'*ὄγδοάς* et l'*ἐνδεκάς*.

(3) PIPER, p. 111 sqq. — Une table pascalle de 1123-1182 (= PIPER, p. 126 n° 10) publiée par F. P. KARNTHALER, *B.Ng.Jb.* X (1933) 15 sqq., 53 sq. — Un *πασχάλιον* de 1432-1492 chez Du Cange, *Patr. gr.* LXXXII 47-48, cf. PETAU, *Uranalog.* VIII 12 p. 322 D sqq.

(4) Cf. *Chron. paschale* I 19, 20 : *οὐ μόνον ἐν βίβλοις ἀνεγράφαντο,*

VI. Dans les lettres pascales, les *ἐπιστολαὶ ἑορταστικαί*, déjà attestées par Eusèbe *H. E.* V 25 en 190 après J.-C. pour l'Église de Palestine, on donnait les caractéristiques pour une seule année. Dans leurs données chronologiques, elles méritent donc autant de considération que les *πασχάλια*. Quant à leur contenu, elles ne se rapportent pas nécessairement à la chronologie, mais se confinent la plupart du temps dans des pensées édifiantes. Les lettres pascales grecques conservées proviennent d'Égypte. Nous connaissons ainsi des lettres pascales des patriarches Démétrius (189-231/2), Héraclas (232-247), Denys, Alexandre I (321-328), Athanase I, dont nous possédons encore 15 lettres complètes, Théophile (385-412), dont nous possédons encore 3 lettres dans la traduction de Jérôme, Cyrille (412-444), dont 29 lettres ont été conservées, Alexandre II (704-729), dont nous possédons une lettre dans l'original, Marc II (800-819 ; 20 lettres) (1).

Graz (Autriche).

Omer SCHISSEL.

ἀλλὰ καὶ ἐν τάβλαις ἐν πλείσταις τῶν ἐκκλησιῶν ἀνατεθείκασιν et PIPER, p. 118.

(1) V. en général SCHMID, p. 133 sqq. et *Berliner Klassikertexte*, VI, 55 sqq.

LES DIPLOMES GRECS DE MENOIKEON ATTRIBUÉS AUX SOUVERAINS BYZANTINS ET SERBES

I

On connaît depuis longtemps les nombreux documents grecs conservés dans le couvent de St Jean Prodromos à Menoikeon, près de la ville de Serrès. Ces documents (au nombre de 45), appartenant aux souverains byzantins et serbes du ^{xiv}^e siècle, sont de grande valeur pour l'histoire du droit et pour l'histoire politique byzantino-slave.

Tous les documents authentiques périrent, dit-on, pendant un incendie qui détruisit une partie du monastère (1). On ne dispose que de quelques copies, d'après lesquelles ces documents ont été publiés par C. Sathas, par F. Miklosich et J. Müller et enfin par F. Florinski. (2).

On sait que ces documents sont fort embrouillés. La plupart d'entre eux (28) sont attribués à Étienne Douchan. Cependant Florinski, qui étudia en détail tous les actes juridiques du grand conquérant serbe, démontra que maints de ces actes doivent émaner des empereurs byzantins. Quinze actes seulement peuvent appartenir à Douchan. Nous pensons cependant qu'il n'y a que huit actes qui lui appartiennent vraiment (3).

(1) T. FLORINSKI, *Pamjatniki zakonodatelnoj dejatelnosti Dušana*, Kiev 1888, p. 122 cite V. MAKUŠEV, *Nekoliko novih izvora za istoriju Južnik Slovena*, Rad Jugosl. Akademije V (1868), p. 150.

(2) Encore trois documents de Menoikeon de 1333 et 1334 ont été publiés par M. CHAMOUDOPOULOS dans *Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια* III (1833), p. 330 sq., et un document de 1344 par P. PAPAGEORGIOU, *Byzant. Zeitschr.* III (1894), p. 295 sq.

(3) T. FLORINSKI, *Pamjatniki* (Monuments), p. 121-145 ; cf.

Pour débrouiller cette question, rappelons-nous l'histoire de la publication de ces actes jusqu'à présent. Au commencement du XVIII^e siècle, une partie des documents authentiques fut copiée dans un code par ordre de Chrysanthe Notarios, patriarche de Jérusalem. Ce code appartenant au métouchion de la Sainte-Tombe à Constantinople, a été publié par C. Sathas en 1872. Il ne comporte que 15 documents ⁽¹⁾. Ce recueil commence par le typikon du monastère de Menoikeon délivré par Ioachim, métropolitite de Zichna (Sathas. I, p. 202-210). Ce typikon incomplet est suivi de 14 chrysobulles.

1. Andronic II confirme en juillet 1309 toutes les propriétés de Menoikeon (*ib.* 211-214).

2. Andronic II confirme en septembre 1297 les mêmes propriétés (*ib.* 214-215).

3. Andronic II confirme en juin 1321 les propriétés de Men. (*ib.* 215-218)

4. Andronic II confirme en juin 1321 les propriétés de Men. (*ib.* 218-222)

5. Le patriarche Esaias confirme en déc. 1324 le typikon et les propriétés (*ib.* 222-223)

6. Andronic II confirme en avril 1325 le sigillion du patriarche (*ib.* 223-224)

7. Andronic III en avril 1329 donne au monastère le droit d'élire son higoumène (*ib.* 224-225)

8. Andronic III donne en janvier 1329 au monastère le métouchion Gastelenka (*ib.* 225-228)

9. Andronic III confirme en mars 1332 les libertés du monastère (228-232).

10. Andronic III donne en mars 1333 au moine Jacob le cloître Ostrina (232-234)

11. Etienne Douchan confirme en octobre 1345 toutes les propriétés de Menoikeon (234-239)

12. Andronic II donne en novembre 1298 un bien à Georges Troulinos (239-240)

A. SOLOVIEV, *Les archontes grecs dans l'empire serbe, Byzantinoslavica* II (1930), p. 275-287.

(1) K. N. SATHAS, *Μεσαιωνική Βιβλιοθήκη*, t. I, Venetiis 1872, p. 211-242.

13. Andronic III donne en sept. 1338 un bien à Alexis Diplovatatzès (240-241)

14. Andronic III donne en mars 1343 un bien à Jean Panaréto (241-242).

Les documents restaient gardés dans les archives du monastère. En 1856, une autre partie des documents a été copiée comme *κώδηξ* par un certain Georges Ioannides. Une copie de Ioannides tomba dans les mains de Charles Hopf (probablement en 1861-63, pendant son voyage en Turquie). Ce « code » contenait 22 documents. Ce qui est intéressant, c'est que tous ces actes sont signés par Étienne Douchan ; pas un seul chrysobulle des empereurs byzantins ne se trouvait dans la copie de Hopf. En 1887, Miklosich et Müller imprimèrent 36 documents de Menoikeon, ayant réuni les actes publiés par Sathas et le code de Ioannides-Hopf (1).

Cependant la Bibliothèque Nationale de Belgrade possède trois manuscrits qui contiennent plus de documents que les codes de Sathas et de Hopf, pris ensemble. Ce sont les manuscrits n° 94, 95 et 96, venus à Belgrade vers 1860. Le professeur V. I. Lamanski copia ces trois recueils pendant son séjour à Belgrade en 1863 et porta les copies à St.-Petersbourg. Ensuite A. Petronijević choisit de ces recueils 28 actes portant la signature d'Étienne Douchan et les traduisit en serbe ; ces traductions ont été publiées dans le *Glasnik* en 1868 et 1871, toutefois sans textes grecs (2).

Le professeur Lamanski ne publia pas ses copies ; mais il les prêta à son disciple T. D. Florinski, qui les utilisa en 1882 (3). Enfin, après avoir comparé ces copies avec l'édition de Miklosich-Müller, Florinski remarqua que les copies de Lamanski sont plus complètes et publia encore sept actes attribués à Douchan, dans son ouvrage sur Étienne Douchan paru en 1888 (4).

(1) F. MIKLOSICH et J. MÜLLER, *Acta et diplomata graeca medii aevi*, v. V, Vind. 1887, p. 88-134 (cité *AGr.*).

(2) *Glasnik Srpskog Učenog Društva* XXVI, p. 20-43 et XXXII, p. 278-295.

(3) T. FLORINSKI, *Južnyje Slavjane i Vizantija*, St.-Petersbourg, 1882.

(4) T. FLORINSKI, *Pamjatniki*, Supplément, p. 216-222.

Quelques remarques sur ces codes ont été faites par St. Novaković en 1893 (1). Parce que ces trois codes de Belgrade nous offrent le recueil le plus complet des documents de Menoikeon, nous les avons étudiés récemment et nous pouvons faire les observations suivantes.

II. Les manuscrits de Belgrade et leur contenu.

Les codes n° 95 et 96 sont écrits dans de petits livrets reliés (en forme de carnets avec trois anses pour le crayon), sur papier grisâtre. Chacun d'eux compte 184 pages.

A. — Dans le code n° 95, les pages 1-9 sont vides.

A partir de la page 10, nous trouvons le texte grec sur la page de gauche, et une traduction italienne à droite.

Les pages 10 et 12 sont remplies par le titre grec : *Χρυσόβουλλα Στεφάνου τοῦ Κράλλη καὶ βασιλέως Σερβίας καὶ Ῥωμανίας εὕρισκόμενα ἐν παλαιῷ τινὶ Κώδηκι καταγεγραμμένα τοῦ κατὰ Σέρρας (sic) περὶ τὸ Μενοίκεων ὄρος κειμένου Ἱεροῦ Μοναστηρίου τοῦ ἐπ' ὀνόματι τιμωμένου τοῦ τιμίου ἐνδόξου Προφήτου Προδρόμου καὶ βαπτιστοῦ Ἰωάννου. Ἐνταῦθα δὲ ἀντεγράφησαν ἀπαραλλάκτως τῷ Πρωτοτύπῳ παρὰ Γεωργίου Ἰωαννίδου 1856.*

Les pages 11 et 13 portent le même titre en italien : « Rescritti di Stefano Krali e Re della Serbia e della Romania attrovanti si descritti in uno vecchio Codice nel s-to Monastero giacente presso la Città di Serres, e dintorno al monte Menicio, e denominato detto convento S-n Giovanni Battista. furono qui copiati conformemente all' originale dal Giorgio Ioannides 1856 ».

No. 1. Sous le titre : «1. *Χρυσόβουλλον α' Στεφάνου τοῦ Κράλλη. Rescritto di Stefani Krali,* » nous trouvons aux pages 14-46 le texte du chrysobulle délivré en octobre 6854, indiction XIV au monastère de Menoikeon (v. Sathas, I, 234-239 ; *AGr.* V, 111-114). La date est exacte, le souverain est mentionné dans le texte comme «*ἡ κραλλότης μου*».

(1) St. NOVAKOVIĆ, *Strumska oblast u XIV veku i car Stefan Dušan, Glas Srpske Kralj. Akademije*, XXXVI (1893), p. 44-49.

Il est donc hors de doute que nous avons là vraiment un chrysobulle du roi Douchan délivré tout de suite après la prise de Serrès (1).

No. 2. *Χρυσόβουλλον β' τοῦ βασιλέως κυροῦ Στεφάνου* (p. 46-54). *Rescritto del Ré signor Stefano* (p. 47-55). Le chrysobulle n'est pas daté ; il aurait porté un seing en serbe : *εἶχε καὶ ὑπογραφήν σερβικὴν · Στέφανος ἐν Χριστῷ τῷ Θεῷ πιστὸς βασιλεὺς καὶ αὐτοκράτωρ Σερβίας καὶ Ῥωμανίας*. Le basileus confirme le cadeau que fit sa tante Irène Choumnos Paléologue au monastère de Menoikeon. La personne en question est sans doute la fille de Nicéphore Choumnos, Irène Choumnos, la jeune veuve du despote Jean Paléologue, qui prit le voile à Constantinople après 1308 et y resta dans le couvent *τοῦ φιλανθρώπου Σωτήρος* jusqu'à sa mort en 1360 (2). Elle était la tante d'Andronic III et on pourrait penser que c'est un chrysobulle de cet empereur. Tout de même la forme de cet acte déroge complètement aux règles byzantines. Il lui manque la date ainsi que la clause (« *ἐν ᾧ καὶ τὸ ἡμέτερον εὐσεβὲς καὶ θεοπρόβλητον ὑπεσημηνάτο κράτος* ») — toutes deux obligatoires dans les chrysobulles byzantins (3). Au lieu de ceci, le chrysobulle finit par une formule bizarre « *ὡς ὁ παρὼν χρυσόβουλλος λόγος τῆς βασιλείας μου διορίσατο* », empruntée aux prostagmes byzantins. Nous pensons donc que c'est un chrysobulle de Douchan, édité dans les premiers mois de 1346, quand sa chancellerie ne se tenait pas encore strictement aux formes byzantines (4). Vu

(1) Ce chrysobulle est encore édité par A. PETRONIJEVIĆ, *Glasnik* XXVI, p. 20-29 (texte grec et trad. serbe) et commenté par T. FLO-RINSKI, *Pamjatniki*, p. 124-127 et par St. NOVAKOVIĆ, *Glas*, XXXVI, p. 23.

(2) Voir V. LAURENT, *Une princesse byzantine au cloître*, dans *Échos d'Orient*, 33^e année, n^o 157 (janvier 1930), p. 29-61.

(3) M. Dölger fit la remarque intéressante que dans les chrysobulles byzantins authentiques le mot *κράτος* doit toujours commencer une nouvelle ligne. F. DÖLGER, *Die Mühle von Chantax. Eἰς μνήμην Σ. Λάμπρου* I (1933), p. 19.

(4) Par ex. les chrysobulles en langue serbe, délivrés par Douchan aux monastères de Treskavac, de St. Nicolas à Vrania, de la S^{te} Vierge Peribleptos à Ochrid, ne portent aucune date (ils appartiennent cependant aux années 1344 et 1345), St. NOVAKOVIĆ,

le sens élargi du mot *θεία*, Douchan pouvait bien appeler *θεία τῆς βασιλείας μου* une tante de sa belle-mère Marie Paléologue (AGr. V, 115 ; cf. Flor. o.c., 129-130).

No. 3. *Πρόσταγμα γ' ἐπικυρωτικὸν εἰς τὴν ὑπόθεσιν τοῦ εἰς Τερλήσιον μετοχείου* (56-60). *Ordine retificante l'affare del metochio al Terliss* (p. 57-61). Ce prostagme (sans date) aurait eu le seing de Douchan : + *Εἶχε δὲ καὶ δι' ἐρυθρῶν γραμμάτων τῆς βασιλικῆς καὶ θείας χειρὸς τὸ Στέφανος κράλ* +. Mais ce prostagme mentionne le *γαμβρὸν τῆς βασιλείας*, le grand domestikos Jean Cantacuzène qui n'a jamais été parent de Douchan (1). Cependant Andronic III dans son chrysobulle de 1332 met le couvent de Menoikeon sous la protection *τοῦ περιποθήτου γαμβροῦ τῆς βασιλείας μου*, du grand domestikos Jean Cantacuzène (AGr. V, 103). Il est donc évident que le prostagme en question avait été promulgué par Andronic III entre 1332-1341. Nous devons donc admettre que quelque falsificateur avait choisi un prostagme *manquant de date* (la date pouvait être effacée) pour y mettre la signature de Douchan. (AGr. V, 116, n° xviii ; cf. Flor. 137-138).

No. 4. *Πρόσταγμα δ' ἐπικυρωτικὸν εἰς τὴν τῶν ὄρ. οἰκονομίαν, ἣν ἔδωκεν ὁ δομέστικος ὁ Μακροῆνος* (p. 60-64). *Ordine conformativo che ha dato per l'economia del monasterio il domestico il Macrino* (p. 61-65). Ce prostagme n'a aucune date, mais il paraît qu'il avait porté aussi la signature : *Στέφανος κράλ*. Cependant dans le texte l'empereur (*ἡ βασιλεία μου*) parle d'un autre prostagme adressé à son domestikos Makrénos. Ce même domestikos est mentionné dans des actes byzantins de 1335 et 1338 (Viz. Vrem. X, n. 11 et 12) (2). Il est donc évident que le pros-

Zakonski Spomenici, B. 1912, p. 668, 413 et 672 ; cf. M. LASCARIS, *Influences byzantines dans la diplomatie bulgare, serbe et slavo-roumaine*, dans *Byzantinoslavica* III (1931), p. 11 de l'extrait.

(1) En outre, Douchan avait reconnu Cantacuzène comme *basileus* depuis leur traité d'alliance, conclu en juillet 1342. CANTAC. III, cap. 43 (éd. Bonn. v. II, 261).

(2) Remarque de G. Jireček, dans *Arch. f. slav. Phil.* XVII, 266 ; cf. CANTAC. III, c. 46 (éd. Bonn. II, 279).

tagme en question avait été promulgué par Andronic III entre 1332 et 1341. De nouveau la signature du roi Douchan a été apposée sur un prostagme impérial *manquant de date* (AGr. V, 116-117 ; cf. Flor. 130) ⁽¹⁾.

No. 5. *Πρόσταγμα ε' τοῦ Μαργαρίτου* (p. 66-70). *Ordine al Margaritti* (p. 67-71). Par ce prostagme un basileus dispense la terre de son *οἰκειῶς* Margaritès de payer les impôts. Cet acte porterait une signature : *Στέφανος ἐν Χριστῶ τῷ Θεῷ πιστὸς βασιλεὺς Σερβίας καὶ Ῥωμανίας μηνὶ ὀκτωβρίῳ ἰνδ. ια' +*. Cette signature est très suspecte et par sa forme extraordinaire et par son contenu. Douchan n'a porté le titre d'empereur que pendant dix ans, depuis la XIV indiction (a. 6854) jusqu'à l'indiction IX (a. 6864). Donc, l'indiction XI est impossible pour Douchan empereur. Ensuite le lieu en question, *ἡ Κάτω Οὔσκα*, est mentionné en 1345 comme appartenant déjà au couvent de Menoikeon, auquel il a dû être donné par Margaritès. Le prostagme n'a pu être délivré qu'en octobre 1342 par Jean Paléologue, d'autant plus que nous y trouvons le grand chartoularios Jean Vatatzès ⁽²⁾, tué en 1345 (AGr. V, 110).

No. 6. *Πρόσταγμα ζ' διὰ τὰ Μονόσπητα* (p. 72-86). *Ordine per Monospiti* (p. 73-87). Ce prostagme aurait porté une date : *μηνὶ ἀπριλλίῳ κς'* ; nous pensons qu'on doit lire : *N. ζ'* (= ind. VI) ⁽³⁾. Ce prostagme ne peut nullement appartenir à Douchan, parce que le basileus y parle de sa « chère fille la haute reine, protectrice du couvent ». Comme l'a déjà démontré Florinski ⁽⁴⁾, Douchan n'avait ni fille ni belle-fille qui porterait le titre de reine. Cela ne peut être que la fameuse Simonida, reine de Serbie et protectrice de Menoikeon depuis 1317 (cf. AGr. V, 88 et 92). Nous pensons donc que ce prostagme

(1) FLORINSKI (l. c.) admettait que ce prostagme appartiendrait à Douchan, et pensa même que le mot *κράλ* ne serait pas le titre royal mais le prénom ou sobriquet de Douchan empereur !

(2) Cant. III, cap. 29, 32, 46, 47, 76, 90 ; GREG. XIV, 11 ; cf. FLORINSKI, o. c. 143 ; la remarque a été faite par C. JIREČEK in *Arch. f. sl. Phil.* XVII, 266.

(3) Le code de Belgrade porte même : *μηνὶ ἀπριλλίῳ 26* (sic).

(4) FLORINSKI, o. c., 131.

a été promulgué par Andronic II en avril 1323, ind. VI. (AGr. V, 117).

No. 7. *Πρόσταγμα ζ' εἰς τὴν αὐτὴν ὑπόθεσιν* (p. 88-102). *Ordine 6to (sic) sullo stesso argomento* (p. 89-103). Ce prostagme, portant la signature : *Στέφανος βασιλεὺς αὐτοκράτωρ Σερβίας καὶ Ῥωμανίας, μηνὶ δεκεμβρίῳ θ' +*, ne peut non plus appartenir à Douchan, car le basileus y parle aussi de sa fille *ἡ ὑψηλοτάτη κοράλαινα*. C'est donc de nouveau un prostagme d'Andronic II, père de Simonida, promulgué en décembre 1325, ind. IX. La signature du Douchan est donc fausse (AGr. V, 119-120 ; cf. Flor. 132).

No. 8. *Πρόσταγμα εἰς τὴν αὐτὴν ὑπόθεσιν* (p. 104-116). *Ordine sovrano sullo stesso argomento* (p. 105-117). Ce prostagme, adressé au protospathaire Andronic Cantacuzène, mentionne un don du grand-père du basileus, *τοῦ ἁγίου αὐθέντου καὶ βασιλέως, τοῦ πάππου τῆς βασιλείας μου*. Seul Andronic III pouvait parler en ces termes ; le grand-père de Douchan n'a été que roi. La signature : *Στέφανος κοράλλης, μηνὶ ἀγούστῳ η' (1)* peut s'expliquer comme : août VIII ind. Nous pensons donc que c'est un prostagme d'Andronic III qu'on pourrait dater : août 1340 (d AGr. V, 120 ; cf. Flor, 132).

No. 9. *Ῥορισμὸς τοῦ κοράλλη διὰ τοὺς ἐλευθέρους* (p. 118-124). *Ordine del Krali pei liberi* (p. 119-125). Ce diplôme porte la date : *μηνὶ σεπτεμβρίου δ'* et la signature : *Στέφανος κοράλλης*. Le souverain est nommé trois fois : *ἡ κοράλλη* dans le texte même, ce qui nous permet d'attribuer cet acte à Douchan roi, assiégeant Serrès en septembre⁽²⁾ 1345 (AGr. V, 121-122 ; cf. Flor. 127).

No. 10. *Ἐτερον πρόσταγμα διὰ τὴν γῆν, ἣν*

(1) Le code de Belgrade porte : *μηνὶ ἀγούστῳ κ'*, = al 20 del mese d'agosto.

(2) Nous pensons que le copiste a mal déchiffré l'indiction et que le diplôme avait été daté *μηνὶ σεπτεμβρίου Ν. δι'*, car la date : XIV ind. (6854 = 1345) est seule possible.

δέδωκεν ὁ μέγας δομέστικος ὁ ῥαοῦλ (p. 162). *Altro ordine pel terreno che diede il gran domestico il Raul* (p. 125-163). Ce sont deux fragments réunis, que Miklosich et Müller ont bien divisés dans AGr. V, sous les nos xxiv et xxv. Le premier est un prostagme abîmé confirmant le don du grand domestikos Alexis Raoul au couvent de Menoikeon. La date manque et il est bien difficile de la déterminer; cependant il est peu probable que ce soit un prostagme de Douchan (1).

N° 10a (AGr. V, 123-125). C'est un grand fragment d'un document (sans commencement et sans fin) qui décrit tous les biens du monastère de Menoikeon. Puisque nous y trouvons entre autres le bien de Kryoneritos, légué au monastère par les héritiers de Mourmouras (2), sakellarios de l'évêque de Serrès, en juillet 1344, nous pouvons affirmer que cette description des biens de Menoikeon avait été faite après cette date. D'autre part, nous y trouvons sept moulins appartenant au monastère, tandis que le chrysobulle de Douchan, délivré en octobre 1345, en mentionne neuf; voici donc un *terminus ante quem*. Ce fragment mentionne de nombreux biens figurant aussi dans ce chrysobulle, mais décrits avec plus de détails: on y trouve même des données précises sur des familles de paysans et sur leurs redevances, ce que les chrysobulles n'indiquent généralement pas. Nous pensons donc que ce n'est pas un fragment d'un chrysobulle, mais le tronçon d'un *praktikon*, d'une description détaillée des biens du monastère faite par ses moines entre le mois de juillet 1344 et le mois d'octobre 1345, peut-être pour la montrer à la chancellerie du roi Douchan qui délivra, en se basant sur ces données, son grand chrysobulle confirmatoire

No. 11. *Πρόσταγμα ἐπικυρωτικόν* (p. 162-166)

(1) Cet Alexis Raoul pourrait être le partisan de Cantacuzène, enfermé à Constantinople en 1345 et connu comme un des meurtriers d'Apokaukos. Nous ne disposons d'aucun indice pour affirmer qu'il ait servi Douchan; v. NIC. GREGORAS II, 732 et CANTAC. II, 543 (éd. Bonn).

(2) Voir l'επικληρονομητικόν γράμμα de ces héritiers, publié par P. ΠΑΠΑ-GEORGIΟΥ, dans *Byzant. Zeitschr.*, III (1894), p. 295 sq.

Ordinanza ratificente (p. 163-167). Encore un prostagme abîmé, sans date ni signature. Un basileus confirme le don fait par le moine Jacob au couvent de Menoikeon ; les terres en question ont été données au moine Jacob par le basileus lui-même (*ἔχων διὰ χρυσοβούλλου τῆς βασιλείας μου*). Nous trouverons plus loin dans les mêmes actes un chrysobulle d'Andronic III donnant au moine Jacob ces mêmes terres en 1333. Il est donc, évident que ce prostagme abîmé a du être délivré par Andronic III entre 1333 et 1341 (AGr. V, 126, xxvi).

No. 12. Encore un fragment, un prostagme sans commencement qui n'a même reçu aucun titre dans notre recueil (p. 166-171). La reine de Serbie, fille de l'empereur, y est mentionnée de nouveau. C'est donc encore un prostagme d'Andronic II, non pas de Douchan. La date : *μηνὶ ὀκτωβρίῳ ς'* (qu'on devrait lire : *μηνὶ ὀκτωβρίῳ Ν.ς'*) peut indiquer le mois d'octobre VI ind., c'est-à-dire octobre 1322 (AGr. V, 126, xxvii).

No. 13. *Ἐτερον πρόσταγμα τῆς βασιλείας κυρίου Στεφάνου περὶ τῆς ἁγίας Βαρβάρας* (p. 172-178). *Altro ordine sovrano del regno del signore Stefano pella Santa Barbara* (p. 173-179). Nous trouvons encore mentionnée dans ce prostagme la fille de l'empereur, *τὴν ὑψηλοτάτην ὀηγαίνην Σερβίας*, c'est-à-dire la reine Simonida. La date dans le ms. de Belgrade est : *† μηνὶ ὀκτωβρίῳ Ν Γ'* (dans le ms. de Hopf : *μηνὶ ὀκτωβρίῳ ἰνδ. ς' †*). Ce doit être encore un prostagme d'Andronic III promulgué en octobre de la III indiction, an 1319 (ou, d'après la version de Hopf, en octobre VI ind. 1322). La signature : *Στέφανος πιστὸς ἐν Χριστῷ τῷ Θεῷ κράλλης καὶ αὐτοκράτωρ Σερβίας καὶ Ῥωμανίας* doit être considérée comme fausse d'autant plus qu'en octobre 1352 (ind. VI) Douchan n'était plus *roi* (AGr. V, 127 ; cf. Flor. 133).

Ainsi donc le recueil n° 95 comprend 13 documents (à vrai dire 14) qui portent presque tous la signature d'Étienne Douchan. Remarquons que seul le premier a une date exacte 6854 (octobre 1345) ; tous les autres n'en ont pas du tout ou ne sont datés que par le mois courant et l'indiction.

B. — Le code n° 96 représente sans aucun doute la continuation du précédent. On le voit bien parce qu'il est écrit dans un livret tout semblable et parce qu'il ne porte en tête

ni la date ni le nom du copiste. Il contient encore 15 diplômes attribués à Étienne Douchan. La page 1 est vide. La page 2 porte le même titre « χρυσόβουλλα Στεφάνου τοῦ βασιλέως καὶ κράλλη Σερβίας » etc., jusqu'aux mots : τιμίον Προδρομόν. Nous trouvons de nouveau la traduction italienne sur les pages de droite. Jusqu'à la page 93, les documents et leur traduction sont écrits de la même main que dans le code n° 95 (par Ioannides ?). Mais depuis la page 94, les documents grecs sont écrits d'une autre écriture, plus serrée et moins lisible, et la traduction n'y est plus. Enfin aux pages 133 et 134-136 un diplôme grec est écrit deux fois de suite par une troisième main. Les pages 137-184 sont restées vides. La numérotation du code précédent continue, et ce recueil commence par le n° 14.

No. 14. *Πρόσταγμα Στεφάνου τοῦ κράλλη Σερβίας καὶ Ρωμανίας* (p. 4-12). *Ordine sovrano del Stefano Kralli della Serbia e Romania* (p. 5-13); AGr. V, 127 (xxix) ; cf. Flor. 128. Par ce prostagme un souverain confirme au monastère de Ste-Anastasie le don des deux frères-Kyriauloi. Puisque nous trouvons dans le texte même l'expression : ἡ κραλλότης μου (3 fois), nous pensons que c'est un prostagme du roi Douchan et que la signature : Στέφανος Κράλλης peut être authentique. La date manque, mais l'acte doit être daté de la fin de l'an 1345 (entre septembre et décembre), quand Douchan, venu près de Serrès, portait encore le titre de roi (1).

No. 15. *Ἐτερον πρόσταγμα τοῦ αὐτοῦ Κράλλη* (p. 12-20). *Altro ordine del stesso Kralli* (p. 13-21); AGr. V, 131 (xxxiii) ; cf. Flor. 129. Dans ce prostagme un basileus confirme au monastère de Ste-Anastasie la propriété du bien Ostrina. Le souverain y mentionne non seulement ses *kephalai*, mais aussi ses ζουπάνοι, qui sont des fonctionnaires serbes. Le diplôme n'a pas de signature, mais la date : μηνὶ φεβρουα-

(1) Dans son chrysobulle délivré au mon. d'Ivéron en janvier 1346, Douchan se nomme déjà βασιλεύς, ἡ βασιλεία μου. FLORINSKI, *Athonskie akty*, Pétr. 1880, p. 95.

ρίω ἰνδ. ε' doit être traduite par février 1352, date à laquelle Douchan délivra encore quelques diplômes en grec (1).

No. 16. Βασιλικὸν πρόσταγμα εἰς τὴν τοιαύτην ὑπόθεσιν (p. 22-30). *Ordine sovrano sullo stesso oggetto* (p. 23-31); AGr. V, 133 (xxxv); cf. Flor. 138-139. Ce prostagme n'aborde pas le « même sujet », puisque c'est un ordre souverain pour trancher le litige entre Menoikeon et le couvent des saints Anargyroi à propos du bien Kéranitza. Le basileus s'adresse au grand chartoularios kyr-Andronic Cantacuzène, kephalé de Boléron, Mosynopolis, Serrès et Strymon. Ce n'est pas un ordre de Douchan, puisque le même kephalé est mentionné dans le diplôme suivant (appartenant à Andronic III) comme ayant été kephalé de Serrès sous le grand-père du basileus, c'est-à-dire sous Andronic II. Ce prostagme porte une date : μηνὶ σεπτεμβρίου ἰνδ. ζ' ; nous pensons que c'est un prostagme d'Andronic II délivré en septembre VI ind. 1322. La signature Στέφανος κράλλης Σερβίας καὶ Ῥωμανίας, qui contredit la βασιλεία μου dans le texte, doit être fausse (2).

No. 17. Ἐτερον πρόσταγμα τοῦ αὐτοῦ κράλλη καὶ βασιλέως (sic) κῦρ-Στέφανου (p. 32-44). *Altro ordine sovrano dello stesso Kralli e Ré signor Stefano* (p. 45); AGr. 128 (xxx); cf. Flor. 138. Ce prostagme parle d'un litige entre Menoikeon et Ivéron à propos de la même terre de Keranitza. Le basileus y mentionne un prostagme de son grand père (τοῦ ἁγίου ἀθέντου καὶ βασιλέως τοῦ πάππου τῆς βασιλείας μου) et un ordre de son parent Andronic Cantacuzène ayant été alors képhalé à Serrès. C'est donc un prostagme d'Andronic III. La date est incomplète : μηνὶ ὀκτω-

(1) Douchan mentionne ses κεφαλατικεῦντες ζουπάνοι dans le chrysobulle donné à Valopédi en mai 1346. FLORINSKI, *Athon. akty*, 98.

(2) MIKLOSICH et MÜLLER ont mis une date erronée : septembre 1353, et attribuent ce prostagme à Douchan ; mais Douchan n'aurait pas signé : roi en septembre 1352 (ind. VI). FLORINSKI démontre que cet acte n'appartient pas à Douchan, mais n'a pu déterminer la date. NOVAKOVIĆ (o. c., p. 10) l'attribue à Andronic II, mais fait une petite faute en le datant de 1323.

βρίω (le copiste n'a pu sans doute déchiffrer l'indiction). Nous pouvons le dater : entre octobre 1328 et octobre 1340. La signature : *Στέφανος κράλλης αὐτοκράτωρ Σερβίας καὶ Ῥωμανίας* doit être, ici aussi, considérée comme fausse.

No. 18. *Πρόσταγμα εἰς τὴν αὐτὴν ὑπόθεσιν* (p.46-58). *Ordine sovrano sulo stesso argomento* (p. 47-59); AGr. V, 108 (xiii) ; cf. Flor. 136-137. Un basileus ordonne dans cet acte que le couvent de Menoikeon soit confirmé dans la possession de la terre Livadia, contestée par un certain Georges Troulénos ; cet acte n'a donc aucun lien avec le précédent. Ce prostagme est adressé au domestikos des thèmes occidentaux Stephanos Stratégos et à Nicolas Théologitas. Deux de ces personnages (Georges Troulénos et Nicolas Théologitas) sont nommés dans des diplômes authentiques d'Andronic II de 1317 et 1318 (v. plus loin les n^{os} 2 et 11 du code n^o 94). Le basileus mentionne encore un diplôme de feu son épouse Anne († 1282). Ces données démontrent que c'est un prostagme d'Andronic II. La date est : *μηνὶ ἀγούστῳ ἰνδ. ι'* ; c'est donc le mois d'août X ind. 1312 (ou 1327)⁽¹⁾. La signature : *Στέφανος κράλλης καὶ αὐτοκράτωρ Σερβίας καὶ Ῥωμανίας* doit être fausse.

N^o 19. *Πρόσταγμα διὰ τὸν μυλῶνα τοῦ αὐτοῦ Φωκοπούλου τοῦ βασιλέως κυρίου Στεφάνου* (p. 60-66). *Ordine per il mulino dello stesso Fokopulo del Ré signor Stefano* (p. 67-67) ; AGr. V, 129 (xxxi) ; cf. Flor. 141-142. Par cet acte le basileus permet à Phokopoulos (qui n'a pas été mentionné auparavant !) de construire un nouveau moulin près d'un ancien, conformément à un acte de kyr-Michel Abrampakas, kephalé de Serrès. Puisque le même Phokopoulos a reçu un chrysobulle authentique de Douchan en mai 1352 à propos des mêmes moulins, nous pouvons affirmer que ce prostagme a été aussi délivré par Douchan. La date : *μηνὶ ἀπριλλίῳ ἰνδ. ιδ'* doit être lue : avril XIV ind.1346. C'est justement la date de la grande diète de

(3) La terre de Kéranitza est nommée comme appartenant au couvent de Menoikeon dans les actes de 1321 et 1345. MIKLOSICH et MÜLLER donnent une date erronée : 1342.

Skoplié, quand Douchan en qualité d'empereur nouvellement couronné, délivra maints diplômes à ses sujets⁽¹⁾. Nous pensons pourtant que la signature : *Στέφανος πιστὸς βασιλεὺς καὶ κράλης ἐν Χριστῷ τῷ Θεῷ Σερβίας καὶ Ῥωμανίας*, doit être fausse. L'ordre des mots est extraordinaire et Douchan ne s'appelait jamais empereur et roi à la fois. Enfin cette signature est superflue sur un prostagme qui porte déjà un ménologème en règle.

No. 20. *Χρυσόβουλλον τοῦ βασιλέως κυρίου Στεφάνου περιεκτικὸν εἰς τὰ πράγματα τοῦ κυρίου Φωκοπούλου* (p. 68-78). *Ordine sovrano del Rè signor Stefano concernente le cose del signor Fokopulo* (p. 69-79); AGr. V, 132 (xxxiv); cf. Flor. 142-143. Par ce chryso-bulle le basileus confirme à kyr-Phokopoulos ses propriétés de Serrès, Lestiana et Toumba. Ce chryso-bulle a une date bien précise, écrite en toutes lettres : *κατὰ μῆνα μάϊον τῆς ε' ἰνδικτιῶνος τοῦ ζωξ' ἔτους*, c'est-à-dire 1352. C'est donc sûrement un diplôme de Douchan et nous pouvons croire qu'il portait vraiment la signature : *Στέφανος ἐν Χριστῷ τῷ Θεῷ πιστὸς βασιλεὺς καὶ αὐτοκράτωρ Σερβίας καὶ Ῥωμανίας*. Nous trouvons précisément une signature analogue sur les chryso-bulles authentiques délivrés par Douchan aux monastères du Mont-Athos.

No. 21. *Δικαιώματα τῆς Τριμυλίας. Πρόσταγμα* (p. 80-92). *Diritti sulle tre tangenti (porzioni). Ordine sovrano* (p. 81-93); AGr. V, 130 (xxxii); cf. Flor. 128-129. Cet ordre (*ὄρισμός*) est adressé par un basileus à kyr-Manuel Liberos, duc du thème de Boléros, Mosynopolis, Serrès et Strymon, à propos d'un litige entre Menoikeon et un certain Samianos. Il est difficile de croire que Douchan ait conservé l'organisation des thèmes byzantins; nous ne trouvons sous son règne que des kephalai à Serrès. D'ailleurs nous ne croyons pas que Douchan ait conquis le pays de Boléros qui s'étend jusqu'à la Mariza⁽²⁾. Le thème nommé est mentionné dans un

(1) Les chryso-bulles d'Ivéron, de Philothée, de Zographou datent du mois d'avril 1346, et probablement ceux d'Esphigménou et de Xyropotamos également.

(2) Cf. les remarques faites par C. Jireček dans *Archiv. f. slav.*

acte d'Andronic II de 1317 ; il est probable que le diplôme en question date de la même époque. D'après les mots : *μηνὶ μαρτίῳ ἰνδ. β'*, nous pouvons le dater de 1319 (ou peut-être 1334) et nous pensons que la signature : *Στέφανος ἐν Χριστῷ τῷ Θεῷ πιστὸς βασιλεύς* etc. n'est pas authentique (1). Ce diplôme est le dernier qui ait une traduction italienne ; les numéros suivants sont écrits d'une autre main, seulement sur les pages de gauche, tandis que celles de droite sont restées vides (2).

No. 22. *Πρόσταγμα τοῦ Κράλλη* (p. 94-96) ; éd. Flor. Suppl. VIII α'. C'est un prostagme adressé par Douchan à Raïko, kephalé de Trilisios et de Brontos, à propos des biens de l'évêque de Phérémoi. Le souverain y est nommé *ἡ κραλλότης μου*, son kephalé porte un nom tout à fait serbe. Nous pouvons donc croire que c'est un prostagme de Douchan délivré quand il était encore roi, c'est-à-dire entre septembre et décembre 1345. Il est intéressant de noter que ce prostagme ne porte aucune date, seulement la signature : *Στέφανος κραλλῆς*.

No. 23. *Πρόσταγμα τῆς ὀρικῆς καὶ τῆς καστροκτησίας καὶ τῆς σιταρκίας* (p. 98-108) ; éd. Flor. VIII β' ; cf. ib. 133. Par ce prostagme, un basileus s'adresse au grand tzaousès Alexis Tzamlakon, kephalé de Serrès. Puisqu'il y mentionne la prière de sa fille la reine, nous devons conclure que c'est encore un prostagme d'Andronic II. La date : *μηνὶ ἰουλίου ἰνδ. θ'* doit être traduite par : juillet 1326 (3).

Phil. XVII, 266. Le duc Manuel Liberos pourrait être un parent de Jean Oliver (*Λίβερος* chez CANTAC. éd. Bonn, II, 259 seq.), despote serbe, probablement un Grec d'origine ; v. J. RADONIĆ, *O despotu Jovanu Oliveru i njegovoj ženi Ani Mariji*, *Glas Srpske Kr. Ak.* XCIV (1914), p. 80.

(1) NOVAKOVIĆ (o.c., p. 12) pense que c'est un chrysobulle de Douchan de 1349 et en tire des conséquences erronées sur l'étendue de ses conquêtes.

(2) Tous ces actes (n° 22-28) manquent dans la copie de Hopf et dans l'édition *AGr.* V.

(3) C'est aussi l'opinion de St. NOVAKOVIĆ, o. c., p. 11.

No. 24. *Ἐτερον πρόσταγμα εἰς τὴν αὐτὴν ὑπόθεσιν* (p. 108-112) ; éd. Flor. Suppl. VIII γ' ; cf. *ibid.*, p. 139. Ce prostagme est aussi adressé au même Alexis Tzamlakon, kephalé de Serrès et daté de même : *μηνὶ ἰουλίου ἰνδ. θ'*. Mais le basiléus cite les chrysobulles et prostagmes de son grand-père, *τοῦ ἁγίου μου αὐθέντου καὶ βασιλέως τοῦ πάππου τῆς βασιλείας μου*. C'est donc un prostagme d'Andronic III délivré en 1326, quand il était corégent de son grand-père. La date : juillet 1341 serait impossible, parce que les kephalai changeaient presque chaque année et Alexis n'aurait pu être kephalé quinze ans de suite.

No. 25. *Πρόσταγμα διὰ τὸν Ἀσώματον* (sic) p. 114-116 ; éd. Flor. suppl. VIII δ' ; cf. *ib.* p. 144. C'est un prostagme adressé au domestikos τῶν θεμάτων kyr-Makrênos. Florinski pense que c'est un acte de Douchan et le date : an 1348, se basant sur le ménologème : *μηνὶ ἰουλίου ἰνδικτ. α'*. Mais nous savons maintenant que kyr-Makrênos était domestikos sous Andronic III en 1334 et 1335 (Viz. Vrem. X, Suppl. n° 11) ; c'est donc un prostagme d'Andronic III, délivré en juillet I ind. 1333.

No. 26. *Πρόσταγμα διὰ τὰ πεζεύματα* (p. 116-118) ; éd. Flor. VIII ε' ; cf. *ib.* p. 140. Par ce prostagme le basiléus défend le couvent de Menoikeon contre les abus de ses archontes ; il dit qu'il l'ordonne sur l'intervention du patriarche œcuménique, *τοῦ παναγιωτάτου μου δεσπότη τοῦ οἰκουμενικοῦ πατριάρχου*. Cela ne peut donc être un chrysobulle du tsar Douchan, qui était en schisme avec l'église œcuménique, ayant élu son patriarche serbe. D'ailleurs, la date : *μηνὶ ἀγούστῳ ἰνδ. θ'* est impossible pour Douchan empereur (1). C'est donc un prostagme délivré par Andronic II ou III en 1326 ou en 1341.

No. 27. *Πρόσταγμα ἐπικυρωτικὸν εἰς τὰ κτήματα τῆς μονῆς* (p. 118-126) ; éd. Flor. VIII, ζ' ;

(1) Douchan était empereur de l'hiver 1345-46, ind. XIV, jusqu'au mois de décembre 1355, ind. IX. Le mois d'août IX ind. tomberait en 1341 ou en 1356,

cf. ib. 144-145. Ce prostagme est adressé par un basileus à kyr-Manuel Théologite. L'acte ne porte aucune signature (comme les nos précédents) ; mais la date : *μηνὶ ἰουλίου ἰνδ. ι'* fait que nous ne pouvons pas l'attribuer à Douchan, puisqu'il n'était pas empereur pendant l'indiction X. Nous devons le dater de : 1327 ou 1312. Puisque le basileus y mentionne un *chrysobulle* précédent et quelques prostagmes, nous supposons que c'est un prostagme d'Andronic II, délivré en 1312 après son grand chrysobulle de 1309 (v. AGr. ib. 90), mais ce n'est pas certain.

No. 28. " *Ἐτερον πρόσταγμα ἐπικυρωτικόν* (p. 126-132) ; éd. Flor. VIII ζ' ; cf. ib., p. 133. Dans ce prostagme, le basileus mentionne encore une fois l'intervention de sa fille la reine (Simonida). C'est donc un acte d'Andronic II. La date : *μηνὶ νοεμβρίῳ ἰνδ. θ'* peut être traduite par : novembre IX ind. 1325.

Ici finit, à vrai dire, le code n° 96. Mais à la page suivante (p. 133), quelqu'un a commencé à recopier encore le document n° 22 (adressé au képhalé Raiko). Ayant remarqué qu'il écrivait sur une page de droite, destinée à la traduction italienne, ce troisième copiste, n'ayant écrit que 12 lignes, recopia le texte une troisième fois sur les pages de gauche 134 et 136. On voit que son modèle était bien abîmé ; pourtant ce copiste réussit à comprendre plus que son confrère qui avait inscrit cet acte avec beaucoup plus de lacunes sur les pages 94 et 96.

Puisque Lamanski n'avait pas remarqué cette copie supplémentaire, Florinski n'a pu publier que la première copie insuffisante. Nous trouvons donc utile d'éditer ce prostagme d'après la dernière copie (1).

C . — Le code n° 94 est copié dans un livret assez semblable, mais fait d'un autre papier ; il porte la date de 1858. Une étiquette sur la reliure porte une inscription serbe :

Хрисовуле царева Грчки дароване манастиру св. Јована
Продрома лежећегъ у гори Меникеонъ вѣше Среза.

(1) Nous espérons le faire dans l'édition des diplômes grecs des souverains serbes, que l'Académie Royale Serbe se propose de publier.

Ici encore les actes grecs ne sont inscrits que sur les pages de gauche ; les pages de droite, destinées à recevoir la traduction, sont toutes restées vides.

La page 2 porte le titre : *Ἰσα τῶν χρυσοβούλλων τοῦ Ἀνδρονίκου βασιλέως καὶ Αὐτοκράτωρος Ῥωμαίων ὁ Παλαιολόγος (sic), εὕρισκόμενα ἐν πάλαιῳ τινὶ κώδηκι καταγεγραμμένα τοῦ κατὰ Σέρρας (sic) περὶ τὸ Μενοίκειον ὄρος κειμένου ἱεροῦ μοναστηρίου τοῦ ἐπ' ὀνόματι τιμωμένου τοῦ τιμίου ἐνδόξου προσφύτου προδρόμου καὶ βαπτιστοῦ Ἰωάννου. Ἐν ταῦτα δὲ ἀντεγράφησαν ἀπαραλλάκτος τῷ πρωτοτύπῳ παρὰ Νικολάου παπᾶ Δημητρίου οἰκονόμου 1858.*

1. La page 4 porte encore un titre : *Ἰσα τῶν χρυσοβούλλων*, suivi du texte : *Βασιλεῖ δ' ἄρα πρὸς τοῖς ἄλλοις καὶ τοῦτο προσῆκον ἐστί*, etc. Sur la page 5 nous trouvons une note serbe postérieure : on y mentionne que le chrysobulle est signé par Andronic Paléologue et on tâche d'identifier cet Andronic en citant SCHLOSSER, *Weltgeschichte*. Il paraît que cette note est inscrite par Petroniévić, le traducteur de 1868 (1).

De même, dans tout ce code, les diplômes grecs sont inscrits *in continuo*, sans numérotation et sans autre titre que ces mots : *ἕτερον χρυσόβουλλον*. Les pages de droite ne portent que des titres serbes, mais sans traduction du texte.

Nous y trouvons donc :

1. Page 4-12. Chrysobulle d'Andronic II, juillet 1309 (SATHAS, I, 211-214 ; AGr. V, 90-92).

2. Page 12-18. Chrysobulle d'Andronic II, septembre 1317 (S. 214-215 ; AGr. V, 88).

3. Page 18-30. Chrysobulle d'Andronic II, juin 1321 (S. 215-218 ; AGr. V, 92-94).

4. P. 30-42. Chrysobulle d'Andronic III, juin 1321 (S. 218-221 ; AGr. V, 94-97).

5. P. 44-50. Sigillion du patriarche Esaias, décembre VIII ind. (= 1324) ; (S. 222 ; AGr. V, 97-98).

6. P. 50-54. Andronic II confirme le sigillion précédent, avril VIII ind. (= 1325) ; (S. 223 ; AGr. V, 98).

(1) Cf. ΝΟΒΑΚΟΒΙĆ, o. c., p. 45.

7. P. 54-56. Prostagme d'Andronic II confirmant l'élection d'un higoumène, avril ind. IX. (S. 224 ; AGr. V, 101-102).

8. P. 58-72. Chrysobulle d'Andronic III, janvier 1329 ind. XII (S. 225 ; AGr. V, 93-101).

9. P. 72-90. Chrysobulle d'Andronic III, mars 1332, ind. XV (S. 228 ; AGr. V, 102-105).

10. P. 92-96. Chrysobulle (sans signature) délivré au moine Jacob, mars ind. I (S. 232-234 ; AGr. V, 105-106).

11. P. 98-104. Chrysobulle d'Andronic II à George Troulinos, novembre 1318 ind. II (S. 239 ; AGr. V, 98-90).

12. P. 104-108. Chrysobulle (sans signature) à Alexis Diplovatatzès, septembre VI ind. (S. 240 ; AGr. V, 107).

Sous le texte de ce chrysobulle nous trouvons ces mots : Цара Андроника Палеолога (en serbe, de la même main que sur la reliure). Les pages 109-136 sont restées vides.

III. Histoire des codes de Belgrade.

Après avoir examiné ces trois codes, nous pouvons entamer la question capitale qui embarrassait beaucoup les spécialistes. Pourquoi plusieurs actes de Menoikeon qui émanaient des empereurs byzantins, avaient-ils été attribués dans ces copies à l'empereur serbe Étienne Douchan ?

M. Florinski, qui avait beaucoup fait pour l'analyse de ces diplômes, ne s'arrête pas à cette question. Il ne suppose qu'une erreur du copiste, en disant : « D'après le titre du manuscrit de Ioannides, on voit que le vénérable copiste choisissait lui-même dans le « code » les actes de Douchan, mais qu'il ne les avait pas trouvés disposés de cette manière dans le vieux manuscrit ; il est évident qu'il a facilement pu se tromper et placer dans la série de chrysobulles *Στεφάνου τοῦ Κράλλη βασιλέως Σερβίας καὶ Ῥωμανίας* des actes qui n'avaient aucun rapport avec eux et qui furent promulgués par l'empereur Andronic le Vieux, non par Douchan ». Pourtant comment une telle erreur a-t-elle pu se produire ? On pourrait l'admettre pour les actes sur lesquels il n'y a pas de signature royale (tels que les n^{cs} 6, 10, 11, 12, 24). Mais sur la plupart des actes douteux on lisait, comme le constate le copiste, en toutes

lettres la signature de Douchan : *εἶχε δὲ καὶ δι' ἐρυθρῶν γραμμάτων τῆς βασιλικῆς καὶ θείας χειρὸς τό · Στέφανος κράλ +*, ou encore : *Στέφανος ἐν Χριστῷ τῷ Θεῷ πιστὸς βασιλεὺς καὶ αὐτοκράτωρ Σερβίας καὶ Ῥωμανίας* (v. n° 20). Cependant nous voyons clairement que ce sont des diplômes d'Andronic II ou III.

Comment donc un copiste grec (Ioannides, ou avant lui le rédacteur du « vieux code ») a-t-il pu faire une faute aussi grossière : prendre la signature d'Andronic II ou III (qu'il avait vue et déchiffrée sur d'autres diplômes) pour la signature serbe ou grecque d'Étienne Douchan ? Les signatures des souverains byzantins sont bien caractéristiques. M. le professeur F. Dölger a montré, il n'y a pas longtemps, que les basileis signaient toujours de leur propre main. Il dit justement que « toutes les signatures d'Andronic II se ressemblent à tel point entre elles et diffèrent en même temps si bien des signatures d'Andronic III, qu'on peut distinguer à première vue auquel d'entre eux appartient un acte signé :

Ἀνδρόνικος ἐν Χριστῷ ... ὁ Παλαιολόγος » (1).

Cependant la signature du tzar Douchan ne ressemble aucunement à la signature des Andronic ; son écriture énergique et large est très originale. On n'a qu'à voir les signatures publiées d'Andronic II, Andronic III et Douchan pour se persuader qu'une erreur dans la lecture serait impossible (2).

Cette erreur ne peut donc être que voulue. L'apparition de la signature de Douchan sur des diplômes byzantins n'est pas due à une *error*, mais à un *dolus* ou même à une *fraus*. Mais alors surgit la question : *cui fraus profuit* ? Les copistes grecs ne l'auraient pas fait dans leur intérêt, mais cela pouvait être utile à certains Serbes.

(1) FRANZ DÖLGER, *Der Kodikellos des Christodoulos in Palermo. Archiv für Urkundenforschung* XI, Berlin u. Leipzig, 1929), p. 37.

(2) Voir les signatures d'Andronic II et III dans l'ouvrage de FRANZ DÖLGER, *Facsimiles byzantinischer Kaiserurkunden*, München 1931, phot. n° 26, 27 et 29. — La signature de Douchan se trouve reproduite par FLORINSKI, *Monumenta*, suppl. et par N. BEES, dans *Βυζαντίς*, II (1911), table IB'.

Nous voudrions souligner le fait suivant. Feu Stoïan Novaković dit que les trois manuscrits de Belgrade furent acquis par Stefan Verković et que l'inscription serbe sur la reliure du n° 94 fut faite par la main de Verković (1). Novaković n'en tira aucune conclusion. Cependant le fait que Verković a eu sa part dans l'acquisition des copies des diplômes en question, nous met sur la voie d'une solution.

Stefan Verković a une renommée tout à fait spéciale dans l'histoire de la philologie slave (2). Né en Bosnie en 1827, il reçut son éducation dans un couvent franciscain (à Sutieska en Bosnie) et dans un séminaire ecclésiastique à Zagreb. Il apparut à Belgrade en 1848, pendant les journées révolutionnaires, comme un patriote chaleureux, amateur romantique d'histoire et d'archéologie yougoslave. Le foyer de culture serbe à Belgrade était alors la « Société » des amis de la littérature serbe » (*Društvo prijatelja srpske slovesnosti*), dont le secrétaire était le Dr Janko Šafarik, neveu du slaviste célèbre. Cette société prêta largement son aide aux entreprises de Verković. Le 6 décembre 1850 Verković passa la frontière de la Turquie et devint depuis lors un investigateur infatigable du passé slave et de la question slave sous le joug des Turcs. Nous pouvons voir, d'après les rapports de la « Société » de Belgrade et d'après l'inventaire de la Bibliothèque Nationale de Belgrade, combien Verković enrichit la science serbe de trouvailles précieuses. Il explora la Turquie d'Europe dans toutes les directions, il s'occupait partout de recherches historiques et ethnographiques, il rassemblait avec ardeur les chants populaires yougoslaves et avec une égale ardeur tous les monuments d'antiquité slave qui auraient pu disparaître sous les Turcs (3). Il envoya à Belgrade des collections

(1) « Je retiens de mes conversations avec feu Janko Šafarik († 1876) que ces choses ont été acquises par Stefan Verković », dit St. NOVAKOVIĆ, o. c., *Glas Srp. Kr. Akad.* XXXVI (1893), p. 45.

(2) V. LOUIS LÉGER, *Un essai de mystification littéraire. Le Véda slave*, dans les *Nouvelles Études Slaves*, Paris, 1880, p. 49-74 ; J. ŠIŠMANOV, *Glück und Ende einer berühmten litterarischen Mystifikation*, dans *Archiv für slavische Philologie*, t. XXV (1903), p. 580-611.

(3) En même temps Verković était un agent secret du gouvernement serbe. En 1849 encore, le ministre des affaires étrangères Garasanin envoya, par l'intermédiaire de Verković, 3000 florins à l'arche-

précieuses de monnaies du moyen âge ; il copia de nombreux diplômes et inscriptions serbes (1), il trouva des manuscrits aussi importants que l'Apostole de Slepče du XIII^e siècle et la chronique épirote de Proklos Comnène (2). Il envoya à Belgrade une copie du chrysobulle de Siméon, empereur d'Épire (frère de Douchan), en langue grecque, trouvée à Janina, et plusieurs chrysobulles serbes authentiques (3).

Vers 1857, Verković s'installa dans la ville agréable de Serrès, il s'y maria, y acquit une maison et y vécut jusqu'en 1877, date à laquelle les persécutions turques le forcèrent de quitter la Turquie. Pendant son séjour à Serrès, il publia les « Chansons populaires des Bulgares macédoniens. Belgrade 1860 » ; et en 1867, il conquit une célébrité bien passagère grâce à son étonnante mystification « Le Véda Slave, Chants populaires bulgares des temps préhistoriques et pré-chrétiens » qui fut imprimé à Belgrade en 1874. L'histoire de cette mystification est bien établie par les articles cités de Louis Léger et de I. Šišmanov.

Certainement Stefan Verković, qui avait déjà visité Serrès auparavant, en 1851 et 1853 (4), et qui avait trouvé dans

vêque du Monténégro ; v. VL. GJORGJEVIĆ, *Crna Gora i Austrija*, B. 1924, p. 51. « En 1853 Garašanin envoya en Serbie du Sud (c'est-à-dire dans la Macédoine turque) comme émissaire permanent du gouvernement serbe Stefan Verković, dont le devoir était de préparer la population à une insurrection générale de libération et d'unification des Serbes », dit le DR. STRANJAKOVIĆ, *Vlada ustavobranitelja 1842-1853*. Belgrade, 1932, p. 275.

(1) Janko Šafarik dit dans le *Glasnik Društva Srpske Slov.*, VI (1854), p. 187, que Verković trouva en Albanie et en Macédoine 54 sortes de monnaies serbes ; le même Šafarik publia dans le *Glasnik* VII (1855), p. 180, une série d'inscriptions et de diplômes, copiés par Verković en Turquie.

(2) V. ST. NOVAKOVIĆ, *Dr Janko Šafarik (nekrolog)*, dans *Rad Jugoslavenske Akademije*, t. 41 (1877), p. 204.

(3) Nous trouvons dans le livre d'inventaire de la Bibl. Nat. de Belgrade que Verković lui envoya les manuscrits suivants : N^o 43 : « Histoire des souverains serbes », 44 : « Généalogie des rois serbes », 45 : « Rois et tzars de Serbie », 46 : « archevêques et patriarches de Serbie », 47 : acte de 1711 ; 48 : chrysobulle serbe du roi Stefan IV ; 49 : *Ἱστορικὸν Κομνηνοῦ μοναχοῦ* ; 50 : chrysobulle grec de Siméon Paléologue, etc.

(4) Quelques inscriptions, copiées par St. Verković à Serrès en

d'autres lieux des sources grecques importantes pour l'histoire serbe, dut avant tout faire attention au couvent de Menoikeon si proche de Serrès. Ce couvent, plein de traditions serbes, conservait encore à cette époque une fresque intacte de l'empereur Douchan avec sa famille ⁽¹⁾ et des diplômes authentiques du grand conquérant serbe.

Verković incita sans doute les moines de Menoikeon à transcrire ces diplômes pour envoyer les copies à Belgrade ⁽²⁾. L'édition de Sathas nous démontre qu'il existait déjà un « vieux code » au commencement du XVIII^e siècle ; dans ce recueil étaient copiés les actes fondamentaux du monastère : son typikon et les grands chrysobulles bien datés, de 1309 jusqu'à 1345.

Ce « code ancien » se conservait encore à cette époque au monastère ; on le voit par la concordance de l'édition de Sathas (d'après la copie de Constantinople) avec le recueil de Belgrade n^o 94 écrit en 1858. Mais ce code intéressait peu St. Verković. Le typikon de 1324 et les chrysobulles portant les signatures évidentes des Andronic avaient peu de valeur pour lui. Verković cherchait avant tout des documents ayant de l'importance pour l'histoire de Serbie. Et voici qu'en 1856 un certain Georges Ioannides (un moine?) commence à travailler dans ce sens. Il ne retient du « code ancien » qu'un seul diplôme, le n^o 11, par ce que c'est un chrysobulle vraiment signé par Douchan et exactement daté du mois d'octobre 1345, date de la prise de Serrès par les Serbes. Ce chrysobulle important fut mis en tête du recueil de Ioannides. En second lieu, Ioannides plaça un chrysobulle délivré à Irène Choumnos

mars 1851 et en mars 1853, sont publiées dans l'*Arhiv za povjestnicu jugoslavensku*, t. IV (Zagreb, 1857), p. 174. JANKO ŠAFARIK, décrivant en 1855 une monnaie du tzar Uroš (*Glasnik Dr. Srp. Slov.* VII, p. 212), dit : « elle a été trouvée par M. Verković à Serrès. »

(1) E. COUSINERY, *Voyage dans la Macédoine*, P. 1831, I, p. 220-221.

(2) Verković reçut de la « Société des amis de la litt. serbe », outre les frais de voyage, un prêt de 250 thalers, pour acheter des manuscrits, et le même M. Verković s'obligea de son côté à céder les manuscrits achetés en premier lieu à la Société à un prix modéré ». V. compte rendu de la Société pour 1853, *Glasnik*, VI, p. 330.

Paléologue, sur lequel il signale une signature de Douchan en serbe et qui ne se trouvait pas dans le « code ancien ».

Le prostagme suivant, n° 3, n'appartient nullement à Douchan, mais à Andronic III ; cependant le copiste y signale une signature : *Στέφανος κραάλ* + (quoique le texte porte partout : *βασιλεία μου*). C'est probablement une mystification due à Ioannides. Il n'a pu se tromper : les signatures des souverains grecs diffèrent trop de la signature de Douchan. Mais ce qui est encore plus important, c'est qu'un prostagme ne devait avoir *aucune* signature — c'est la distinction principale entre chrysobulles et prostagmes, clairement établie par M. F. Dölger (1).

Un chrysobulle commence ordinairement par un préambule (ou intervention), il porte à la fin une date exacte comprenant le mois, l'indiction et l'année, exprimée en mots (p. ex. *τοῦ ἑξακισχιλιοστοῦ ὀκτακοσιοστοῦ εἰκοστοῦ ἔκτου ἔτους*). Il doit être signé à l'encre rouge du nom et du titre du basileus.

Un prostagme, au contraire, commence simplement par une promulgation, il ne porte ni date ni signature du basileus. Cette dernière est remplacée par le *menologème* : le mois et l'indiction (sans année), tracés à l'encre rouge de la main du souverain même.

En examinant le premier recueil de Ioannides (n° 95), nous voyons que, depuis le diplôme n° 3 et jusqu'au n° 13, il n'a copié que des *prostagmes*, sur lesquels nous trouvons non seulement les *menologèmes* obligatoires, mais encore partout des signatures de Douchan — ce qui est contraire aux règles de la chancellerie byzantine.

L'analyse du contenu de ces diplômes, faite par Florinski, a démontré que la plupart n'ont pu être délivrés par Douchan, mais doivent appartenir aux basileis byzantins (2).

Nous pensons donc que le copiste usa d'une manœuvre assez facile. Il ne choisissait dans les archives que les prostagmes grecs, sur lesquels il n'y avait ni date exacte (seulement le mois et l'indiction), ni signature du souverain, et il y ajoutait la signature de Douchan (3).

(1) FRANZ DÖLGER, *Der Kodikellos*, p. 31-42.

(2) FLORINSKI, o.c., p. 121-145.

(3) Sur deux prostagmes (n°s 3 et 4) le ménologème a été même remplacé par le seing : *Στέφανος κραάλ*.

Cette mystification n'était pas facile à découvrir, car ni le nom du souverain, ni la date exacte ne sont mentionnés dans le texte des prostagmes en question.

On pourrait encore se poser une question : Ioannides faisait-il cela pour tromper Verković et lui faire payer plus cher ces copies, ou le faisait-il d'accord avec Verković pour que celui-ci vendît plus cher ces codes à Belgrade ? Il est aussi difficile de résoudre cette question que celle-ci : Verković voulait-il tromper les philologues avec son « Vêda Slave » ou fut-il lui-même victime d'une mystification (1). Une chose est certaine, c'est que les signatures d'Étienne Douchan sur des prostagmes byzantins ont été forgées en 1856 pour St. Verković, cet amateur et marchand d'antiquités slaves.

Nous avons encore une preuve de ce que le recueil de Ioannides fut compilé pour Verković : ce sont les traductions italiennes en regard du texte grec. Ces traductions auraient été inutiles pour un helléniste comme Charles Hopf. Mais Verković, originaire de Bosnie, n'avait pas eu l'occasion, à cette époque, de bien apprendre la langue grecque. La langue étrangère qu'il possédait le mieux, était l'*italien*, qu'il avait appris probablement chez les Franciscains de Dalmatie. C'est en italien qu'il correspondit plus tard de Serrès avec des savants comme le Français Burnouf et l'Anglais G. Bernet (2).

Quand le premier recueil de Ioannides fut terminé, il contenait 2 chrysobulles et 11 prostagmes (et un morceau de *praktikon* joint au n° 10). Alors Ioannides commença un second recueil (n° 96) de « diplômes de Douchan », en le com-

(1) Rappelons-nous les paroles ingénieuses de L. Léger sur S. Verković : « Il est marchand d'antiquités ; c'est un commerce où l'on aime à vieillir sa marchandise ; d'autre part, M. Verković est absolument ignorant. Il serait fort possible qu'il fût ensemble trompeur et trompé ; quand on est si aisément dupe de son imagination, on peut bien se laisser duper par les autres ». L. LÉGER, *o.c.*, p. 66. ŠIŠMANOV pense que Verković avait été dupé par Goločanov, le maître d'études qui lui fournissait les chants épiques : « Verković wollte unbedingt betrogen werden, und der Betrüger liess nicht lange an sich warten. » *A. f. sl. Phil.* XXV, 606.

(2) V. I. ŠIŠMANOV, dans *A. f. slav. Phil.* XXV, p. 584 et 595.

posant de nouveau de prostagmes datés par le mois et l'indiction, et en y ajoutant la signature du souverain serbe.

Chose curieuse, le premier prostagme du second recueil appartient en effet à Douchan : on le voit par l'expression « *ἡ κραλλότης μου* », dans le texte. On peut même admettre que la signature : *Στέφανος κραλλης* s'y trouvait réellement. La chancellerie des rois serbes ne suivait pas encore les règles strictes de la diplomatie byzantine, observées par Douchan empereur dans ses diplômes rédigés en grec.

Ioannides ne jugea même pas nécessaire d'ajouter une signature au prostagme suivant n° 15, mais il l'ajouta fort mal à propos au n° 16. C'est un prostagme impérial adressé à Andronic Cantacuzène (probablement par Andronic III) ; nous y trouvons partout : *ἡ βασιλεία μου*, mais la signature est : *Στέφανος κραλλης Σερβίας καὶ Ῥωμανίας* (tout à fait impossible pour l'indiction VI qui tombe en 1339 et 1354). La même faute est répétée dans les signatures des n°s 17 et 18.

Le prostagme n° 19, délivré à Georges Phocopoulos, appartient en effet à Douchan, mais il n'avait sûrement que le ménologème « avril XIV ind. » (c'est-à-dire avril 1346, date du couronnement de Douchan), et ne pouvait porter la signature fantaisiste : *Στέφανος πιστὸς βασιλεὺς καὶ κραλλης* etc. (1).

Le chrysobulle n° 20 appartient vraiment à Douchan. Il porte une date et une signature exactes ; le copiste a pourtant ajouté les mots : *Ἔτος τοῦ Χριστοῦ* 1352, qui ne pouvaient se trouver sur l'original. Mais la signature de Douchan sur le prostagme n° 21, portant déjà un ménologème, nous semble aussi ajoutée par le copiste.

Le travail de Ioannides prit fin avec ces 21 diplômes et leur traduction italienne. Plus tard, un autre personnage (probablement l'économiste Papa-Dimitriou) trouva et copia encore quelques prostagmes mal conservés : en premier lieu, le prostagme du roi Douchan adressé à Raïko, qui fut consciencieusement copié avec des points à la place des phrases abîmées. Ensuite, le nouveau copiste inscrivit un prostagme

(1) Douchan ne s'appelait jamais *empereur et roi* à la fois ; cf. ses chrysobulles authentiques délivrés au monastère du Mont-Athos en avril et mai 1346,

avec ménologème, mais sans signature. De même il n'ajouta aucune signature à tous les prostagmes suivants (nos 23-28), en copiant soigneusement le mois et l'indiction.

Enfin, puisque le diplôme original du *roi* Douchan au kephalé Raïko intéressait particulièrement Verković comme un document serbe indubitable, une troisième personne essaya de le déchiffrer et de le copier encore une fois et y réussit un peu mieux.

Ainsi le procédé de Ioannides fut très simple. Verković lui demandait des documents grecs du souverain serbe. On lui présenta (avec traduction italienne) quelques chrysobulles que Douchan avait signés en effet et tous les prostagmes sans signature qu'on avait pu trouver. Quelques-uns de ces prostagmes appartenaient vraiment à Douchan, mais la plupart ne lui appartenaient pas. On y mit audacieusement des signatures variées du roi ou tsar Douchan, quelquefois fort mal rédigées. A la fin (nos 23-28), on renonça même aux signatures. Pourtant ces derniers prostagmes furent aussi tous attribués à Douchan.

Ce n'est que lorsque tous les prostagmes furent copiés comme actes du souverain serbe, que Verković fit aussi attention aux actes originaux des empereurs byzantins. Deux ans passèrent : Verković se maria et se fixa à Serrès en 1857 ; il avait plus de loisir. Alors, en 1858, l'économe du monastère Papa Dimitriou écrivit le troisième recueil (n° 94) en utilisant le « vieux code » existant à Menoikeon. Il en copia douze chrysobulles d'Andronic II et d'Andronic III ; il ne copia point le typikon assez long (parce que celui-ci n'intéressait pas Verković), ni le chrysobulle de Douchan, se trouvant, comme n° 11, dans le « vieux code », parce que celui-ci avait déjà trouvé place en tête du recueil n° 95. Par négligence ou manque de temps, il ne copia pas non plus le chrysobulle adressé à Jean Panarète (figurant comme n° 14 dans l'édition de Sathas).

Après cela, Verković envoya les trois recueils à Belgrade, où ils arrivèrent entre 1858 et 1863 (1). Nous préférons cette

(1) Il est regrettable que le livre d'inventaire de la Bibl. Nat. de Belgrade manque de données précises pour les ms. n° 94, 95 et 96 : on n'a indiqué ni la date de l'acquisition ni la personne qui les a donnés.

seconde date parce que le prof. Lamanski, pendant son séjour à Belgrade en 1863, profita déjà de ces recueils.

Le recueil de Hopf apparut probablement un peu plus tard. Charles Hopf voyagea en Turquie et en Grèce en 1861-63 ; c'est alors qu'il dut visiter Serrès et recevoir une autre copie des « diplômes de Douchan » faite par Ioannides. Dans cette copie, utilisée par Miklosich et Müller, tous les actes sont disposés dans le même ordre que dans les recueils de Belgrade ; seulement les derniers actes (nos 22-28), ajoutés plus tard, manquent dans la copie de Hopf.

Notons que le recueil n° 94 de Belgrade, contenant les chrysobulles byzantins, est quelquefois plus correct que le code de Sathas, fait au xviii^e siècle.

Par exemple le chrysobulle fondamental d'Andronic II à Menoikeon porte dans le code de Constantinople une date impossible : *κατὰ μῆνα Σεπτεμβρίου τῆς ἐνισταμένης πρώτης ἰνδίκτου, τοῦ ἑξακισχιλιοστοῦ καὶ ἕκτου ἔτους*. L'an 6006 ne correspond nullement à l'époque des Paléologues. Sathas compléta la lacune probable par [*ὀκτακοσιοστοῦ*] ; il en résulta l'an 6806 qui ne correspond pas à l'indiction. Miklosich et Müller se décidèrent alors à corriger l'indiction et mirent XI au lieu de I dans leur édition. Mais la copie de Belgrade donne : *τοῦ ἑξακισχιλιοστοῦ εἰκοστοῦ ἕκτου ἔτους*. En ajoutant les 800 ans nécessaires, nous obtenons 6826, qui correspond parfaitement à l'indiction. Le chrysobulle fut donc délivré par Andronic II en septembre 1317. De même le chrysobulle pour G. Troulénos, édité par Sathas, porte la date : an. 6807 indiction II. De nouveau Miklosich et Müller pensèrent qu'il y avait *error in indictione* et mirent l'indiction XII comme correspondant à l'an 6807 ; mais cette correction est inutile. La copie de Belgrade a encore le mot *εἰκοστοῦ* (n° 94, p. 102). Donc ce chrysobulle doit être daté : « novembre 1318 (6827) indiction II. » (1).

Nous comprenons maintenant l'ordre des actes dans le « vieux code » (et dans ses copies de Constantinople et de

(1) Ces remarques ont déjà été faites par St. Novaković dans le *Glas Srpske Kr. Akademije*, XXXVI, p. 46 ; cf. le compte rendu de M. REŠETAR dans *Byz. Zeitschrift*, II (1893), p. 634.

Belgrade n° 94). Il était fort logique : on commença par le typikon, on plaça ensuite tous les chrysobulles des basileis et un sigillion en faveur du monastère (1309, 1317, 1321, 1324, 1325, 1326, 1329, 1332, 1333 et 1345) et à la fin quelques diplômes byzantins en faveur de particuliers, trouvés dans les archives : à Georges Troulinos 1318, à Diplovatatzès 1338 et à Jean Panarète 1343. Miklosich et Müller changèrent inutilement cet ordre dans leur édition.

Voilà donc l'histoire intéressante des actes disparus de Menoikeon et de leurs copies embrouillées. Nous voyons comment, en 1856, apparurent 28 (ou plutôt 29) actes grecs du souverain serbe Étienne Douchan. Pourtant huit d'entre eux seulement appartiennent vraiment à Douchan (1). Vingt actes ne sont que des prostagmes des empereurs byzantins, attribués, par un procédé assez simple, au conquérant serbe (2). Cette mystification littéraire, qui trompa Hopf, Miklosich et Müller, est étroitement liée à l'activité patriotique et propagandiste de Stefan Verković. Elle fut le résultat d'un désir ardent de trouver coûte que coûte le plus grand nombre possible de monuments en faveur de la gloire slave d'autrefois. Des aspirations semblables créèrent le célèbre manuscrit de Kralédvor, forgé par le grand romantique tchèque Vaclav Hanka en 1817, ainsi qu'un monument plus modeste, le « Statut de Grbal de 1427 », inventé par un ethnographe yougoslave, le Dalmate Vuk Vrčević en 1851 (3).

Belgrade.

Alexandre SOLOVIEV.

(1) Ce sont les diplômes n° XVI, XXIII, XXIX, XXXI, XXXIII et XXXIV des *Acta Graeca*, V, p. 111 sqq. et le prostagme pour Raïko (FLORINSKI, *Monuments*, Suppl. VIII, a').

(2) Le fragment de praktikon (*AGr. ib.* XXV), ne contient aucune indication de sa provenance et n'est pas un acte délivré par un souverain.

(3) V. notre analyse de cette mystification patriotique. A. SOLOVIEV, *Grbaljska župa i Grbaljski Statut*, dans *Godišnjica Čupića*, XL (Belgrad: 1931), p. 1-41.

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT SUR
LA LISTE DES PRÉFETS DU PRÉTOIRE (1).

L'avant-propos de l'ouvrage que M. J.-R. Palanque vient de consacrer à la préfecture du prétoire du Bas-Empire (2) nous renseigne sur la méthode dont l'auteur s'inspire et sur le but qu'il s'est proposé. Pour la méthode, il se déclare sans restriction disciple de Seeck ; comme j'en fais autant pour ma part, nous sommes d'accord sur les principes d'après lesquels il faut juger son essai. Pour le but, M. Palanque nous avertit que ce n'est ni la compétence administrative, ni l'organisation intérieure de la préfecture du prétoire que visent ses recherches, mais simplement la liste des préfets pendant le siècle qui va de Constantin le Grand à la mort d'Honorius. Enfin, M. Palanque appelle lui-même ses résultats « souvent fragiles et hypothétiques », mais il a doublement raison d'espérer que son livre ne manquera pas d'utilité. Si — avouons-le tout de suite — ses assertions nous paraissent devoir être rejetées en majeure partie, ce n'est cependant pas toujours le cas, et les attaques qu'il dirige contre des opinions admises à bon droit, ne sont pas inutiles non plus, en tant qu'elles nous forcent à réexaminer rigoureusement ces opinions et à bien mettre en lumière la méthode de Seeck ; d'ailleurs, les résultats acquis grâce à cette méthode et cette méthode elle-même acquerront d'autant plus de force qu'ils auront plus fréquemment résisté à un examen de ce genre.

(1) [Comme ce compte rendu critique, outre qu'il apporte des solutions nouvelles, pourra servir en quelque sorte d'introduction pratique au genre de recherches dont il traite, nous n'hésitons pas à le publier sous la forme d'un article de fond. N. D. L. R.]

(2) J.-R. PALANQUE, *Essai sur la préfecture du prétoire du Bas-Empire*. Paris, E. de Boccard, 1933, xvi-144 pp. in-8°.

Dans le chapitre I^{er} (pp. 1-16), M. Palanque croit pouvoir prouver que l'institution de la préfecture régionale par Constantin le Grand a eu lieu non pas vers 317-18, mais seulement après 324. Il se trompe, car, contrairement à ce qu'il prétend (p. 3 s.), le Ménandre que nous trouvons en fonction au plus tard depuis 321, mais plus vraisemblablement dès 320 (Seeck, *Regesten* p. 64), ne peut être qu'un préfet du prétoire ; en faisant de lui un vicaire, tout en reconnaissant qu'il était « le supérieur hiérarchique du proconsul », M. Palanque trahit son ignorance du fait incontestable — et capital pour la solution du problème en question — que précisément les vicaires, dont le rang est toujours de beaucoup inférieur à celui des proconsuls, ne sont pas les supérieurs administratifs de ceux-ci (1). Même le proconsul d'Achaïe ne relève pas, dans la *Notitia dignitatum*, du vicaire du diocèse de Macédoine ; si, d'autre part, d'après cette source, les provinces d'Asie et d'Afrique proconsulaire sont même, au contraire de la province d'Achaïe, soustraites en apparence au pouvoir préfectoral, le passage de *Dessau* 1240, cité par M. Palanque à la p. 13, prouve que du temps de la préfecture constantinienne d'Afrique, le pouvoir préfectoral s'exerçait de droit (et non seulement, comme plus tard, de fait) dans la Proconsulaire également. La thèse de M. Palanque se trouve donc complètement ruinée, et les raisons pour lesquelles Seeck, *Regesten* p. 143, rattache la création de la préfecture des Gaules à la mission confiée au César Crispus en 317-18, gardent toute leur probabilité ; car, en croyant pouvoir se réclamer de Seeck lui-même pour supposer (p. 5) que le préfet Vulcatius Rufinus (2), auquel la loi *Cod. Theod.* VII 21, 1 est adressée, aurait eu sa résidence à Sirmium, M. Palanque commet une faute d'autant plus funeste à son ouvrage qu'il s'agit ici d'une prétendue règle générale, qu'il appliquera par-

(1) Ce fait est universellement reconnu ; voir, par exemple, BETHMANN-HOLLWEG, *D. röm. Civilprozess* III (1866), p. 40 ; WILLEMS, *Droit public*⁷ (1910) 605 avec la n. 8 ; SEECK, *Unterg.* II² (1921) 60 ; ma *Gesch. d. spätröm. Reiches* I (1928) 104.

(2) Le mérite d'avoir reconnu que celui-ci était préfet des *Gaules*, revient à Seeck *l. c.* p. 143. 473, cf. *Unterg.* II² 69. 508 s., et non pas à moi, comme M. PALANQUE permet de le croire.

tout où le même cas se présentera : il croit tout de bon que les endroits mentionnés dans les *proposita* des lois doivent être considérés comme les lieux de résidence des personnes auxquelles ces lois sont adressées. La signification véritable des *proposita* a cependant été expliquée de façon absolument claire par Seeck, *Regesten* p. 8-16 (voir surtout p. 8 s. 11s.). A propos de l'inscription d'Ain Tebernok (p. 6 ss.), M. Palanque enfreint pour la première fois dans son ouvrage — il ne le fera malheureusement que trop souvent par la suite — la règle fondamentale de la critique historique et philologique, à savoir qu'il n'est permis d'apporter une modification quelconque au texte d'une source qu'en cas d'absolue nécessité, quand tous les moyens de le maintenir tel qu'il nous est parvenu, ont été épuisés. M. Palanque corrige, dans la loi *Cod. Theod.* XIII 4, 2, datée du 2 août 337, *Aug.* en *Apr.*, et reporte ainsi cette loi au 2 avril de la même année. Ce serait le seul exemple, dans le Code Théodosien, de la confusion du mois d'août avec celui d'avril (cf. Seeck, *Regesten* p. 98. 104 s.) ; néanmoins, la possibilité d'une telle confusion ne saurait être niée, puisqu'elle ne porte que sur deux lettres, tandis que dans *Cod. Theod.* XIV 23, *un.* il faut certainement corriger *April.* en *Octob.* (Seeck *l.c.* p. 104, 42 ; 300 *ex.*). Il faut cependant rejeter la correction proposée par M. Palanque parce qu'elle n'est pas nécessaire, ce dont il convient implicitement lui-même (p. 6, n. 29), et ce qu'il admettrait plus volontiers encore s'il tenait compte — comme je l'ai fait dans ma *Gesch.* I 179, n. 1 — de ce que l'inscription d'Ain Tebernok peut fort bien être de quinze jours et à la rigueur même d'un mois postérieure au 9 septembre 337, attendu qu'on ne pouvait, ce jour-là, donner un coup de téléphone de Constantinople à Carthage. — Ce n'est pas, comme le croit M. Palanque (p. 11, n. 67), M. Piganiol, mais Seeck (1) qui a proposé le premier, avec beaucoup de vraisemblance, de faire durer la préfecture d'Evagrius jusqu'après le 22 août 336, et ce n'est pas M. Palanque, comme on pourrait le croire en le lisant (p. 12, n. 72), mais Seeck également qui a remplacé (*ll. cc.*) une opinion émise par lui antérieure-

(1) *Regesten* p. 145, 7 s. 474 ; *Unterg.* II^a 510 *ad* p. 70, 2.

ment, par celle qui est la bonne. M. Palanque rejette (p. 8 s.) l'assertion de Seeck, *Regesten* p. 144, suivant laquelle Ablabius a été préfet d'Italie en mai 329 et nommé de ce poste à celui de préfet d'Orient vers le milieu de la même année ; mais Seeck a raison et M. Palanque a tort, la loi *Cod. Theod.* XI 27, 2 ne pouvant avoir été adressée à un vicaire en l'an 315, mais seulement à un préfet d'Italie, puisqu'elle concerne, M. Palanque le dit lui-même, *omnes civitates Italiae*, c'est-à-dire aussi les *provinciae suburbicariae*, et non seulement les *provinciae annonariae*, auxquelles se borne la compétence du *vicarius Italiae* (1). — Nous nous plaisons à souligner qu'à côté de ces erreurs, le même chapitre contient aussi un vrai progrès : à la p. 10, M. Palanque supprime de façon tout à fait convaincante le voyage qui, en 328, aurait amené Constantin en Gaule, voyage imaginé par Seeck, à l'avis duquel je m'étais rangé : il est, en effet, « beaucoup plus simple et conforme à la méthode de Seeck lui-même », comme le dit M. Palanque, d'admettre que dans *Cod. Theod.* I 4, 2 ; 16, 4 ; VII 20, 5, les compilateurs théodosiens ont remplacé des *proposita* par des *data* (cf. Seeck, *Regesten* p. 79-88) (2).

Le chapitre II (pp. 17-36) s'occupe de la liste des préfets du prétoire au temps des fils de Constantin. Contrairement à l'avis de MM. Palanque et Piganiol, je ne crois pas que

(1) Il est vrai qu'une loi du 19 janvier 383 (*Cod. Theod.* XI 13, un. ; pour la date, voir plus bas p. 341, n. 2) désigne les grandes circonscriptions formant la préfecture du prétoire d'Italie en ces termes : *per omnem Italiam, lum etiam per urbicarias Africanasque regiones ac per omne Illyricum*. Mais comme il n'est pas douteux qu'au v^e siècle encore, le mot *Italia* signifiait en général l'ensemble des provinces annonaires et suburbicaires (*Not. dign. Occ.* I 79-81 ; II 2. 6. 10-27) et parfois la préfecture d'Italie tout entière (*ibid.* I 2 ; II 5. 43), il faut, dans le passage cité, traduire *lum etiam* par « surtout aussi » ou « y compris ». D'ailleurs, même si l'on admettait qu'on aurait pu, en 383, appeler *omnis Italia* la moitié annonaire du diocèse d'Italie, cela aurait été certainement impossible en 315, à une époque de très peu postérieure à celle où l'ensemble des provinces annonaires et suburbicaires était officiellement désigné par *utraque Italia* (*Des-sau* 1211).

(2) M. PALANQUE a encore raison contre Seeck, *Regesten* p. 69, quand il maintient (p. 10, n. 61, où, au lieu de « proconsulat », il faut lire « post-consulat ») pour *Cod. Theod.* XI 7, 4 la date du 18 mai 327.

l'on puisse établir un rapport entre les différents changements survenus en 337 dans le haut personnel de l'administration, et la politique ecclésiastique ; surtout, l'inscription d'Ain Tebernok ne permet pas le moins du monde de conclure à une réunion de quatre préfets, sans quoi il faudrait admettre aussi des réunions de préfets ou d'empereurs à l'occasion de chaque édit préfectoral et de chaque loi nommant, dans l'intitulé, tous les préfets en fonction ou tous les empereurs régnants. — M. Palanque retient peut-être à bon droit (p. 21), contre Seeck, la date de 346 pour la loi *Cod. Theod.* XI 22, 1, adressée au préfet Philippus ; mais il se trompe (p. 22) en croyant que Philippus pouvait exercer « une autre fonction que la préfecture, peut-être celle de maître des offices », quand lui fut adressé *Cod. Theod.* VIII 7, 2 du 3 novembre 353 : en effet, 1^o pareille dégradation d'un personnage qui a exercé le *potissimus magistratus* est chose tout à fait impossible ; 2^o le contenu de la loi, qui s'occupe des *officiales* en général, montre clairement que son destinataire était réellement, comme le dit le texte de l'adresse, préfet du prétoire ; 3^o le principe de méthode que nous avons déjà énoncé défend strictement de corriger l'adresse, puisque ce n'est pas indispensable. Dès lors, il est certainement indiqué de transférer avec Seeck, et pour la raison qu'il en donne, *Cod. Theod.* XI 30, 20, non pas en 347, mais également en 353, et il est nécessaire d'admettre avec lui et contre M. Palanque que Philippus a été, de 351 à 353, collègue de Vulcatius Rufinus et ensuite de Maecilius Hilarianus, comme préfet d'Italie. M. Palanque date fort bien le préfet des Gaules Ambroise, père de S. Ambroise — omis dans les *Regesten* de Seeck, parce qu'il ne peut être daté avec plus de précision — de 338-340 (p. 25), et il a également raison de rayer Marcellinus de la liste des préfets des Gaules en corrigeant, de façon plus satisfaisante que Seeck, la datation de *Cod. Just.* II 19, 11, de sorte qu'il faut reporter cette loi en 339 (p. 25. 27 s.). Mais le reste de ce chapitre marque, le plus souvent, une régression fâcheuse par rapport à Seeck. Il suffit aujourd'hui d'un coup d'œil sur *Dessau* 1244 pour se convaincre qu'Eugène, dont M. Palanque (p. 28 s.) fait un préfet d'Italie entre 344 et 346 (c'est-à-dire *avant* qu'il soit devenu maître des offices, ce qui, nous l'avons déjà dit, est impossible), n'a,

selon toute vraisemblance, jamais été préfet effectif, et qu'il n'aura reçu que la *praefectura praetorio vacantis*, c'est-à-dire le rang d'*ex praefecto praetorio*, et cela probablement à l'occasion de sa mise à la retraite comme maître des offices. M. Palanque croit avec raison qu'Anicetus a été, de 350 à 352, préfet d'Italie pour le compte de Magnence, mais d'autres corrections que l'auteur estime pouvoir apporter à la liste des préfets, telle que Seeck l'a établie avec un maximum de probabilité pour l'époque des fils de Constantin, ne s'expliquent que par le désir injustifié de M. Palanque d'éliminer autant que possible la collégialité dans l'administration d'une préfecture, et par la conception erronée qu'il se fait des *proposita*, ainsi que nous l'avons déjà signalé. Il va de soi qu'un *comes rerum privatarum*, prétendûment chargé de l'intérim de la préfecture, n'aurait pas pu être appelé à cause de cela préfet du prétoire (p. 30) ; il serait téméraire de corriger avec M. Palanque (*ibid.*), dans *Cod. Theod.* VI 29, 1, XI Kal. Aug. en Kal. Aug. tout court (c'est le contraire qui arrive souvent) ; M. Palanque oublie d'ailleurs que Lollianus devint préfet avant le 1^{er} janvier 355 (Seeck, *Regesten* p. 146, 23 s.) Nous rejetons donc les hypothèses émises par M. Palanque au sujet du préfet Taurus (pp. 33-36), et nous continuons à supposer avec Seeck que Lollianus succéda en 354 à Vulcatius Rufinus comme préfet des Gaules, et qu'il a été transféré après le 22 juillet 355 en Italie. Son successeur en Gaule fut sans doute, entre l'été de 355 et l'été de 357, Maevius Honoratus (p. 26), omis, pour la même raison que le père de S. Ambroise, dans les *Regesten* de Seeck.

Exception faite de la première préfecture de Sex. Petronius Probus, que nous discutons plus bas, le chapitre III (pp. 37-47), concernant les années 361-375, présente une liste qui ne diffère pas essentiellement de celle de Seeck. D'accord avec Borghesi-Cuq, M. Palanque ajoute Araxius, préfet de l'usurpateur Procope. Contre Seeck, il accepte avec raison pour *Cod. Theod.* X 16, 1, la date du 1^{er} septembre 368, et pour *Cod. Theod.* XI 30, 35, celle du 1^{er} août de la même année, avec les corrections proposées par feu Cuq. Il propose lui-même de dater *Cod. Theod.* V 1, 2 d'avant le 29 mai, et non, comme le voulait Seeck, du 29 décembre 368 ; mais si Cuq et M. Palanque ont raison pour *Cod. Theod.*

XI 30, 35, il est plus simple encore d'admettre que la loi V 1, 2 a été publiée à Constantinople le 29 décembre 369, peu de jours ou de semaines avant ou après la mort du préfet Auxonius, auquel elle est adressée. Je suis d'accord avec M. Palanque (p. 46, n. 77) pour dater, contre Seeck, *Cod. Theod.* XI 36, 17 + *Cod. Just.* X 32, 30, de 373 ; quant à *Cod. Theod.* X 23, *un.*, cette loi ne doit pas être datée du « début de 369 » (Palanque *ibid.* n. 73), mais de l'année indictionnelle qui commence le 1^{er} septembre 368 et finit le 31 août 369. — A cause de sa conception inexacte des *proposita*, M. Palanque veut corriger, dans celui de *Cod. Theod.* IX 19, 4, *Romae en Remis* (p. 41, n. 31) ; mais, en réalité, il est tout naturel qu'une loi de Gratien, adressée au préfet des Gaules, mais applicable partout, ait aussi été publiée à Rome.

Le chapitre IV (pp. 48-82) couvre la période allant de la mort de Valentinien I^{er} à celle de Théodose I^{er}. Ici se posent plusieurs problèmes intéressants.

D'abord, celui de l'itération des préfetures. M. Palanque place en l'an 376 une première préfecture d'Italie de Vettius Agorius Praetextatus, parce que celui-ci fut, d'après *CIL* VI 1778 s., *praefectus praetorio II Italiae et Illyrici*, et qu'entre sa préfecture de Rome et sa préfecture d'Italie, attestée pour 384, elle ne saurait être insérée ailleurs (p. 49) ; il biffe simplement le *II* dans *Cod. Theod.* XII 1, 102, une loi du 19 juillet 383 qui porte l'adresse *Postumiano II ppo.*, parce que Postumianus n'a certainement été préfet du prétoire (d'Orient) que de mars à décembre 383 (p. 61) ; il remplace dans l'adresse de *Cod. Theod.* XI 30, 51 du 9 juin 393, portant *Apodemio ppo. Illyrici et Ital. II*, les mots *Ital. II* par *Africae* parce qu'il « ne voit pas comment distinguer deux préfetures d'Apodemius » (p. 77), et il croit que Virius Nicomachus Flavianus a cessé d'être préfet en septembre 392 et ne l'est redevenu qu'en avril 393, parce qu'il est appelé, dans *Dessau* 2947 s., préfet du prétoire *iterum* et que, sa première préfecture ayant commencé en 390 et s'étant prolongée sans doute jusqu'en 392, il serait nécessaire d'« admettre un intervalle pour qu'il y ait en 393-394 une seconde préfecture » (p. 77 s.). Mais le principe ainsi posé par M. Palanque est faux, et je m'étonne qu'il ne s'en soit pas aperçu ; car mes remarques dans *Rhein.*

Mus. LXXIV (1925) 374, ne contiennent nullement d'« ingénieuses considérations », comme M. Palanque me fait l'honneur de le dire à la p. 114, mais bel et bien, entre autres choses, la réfutation de ce principe par le témoignage de Sidoine Apollinaire, qui dit explicitement qu'Arvandus, préfet des Gaules pendant cinq ans (464-469), le fut à cette époque deux fois sans intervalle, de sorte que sa seconde préfecture suivit immédiatement la première (*Sidon. epist.* I 7, 3. 11). Il me faut donc maintenir sans aucune restriction mon opinion suivant laquelle une itération fictive pouvait être accordée par faveur impériale dans un but honorifique. Tel doit avoir été le cas de Prétextat, qui n'a certainement pas été préfet du prétoire en 376, puisque l'inscription que lui dédia un consulaire de Crète entre 381 et le printemps de 384, à Gortyne (1), ne lui donne que le titre d'ex-préfet *de Rome* (2). De même, il n'y a lieu de rien changer dans les adresses des lois du 19 juillet 383 et du 9 juin 393, où, les deux fois, on peut admettre pour Postumianus et Apodemius des itérations pareilles. Quant à Flavien, il est certain qu'il fut destitué par Théodose et confirmé dans sa charge par Eugène, mais d'après

(1) Les inscriptions du *praetorium* de Gortyne, citées par M. PALANQUE d'après BOECKH, et dont le nombre a augmenté depuis celui-ci, ont été rassemblées par M^{lle} GUARDUCCI, *Riv. del R. Istit. d'Archeologia e Storia dell' Arte* I (1929) 143-184, dans une édition magnifique mais accompagnée d'un commentaire tout à fait insuffisant. Celle qui mentionne Prétextat s'y trouve à la p. 165, no. 14, et est reproduite sur la pl. III.

(2) Dans l'article publié aux pp. 355-359 du présent fascicule, M. PALANQUE reconnaît son erreur et propose de supprimer l'itération de la préfecture de Prétextat en l'attribuant à une faute de lapicide : à la ligne 17 de *CIL* VI 1779, le *II* ne serait que les deux jambages qui manquent à la ligne 16 (où *V* doit certainement être corrigé en *VII*), et dans *CIL* VI 1778, la mention de l'itération ne proviendrait que de ce qu'on y aurait copié machinalement l'indication fautive de *CIL* VI 1779. Mais tout cela est artificiel et arbitraire ; de même que *CIL* VI 1777, où la préfecture de Prétextat est mentionnée sans itération, peut — ce n'est pas nécessaire — remonter à l'été 384 (à une époque où Prétextat était déjà *consul designatus*, mais peut-être pas encore *praef. praet. II*), de même il est impossible de prouver que *CIL* VI 1779 est antérieur à *CIL* VI 1778. Par contre, le problème ne se pose plus, dès que l'on tient compte de ce que dit SIDOINE.

ce que nous venons de dire, il n'est pas nécessaire que dans l'intervalle il ait cessé d'exercer ses fonctions. Au reste, il n'y a pas lieu non plus de transférer avec M. Palanque (p. 77) la loi *Cod. Theod.* XII 12, 12 du 28 juillet 392, adressée à Apodemius comme *ppo. per Illyricum*, en 393, car, outre que ce titre peut parfaitement n'être — M. Palanque en convient lui-même dans un cas analogue (p. 75, n. 159) — qu'une simple abréviation du titre porté par le préfet du prétoire d'Italie, il se peut aussi, et il est même probable, qu'en été 392, Gildon ne s'était pas encore prononcé contre les bénéficiaires de la mort violente de Valentinien II, et que cette adresse à Apodemius omettait de mentionner l'Italie et l'Afrique pour la même raison que l'adresse d'une loi du 15 février 393, appelant Apodemius *ppo. Illyrici et Afric.* — M. Palanque est là-dessus d'accord avec Rauschen et moi — omet de mentionner l'Italie seule.

M. Palanque supprime la préfecture des Gaules d'Antonius, bien qu'elle soit attestée pour 376 par des lois du 23 mai et du 17 septembre de cette année; il remplace dans leur adresse *Antonius* par *Ausonius*, parce qu'il juge surprenant qu'Ausone « ait attendu deux ans pour se faire donner la préfecture » (p. 49). Ici, M. Palanque commet une autre faute de *méthode*, tout aussi funeste que celle qui concerne les *proposita*, car elle aussi se répète en maints endroits, mais encore plus difficilement excusable, car dans tous ces cas, il viole de la façon la plus directe un des préceptes les mieux fondés, les plus importants et les plus clairs que Seeck nous ait transmis. Seeck appelle les adresses « *wohl das wichtigste und zuverlässigste Mittel der Kritik* », et il ajoute : « *Vor allem gilt dies von den Eigennamen der Adressen* » (*αὐτὸς ἔφα*, *Regesten* p. 112, 29 s.). Nous rejetons donc la double correction proposée par M. Palanque comme n'ayant d'autre fondement qu'un raisonnement arbitraire de l'auteur, qui se permet de combler à sa guise les lacunes de nos connaissances; du même coup, l'assertion suivant laquelle Antonius aurait été préfet d'Italie dès août 376, perd tout support. Comme, d'autre part, il est possible que *Cod. Just.* II 7, 2 ne doive pas être daté avec Seeck de quelques semaines ou de quelques mois avant le 18 août 378, mais avec M. Palanque du 18 août 376 (p. 50 s.) — en ce cas, la loi serait adressée à Antonius

comme préfet des Gaules —, il est probable que M. Palanque a également raison en admettant qu'Hesperius a succédé entre le 12 et le 21 janvier 378 à Antonius en Italie (p. 51), et que, par suite, la *praefectura praetorio Galliarum et Italiae*, administrée tout d'abord conjointement par Ausone et Hesperius, n'a été créée qu'après la bataille d'Andrinople (p. 55 s.).

M. Palanque a rendu à peu près certain, dans l'appendice A de son ouvrage, que Sex. Petronius Probus n'a été ni préfet des Gaules en 367 (comme l'a suggéré Seeck, suivi en cela par moi), ni préfet de l'Illyricum en 368 (comme je l'ai suggéré moi-même), avant de devenir pour la première fois *praefectus praetorio Illyrici, Italiae et Africae*, et qu'il gèra donc la préfecture d'Italie dès juin 367 (p. 109-114). Comme, d'autre part, M. Palanque admet avec moi que, d'après *Des-sau* 1266, Probus doit avoir administré, à une époque qui reste à déterminer, l'Illyricum seul, sans l'Italie et l'Afrique, et comme il est dès lors très probable que la loi *Cod. Theod. XI 11, un.*, du 30 septembre, qui l'appelle *ppo. Illyrici* tout court, lui a été adressée à la même époque, M. Palanque propose de la dater du 30 septembre 378 (p. 115) et de placer entre la bataille d'Andrinople et la fin de décembre 378 deux nominations successives à la préfecture de l'Illyricum : outre celle de Q. Clodius Hermogenianus Olybrius (à qui Seeck déjà fit exercer cette fonction entre la mi-août et la mi-décembre 378), il y aurait celle de Probus, nommé en août, mais, « pour des raisons qui nous échappent », destitué peu après le 30 septembre et remplacé par Olybrius (p. 52 s.), qui lui-même devint certainement préfet d'*Orient* avant la fin de 378 (1), de sorte que la préfecture de l'Illyricum de chacun d'eux n'aurait duré qu'environ deux mois. De plus, pour pouvoir placer celle de Probus en 378, M. Palanque est obligé 1° de changer, dans la datation de *Cod. Theod. XI 11, un.*, le nom de lieu *Agr(ippinae)* en *Aqu(inci)* ou *Acu(minci)* (p. 115), Gratien se trouvant pendant toute la seconde moitié de 378 loin de Cologne, dans les provinces danubiennes, et 2° de taxer d'erreur l'indication explicite de *Sozom. VII 13*, qui dit clai-

(1) Et non, comme le croit M. PALANQUE (p. 53 s.), en janvier 379 ; voir SEECK, *Regesten* p. 425, 5-8.

rement que Probus était préfet en 387 (p. 117) ; car les préfectures du prétoire de Probus étant au nombre de quatre (*Dessau* 1267 s.), il faut en effet supprimer l'une de celles qui sont mentionnées dans les sources, pour pouvoir en ajouter une autre en 378. On voit que tout cela ne résiste pas à l'examen et qu'il faut chercher la solution ailleurs. Pour que Probus n'ait été que quatre (et non cinq) fois préfet du prétoire, il suffit que sa préfecture de l'Illyricum se rattache sans intervalle à l'une de ses autres administrations préfectorales, puisque la théorie du droit public n'a jamais reconnu le fait, pourtant réel, des limitations régionales du pouvoir préfectoral, mais a toujours retenu la fiction d'une préfecture du prétoire territorialement indivisible et dont les fonctions sont exercées sur *toute* l'étendue de l'Empire, par *tous* les préfets du prétoire en charge simultanément. J'ai démontré cela, à ceux qui ne le savaient pas encore, dans *Rhein. Mus.* LXXIV 372-375 (1) ; l'insouciance avec laquelle M. Palanque passe outre à ces remarques, se juge elle-même par le fait qu'il se conforme, sans s'apercevoir de cette contradiction flagrante, à la p. 116, à mon point de vue — qu'il rejette à la p. 114 —, en comptant comme une seule préfecture de Probus (la troisième) le pouvoir exercé par celui-ci, d'après M. Palanque lui-même, en 380-81 successivement dans deux circonscriptions différentes. Or, je m'aperçois à présent que la préfecture illyrienne de Probus, que je croyais jadis immédiatement antérieure à sa première préfecture d'Italie, l'a au contraire immédiatement suivie : dans *Cod. Theod.* XI 11, un., l'indication du consulat *Val. et Val. AA.* convient tout aussi bien, sinon mieux encore, à 376 qu'à 378, tandis que l'indication du lieu *Agr(ippinae)*, impossible en 378, convient parfaitement à 376, car Gratien se trouvant le 17 septembre de cette année à Trèves, il a très bien pu être à Cologne le 30 (cf. Seeck, *Regesten* p. 248). Nous savons que Gratien fut très contrarié (2) en apprenant que Probus et les généraux

(1) Aux preuves que j'en ai fournies pour l'époque postérieure à la chute de l'Empire d'Occident, on peut ajouter l'inscription *Grégoire I*, no. 240 = 281 bis, qu'il faut dater, ainsi que je le montrerai dans mon *Hist. du Bas-Empire* II, ch. 1, de 480-81.

(2) PHILOSTORG. IX 16. SOCRAT. IV 31. ZON. XIII 17, 4.

réunis avec lui à Aquincum avaient fait proclamer empereur, le 22 novembre 375, le petit Valentinien II. Mais les circonstances mêmes dans lesquelles cet événement s'était accompli devaient conseiller à la cour de Trèves de ne pas manifester son mécontentement avec trop de vivacité, tandis qu'elle avait en même temps tout intérêt à restreindre le champ d'action du préfet du prétoire qui s'était mis d'accord avec la grande armée rassemblée par Valentinien I^{er} sur le Danube, et qui se trouvait près d'elle. Voilà sans doute la raison pour laquelle Gratien se contenta, au lieu de renvoyer Probus, de détacher l'Italie et l'Afrique de sa circonscription, en le laissant préfet de l'Illyricum ; nous ignorons quel fut son successeur immédiat en Italie-Afrique, aucune loi de 376 n'étant adressée à un préfet du prétoire d'Italie et Antonius n'ayant été transféré des Gaules en Italie qu'après le 17 septembre de cette année. Pour placer la préfecture illyrienne de Probus en 376, nous pouvons nous appuyer aussi sur le fait que vers 377 l'Illyricum formait incontestablement à lui seul une préfecture ; car c'est certainement pendant les premières années de Gratien que, suivant le témoignage d'Ausone, le père de ce dernier, Julius Ausonius, fut nommé préfet du prétoire de l'Illyricum ⁽¹⁾. Cuq, Seeck et M. Palanque (p. 54, n. 29) sont unanimes pour ne voir là qu'un titre purement honorifique, mais cela est tout à fait impossible, car la préfecture honoraire, *l'ἐπαρχότητος σχῆμα, ἣν ὄνομαρσίαν ἐκάλουν* (*Just. nov. 70, pr.*), a toujours — et Seeck n'a pu l'oublier que momentanément — été conférée sans limitation régionale, comme d'ailleurs toutes les dignités honoraires. Il faut donc que Julius Ausonius ait été nommé préfet *effectif* de l'Illyricum, ce qui prouve que la préfecture illyrienne existait alors. Cependant, les modernes ont parfaitement raison de ne pas admettre que ce médecin presque nonagénaire, arrière-grand-père de Paulin de Pella qui venait de naître, ait exercé effectivement les fonctions de sa charge : ou bien il n'y fit qu'un passage très court, qui ne l'obligea même pas, peut-être, à rejoindre son poste, mais qui, si court fût-il, suffit pour lui donner le pas sur tous les (ex-)préfets

(1) AUSON. *epiced. in patr.* 52, *M.G., Auctt. antt.* V 2, p. 34.

du prétoire non effectifs ; ou bien on lui donna un collègue qui lui permit de jouir de la fonction *effective* sans en assumer le fardeau, tout comme, bientôt, son fils Ausone jouira de la dignité de préfet *effectif* des Gaules et d'Italie à côté de son propre fils et collègue Hesperius. C'est donc Julius Ausonius qui aura succédé, pour la forme, à Probus ; son successeur à lui, ou son collègue, en tout cas le véritable administrateur après Probus, c'est Olybrius, dont la préfecture illyrienne a commencé peut-être très peu de temps après qu'Ausone, le poète, succédant à Antonius dans les Gaules, fut devenu à son tour préfet du prétoire (cf. Palanque p. 52), ce qui peut avoir eu lieu dès l'automne 376. Nommé *praefectus praetorio Illyrici* à la fin de 376 ou en 377, Olybrius l'est sans doute resté jusqu'à la fin de 378, moment où Gratien le transféra en Orient ; dans l'Illyricum il n'aura pas eu de successeur, car cette préfecture fut partagée, à l'avènement de Théodose le Grand, entre l'Occident et l'Orient, dont chacun ne forme, en 379, qu'une seule préfecture, gouvernée collégalement par deux préfets : l'Occident, on le sait, par Ausone et Hesperius, l'Orient, probablement, ainsi que le suggère M. Palanque (p. 51 s. 54), par Aburgius, le dernier préfet de Valens, et Olybrius.

Probus n'ayant pas été préfet des Gaules en 367, il faut admettre avec M. Palanque qu'il administra pendant l'hiver 379-80, au début de sa seconde préfecture, non pas, comme je l'ai cru, l'Italie seule (y compris les diocèses des Pannonies et d'Afrique), mais aussi les Gaules (p. 116), et qu'il en est de même pour la courte préfecture de Siburius, le successeur d'Ausone et le prédécesseur de Probus en automne 379 (p. 57 s.) ; M. Palanque a aussi raison de placer, se ralliant en cela à une ancienne opinion de Seeck, acceptée également par Sundwall, *Weström. Studien* (1915) 138, n° 463, après 380 et avant 383 la préfecture gauloise de Flavius Mallius Theodorus (p. 79 s.), de sorte que la deuxième préfecture de Probus, limitée dans sa seconde partie aux Gaules seules, doit avoir pris fin dès 380-81. Mais pour tout le reste, je maintiens formellement contre M. Palanque la liste des préfets de Gratien en 379-383, telle que je l'ai établie dans *Rhein. Mus.* LXXIV 371, et je rejette avec la même décision tous les changements apportés par M. Palanque à la liste, dressée par Seeck,

des préfets de Théodose I^{er} et de Valentinien II, bien que, sur deux points, je ne sois pas d'accord, ici, avec Seeck non plus. Les corrections de M. Palanque s'expliquent 1^o par son mépris de la tradition manuscrite, 2^o par sa méprise sur les *proposita*, et 3^o par ce qu'on est tenté d'appeler sa phobie des collégialités, qu'il s'acharne à faire disparaître à tout prix, partout où leurs causes particulières nous échappent, ce qui est naturellement aussi fréquent que notre ignorance des raisons pour lesquelles les préfets sont nommés et mis à la retraite. M. Palanque ne croit pas (p. 57) que j'aie prouvé, dans *Rhein. Mus.* LXXIV 367, que la préfecture de l'Occident réuni a pris fin avant le 18 mars 380, parce qu'il juge bon de reporter la loi *Cod. Theod.* XI 16, 12, datée de ce jour, à l'an 377. Mais, d'une part, les raisons qu'il a avancées, dans un article paru dans la *Rev. d. ét. anc.* XXX (1928) 291-301, pour prouver la nécessité de cette atéthèse, sont absolument insuffisantes (1), et, d'autre part, les règles de critique établies par Seeck et dont M. Palanque croit pouvoir se réclamer (*l. c.* p. 298), exigent au contraire impérieusement de maintenir la date de 380 : le même Seeck auquel nous devons le principe de méthode suivant lequel les consulats des empereurs se laissent presque toujours remplacer l'un par l'autre jusqu'à Valens inclusivement (*Regesten* p. 65, 42 s.), enseigne aussi que, par contre, pour Théodose I^{er}, la tradition manuscrite est excellente, et pour ses collègues occidentaux, meilleure encore (*ibid.* p. 30, 24. 40 s.) ; il serait donc inadmissible de corriger, comme le veut M. Palanque, dans *Cod. Theod.* XI 16, 12, *Grano V et Theod. I AA. en Grano A. (VIII et*

(1) Même si l'on acceptait d'emblée la date, en soi assez probable, mais nullement certaine, qu'il propose pour *AMBROS. epist.* 1, il ne faudrait pas répondre par « non », mais par « peut-être bien » à la question de savoir (*l. c.* p. 296) si Gratien et S. Ambroise, au « moment où le simple jeu des événements va leur permettre de se retrouver, sans dérangement pour personne, ... se préoccuperaient avec force politesses, de s'écrire des invitations, des excuses, des promesses ». N'oublions pas qu'à partir de Fronton, une prolixité se plaisant à masquer sous des politesses chinoises une désespérante indigence de pensée, envahit de plus en plus le genre épistolaire, et que dans sa correspondance avec un disciple d'Ausone, un S. Ambroise lui-même a pu se plier aux règles de ce genre.

Merobaude) (1). — Après ce que nous avons dit, il n'y a pas lieu de nous attarder aux passages où M. Palanque corrige arbitrairement des dates pour faire disparaître des collégialités (p. 60. 70-73) (2) ; où il prétend qu'un préfet résidait à

(1) Dès lors, SEECK a raison de transférer *Cod. Theod.* X 20, 10 du 14 mars au 14 mai 380, en y supposant une faute graphiquement minime et constatée dans d'autres lois (SEECK, *Regesten* p. 102). Par contre, il faut retenir avec SEECK, *Regesten* p. 116, à la date du 22 avril 376, la constitution *Cod. Theod.* XVI 5, 4, à moins qu'on ne préfère la dater, selon une suggestion plus ancienne de SEECK, que suivirent MOMMSEN et RAUSCHEN, de 378, tandis que M. PALANQUE (*Rev. hist.* CLXVIII [1931] 87-90 et *Préf. du prêt.* 58) veut la transférer sans raison suffisante en 380. Il va tout à fait de soi que Gratien pouvait se référer, par un *iussimus*, à toute loi édictée depuis le 24 août 367 (ce que M. PALANQUE appelle, dans *Rev. hist.* CLXVIII 89, une « supposition ingénieuse », est si naturel que SEECK n'en parle même pas, de même que je n'y arrête à peine en appliquant, dans mes *Unters. über d. Officium d. Prätorianerpräf.* [1922] 64, I. 3-6, le même principe à Constant II et à ses co-empereurs). Il va aussi de soi qu'une constitution impériale concernant les Donatistes pouvait être adressée aussi bien au proconsul qu'au vicaire d'Afrique (que M. PALANQUE semble prendre, ici aussi, pour le supérieur du proconsul), puisque les Donatistes — M. PALANQUE ne devrait pas l'ignorer — étaient nombreux en Proconsulaire aussi ; rien n'empêche donc de supposer que la loi dont — il ne faut pas l'oublier — *Cod. Theod.* XVI 5, 4 n'est qu'un fragment, visait les Donatistes. Quant à la date, certes tout aussi possible, de 378, M. PALANQUE, il est vrai, ne retire pas explicitement, dans *Préf. du prêt.* 50, n. 8, l'un des deux arguments (dont aucun d'ailleurs ne serait décisif) qu'il a allégués contre elle dans *Rev. hist.* CLXVIII 88 s., à savoir que Gratien aurait difficilement pu être à Trèves le 22 avril 378 ; mais il le retire tacitement en reconnaissant à présent que l'empereur s'y trouvait deux jours auparavant.

(2) S'il n'y a aucune raison sérieuse de changer, comme le veut M. PALANQUE, la date de *Cod. Theod.* XI 13, *un.* du 19 janvier 383, loi adressée à Probus pendant sa troisième préfecture, il n'est cependant pas impossible qu'il ait raison en transférant la loi *Cod. Theod.* VI 30, 6, adressée aussi à Probus, au 26 octobre de la même année, au lieu de la maintenir au 26 octobre 384 (p. 70 s.). Car une inscription de Gortyne, dédiée à Probus quand il était *ἀπὸ ἐπαρχῶν πραιτωρίων γ'* (*Riv. d. R. Istit. d'Archeologia* I 160, no. 9 = *Boeckh* 2593), semble pouvoir être datée plus facilement de 384 que de 385 (cf. GUARDUCCI, *Riv. d. R. Istit. d'Archeol.* I 170). Il y a lieu de s'étonner que M. PALANQUE (p. 117, n. 39) voie dans les mots *ἀπὸ ἐπαρχῶν πραιτωρίων γ'* une allusion au fait que, pendant la seconde préfecture de Probus

Hadrumète le 12 mars 380, parce qu'une loi qui lui est adressée y fut publiée ce jour-là (p. 58); où, de même, il ne peut s'expliquer comment des lois eussent été publiées à Rome et à Carthage sans que le préfet auquel elles sont adressées administrât la préfecture italienne et se trouvât à Rome ou à Carthage le jour de leur publication dans ces villes (p. 66 s.); où il corrige, avec une désinvolture qui finit par désarmer, dans des adresses de lois, les noms de Tatianus en Flavianus (p. 63 s.) ⁽¹⁾, de Syagrius en Severus et en Hypatius, d'Hypatius en Hilarius (p. 67 s.); où il fait du préfet du prétoire Principius, qui naturellement fut maître des offices avant d'être promu à la préfecture, un maître des offices qui serait soit identique au préfet en charge quelques semaines auparavant ⁽²⁾, soit un personnage différent, bien

(qu'il appelle la troisième), ou au moins pendant la plus grande partie de celle-ci, la Crète n'était pas soumise à son autorité préfectorale. Avec autant de raison, M. PALANQUE pourrait conclure d'autres inscriptions de Gortyne que la Crète faisait à cette époque partie de la Campanie ou aussi de la ville de Rome (cf. *Riv. d. R. Istit. d'Archéol.* I 158. 161. 163-165, no. 8. 10. 12-14). En réalité, l'inscription donne simplement à Probus le titre qui lui convient, et elle ne s'exprimerait pas autrement s'il n'avait jamais été préfet ailleurs que dans les Gaules.

(1) Dans *Cod. Theod.* XI 16, 18 du 5 juillet 390, parce qu'une loi adressée à un préfet d'Orient ne saurait parler de *munera* concernant le *Raetiarum limes* et les *expeditiones Illyricae*. Mais la loi suivante *Cod. Theod.* XI 16, 19, adressée le 22 mars 391 *Tatiano ppo. Orientis*, de sorte qu'aucune équivoque au sujet de son destinataire n'est possible, se réfère sans aucun doute à la loi du 5 juillet 390; celle-ci a donc certainement été envoyée, elle aussi, en Orient, et les mots sur lesquels M. PALANQUE se fonde pour changer l'adresse, prouvent uniquement qu'il s'agit d'une loi s'étendant à tout l'Empire et adressée à toutes les préfectures dans des exemplaires identiques, sans qu'on ait jugé nécessaire de supprimer dans les exemplaires envoyés en Orient et en Gaule le court passage qui n'intéressait pratiquement que la préfecture d'Italie.

(2) Comme il s'écoule au moins six semaines et souvent plusieurs mois entre la date d'une loi adressée à un préfet du prétoire et sa publication en Afrique (voir *Rhein. Mus.* LXXIV 369 s., n.), il faudrait, même si l'on suivait M. PALANQUE pour Principius, dater *Cod. Theod.* I 9, 2 d'avant février 386, et non, comme il le fait, du 9 mars de cette année.

que servant, à la même époque, le même empereur (1) (p. 73).

Cod. Theod. VIII 4, 17 portant l'adresse *Cynegio ppo. per Orientem*, la date de 389 que lui donne le Code Théodosien, est certainement fautive, Cynegius étant mort en mars 388. C'est un des cas où les compilateurs théodosiens ont suppléé arbitrairement un consulat manquant tout entier dans le texte qu'ils utilisaient (Seeck, *Regesten* p. 90 s.). M. Palanque le reconnaît aussi (p. 62 s.) ; mais tandis que Seeck reporte ce fragment à l'an 385, M. Palanque n'hésite pas à changer, outre le consulat certainement faux, le nom propre, nullement suspect, du destinataire, c'est-à-dire l'élément de datation le plus digne de confiance (voir plus haut p. 335), en remplaçant dans l'adresse le nom de Cynegius par celui de Caesarius ; il croit, en effet, devoir placer la loi en question

(1) Dans ce cas, les deux Syagrius, consuls en 381 et 382, qui furent, sous Gratien, l'un préfet du prétoire en 380-382, l'autre maître des offices en 378 (SEECK, *Regesten* p. 463, cf. *Unterg.* V 506 s.), auraient eu, sous Valentinien II, un pendant en la personne des deux Principius. Ce serait invraisemblable, mais non impossible en soi, le Principius qui fut préfet de la Ville en 373 (SEECK, *Regesten* p. 31, 18-20 ; 244) étant sans doute différent de celui qui fut maître des offices vers 385 ; mais M. PALANQUE est obligé, pour ne faire durer la préfecture de Principius que jusqu'en décembre 385, de corriger non seulement trois fois l'adresse de la loi *Cod. Theod.* II 8, 18 = VIII 8, 3 = XI 7, 13, reçue par le destinataire le 3 novembre 386, mais encore la date de la loi *Cod. Theod.* XIII 5, 17 du 20 avril 386, adressée elle aussi *ad Principium ppo.* — La souscription de *Cod. Just.* I 48, 2 est si mauvaise (cf. SEECK, *Regesten* p. 80, 2) que je ne sais pas s'il ne vaut pas mieux ne rien changer à l'adresse de cette loi et la placer au 13 février 373, moment où l'autre Principius était préfet de la Ville, car, contrairement à ce que dit SEECK *l. c.* p. 115, 33 s., les *iudices* dont elle parle pourraient être les préteurs, le préfet de l'annone, celui des Vigiles et peut-être encore d'autres subordonnés du préfet de la Ville. Si toutefois on admet avec SEECK et M. PALANQUE qu'elle a été adressée le 13 février 385 à Principius, préfet du prétoire, le délai insolite de 13 mois ou davantage qui se place alors entre la date et la publication en Afrique de *Cod. Theod.* I 9, 2 s'explique assez facilement par une négligence, rectifiée un peu tard, des bureaux soit du *magisterium officiorum*, soit de la préfecture du prétoire, soit du vicariat d'Afrique, soit du gouvernement provincial de la Byzacène, bureaux que la loi devait atteindre peut-être tous avant d'être publiée à Hadrumète.

en 397, parce qu'elle parle de l'*officium inlustris per Illyricum praefecturae*, et parce que pour lui comme pour Seeck, et jusqu'à présent pour moi, il n'existait pas de préfecture illyrienne de 378 à 395. Or, la mention de cette préfecture, relevée à bon droit par M. Palanque, dans *Cod. Theod.* VIII 4, 17, nous oblige, selon les règles de notre méthode, non pas à violenter le texte de l'adresse, comme le fait M. Palanque, mais au contraire à reconnaître qu'à un moment donné entre la promotion de Cynegius à la préfecture d'Orient et sa mort en charge, c'est-à-dire entre décembre 383 et mars 388, la préfecture de l'Illyricum avait fait une courte réapparition, soit avant, soit après le 29 juillet 386, date à laquelle elle n'existe certainement pas (cf. *Cod. Theod.* I 32, 5). Comme en effet, en 387-8, alors que Maxime s'était emparé de l'Italie et qu'en Afrique Gildon s'était rangé de son côté, le préfet de Valentinien II, Probus, n'exerçait son pouvoir que sur l'Illyricum, il n'y aurait pas d'inconvénient à dater *Cod. Theod.* VIII 4, 17 de cette époque ; je crois cependant préférable de retenir la date de 385, proposée par Seeck, parce que la raison qui la lui fait adopter se laisse renforcer par une autre. A considérer la liste des préfets d'Italie en 385 et 386, telle que la donne Seeck, *Regesten* p. 474, on constate que Principius, qui occupa l'une des deux places pendant environ un an et demi ou davantage, n'aurait pas en moins de trois collègues en six mois, puisque Neoterius, encore en charge le 26 juillet 385, aurait eu pour successeur, avant le 14 septembre, Licinius, et celui-ci, avant le 23 janvier 386, Eusignius (1). L'anomalie disparaît si Licinius était préfet de l'Illyricum, de sorte qu'Eusignius aurait succédé immédiatement à Neoterius ; et, en effet, tandis qu'il est certain que ces deux derniers administrèrent l'Italie (2), la seule loi adressée à Licinius, *Cod. Just.* XI 60, 1

(1) M. PALANQUE (p. 72) n'a pas remarqué que, dans son ouvrage définitif, SEECK a reconnu à Licinius la qualité de préfet du prétoire, qu'il lui avait jadis refusée sans raison suffisante.

(2) Voir pour Neoterius, SEECK, *Regesten* p. 113, 4 s. *ad Cod. Theod.* VIII 5,46 ; pour Eusignius, PALANQUE p. 74 *ad Cod. Theod.* XVI 1,4 = 4, 1. Le nombre considérable de lois qui leur fut adressé montre d'ailleurs aussi qu'ils étaient *praefecti praetorio in comitatu*.

du 14 septembre 385, concerne le ravitaillement des soldats de frontière, ce qui conviendrait à merveille à un préfet de l'Illyricum. A cela s'ajoute qu'il est assez singulier de voir un homme de Théodose, Neoterius, qui avait été préfet d'Orient en 380-81 et qui le sera encore une fois plus tard — j'y reviendrai tout de suite —, préfet d'Italie sous Valentinien II. Il ne semble pas trop hardi de combiner tout cela hypothétiquement avec le court séjour que fit Théodose, à la fin d'août 384, en Italie. Il est généralement admis qu'il reconnut alors Maxime comme empereur des Gaules, tout en confirmant positivement sa résolution de maintenir dans la partie moyenne de l'Empire Valentinien II, dont il se considérait désormais comme le protecteur, sinon, en quelque sorte, comme le tuteur (1). Peut-être est-il permis de supposer que, pour bien établir son influence sur son jeune collègue, il convint avec celui-ci de lui envoyer comme préfet du prétoire Neoterius, et qu'à la même occasion on décida de faire revivre la préfecture de l'Illyricum ; Licinius peut avoir été, lui aussi, un homme de confiance de Théodose. Le fait qu'en 386 la préfecture de l'Illyricum n'existe certainement pas et que ni Neoterius ni Licinius ne sont plus alors au service de Valentinien II, devrait donc être interprété dans ce sens, que Valentinien s'était émancipé de la tutelle de Théodose — ce qui concorderait fort bien et avec son désir de se rapprocher de Maxime, et avec la froideur que lui témoigna tout d'abord Théodose, quand Maxime l'eut dépossédé de l'Italie (2). — Quant à la troisième préfecture de Neoterius, attestée pour 390, année où il fut aussi consul, je crois avoir rendu au moins probable, dans *Zeitschr. d. Savigny-Stiftung, Rom. Abt.* XLI (1920) 215-218, qu'il l'a exercée en Orient comme préfet d'Arcadius et collègue de Tatianus, préfet de Théodose et vrai maître de l'Orient à cette époque. Je m'étonne que M. Palanque (p. 81) ne connaisse pas l'article où j'ai traité cette question, car il a paru dans une des plus importantes revues d'histoire du droit, et, de plus, je cite le passage en question dans deux

(1) SEECK, *Unterg.* V 197. 513-515 ad p. 197, 21-31. *Ma Gesch. d. spätröm. Reiches* I 311 s.

(2) Cf. SEECK *l.c.* p. 208-210. 519-521.

travaux bien connus de M. Palanque, dans *Rhein. Mus.* LXXIV 354, n. et dans *Gesch. d. spätröm. Reiches* I 319, n. 5. M. Palanque est d'accord avec Seeck pour placer la troisième préfecture de Neoterius en Gaule ; mais le procédé dont il use à cet effet — il transfère *Cod. Theod.* X 18, 3 du 2 mars 390 au 2 décembre 380 ! — est beaucoup plus arbitraire que celui employé par Seeck, et, pour des raisons déjà énoncées, nettement inadmissible. La solution que j'ai proposée étant la seule qui respecte dûment la tradition manuscrite, je continue à croire qu'elle est la bonne.

Le chapitre V (p. 83-103) s'occupe des années 395-423. Pour ce qui est de la préfecture d'Orient, le problème le plus difficile et en même temps le plus important que posait cette période, a été résolu par l'étude magistrale de Seeck sur le *De providentia* de Synesius, de sorte qu'il n'y a plus grand'chose à faire. J'ai dit dans *Rhein. Mus.* LXXIV 353 s., n. 2 *in.*, pourquoi il n'y a pas d'objection décisive à faire valoir contre l'avis de Seeck, suivant lequel Eutychianus serait resté en charge, dans la préfecture d'Orient, pendant près d'une décade, à côté des deux frères, alternant dans cette fonction, Césaire et Aurélien. M. Palanque (p. 87 s.) prétend par contre que, la collégialité ayant été instaurée après l'assassinat de Rufin par la volonté d'Eutrope, elle doit aussi avoir cessé avec la chute de celui-ci, en juillet 399, ce pourquoi il corrige les dates de trois constitutions adressées à Eutychianus en décembre de la même année. A quoi il faut répondre : 1° que la collégialité établie dans la préfecture d'Orient à la fin de 395 peut avoir été, tout aussi bien que l'œuvre d'Eutrope, celle de Stilicon (cf. *Rhein. Mus.* LXXIV 353), qui, on le sait, ne fut pas étranger non plus à la catastrophe de l'eunuque (1), et que, d'ailleurs, on peut fort bien approuver une institution même quand on fait périr celui qui l'a inventée ; 2° qu'il est d'autant plus arbitraire de voir simplement en Eutychianus une « créature » d'Eutrope que la loi *Cod. Theod.* XI 40, 18 du 25 juillet 399, dirigée, paraît-il, contre Eutrope (voir Seeck, *Regesten* p. 299) qui venait de tomber en disgrâce, est précisément adressée à Eutychianus ;

(1) CLAUD. *in Eutrop.* II, *praef.* 19 s. SEECK *l. c.* p. 565 *ad p.* 311, 23.

enfin 3^o qu'une des trois fautes supposées par M. Palanque dans les datations de décembre 399, loin d'être fréquente, comme il le prétend (p. 87, n. 19), semble, au contraire, ne pas se rencontrer une seule fois dans les sources législatives (cf. SEECK, *Regesten* p. 104). — Mais si la collégialité a survécu à la chute d'Eutrope, il n'en est pas moins vrai qu'après le 28 décembre 399 Eutychianus ne réapparaît que le 3 février 404, de sorte que la collégialité *peut* avoir été abolie dès 400.

Pour faire disparaître la collégialité dans la préfecture d'Italie en 396, M. Palanque (p. 92 s.) fait du préfet Hilarius, auquel quatre lois d'Honorius sont adressées en cette année, un préfet des Gaules, où il lui donne pour successeur (p. 99 s.) le fils de Mallius Theodorus, Théodore. Celui-ci peut, en effet, bien que ce ne soit pas nécessaire (voir plus haut, p. 334), avoir été préfet des Gaules, avant que le même Théodore — et non son père, M. Palanque l'a très bien montré (p. 95 s.) — ne devînt préfet d'Italie en 408 ; mais pour le reste, l'hypothèse de M. Palanque n'est guère acceptable. D'après une règle reconnue de façon générale par M. Palanque lui-même (p. 79), il est très invraisemblable qu'en 396 le nombre des lois adressées à la préfecture des Gaules ait dépassé ou même seulement atteint celui des lois adressées à la préfecture d'Italie, qui était alors la préfecture *in comitatu* ; or, si M. Palanque avait raison, quatre lois auraient été adressées cette année-là au préfet des Gaules et trois seulement à celui d'Italie (voir SEECK, *Regesten* p. 288. 290). Ensuite, le contenu de la loi *Cod. Theod.* XV 1, 33, adressée à Vincentius le 5 juillet 395, convient parfaitement à un préfet du prétoire, et, d'autre part, il est impossible que Vincentius ait géré à cette époque, comme le croit M. Palanque (p. 100), « une fonction à la cour » ; car, dans ce cas, il n'aurait pu être, d'après le contenu de la loi citée, que *comes sacrarum largitionum* ou *comes rerum privatarum* (cf. *Cod. Theod.* IV 13, 7 et ma *Gesch.* I 279), et nous savons qu'à la cour de Milan, le *comes rerum privatarum* s'appelait alors Eulogius, et le comte des largesses sacrées, Eusèbe ou Hadrien (Seeck, *Regesten* p. 467, cf. 286). Puis, la façon dont s'exprime Sulpice Sévère (*Dial.* I 25, 6) se comprend plus aisément, quoi qu'en dise M. Palanque, si la préfecture gauloise de Vincentius, qui

durera jusque vers le commencement de 401, a commencé dès avant 397. Enfin, il a échappé à M. Palanque (comme d'ailleurs à Seeck, semble-t-il) que le remplacement d'Eusèbe par Hadrien à la *comitiva sacrarum largitionum*, entre le 21 juin et le 6 août 395, doit avoir eu pour cause la promotion d'Eusèbe à la préfecture du prétoire d'Italie (qu'il obtint certainement avant le 19 décembre de cette année), de sorte que la collégialité paraît être attestée dans celle-ci pour 395 également, Dexter étant encore préfet d'Italie le 1^{er} novembre. Nous retiendrons donc que Vincentius était déjà préfet des Gaules quand lui fut adressée la loi du 5 juillet 395, que dans la préfecture d'Italie la collégialité fut probablement introduite en été 395, et qu'en 396 Hilarius était collègue d'Eusèbe dans cette préfecture, et nous placerons la préfecture gauloise de Théodore fils, s'il y en eut une, entre 401 et 404 ou entre 405 et 408, ce qui peut se faire sans inconvénient.

J'ai dit dans ma *Gesch.* I 408, n. 1, qu'on devait éliminer, comme le fait Sundwall, *Weström. Studien* 97, n^o 276, la collégialité admise par Seeck, en Italie, pour 407-8. M. Palanque (p. 94 s.) est du même avis; cependant, notre interprétation de Zosime V 32, 7 peut paraître un peu forcée, de sorte que je me demande à présent si ce n'est pas Seeck qui a raison. Par contre, M. Palanque (p. 97 s.) a réussi à réfuter entièrement l'assertion de Seeck suivant laquelle la préfecture d'Italie aurait été une dernière fois administrée collégialement en 410-415. J'avais déjà, dans la note citée, proposé de limiter cette collégialité aux années 410-412, en transférant, ce qui est certainement permis, *Cod. Theod.* VI 29, 12 du 8 janvier 415 au même jour de l'année suivante; M. Palanque a parfaitement raison de ne pas s'arrêter là, mais de dater aussi, en harmonie complète cette fois avec les règles de notre méthode, les lois adressées à Seleucus, de l'an 415, et celle adressée à Liberius, du 26 novembre 409, ce qui suffit pour qu'il n'y ait plus trace de cette prétendue collégialité. — La préfecture gauloise de Petronius, que M. Palanque place entre 405 et 408 (p. 101 s.), peut tout aussi bien être située entre 413 et 418 ⁽¹⁾; car rien, absolument

(1) L'itération des préfectures de Dardanus et d'Agricola (PALAN-

rien, ne nous oblige à croire, comme le fait M. Palanque, que ce préfet était en charge quand le siège préfectoral fut transféré de Trèves à Arles, et l'on peut même à mon avis — et contrairement à celui de M. Palanque (p. 102, n. 109), dont je ne comprends pas le doute — conclure avec certitude de *Symm. epist.* IV 28, 1 que cette translation a eu lieu peu avant 402 (cf. ma *Gesch.* I 378).

Une « Conclusion » (pp. 105-108) résume les résultats auxquels l'auteur croit avoir abouti. Il est inexact de dire (p. 105) que toutes les préfectures semblent disparaître au VII^e siècle, et que, notamment, celle d'Orient n'est plus mentionnée après 626, et celle de l'Illyricum après 592 ; j'ai montré dans *Byz.-neugr. Jahrb.* I (1920) 70-75 que la préfecture d'Orient ne cessa d'exister que par suite de la formation du thème de Thrace en 679, et Diehl, *Ét. byz.* 285, n. 3 aussi bien que Bury, *East. Rom. Emp.* 223 s. ont fait remarquer que le préfet du prétoire de l'Illyricum existe toujours à la fin du VIII^e siècle. J'ai aussi souligné ces faits dans mes *Unters. über d. Officium d. Prätorianerpräf.* 77, et la survivance de la préfecture illyrienne pendant tout le VII^e siècle a été longuement étudiée par H. Gelzer, *D. Genesis d. byz. Themenverfassung* (1899) 35 ss., que j'ai rectifié sur un point important dans *Rhein. Mus.* LXXIV 361 s. Étant donnée l'abondance (toute relative d'ailleurs) de la littérature moderne concernant le sujet, il est surprenant que M. Palanque ignore totalement celle-ci. Ce n'est d'ailleurs que par ignorance de l'histoire administrative des V^e et VI^e siècles et de ses sources qu'il peut affirmer, à la même page, que « dès ce début du V^e siècle, l'établissement des listes préfectorales perd tout intérêt » — certaines notes du tome II de mon *Histoire du Bas-Empire* prouveront bien le contraire.

Nous avons déjà examiné l'appendice A, qui s'occupe des préfectures de Probus (pp. 109-118) ; l'appendice B, *Les chefs-lieux des préfectures* (pp. 119-123), repose en grande partie sur l'erreur fondamentale de M. Palanque au sujet des *proposita* et ne tient pas compte de mes observations sur

QUE p. 102 s.) peut avoir été fictive (voir plus haut p. 334), mais cette supposition ne s'impose nullement.

Just. nov. 11 (*Rhein. Mus.* LXXIV 357-360), qui me semblent avoir réfuté la supposition d'après laquelle, en 437, le siège de la préfecture illyrienne aurait été transporté à Sirmium. Il faut aussi signaler une grosse erreur au sujet du vicariat, à propos duquel M. Palanque n'a décidément pas de chance. Il affirme qu'on ne connaît plus de *vicarius Italiae* après 378, et il croit par conséquent que la *Notitia dignitatum* « a conservé le souvenir du régime antérieur à 378, puisqu'elle donne un vicaire en Italie, mais pas en Pannonie » (p. 121 s.); il est regrettable que ni les *Weströmische Studien* de Sundwall (p. 30. 74, n° 158 ; cf. aussi p. 59, n° 74), qu'il a consultées à une autre occasion, ni les *Regesten* de Seeck (p. 298. 479), qu'il a étudiés de près, ne lui aient appris que Cronius Eusebius était vicaire d'Italie en 399, et il est désolant, à vrai dire, que M. Palanque puisse encore se méprendre ainsi sur la *Notitia dignitatum*, alors que le caractère de celle-ci a été définitivement établi par Bury, *Journ. of Rom. Stud.* X (1920) 131-154. La preuve des principales assertions de Bury a encore été renforcée par moi dans le *XVIII. Bericht d. Röm.- Germ. Kommission 1928* (1929), 92-100 et par H. St. Schultz, de manière à faire taire les derniers opposants (1), dans le *Journ. of*

(1) Je ne parle que d'opposants sérieux, parmi lesquels on ne saurait plus compter, décidément, le numismate F. S. SALISBURY, qui, dans le *Journ. of Rom. Stud.* XXIII 217-220, croit pouvoir réfuter ce qui a été dit par M. SCHULTZ et par moi, mais qui en réalité, sans même rencontrer nos arguments décisifs, n'ajoute que de nouvelles preuves de son humour involontaire à celle qu'il en donna en 1928, lorsqu'il nous régala de cette découverte : l'empereur Arcadius aurait été, du vivant de son père, pendant quelques années « *nominal governor of the three Gauls* ». Puisqu'il est incontestable que des monnaies impériales ont encore été frappées dans les ateliers monétaires des Gaules au v^e siècle, on pourrait tout au plus conclure de leur nombre restreint à une diminution du personnel de ces ateliers, mais nullement à leur disparition dès avant 430, voire plus tôt encore. Il va de soi que je n'ai jamais douté le moins du monde du fait que Didius Julianus a subi la *damnatio memoriae*, et que, pour le savoir, je n'ai pas eu besoin des textes du iv^e siècle par lesquels M. SALISBURY croit devoir me l'apprendre ; mais ce fait n'empêche nullement, bien entendu, qu'on ait appelé, dans l'administration de la *res privata*, le ressort des biens confisqués de Didius Julianus *res Juliani* — ainsi

Rom. Stud. XXIII (1933, mais presque un an avant la publication de l'ouvrage de M. Palanque) 36-45. — Enfin, un appendice C (pp. 124-126) répond par l'affirmative à la question de savoir si les *vices agentes praefectorum praetorio* doivent être considérés en général comme identiques aux vicaires des diocèses, tout en admettant que parfois et dans des circonstances extraordinaires, ce terme a désigné des vice-préfets, différents des vicaires. Au VI^e siècle, époque où le vicariat a en grande partie disparu, de tels vice-préfets se rencontrent à chaque instant ⁽¹⁾, et sous les Ostro-

qu'on l'a admis à bon droit longtemps avant moi (voir ce que j'en ai dit *l. c.* p. 92, n. 2) —, tout comme, par exemple, les biens confisqués de Plautien, qui, sans avoir été empereur, subit lui aussi la *damnatio memoriae* (DION LXXV, 16, 4. ARTHUR STEIN, *Pauly-Wissowa* VII 276), devinrent le ressort d'un *proc(urator) ad bona Plautiani* (Dessau 1370). L'insuffisance des connaissances de M. SALISBURY se révèle également ici par le fait qu'il range l'Histoire Auguste — en plein XX^e siècle, il parle encore de « Spartien » ! — parmi les sources d'Aurelius Victor. — On s'étonne vraiment de lire pareilles énormités dans une revue de l'importance du *Journal of Roman Studies*.

Dans son *Étude sur les civitates de la Belgique Seconde* (1934) 41, n. 4, un jeune savant belge, M. VERCAUTEREN, se croit en droit de se rallier, sans discussion plus ample et sans la moindre référence, « à l'opinion des érudits qui placent la rédaction » de la *Notitia Occidentis* « vers 410 ». Mais l'ignorance profonde de l'auteur en ce qui concerne le Bas-Empire, ne fait aucun doute : il ne connaît évidemment pas l'article de SCHULTZ (cf. p. 26 ; 236, n. 1 ; 296 s., n. 1 ; 376, n. 2 où il cite celui de GRENIER, paru en 1930), et probablement pas davantage celui de BURY ; il parle (p. 40) des cohortes (!) d'un *praefectus Laetorum* ; il croit (p. 42. 45, n. 4) que vers 400 un *vir spectabilis* aurait pu être « chef de bureau » (!) ; il cite (p. 182) « Trebelius Pollio et Flavius Vopiscus Syracusius, deux des auteurs de l'*Historia Augusta*, dont la rédaction est contemporaine du règne de Dioclétien » (! !) ; il ignore (p. 296 s., n. 1) mon édition des tuiles militaires des Trois Gaules et des Deux Germanies, parue dans le *CIL* dont, d'après M. VERCAUTEREN (p. 21), aucun fascicule n'aurait paru depuis 1905 (!) ; il fait sienne (p. 408) l'opinion saugrenue d'après laquelle le *magister militum Galliarum* Aegidius et son fils Syagrius auraient été « des *comites civitatum* de fait », etc. etc. On voit que pour ce qui est des temps antérieurs au VI^e siècle, l'auteur de ce livre ne saurait vraiment, sous aucun rapport, passer pour expert en la matière.

(1) Voir HARTMANN, *Unters. z. Gesch. d. byz. Verwaltung in Italien* (1889) 40 s. 145.

goths le préfet du prétoire a, peut-être même régulièrement, un *illustris agens vices* à Rome, bien que le *spectabilis vicarius urbis Romae* existe toujours (1) ; mais pour la période à laquelle se limite l'étude de M. Palanque, on peut souscrire à sa définition. Sa liste est cependant incomplète, car il y manque en tout cas Helpidius, désigné comme *agens vicem pp.* dans *Cod. Just.* VIII 10, 6 du 27 mai 321 (cf. à son sujet ma *Gesch.* I 183, n. 1), tandis qu'il faut peut-être y rayer Acindynus, la loi *Cod. Theod.* VIII 5, 3 étant sans doute adressée à celui-ci comme préfet du prétoire en 339 (*contra* Palanque p. 126, n. 16), et qu'il n'y a aucun motif de faire de Dracilianus, non plus que de Valerius Proculus, des vice-préfets, car les raisons qu'en donne M. Palanque (p. 13 s.) ne sont pas valables : le cas de Valerius Proculus, préfet d'Afrique, est expliqué de façon satisfaisante par Seeck, *Regesten* p. 144, 8-11, et quant à Dracilianus, vicaire d'Orient, il n'est pas douteux que dans Euseb. *v. Const.* III 31, 2, il ne soit différent du gouverneur de Palestine, ce dernier étant mentionné, sans que son nom soit donné, à côté de Dracilianus. — L'ouvrage se termine par des *Listes chronologiques des préfets* (pp. 127-130), une table des lois pour lesquelles M. Palanque propose des corrections au texte accepté par Seeck (pp. 131-133), et un index fait avec beaucoup de soin (pp. 135-141).

Formulons à présent la sentence à laquelle un compte rendu critique doit aboutir. L'ouvrage de M. Palanque n'est pas sans danger pour le lecteur non averti. Mais certaines de ses erreurs elles-mêmes ne sont pas inutiles, en tant qu'elles aident à trouver des solutions meilleures, et ce qu'il y a d'absolument bon dans ses recherches suffit pour nous les faire accueillir d'autant plus chaleureusement que M. Palanque fait remarquer, avec une juste fierté, que son ouvrage est le « premier travail d'ensemble écrit en français sur ce sujet » (p. VI). Les fautes de méthode qui l'ont empêché dans une large mesure de recueillir le fruit de ses efforts consciencieux et sagaces, ne doivent pas être jugées avec trop de sévérité ; rien de plus facile pour

(1) MOMMSEN, *Ges. Schr.* VI 397 s.

lui que de les éviter à l'avenir, ainsi que d'approfondir -- et d'étendre à toute la période proto-byzantine -- ses connaissances d'histoire administrative, afin de bien accomplir la grande et belle tâche que le *Corpus Bruxellense* vient de lui confier. Car le centre d'études byzantines que le directeur de cette revue a su créer à Bruxelles, qui a déjà témoigné, par l'entreprise du nouveau *Vasiliev*, de son intérêt pour l'héritage scientifique des pays où notre science se meurt, a aussi décidé de publier, en langue française, un nouveau *Seeck*, ou plutôt le *Seeck-Palanque*, qui, d'une part, mettra à jour les *Regesten*, en y amplifiant d'ailleurs, à la manière du *Dölger*, les registres proprement dits, et qui, d'autre part, continuera cette œuvre monumentale jusqu'en l'an 565, de sorte que la lacune si regrettable qui existe aujourd'hui entre la fin du *Seeck* et le commencement du *Dölger* sera comblée du même coup. M. Palanque, j'en suis sûr, ne décevra pas nos espérances.

Bruxelles.

Ernest STEIN.

UNE PRÉTENDUE PRÉFECTURE DE VETTIUS AGORIUS PRAETEXTATUS

Dans mon récent ouvrage sur *La Préfecture du prétoire du Bas-Empire*, j'ai assigné à *Vettius Agorius Praetextatus* deux gestions successives de la préfecture d'Italie : la première en 376, la seconde en 384. Cette dernière est bien attestée par l'adresse de deux constitutions impériales (1) ; mais je n'ai imaginé la première que pour expliquer la formule de l'inscription funéraire de Prétextat (*CIL VI 1779*), qui porte : *PRAEFECTVS PRAETORIO II ITALIAE ET ILLYRICI*, et je me demande maintenant si cette conclusion s'impose. Il me semble, à la réflexion, que la première préfecture de ce personnage doit être supprimée.

Cette formule épigraphique avait suscité naguère des interprétations diverses. Les éditeurs de Borghesi avaient compris que Prétextat avait été, à des moments différents, préfet d'Italie et préfet d'Illyrie (2). Johanna Nistler, qui a consacré au personnage une étude consciencieuse et judicieuse (3), a montré que les mots *et Illyrici* ne signifiaient pas une préfecture distincte de la préfecture italienne, qui est couramment appelée depuis 365, *praefectura praetorio Italiae Illyrici et Africae* ou, en abrégé, *Italiae et Illyrici* ou *Illyrici et Italiae*. Elle admet que Prétextat a été préfet d'Italie une première fois à la fin de 383, avant de le redevenir au printemps 384. Ce système me paraît inacceptable ; car à ce moment la préfecture italienne était gérée par Probus, qui n'avait certainement pas de collègue dans cette fonction (4).

(1) Cf. mon *Essai sur la Préfecture du prétoire*, p. 71.

(2) HÉRON DE VILLEFOSSE dans BORGHESI, *Œuvres complètes*, t. X (1897), p. 454. CUQ, *ibid.*, p. 556.

(3) *Klio*, X (1910), p. 462-475.

(4) Cf. mon *Essai sur la préfecture du prétoire*, p. 69-71 et 116.

C'est pourquoi j'ai cherché dans les années antérieures si la liste des préfets d'Italie n'offrait pas un « trou » où l'on pourrait situer notre personnage, et j'ai proposé la date de 376, entre la première préfecture de Probus et celle d'Antonius : dès le lendemain de la mort de Valentinien I^{er}, Gratien, dirigé par Ausone, aurait nommé cet illustre païen afin de répondre aux désirs du Sénat (1).

Cette conjecture laisse subsister une grave objection : une inscription de Gortyne qualifie Prétextat d'ancien préfet de Rome (2) et ne fait pas état d'une préfecture du prétoire, qu'elle n'aurait pas manqué de signaler, si celui-ci avait été revêtu déjà de cette importante dignité ; c'est le cas de Probus et d'Hypatius, dont les inscriptions sont exactement contemporaines (3) : or, toutes ces inscriptions crétoises ont été gravées sur l'ordre du consulaire Asclépiodote entre 382 et 384 sans aucun doute, et c'est pourquoi Johanna Nistler datait la première préfecture de Prétextat de la seconde moitié de 383, car Hypatius — sorti de charge après le 28 mai 383 — est donné comme ancien préfet à un moment où Prétextat ne l'avait pas encore été. Supposer, comme je l'ai fait (4), qu'on aurait, sur l'inscription crétoise de Prétextat, retenu sa préfecture urbaine de 367 et délibérément omis sa préfecture du prétoire est décidément peu soutenable.

Il n'y a qu'un moyen de sortir de cette impasse : c'est de supprimer cette première préfecture, sur laquelle nous n'avons par ailleurs aucune donnée. On peut d'autant plus y songer qu'une autre inscription (CIL VI 1777) dénomme Prétextat : PRAEF. PRAETORII ILLYRICI ITALIAE ET AFRICAE, sans indiquer *iterum*, et l'on ne peut arguer que cette dédicace serait antérieure à sa deuxième préfecture, car les trois inscriptions latines de Prétextat sont posthumes, portant toutes la mention de *consul designatus*. Cette particularité

(1) *Ibid.*, p. 49.

(2) CIG 2594 : Ἀγόριον Πραιτεξτάτον τὸν λαμπρότατον ἀπὸ ἐπάρχων τῆς βασιλευούσης Ῥώμης.

(3) CIG 2593 : Πετρώνιον Πρόβον τὸν λαμπρότατον ἀνθύπατον καὶ ἀπὸ ἐπάρχων πραιτωρίων γ'. CIG 2596 : Τ. Φλ. Ὑπάτιον τὸν λαμπρότατον ἀπὸ ὑπάτων καὶ ἀπὸ ἐπάρχων πραιτωρίου.

(4) *Essai sur la préf. du préto.*, p. 69.

a déjà frappé Johanna Nistler, qui a supposé ingénieusement que le texte correct était PRAEF. PRAETOR. II OU PRAEF. PRAETORII II, défectueusement transcrit par le lapicide (1). J'imaginerais plutôt une erreur sur la grande inscription que j'ai citée en premier lieu ; elle comporte, en effet, une autre erreur, qu'il suffit de corriger pour faire disparaître l'indication fallacieuse qui nous gêne tant. Voici ces deux textes épigraphiques :

CIL VI 1779 :

.
 PRAEFECTVS VRBI
 LEGATVS A SENATV MISSVS V
 PRAEFECTVS PRAETORIO II ITALIAE
 ET ILLYRICI CONSVL ORDINARIVS
 DESIGNATVS...

CIL VI 1777 :

. PRAEF. VRB. PRAEF. PRAETORII
 ILLYRICI ITALIAE ET AFRICAE CONS. DESIGNATO
 LEGATO AMPLISSIMI ORDINIS SEPTIES. . .

Il saute aux yeux que la seconde inscription est correcte en indiquant en toutes lettres les sept missions confiées par le Sénat à Prétextat, et que la première se trompe avec sa formule chiffrée : il est clair que deux jambages sont tombés à côté du V (2). Pourquoi ces deux jambages ne seraient-ils pas ceux que l'on trouve à la ligne suivante, où le lapicide les aurait indûment transférés en transcrivant distraitement son texte ?

On m'objectera sans doute que la même indication se retrouve sur une autre inscription :

CIL VI 1778 :

PRAEFECTO VRBI
 PRAEF. PRAET. II
 ITALIAE ET ILLYRICI
 CONSVLI
 DESIGNATO.

(1) *Klio*, X, p. 466.

(2) C'est ce qu'a supposé l'éditeur du *CIL*.

Il est facile de résoudre cette difficulté. Cette dernière inscription a été dédiée en 387 — plus de deux ans après la mort de Prétextat, survenue à la fin de 384. La grande inscription *CIL VI 1179* a toutes chances de lui être antérieure, si c'est la veuve du préfet qui, comme il le semble, l'a fait graver peu après le décès de son époux, pour rappeler leurs quarante années de bonheur conjugal. Bien plus : elle paraît bien avoir servi de modèle à celle de 387, car les mêmes indications se rencontrent sur l'une et sur l'autre ; mais celle de 387 est à la fois mieux ordonnée et moins complète, en particulier pour ce qui concerne les sacerdoces et initiations religieuses (qui figurent sur une colonne de gauche, parallèle à une colonne de droite réservée au *cursus* du personnage) :

CIL VI 1779 : D. M. | Vettius Agorius Praetextatus | augur, p[on]tifex Vestae, | pontifex Sol[is], quindecimvir, | curialis Herc[ul]is, sacratus | Libero et Eleusi[ni]s, hierophanta, | neocorus, tauroboliatus, | pater patrum...

CIL VI 1778 : Vettio Agorio Praetextato, v. c., | pontifici Vestae, | pontifici Soli, | quindecimviro, | auguri, | tauroboliatto, | curiali, | neocoro, | hierofantae, | patri sacrorum.

Il est visible que le rédacteur de la seconde a mis en ordre logique (d'importance décroissante) les quatre sacerdoces romains, portés sur l'autre dans un ordre probablement chronologique ; il a supprimé le second mot de *curialis Herculis*, de même que *sacratus Libero et Eleusinis*, et plus loin la ligne *legatus a senatu missus V* ; il a déformé *Solis* en *Soli*, et *pater patrum* (qui désigne la dignité suprême de l'initiation mithriaque) en *pater sacrorum* (titre moins élevé dans la hiérarchie mystique, et certainement moins insolite). On a donc l'impression très nette que l'inscription de 387 a été rédigée d'après la grande inscription « conjugale » : rien d'étonnant par conséquent que l'on retrouve sur la plus récente l'erreur commise par le premier lapicide.

Des trois inscriptions latines de Prétextat, c'est donc celle de l'Esquilin (*CIL VI 1777*) qui est la plus correcte : elle n'indique qu'une préfecture du prétoire. Les deux autres portent une erreur, dont je crois avoir ici expliqué l'origine de façon satisfaisante. Il convient par suite de corriger sur

ce point mon récent ouvrage, en supprimant la préfecture de 376 (portée avec le n° 21 sur ma liste des préfets d'Italie) (1). Prétextat n'a été honoré qu'une fois de cette haute dignité, lorsque Valentinien II a donné ses faveurs, en 384, au parti païen du Sénat.

Jean-Rémy PALANQUE.

(1) *Essai sur la préf. du prêt.*, p. 128.

LE SULTANAT D'ICONIUM DANS L'ÉPOPÉE BYZANTINE

M. Chatzis (1) poursuit ses études akritiques, préparatoires, nous dit-il, à une édition du texte. On trouvera, dans son dernier travail (p. 383), un *stemma* compliqué des recensions existantes et perdues. On sera étonné de voir que l'une des plus importantes, R, n'y figure pas. On sera moins étonné de constater que M. Chatzis, envers et contre tous (ou presque), s'en tient à ses idées préconçues : l'Akriteïde, comme il dit, est l'œuvre d'Eustathios Makrembolitès (xii^e siècle), hypothèse non seulement indémontrable, mais dont nous devons répéter qu'elle nous paraît philologiquement et historiquement tout à fait impossible. Si les recherches des dernières années, dans le domaine de l'épopée byzantine, nous ont appris quelque chose, c'est que la « mère » de nos rédactions de Digénis Akritas est une œuvre du x^e siècle. Il est inutile de récapituler ici toutes les observations, toutes les trouvailles petites et grandes qui établissent solidement ce fait. M. Chatzis, il nous sera permis de le rappeler, a lancé sa malheureuse hypothèse en 1930, au moment où plus personne ne s'intéressait au fond historique de l'épopée byzantine, et où l'on s'était résigné à ne rien affirmer de précis sur la date du poème. On n'osait plus remonter au delà de la date tardive des plus anciens manuscrits. M. Dawkins parlait du xii^e siècle. Lorsque je lui envoyai mon premier article, qui apportait les premières précisions topographiques et chronologiques, feu S. Menardos m'écrivit : *ὥστε ἐπανερχόμεθα εἰς τὸν δέκατον αἰῶνα!*

M. Chatzis a bien dû, lui aussi, revenir au x^e siècle, si clairement indiqué par chaque vers du poème. Mais, par un étrange

(1) A. XATZH, *Eἰς τὴν τοῦ Εὐσταθίου Μακρεμβολίτου Ἀκριτιῆδα*, *Byzantinisch-Neugriechische Jahrbücher*, t. X (1933), pp. 369-397,

paradoxe, qu'il soutient avec une rare maîtrise, il a réussi à concilier la véritable datation avec sa singulière théorie. Pour lui, la matière serait du x^e, et la forme du xii^e siècle. Comme toutes les thèses paradoxales, la sienne est difficile à réfuter, car M. Chatzis est terriblement ingénieux. Mais il manque à cet excellent philologue, entre autres sens, celui de l'histoire. Je ne puis songer ici à « démolir » son *stemma*, qui me paraît fantastique, comme il prétend « avoir démoli » celui de M. Kyriakidès, lequel est le nôtre, à quelques différences près. Et je ne puis le suivre davantage dans les innombrables discussions de détail qui remplissent cet article, où il y a, bien entendu, plus d'une observation juste et fine. Il reste qu'on n'a jamais pu signaler, dans les parties du poème qui ont chance de remonter à la rédaction originale, aucun trait qui rappelle l'époque des Croisades (1). Les Francs ne sont mentionnés nulle part, les Musulmans occupent Édesse, comme avant 1031. Les Byzantins sont sur l'Euphrate, comme avant Mantzikert. La « matière », comme dit M. Chatzis, n'est même pas entièrement du x^e siècle, elle est en très grande partie du ix^e (exploits d'Amer, bataille de 863). Mais à quoi bon refaire une démonstration qui ne convaincra pas M. Chatzis? Il continue à brandir l'argument d'Iconium (p. 271 ss.). 1^o) Il affirme que toutes les rédactions avaient le vers 1043 de Grotta-Ferrata :

ἐγὼ δὲ ὁ πανευτελής τῷ σῷ κράτει δωροῦμαι
 1043 ὃ ἐδίδον κατὰ καιρὸν τέλος τῷ Ἰκονίῳ,
 ἄλλο τοσοῦτόν σε λαβεῖν παρ' ἐκείνων ἀκόντων.

Passage qu'il interprète ainsi : « Je donne à Ta Majesté le tribut qu'elle payait à Iconium ! » De ce passage, ou plutôt de ce vers, il déduit cette conséquence que Digénis Akritas est contemporain de Romain Diogène, sous lequel, dit-il, Iconium « se détacha de l'empire ». Il obtient ainsi, enfin, un élément historique lui permettant de dater du xi^e siècle la rédaction primitive. Je ne sais où il a pris qu'Iconium ait été

(1) Dans *Λαογραφία*, tome X, p. 651, M. Kyriakidès admet que les mots τῷ Ἰκονίῳ viennent du « diascévaste ». « Ὁ προσεκτικός κατὰ τὰ ἄλλα διασκευαστῆς κάμνει ἐδῶ ἓνα ἀναχρονισμόν σαφέστατον, ὁ ὁποῖος μᾶς ὀδηγεῖ εἰς τοὺς χρόνους τοῦ Νικηφόρου τοῦ Βοτανειάτου, δηλ. 1078-1081, διὰ τοὺς ἐξῆς λόγους, κ.τ.λ. »

détachée de l'empire sous Romain Diogène. Il est dommage qu'il n'ait point demandé sur ce point l'avis de M. Joseph Laurent. 2^o) La rédaction de Grotta-Ferrata est seule à donner le vers sous cette forme. Voici le beau raisonnement de M. Chatzis : Trébizonde donnant ce texte :

ἄσπερ (= ἐξόδους) εἶχες κατὰ καιρὸν εἰς φύλαξιν τῶν ἄκρων,

M. Chatzis observe : *Προφανῶς αἱ λέξεις τῶν ἄκρων εἶναι παρανάγνωσμα τῶν λέξεων τῶν ἰκονίωι.* Ce n'est pas certain, la variante de T peut s'expliquer autrement. Même si M. Chatzis a raison, cela prouverait tout simplement que l'archétype de T avait la même corruption que Grotta-Ferrata.

Quand on pense aux perpétuelles méprises et déformations de noms propres et de noms communs qui se rencontrent dans toutes nos rédactions, on ne peut songer un instant à bâtir quelque chose sur le mot *Ἰκονίωι*, apparaissant brusquement, sans nulle préparation, dans un seul manuscrit. Il est clair que ce vers est corrompu. Comment faut-il le corriger ? Nous avons proposé une émendation fort simple, qui a l'avantage de ne toucher, et encore fort légèrement, qu'aux dernières syllabes, en respectant la troisième personne *ἐδίδου* et en donnant à ce verbe un sujet, si j'ose dire, plus raisonnable que *τὸ σὸν κράτος*. Car comment supposer qu'au victorieux empereur le héros rappelle qu'il payait tribut aux Musulmans !

Voilà certes une situation, créée uniquement par l'interprétation de M. Chatzis, qui contredirait les fières déclarations du poète sur la sécurité de la Romanie. Qu'on ne dise pas qu'il s'agit du passé. L'épopée byzantine parle certes des razzias qui, avant Digénis et Nicéphore, dévastaient et humiliaient l'Empire. Mais l'ennemi installé à demeure à Iconium, y percevant des tributs, voilà qui est inconcevable avant le sultanat de Roum. Alors que tout, dans l'épopée, évoquerait la gloire byzantine des ix^e-x^e siècles, nous serions brusquement transportés, par ce seul vers, au xi^e siècle ou au xiii^e ! Mettons que le copiste de Grotta-Ferrata (xiv^e ou xv^e siècle) ait compris ainsi. Cela peut expliquer la corruption, si de telles négligences sont susceptibles d'explication historique. Mais il est énorme, contre le témoignage des autres manuscrits, de revendiquer ce vers absurde pour la rédaction primitive. J'ai donc corrigé fort simplement :

ὁ ἐδίδου κατὰ καιρὸν τέλος τὸ τῶν οἰκείων.

L'idée est que Digénis remplacera l'impôt payé naguère par les sujets de l'Empire, par des contributions de guerre doubles levées sur l'ennemi. Je n'affirme pas que ma correction soit sûre. Mais quant au sens requis, je n'ai aucun doute : c'est bien cela que le poète a voulu dire. J'ai rappelé, dans mon article de la *Revue des Études grecques* (t.47, 1933, p.56 ss.), que Mélias, prototype de Digénis, avait appliqué cette politique : il avait fait payer l'ennemi. On sera surpris de lire ce que M. Chatzis oppose à ma correction Il prétend qu'*οἰκεῖος* ne signifie pas « sujet », mais « parent », « familial ». Il joue sur les mots : *οἱ οἰκεῖοι* signifie « les nôtres » ou « les tiens », nos nationaux, par opposition à l'ennemi. Il est possible d'ailleurs, et même probable, qu'il faille corriger encore le vers suivant, qui se sera détérioré à cause précisément de la corruption τῶ Ἰκονίῳ. Au lieu de *παρ' ἐκείνων ἀκόντων*, je lirais *παρὰ ἐχθρῶν ἀκόντων*. Il serait inutile de citer à un Grec un exemple de l'emploi d'*οἰκεῖος* au sens propre de ce mot. Mais enfin, puisqu'il le veut, je lui citerai ce passage du Continuateur de Théophane (p. 118 éd. Bonn), qui me paraît illustrer à souhait l'opposition entre *ἐχθρός* et *οἰκεῖος* que j'ai tenté de rétablir dans ces vers du Digénis : Ἄλλ' ὁ φθόνος ἴσχυσε κατ' αὐτοῦ, καὶ ὁ κατὰ πολλῶν καὶ τοσοῦτων μυριάδων ἀνδραγαθήσας καὶ τῶν ἐχθρῶν διασώσας τὸν βασιλέα ὑπ' ὀλίγων οἰκείων κατεπαλαίετο.

Je n'ai point l'intention de passer en revue les innombrables observations de détail dont cet article est fait. J'ai plaisir cependant à répéter qu'elles sont souvent fort intéressantes, et font certainement progresser la connaissance du texte de l'épopée, chaque fois du moins qu'il est arrivé à M. Chatzis d'oublier une thèse insoutenable et nulle part démontrée, pour examiner sans parti-pris les problèmes de la tradition du *Digénis*. Quelques remarques encore pour finir. P. 375 ; l'argument d'*ἀραχνώδης*, déjà critiqué par R. GOOSSENS, *Antiquité classique*, II, 1933, p. 453. Il se réduit à la remarque suivante : la forme *ἀραχνώδης* (pour *ἀραχνιώδης* ou *ἀραχνοειδής*) ne se trouve que dans *Digénis*... et chez Eustathe Makrembolitès (qu'on s'attendait bien à retrouver tôt ou tard). Eustathe est donc l'auteur du *Digénis*. On frémit quand on songe aux ravages qu'une méthode aussi sommaire

apporterait dans l'histoire de la littérature grecque, si on la généralisait. Et personne ne sera impressionné par la confiance déplacée de M. Chatzis en la force de cette raison : « Πᾶς τις βλέπει τὴν μεγίστην σημασίαν τοῦ ἐπιχειρήματος τούτου, οὐδεὶς δὲ θὰ δυνηθῆ νὰ προσβάλη τοῦτο ! » M. Chatzis, décidément, n'est pas très difficile dans le choix des arguments sur lesquels il lui plaît de faire reposer tout le poids de sa prétendue démonstration. Même remarque pour l'argument *Βλάττολιβαδιν*, p. 379. Ici, je diffère d'avis avec M. Kyriakidès. *Βλάττολιβαδιν* figure dans toutes les rédactions. Ce nom de lieu, que j'ai identifié, est mentionné pour la première fois par Michel Attaliatè à propos d'un événement de guerre du règne de Romain Diogène. Ce n'est pas une raison pour ne pas le croire plus ancien, et on trouvera plaisant, en tout cas, le ton triomphal de M. Chatzis, qui déclare joyeusement : « Nous nous rapprochons donc de l'époque d'Eustathe Makrembolitès » (1).

HENRI GRÉGOIRE.

(1) Je regrette que M. N. IORGA, dans sa séduisante *Histoire de la vie byzantine*, Bucarest, 1934, t. II, p. 270 et suivantes, tout en citant avec beaucoup trop d'éloges mes modestes travaux, ait cru pouvoir soutenir encore qu'on sent, dans le Digénis, l'« esprit chevaleresque des Croisades ». Il n'y a rien absolument de « franc » dans le Digénis, même dans ses recensions les plus tardives. Ce que M. Iorga prend pour « l'esprit chevaleresque, franc, latin » — il dirait presque : roumain —, c'est la courtoisie arabe, ou mieux, le « génie de la cavalerie », l'« atmosphère » des marches arabo-byzantines au x^e siècle.

NOTES ARMÉNO - BYZANTINES

I

Les sceaux des Makhitar.

Un grand nombre des sceaux publiés par G. Schlumberger, dans sa *Sigillographie de l'empire byzantin*, ne sont pas encore identifiés. Parmi eux, il y en a deux qui portent les légendes suivantes :

1. ΣΦΡΑΓΙ(ς) ΝΙΚΗΤΑ ΤΟΥ ΜΑΧΗΤΑΡΙ

2. Θ(εοτο)ΚΕ ΒΟΗΘΕΙ ΤΩ ΣΩ ΔΟΥΛΩ ΒΑΣΙΛ(ειω) ΒΕΣ-
Τ(η) ΚΡΙΤ(η) (καὶ) ΚΑΤΕΠ(ανω) ΜΕΛΙΤ[ΗΝΗΣ] (καὶ) ΛΙΚΑΝ-
Δ(ου) ΤΩ ΜΑΧΗΤ(α)Ρ (1)

Le premier sceau appartient donc à Nicétas Makhitar, le second à Basile, Makhitar, vestite, juge et catépan de Mélitène et de Lykandos. Il est probable que Nicétas et Basile sont deux frères, fils d'un certain Makhitar.

Or, Makhitar n'est autre que le nom arménien Մխիթար, Mkhithar, qui signifie, de même que մխիթարիչ, « paraclet ». (2)

L'un des fils de Makhitar, Basile, s'intitule catépan de Mélitène et de Lykandos, ce qui porte à croire que cette famille était originaire de la région de l'Euphrate.

Nous n'hésitons pas à identifier Makhitar avec un seigneur arménien dont il est question chez Matthieu d'Édesse. Cet auteur nous a transmis une curieuse légende, d'après laquelle

(1) G. SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, pp. 675 et 282.

(2) Le P. V. LAURENT croit pouvoir contester l'origine arménienne de ce nom, reconnue depuis longtemps par Schlumberger, et cherche à tort à le ramener à un mot grec, dont l'existence est plus que problématique (*Échos d'Orient*, 1932, p. 348, n. 2.)

Tzimiscès, monté sur le trône, traita les princes héritiers avec honneur, comme l'avait fait son prédécesseur Nicéphore Phocas, et « fit fuir les fils de l'empereur Romain d'auprès de l'infâme impératrice à Vasakavan, dans le canton de Handzith : on amena Basile et Constantin auprès de Spramik, la mère du grand Mkhithar, pour que personne ne les fît périr par le poison » (1).

Tzimiscès, au dire du même auteur, songeait à se retirer dans un couvent, et, avant de le faire, « envoya chercher à Vasakavan, dans le canton de Handzith, Basile et Constantin, fils de l'empereur Romain, qu'il avait mis à l'abri auprès de Spramik, par crainte de l'infâme impératrice, extrêmement méchante » (2).

Quelle est l'origine de cette histoire légendaire et sur quoi repose-t-elle? Cela ne nous intéresse pas pour l'instant. Ce qui nous importe, c'est que le nom de Mkhithar y est mentionné. Il existait donc, du temps de l'empereur Tzimiscès, à Vasakavan, un seigneur arménien qui portait le nom de Mkhithar et qui était assez réputé pour être connu jusqu'à la cour impériale. Quel que soit le degré de véracité de l'histoire que nous avons rappelée, on ne peut douter que Spramik et Mkhithar ne soient des personnages historiques, au même titre que Basile et Constantin.

Vasakavan rappelle le nom de Vasak, l'un de ces princes qui, sous Léon VI, échangèrent leurs domaines contre des terres dans la région de Lykandos. Il est possible que Mkhithar possédait le Vasakavan, en qualité de descendant de la famille de Vasak. Les jeunes princes impériaux ont été confiés à la mère du grand Mkhithar, et non pas à sa femme. Le texte arménien permet de rapporter le mot « grand » à Spramik, plutôt qu'à Mkhithar, et de lui donner le sens de « vieille », « avancée en âge ». Toutefois, la vieille dame Spramik semble devoir la vénération dont elle était l'objet à la réputation de son fils Mkhithar. Il faut admettre que l'empereur Tzimiscès a connu personnellement Mkhithar, étant natif de la même région. De plus, Mkhithar a dû être un fonctionnaire

(1) MATTHIEU D'ÉDESSE, ch. 7, p. 8.

(2) ID., ch. 17, p. 35.

de haut rang, puisque ses fils, pour se faire connaître, font usage de son nom.

Quant au catépanat de Basile ou à la date de son sceau, il faut, pour déterminer celle-ci, rappeler que le thème de Lykandos a été créé par Mélias (= Mleh), ce valeureux soldat qui en fut le premier stratège et le resta jusqu'à sa mort, en 934. Un autre Mélias dirigea les premières opérations de la campagne de Tzimisès en qualité de domestique des scholes, et périt devant la ville d'Amid, en 973. Il appartient à la même famille et est, sans doute, le fils du fondateur du thème de Lykandos. Le choix de l'empereur, quand il le nomma général en chef, doit s'expliquer par le fait qu'il était à ce moment stratège de Lykandos, thème akritique, dont les chefs étaient les plus qualifiés pour diriger des opérations militaires dans le pays voisin. C'est ainsi que Romain Diogène, en 1071, confia la même charge de domestique des scholes à Philarète ⁽¹⁾, le fameux prince arménien qui, dès ce moment, était assez puissant pour s'imposer à l'attention de l'empereur. On connaît encore Georges Mélias, qui, sur un sceau, s'intitule protospathaire, et qui est peut-être le fils du second Mélias, à moins qu'il ne soit identique à celui-ci ⁽²⁾.

Le gouvernement de Lykandos aura passé à la famille de Makhitar, après l'extinction de celle de Mélias. Le catépanat de Basile, fils de Makhitar, doit remonter à une époque postérieure à l'année 973, date de la mort de Mélias. Nous savons d'autre part que, vers le milieu du XI^e siècle, le catépan de Mélitène était un certain Krinotes. Michel le Syrien raconte qu'en 1377 = 1065, une troupe d'Arméniens, forte de trois cents hommes, attaqua le pays de Claudia, la région de Mélitène, et tua le catépan Krinotes ⁽³⁾.

Krinotes est une altération de Krinites, nom d'une famille arménienne bien connue à Byzance, dont le berceau doit être cherché dans la région de Handzith, comme nous nous proposons de le montrer ailleurs. Nous savons également qu'en 1043, le stratège de Mélitène était le patrice Léon, fils de Lampros ⁽⁴⁾. Le catépan Basile doit être antérieur à Léon,

(1) ANNE COMNÈNE, VI, 9, p. 299.

(2) Voir H. GRÉGOIRE, *Byzantion*, t. VIII (1933), p. 79 sqq.

(3) MICHEL LE SYRIEN, trad. Chabot, III, p. 164.

(4) CÉDRÉNU, II, p. 550.

puisque son père Makhitar était contemporain de l'empereur Tzimiscès. Les termes extrêmes pour le catépanat de Basile seraient donc 973 et 1043. Le thème de Lykandos, assez étendu au moment de sa création, fut amputé par la suite d'une partie de son territoire, qui fut cédée au roi de Vaspourakan, Sénék'erim, en 1016. Peut-être fut-ce la raison pour laquelle l'ancien thème-stratégie tomba au rang de catépanat. Si le protospathaire Georges Mélias n'est pas identique au Mélias de l'an 973, mais son fils et successeur, son gouvernement se placera entre 973 et 1016, et, par conséquent, celui du catépan Basile, entre 1016 et 1043.

On sait qu'une des lettres de l'archevêque de Bulgarie Théophylacte est adressée à un certain Makhitar, τῷ Μαχητάρη. Théophylacte quitta son siège pour se rendre à Constantinople sur les instances de l'empereur Michel Ducas (1071-1078), qui lui confia l'éducation de son fils Constantin. La lettre adressée à Makhitar est antérieure à l'année 1078, puisqu'elle a été écrite quand Théophylacte résidait encore en Bulgarie. Il est curieux de noter la manière dont l'archevêque s'exprime dans ce document : δόξαν, οἶμαι, τῷ ἀληθινῷ Παρακλήτῳ τὴν πρὸς ἡμᾶς ἔτι κατάβασιν ἀναβάλλεσθαι, ἵν' ἡ δοκιμάση τὸν πόθον, ἢ δείξη μὴ ἀξίους τῆς αὐτοῦ χάριτος (1). Y aurait-il là une allusion au nom du destinataire de la lettre, Makhitar, qui signifie précisément, comme nous l'avons signalé, παράκλητος?

Ce correspondant de Théophylacte pourrait ne pas être différent, comme le suggère le P. Laurent (2), du drongaire de la Veille Μαχητάριος (cf. Βραχάμης et Βραχάμιος, Κορυτίκης et Κορυτίκιος), correspondant de Psellos. La lettre que celui-ci lui adresse (Sathas, *Μεσαιωνικὴ Βιβλιοθήκη*, V, p. 352) est rédigée en termes si flatteurs que nous sommes obligés de le considérer comme un personnage influent et de grande renommée. Le P. Laurent a signalé quelques autres personnes portant le même nom, qui appartiennent certainement à la même famille. Deux d'entre elles, Georges, protoanthypatos et notaire impérial en 1082, et Michel, vestarque en

(1) MIGNE, P. G., CXXVI, col. 312.

(2) *Échos d'Orient*, 1932, p. 348.

1087, semblent être les fils du correspondant de Théophylacte et de Psellos. L'époque à laquelle ils vivaient et surtout l'instruction littéraire que supposent leurs fonctions permettent d'en faire les fils de ce haut dignitaire, si estimé des deux grands savants, ses contemporains. Les deux autres, Jean et Léon, qu'on place au XII^e siècle, sont trop proches, chronologiquement, des personnages dont il vient d'être question pour qu'on ne les rattache pas à ceux-ci. Un prêtre de la chancellerie impériale, connu en 1361 et en 1383, et qui, selon le P. Laurent, pourrait être le même qu'Alexis, copiste et notaire patriarcal au XIV^e siècle, paraît être le dernier rejeton de cette illustre famille.

Ajoutons pour terminer qu'un Mkhithar est signalé dans l'armée de Radvan, fils de Toutoush, émir d'Alep. Il prit part à sa campagne contre la ville d'Édesse, dont le gouverneur était alors le curopalate Thoros, prince arménien. Ce Mkhithar porte le titre de patrice, ce qui atteste qu'il avait été au service de Byzance. Peut-être appartient-il aussi à la famille dont nous nous sommes occupés, car ce nom est insolite dans les milieux féodaux arméniens (1).

II

La lettre de Tzimiscès au roi Ashot (Ašot).

Le document en question est bien connu. Il s'agit de la lettre que l'empereur Tzimiscès adressa au roi d'Arménie Ashot Bagratide (953-977), lors de sa fameuse offensive contre les Arabes, en 975. Elle nous a été conservée par Matthieu d'Édesse. On la connaît par la traduction française de Dulaurier (2). Elle a été traduite aussi en russe par un des professeurs d'arménien de l'Institut de Lazareff (3).

Faut-il dire que cette lettre est un document tout à fait

(1) MATTHIEU D'ÉDESSE, ch. 146, p. 304.

(2) E. DULAURIER, *Chronique de Matthieu d'Édesse*, Paris, 1868. Le texte arménien parut un an après, en 1869, à Jérusalem. La seconde édition, faite à Edjmiatsin, a comblé quelques lacunes, parfois très importantes, de la première, mais elle est loin également d'être une édition critique.

(3) *Vizantijskij Vremennik*, X (1903), p. 19.

authentique? Elle ne contient rien qui ne soit conforme à ce que nous savons de l'expédition de Tzimiscès. Une seule chose pourrait paraître assez inquiétante : on discerne mal la raison qui aurait déterminé l'empereur à l'adresser au roi d'Arménie. La lettre, telle qu'elle est traduite en français et en russe, ne permet pas de la découvrir. Les traducteurs n'ont pas compris la partie finale du document. L'un l'a simplement omise, et Dulaurier l'a rendue d'une façon erronée.

Matthieu d'Édesse raconte qu'à la nouvelle de l'issue désastreuse de la campagne du général Mélias (= Mleh), qui, après ses premiers succès, fut battu près d'Amid et tomba aux mains de l'ennemi, l'empereur Tzimiscès se mit en campagne contre les Arabes pour venger l'honneur de ses armes (1). Il se rendit tout d'abord en Arménie, entra en Taron et établit son camp devant la forteresse d'Aytseats-berd (= château des Chèvres), près de la ville de Moush. L'arrivée inattendue de l'armée byzantine était de nature à alarmer les princes arméniens. Aussi s'empressèrent-ils de se réunir auprès du roi Ashot avec leurs troupes, pour être prêts à toute éventualité.

Pourtant, l'empereur n'était pas mal disposé envers le pays ; il entra en négociations avec le roi Ashot, conclut un traité d'alliance avec lui, lui demanda un corps auxiliaire de 10.000 hommes, prit des vivres et se retira pour continuer son expédition. L'empereur victorieux poussa jusqu'aux environs de Jérusalem, triomphant partout, et, la campagne terminée, envoya à Ashot la lettre qui nous occupe, dans laquelle il fait le récit de ses exploits. A la fin de cette lettre, il revient sur la question de la forteresse d'Aytseats-berd, et nous fait entendre que cette question a été l'objet d'une discussion entre Ashot et lui, au cours des négociations entamées pendant son séjour en Taron. C'est précisément cette partie de la lettre qui fait difficulté. Le traducteur russe l'a omise comme un

(1) MATTHIEU D'ÉDESSE appelle Mélias demeslikos (lire domeslikos), c'est-à-dire domestique. Il l'était en effet, mais des scholes d'Orient ; il y en avait un autre pour l'Occident. Ceci apparaît pour la première fois sous Romain II, vers 960. Nicéphore Phocas remplissait la charge de domestique ἐν τῇ ἐφῶρα, son frère Léon, de domestique τῆς δόσεως (CONT. THÉOPH., p. 472). Nicéphore apparaît également comme domestique τῆς Ἀνατολῆς dans le *De Cerim.*, p. 433.

écrit distinct, n'appartenant pas à la lettre adressée à Ashot. Dulaurier l'a traduite littéralement, sans s'apercevoir que le texte arménien est corrompu et doit, pour être compris, être corrigé.

Voici le texte arménien :

Յանափուռաէն պռտաւսպաթրին Գերջնայ Լեւոնի եւ Տարօնայ զօրավարին (սղոյն եւ ի տէր ինդաւ) : Արդ գիտացաք ուր զԱյծեայ բերդն որպէս յանձին կալար չես տուեալ. եւ այժմ՝ գրեցաք առ զօրավարդ մեր, որ ոչ զբերդն առնու եւ ոչ զչորեանն՝ զոր պայժանեցեր. զի այժմ՝ չեղեւ առ մեզ պէտք. բայց զքառասուն հազար ովուլան զոր յաւարկեցաք, տուր տանել առ զօրավարն մեր, զի առաքէ առ թագաւորութիւնս մեր... (1)

Et voici la traduction de Dulaurier :

« A Anaphourden, protospathaire de Terdjan, à Léon, commandant militaire de Taron, salut et joie en Notre Seigneur. Nous avons appris que tu n'as pas remis la forteresse d'Aïdziats, ainsi que tu l'avais promis. Nous avons écrit à notre commandant de ne pas l'occuper, ni de prendre les mulets que tu étais convenu de livrer, parce que maintenant nous n'en avons plus besoin. Mais les 40.000 oboles que nous avons envoyées, fais-les porter à *notre commandant*, qui les enverra à Notre Royauté » (2).

On voit que le traducteur tient ce passage pour un écrit distinct et adressé à un certain protospathaire Anaphourden.

Mais ce prétendu nom est à l'ablatif, et non pas au datif, et on le chercherait vainement dans une onomastique quelconque. De plus, on n'arrive pas à saisir, à travers la traduction proposée, le sens précis de ce passage. Nous savons que Taron, annexé à l'Empire après la mort de son prince Ashot en 966, forma une unité administrative avec le Derdjan (= Derxène), sous l'autorité d'un commandant militaire ou stratège, *զօրավար*. Le protospathaire Léon est précisément le général qui remplissait cette fonction. Celui qui est appelé dans

(1) MATTHIEU D'ÉDESSE, ch. 16, p. 33.

(2) *Id.*, trad. Dulaurier, ch. 16, pp. 23-24.

la lettre « notre commandant », n'est autre que ce Léon. Il est donc évident qu'il ne peut être question d'une lettre adressée à Léon, puisqu'on y parle de Léon à la troisième personne. Le texte, tel qu'il a été compris et traduit par Dulaurier, aboutit à une absurdité manifeste.

Or, nous croyons que l'énigmatique *յանափրուտէն* n'est pas un nom propre. Il faut le lire *յանափրուաէն*, ablatif d'un mot où l'on reconnaîtra aisément le grec *ἀναφορά*, « rapport », *յ -ἀναφορά- էն* (1). La phrase doit en réalité se traduire ainsi : « *Par le rapport du protospathaire de Derdjan, Léon, général de Taron, nous avons appris que tu (sc. le roi d'Arménie) n'as pas remis la forteresse d'Aytseats. A présent, nous venons d'écrire à notre stratège (sc. Léon, stratège de Derdjan et de Taron) de ne prendre ni la forteresse ni les mulets que tu étais convenu de livrer* ».

Le seul inconvénient de cette interprétation, c'est qu'elle fait abstraction de « salut et joie en Notre Seigneur ». Mais il nous semble que ces mots ont été déplacés : ils devaient se trouver primitivement avant le mot *յանափրուաէն*, à la fin du récit des exploits de l'empereur.

La partie finale du document semble être un post-scriptum. Après lui avoir raconté ses conquêtes, l'empereur souhaite à son correspondant « salut et joie en Notre Seigneur », puis revient sur la question de la forteresse d'Aytseats, ainsi que sur d'autres engagements qui avaient été imposés au roi Ashot, mais qui étaient restés sans suite, d'après le rapport du stratège impérial. Ce sont précisément ces questions qui ont amené l'empereur à écrire sa lettre à Ashot.

On voit que la question de Taron n'était pas encore liquidée. L'annexion était proclamée, mais un point stratégique important, la forteresse d'Aytseats-berd, échappait au contrôle du gouverneur militaire de la région. Ashot avait promis de la remettre au gouverneur, mais, d'après le rapport de celui-ci, elle n'était pas encore en sa possession. L'empereur

(1) Ce mot n'est pas usuel en langue arménienne. A ma connaissance, il ne se rencontre qu'une fois en dehors de notre texte, dans un document arménien du VII^e siècle, où il désigne la lettre que le pape Martin I adressa à l'empereur Constant II, après le concile de Latran de 649, sur la question du monothélisme. *Chronique Anonyme*, p. 77 (en arménien).

se déclare prêt à renoncer à cette acquisition. Cela semble parfaitement conforme à la vérité. Les princes de Taron, Grégoire et Bagrat, spoliés de leurs biens, se trouvaient encore dans leur pays lors de la révolte de Skleros, en 976, et ils furent les premiers à embrasser la cause du rebelle.

L'empereur demande également au roi arménien de faire remettre à son général les 40.000 oboles qu'il a envoyées. L'obole, le sixième de la drachme, avait la valeur de 15 centimes de notre monnaie ; 40.000 oboles feraient donc 6.000 francs. En admettant même que cette pièce de monnaie fût d'un usage courant à Byzance, la somme était fort insignifiante pour faire l'objet d'une négociation. Il y a ici une méprise. Le manuscrit arménien porte *ημυαφουλις*, ainsi que le signalent les notes de l'édition arménienne. Par une erreur fâcheuse, on a pris les lettres *μν* pour les chiffres (*μ* = 40 et *ν* = 1000). La vraie leçon est *ημυαφουλις*, qui est le mot *χρυσόβουλλον*. Le roi arménien est invité à faire remettre le chrysobulle envoyé par l'empereur, au même général, qui l'expédiera à Constantinople. On ne voit pas clairement de quoi il s'agit. Est-ce d'un sceau impérial que l'empereur veut faire expédier à Constantinople, ou bien d'un document confirmé par chrysobulle ? La fin de la lettre semble être abrégée : il y manque quelque chose.

Cette note était déjà rédigée, quand il nous fut possible de consulter la Chronique de Smbat le Connétable (1). Cet auteur du XIII^e siècle nous a laissé un résumé de l'Histoire de Matthieu d'Édesse, qui nous permet de contrôler dans une certaine mesure le texte de sa source. Smbat a rendu le passage en question de la manière suivante : « Il (l'empereur) écrit également au protospathaire et au général de Taron pour qu'ils remettent au roi arménien Ashot le *chrysobulle* (2), 30.000 deniers d'or, 2.000 esclaves, 10.000 chevaux et 1000 mulets, en vue de l'amitié et de l'entente qu'il conclut avec lui ».

Une de nos conjectures (chrysobulle) se vérifie ainsi. Mais Smbat s'est trompé en prenant le protospathaire de Derdjan et le général de Taron pour deux personnages différents, alors qu'il s'agit de la même personne. Comme nous venons

(1) SMBAT LE CONNÉTABLE, *Chronique* (arm.), éd. de Paris, p. 56.

(2) Écrit précisément *μυαφουλις* !

de le dire, Derdjan et Taron constituait une seule stratégie. Après la mort de Bardas Phocas, un de ses partisans, Tchordvanel le Magistre, s'empara de ces régions, au témoignage d'Asolik (1). Donc, en 990, elles étaient réunies.

On voit en outre que, selon Smbat, le général de Taron était chargé de remettre à Ashot le chrysobulle et des dons qu'il énumère, mais dont il n'est pas question chez Matthieu. Est-ce que le texte actuel de Matthieu est corrompu, ou bien Smbat a-t-il utilisé également une autre source? La première hypothèse est la plus vraisemblable. Smbat a, sans doute, disposé d'une copie de notre historien plus correcte que celle que nous possédons. Il nous permet de reconstituer le texte primitif sous la forme suivante : « Mais le chrysobulle, <les 30.000 deniers d'or, les 2.000 esclaves, les 10.000 chevaux et les 1000 mulets> que nous avons expédiés, *nous les avons fait* (au lieu de *fais-les*, donc corriger *ἠνελρ* en *ἠνελρῃ*) porter à notre commandant. pour qu'il les remette à *Votre* (et non pas à *Notre*, donc *ἡρ* au lieu de *ἡρῃ*) Royauté ».

Cette retouche légère suffit pour mettre en ordre le texte de Matthieu et en rétablir le vrai sens. L'auteur de la lettre écrit donc au roi d'Arménie qu'il lui envoie, avec des présents, une bulle d'or lui confirmant la cession de la forteresse en litige.

Cela rappelle le cas des princes arméniens Vasakios, Krikorikès, Pazounès, Ismaïl et Mélias, qui demandèrent à l'empereur Léon VI et reçurent de lui des chrysobulles pour les domaines qu'ils allaient occuper dans la région de Lykandos (2).

(1) ASOLIK, III, 27, p. 251.

(2) Le chrysobulle de Mélias a laissé des traces dans l'épopée akritique. Dans *Digénis Akritas* (Trébizonde, v.1540 sqq.), Romain Lécapène octroie au héros, par une bulle d'or, le double des biens confisqués à son aïeul. M. H. GRÉGOIRE a bien reconnu dans cette grâce de Lécapène le chrysobulle de Mélias et a même identifié Digénis avec Mélias (*Revue des Études grecques*, t. XLVII, 1933, p. 63 sqq.). Parmi les héros plus ou moins imaginaires de l'épopée byzantine, l'Arménien Mélias apparaît comme la seule figure historique et comme le seul héros akritique incontestable. De même qu'il est *akrite* en tant que seigneur de Lykandos, thème akritique, il est *digénis* en sa qualité d'arméno-grec. M. H. GRÉGOIRE a bien

Le curopalate d'Ibérie fit valoir ses droits sur la Phasiane et la forteresse d'Abnik en prétendant qu'il les possédait en vertu de chrysobulles, ce qui d'ailleurs, après enquête, se révéla faux (1). Léon VI avait donné au prince de Taron « la maison du barbare » à Constantinople, χρυσοβουλλίου χωρίς, « sans bulle d'or » ; aussi Romain Lécapène l'enleva-t-il à ses héritiers (2).

Le chrysobulle dont parle Tzimiscès avait certainement une destination analogue, et le passage corrompu de Matthieu d'Édesse doit être corrigé en conséquence.

III

La famille de Philarète.

Philarète est une des plus remarquables figures de son temps. Prince courageux et prudent (3), il parvint, à une époque troublée, coïncidant avec l'invasion des Seldjoucides, à se tailler, grâce à son énergie extraordinaire, un état assez étendu pour comprendre Mélitène, Antioche, Maraš et Édesse. Néanmoins, on n'a cessé de faire écho aux injures et aux insinuations dont il a été l'objet depuis le moyen âge. Un savant byzantiniste, qui a beaucoup contribué à dégager le rôle des Arméniens et de l'Arménie dans l'histoire byzantine, M. J. Laurent, a consacré à Philarète une étude spéciale, dans laquelle il a rendu justice à ses mérites (4).

Mais lui-même n'a pas péché par excès de tendresse à l'égard de ce prince. M. Laurent croit que Philarète était considéré comme un parvenu et méprisé comme tel même par ses compatriotes arméniens. Et il cite à ce propos un passage de l'Histoire de Matthieu d'Édesse. Philarète, devenu puissant, traversa l'Euphrate, « manda le brave Thor-

reconnu l'importance du personnage, sans toutefois lui rendre pleinement justice.

(1) CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, *De adm.*, p. 202.

(2) *Ibid.*, p. 185 sqq.

(3) ANNE COMNÈNE, VI, 9, p. 299, l'appelle περιβλεπτος ἐπ' ἀνδρεία καὶ φρονήσει.

(4) *Revue des Études Arméniennes*, IX (1929), pp. 61-72.

nik, seigneur de Sassoun, et le somma de venir lui prêter hommage. Ce message fut accueilli par Thornik avec le dédain et la dérision que méritait une telle folie : « Comment, dit-il, mais je ne l'ai jamais vu » ! (1).

Malheureusement, la traduction française dont s'est servi M. Laurent l'a induit en erreur. Les paroles que l'historien arménien a mises dans la bouche de Thornik n'ont pas le sens que le traducteur leur a donné. La phrase en question est rédigée en arménien vulgaire : *որ քնաւ ես ոչ տեսանեմ զերեսս նորա*, « voici que jamais je ne verrai son visage » (*տեսանեմ* pour *տեսից* ou *տեսանիցեմ*), c'est-à-dire : « je n'ai aucune envie d'aller le voir (2) ». Les princes de Sasoun étaient en grande faveur chez les Arméniens. Ils se sont fait chanter dans l'épopée *David et Mher*, connue également sous le nom de *David le Sasounien*. Notre historien, qui partage le sentiment populaire à l'égard des Sasouniens, n'admet pas que Thornik, en sa qualité de Sasounien, puisse s'incliner même devant un prince aussi puissant que Philarète.

Il n'est pas question ici — et il ne saurait être question — de dédain pour un parvenu. Comment aurait-on pu considérer comme tel un prince dont la famille était connue au moins depuis un siècle ? Philarète, en effet, appartenait à une famille que les historiens byzantins appellent celle de *Βραχάμιος* ou *Βαχράμης*. Plusieurs membres de cette famille ont été au service de l'Empire, ainsi que l'attestent certains sceaux. Schlumberger a publié ceux-ci et a essayé de les dater, mais il n'a pas relevé un témoignage précieux, qui fait connaître un des ancêtres de cette famille et qui fournit en même temps un point de repère chronologique.

La famille de Vrakhamios avait été mêlée à la révolte de Bardas Skleros. Cédrenus nous raconte qu'à un moment critique, quand l'armée impériale eut encerclé les forces de Bardas Skleros et lui eut fermé toutes les issues, un sauveur apparut, qui reconforta le rebelle et conduisit ses troupes

(1) *Ibid.*, p. 66.

(2) MATTHIEU D'ÉDESSE, ch. 106, p. 248. Cf. dans *Digénis Akritas* (Trébizonde, v. 1496 sqq.), le refus du héros d'aller trouver l'empereur.

par des chemins secrets, en trois jours de marche, dans la plaine fertile de Lapara, où Bardas remporta sa première victoire.

Ce sauveur était un général qui avait abandonné l'armée impériale pour passer dans le camp du rebelle, et qui s'appelait *Σαχάκιος τοῦνομα, Βραχάμιος τὴν προσηγορίαν* (1).

La révolte de Skleros éclata en 976. Donc, à cette date — un siècle avant Philarète —, la famille de celui-ci était déjà connue à Byzance. Cédrenus n'est pas seul à connaître Sakhakios. Nous le trouvons mentionné également dans un document hagiographique (2). L'évêque de Milet, Nicéphore, mécontent d'une mesure du fisc impérial à l'égard d'une église, avait porté plainte à l'empereur Nicéphore Phocas et avait obtenu gain de cause. Après la mort de cet empereur, le fisc était revenu à sa première décision. L'évêque fut obligé de se rendre dans la capitale et de porter l'affaire devant l'empereur Jean Tzimiscès. Il fut accueilli par Sakhakios, « esprit égaré et méchant », qui s'opposa violemment à sa demande : *διὸ καὶ πρὸς τὸν μετ' ἐκεῖνον τῆς βασιλείας δραξάμενον, Ἰωάννης δ' ἦν οὗτος, ᾧ Τζιμισκῆς τὸ ἐπώνυμον, τοῦ ὀσίου ἀπιόντος, συνεβάδιζεν αὐτῷ ὁ τὴν παρατροπὴν ἢ μᾶλλον εἰπεῖν τὴν κακίαν ἐπιβόητος Σαχάκιος, τοὺς λόγους τῆς δίκης τῶν κτημάτων ἀναδεξάμενος καὶ ἰσχυρῶς τῷ μεγάλῳ ἀντικαθιστάμενος* (3).

On nous raconte ensuite que Sakhakios tenta d'empoisonner l'évêque Nicéphore et que, seul, un hasard miraculeux sauva ce dernier. On fera bien de ne pas trop ajouter foi à ce qui semble n'être qu'une légende tendant à prouver que le saint homme était protégé par la Providence. Sakhakios avait repoussé la demande de l'évêque : il n'en fallait pas plus pour lui prêter une conduite odieuse. L'auteur de la légende ne semble pas avoir d'autre raison de nous le faire voir sous un jour aussi fâcheux.

Cédrenus fait de Sakhakios un général qui avait déserté

(1) CÉDRÉNUMS, II, p. 422.

(2) *Vita S. Nicephori ep. Miletii*, dans *Analecta Bollandiana*, t. XIV (1895), pp. 133-161.

(3) *Ibid.*, p. 144. Ce passage a été cité par Hase dans ses *Notae in Leonis Diaconi Historiam*, p. 456, longtemps avant la publication de la *Vie de Nicéphore*.

l'armée impériale, tandis que, dans la *Vie de Nicéphore*, il apparaît comme un fonctionnaire chargé de recevoir les pétitions adressées à l'empereur. Cela signifie que Sakhakios était *ὁ ἐπὶ τῶν δεήσεων*, c'est-à-dire chef du département des requêtes. C'était une charge importante, constituant, avec celles de préfet de la Ville et de questeur, l'un des sept *μέρη τῶν ἀξιῶν*, à savoir la classe des juges (1).

Il paraît certain que ce Sakhakios est le même que celui qui épousa la cause de Bardas Skleros. La révolte de Bardas présente en quelque sorte le caractère d'une révolte arménienne, en ce sens que les troupes du rebelle étaient composées presque exclusivement d'Arméniens. Bardas lui-même était le stratège du thème de Mésopotamie, qu'on ne doit pas confondre avec la Mésopotamie proprement dite. Il s'agit, en effet, de la partie du territoire arménien qui avait été annexée à l'Empire et qui était située entre l'Euphrate et la région de Taron. Bardas résidait à Kharpout, et c'est là qu'il leva l'étendard de la révolte. Ceux des princes arméniens qui avaient été spoliés de leurs domaines furent les premiers à embrasser la cause du rebelle : *πρώτους προσχωρήσαι τῷ ἀποστάτῃ* (2). La guerre se déroula dans la plaine de Lykandos, région arménisée à cette époque. En se rangeant du côté de Skleros, Sakhakios ne faisait que prendre parti en faveur de ses compatriotes.

Un troisième témoignage confirme pleinement ce qui précède. Yahyâ d'Antioche nous dit en effet que, lors de la prise de cette ville, le 28 octobre 969, « parmi ceux qui montèrent sur la muraille, se trouvaient Michel al-Bourgî et Ishâq b. Bahrâm ». Il n'est pas difficile de reconnaître dans ces deux personnages Michel Bourtzès, qui, d'après Cédrenus, prit Antioche, et notre Sakhakios - Vakhramios. L'historien nous raconte que les deux généraux allèrent ensuite annoncer la bonne nouvelle à l'empereur. Celui-ci « les en remercia et les combla de ses bienfaits. Mais il éprouva peu de sympathie pour eux, saisi de douleur, parce que la ville avait été incendiée et prise de cette façon. Tous les deux gardèrent de là une rancune contre l'empereur. » On comprend donc que, parmi

(1) *De Cerim.*, p. 714.

(2) CÉDRÉNUMS, II, p. 426.

les huit hauts fonctionnaires, partisans de Tzimiscès, qui assassinèrent Nicéphore Phocas, « se trouvaient, d'après le même Yahyâ, Michel al-Bourġî et Ishâq b. Bahrâm » (1). Or, parmi les conjurés, Cédrenus connaît Michel Bourtzès Léon Balantios, Atzypotheodoros (cf. *Byzantion* IX, p. 411) καὶ ἕτεροι δύο (2). L'un de ceux-ci était sans doute Sakhakios. Yahyâ atteste également que Michel al-Bourġî et Ishâq b. Bahrâm se rangèrent du côté de Skleros. Quand celui-ci s'empara de Mélitène, il octroya à l'émir de cette ville, 'Obaïd-Allâh, le titre de magistre et le nomma gouverneur d'Antioche. Mais 'Obaïd-Allâh ne tarda pas à trahir Skleros, et Michel al-Bourġî envoya alors contre lui Ishâq b. Bahrâm (3).

Quoi qu'il en soit, nous possédons des témoignages, tout à fait indépendants l'un de l'autre, qui attestent que la famille de Vrachamios était connue dès l'époque de l'empereur Tzimiscès (969-976).

Encore Sakhakios n'est-il pas le plus ancien représentant de cette famille. Un sceau publié par G. Schlumberger porte le nom de Βαχράμης ὁ ἄρχων :

Ο Α(γίος) ΘΕΟΔ(ωρος)
Rev. ΒΑΧΡΑΜΗC Ο ΑΡΧΩΝ (4).

C'est évidemment le prince qui a donné son nom à la famille. Βαχράμης représente une forme plus correcte, et par conséquent plus ancienne, correspondant à l'arménien Vahram, *vulgo* Vakhram. Il est significatif que les deux noms Βαχράμης et Σαχάκιος révèlent une prononciation vulgaire qui est particulière au parler arménien de Moush et de Van, dans lequel le *h* aspiré se prononce comme le *kh* vélaire, ce qui donne Vakhram pour Vahram et Sakhak pour Sahak. Ce dernier nom est la forme arménienne du nom biblique Isaak. Quant à Vahram, il représente une des nombreuses variantes du nom

(1) *Patr. Or.*, XVIII, p. 822, 825, 829.

(2) CÉDRÉNUMS, II, p. 375.

(3) BARON ROSEN, *L'empereur Basile Bulgaroctone*, p. 4 et notes (en russe).

(4) *Sigillographie*, p. 311-312.

avestique Verethragna ⁽¹⁾. Vahram s'est réduit à Vram ; Βραχάμιος, pour Βαχράμιος, peut être mis en rapport avec Vram = Vr(a)ham, et ne paraît pas être une altération due au milieu grec. Le sceau de Vakhrames a été daté par Schlumberger du XI^e siècle. Il faut le reporter à une date antérieure au règne de Tzimisès.

Le Cabinet des Médailles de Paris possède deux sceaux de la même famille, dont l'un porte le nom de Démétrius :

[Θεοτοκ]Ε Β(οη)Θ(ει) [ΤΩ ΣΩ ΔΟΥΛΩ] ΔΗΜΗΤΡΙΩ
ΒΕΣΤΗ (καί) ΣΤΡΑΤΗΓΩ ΤΩ ΒΡΑΧΑΜΙΩ,

et l'autre le nom de Georges :

+ Κ(υρι)Ε Β(οη)Θ(ει) ΓΕΩΡΓ(τω) ΣΤΡΑΤΗΓ(ω) ΤΩ
ΒΡΑΧΑΜΩ (sic).

Un quatrième sceau appartient à un Elpidios :

Κ(υρι)Ε ΒΟΗΘΗ ΕΛΠΙΔΙ(ω) ΚΟΥΡΟΠΑΛΑΤ(η) (καί)
ΔΟΥΚ(η) ΚΥΠΡΟΥ Τ(ω) ΒΡΑΧΑΜΙ(ω) ⁽²⁾.

Ces personnages ne sont pas encore identifiés. On ne saurait même dire si Démétrius et Georges étaient stratèges dans la région de Lykandos. Quant à Elpidios, Schlumberger croit qu'il est le fils de Philarète, ce qui est douteux.

Bruxelles.

N. ADONTZ.

(1) *Vertheragn-* a donné : 1) *Vrthragh*, d'où Ἀρτάγνης, վրթահնէս ; 2) *Varahragh*, d'où վահագն, Vahagn ; 3) *Varahran*, d'où Βαραράνης, contracté en *Vahran*, Βαράνης, et changé en *Bahram*, d'où վահրամ et վամ. (F. JUSTI, *Alt-iranisches Namenbuch*, p. 361, n'a pas cité notre Βαχράμιος).

(2) SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, pp. 714 et 305.

INJURÉ TUDESQUE... OU ARABE ?

Dans le roman byzantin intitulé *Lybistros et Rhodamné*, il y a un passage célèbre où figure un terme injurieux qui n'a pas encore été expliqué. Ou, plus exactement, ce terme d'injure n'est pas dans les manuscrits connus, jusqu'à présent, de *Lybistros et Rhodamné*. Il n'apparaît que dans une citation faite par Martin Crusius, d'après un manuscrit qui n'a pas été retrouvé. Au moment où Lybistros désarçonne le méchant roi d'Égypte, Berderichos, il lui crie : « Maintenant tu vas mourir, σκέλπε ». *Τώρα ἀποθνήσκεις, σκέλπε!*

Que signifie σκέλπε? Martin Crusius prétendait que le mot était germanique, et qu'il s'agissait d'une simple erreur de plume pour *Schelm!* M. H. Schreiner, dans son article récent, intitulé *Die Ueberlieferung des mittelgriechischen Romans von Lybistros und Rhodamne*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, XXXIV (1934), page 28, dit à ce propos : « Die Germanisten werden wohl mit Recht den Kopf schütteln ob dieser sonderbaren Gleichsetzung. Crusius und Gidel ⁽¹⁾ aber knüpfen eben an dieses sonst nirgends mehr vorkommende Wort überaus kühne Rückschlüsse auf Alter und Herkunft der Dichtung, denen zwar Krumbacher ⁽²⁾ entschieden entgegentritt, die er aber nicht völlig entkräften kann, da ihm gerade die beweisende Stelle in E unbekannt war, nämlich das Werbeturnier, in dem Lybistros und Berderichos um die Hand Rhodamnens in die Schranken reiten ».

Le manuscrit E est le *Cod. Escur.* IV 22 décrit par Steiner, pages 19 et suivantes. C'est le manuscrit même qui contient la recension la plus vulgaire et la plus précieuse de Digénis Akritas. La description de Schreiner ne permet

(1) Ch. GIDEL, *Études sur la littérature grecque moderne*, Paris, 1866, 170.

(2) *GBL*², 864.

pas de croire un seul instant que ce manuscrit soit identique au manuscrit de Crusius, qui n'était qu'un fragment : « Fragmentum erat mutilum et transposita hinc inde folia habens, etc. ».

Cette remarque est d'une grande importance pour le passage qui nous occupe. Le dit passage, comme le remarque M. Schreiner, manquait dans les manuscrits P et N. Mais l'*Escorialensis* le donne : *In diese Schilderung schaltet E als einzige Fassung eine kurze Episode ein und zwar hinter dem P 947, N 2043 entsprechenden Verse* : (f. 188^v) : καὶ ἡ γλῶσσα τοῦ ἐστρίγγιζεν χαρζήρι (1) ἐδὰ ἀποθνήσκης · καὶ ἐγὼ τοῦ ἀπεκρίθηκα (p. 189^v) τόρα ἀποθνήσκης σκύλε. λόγους γὰρ τοὺς ἐλάλησεν ὁ λίβηστρος, ὅταν ἐπολέμιζε μὲ τὸν φερδερόγων.

Ainsi donc, E, au lieu de σκέλπε, a σκύλε.. Bien que M. Schreiner, on vient de le voir, soit convaincu du fait que le manuscrit de Crusius est différent de l'*Escorialensis*, ce critique insinue que, tout de même, σκύλε est la bonne leçon : « Sollte sich da nicht Crusius verlesen haben? Der ganzen Situation entspricht σκύλε gewiss genau so gut wie das angebliche, seiner Bedeutung nach kaum schmeichelhaftere σκέλπε ».

Non, Crusius n'a point lu de travers le manuscrit dont il s'est servi pour nous donner l'analyse du roman. Il a très bien copié un passage d'un vif intérêt. Tout au plus (à moins que ce ne soit le copiste du *codex Crusii*) a-t-il indûment redoublé un *sigma*. Il faut écrire, au lieu de σκέλπε, κέλπι (kelb). Je n'ai pas appris grand' chose pendant mon séjour en Égypte, mais j'en ai tout de même retenu quelques injures d'un emploi fréquent, dont la plus douce est « chien », autrement dit « kelb » (كلب).

Il y avait donc dans une version perdue du roman un mot arabe. Comme la chose se passe en Égypte, c'est un trait de couleur locale. Le copiste de l'*Escorialensis*, au lieu de reproduire ce mot, qu'il comprenait très bien, mais que ces lecteurs pouvaient ignorer, l'a traduit.

L'*Escorialensis* confirme que *Berderichos* est bien pour *Ferderigos*. Pourquoi le nom de Frédéric a-t-il été donné à

(1) Lire χαρζήρι, « porc ».

un très vilain personnage et à un traître qui à la fin est puni ? Et pourquoi le personnage sympathique s'appelle-t-il Lybistros, c'est-à-dire, d'après moi, Louis (Lewis) ? Il me paraît que tout cela sent son treizième siècle. Dans beaucoup de milieux levantins, les bons catholiques devaient avoir pour le libre-penseur Frédéric II la même « horreur sacrée » que les Papes et les Angevins. Et quant au personnage sympathique, il est tout naturel qu'il porte un nom pareil à celui du beau croisé Louis IX. L'épisode de Klitovos est assez maladroitement collé sur le roman de Lybistros. Ne serait-ce pas, comme l'indique la mention de la Lituanie, une addition du début du xv^e siècle ? Krumbacher était de cet avis. En 1414, Anne de Moscou, petite-fille de Witold, se rendait à Constantinople pour épouser le futur Jean VIII. Dès lors, l'État polono-lituanien entre dans le cercle des notions géographiques du Byzantin moyen.

HENRI GRÉGOIRE.

A PROPOS DE

L'ÉTYMOLOGIE DE « NIBELUNGEN »

Je n'attache que très peu d'importance au témoignage apporté par la toponymie. Généralement un nom de lieu ancien pose une équation à deux inconnues (v. p. ex. MEILLET, *Ling. hist.*, pp. 31-2, etc., — *La Méthode comp.*, pp. 41-2). Il n'est pas possible de rattacher, du moins directement, le nom de lieu nl. *Nijvel* (= Nivelles) au germ. **nebul-*, **nibl-* [comme dans nl. *nevel*, v. isl. *nifl(-heimr, -ing-*, etc.) ; cf. gr. *νέφος, νεφέλη*, etc.] Dans les mots hérités, nl. *-ij-* = germ. **-ī-* = I. E. **-ī-* ou **-ei-*. Une alternance germ. **-e-* ou **-i-* (= I. E. **-e-*) : **-ī-* n'existe pas (1).

Je ne me prononcerai pas sur la possibilité de faire reposer le nl. *Nijvel*, non sur une forme germanique, mais sur une forme romanisée. S'il est établi que Nivelles était « ville sainte » du temps des Carolingiens, on conçoit que ce nom de lieu a été romanisé de très bonne heure. Est-il possible que *-i-* bref germ. devienne *-i-* fermé en langue romane ? Si oui, peut-on invoquer dans ce cas la concordance *Paris : Parijs, profit : profijt, chétif* (lat. *captivum*) : mo. nl. *ketijf*, etc. ?

* * *

Une étymologie ne représente qu'une probabilité, dont le degré est variable. Certaines passent pour sûres. Leur valeur probante repose à la fois sur des concordances phonétiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques. Pour

(1) Je rappelle que l'étymologie et la forme primitive de *Nivelles* sont inconnus, et que, de ce chef, tombent les prétendues « objections linguistiques » faites à l'étymologie que nous avons adoptée. Cf. *Byzantion*, IX, p. 34. (H. G.)

chaque cas considéré l'étude synchronique doit précéder l'étude diachronique (DE SAUSSURE, *Ling. gén.*). Il faut donc établir les associations et oppositions (JOST TRIER, *der d. Wortsch.*, p. 1 et suiv. ; — MEILLET, *Bull.* XXXII, p. 143 et suiv.), par conséquent restituer la valeur du mot dans le champ linguistique.

Les institutions de l'ancienne Germanie connaissaient l'initiation au clan, à la tribu. A proprement parler, n'entraient que les fils d'hommes libres (cp. par ex. TACITE, *Germania* xx, *donec aetas separet ingenuos, virtus agnoscat*). Cette initiation, au cours de laquelle on meurt à sa famille, au monde antérieur pour renaître dans l'état, dans un monde nouveau, comportait des rites de passage, s'étendait sur plusieurs années. Les néophytes étaient soumis à un apprentissage. — L'armée germanique comportait des troupes de choc. Les auteurs classiques nous en rapportent diverses caractéristiques (v. p. ex. TACITE, *Germ.*, xxxi, xliii, etc.). Plus tard les *sögur* nous racontent les exploits des 'bersek-ir', etc.

Des recherches sur le vocabulaire religieux des Germains — recherches que j'ai entreprises il y a quatre ans et que j'espère terminer sous peu —, m'ont amené à identifier ces troupes de choc avec les chefs entourés des initiés n'ayant pas encore terminé leurs temps d'apprentissage. Les matériaux dont je dispose me permettent, me semble-t-il, d'établir que primitivement le terme **niblung-* (v. isl. pl. *niflingar*) désignait le jeune initié (cp. pour le sens l'emploi du nl. *duisterling* « néophyte »). Le chef initiateur était désigné par le nom de **haga-na-*, **hage-na-* (cp. v. isl. *Högni*, v. angl. *Hagona*, v. all. *Haguno*, *Hagino*, etc.) avec le suffixe secondaire germ. **-na-* = I. E. **-no-*, suffixe si caractéristique pour le germanique et le latin et qui « s'ajoute à n'importe quel thème ...pour donner le sens de 'chef de telle ou telle communauté' » (DE SAUSSURE, *Ling. gén.*, p. 310). Ainsi on a **þeuða-na-z* « le chef de la **þeuðō-* », « roi », (got. *þiudans*, etc.), **druχti-na-z* « le chef de la ' **druχ-ti-z* ', de l'armée » etc. etc. En latin il y a *tribūnus*, *dominus*, etc. (DE SAUSSURE). Le lieu de l'initiation rituelle portait le nom de **haga(n)-* [v. isl. *hagi*, v. angl. *haga*, etc.]. Le préposé à l'initiation (peut-être sa famille était-elle propriétaire de la **haga(n)-*, cp. le *gode* islandais)

s'appelait **hagu-stalda-* [nor. *hagusta(l)dar* (inscr. run. 6^e s. Norvège), *hagustaldir* (également inscr. run. déb. 6^e s. Norv.) « ein angehöriger des h. »; v. angl. *hagosteald*, *hagostealdmonn*, etc.]; etc.

L'espace dont je dispose pour cette note ne permet pas de produire les multiples preuves des étymologies que j'avance. Toutefois je dois faire remarquer que je me rallie entièrement à GÜNTERT, *Kalypso*, e. a. pp. 110-128 (peut-être aussi à HIRT dans WEIGAND-HIRT, II, p. 293, s. v. *Nibelung* = « Kind des Nebels, der Finsternis, Sohn der nebligen Unterwelt »), pour rattacher le groupe de mots en discussion au vocabulaire religieux. Je me sépare de lui pour l'explication, c'est-à-dire pour la restitution de la valeur, tant première que courante, de ces mots dans le vocabulaire germanique.

Le terme **niblung-* n'a pas nécessairement dû s'étendre à tout le domaine germanique. Le jeune initié a pu s'appeler différemment suivant les cultes professés.

A la suite d'un changement dans le type de civilisation, et surtout après l'introduction du christianisme, le vocabulaire religieux ancien a été déprécié, du moins dans les états de langue qui nous ont été transmis. En v. angl. *wælcyrre* aboutit au sens de « sorcière », de même v. all. *hagazussa* (cp. nl. *heks*), etc. Le germ. **hagustalda-* aboutit à *Hagestolz*. Il arrive aussi que le mot survivant s'isole, devient immotivé aussi bien pour la forme que pour la signification. Dès lors il se prête aux emplois les plus variés.

En considérant la valeur culturelle de **niblung-* dans les cadres d'une civilisation où tout se transforme rapidement, on ne s'étonnera pas du développement pris par le terme. Historiquement le nom désigne d'une part des êtres mythologiques, des personnages appartenant à un monde suprahumain, d'autre part des héros de nature humaine (tels le roi des Burgondes, Hagen « le nibelung κατ' ἐξοχήν », les sujets des rois des Burgondes, etc.) [TONNELAT., pp. 203 et suiv. — v. aussi HOOPS, *Reall.*, s. v.]

Les documents littéraires conservés, les poèmes islandais aussi bien que l'épopée allemande, ont conservé beaucoup de traits anciens permettant la reconstruction.

G. VAN LANGENHOVE,

ARÉTHAS DE CÉSARÉE

ÉDITEUR ET SCHOLIASTE

Platon.

Il n'y a pas longtemps que l'on a remis la main sur un des principaux manuscrits de Platon : celui qu'Emmanuel Bekker avait collationné à la Bibliothèque Nationale de Paris pour son édition de 1826, et dont Burnet n'eut connaissance que par cette collation même, qu'il donnait pour celle d'un *Vaticanus* (O, ou Ω Bekkeri) « *cuius memoriae, ajoutait-il, idoneus testis hodie non exstare videtur* ». Il est vrai, O. Immisch, l'auteur des premières recherches approfondies sur la tradition du texte de Platon, n'en sut pas plus long que lui ⁽¹⁾.

C'est Hugo Rabe qui, en 1908 ⁽²⁾, a décelé la trace de l'introuvable copie de Platon. Sur la feuille de garde du *Vaticanus* 1, il lut une note d'Angelo Mai, déclarant qu'il avait donné à ce précieux volume la première place dans la collection de la Vaticane, où il est entré à la suite d'un échange avec la Bibliothèque Nationale. Quant à la cote 796 attribuée à ce manuscrit, elle figure en effet sur un des plats de la reliure, et elle indique sans doute le numéro du volume dans le catalogue de l'une ou l'autre collection du xvii^e ou du xviii^e siècle. On a remarqué du moins que le catalogue des *Parisini* de l'an 1740 ne le mentionne pas ⁽³⁾. Préparant une édition des scholies d'Ælius Aristide, et amené ainsi à étudier les annotations du disciple de Photius dans les divers volumes qui ont passé par ses mains, M. F. Lenz — comme les

(1) O. IMMISCH, *Philologische Studien zu Plato*, fasc. 2 (Teubner 1903), p. 54 et 110 ; J. BURNET, t. V de son édition, préface.

(2) *Rhein. Mus.*, t. LXIII (1908), p. 235 suiv.

(3) H. RABE, *l. l.*, p. 238.

auteurs du catalogue des *Codd. Vatic. graeci* (Rome, 1923) — a reconnu aux pp. 33^r, 57^r et 65^r du *Vaticanus* 1, dans les chiffres *KH*, *AA* et *AB* (= 28, 31 et 32), les restes de la numérotation primitive des quaternions. Or, cette numérotation atteste que l'ouvrage compta d'abord (23 + 24) quarante-sept cahiers, et non pas seulement, comme à présent, les 24 où se trouve la IX^e tétralogie à partir des *Lois*, et y compris les *Lettres*, les *Définitions* et les *Spuria* (1). D'après les supputations faites par M. Lenz (2), le manuscrit dut renfermer — dans la partie perdue — la VII^e Tétralogie, la VIII^e et le premier morceau de la IX^e, c'est-à-dire le *Minos*, bref une longue suite de textes qui y manquent aujourd'hui.

Par contre, dans le *Clarkianus* B, le manuscrit fameux de la Bodléenne qui fut écrit en 895 pour Aréthas, on ne lit que les six premières tétralogies, et il ne s'y est jamais trouvé que celles-là. Dès lors, un fait devient manifeste, et le rapprochement des fac-similés le confirme ; c'est afin de compléter cette reproduction partielle des œuvres de Platon qu'Aréthas, vers la date sans doute où l'on confectionnait pour lui le *Bodleianus*, fit écrire le *Vaticanus* 1 par le même scribe, un certain Jean le Calligraphe (3).

D'autre part, le *Parisinus* n° 1807 (A) de Platon, à peu près du même âge que le *Vaticanus* O, renferme les tétralogies VIII et IX, et il présente, non point un texte de même provenance que celui de B, mais plutôt un texte apparenté avec celui du *Vaticanus* ; en d'autres termes, l'un et l'autre, ces deux apoglyphes, A et O, se rapprochent de la recension appelée T, d'après le sigle réservé au *Venetus app. Gr.* IV, 1 (tétralogies I à VIII 2 = Rép. III 389D) qui, pendant longtemps a passé pour être le meilleur représentant de son groupe. O dérive donc d'un archétype voisin de celui

(1) Jusqu'au début de l'*Axiochos* 364B *ὁδοῦ ἀπαν<τᾶν>*.

(2) FR. LENZ, *Der Vaticanus gr. 1, eine Handschrift des Aréthas*, dans les *Nachrichten der Gesellsch. der Wiss. zu Göttingen, Philol.-histor. Klasse*, 1933, I, n° 17, p. 193 et 203 suiv. ; voir ensuite du même auteur *Untersuchungen zu den Aristeidesscholien*, Weidmann, 1934.

(3) *Ἐγράφη χειρὶ Ἰωάννου Καλλιγράφου εὐτυχῶς Ἀρέθα διακόνου Πατρῆϊ* porte la souscription du *Clarkianus* B ; cf. E. MAASS, *Mélanges Graux*, Paris, 1884, p. 751 ; cf. aussi F. LENZ, *l. l.*, p. 202, n. 2.

du *Parisinus A*, et si ce *Parisinus* commence avec la tétralogie VIII, tandis que le *Vaticanus O* reproduit la VII^e tétralogie déjà, cette différence s'explique sans peine : A forme le second volume d'un recueil complet (1), tandis que O fut destiné à servir de complément au *Clarkianus B*. La situation peut se décrire sous la forme d'un tableau synoptique :

T	Tétral. I à	VII τέλος τοῦ πρώτου βιβλίου.	<δεύτερον βιβλίον> VIII Clitophon et Rép. jusqu'au l. III 389D.
A	(second vol. d'un recueil complet)	-----	VIII et IX, y inclus les <i>Spuria</i> .
{B	Tétral. I à VI	-----	-----
{O	(complétant B)	VII	VIII et IX, y compris les <i>Spuria</i> .

Pour le texte même de Platon, il faudra revoir minutieusement les manuscrits B et O, afin d'y reconnaître toutes les corrections et retouches du texte faites par la main d'Aréthas : en effet, parmi ces leçons révisées pour lesquelles il crée le sigle Or, M. Lenz a déjà reconnu des variantes d'origine diverse. Retenons de son exposé (p. 210) que les leçons dites du livre du Patriarche n'ont rien à voir avec Photius. Ajoutons enfin un exemple que M. Lenz a eu le tort de ne pas rappeler : celui de leçons empruntées par Aréthas -- précurseur en cela de nos éditeurs modernes -- à ce que nous appellerions la tradition indirecte, je veux dire aux extraits de Platon qu'il trouvait dans sa copie (le *Parisinus* 451) de la *Préparation Evangélique* d'Eusèbe et peut-être aussi dans celle des discours d'Ælius Aristide (2). Il faut bien l'avouer, quoiqu'il nous en coûte, même pour la tradition manuscrite des œuvres du grand philosophe d'Athènes, la

(1) *Platonis codex Parisinus A ; Facsimilé etc.*, Paris, 1908, p. 4 de l'introduction par H. Omont.

(2) E. H. GIFFORD, *Classical Review*, t. XVI (1902), pp. 16 et 391. — Pour le cas analogue de leçons empruntées par Aréthas à son manuscrit d'Ælius Aristide, cf. LENZ, *l. l.*, p. 196 et suiv.

philologie classique n'en est encore qu'à des travaux d'approches.

Les scholies fort nombreuses des deux copies B et O, d'après les comparaisons d'écritures faites par M. Lenz, sont en grande majorité de la main d'Aréthas. De plus, M. Lenz a reproduit des spécimens de la volute calligraphique (1) qui — représentant le nom ἀρέθ(α) — sert à désigner, parmi les scholies, celles dont Aréthas revendique la paternité. Dans le nombre, il y en a qui annoncent déjà la manière du Φιλοσόμων (2). Lisant l'Apologie 27D : « Tu fais bien, Socrate, observe-t-il (3), de mettre ensemble les chevaux, les ânes et les dieux des Athéniens ». On trouve une note du même genre en marge du Charmide, 159D. Mais il n'arrive qu'exceptionnellement à Aréthas (Charmide 155D) de se départir envers Platon des égards les plus déférents, et l'on comprend son respect pour l'auteur de beaucoup de doctrines apparentées avec les dogmes chrétiens (4). D'autre part, à la suite d'un examen attentif de δόξαι περὶ ψυχῆς anonymes, composées presque en entier d'extraits de Jean Philopon, M. E. A. Lecomans vient de constater l'existence d'un centre d'études à tendances platoniciennes dans le monde byzantin au IX^e-X^e siècle, c'est-à-dire longtemps avant Psellus, avant Suidas même et sans doute du temps d'Aréthas (5). Dans quel milieu ces tendances nouvelles se sont-elles produites, sous quelle influence et à quelle époque au juste ? Une reconstitution de

(1) *L. l.*, planche IV ; E. MAASS, *Mélanges Graux*, p. 756. Aux ff. 6 et 13^r du *Clarkianus* B notamment, on croit distinguer αθ et θ dans la signature en question.

(2) Cf. *infra* p. 397, avec la n. 1.

(3) La remarque est signée ἀρ(έ)θ(α) au f. 13^r du *Clarkianus* B.— Cf. ci-dessus la note 1.

(4) Cf. l'éd. Hermann des *Scholia in Plal.*, p. 225 (ad *Eutnyphr.* 6 B) : ἴδε πῶς ὁ Πλάτων οὐ δέχεται περὶ Θεοῦ λέγεσθαι τὰ παρὰ τῶν ποιητῶν μυθεύόμενα, οἷον ἔχθρας etc. Toutefois cette note, analogue aux remarques d'Aréthas, ne figure pas *l. l.* dans son manuscrit B.

(5) *L'Antiquité classique*, t. I (1932), p. 203 et suiv. — Voir, dans le recueil d'Hermann (*Plal. op.*, t. VI), le grand nombre d'extraits de Proclus, d'Olympiodore et de Jamblique même qui figurent parmi les scholies de Platon (*Platonis op.*, *l. l.*, p. 239 ad *Theaet.* 155B ; p. 249 ad *Sophist.* 216A ; p. 262 ad *Phaedr.* 227A ; p. 338 ad *Remp.* 399A, etc.).

l'œuvre littéraire de cet érudit, si dispersée à présent, manque fort à ceux que la question intéresse.

Quant aux scholies sur Platon qu'Aréthas a empruntées aux commentateurs anciens, elles peuvent se répartir en trois groupes : (a) les gloses lexicographiques, (b) parémiographiques et (c) historiques. Vu l'insuffisance notoire des éditions dont nous disposons, il faut renoncer à donner ici à cet égard plus de précisions (1). C'est ailleurs que j'aurai à revenir à cette étude en examinant de près certains exemples caractéristiques (2).

Ælius Aristide.

Au nombre des auteurs grecs annotés par Aréthas après son installation (vers 907) à Césarée, figure le rhéteur Ælius Aristide, et, pour cet auteur comme pour Platon, nous possédons l'exemplaire copié pour l'évêque par Jean le Calligraphe. Actuellement cet exemplaire est divisé en deux volumes, le *Parisinus Gr.* 2951 et le *Laurentianus* 60, 3, de l'an 917. Pour les discours les plus connus (*Παναθηναϊκός*, *Περὶ ῥητορικῆς*, *Ἐπὶ τῶν τεττάρων*), — comme il l'avait fait vingt ans auparavant pour Platon — Aréthas se borne d'ordinaire à reproduire des scholies empruntées à des rhéteurs de la fin de l'antiquité (3), (Ménandre de Laodicée, Sopatros, et plusieurs autres), mais parfois, de même que dans ses notes sur Platon encore, tantôt le titre ἀρέθ(α), tantôt une signature abrégée lui sert à désigner les réflexions qui lui viennent spontanément (4). En effet, loin de se contenter d'explications purement littéraires, Aréthas, dans ces notes personnelles, aime à rapprocher de

(1) Cf. GUDEMAN, *R. E.*, s. v. « Scholien », 689-690 ; L. COHN (*Unters. über die Quellen der Plato-Scholien ; Jahrb. für cl. Philologie, Suppl.*, t. XIII, 1882-84, p. 774 suiv.), ne s'occupe pas de l'intervention d'Aréthas. — On est loin de retrouver, dans l'éd. Hermann, toutes les scholies du *Clarkianus* B d'Aréthas : cf. sa *praefatio*, p. xxxii, l. 1.

(2) Par exemple, la note (*Rép.* 327A) relative à l'Atlantide.

(3) Actuellement, on trouve ces scholies réunies dans le t. III de l'édition d'Ælius Aristide de G. Dindorf, Leipzig, 1829.

(4) F. LENZ, *Untersuchungen zu den Aristeidesscholien* (Weidmann, 1934), p. 58, 71 suiv., et 84 notamment.

ce qu'il lit, l'un ou l'autre trait de ce qui se voit, se fait ou se dit de son temps. Par exemple, dans une note sur le discours XXVIII, § 149, on reconnaît une allusion à la victoire remportée en 918 par Syméon le Bulgare sur Léon Phocas ⁽¹⁾. Des remarques du même genre, ainsi que des apostrophes à l'auteur, avaient été faites par Aréthas dans les marges du texte de Platon déjà, comme on l'a vu ⁽²⁾. Pour le prétendu scholiaste, dont l'érudition n'a rien de livresque, le texte qu'il lit n'est pas un simple monument du passé. Son auteur se ranime devant lui, provoquant des sympathies ou des antipathies suivant ses dispositions du moment. Une sorte de dialogue s'engage entre le lecteur et l'écrivain et Aréthas interpelle son auteur pour lui dire franchement quand il le blâme ou bien quand il trouve un plaisir particulier à se sentir d'accord avec lui.

Lucien.

Avec les scholies d'Aréthas sur Lucien, écrites vers 912 ou 913, à la fin du règne du Basileus Alexandre ⁽³⁾, nous devons être plus près du moment où l'irascible archevêque de Césarée se sentit harcelé par des malveillances dont il fut le seul, peut-être, à s'étonner. Du moins le voyons-nous, dans ces scholies, multiplier singulièrement les réflexions amères sur

(1) Cf. S. B. KΟΥΓÉΑΣ, *Λαογραφία*, t. IV (1913-14), p. 267.

(2) Cf. les exemples cités ci-dessus, p. 390, et par E. MAASS, *Mélanges Graux*, p. 759 (*Schol. Plat. Apolog.* 27D ; *Charmid.* 155D et 159D) et p. 758 (*ÆL. ARISTIDE*, I, 456 et II 556, éd. G. Dindorf).

(3) Le *Harleianus* 5694, de la main de Baanes -- comme le *Parisinus* 451 (cf. ci-dessus p. 389) et comme les manuscrits de Platon et d'Aristide dont il vient d'être question --- a dans ses marges les notes autographes d'Aréthas, suivies, le cas échéant, de l'abréviation qui lui sert de signature. Cf. *Scholia in Lucianum*, éd. H. Rabe, Teubner, 1906, p. III, et planche II ; cf. le même, *Die Lukianstudien des Aréthas*, dans *Nachrichten der Götting. Gesellsch., Philol.-histor. Klasse*, 1903, p. 643 suiv. ; cf. id., *ibid.*, 1902, 718 suiv. — Le *Harleianus* (=E) est mutilé, et il ne renferme que les n^{os} 59 et suiv. du *Corpus Lucianum*. Mais il y a des manuscrits (B etc.) qui permettent de suppléer à cette perte, en reproduisant les notes appartenant en propre à Aréthas, parfois avec sa signature même ; cf. l'éd. de H. Rabe, préface, p. III suiv.

les turpitudes du siècle. L'emportement de son caractère s'accuse ; la bile du railleur (*φιλοσκώμμων*) ⁽¹⁾ s'échauffe, et les marges de l'ouvrage qu'il a en mains se couvrent de remarques qui n'ont de commun avec la scholie proprement dite que leur place en regard du texte. Les traits lancés de la sorte par Aréthas contre les princes, les stratèges, les juges, les dignitaires et même les simples particuliers aussi bien que contre les mœurs et les vices de son temps, ont un style si caractéristique que, même aux endroits où la signature de l'auteur n'a pas été reproduite dans nos manuscrits, indépendamment parfois les uns des autres, plusieurs savants, MM. S. B. Kougéas ainsi que H. Rabe et N. Festa, y ont reconnu sa marque. Quelques exemples suffiront ici pour la clarté de la démonstration.

Dans la marge du *Charon*, au ch. 17 (p. 122, 13-21 Rabe ; d'après le *Vindobonensis gr.* 123 d'accord avec le recueil de scholies du *Vaticanus* 1322), Lucien s'étant demandé ce que ne ferait pas le malheureux occupé à se bâtir une maison, et averti tout d'un coup qu'à peine le toit posé, il passerait de vie à trépas, ou bien encore celui qui, au moment où il donne à un fils nouveau-né le nom de son père, apprendrait que l'enfant doit mourir dès l'âge de sept ans, le scholiaste — ou plutôt Aréthas — observe que ces deux rencontres se sont produites de son temps : qu'en effet Stylianos Zaoutzes, ayant fait édifier près du palais un hôtel luxueux, eut tout juste le temps de s'y installer avant que la mort le surprît, et que l'empereur Léon [VI] périt (en 912) peu après avoir fêté la naissance de son fils. M. N. Festa a fort bien vu que l'auteur de tels rapprochements ne pouvait être qu'Aréthas ⁽²⁾.

On peut remarquer que le traité où Lucien s'en prend aux

(1) C'est un surnom qui lui fut donné : cf. l'*Ἀπολογία* résumée d'après le *Mosquensis* 315 (= 302 Matthaei) dans l'article « *Arethas* » de G. HEINRICI, *R. E. für protest. Theologie* de HERZOG-HAUCK, t. II, p. 2, 23 suiv., et A. JÜLICHER, *Götting. Gel. Anzeigen*, 1889, t. II, p. 386 suiv.

(2) N. FESTA, *Autenticità del Corpus Lucianeum*, dans *Mélanges Bidez*, p. 390-5. Cf. E. MAASS, *Mélanges Graux*, p. 761, et S. B. KOUGÉAS, *Ἐπιτομή*, 1913, p. 256. Sur la date où la note fut écrite, cf. H. RABE, *Nachr. Götting. Gesellsch., Philol.-histor. Kl.*, 1902, p. 723.

calomniateurs (*Calumniae non credendum*) a particulièrement mis en verve l'archevêque aigri par la persécution. Au chap. 8 (*Scholia in Lucianum*, p. 26, 4 Rabe), le moraliste païen ayant plaint celui qui est accusé sournoisement et mis dans l'impossibilité de se défendre : « Ce que tu dis là, c'est la vérité même, Lucien ! » s'écrie Aréthas. Au chap. 10 (*Scholia*, p. 26, 7 Rabe), à propos des délations et des médisances qui infestent les palais des rois, c'est manifestement l'archevêque mal en cour qui s'exclame : « Combien tu dis vrai ! ». Enfin au chap. 24 (p. 27, 17 Rabe), là où Lucien parle du calomnié qui ne se doute pas du mal dit de lui et qui vient aborder d'un air souriant le faux ami coupable de la vilénie commise : « C'est ce qui m'est arrivé à moi-même, ô Justice divine et Vérité qui ne te laisses voiler que durant un bref instant », constate Aréthas, enchanté de voir si bien flétrir l'hypocrisie de ceux qui l'ont personnellement desservi.

Par contre, il ne manque pas d'endroits où Aréthas s'attaque à l'ancien satirique et le persifle (p. 159, 25 éd. Rabe : [d'Aréthas] : « Va-t'en, maudit ! » etc.). Quelquefois même, l'ancien commentateur des apologistes ⁽¹⁾ engage avec lui une controverse (p. 218, 20 éd. Rabe : Ἀρέθα · τί σοι μεταξύ etc. ; cf. à trois lignes de distance (p. 218, 17) : « Tu appelles encore dieux ceux dont tu t'es suffisamment moqué un peu plus haut, bien inspiré pour cette seule fois-là ». Il arrive même que l'évêque oppose à l'écrivain païen une réfutation en règle. M. H. Rabe a publié, d'après le *Mosquensis* 315 (f. 121^v), le texte d'une dissertation mi-philosophique, mi-théologique intitulée *Τοῦ αὐτοῦ* (i. e. Ἀρέθα) *πρὸς τὸ ὑπὸ τοῦ δουσσεβοῦς Λουκιανοῦ λήρημα ὡς φθονερόν ἐστι τὸ θεῖον*, et où Aréthas reproche en effet à l'auteur du *Jupiter tragoedus* d'avoir donné lieu de croire que Dieu serait jaloux ⁽²⁾. H. Rabe considère ce morceau comme un extrait des notes marginales d'Aréthas sur un passage de Lucien (peut-être le *Jupiter tragoedus*, 47 suiv.) et cette hypothèse a pour elle la présence, immé-

(1) Sur l'*Apologetarum cod. Parisinus* 451 annoté par Aréthas, cf. E. MAASS, *l. l.*, p. 749, et H. RABE, *Die Lukianstudien des Arethas*, dans *Götting. Nachr., Philol.-histor. Kl.*, 1903, p. 655 suiv.

(2) H. RABE, *l. l.*, 1903, p. 644 suiv.

diatement après, dans le même *Mosquensis* — sous le titre *Πρὸς τὸν αὐτὸν περὶ ἐτέρων ληρημάτων* — d'un simple abrégé d'une longue note qui figure sous le nom d'Aréthas (*Ἀρέθα*) parmi les scholies mêmes de Lucien (p. 71, 25 - 75, 4 éd. Rabe). Dans un cas comme dans l'autre, pour grossir son recueil, l'éditeur des opuscules d'Aréthas qui figurent dans le manuscrit de Moscou s'est contenté d'emprunter aux marges d'un apographe de Lucien certaines tirades qui s'y trouvaient, signées par l'archevêque de Césarée.

Julien.

Parmi les notes marginales d'Aréthas transformées de la sorte en opuscules séparés, il faut ranger la réfutation d'un passage du *Κατὰ Γαλιλαίων* de l'empereur Julien que nous avons publié jadis, M. Cumont et moi, d'après le même *Mosquensis* 315 (1). Sous le titre *Ἰουλιανοῦ ἐκ τῶν κατὰ τῶν ἀγίων εὐαγγελίων τοῦ Χριστοῦ λήρων, καὶ τούτων ἀνατροπὴ Ἀρέθα ἀρχιεπισκόπου*, on lit dans ce manuscrit, en premier lieu, comme le titre l'annonce — et sous la forme d'un lemme — le passage de l'Apostat que l'évêque de Césarée veut réfuter et dont K. J. Neumann reconnaît l'authenticité. Voici ce lemme, reproduit littéralement : *Πρῶτον μὲν ὅπως ἦρε τὴν ἁμαρτίαν ὁ τοῦ θεοῦ λόγος, αἴτιος πολλοῖς μὲν πατροκτονίας, πολλοῖς δὲ παιδοκτονίας γενόμενος, ἀναγκαζομένων τῶν ἀνθρώπων ἢ τοῖς πατρίοις βοηθεῖν καὶ τῆς ἐξ αἰῶνος αὐτοῖς εὐσεβείας παραδεδομένης ἀντέχεσθαι ἢ τὴν καινοτομίαν ταύτην προσέσθαι*. Dans ce lemme, ce sont les évangiles selon Jean (1, 29 : *ὁ αἴρων τὴν ἁμαρτίαν*) et Matthieu (x, 21) qui sont visés (2). Sur les marges de quel volume Aréthas avait-il écrit

(1) Cf. J. BIDEZ et F. CUMONT, *Recherches sur la tradition manuscrite des lettres de l'empereur Julien* (*Mém. Acad. Roy. de Belgique*, t. 57), Bruxelles, 1898, p. 130 suiv., et, sur la composition du *Mosquensis* 315 du xvi^e s. (= 302 Matthaei), cf. JÜLICHER, *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1889, t. II, p. 386. Sur l'extrait même de Julien et son authenticité, cf. K. J. NEUMANN, *Theologische Literaturzeitung*, t. XXIV (1889), n^o du 13 mai, col. 301 notamment.

(2) Dans la réfutation (p. 137, 2-3 de notre édition), il est question d'olives mûries sur l'arbre (*δρουπρεπέσιν ἐλαίαις*), tout comme dans

ce morceau? M. Kougéas a publié récemment des extraits de lettres qui montrent l'ardeur avec laquelle le disciple de Photius recherchait les copies — sur parchemin ou éventuellement sur papyrus ⁽¹⁾ — des écrivains anciens. On peut même supposer que la vieille bibliothèque épiscopale de Césarée, autrefois le siège de Saint Basile, condisciple et émule de l'empereur, lui avait fourni un exemplaire du *Κατὰ Γαλιλαίων* qu'il aurait annoté de sa main. Ce n'est apparemment pas, en effet, d'une partie aujourd'hui perdue du *Κατὰ Ἰουλιανοῦ* de Cyrille d'Alexandrie qu'Aréthas dépend. Il serait bien étrange, en effet, qu'Aréthas eût pris la peine de réfuter des doctrines qu'il n'aurait trouvées exposées que sous la forme d'un lemme et dans une autre réfutation. Le lecteur et commentateur des Apologistes était à même, d'ailleurs, de mettre à mal, en matière de théologie, les improvisations de l'Apostat. Toutefois — si compliquée que soit l'hypothèse — on a pu soutenir que la note provient d'un exemplaire du volumineux traité de Cyrille ⁽²⁾. Mais cette controverse ne doit pas nous arrêter, car il se produit plus d'un autre indice de l'intervention d'Aréthas dans les marges et même, accidentellement, dans le texte des manuscrits de Julien.

Au beau milieu de l'*Epître à Thémistius*, le *Vossianus V* a inséré un long fragment d'une sorte de lettre pastorale de l'empereur païen ⁽³⁾. Arrivé à l'endroit où le souverain pontife de l'hellénisme veut justifier le culte traditionnel des images, on trouve interpolée (294AB) en plein texte une longue note marginale où, s'adressant à l'Apostat, un lecteur lui reproche de vouloir faire adorer des morceaux de bois ou

les scholies d'Aréthas (E) *In Lucianum*, p. 200, 4 Rabe (*δρυπροπεῖς* ou *χαμαιπετεῖς*, et non cueillies); c'est à la légère que Neumann a voulu changer le mot en *δρυπετέσιν*.

(1) S. B. ΚΟΥΓΕΑΣ, *Ὁ Καισαρείας Ἀρέθας*, p. 114 suiv.

(2) Je ne puis qu'engager à lire les observations faites à cet égard par K. J. NEUMANN, *l. l.*, col. 300.

(3) Cf. mon édition des *Lettres de l'empereur Julien*, p. 161 et suiv., note sur la l. 26, et la fin de la n. 9 de la p. 102, ainsi que mon article de la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, t. XLIV (1901), p. 177 suiv.

des blocs de pierre travaillés par la main des hommes (il est préférable ici de reproduire, avec les particularités de son vocabulaire, la teneur de la note) : ἀλλ' οὐκ ἐχορῆν, ᾧ πᾶσαν δαιμόνων πληθὺν ἀναστηλώσας τῇ σῆ ψυχῇ, τοὺς κατὰ σὲ ἀνειδέους καὶ ἀσχηματίστους σωματοπλαστεῖσθαι · πῶς δὲ οὐ ξύλα καὶ λίθους νομίσωμεν ἃ χεῖρες ἀνθρώπων ἐμόρφωσαν, ᾧ καὶ τῶν λίθων αὐτῶν ἀφρονέστερε ; οὕτως οἷε πάντα ἐκ τῶν ῥινῶν ἐλκεσθαι ὥσπερ σὺ παρὰ τῶν ἀλιτηρίων δαιμόνων, ὥστε θεοὺς ἠγεῖσθαι τὰ αὐτῶν τεχνουργήματα ; Un coup d'œil jeté sur les notes analogues d'Aréthas que nous avons déjà citées ainsi que sur beaucoup d'autres, toutes pareilles, réunies soit chez Kougéas soit dans les *Scholia in Lucianum*, suffirait pour faire reconnaître dans ces objurgations virulentes tout ce que nous avons noté du style propre aux polémiques engagées par notre scholiaste. Enfin, l'analyse du début du *Discours IV* de Julien sur le Roi-Soleil — analyse sommairement conservée dans le *Marcianus C* — ressemble assez, elle aussi, à maintes notes d'Aréthas, sur la composition du *Théétète* de Platon notamment (1).

Heureusement pour moi — car ce fut le point de départ de mes recherches —, une remarque pénétrante de M. Henri Grégoire m'a fait découvrir, parmi les scholies de Julien, des traits qui dénotent plus sûrement encore l'intervention d'Aréthas (2). Dans la marge d'un passage où Julien s'en prend aux potentats barbares de l'Asie qui faisaient retomber sur leurs sujets la responsabilité de leurs échecs (3), le *Vossianus V* présente la note : τοῦτο νῦν καὶ παρ' ἡμῶν : « cela se passe aujourd'hui chez nous également ». Ce trait, comme M. Grégoire me l'a écrit, est tout à fait dans le ton d'Aréthas, qui, « brouillé à mort avec Constantin Porphyrogénète, avait

(1) V. *La tradition manuscrite et les éditions des discours de l'empereur Julien*, Gand, 1929, p. 68 : ad *Orat. IV* « πλήρης μὲν ἐλληνικῆς δυσσεβείας καὶ ἀδολεσχίας (cf. les *ληρήματα* de la p. 398), πλήρης δὲ ῥητορικῆς καὶ ἐντέχνου δεινότητος », début : δεύτερον, τρίτον et τέταρτον προοίμιον ; cf. les *Scholia in Platonem*, p. 238 suiv. de l'éd. Hermann : πρώτη (152C), δευτέρα (153D), et τρίτη (155E) κατασκευὴ ὑπὲρ τῶν Πρωταγορείων δογμάτων.

(2) H. GRÉGOIRE, *Byzantion*, t. V (1930), p. 735, avec la note 1.

(3) *Discours de Julien César*, éd. Bidez, p. 137, 24 suiv. (en note).

« été accusé de conspiration au moment où les Bulgares ravageaient la Grèce, et qui s'est souvent plaint du traitement injuste auquel il avait été exposé » (1). Vers le même endroit du second *Panégyrique de Constance* (2), le jeune César félicitant l'empereur de n'avoir pas voulu exiger de ses sujets des contributions ruineuses afin de s'offrir des « constructions babyloniennes », le scholiaste s'empresse de faire remarquer le blâme adressé ainsi aux chefs d'État grands bâtisseurs : *ση(μείωσαι) ὡς ψεκτέος ἄρχων ὁ χαίρων οἰκοδομήμασιν* (V^m). L'auteur de ce trait laconique n'est autre sans doute qu'Aréthas, protestant contre les « splendeurs ruineuses » des Empereurs de son temps, de Basile le Macédonien notamment. Nous aurions à signaler d'autres exemples encore, sans aucun doute, si les remarques marginales n'étaient pas clairsemées dans nos manuscrits de Julien (3).

Dans leur ensemble, d'ailleurs, les notes sur le texte de Julien présentent le même mélange d'érudition lexicographique, parémiographique et historique que les scholies d'Aréthas sur Platon, et parfois il y a, entre les unes et les autres, une ressemblance telle que je me suis cru obligé de la signaler à un moment où j'étais loin d'en soupçonner l'origine (4). Aujourd'hui, tout s'explique, les deux séries d'annotations étant l'œuvre, l'une comme l'autre, du même Aréthas. Pour aider le lecteur à nous suivre, un spécimen suffira.

(1) Cf. entre autres le n° 13 (*πρὸς τοὺς συκοφαντοῦντας ἡμᾶς πολυγαμίαν κηρύσσειν*) du *Mosquensis* 315 (A. JÜLICHER, *l. l.*, 1889, p. 387); ΚΟΥΓΕΑΣ, *Ὁ Καισαρείας Ἀρέθας*, p. 14 suiv.

(2) *Discours de Julien César*, *l. l.*, p. 168, 6 (= 92A).

(3) Le *Vossianus*, encore assez fourni aux discours I-III, présente à peine quelques notes aux discours IV à VI, et ses marges restent en blanc pour les morceaux suivants. Sur les lacunes de nos scholies, cf. ci-dessous, p. 403. — A ce propos, j'ose à peine signaler un détail matériel des scholies du texte de Julien : dans le *Marcianus* M, elles se terminent quelquefois par un paraphe qui pourrait être, comme au f. 237^v (= 97C, *l. l.*, p. 175, 12 suiv.), une simplification de la signature d'Aréthas.

(4) Voir les *Discours de Julien César*, *l. l.*, p. xx, n. 4, et *La tradition manuscrite* etc., p. 24 suiv.

<p>Schol. in Plat. Gorgiam 489C (p. 316) :</p> <p>ἀγυρωτόδης ὄχλος, ὡς νῦν (même for- mule, scholie sur Ju- lien 75C), ἡ λόγος, ἡ ἐξ ἀνέμου συλ- λεγομένη κόπρος καὶ φρυγανώδης B, f.387^v. Cf. ad Theaet. 152 C (p. 238) : συρφετῶ · κονιορτῶ τῶ μετὰ κόπρων ·</p> <p>οἱ δὲ κοιμῶν (l. χειμῶν) καὶ συρ- μός · καὶ σύρφη φρύ- γανα (cf. Hesychius, s. vv.) (1).</p>	<p>Schol. in Julian. Orat. V, 173A : (ad ταῦτα δὲ ἄ- γνωστα τῶ συρφε- τῶ) · ἀγυρωτόδης ὄχ- λος,</p> <p>ἡ λόγος, ἡ ἡ ἐξ ἀνέμου συλ- λεγομένη κόπρος καὶ φρυγανώδης,</p> <p>ἦτοι κο- νιορτὸς μετὰ κο- μιδῆ (l. μετὰ κο- πρίων) · τινὲς δὲ χειμῶν ἢ συρμός V^m</p>	<p>Suidas, s. v. Συρφε- τός ·</p> <p>ἀγυρωτόδης ὄχ- λος,</p> <p>ἡ λόγος, ἡ ἐξ ἀνέμου συλ- λεγομένη κόπρος καὶ φρυγανώδης,</p> <p>ἦτοι κο- νιορτὸς μετὰ κο- πρίων ·</p> <p>τινὲς δὲ χειμῶν καὶ συρμός. « Ταῦτα δὲ ἄγνωστα τῶ συρφετῶ ».</p>
---	---	--

L'article de Suidas n'est que la reproduction — mieux conservée que par V^m — de la scholie de Julien, suivie de son lemme. Quant à la scholie même de Julien, on y trouve successivement celles de deux passages de Platon (*Gorgias* et *Théétète*), la première — jusqu'au mot *φρυγανώδης* — se retrouvant au mot *Συρφετός* de l'*Etymologicum magnum*, tandis que la seconde coïncide avec beaucoup de lexiques. — Ici, comme en plusieurs autres rencontres analogues énumérées dans mon édition des *Discours de Julien César* (p. xx, n. 4), on voit se confirmer l'idée que les notes marginales de Julien, de même que celles de Platon, ont figuré, les unes et les autres, dans des manuscrits annotés par Aréthas. Mais nous sommes loin de posséder ces notes intégralement. Quatre ou cinq fois au moins, il arrive que d'autres mains

(1) L. COHN (*Jahrb. für class. Philol.*, l. l., p. 816) ne tient pas compte de la scholie de Julien.

(V⁴ ou même V⁵) suppléent à des lacunes de V^m (1). Plus d'une fois aussi, Suidas semble avoir conservé des annotations perdues qui proviennent d'Aréthas (2).

Conclusions.

Pour faire mieux connaître Aréthas, ce n'est pas seulement de ses notes sur Platon, sur Ælius Aristide, sur Lucien ou sur Julien qu'il faudrait s'occuper. Le savant archevêque a commenté l'*Apocalypse* (3), et il a abondamment annoté ses manuscrits d'Eusèbe de Césarée, des apologistes et d'une longue série d'auteurs profanes, comme Euclide, Dion Chrysostome, Marc-Aurèle, Épictète, Pausanias, Philostrate, Pollux (4). Des innombrables et multiples critiques adressées par Aréthas aux hommes et aux choses qu'il put observer, c'est toute une étude biographique qu'il faudrait tirer, et il serait facile, aujourd'hui, de la rendre autrement instructive que ne le fut l'essai déjà si méritoire publié par M. S. B. Kougéas il y a plus de vingt ans. Mais l'éditeur de Julien doit s'appliquer à une tâche toute autre, malgré la rareté des endroits où il peut se montrer tout à fait affirmatif.

On voudrait reconstituer la série des œuvres de l'empereur païen que l'évêque de Césarée avait pu recueillir. Le *Karà Γαλιλαίων* en faisait partie peut-être, tandis que les panégyriques I à III en étaient sûrement, et sans doute aussi les discours IV à VII et le *Fragmentum Epistolae* de la vulgate. On ne trouve, par contre, dans nos copies des *Césars* et du *Misopogon*, aucune note qui semble provenir de lui. Ce n'est donc que fort conjecturalement qu'on pourrait lui attribuer la for-

(1) Cf. p. 402, n. 3.

(2) Cf. par exemple, p. 125, 32 des *Discours de Julien César*.

(3) Dans ce commentaire, il mentionne les Sarrasins (*ad Apoc.* XIII, 1, 2); des meurtres et des désordres à Constantinople (*ad XVI*, 19-21). Cf. G. HEINRICI, s. v. « Arethas », *Real-Enc. für protest. Theologie* de Herzog-Hauck, t. II, p. 1, 42; p. 4, 8 suiv., et 59 suiv., et (surtout pour les remaniements du commentaire de son précurseur André), p. 3, 16 suiv.

(4) Cf. S. B. ΚΟΥΓΕΑΣ, *Λαογραφία*, 1913, p. 236 suiv., et, sur l'importance de la bibliothèque de l'archevêque, le même, *Ὁ Καισαρὲλας Ἀρχεθας*, 1913, p. 103 suiv.

mation du *Corpus Julianeum* que nos manuscrits ont conservé plus ou moins au complet. Quant à son intervention dans la constitution du texte même de Julien, il suffit qu'elle soit possible pour nous empêcher de supposer, à l'origine des copies diverses de notre auteur, une tradition manuscrite ancienne et homogène. L'histoire du texte de Platon m'aidera à faire comprendre la nécessité en cas pareil d'une extrême circonspection. Supposé qu'au lieu d'avoir sous les yeux les textes de B et de O, surchargés par Aréthas de corrections de toute provenance, nous ne puissions consulter que des copies de ce *Clarkianus B* et de son congénère le *Vaticanus O* dont nous avons parlé en commençant : aurions-nous le moyen de deviner le métissage d'un texte que nous verrions écrit couramment par une seule et même main ? Trouverait-on des indices suffisants pour oser présenter une telle copie comme faite d'un mélange de leçons de toutes sortes ? En réalité, cependant, à côté de variantes fautives substituées arbitrairement par Aréthas à la leçon primitive de son modèle — *Epinomis* (987C), par exemple, *Κρόνου* au lieu de *Ἑλλου* ⁽¹⁾ — on y rencontrerait même des leçons empruntées, comme on l'a vu, à la tradition indirecte ⁽²⁾. Quel est le philologue qui, placé devant une copie en apparence homogène, prendrait sur lui de démêler, dans son analyse de la tradition du texte, la part d'une série de correcteurs nombreux et divers ? et comment, eu égard à tant de complications possibles, ne pas se défier de l'assurance avec laquelle s'affirment certaines « règles de fer » ? De plus en plus fréquemment, nous constatons qu'il peut se trouver, dans des manuscrits de troisième ordre, et même dans des apographes à première vue négligeables, des leçons plus anciennes que celles de vénérables *Vetusti*. L'éminent éditeur des scholies de Pindare, M. A. B. Drachmann, vient d'en découvrir des exemples frappants par leur nouveauté ⁽³⁾.

(1) Cf. l'article *Κρόνου* ou *Ἑλλου ἀστήρ*, dans la *Revue de Philologie*, t. XXIX (1905), 319 ; la correction fallacieuse *Κρόνου*, en effet, est une leçon de O², c'est-à-dire d'Aréthas.

(2) Cf. plus haut, p. 393, n. 2.

(3) La désinence participiale *-σαις* (pour *-σας*) conservée sporadiquement dans des manuscrits de Pindare généralement négligeables ;

Cette longue dissertation sur Aréthas pourrait servir à montrer aussi que les philologues exagéraient, au temps de Cobet, lorsqu'ils attribuaient au fanatisme des moines tant d'apostrophes, stigmatisant, dans la marge des auteurs classiques grecs qu'ils transcrivaient, tout ce qui leur semblait avoir un relent de paganisme. Nous venons de voir que le très docte Aréthas a rempli d'invectives du même genre les copies de maint chef-d'œuvre dont la lecture le délectait et le fâchait tour à tour. Lors de la renaissance de l'Hellénisme au ix^e siècle, Photius et les autres princes de l'Église qui réintroduisaient la littérature antique dans les bibliothèques des lettrés, se crurent tenus à plus de ménagements envers la religion établie qu'on n'en montra plus tard au temps des humanistes. Scrupuleusement, autour des textes d'écrivains imbus de croyances demeurées infectieuses, les émules de Photius multiplièrent de véhémentes affirmations d'orthodoxie ; ils tenaient à montrer par là, sans doute, qu'ils n'appréciaient, chez les anciens, que la beauté de l'expression. Ils ne firent ainsi que reprendre une tradition établie par les premiers chrétiens chargés de cours de littérature grecque. Si Aréthas avait vécu cinq ou six cents ans plus tôt, il aurait été de ceux que le dernier des Flaviens, dans sa loi scolaire, accusa de duplicité, en leur reprochant de n'avoir qu'une admiration intéressée pour des écrits remplis, à leurs yeux, d'idées diaboliques. On aurait plaisir à retrouver une copie de cette loi accompagnée des réflexions de l'archevêque sur l'intransigeance d'un philhellénisme radical.

Gand.

Joseph BIDEZ.

Note complémentaire.

Grâce à la bienveillante intervention de M. Paul Mazon qui, tant de fois déjà, a bien voulu faciliter mes recherches, j'ai reçu, à temps encore pour y jeter un coup d'œil, une photographie du

cf. A. B. DRACHMANN, *Zur Ueberlieferung des Pindartextes*, *Mélanges Bidez*, Bruxelles, 1934, p. 334 suiv. et 339 suiv. — Sur le problème en général, on lira avec profit les observations de M. A. DAIN (*Actes du Congrès de Nîmes de l'Assoc. Budé*, 1932, p. 76 suiv.).

Vaticanus O de Platon (voir ci-dessus). La netteté de la reproduction m'a mis à même de constater l'exactitude de tout ce que M. F. Lenz a avancé au sujet du texte des *Épîtres*. Je puis même y ajouter quelques détails concernant l'*Épinomis*, dont il ne s'est pas occupé.

Dans les marges de certaines des œuvres de Platon, la main d'Aréthas n'intervient qu'à peine. Le *Phèdre* ne lui laisse qu'exceptionnellement le loisir de manifester son admiration, et, pour le *Sophiste* (Clarkianus B, ff. 113-136^v), il se borne à reproduire sans grand soin les trois ou quatre premières scholies, puis, comme si sa curiosité faiblissait, il s'abstient de faire aucune observation. Quant à l'*Épinomis*, deux ou trois fois tout au plus — 986 C 5 : *οἶον φησίν* — 988 AB : *ὥρ(αῖον) οἶον* — 989 CD *ση(μείωσαι)* — il signale à l'attention des pensées dont la beauté le saisit et, en un endroit seulement — 982 B 1 : *ση(μείωσαι) τί λέγει* — lisant que les corps célestes ont la raison en partage, il a un sursaut.

Par contre, la main du XI^e siècle que M. Lenz appelle O² couvre les marges de leçons empruntées au texte du « manuscrit du Patriarche » (= II) ou bien à ses corrections (*ἀπ' ὀρθώσεως* = II^{*}). Provenant manifestement de traditions anciennes et non de conjectures de l'époque byzantine, ces deux groupes de leçons prouvent que l'on a connu, dans le cercle de Photius, pour les VIII^e et IX^e tétralogies, des recensions diverses qui provenaient de l'antiquité, bien que Wilamowitz (*Plato*, t. II, p. 334) ait eu peine à le croire. Quelques exemples serviront ici à renforcer la thèse, et à faire remarquer en même temps le grand nombre des indications trompeuses dont l'apparat critique de Burnet est rempli :

974 C 2 : *ἄρ' οὐ τούτῳ σφόδρα προσέοιχ' ἡμῶν* II^{*} recte : *ἄρ' οὖν — προσέχοι ἡμῶν* AO ;

986 B 2 : *μία δὲ τῶν πάντων ἄστρον* II^{*} (« vulg. » sic Burnet), leçon qu'il faut adopter ; il s'agit en effet « de l'ensemble des étoiles » (*ἄστρον*), opposées aux planètes ;

986 B 1 *ἀλλαχοῦ* (= Eusèbe, *Praep. Evang.*, X 4, 13) *παλαιὸς γὰρ δὴ τόπος* O² ;

987 A 4 : *ἀπόπροθεν* II^{*} ;

987 C 4 : *supra ἡλίου expunctum κρόνον scripsit* O, c'est-à-dire Jean le Calligraphe ; la modification du nom de la planète peut donc remonter fort haut ;

989 D 2 : *ἐν φύσει* II, leçon à considérer ;

990 C 2 : ἐπὶ Π^ε ; Burnet ne mentionne même pas d'où lui vient cette leçon qu'il adopte à juste titre et qu'approuvait déjà (« καλῶς ») le philologue du XI^e siècle qui inséra dans les marges du *Vaticanus* O une collation du « manuscrit du Patriarche ».

J. B.

COMPTES RENDUS

L'épopée byzantine.

Henri GRÉGOIRE. *L'épopée byzantine et ses rapports avec l'épopée turque et l'épopée romane*. Extrait des *Bulletins* de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique, t. XVII, 1931, pp. 463-493.

Les lecteurs de *Byzantion* connaissent déjà la thèse essentielle de cet important mémoire : la geste de l'émir, père de Digénis et petit-fils d'Omar-*Ἀμβρων*, utilise, en la christianisant, une geste musulmane qui célébrait les exploits d'Omar al Aqtâ, émir de Mélitène, et de ses descendants. M. Grégoire a retrouvé les linéaments de cette épopée perdue dans le roman de Sajjid Battâl (trad. allemande de H. Éthé, Leipzig, 1871). Loin d'être dépourvue de tout « noyau historique », comme Fleischer et Ethé le croyaient, cette œuvre turque, qu'on datait habituellement du xiv^e siècle, doit remonter à un original arabe du x^e. Le héros grec Akrates (c'est-à-dire Akritas) y joue un rôle assez glorieux. Et les événements de notre roman appartiennent, en majorité, au ix^e siècle : outre le récit de la révolte de Bâbek, qu'on y avait déjà reconnu, l'auteur y retrouve, à peine romancés, le martyr des quarante-deux officiers byzantins, après la prise d'Amorium, en 838 (dans le *Sajjid Battâl* les martyrs ne sont que quatorze), la grande victoire de Pétronas sur Omar (863) à laquelle l'épopée byzantine fait aussi allusion, enfin la prise et la destruction de Mélitène (934). Cette découverte a été, on le sait, brillamment confirmée par un travail de M. M. Canard, qui a révélé aux byzantinistes l'existence d'un *Sajjid Battâl* arabe (cf. *Byzantion*, VII, 317 et 615). Et nous avons parlé ici-même (VII, 303 ss.) d'une version tardive de la geste d'Omar qui figure dans les *Mille et une Nuits*. Quant au *Sajjid Battâl* turc, il est possible — M. Grégoire l'a montré — de dater sa dernière rédaction. « Aux événements du ix^e siècle, un rédacteur du début du xii^e siècle a ajouté des allu-

sions aux premiers exploits des Seldjoucides, qu'il a introduits maladroitement dans le vieux cadre de la geste de Malatia » (p. 470). Les histoires d'empereurs grecs, vassaux des Musulmans, qui remplissent les livres VI à VII « ne sont pas entièrement inventées et rappellent d'une manière frappante les événements de 1070, de 1071 et des années suivantes, jusqu'à la première croisade ». Les empereurs nommés par le romancier turc ne sont peut-être pas aussi fantaisistes que Fleischer le pensait. Takfur est certainement un Nicéphore, vraisemblablement Nicéphore Mélissénos, tandis que Kanâthus pourrait bien être Nicéphore Botaniate. Et l'on verra plus loin que M. Grégoire propose d'identifier Asator à l'Arménien Khatchatour qui, sans avoir revêtu la pourpre, s'est comporté en dynaste indépendant. A la fin du roman Kanâthus se révolte, contre toute attente : « il a envoyé un message au Franc Udj ; il a envoyé des lettres vers les quatre régions du ciel, et il a groupé autour de lui tous les chefs d'armée des Infidèles. Et maintenant les Musulmans sont dans une grande détresse, et Césarée et Amorium sont assiégés par l'ennemi. L'empereur en personne s'avance contre Malatia ». Tout le monde sera d'accord avec M. Grégoire pour voir dans ce passage un souvenir de la surprise et de la terreur des Musulmans lorsqu'ils apprirent le retour offensif d'Alexis Comnène, accompagné des Croisés : Alexis qui était monté sur le trône avec l'aide des Turcs, et que ces derniers avaient pu croire à leur merci. On a donc confondu, semble-t-il, Botaniate avec son successeur. « Udj, le Franc, allié du Byzantin, est naturellement le chef croisé qui paraissait en 1099 le plus illustre : Hugues, comte de Vermandois, frère du roi de France. » (p. 472). Un autre Franc, au service de Byzance, Serdjaïl, « peut être identifié avec certitude avec le Sangélis des Byzantins, c'est-à-dire Raymond de St-Gilles, comte de Toulouse, l'un des hommes de la première croisade, battu par les Turcs en Asie Mineure, au début du XII^e siècle » (p. 480).

La seconde partie de cet article (pp. 481-493) est consacrée à l'éclaircissement de quelques noms orientaux énigmatiques qui figurent à la fois dans l'épopée byzantine et dans les chansons de geste françaises. Qu'est-ce que les *Γουλάβιοι*, qui font partie des troupes levées par l'Émir (*G. F.*, I, 47)? Au lieu de *Γουλάβιοι*, les autres versions ont *Μαγούλιοι*. Il est probable que *Γουλάβιοι* est une corruption de *Γουλάμιοι* (la confusion du β et du μ apparaît, deux vers plus haut, dans un autre nom de mercenaires, les

fameux Daïlamites, écrits *Διλεβίτας*) dont *Μαγούλιοι*, à son tour, représenterait « une de ces métathèses fréquentes dans les dialectes grecs d'Asie Mineure (influencée par le nom byzantin des Mongols, *Μογούλιοι*) ». *Γουλάμιοι* doit être l'arabe *ghulam*, garçon, esclave, valet d'armée, et les *Γουλάμιοι* ne sont autres que les *agulans* ou *agolans* de plusieurs chansons épiques occidentales (*al-ghulam*, Algolant, Agoulant). De même, les *atzoupades* ou *atzypades*, gardes du corps, doivent être identiques aux fameux *Αçopars*, *Achopars* de l'épopée romane. Paul Meyer (*Romania*, t. VII) examinant tous les passages où les Achopars sont cités, concluait que c'est une appellation vulgaire d'un corps de troupe redoutable, composé d'hommes de couleur d'origine égyptienne ou éthiopienne. Et il proposait l'étymologie d'*Aethiopes*. Effectivement, M. Grégoire prouve qu'au x^e et au xi^e siècle, le mot *Atzypas* était senti par les Byzantins comme un synonyme de « noir » ou « nègre », *αἰθίοψ*. « L'un des conjurés qui assassinent Nicéphore Phocas en 969 s'appelle *Atzypo*-Théodoros et le chroniqueur, en citant ce nom, l'explique : ce Théodore a reçu ce nom à cause de la noirceur de sa peau (p. 483). » Mais il s'agit probablement d'une étymologie populaire, et l'auteur explique, en définitive, *atzypas* par l'arabe *hadjib*, chambellan, portier (les *hadjib* étaient souvent des nègres). Le mot *açopar* « est un emprunt fait, non pas directement à l'arabe, mais au grec vulgaire. C'est donc très probablement en Asie Mineure, dans leur contact avec les Byzantins, que les Croisés auront appris ce mot » (p. 484).

L'étude se termine par une note fort intéressante sur le fameux *Butentrot* de la *Chanson de Roland*. L'armée de l'émir Baliguent comprend 30 « escheles ».

La première est de cels de *Butentrot*.

(v. 3220). Dans les versions dites « remaniées », on ajoute : « Judas en fut, qui Dieu trahit à tort » (v¹, 3406). *Butentrot*, pays sarrasin, n'est autre, on le sait, qu'un toponyme cappadocien : *Podandos*, en turc, *Bozanti*.

Le val de *Botentrot* en sont outrepassés

écrit l'auteur de la *Chanson d'Antioche* (I, 166). *Per valles Buotentrot*, dit Albert d'Aix, *per portam quae vocatur Judas*. A vrai dire, dès le xii^e siècle, on met en rapport avec Judas un doublet topographique de notre *Butentrot*, le *Buthrotum* d'Épire, en face de

Corfou. Il y a là un jeu de mots géographique d'origine grecque (*Ποδανδός - Προδόντος? Καρύδιον*, défilé voisin de Podandos, pris pour la patrie de Judas *Iscariote?*) qui s'explique mieux par le Butentrot cappadocien que par son homonyme épirote. (Voir la démonstration p. 485-488). Le défilé asiatique doit avoir la priorité. Et M. Bédier, qui croit notre rédaction de la *Chanson de Roland* postérieure à la croisade, « a eu tort, impressionné par l'article de M. Paul Franklin Baum (*Romanic Review*, 1916, 211 ss.) de renoncer à l'argument de Butentrot » (p. 488). Il est vrai que M. Fawtier (*La Chanson de Roland*, p. 9) conteste qu'il soit nécessaire, pour expliquer la célébrité du défilé cappadocien, d'invoquer le passage de Tancrede et des croisés. Podandos est sur la route des « pèlerins ». « On y est passé avant la première croisade et peut-être plus qu'après. »

Bruxelles.

Roger GOOSSENS.

S. P. KYRIAKIDES, *Παρατηρήσεις εἰς τὰ Ἀκριτικά ἔπη, Λαογραφία*, t. X (1932), 40 pp.

Il faut que nous signalions brièvement cette étude, qui n'est elle-même qu'un long compte rendu critique des travaux de M. Henri Grégoire. C'est qu'elle contient un grand nombre d'observations nouvelles et fécondes. M. Kyriakides a bien vu l'importance de la mention (par l'*Escorialensis*) de Lykandos, capitale de ce Mélias-Melemendzis, ou Mleh le Grand, dont la carrière a été depuis étudiée par M. Honigmann ⁽¹⁾ et par M. Grégoire (*Revue des Études grecques*, t. 46, 1933, p. 65, et en dernier lieu *Byzantion*, VIII, 83 ss.). D'autre part, l'auteur s'est efforcé (avec une systématisation parfois excessive) de dater les différentes « éditions » du poème, et par là les rédactions conservées. Il a raison de reconnaître dans les versions d'Andros-Trébizonde un important « remaniement comnénien », surtout sensible par les noms nouveaux attribués aux personnages (Ce dernier point avait déjà été aperçu par M. N. Adontz, *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXIX, 1929, p. 214 s.).

Roger GOOSSENS.

(1) E. HONIGMANN, *Malatija*, dans l'*Encyclopédie de l'Islam*.

HENRI GRÉGOIRE. *L'Age héroïque de Byzance*. Extrait des *Mélanges offerts à M. Nicolas Iorga*, Paris, 1933, pp. 382-397.

Ces quelques pages consacrées aux cantilènes sont riches en aperçus originaux et en hypothèses séduisantes. Il s'agit de retrouver, autant qu'il est possible, les personnages historiques qui ont servi de prototypes aux différents héros des *tragoudia*. Joannakis, Yannis, Yannakos (1), ne serait-il pas Jean de Cappadoce, compatriote de Digénis, et tout-puissant préfet du prétoire de Justinien ? Dans les pages que Jean Lydus lui consacre, il fait quelque peu figure de chef de bande. Le héros du *tragoudi* de Théophylacte est évidemment Théophylacte Abastaktos, le favori de Basile I (cf. *Byzantion*, VII, 671). La partie la plus neuve de l'article est une étude du « cycle des Dukas ». L'auteur utilise le témoignage précieux de la *Vie de Saint Basile le Jeune*, écrite par le moine Grégoire, un partisan de Constantin Dukas, un témoin de la catastrophe de 913. L'hagiographe connaît déjà des légendes populaires dont le héros est Constantin, promis à l'empire par une vision. Or cette vision nous fournit un admirable recoupement avec les cantilènes de Constantin-Constantas : la femme vêtue de pourpre (identifiée avec la Vierge par l'auteur de la *Vie*) qui amène au jeune Constantin un cheval fougueux et couvert d'armes flamboyantes, dont les naseaux jettent la flamme, nous fait penser à Maroudia, l'Amazone, compagne de Constantas, qui se sert du cheval fantastique du héros pour aller tuer une rivale. Nous savons que Constantin X, soucieux de rappeler la gloire épique de sa race, appela un de ses fils Andronic, et sa fille aînée Ἀρετή. Arète, l'Amazone domptée par la ruse de Charzanis-Šarkân, c'est sans aucun doute l'Abrîza des *Mille et une Nuits* (cf. *Byzantion*, VII, 371 ss.) qui rappelle à son tour Maroudia et Maximô à la fois... D'ailleurs, Arète est parfois la sœur du Constantin de la *Chevauchée funèbre*. Ces correspondances multiples et complexes nous montrent à tout le moins l'importance du thème épique de l'Amazone. Et il est possible que ce nom d'Arète nous indique que la vision de Constantin Dukas fut d'abord une apparition « païenne » du type de la rencontre d'Héraklès et d'Ἀρετή au carrefour (p. 392, n. 1). Quoi qu'il en soit de ces rap-

(1) Peut-être identique à *Yânîs al Mutarrâb* du Sajjid Battâl arabe ; cf. *L'Antiquité Classique*, t. II, 1933, p. 461 et M. CANARD, *Un personnage de roman arabo-byzantin*, p. 11, n. 2.

prochements, la cantilène du Fils d'Andronic (p. 393), les cantilènes de « Constantin attelé avec un buffle » (p. 394) illustrent la vie aventureuse d'Andronic et de Constantin, son fils. Porphyrios lui-même, héros de tout un cycle, et célébré jusque dans le *Shah-nameh*, sous le nom de *Farfurius*, c'est en réalité Constantin Dukas (et non l'obscur Panthérios, comme le croyaient Sathas et Legrand). Cette identification nouvelle est à peu près sûre : en premier lieu, la vision de « la femme vêtue de pourpre » l'autorise. Un présage analogue avait fait donner le surnom de *Porphyrius* au futur empereur Clodius Albinus (*Hist. Aug., Cl. Alb.*, 5). Et Constantin, le prétendant aux cheveux roux, s'était vu infliger par ses ennemis un sobriquet de sens tout pareil : « N'ayez pas peur de Dukas le coq roux (τοῦ πυροῦ πετεινοῦ τοῦ Δουκός) ; il se révoltera sottement et périra tout de suite » écrit aux Arabes un renégat cité par le Continuateur de Georges le Moine (éd. Muralt, p. 801). Les *tragoudia* où Porphyrios, amené captif à Constantinople, rompt ses chaînes et fait un grand massacre des partisans de l'empereur, c'est la revanche que l'épopée populaire a voulu donner au vaincu de 913. Et la gloire de Porphyre a franchi les frontières byzantines : non seulement le *Livre des Rois*, mais aussi les *Mille et une Nuits* le connaissent : Lukas, fils de *Shamlut*, surnommé « Glaive du Christ », et tué par Šarkân (cf. *Byzantion*, VII, 311, n. 3), c'est Constantin Dukas, fils de l'*Αἰχμάλωτος*, fils du Prisonnier. Une variante du Fils d'Andronic s'intitule précisément : *Αἰχμάλωτος* (p. 396).

Roger GOOSSENS.

Henri GRÉGOIRE, *Études sur l'épopée byzantine* (*Revue des Études grecques*, t. XLVI, 1933, pp. 29-69).

L'auteur a repris et complété, dans ces pages, son étude d'ensemble sur la littérature des cantilènes (cf. *supra*, *L'âge héroïque de Byzance*). Une première section est consacrée aux « traces » de chants épiques antérieurs au ix^e siècle. Les chansons de soldats sont de tous les temps, et elles peuvent être « épiques » quand elles sont en même temps des chansons de guerre. L'*Histoire Auguste* nous a conservé quelques vers fameux qui résument les campagnes de l'empereur Aurélien. On peut supposer que Bélisaire, Héraclius ont été célébrés de même. La *Salutation à Héraclius* de Georges

Pisidès (après sa victoire de 610 sur Phocas) est en quelque sorte, dit M. Grégoire, une « cantilène savante », et il n'est pas impossible qu'elle ait des sources populaires. Léon l'Isaurien lui-même est le héros d'un petit poème de 80 vers, d'un certain Théodose le Grammairien, qui chante sa grande victoire sur les Arabes, devant Constantinople, en 717. (Le titre du poème attribue par erreur cet exploit à Héraclius, cf. LAMPROS, *Ἱστορικὰ Μελετήματα*, pp.129-141). Veselovskij déjà a vu que les bylines de Saur ou *Saul Levanidovič* ou *Vanidovič* procèdent d'un original byzantin. *Levanidovič* est évidemment « le fils de Léon ». Comment ne pas croire, avec M. Grégoire, que Saul ou Saur, fils de Léon, n'est autre que Léon l'Isaurien dédoublé en deux personnages, quand on le voit délivré de la captivité par un massacre de Sarrasins, dont l'auteur est son fils *Konstantinuška Saulovič*, sans aucun doute Constantin V « Copronyme » ? Tous deux ont d'ailleurs combattu ensemble à Akroinos, et le thème de la rencontre entre le père captif et son fils, rencontre d'abord hostile, mais suivie d'une reconnaissance, est un thème familier à l'épopée byzantine : c'est celui du « Fils d'Andronic » ou du « Prisonnier ». Il faut ajouter à ces précieux restes quelques vers, en grec vulgaire cette fois, d'une cantilène du début du ix^e siècle, cités par le Continuateur de Théophane, et qui témoignent de l'attachement de son auteur à l'empereur légitime, pendant la révolte de Thomas (p. 31). Mais avec le *Chant d'Armoris*, que M. Grégoire a déjà étudié ici-même (t. VII, p. 290 ss.) et dont il donne cette fois une traduction intégrale, (pp. 39-44) nous avons une véritable épopée, « l'épopée de Michel III et des Vengeurs d'Amorium » qui répond fort exactement au cycle musulman de la « Prise d'Amorium », attesté par le *Sajjid Battâl*. Dans cette nouvelle étude, l'auteur illustre le chant d'Armoris par deux espèces de considérations. Tout d'abord, il montre l'importance de l'effort militaire et des victoires de Michel III, qui traversa deux fois l'Euphrate, en 859 et en 863 (victoire de Pétronas). Ces pages sont à lire, et il faut espérer que les historiens en feront leur profit ; car l'historiographie byzantine, à la solde de l'assassin de Michel et de ses successeurs, retranchant, maquillant, inventant sans scrupule, n'a rien laissé subsister (sauf la victoire de Pétronas) des succès de l'empereur (1). Ce sont les chroniqueurs arabes (peu suspects

(1) Cf. *Byzantion* VIII 2, p. 515-550 : M. GRÉGOIRE, *Études sur le IX^e siècle*.

d'inventer des défaites musulmanes) qui ont permis cette réhabilitation — entièrement neuve, nous l'avons dit — de Michel III ; et voilà qui donne bien toute sa valeur à *Armouris*, seul témoignage byzantin d'un âge qui fut réellement épique. Seconde remarque, qui jette un jour nouveau sur l'apparition, vers 860, de ce premier monument — et chef-d'œuvre à la fois — de la littérature grecque vulgaire. « La *vulgaris eloquentia*, pour triompher, doit être *aulique*. Dante l'a vu et l'a dit. » (p. 45). Or les chroniqueurs, attentifs à ne nous dire sur Michel que ce qui peut se retourner contre lui, ne nous ont pas laissé ignorer (GEORG HAMARTOL. 821, éd. Bonn ; THEOPH. CONT. 199 sqq. éd. Bonn) le goût scandaleux et impie du jeune empereur pour la langue du peuple, avec lequel il fraternisait volontiers. N'allait-il pas jusqu'à user de mots comme *ἄγουρος* et même *ψωμός*, qui a particulièrement choqué son biographe : *δεῖ γὰρ*, ajoute ce dernier avec un visible dédain, *τὴν ἐκείνου λέξιν εἰπεῖν*. « De telles prédilections peuvent expliquer la vogue, sous son règne, de la poésie populaire. »

Nous n'analyserons pas longuement la troisième section des *Études*, qui traite du cycle d'« Andronic et Constantin », déjà étudié dans *L'âge héroïque de Byzance* (cf. *supra*). La cantilène du *Fils d'Andronic* (LEGRAND, *Recueil de chansons populaires grecques*, p. 186) y est traduite (pp. 55-57), et on y trouvera quelques raisons nouvelles à l'appui de l'identification d'Andronic et Constantin-Constantas (= Porphyrios) avec Andronic et Constantin Dukas.

Cette étude, qui est la plus pénétrante que nous ayons sur l'épopée byzantine dans son ensemble, se termine par une « monographie » (pp. 64-69) de Mélias, Mlch le Grand, le Melemendzis vaincu et désarçonné par Digénis Akritas (cf. HONIGMANN, *Malatya*, dans *l'Encyclopédie de l'Islam* et H. GRÉGOIRE, *Mélias le Magistre*, dans *Byzantion*, VIII, 79-88). Il en résulte que « le domaine de Digénis » (Lykandos, Malatya, Samosate) est exactement le district occupé et organisé par Mélias. Mélias comme Digénis reçut par chrysobulle le gouvernement des frontières (*Grollaferrata*, 1047 ss.). Le combat de Digénis contre Melemendzis est donc un combat symbolique, et Mélias est le personnage historique, presque contemporain, auquel l'épopée « officielle » a substitué Digénis Akritas, héritier de toute la gloire byzantine. Cette découverte nous paraît très importante.

Roger GOOSSENS.

Jean MUȘLEA, *Le cheval merveilleux dans l'épopée populaire*. Extrait des *Mélanges de l'École roumaine en France*, Paris-Bucarest, 1924, pp. 5-48.

Le cheval merveilleux souffle la flamme, il est invincible au saut et à la course, distingue les amis des ennemis, aussi prend-il part à la bataille. D'ailleurs il comprend les paroles de son maître, l'avertit dans le danger, lui prédit sa mort. Il marche sur la mer, il est doué de la voix humaine. Sa taille dépasse celle des autres chevaux, à moins qu'il ne soit au contraire contrefait et lépreux : c'est « le cheval mythique imparfait à l'origine » (De Gubernatis). Mais un seul homme, son futur maître, pourra le dompter... M. Mușlea a rassemblé toutes ces particularités, et bien d'autres encore, qui sont celles de Pégase, de Šarac, « grison », (le cheval de Marko Kralievitch), de Bucéphale, du cheval de Roustem, de Blak, le coursier d'Hildebrand, des chevaux fantastiques des cantilènes grecques etc...

*Καὶ φέρτε μου τὸν μαῦρον μόν, τὸν πετροκαταλύτην
ποῦ καταλύει τὰ σίδηρα, καὶ πίνει τὸν Ἐφρότην.*

(*Chant de Théophylakte*, cf. *Byzantion*, VII, 672). Il n'y a pas grand intérêt à allonger la liste de ces propriétés miraculeuses. Malheureusement il est difficile de voir autre chose, dans le travail de M. Mușlea, qu'une peinture idéale du cheval merveilleux en soi. On ne voit guère qu'il ait mis beaucoup d'ordre dans ce chaos. Les distinctions même qu'il établit nous paraissent parfois contestables ou tout au moins maladroites. L'auteur ne s'occupe que du cheval merveilleux, c'est-à-dire d'un cheval bien vivant, mais paré de propriétés merveilleuses, et laisse en dehors de son étude le cheval magique, ou mécanique, le « chevillard ». Ces deux espèces de coursier ne sont peut-être pas si essentiellement différentes... Nous avons montré ailleurs (*L'Antiquité classique*, t. II, 1932, pp. 471-2) qu'un conte persan des *Mille et une Nuits*, *L'Histoire magique du cheval d'ébène*, n'est guère qu'une version, plus archaïque sur certains points, de cette histoire d'enlèvement qui est la source de l'« Enlèvement de la fille du stratège » dans *Digénis Akritas*. (Ce thème de l'épopée byzantine semble donc bien, comme beaucoup d'autres, d'origine arabo-iranienne, cf. *ibid.*, p. 462 ss.) Or, le *cheval d'ébène*, le « chevillard » volant du prince Kamaralakmar correspond ici au μαῦρος merveilleux de Digénis (le thème du cheval « fantastique » est d'ail-

leurs fort affaibli dans le « poème » et ne se restitue que par recouplement avec les cantilènes). Voilà qui eût intéressé M. Muşlea : il y aurait vu la confirmation d'une de ses hypothèses (le cheval merveilleux de l'épopée serait un emprunt au conte, pp. 36-38). Mais ce rapprochement pose encore une autre question, celle des emprunts, de peuple à peuple, du thème populaire « du cheval merveilleux ». Question que M. Muşlea s'est à peine posée. Il l'a aperçue à propos des *bylines* russes, mais nous laisse bien vite à notre curiosité et à notre incertitude (p. 36). Il est un peu plus affirmatif sur les chants épiques bulgares, dont les coursiers merveilleux viendraient des chansons serbes (pp. 40-41). Pourtant, du moment qu'on prétend expliquer par des croyances indo-européennes la persistance et la diffusion de ce thème, et qu'on invoque à cet effet l'identité de la terminologie aryenne du cheval (p. 27), le lecteur aimerait à voir clair dans les problèmes d'influence. Personne ne prendra au sérieux, pensons-nous, la tentative de l'auteur pour expliquer par le souvenir de la mythologie antique les chevaux fantastiques des chants populaires grecs (p. 41-42). Concluons, avec M. Muşlea lui-même (p. 47) : « Pour l'explication des chevaux merveilleux de l'épopée populaire, il faudra considérer aussi les emprunts de peuple à peuple. » L'auteur nous propose cependant, dès maintenant, son explication : elle consiste à faire « descendre » les chevaux de l'épopée « de ceux des mythes et de ceux du culte » (p. 27, cf. p. 48 : « nous croyons voir dans les chevaux merveilleux de l'épopée populaire le souvenir du culte du cheval chez les peuples indo-européens »). Hypothèse bien invraisemblable, qui ne vaut peut-être pas qu'on la discute, qui ne le mérite certainement pas dans l'état où M. Muşlea l'a laissée. Il n'a pas tenté l'ombre d'une démonstration, et il faut bien que nous signalions, en terminant, quelques lacunes étranges de son information. M. Muşlea connaît Von Negelein, dont il cite plusieurs travaux, mais semble ignorer son ouvrage : *Das Pferd im arischen Altertum*, Königsberg, 1903. Il est si bien au fait du sacrifice védique du cheval, ou *Aśvamedha*, qu'il parle à plusieurs reprises (notamment page 43) du cheval *Aṣvamedha* ! Il ne pouvait naturellement connaître l'ouvrage de P. E. DUMONT, *L'Aśvamedha*, Paris, Geuthner, 1927. Mais on constate avec surprise qu'il en est resté, sur ce point, au livre vénérable de J. A. DUBOIS sur le « grand sacrifice du cheval appelé Assua-Méda », qui date de 1825. Enfin, il eût fallu étudier tout un groupe de lé-

gendes indiennes (dont l'importance dans la diffusion du thème peut être grande, puisque « Sindbad » les a recueillies) qui mettent la naissance des chevaux merveilleux en rapport avec le monde des nâgas, des serpents des eaux. (Cf. J. PH. VOGEL, *Indian serpentlore or the nâgas in Hindu Legend and art*, Londres, 1926, pp. 63, 65, 287).

Roger GOOSSENS.

N. ADONTZ. *Les légendes de Maurice et de Constantin V, empereurs de Byzance*. Extrait des *Mélanges Bidez*, p. 1-12.

La seconde section de cet article touche directement au problème des chants épiques perdus. « On raconte », dit Kyrakos de Gandzak (*Hist. arm.* p. 40) que Constantin tua en un seul jour cinq lions, l'un après l'autre ». La même tradition, enrichie d'une histoire de dragon que l'auteur arménien n'a pas connue ou n'a pas voulu citer, reparaît dans le *Chronicon episcoporum Neapolitanae Ecclesiae*, écrit peu après 872 (texte signalé par M. Ernst Stein) : *Hunc aiunt Constantinum robustiorem fuisse virum, qui leonem, ferocissimam bestiam, pugnando occidit, et draconi se opposuit et ipsum interemit* (1). La source de ces légendes, dont aucun chroniqueur grec ne parle, est fort probablement un *tragoudi* perdu consacré à Constantin Copronyme : M. Grégoire avait donc raison de dire que cet empereur a dû être un héros épique (cf. *L'âge héroïque de Byzance*, dans les *Mélanges Iorga*, p. 383 ss. ; *R.E.G.*, t. 46, 1933, p. 32). Et nous voici du même coup un peu mieux renseignés sur les « transferts épiques » du thème de la *θηρωμαχία*. Vers 940 le rédacteur de *Digénis Akritas*, travaillant d'après des cantilènes grecques et des légendes arabes, représente son héros triomphant, dès sa douzième année, d'un lion, et plus tard d'un serpent. Vers la même époque (que la mention des *Qarmates* permet de préciser, cf. *Byzantion*, VIII, 2, p. 574 :

(1) Suivent des détails (*Factoque sibi loriam falcata quam novaculis acutissimis ex omni parte munivit...*) qui ressortissent au thème folklorique du stratagème employé pour se prémunir contre un reptile dévorant (cf. la fable de Phèdre, *Serpens et lacerta*, et le stratagème de Sindbad, 3^e voyage). La perte d'un feuillet nous prive de la fin de l'histoire.

c'est également une remarque de M. Adontz) une véritable épopée de Manuel le Magistre le montre, à la tête des captifs romains en terre musulmane, débarrassant les Arabes des fauves qui rava-geaient leur territoire, *πολλῶν ἀτιθάσσων θηρίων κατασινομένων αὐτοὺς καὶ βλαπτόντων ἐλευθερώσας* (*Theoph. Cont.*, p. 118 ; cf. *Byzantion*, VIII, 2 p. 722 ss.) Nul doute que cette épopée de Manuel devait ressembler à la fois à la première partie de notre *Digénis*, et à l'épopée française des *Chétifs* (étudiée par A. HATEM, *Le cycle épique des Croisades*, Paris, 1932), qui n'en est, en quelque sorte, qu'une adaptation. Or, nous retrouvons, dans les *Chétifs*, la lutte contre les lions et contre le serpent. Et nous savons maintenant que ce thème antique ⁽¹⁾ (dont la filiation exacte, en ce qui concerne l'épopée byzantine, reste à étudier) avait déjà servi, dès la fin du siècle précédent, à la gloire de Constantin V, depuis « injustement surnommé Copronyme ».

Roger GOOSSENS.

Eléments iraniens et folkloriques dans le conte d' Omar Al No'mân.

HENRI GRÉGOIRE, *Héros épiques méconnus*. Extrait de l'*Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales* (Université de Bruxelles), t. II, 1933-1934 (*Mélanges Bidez*), p. 451-463.

I. Šarkân et Rumzân.

Le vrai héros du « Conte d'Omar ('Amr) al No'mân et de ses fils merveilleux » est le fils aîné du roi, Šarkân, personnage au reste parfaitement mystérieux. Plusieurs traits de son histoire le rapprochent de l'émir anonyme de *Digénis Akritas*, qui est de sa famille (puisqu'il est le petit-fils d' Ἀμβρων = Omar) et qui vient en droite ligne d'une geste méliténienne ⁽²⁾. Son nom ressemble à celui d'un autre héros byzantin, Charzanis, Tserganis ou Σαρχανῆς, connu par les cantilènes « de la séduction ». M. Grégoire a prouvé que Šarkân

(1) *Iliade*, I, 266 : *κάρτιστοι δὴ κείνοι ἐπιχθονίων τράφεν ἀνδρῶν · κάρτιστοι μὲν ἔσαν καὶ κάρτιστοις ἐμάχοντο, φηρσὶν ὄρεσκόφισι, καὶ ἐκπάγλως ἀπόλεσσαν.*

(2) Cf. *Byzantion*, VII (1932), p. 308-309.

et *Σαρχανῆς* ne font qu'un (1). L'épisode d'Abrîza des *Mille et Une Nuits*, et la recension la plus complète du chant de Charzanis et d'Arètè ne sont, en effet, que deux versions d'une même histoire : celle de la vierge farouche finalement violée grâce à une ruse identique dans les deux cas. Si la tendance et le ton diffèrent profondément d'une œuvre à l'autre, si la distribution des rôles même est changée, nous reconnaissons bien la même donnée et les mêmes personnages : Charzanis, Arètè et le « roi de Babylone », c'est-à-dire Šarkân, Abrîza et « le roi de Bagdad » (Omar). Le poète et le conteur, qui n'avaient pas tout à fait la même morale, ont donné, chacun à sa façon, le beau rôle à Šarkân (2). Ce qui est plus étrange, c'est que le rédacteur des *Mille et Une Nuits* a traité avec bien peu de respect le vieil Omar, héros des guerres byzantines : paillard perfide et brutal, il fait si triste figure à côté de son fils Šarkân qu'il faut bien croire que l'auteur du conte le voulait ainsi. Le roi de Babylone de la chanson grecque est faible (il ne songe même pas à se faire obéir de Charzanis, officier de son armée) et ridicule si l'on veut (il épouse Arètè déflorée et abandonnée par son séducteur) mais à tout prendre sympathique : Omar, dans la version arabe, est franchement odieux. Bizarrerie moins choquante qu'il n'y paraît à première vue. Car nous n'avons plus une véritable « geste d'Omar de Mélitène » et, dans les remaniements qui nous en restent, le vieil émir est parfois étrangement traité. Le *Delhemma*, étudié par M. Canard, est la geste d'une tribu rivale, les Banû Kilâb, et, à ce titre, rabaisse le héros méliténien (qui frôle plus d'une fois la trahison) au profit d'Abd al Wahâb et de sa mère Dât-ul-Himma (3). Dans le *Sajjid Battâl*, Omar est entièrement éclipsé par Battâl comme il l'est ici par Šarkân. Une tendance hostile à Omar dans les *Mille et Une Nuits* n'est donc pas *a priori* impossible : nous verrons plus loin que cette tendance existe, et qu'elle s'explique par la genèse du conte.

Seulement les choses sont ici beaucoup moins simples que dans le *Sajjid Battâl*. Il est naturel, dans une œuvre turque, que Battâl, ancêtre supposé des Dâmišmendites, finisse par évincer la race

(1) H. GRÉGOIRE. *Échanges épiques arabo-grecs* (*Byzantion*, VII, 1932, p. 371-382).

(2) H. GRÉGOIRE, *ibid.* p. 378, comprenait les choses un peu différemment.

(3) M. CANARD, *Un personnage de roman arabo-byzantin* (*Deuxième congrès des sc. histor.*, Alger, 1932), p. 1.

de l'émir de Mélitène, à qui son propre fils succède. Au contraire, dans le conte d'Omar, nous apprenons avec surprise que Šarkân, malgré les promesses formelles de son père, ne lui a pas succédé ; il cède le trône à son frère Dû'Imakân (1), va s'enterrer à Damas, et meurt sans postérité mâle : ce grand héros n'est pas un fondateur de dynastie, personne ne se réclame de lui. Frappé de tous ces faits, et persuadé avec raison que Šarkân est un intrus dans la famille d'Omar, M. Grégoire avait cru un moment qu'il fallait voir en lui un héros grec à l'origine, et purement mythique : *Χαρζανῆς*, éponyme du thème de Charsianon (autre nom ou doublet du héros Charsios, cité par Constantin Porphyrogénète) (2) comme *Τσαμαδός* est l'éponyme de la forteresse de Tzamandos (3). La popularité de *Χαρζανῆς* en Asie mineure aurait entraîné son adoption par les Arabes. Contre cette explication, il restait quelques difficultés, dont nous avons dit un mot ailleurs (4). Voici qu'une seconde trouvaille aussi heureuse que la première permet de résoudre le problème : si *Χαρζανῆς* a été pris pour un *Χαρσιανός*, éponyme de thème (ce qui reste vraisemblable) cette identification est sûrement secondaire (5). Šarkân n'est ni grec ni arabe, mais persan. C'est un général de Chosroès II Parviz, et ses frères Rumzân et Dû'Imakân ont la même origine.

Il faut partir, comme M. Grégoire l'a fait, de Rumzân. Des quatre noms que le conte donne aux descendants mâles d'Omar, Rumzân en tout cas n'est pas arabe, et Šarkân, en dépit de l'explication étymologique que l'auteur en donne (6), ne l'est probablement pas non plus. Il est visible que les noms de Dû'Imakân et de Kân-

(1) Malgré l'existence d'un parti qui lui est favorable et l'a, une première fois, fait élire roi. Ceci devait figurer dans la version de la « geste d'Omar » qui est la source de *Digénis Akritas*. L'émir de la version russe cède également le trône à son frère, et la version grecque fait allusion à une élection que sa conversion seule a empêché : *Trébiz.* III 207 : *ὅταν γενέσθαι βασιλεὺς ἔμελλες τῆς Συρίας* et 525 : *Πάντες δέ σε ἐψήφισον γενέσθαι βασιλέα.*

(2) H. GRÉGOIRE, *l. l.*, p. 376-378.

(3) *Héros épiques méconnus*, p. 459 ; le *tragoudi* de Tsamados : *N. Γ. Πολύτου Ἐκλογαὶ ἀπὸ τὰ τραγούδια τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ*, éd. de 1932, p. 103.

(4) *L'Antiquité classique*, II, 1933, p. 462, note 3.

(5) Pressenti par H. PERNOT (cf. *Byzantion*, VII, 379) : « Oriental ? Byzantin ? Probablement deux traditions différentes mélangées ».

(6) « On le nommait ainsi parce qu'il était le fléau de son temps. » Rectifier en ce sens la traduction donnée : *Antiquité classique*, *l. l.*

mâkân, qui sont bien arabes, ont été forgés sur le modèle de Šarkân. Les deux noms Šarkân et Rumzân, qui ne sont susceptibles que d'explications forcées par l'arabe (qu'est-ce que *-zân*?) et qui se sont imposés au conteur au point d'influencer ses inventions onomastiques et l'intrigue de son conte (un épisode est destiné à nous montrer que *Rumzân* est un « Romain ») (1) viennent donc de la source perdue qu'il utilisait, et dont les personnages n'étaient pas arabes. Or *Rumzân*, c'est *Romiuzân* : le belliqueux, « le nom que Tabari donne au premier des trois généraux de Chosroès II Parwiz, le fameux Šahrbarâz » (« Sanglier du pays »). Šahrbarâz d'ailleurs s'appelait Ferruchân, ses deux autres noms étant des titres honorifiques. On voit par le texte de Tabari que dès une époque ancienne (du vivant même des héros peut-être) il y avait une légende des généraux de Chosroès, qui fixait leur nombre à trois, et prenait Šahrbarâz pour héros central : légende et héros sympathiques à la communauté musulmane naissante, puisque Mahomet était à ce moment pour Héraclius, contre Chosroès l'idolâtre (QORAN, surate XXX) et que Šahrbarâz avait fini par se révolter contre son roi. Le « conte des trois généraux, » nous montre la loyauté et la grandeur d'âme de Šahrbarâz aux prises avec la perfidie de Chosroès (cf. Šarkân et Omar). Celui-ci démasqué, les trois chefs se révoltent contre le roi, d'accord avec son fils Široès et avec Héraklius. Mahomet apprend avec joie la chute du tyran. Et les trois généraux sont devenus trois frères « fils d'une même femme qui ne mettait au monde que des héros ».

La question du nom de ces personnages vaut qu'on s'y arrête. La coutume perse des titres honorifiques a eu pour effet qu'on s'est trouvé, dès l'origine de la légende, en présence d'une profusion de noms, dépassant de beaucoup le nombre des personnes, noms entre lesquels on a choisi au petit bonheur. Dans le corps même du récit de Tabari, nous trouvons, à côté de Šahîn, Šahrbarâz et Romiuzân pris pour deux personnages différents. Mais le « conte des trois frères », rapporté un peu plus loin, a déjà laissé se perdre les noms de Šahîn et de Romiuzân. On s'en tire en dédoublant à nouveau le héros principal en Šahrbarâz et Ferruchân. Quant à Šahîn, Tabari, qui a renoncé à lui donner un nom, nous a pourtant con-

(1) Et du même coup, à justifier des prétentions (qu'il faudrait dater) à un droit historique sur Césarée : *Byzantion*, VII, p. 310.

servé le compliment étymologique transparent que le récit traditionnel lui décernait : « Da ist der eine, so und so genannt : der ist sch'auer als ein Fuchs und vorsichtiger als ein Falk » (1) (Šahîn = « faucon »). Désinvolture qui rappelle curieusement les procédés du rédacteur des *Mille et Une Nuits*. Ce dernier a conservé, en les déformant pour pouvoir les expliquer, les noms de Šarkân (qui est selon moi Ferruchân (2)) et de Rumzân = Romiuzân. Le troisième chef n'ayant plus de nom, il lui en fabrique un : Dû'Imakân, « lumière de l'endroit ». Mais il lui faut encore baptiser un quatrième héros (qui est peut-être de son invention) le fils de Dû'Imakân. Cette fois, il est à bout d'invention et l'avoue avec humour : il le dénommera *Kânmakân*, « il fut ce qu'il fut. » Tout ceci ressortit à l'onomastique fragile et changeante du conte populaire.

Et c'est donc bien un conte populaire « des trois frères », un moment rattaché au « cycle de Šahrbarâz », qui a finalement contaminé la geste d'Omar de Mélitène, devenue assez vite le roman d'un roi imaginaire, d'Omar de Bagdad. Il suffisait, pour assurer la fusion de ces deux éléments, que les trois frères fussent désormais les propres fils du roi de Perse, enfin qu'Omar prît la place de Chosroès. Or, sur ce dernier point, tous les doutes sont levés par la comparaison que M. Grégoire a faite entre la mort du roi Omar et les légendes de la mort de Chosroès : de part et d'autre, même atmosphère de magie, et mêmes détails — jeûne prolongé dans une cellule, οἶκος τοῦ σκοτους, destruction du corps du roi par le feu infernal, à l'intervention des « habitants de l'invisible »...

On aura compris toute l'importance de cet article pour l'explication de la genèse du « Conte d'Omar ». On peut la considérer dès maintenant comme à peu près claire : c'est l'avis de M. Canard, le plus compétent des juges en la matière. Une fois de plus, les noms des héros d'un conte arabe et une partie de leurs exploits viennent de l'Iran. Déjà, on avait vu que l'empereur byzantin du roman arabe, Afrîdûn, porte un nom persan (Feridûn) ; il est sûr désormais qu'Abrîza = Parvîza, féminin de Parviz, comme l'avait expliqué

(1) NÖLDEKE, *Tabari*, p. 299, n. 1 : *Héros épiques méconnus*, p. 458.

(2) M. Grégoire (p. 458) a préféré une autre explication, à laquelle je sais qu'il a renoncé depuis (Šarkân = Šahrâplakân, le Σαραβλαγγῦς de Théophane, p. 309-310). M. Kahle me fait remarquer que Šarkân pourrait encore venir de la forme Choragan (NÖLDEKE, *Tabari*, p. 292, n. 2).

M. Canard ⁽¹⁾ Et nous ne sommes plus étonnés de voir Šarkân, « héros bien syrien », ⁽²⁾ rester toute sa vie émir de Damas, puisque cette place, prise par les Perses en 614, fut en effet, le quartier-général de Šahrbarâz.

Avant de terminer, on me permettra de prendre prétexte de la belle étude de M. Grégoire pour m'attarder un peu sur l'histoire d'Abrîza-Arétè, qui en vaut la peine. C'est l'élément essentiel du « mythe de Šarkân », puisque c'est le seul qui ait passé dans les cantilènes grecques. Il manque pourtant dans le résumé de Tabari. Qu'est-ce au juste que l'épisode d'Abrîza? Les différences entre la version grecque et la version arabe portent presque uniquement sur le rôle de Šarkân-Charzanis et du roi de Babylone-Bagdad. Dans les deux versions, la jeune fille est amenée à Bagdad (ou Babylone) et dans les *M.U.N.*, toute la première partie de ses aventures (à Césarée) rappelle de très près, nous l'avons montré ailleurs, l'enlèvement de la fille du stratège par l'émir du poème grec, et l'enlèvement d'Eudocie par Digénis lui-même ⁽³⁾. Nous voyons donc qu'on a tout naturellement fait de Šarkân, une fois que l'Islam l'eut adopté, le héros d'une de ces histoires « d'enlèvement de l'étrangère » (du type de l'enlèvement de Menijeh par Bijen ou de l'enlèvement de la princesse dans le « Conte du cheval magique » ⁽⁴⁾) que les Arabes ont empruntées aux Perses et les Grecs aux Arabes, et qu'on n'a cessé de raconter, au cours des siècles, en les prêtant successivement à plusieurs personnages tantôt historiques et tantôt imaginaires, comme Maslama ⁽⁵⁾, Šâh-sâh ⁽⁶⁾, Sajjid Battâl, Ali-Nur ⁽⁷⁾, l'« émir » du poème grec, enfin Digénis Akritas lui-même. Mais, comme il arrive, ce thème épique n'est pas ici « à l'état pur ». Il se trouve combiné avec un autre dont les parallèles sont nombreux dans toutes les littératures : la rivalité du héros avec un puissant roi, son maître ou son père, pour la possession d'une femme. Le héros l'emporte dans la chanson

(1) Mâhpîrûz, fille d'Héraklius enlevée par Sajjid Battâl (I, 74 ss.) pourrait bien être Abrîza.

(2) *Byzantion*, VII, p. 306.

(3) *Ibid.*, p. 308 s.

(4) *Antiquité classique*, II, 1933, p. 471 s.

(5) Dans les *Cent et Une Nuits*. M. CANARD, *Journal asiatique*, 208, 1926. p. 115.

(6) Dans le *Delhemma*.

(7) *Antiquité classique*, I. I., p. 458 et note 4.

grecque, le roi dans le conte arabe. Il ne faut pas, à mon sens, justifier par des raisons patriotiques ni l'un ni l'autre de ces traitements du mythe : on peut être sûr que les deux versions coexistaient dans la littérature arabe. Le cas était probablement le même que dans le « cycle d'Ali-nur » (qui est peut-être l'*Ἀλιανδρος* des cantilènes). Cet Ali-nur est souvent le héros de contes en tous points semblables aux cantilènes grecques de « l'enlèvement d'Eudocie par les apélates. » Ailleurs il viole une jeune fille destinée au roi, ce qui est presque l'aventure de Charzanis. Mais ailleurs encore, sa bien-aimée lui est prise par le khalife en personne, comme elle est ravie à Šarkân par le roi de Bagdad...

Mais il est clair que ces deux thèmes ne sont pas l'essentiel de notre épisode : dans l'une comme l'autre version, ils sont tous deux affaiblis et, pour tout dire, à peine indiqués : le fond de l'histoire, c'est la cruelle mésaventure d'une jeune fille trop dédaigneuse qui repousse les hommes et finit par en être punie par le viol et l'abandon. Les dédains d'Arète et d'Abrîza sont assez singuliers. Arète « aime Charzanis pour le voir, mais non pour en faire son époux » et ne répond que par des outrages quand il lui demande de devenir sa femme. La psychologie d'Abrîza est moins sommaire et ses procédés moins désobligeants, mais elle paraît avoir exactement les mêmes sentiments à l'égard de Šarkân. Le lecteur des *Mille et Une Nuits* n'est certes pas habitué à de telles complications : elles font d'ailleurs d'Abrîza une figure singulièrement plus vivante que la plupart des femmes de la littérature romanesque arabe. Ne nous hâtons pourtant pas de faire crédit à l'auteur d'une finesse psychologique à laquelle il n'est arrivé que par un détour. Abrîza, ne l'oublions pas, est une Amazone, elle l'a prouvé maintes fois à Césarée et sur le chemin de Bagdad. A vrai dire, ce thème est bien oublié au moment de la conjoncture finale (le viol d'Abrîza par Omar) puisque l'héroïne vit depuis des mois confinée dans le palais du roi. Mais il reparaît brusquement quand elle s'aperçoit qu'elle est enceinte, et la maladresse de cette réapparition trahit tout à coup la source folklorique où l'auteur a puisé. « Avec ma virginité », se lamente Abrîza, « j'ai perdu toute ma fermeté, et ma grossesse me rend incapable de résister au choc d'un enfant. Et je ne pourrais même plus tenir les rênes de mon coursier, moi Abrîza, la jeune Abrîza, jadis pleine de flamme et de vigueur ! » (1). Tout

(1) *Nuit 51, MARDRUS, t. III, p. 72.*

s'éclaire, car nous voici en présence d'un thème simple, antique et connu : la chasserresse ou l'Amazone, qui veut rester vierge parce que la grossesse la rendrait inapte aux exercices violents. On croirait entendre les lamentations de Nikaia ou d'Aura, « la vierge violée, qui s'emporte contre le fardeau de sa grossesse » (1), dans les *Dionysiaques* de Nonnos :

ἀμφοδὸν ἄρτι, λέοντες, ἐλεύθεροι εἰς δόμον ὕλης
 ἔλθετε θαρσέντες, ὄτ' οὐκέτι μάρονται Αὔρη
 παιδοτόκου γὰρ
 Αὔρης χαλκοχίτωνες ἐθελόνθησαν ὄϊστοί (2).

Ce rapprochement avec Nonnos n'est point fait au hasard. Car l'histoire de Nikaia, la vierge chasserresse (dont Aura n'est qu'une copie) (3) est exactement l'histoire d'Abrîza-Arétè, y compris le viol (par Dionysos) y compris le narcotique ὑπνωτικόν, *banj* dans les *Mille et Une Nuits*, vin remplaçant miraculeusement l'eau d'une source dans les *Dionysiaques* (ἀπατήλιον ὕδωρ). (4) Nous avons donc affaire à un conte du folklore d'Asie mineure, « le conte de l'Amazone violée » dont la forme la plus ancienne, localisée dans la région du Sangarios, a pour héroïne Nikaia (qui se rattache au cycle de Cybèle) et pour héros Dionysos lui-même (5). Sous cette forme, l'historiette est un véritable *ἱερὸς λόγος* du culte dionysiaque (Nikaia devient mère de Télètè (5) et symbolise bientôt les rapports entre ce culte et celui de la Grande Mère (6). Des siècles après, la même histoire, déjà dédoublée par Nonnos (Aura et Dionysos) reparait, à peine déformée, dans une cantilène grecque et dans un roman arabe. Cette fois, son héros est un personnage historique, Ferruchân-Šahrbarâz, un général perse islamisé par une légende et qui semble être resté populaire à Damas, où il avait vécu. Mais dans le conte arabe, c'est aux environs de Césarée que Šarkân rencontre Abrîza ; et les *tragoudia* font de Šarkân un *Χαροζανῆς*.

(1) NONNOS, *Dionys.*, 48, 724-726. Cf. P. COLLART, *Nonnos de Panopolis*, Le Caire, 1930, p. 269.

(2) NONNOS, 48, 898-899 ; 903-904.

(3) P. COLLART, *op. l.*, p. 262 ; DÜMMLER, *Aura* (dans P.-W.) ; STOLL, *Aura* (dans ROSCHER).

(4) MEMNON, xli (*F.H.G.* t. III, p. 547) ; NONNOS, *Dionys.*, chants xv-xvi. Cf. P. COLLART, *Nonnos de Panopolis*, p. 122 ss.

(5) WAGNER, *Nikaia* (dans ROSCHER, t. III, col. 304).

(6) APOLLOD., III, 5, 1, 2.

C'est sans doute qu'on l'a pris pour le fondateur mythique du thème de Charsianon. De la même façon, chose curieuse, la ville de Nicée, qui doit son nom à une princesse hellénistique, avait cru reconnaître, dès le temps de Marc-Aurèle, son éponyme dans la vierge Nikaia (1). Voilà qui est instructif, et montre, à la fois, d'abord la persistance des thèmes folkloriques, qui finissent par s'intégrer à des œuvres littéraires dont l'auteur ne les comprend plus, mais les interprète à sa fantaisie (2); et d'autre part la facilité avec laquelle, à un certain degré de l'évolution culturelle, ces thèmes se prêtent à toutes les localisations et personnalisations aptes à faire d'eux les mythes religieux ou politiques dont on sent le besoin.

II. *Khatchatour-Asator.*

Asator, empereur byzantin vassal de l'Islam, dans le *Sajjid Battâl*, doit être l'Arménien Khatchatour, *Χατατούρης*, duc d'Antioche, qu'on a pu prendre pour un empereur: son rôle dans les dernières années de Romain Diogène justifie cette confusion. Khatchatour d'ailleurs, comme Romain lui-même, fut l'allié des Turcs.

Bruxelles.

Roger GOOSSENS.

Les bylines russes.

André MAZON. *Svjatogor ou Saint-Mont le Géant* (Extrait de la *Revue des Études slaves*, t. XII (1932), pp. 160-201).

M. Mazon nous donne une étude complète et approfondie de la légende de Svjatogor. Des différentes bylines qui illustrent cette légende, on peut tirer une biographie presque complète du héros, biographie à laquelle il ne manquerait qu'une « naissance » et une « enfance ». On aurait tort d'ailleurs d'y chercher les *membra disjecta* d'un « poème de Svjatogor » qui n'a jamais existé. Les bylines traitent de quatre épisodes principaux (La besace lourde comme le monde, le mariage imposé par le destin, le cocuage, et la mort dans le cercueil fatal) dont M. Mazon a étudié le contenu

(1) WAGNER, *l.l.*

(2) Sur la disparition progressive du « thème de l'Amazone dans les cantilènes d'Arète, cf. GRÉGOIRE, *Byzantion*, VII, 379 et H. PERNOT, *Anthol. pop. de la Grèce moderne*, p. 69-70.

variable et les différents modes d'assemblage, pour essayer de remonter jusqu'à leur point de départ, jusqu'à la formation même de la légende. L'épisode de la besace, tout d'abord, est un fort vieux thème folklorique, celui « du défi et de l'épreuve », auquel Svjatogor n'a fait que prêter son nom. « Svjatogor, en proclamant sa force, a jeté comme un défi au ciel : il trouve le châtement de sa démesure dans son impuissance à soulever une petite besace, la besace dont le poids est celui de la terre. » Aux parallèles, surtout bibliques, cités par M. Mazon, ajoutons celui-ci, le plus frappant peut-être : nous le trouvons, mis au service de la théologie brahmanique, dans la *Kena-Upanisad*. Agni, interrogé par le Brahman, se vante de pouvoir consumer tout ce qui se trouve sur terre. Le Brahman le met au défi de brûler un fétu de paille, et effectivement Agni, avec toute sa force (*sarvajavena*), ne peut y réussir et s'en retourne confus. Vâyû, le dieu du vent, qui lui succède, éprouve le même mécompte. Victor Hugo a paraphrasé tout cet épisode dans la *Légende des Siècles* (Suprématie).

Et si je le voulais, d'un souffle, moi Vâyou,
Plus aisément qu'au fleuve on ne jette un caillou,
Ou que d'une araignée on ne crève les toiles,
J'emporterais la terre à travers les étoiles.

.

Le brin de paille aux pieds du dieu ne bougea pas.

Une mésaventure plus cruelle encore, s'il est possible, sera le lot d'Indra : le Brahman disparaît, ne daignant pas l'attendre. Ici comme dans l'histoire de Svjatogor, l'épreuve à laquelle les Devas sont soumis est le châtement de leur démesure. Les Devas viennent de vaincre les Asuras, grâce à l'intervention du Brahman, disons de Dieu. « Mais ces divinités, croyant tenir leur victoire d'elles-mêmes, s'enorgueillirent (*amahiyanta*) de ce prétendu succès. Aussitôt, le Brahman s'aperçut de leur orgueil et leur apparut » (G. COTTON, *La revanche du Brahman, Mélanges de Philologie orientale* de l'Université de Liège, 1932, p. 67). Et comme dans le cas de Svjatogor encore, « la vanité de leur effort leur vaut une humiliation suprême » (MAZON, p. 165) : « Ne pouvant relever le défi lancé par le Brahman, les deux premiers sont anéantis par sa puissance, tandis que le troisième, le Prince des dieux, est accablé de son dédain » (COTTON, *ibid.*, p. 68).

Quant au choix, à titre d'épreuve, de la « besace lourde comme

le monde », on l'a expliqué de deux façons différentes. La théorie de Wollner et Ždanov, qui mettaient l'épisode en rapport avec la légende de Saint Christophe (le géant qui porte l'enfant Jésus lourd comme le monde) ou la légende de quelque autre christophore, paraît peu solide. Mais il y a encore une autre explication, d'un genre assez inattendu, et, au demeurant, fort vraisemblable. La besace serait un objet réel, « une pièce d'archéologie byzantine » : la sacoche noire, nommée ἀκακία, que les empereurs de Byzance portaient dans la main gauche, suspendue par le μανδύλιον. Cette sacoche est remplie de terre, et paraît symboliser, tout comme le globe des monarques occidentaux, le pouvoir de son possesseur sur le monde : souvenir de l'époque où « la prise d'une poignée de terre indiquait l'appropriation d'un domaine, d'un royaume ». Les interprétations qu'on en donne (protection contre le mal, ἀλεξικακία, Const. Porphy. II 15 ; symbole de la résurrection, ἐξανάστασιν τῆς χοϊκῆς ἡμῶν οὐσίας, Philothéc ; *memento quia pulvis es*, Georges Codinus) sont probablement erronées. « Remplie de terre féconde (χῶμα) et non de cendre (κόνις) la sacoche n'est pas le *memento mori* de la tradition monastique, mais le signe des droits du maître » (MAZON, p. 174). Il n'est pas impossible que cet attribut impérial ait frappé l'imagination des voyageurs et des pèlerins et qu'ils aient fait « de la petite bourse noire une besace mystérieuse contenant le poids du monde. » M. Mazon consacre deux pages à l'examen de cette hypothèse, qui remonte à Veselovskij et Kondakov, et avoue « qu'elle est tentante ».

Mais ce serait mal le connaître que de croire qu'il songe à l'admettre. Découragé en quelque sorte par l'immensité de son information folklorique, il préfère s'en tirer par une défaite : la besace de Svjatogor vient, nous dit-il « du magasin inépuisable des objets merveilleux et parfois symboliques » (p. 175), et il cite, d'abondance, la corbeille qui s'emplit spontanément, la cuiller qui puise d'elle-même, le fumier plein d'or, la bourse toujours pleine, et d'autres accessoires auxquels on n'a évidemment jamais trouvé de prototype réel. Avouons-nous que nous ne sommes pas convaincu, et qu'il ne nous semble pas, comme à M. Mazon, que le voisinage, dans deux versions (d'ailleurs « gâtées » : c'est l'épreuve sans le défi : p. 711), de la besace « du poids de la terre » avec le fil « qui a la longueur de la terre » suffise à rendre plus vraisemblable cette origine purement fictive ?

Le « Mariage de Svjatogor » n'est connu que par deux témoignages

émanant tous deux du même village de Serëdka sur l'Onega : « innovation locale et sans rayonnement. » M. Mazon en étudie et le thème général (« le héros, pour échapper à un événement fatal, cherche à faire disparaître celui ou celle qui doit déterminer cet événement ») et les éléments divers empruntés de droite et de gauche. Quant à l'épisode du « cocuage » (pp. 181-186), ce n'est qu'une version du fameux « Prologue-cadre des *Mille et une Nuits* » histoire universellement répandue, dont un *Jātaka* et un conte du *Kathāsaritsāgara* (cf. J. Ph. VOGEL, *Indian Serpent-lore*, Londres, 1926, p. 177 : *The Story of the Jealous Nāga*), nous offrent les deux plus anciennes versions, et dont EMMANUEL COSQUIN a étudié le développement (*Études folkloriques ; recherche sur les migrations des contes populaires et leur point de départ*, Paris, 1922, pp. 280-286).

Nous arrivons ainsi au dernier épisode de la légende : la mort dans le cercueil fatal. C'est le plus important et vraisemblablement le plus ancien. Comme souvent, la mort du héros est l'élément essentiel de sa légende (pp. 190-194). Ilja de Murom et son frère adoptif Svjatogor, chevauchant de compagnie, trouvent un cercueil vide et l'essaient ; trop grand pour Ilja, il est au contraire fait à la taille de Svjatogor, qui s'y étend et demande à Ilja de rabattre le couvercle. Une fois fermé, le cercueil ne peut plus être ouvert, et Svjatogor meurt étouffé. Mais il a le temps d'« insuffler » sa force à Ilja. Les deux éléments de cette histoire, « l'épreuve des dimensions de l'objet, et, pour celui à qui s'adaptent ces dimensions, l'impossibilité de sortir du cercueil », se retrouvent dans l'histoire de la mort d'Osiris (Plutarque, *De Iside et Osiride*, 13). Ils reparaissent dans une version talmudique de la mort de Moïse, une version musulmane de la mort d'Aaron, un récit ukrainien de la mort de Salomon. Le thème est combiné avec un autre thème folklorique, celui de la transmission de la force vitale par le dernier souffle du mourant.

Reste à déterminer le point de départ de la légende. Il y a eu certainement contamination de la légende de Svjatogor avec celle de Samson (p. 195). M. Mazon n'en a pas moins raison d'écarter la théorie de Ždanov, qui voyait dans l'histoire de Svjatogor le simple aboutissement, dans la Russie médiévale, de la légende biblique de Samson, avec substitution d'une épithète (Svjatogor = svjatogorskij, « l'homme des saintes montagnes ») au nom du héros. « C'est de toute évidence autour du nom de Svjatogor que la lè-

gende s'est organisée et cette légende a débordé sur celle de Samson. » Mais la légende de Svjatogor, elle-même, n'est qu'un assemblage d'éléments divers, et son héros « n'a guère que son nom qui lui appartienne en propre. » Ce nom est un *ἄπαξ* en tant que nom d'homme ; d'innombrables parallèles, que la toponymie nous fournit, engagent à y voir un nom de lieu à finale apocopée, devenu nom de personne. Le géant Svjatogor, c'est le « Saint-Mont », *svjatyja gory*, la personnification d'une montagne, tout comme le Cyclope de l'Odyssée, si l'on en croit Victor Bérard. Pour être complète, cette explication de la légende demanderait encore que ce « Saint Mont » fût localisé. Rien, malheureusement ne permet de le faire. « L'hypothèse suivant laquelle les Saintes Montagnes ne seraient que le fantôme littéraire de l'Athos ou de Sion, s'évanouit en même temps que la construction biblique de Ždanov » (p. 198). Le Caucase, proposé par Vsevolod Miller, semble devoir être écarté : les versions caucasiennes, qui n'ont pas l'épisode fondamental de « la mort dans le cercueil fatal », ne peuvent guère être primitives. Reste l'hypothèse finnoise de Šambinago. Svjatogor ne serait autre que « le fils de Kaleva », héros de l'épopée esthonienne du *Kalevipoeg* (son vrai nom se serait conservé dans le *Kolyvan* = Svjatogor d'une byline) inhumé au sommet d'un « Saint-Mont » esthonien. Mais *Kolyvan*, *Samson Kolyvanovič* sont, paraît-il, des noms historiques, attestés par les Chroniques de Novgorod, qui mentionnent un Samson et un Alexandre Kolyvanov. Loin d'être un emprunt finnois, Kolyvanov serait un nom grec : *Καλοιωάννης*... Ainsi s'écroule, comme les précédentes, la dernière des identifications proposées.

Il convient de rendre hommage aux qualités exceptionnelles d'information, de sagacité, de prudence et de conscience qui caractérisent le travail de M. André Mazon. Nous croyons que sa monographie de la légende de Svjatogor restera comme un modèle du genre.

Bruxelles.

Roger GOOSSENS.

André MAZON. *Il'ja de Murom dans l'Épopée germanique*. (Extrait des *Mélanges Iorga*, Paris, 1933, pp. 669-675).

Le plus ancien texte russe qui fasse mention d'Il'ja de Murom date de 1574. Mais deux textes de l'épopée germanique atteste-

raient, dès le XIII^e siècle, « le rayonnement de sa légende jusque par delà la frontière du pays russe ». M. Mazon reprend le problème, dont toutes les données sont réunies dans ELLA STUDER, *Russisches in der Thidreksaga*, Bern, 1931. Il s'agit d'un personnage du « poème d'Ortnât » (milieu du XIII^e siècle) : *Yljas von Riuzen*, « Yljas de Russie », et d'un personnage de la « saga de Thidrek » ou *Vilkinsaga* (seconde moitié du XIII^e siècle) *Ilias, jarll af Greca*, « Ilias seigneur de Grèce ». A vrai dire, il n'y a rien de commun, M. Mazon le montre, entre ces deux personnages, ni même entre les deux épisodes où ils interviennent, sinon qu'ils sont, l'un et l'autre, « brodés sur le thème le plus courant des chansons de geste : la conquête d'une fiancée ». La comparaison avec les bylines russes n'apporte guère de ressemblance bien nette, elle non plus. On a cru retrouver dans l'épisode germanique d'Yljas un thème par ailleurs commun à l'épopée germanique et à l'épopée russe, celui du combat entre le père et le fils (Cf. Hildebrand, Rustem, Andronic) (1), mais c'est au prix d'un « échafaudage d'hypothèses » (p. 674). N'y aurait-il donc d'autre emprunt, d'une épopée à l'autre, que celui du nom, d'un nom si célèbre qu'on pouvait le connaître même en ignorant tout du héros et de sa légende ? Hélas, « il y a plus d'un Ilias en pays germanique comme plus d'un Il'ja en pays russe ». M. Mazon conclut donc qu'il faut renoncer, en l'absence de tout élément d'identification, au « seul témoignage germanique qui parût confirmer l'existence d'un groupe important de bylines dès le XIII^e siècle ».

Cette prudence critique est assurément rare et louable ; mais pour notre part, nous nous demandons si ce scepticisme n'est pas un peu excessif. Et nous retiendrions volontiers, en faveur de l'identité entre *Yljas von Riuzen*, et Il'jas de Murom, le rapprochement que M. Mazon écarte. « Si l'on compare, écrit-il à la page 673, Yljas transperçant les images des dieux païens avec Il'ja faisant tomber à coups de flèches les tuiles du palais et les croix d'or des églises, ce ne peut être qu'à la condition d'oublier les circonstances qui accompagnent chacun de ces épisodes et leur signification différente : ici une malicieuse revanche sur l'insolence de Vladimir, là le héros s'abandonnant à sa fureur contre les païens ». Il nous semble que, dans tous les cas où l'emprunt d'un personnage n'a

(1) Cf. H. GRÉGOIRE, *Revue des Etudes grecques*, t.46 (1933), pp. 30 et 57 ss.

entraîné d'autre transfert, d'une épopée à l'autre, que celui d'un thème très général et presque universel (par exemple, Yljas ou Ilias, à la fois bon conseiller et bon guerrier, comme l'Il'ja des bylines ou comme Amphiaraios, ἀμφοτέρων μάντιν τ' ἀγαθὸν καὶ δουρὶ μάχρασθαι) (1) et qu'un ou deux épisodes isolés, il est fatal que la « motivation » de ces épisodes change du tout au tout, en passant d'une œuvre à l'autre. M. Henri Grégoire nous a fait voir récemment qu'un épisode de l'épopée byzantino-arabe est la source d'un épisode correspondant du cycle français de Guillaume d'Orange : c'est l'histoire du cuisinier assommé, ici par Digénis, là par sa contrefaçon occidentale, « Rainouart au tinel » (2). Mais la colère accidentelle du héros grec contre un domestique paresseux ou insolent devient, dans la chanson romane, la riposte brutale d'un garçon de cuisine souffleté par le maître-queux. La question, croyons-nous, est, comme toujours en pareil cas, celle-ci : le thème du guerrier abattant à coups de flèches les statues ou les emblèmes divins, est-il un thème banal, ou au contraire exceptionnel ? Dans le second cas, l'identité d'« Iljas de Russie » avec le héros russe Il'jas de Murom nous paraîtrait fort probable.

Roger GOOSSENS.

La poésie épique yougoslave.

Mathias MURKO, *Nouvelles observations sur l'état actuel de la poésie épique en Yougoslavie*. Extrait de la *Revue des Études slaves*, t. XIII (1933), pp. 16-50.

L'étude d'une poésie épique encore vivante aujourd'hui peut être riche en enseignements pour tous ceux qui s'intéressent à la genèse et aux sources des grandes épopées du passé. On lira avec profit l'article de M. Murko, qui complète sur plusieurs points

(1) PIND. *Ol.* VI, 17.

(2) Cf. *L'Antiquité Classique*, t. II (1933) (*Les recherches récentes sur l'Épopée byzantine* p. 465). Un épisode comme celui de Šarkān et d'Abrīza, qui a passé d'un conte arabe dans une cantilène grecque sans qu'aucun de ses éléments purement narratifs ait subi de modifications importantes, a pourtant changé entièrement de tendance et de ton d'une œuvre à l'autre : cf. *supra*, p. 420 ss.

La poésie populaire épique en Yougoslavie (Paris, 1929) du même auteur. Sur plus d'un point les remarques de M. Murko appellent la comparaison avec l'épopée byzantine. On verra notamment comment la poésie populaire nationale peut s'accommoder d'une domination étrangère. « Dans le sandjak de Novi-Pazar, quand le chasseur chrétien avait rabattu à son seigneur turc beaucoup de gibier, il avait la permission le soir de « massacrer les Turcs » (*Turke sjeći*) en chantant » (p. 27). Il est remarquable que les guerres (guerre des Balkans, guerre mondiale) donnent un regain de faveur à la poésie épique. « La défaite de l'armée austro-hongroise sur le Cer... le combat de Glasinac en Bosnie, l'enfoncement du front de Salonique, la bataille du Kajmakčalan, les combats au Monténégro, l'effondrement de la Turquie, la brèche dans le front germano-bulgare, tous ces événements ont fait l'objet de chansons dont certaines ont déjà été imprimées » (p. 39). L'attribution de ruines quelconques aux constructions de héros anciens est courante : plusieurs passent pour les châteaux de « Jerina la maudite », princesse byzantine, femme du despote Djordje Branković († 1457) (p. 41). Un autre phénomène curieux est la « censure » des chants épiques. Le roi Nicolas, paraît-il, employait son influence « pour y faire mentionner telles ou telles personnes ». « Je n'ai donc eu aucune surprise à apprendre, écrit M. Murko, qu'un chanteur catholique des environs de Metković en Dalmatie, demandant un passeport afin de pouvoir gagner sa vie en exerçant l'art de chanteur, soulignait tout particulièrement qu'il ne chantait aucune chanson interdite et rien sur la Grande Guerre qui n'eût été approuvé par le gouvernement ».

Bruxelles.

Roger GOOSSENS.

Les églises de Bulgarie.

N. MAVRODINOV. *Ednokorabnata i krüstovidnata cŭrkva po bŭlgarskitê zemi do kraja na XIV v.* (L'Église à nef unique et l'église cruciforme en pays bulgare jusqu'à la fin du xiv^e s.) Résumé en français. Sofia, 1931, pp. vii-188, avec 170 fig. dans le texte.

L'ouvrage du jeune critique d'art bulgare est un essai d'une histoire de l'architecture religieuse en Bulgarie au moyen âge. Rares en effet sont les églises, dans ce pays et à l'époque choisie

par M. Mavrodinov, qui n'appartiennent pas à l'un des deux types de construction étudiés dans son livre.

Très documentées, les recherches de M. Mavrodinov s'appliquent tour à tour à l'église à nef unique, avec ses variantes connues (nef transversale, nef longitudinale avec et sans doubleaux, nef unique surmontée d'une coupole), puis à l'église croceiforme, avec ses variantes (croix libre et les différents aspects de la croix inscrite dans un rectangle). Une brève description de chaque église et son plan, souvent sa vue extérieure ou intérieure, permettent de juger des monuments, que M. Mavrodinov étudie ensuite d'une manière pénétrante, en faisant preuve d'une érudition fort étendue. Il a le mérite d'avoir tenté de déterminer la place des monuments de l'architecture bulgare du moyen âge, dans l'histoire de l'architecture chrétienne, et il a su conduire sa recherche avec un entrain remarquable.

Comme il le dit lui-même dans sa préface, M. Mavrodinov doit beaucoup au livre désormais classique de Gabriel Millet, *L'Ecole grecque dans l'architecture byzantine* (Paris, 1916), dont le plan général et la méthode d'investigation l'ont certainement inspiré. Il a été difficile pourtant d'appliquer, avec plein succès, aux monuments bulgares le plan et la méthode du livre de M. Millet, pour cette simple raison que les édifices du moyen âge, en Bulgarie, sont infiniment moins nombreux que dans les pays grecs, qu'ils sont généralement très mal conservés et qu'on ne trouve guère parmi eux de grandes œuvres représentatives (je parle naturellement des églises conservées). A quelques exceptions près, ce n'est qu'à Mésembria sur la Mer Noire et en Macédoine que l'auteur a pu trouver des églises plus ou moins intactes, de dimensions plus considérables et d'une valeur artistique supérieure. La plupart des autres monuments ne sont connus que par leurs fondements retrouvés à l'occasion de fouilles, ou bien encore ce sont de modestes chapelles. Cet état de choses — on le sait — s'explique par la destruction radicale de la presque totalité des principaux sanctuaires bulgares du moyen âge, à l'époque turque. Il n'en est pas moins vrai que M. Mavrodinov s'est trouvé devant une documentation qui n'offrait ni le nombre, ni la précision des faits nécessaires, pour une étude de synthèse dont les conclusions auraient eu une autorité indiscutable.

Quelques exemples choisis au hasard, en commençant par les premières églises citées, montreront l'insuffisance des documents

avec lesquels M. Mavrodinov s'est vu contraint d'opérer. Il croit reconnaître en Bulgarie des églises du type mésopotamien, à nef transversale. Mais les deux églises qu'il cite (fig. 1 et 2), à Preslav et à Trapezitsa, dont on ne connaît que les fondements, n'autorisent certainement aucune conclusion sur le caractère des voûtes qui les couvraient. Et du coup, voici un type de construction dont l'existence, en Bulgarie médiévale, est rendue hypothétique. — Le groupe des « églises à nef carrée unique avec coupole » est représenté par cinq monuments dont quatre ne conservent que leurs fondements ou le bas de leurs murs (le cinquième se trouve à Serrès). Leurs plans suffisent d'ailleurs pour nous faire douter de leur parenté (v. fig. 37 suiv.), et on comprend mal surtout pourquoi l'église de Patléina compte parmi les édifices à nef unique : quoi qu'en dise l'auteur, la forme des deux piliers rattachés au chœur et la disposition du dallage, montrent bien que la coupole ne recouvrait que la nef centrale de l'église qui en eut trois.

On voit par contre des œuvres très semblables figurer dans des groupes différents : c'est le cas des deux églises de Bojana qui pourtant — l'auteur le dit lui-même — s'imitent l'une l'autre, ou bien encore de l'église des Archanges à Mésembria qui est classée parmi les églises à nef unique, tandis que l'église dite d'Assen près de Stanimaka (Sténimachos) — si semblable — compte parmi les églises à croix inscrite.

Ainsi la classification des monuments proposée par M. Mavrodinov me paraît souvent discutable ; elle complique sans nécessité réelle l'étude des églises bulgares.

Je voudrais noter, par ailleurs, certains rapprochements peu justifiés à mon sens et dont M. Mavrodinov se sert pour quelques-unes de ses conclusions. Ainsi, par exemple, il compare le plan de la chapelle sépulcrale de Bačkovo à celui d'une église paléochrétienne à Tropeos en Dobroudja, qui pourtant a de tout autres caractéristiques (pas de narthex, pas de doubleaux) ; le grand arc d'entrée ouvert — si curieux — au narthex de Bačkovo, devrait se retrouver, d'après M. Mavrodinov, dans huit autres églises d'époques différentes, en Bulgarie. Or les plans de sept de ces églises que j'ai sous la main (elles ne sont connues que par leurs fondements ou le bas de leurs murs) ne confirment aucunement l'assertion de l'auteur : j'y trouve quelques exemples de portes de narthex un peu plus

larges que les portes de la nef, ou bien encore, à Patlcina, un passage entre deux chapelles (?) ajoutées postérieurement à la nef de l'église (des fenêtres de l'église primitive ont été bouchées au moment de la construction de ces chapelles additionnelles). Il faudrait donc attendre d'autres preuves, pour pouvoir affirmer que le motif syrien du porche ouvert ait connu une longue existence en Bulgarie, et qu'il appartienne au nombre des traits caractéristiques de la tradition architecturale en Bulgarie médiévale. L'existence de cette tradition qui se serait perpétuée à travers les siècles, depuis l'époque paléochrétienne et jusqu'au xiv^e siècle, sur le sol bulgare, est une des idées les plus chères à M. Mavrodinov. Et je m'empresse de dire que plus d'une fois il réussit parfaitement à justifier son point de vue. La présente étude le prouve : la Bulgarie a certainement suivi, dans ses constructions, un certain nombre de traditions d'origine très ancienne et auxquelles elle semble s'être attachée tout particulièrement. Il en a été de même dans les autres pays balkaniques, en Grèce et en Serbie, sans parler de tant d'autres pays d'Europe et d'Asie, où la même constatation avait été faite maintes fois.

Par contre, je ne puis suivre M. Mavrodinov quand il considère l'ensemble de ces traditions, comme « les traits caractéristiques d'une école bulgare d'architecture ». C'est tout au plus si on peut admettre l'existence de cette « école » en tant qu'hypothèse qui pourrait suggérer des études ultérieures dans le domaine de l'architecture balkanique. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que c'est sous forme d'hypothèse précisément que l'archéologue russe N. Brunov proposa de considérer comme un apport slave dans l'architecture byzantine du xiv^e s. certains genres de la décoration des façades des églises de cette époque (1). Et si je rappelle ici cette hypothèse de Brunov — que, pour ma part, je n'adopte pas — c'est parce que la thèse de M. Mavrodinov en est une conséquence immédiate (lui-même nous dit que l'article de Brunov l'a guidé dans son travail). Telle qu'il nous la présente, l'« école bulgare d'architecture », ne paraît pas assez définie, et à plus forte raison son action en dehors de la Bulgarie demanderait à être démontrée par des arguments plus solides. Je suis persuadé, d'ailleurs, qu'on n'arrivera

(1) N. BRUNOV, *Zur Frage nach dem Baustil des Palaeologenzeitalters in Konstantinopel*, dans *vestija de l'Inst. Archéol. Bulgare*, V, 1928-1929, 187, 225.

pas à prouver l'existence, au moyen âge, d'écoles d'art nationales bulgare, serbe, grecque, etc., en se fondant sur des considérations d'ordre technique ou esthétique.

Strasbourg.

A. GRABAR.

AL. RAŠENOV en collaboration avec S. I. POKROVSKI, *Mesembrijski cърkvi. Chudožestveni Pametnici na Bŭlgarija*. II. (Églises de Mésembria. Monuments de l'art en Bulgarie. II). Sofia, 1932, ix-110 p., 61 fig. et 45 planches. Édition de l'Institut Archéologique Bulgare (en bulgare et en français).

La petite ville grecque de Mésembria située au bord de la Mer Noire offre l'ensemble le plus important d'églises du moyen âge conservées en Bulgarie. Aussi le choix de l'Institut archéologique de Bulgarie qui en a fait le sujet du deuxième fascicule de sa collection des « Monuments de l'art en Bulgarie » (le premier a été consacré à Bojana), nous semble parfaitement justifié. Conformément au plan de cette collection, les auteurs du présent ouvrage, ayant choisi huit des plus importantes églises de Mésembria, en donnent une description détaillée, les plans, les coupes et des vues photographiques.

MM. Balș et Ghika-Budești, puis Zimmermann, avaient déjà fait connaître ces monuments importants, aux formes architecturales si variées et à la décoration élégante et pittoresque. Mais la documentation réunie par MM. Rašenov et S. Pokrovski, au cours de plusieurs campagnes de travaux, est beaucoup plus abondante, leurs relevés plus détaillés et plus précis. On ne regrette que l'imperfection technique des reproductions, des planches en couleurs surtout, ainsi que l'absence d'un bref résumé de l'histoire de Mésembria, qui permettrait peut-être d'expliquer l'étonnant essor artistique de cette ville, aux XIII^e et XIV^e siècles.

Ce recueil de documents, soigneusement préparé, rendra des services appréciables aux archéologues. Mais peu d'entre eux, je crois, adopteront le point de vue de M. Rašenov sur l'évolution de l'architecture balkanique au moyen âge et le rôle exclusif qu'il y assigne aux Slaves, en amplifiant la théorie de M. Brunov (v. *supra*, le compte rendu du livre de Mavrodinov. Cf. l'article de M. Rašenov, dans les *Izvestija* de l'Inst. Arch. Bulg. VI, 1930-31, 206-220).

A. GRABAR.

Kr. MIJATEV, *Krăglata cърква v Preslav* (L'Église ronde de Preslav). Sofia, 1932, XII-281 p., 285 fig. et 3 planches. Édition du Musée archéologique de Sofia (en bulgare avec un résumé en français).

Les ruines de l'église ronde de Preslav ont été découvertes en 1927-1928, au cours des fouilles entreprises par le Musée de Sofia et dirigées successivement par G. Gospodinov et Kr. Mijatev. L'intérêt du monument ayant été tout de suite reconnu, les archéologues bulgares lui ont consacré plusieurs articles et notices, dans les périodiques paraissant tant à Sofia qu'à l'étranger ; en outre, M. Mijatev a signalé, sa découverte, au Congrès d'Athènes, en 1930. Mais ce n'est que la présente monographie qu'il consacre à l'église ronde de Preslav qui la fait vraiment connaître, jusque dans les détails. L'importance du monument est considérable. Aussi peut-on prédire au livre de M. Mijatev un succès qui se montrera d'autant plus grand qu'on sera unanime à reconnaître l'excellente tenue scientifique de son travail.

Une grande partie du livre est consacrée à la description minutieuse des ruines de l'église, abondamment illustrée par des photographies, des dessins et des plans. M. Mijatev nous montre un curieux sanctuaire qui comprend une petite église ronde (env. 10 m. de diam.), avec un narthex et deux tours rondes devant l'entrée, précédée d'un atrium rectangulaire (16,5 m. sur 13,5 m.) Primitivement, une coupole couronnait l'église ronde. Elle reposait sur douze colonnes de marbre et, en partie, sur le mur extérieur et les contreforts extérieurs réunis aux colonnes par une série d'arcs, aujourd'hui disparus (M. Mijatev croit — à tort selon moi — que les colonnes et les contreforts supportaient à eux seuls tout le poids de la coupole). Entre chaque paire de contreforts qui épaulent les colonnes, le mur extérieur prend la forme d'une exèdre. L'exèdre qui sert de chœur est plus large, et elle est précédée d'une petite salle rectangulaire. Du côté Ouest, trois travées de la rotonde sont adossées au narthex que deux paires de colonnes partagent en trois nefs peu profondes. C'est là que s'ouvrent les deux tours symétriques, dont l'une au moins servait de cage d'escalier : l'église de Preslav avait donc des tribunes, du moins au-dessus du narthex. Deux petites salles sont adossées au narthex : celle du Sud a servi de baptistère. Enfin, l'atrium est encadré d'un portique, dont les colonnades précédaient une série d'exèdres rapprochées

les unes des autres qui remplacent le mur d'enceinte de cette cour. Une fontaine en occupait le centre, tandis que ses trois entrées formaient des sortes de propylées monumentaux qui — à en juger d'après leurs soubassements — devaient dominer le mur de l'atrium.

De nombreux fragments de frises sculptées ont été trouvés au milieu des ruines. Leur emplacement primitif reste inconnu. Et on n'est pas plus fixé sur la place exacte qui avait été réservée à Preslav, à un autre genre de décoration, à savoir aux incrustations de petites plaquettes de terre cuite émaillée, dans du marbre, qui imitent visiblement un procédé d'orfèvrerie. De nombreux morceaux de ces ornements curieux et rares ont été déterrés à Preslav, ainsi que beaucoup de petits cubes de mosaïque détachés. Enfin, les murs de l'église portaient un revêtement (partiel sans doute) en plaques émaillées ornées de dessins divers, aux couleurs vives, mais harmonieuses. Des images iconographiques y apparaissent parfois. La décoration de l'église ronde de Preslav, de même que son architecture, frappe par la variété et l'originalité des formes et des techniques. L'exécution matérielle en est excellente.

Après avoir décrit ce monument original, M. Mijatev lui consacre une étude pénétrante. Malgré sa date relativement avancée — fin du ix^e ou début du x^e siècle — l'église ronde de Preslav se rattache aux monuments byzantins du vi^e siècle et aux œuvres de l'architecture hellénistique. La tradition ancienne aurait été transmise aux constructeurs et aux décorateurs de Preslav par les monuments antérieurs aux invasions barbares, et qui, vers l'an 1000, s'élevaient encore en Bulgarie. L'influence de l'art contemporain de Constantinople s'y fait sentir également ; elle apparaît surtout dans l'interprétation à laquelle les maîtres de Preslav soumettent les formes de l'art archaïque dont ils s'inspirent. La complexité de l'art de Preslav en est une des caractéristiques essentielles.

Ces conclusions de M. Mijatev me paraissent tout à fait justifiées, et elles ne font qu'augmenter l'intérêt de l'église de Preslav qui est une des rares œuvres d'un excellent niveau artistique qui nous soient conservées de l'art chrétien oriental de la fin du premier millénaire. Je ne doute pas, d'ailleurs, que ce monument ne retienne souvent l'attention des archéologues qui ne manqueront pas d'apporter des précisions nouvelles aux solides recherches de M. Mijatev. Déjà M. Millet lui consacre un important article (Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions, avril-juin

1933, p. 169-193), où il rapproche l'église de Preslav des églises rondes de Constantinople connus d'après les descriptions de M. Mésarités et de Clavijo, d'une part, et des architectures sassanides, d'autre part. L'étude des céramiques décoratives de Preslav, que M. Mijatev nous promet, l'amènera probablement à établir des rapprochements analogues (Asie Antérieure, Constantinople).

Il serait également intéressant — ce travail reste à faire — de comparer l'église ronde de Preslav et sa décoration aux monuments chrétiens occidentaux de la fin du premier millénaire, et de montrer la place qu'elle occupe dans l'ensemble de l'œuvre artistique *euro-péenne* de cette époque.

A. GRABAR.

Bogdan FILOV. *Sofijskata cърква sv. Georgi*. (Die Georgskirche in Sofia). Sofia, 1933, iv-80 p., 40 fig. et 12 pl. (en bulgare avec un résumé en allemand).

L'église Saint-Georges à Sofia est un curieux édifice à plan central surmonté d'une coupole. Comparée souvent — mais à tort — à Saint-Georges de Salonique, l'église sofiote est en réalité un ancien *caldarium* (ou *laconicum*?) d'un bain romain, transformé en sanctuaire chrétien à une époque inconnue. Les transformations que l'édifice a dû subir à ce moment semblent avoir été moins considérables — M. Filov le signale — que je ne l'avais supposé en 1920, en étudiant les fragments de peintures chrétiennes qui en décorent les murs et les voûtes.

M. Filov décrit soigneusement ces peintures qui appartiennent à des époques différentes. D'après mes propres observations, elles dateraient respectivement du *xⁱ^e* s., (groupe A), du *xiii^e* s. (groupe B) et du *xiv^e* s. (groupe C). D'après M. Filov, leurs dates respectives seraient : le *xⁱ^e* s. (A), le *xv^e* s. (B) et le *xiv^e* s. (C). J'avoue que l'argumentation de M. Filov en faveur de sa thèse ne m'a pas entièrement convaincu. Comme on le voit, nous tombons d'accord, pour la datation des groupes de peintures A et C. Reste le groupe B que j'attribue au *xiii^e* s., en me fondant sur l'iconographie et le style monumental (v. pl. ix-xii) des peintures (la date que j'ai proposée n'est donc pas « arbitraire » ; cf. FILOV, p. 62) ; tandis que M. Filov lui-même les fait avancer de plusieurs siècles, et les place au *xv^e* s. Il cherche à justifier cette date, non

pas en analysant les formes et l'iconographie de ces peintures (il serait difficile, je crois, de leur trouver des analogies parmi les œuvres du xv^e s.), mais à l'aide de considérations d'ordre topographique et technique, et surtout en se fondant sur la disposition des fragments de peintures conservés à Saint-Georges.

Mais ces preuves ne me paraissent pas irréfutables. Ainsi, l'absence de peintures du groupe B, dans la calotte de la coupole, où C vient se poser immédiatement sur A (ce qui fait croire à M. Filov que C est antérieur à B), s'explique aisément du moment qu'on admet que les peintures B, qui avaient décoré cette calotte, étaient tombées à l'époque où l'on exécutait les peintures C. Contrairement à ce qu'observe M. Filov (p. 63), rien n'est plus fréquent que la disparition ou la dégradation des peintures des coupoles et des voûtes, dans les églises qui conservent parfaitement intacte la décoration de leurs murs droits. Le fait s'explique, comme on sait, par la pénétration de l'humidité dans ces parties de l'édifice, particulièrement exposées aux intempéries ; sous l'action de l'eau, le crépi se décompose, les couleurs qui le couvrent s'abîment ou même le crépi se détache de la voûte et entraîne la peinture. Pareil fait a pu se produire à Saint-Georges, d'autant plus facilement que les peintures en question devaient reposer sur une deuxième couche de crépi qui n'adhère généralement à la couche antérieure que d'une manière moins parfaite que la première couche de stuc ne se fixe aux briques de la voûte. Et je n'ai pas besoin de dire que la chute d'une deuxième couche de crépi avec ses peintures n'entraîne pas nécessairement celle de la coupole elle-même (cf. p. 63), ni du premier crépi, qui pouvaient recevoir une nouvelle couche de stuc et de nouvelles peintures, en remplacement de celles qui étaient tombées. Enfin, si à Saint-Georges la deuxième couche de crépi a été prolongée jusqu'à la naissance des fenêtres, c'est pour assurer l'effet d'unité à toute la deuxième décoration de la partie supérieure de l'église.

Il est vrai, toutefois, que la datation des différents fragments de peintures à Saint-Georges ne peut être très précise. Mais une chose me paraît acquise, à savoir que les peintures du groupe B — d'un style et d'une iconographie bien typiques — ne peuvent être avancées au delà du xiii^e siècle, tandis que celles de la coupole (groupe C) sont d'un art qui est postérieur à cette date. Je pourrais admettre à la rigueur que la partie inférieure de l'église (dont les peintures, assez effacées, échappent à une analyse plus détail-

léc) a été rafraîchie et même, à cette occasion, munie d'inscriptions nouvelles, à une époque plus avancée (xv^e-xvi^e s.).

Ces quelques observations ne diminuent point, cela va sans dire, la valeur scientifique de la publication de M. Iïlov qui, une fois de plus, met à la disposition des érudits un important monument d'art chrétien en Bulgarie.

A. GRABAR.

Les diplômes de la chancellerie impériale a Byzance.

FRANZ DÖLGER. *Facsimiles byzantinischer Kaiserurkunden*. 67 Abbildungen auf 25 Lichtdrucktafeln aus dem Lichtbilderarchiv der Bayerischen Akademie der Wissenschaften zusammengestellt, beschrieben, erläutert und in Umschrift wiedergegeben. München, Mittel- und neugriechisches Seminar der Universität 1931, fol^o, vi p., 68 col., 25 pl. h. t.

Le recueil des *Facsimiles* de M. Fr. Dölger complète parfaitement ses *Regesten* pour l'étude des actes de la chancellerie impériale de Byzance ; les belles planches qui le composent reproduisent soit le protocole initial, soit le protocole final, ou les signes de validation de pièces originales dont la plus ancienne date du v^e siècle et les plus récentes du xv^e. On trouvera ainsi dans le recueil une collection précieuse de signatures autographes des empereurs byzantins. Un certain nombre de pièces du recueil sont inédites. A chaque planche correspond une notice minutieusement rédigée contenant, avec la description de la pièce, maintes observations d'ordre diplomatique, puis sa transcription accompagnée de notes critiques.

Dans l'introduction du recueil, M. Dölger a établi le classement méthodique des actes de la chancellerie impériale suivant le plan que voici :

1^o Un premier groupe comprend les formes les plus anciennes des actes impériaux, celles qui remontent à l'époque romaine : *l'édit* et le *rescrit* (le *rescrit* sous forme de *suscriptio* et le *rescrit épistolaire*).

2^o Les formes les moins anciennes des actes impériaux constituent un second groupe comprenant : 1) les actes relatifs aux

affaires extérieures (*lettres* adressées aux souverains étrangers et *traités*), 2) les actes concernant les affaires intérieures, lesquels se présentent sous trois formes principales : a) le χρυσόβουλλος λόγος, le type le plus solennel, b) le simple privilège ou *prostagma*, c) un type intermédiaire, le χρυσόβουλλον σιγίλλιον.

Pour ce qui concerne les éléments matériels (matière, encre), la paléographie, l'authenticité des pièces, l'étude du protocole initial, du protocole final et des signes de validation, M. Fr. Dölger a condensé dans l'introduction ou les notices de son recueil les multiples observations ou les conclusions qui lui ont été suggérées par l'examen de pièces originales conservées dans les bibliothèques ou dépôts d'archives d'Athènes, de Belgrade, de Paris, de diverses villes d'Italie, de Patmos et dans divers monastères de l'Athos.

M. Fr. Dölger n'a pu, il est vrai, reproduire en entier certaines pièces, et les dépôts d'archives de l'Athos conservent des originaux qu'il n'a pas eu la possibilité d'étudier ; il pourra donc y avoir lieu de compléter et de préciser son exposé, ainsi qu'on l'a noté par exemple ⁽¹⁾ dans un précédent fascicule de *Byzantion* à propos de l'emploi des termes χρυσόβουλλον σιγίλλιον et χρυσόβουλλος λόγος dans les actes impériaux. Lorsqu'il étudie les signes de validation constitués par les inscriptions placées au verso de certains actes sur les κολλήματα, M. Dölger en fait connaître (nos 60, 61, 62, 63, 64) trois types : 1) la signature d'un fonctionnaire, 2) la date, 3) trois croix ; notons en passant que les types 2 et 3 sont combinés en une seule formule plus développée, en raison sans doute du nombre des *collēmata*, au dos d'un acte dressé par un *apographus* (Archives de Lavra).

En somme, M. Fr. Dölger, faisant œuvre de novateur, a rendu un immense service aux byzantinistes en posant les bases de l'étude diplomatique des actes impériaux. Ses fac-similés constituent un instrument de travail de premier ordre pour ceux qui contribueront à la formation du futur manuel de diplomatique byzantine.

Germaine ROUILLARD.

(1) Cf. *Byzantion* VIII, 1933, p. 117-124.

La grande propriété foncière dans l'Égypte byzantine.

Edward Rochie HARDY. *The large estates of Byzantine Egypt*. New York, Columbia University Press, 1931, 8°, 162 p., 1 pl. h. t., 1 carte (*Studies in history, economic and public law edited by the Faculty of political science of Columbia University*, n° 354).

On sait que les papyrus du IV^e, du V^e et surtout ceux du VI^e siècle nous fournissent une documentation aussi abondante que variée sur la classe des grands propriétaires fonciers dans l'Égypte byzantine. Agrandissant de plus en plus leurs domaines aux dépens de ceux des petits possesseurs libres, qu'ils réduisent à l'état de colons, ces grands propriétaires peuvent jouir du droit d'*auto-pragie* qui leur permet de lever eux-mêmes les impôts sur leurs terres ; par la puissance et le prestige que leur donnent leurs richesses et leurs fonctions officielles, non seulement ils dominent le pays, mais ils constituent en face du pouvoir impérial une force redoutable. M. E. R. Hardy a réuni en grand nombre les textes papyrologiques qui illustrent dans le détail cet état de choses bien caractéristique de la vie sociale économique et politique de l'Égypte byzantine. Après un premier chapitre d'introduction (p. 15-24), rappelant brièvement quelle était dans ses grandes lignes l'organisation de la province, l'auteur consacre le chapitre II (p. 25-38) à la fameuse famille égyptienne des Apion, connue surtout par les papyrus d'Oxyrhynchos aux V^e, VI^e et VII^e siècles et qui compta parmi ses membres un *préfet du prétoire* et un *comte des largesses sacrées*. Le chapitre III (p. 39-49) traite des autres *possesseurs* connus, y compris le Domaine impérial et l'Église. Dans le chapitre IV (p. 50-79) intitulé *Feudalism and serfdom*, M. Hardy rappelle comment on voit fonctionner à l'intérieur des grands domaines les divers services publics assurés par le *possessor* lui-même : la perception des impôts, l'entretien des digues, la police etc... et il s'efforce de préciser la condition des colons. Le chapitre V (p. 80-112) est relatif à la gérance d'un grand domaine par le régisseur (*ἀντιγεωῦχος*), qui a sous ses ordres le *dioécète*, aux fonctions du *pronoète*, qui sont variées, à celles des employés préposés aux finances (le *τραπεζίτης*, le chartulaire, le *pronoète*), aux revenus en nature, à la flotille, aux écuries et à la poste, aux bains etc. Dans le chapitre VI (p. 113-145) sont réunis les textes relatifs à la vie

agricole sur les grands domaines, à la culture de la vigne en particulier, à l'aide et au contrôle apportés au travail des colons, à l'appel que fait le grand propriétaire aux gens de métier du pays, à son rôle de bienfaiteur envers l'Église et les pauvres. On voit ainsi la place tenue par le domaine dans la vie même de la province. Ces deux derniers chapitres constituent la partie la plus neuve du travail de M. Hardy, avec l'ensemble des faits qu'il a groupés (chap. 4) au sujet de la famille des Apion. L'ouvrage, par les précisions qu'il apporte, permet d'envisager plus nettement l'état quasi-féodal de l'Égypte byzantine, assez différent, à vrai dire, ainsi que M. Hardy le remarque justement, de l'organisation féodale du moyen âge occidental. Nous ne saurions cependant pas suivre entièrement l'auteur, lorsqu'il nous présente dans sa conclusion (p. 146-148) l'état agraire et social de l'Égypte byzantine comme un phénomène brusquement interrompu, « un début intéressant qui ne connut jamais de milieu ni de fin » (p. 147 : *an interesting beginning which never had a middle or an end*) ; le développement des grandes propriétés et le rôle des *possessores* fut, il est vrai, arrêté en Égypte par la conquête arabe, et d'autre part les conséquences sociales et politiques de la puissance des grands propriétaires furent d'une importance particulière dans cette province où se réveillait alors le sentiment national ; mais l'extension de ses grands domaines ne constitue pas un fait isolé ; il semble bien que le cas de l'Égypte ne fut point spécial parmi les provinces byzantines du v^e et du vi^e siècle ; partout les progrès des *puissants* inquiètent le pouvoir central en lutte contre le patronat. L'Égypte offre seulement un exemple particulièrement frappant de ce qu'était aux v^e-vi^e siècles la puissance grandissante de ces *possessores* contre lesquels les *basileis* ne cesseront guère d'ailleurs de mener la lutte dans la suite de l'histoire byzantine, bien longtemps après la perte de l'Égypte. Dans cette province, la documentation papyrologique nous fournissant des renseignements pris sur le vif d'une valeur exceptionnelle, l'on saura beaucoup de gré à M. Hardy de les avoir ainsi groupés, classés et commentés avec soin.

Germaine ROUILLARD.

Le commerce vénitien à Pavie.

François L. GANSHOF. *Note sur un passage de la Vie de Saint Géraud d'Aurillac*. (Extrait des *Mélanges Iorga*. Paris, 1933, pp. 295-307).

Revenant d'un pèlerinage à Rome, raconte Eudes de Cluny (*S. Geraldii comitis, Aureliaci fundatoris vita*, MIGNE, *Patrol. lat.* t. 113 ; *Acta Ss. octobr.* t. VI), le « comte » Géraud (fondateur, vers 894, de l'abbaye d'Aurillac) passa par Pavie, et y campa près de la ville. Les marchands, vénitiens et autres, vinrent lui offrir des étoffes et des épices. Géraud leur répondit qu'il avait acheté à Rome tout ce qui lui était nécessaire, et leur fit montrer les étoffes qu'il en rapportait. Quand il sut le prix que le comte avait donné de la plus belle pièce, l'un des Vénitiens s'écria : « En vérité, même à Constantinople, elle vaudrait beaucoup plus cher ». *Vere, si Constantinopoli esset, etiam plus ibi valeret*. A ces mots, le seigneur prit peur (*senior exlimuit*), se sentant coupable d'un grand péché. L'Apôtre n'a-t-il pas dit (I *Thess.* iv, 6) : *Ne circumvenias in negotio fratrem tuum?* Heureusement, on rencontra, à quelque distance, des « romieux » (*romeos*), c'est-à-dire des pèlerins se rendant à Rome, et Géraud chargea l'un d'eux de porter au marchand le supplément qui lui était dû.

Cette historiette édifiante n'intéresse pas seulement l'éthique du christianisme. Du point de vue de l'histoire économique, le commentaire érudit de M. Ganshof en fait sentir toute l'importance. La *Vita* a été écrite après 925, et vraisemblablement, pense M. Ganshof, entre 936 et 942. Nous avons là un témoignage de plus (ils sont rares) sur le commerce des étoffes orientales pratiqué par les Vénitiens à Pavie ; et si Eudes de Cluny, qui avait fait, lui aussi, le voyage de Rome, décrit de science personnelle les pratiques des marchands (*ut eis mos est*), ce témoignage vaut pour la fin du second quart du x^e siècle. Chronologiquement, il s'insère donc entre le texte du moine de St-Gall (*De gestis Caroli Magni* : entre 883 et 887) et l'anecdote célèbre de l'ambassade de Liudprand (*Relatio de legatione constantinopolitana* : 968-969), postérieure de plus de soixante-quinze ans à l'attestation précédente. Le renseignement serait donc précieux, puisqu'il nous confirmerait que les Vénitiens n'ont pas cessé d'importer les produits de luxe orientaux à Pavie durant le x^e siècle, période cependant critique pour le commerce

oriental de Venise. Sur ce commerce lui-même, le passage de la *Vita* nous apporte plus d'un détail intéressant. Par exemple, la réflexion du *negotiator*, qui connaît le prix de gros de la marchandise, son cours sur le marché principal, « atteste des formes déjà très évoluées de l'économie commerciale » (1).

Le témoignage de la Vie de S. Géraud méritait assurément d'être mis en lumière, et il ne pouvait être mieux commenté que M. Ganshof ne l'a fait. En toute rigueur, il convient cependant de faire une réserve sur sa portée. M. Ganshof croit l'anecdote authentique, et sans doute a-t-il raison. Elle n'est pas facile à dater, Géraud ayant fait sept fois le pèlerinage de Rome. Mais un indice peut se tirer du titre de « comte » qui lui est donné, et l'auteur, qui l'a bien vu, place l'incident entre 879, date de la mort du père de Géraud, et 909, date de la mort de Géraud lui-même. Il pourrait donc être sensiblement contemporain de la rédaction des *Gesta Caroli*, et dans ce cas, le passage ne vaudrait que pour la fin du ix^e siècle, et non pour le x^e. Pour en tirer le parti que l'on sait, M. Ganshof est obligé de supposer qu'Eudes, en décrivant d'une manière si vivante ce peuple de marchands, colporteurs qui envahissent le camp, *honestiores* qui y mettent plus de formes et se font annoncer, utilise des souvenirs personnels, ceux de ses propres voyages en Italie (six entre 936 et 942). Cette raison d'ordre littéraire n'est assurément pas décisive, et ce n'est pas l'emploi de la formule banale *ut eis mos est* qui y ajoutera du poids. Les détails du récit peuvent remonter à un témoin oculaire, un de ces familiers du comte Géraud qu'Eudes avait consultés (p. 297, n. 3). Il n'est d'ailleurs pas sûr (p. 299) que la composition de la *Vita* soit postérieure à 936.

Bruxelles.

Roger GOOSSENS.

(1) Il est naturellement assez vain de se demander la raison particulière du bon marché exceptionnel de cette pièce d'étoffe (la différence, chiffrée par « quelques sous », *tot solidos... quot...*, doit être assez importante : p. 305). Signalons pourtant l'hypothèse ingénieuse faite, en passant, par M. Ganshof (p. 305 et n. 3) : il s'agirait d'une étoffe importée à Rome par des Amalfitains, qui l'auraient acquise directement en pays musulman.

La langue de la Septante.

Hubert PERNOT. *Observations sur la langue de la Septante*. Extrait de la *Revue des Études grecques*, t. XLII (1929), p. 411-425.

Le savant professeur de la Sorbonne examine dans cette courte étude quelques aspects de la langue de la Septante et se demande dans quel rapport elle se trouve avec le grec parlé aux III^e et II^e siècles avant J.-C. On a souvent, en effet, considéré le grec biblique comme un reflet quasi-fidèle du langage de l'époque ; c'est pour prévenir cette erreur que M. H. Pernot examine en premier lieu une situation tout à fait parallèle, mais où les éléments de comparaison ne font pas défaut ; il s'agit d'une traduction en grec moderne du *Pentateuque*, parue à Constantinople en 1547, et qui, bien qu'indépendante de la Septante, présente cependant avec elle certaines analogies. Elle était destinée à des Juifs, qui avaient comme langue véhiculaire le grec et étaient peu versés en hébreu. Comme elle s'adressait à des gens peu instruits et avait été faite par un traducteur qui était loin de connaître parfaitement la langue hellénique, elle est écrite en un grec très vulgaire, parsemé de termes savants et de nombreux hébraïsmes.

Après avoir rapidement indiqué les résultats de sa comparaison de la langue de ce texte avec le grec parlé de l'époque, M.H.Pernot prend dans la Septante quelques textes d'épreuve dont il fait l'examen approfondi. Ce sont *Genèse*, I, 1-14 ; *Lévitique*, I, 1-19 ; *Psaumes*, I, 1-6 ; *Daniel*, I, 1-5. Il signale entre ces passages de sérieuses différences. Tandis que les deux premiers, écrits en grec vulgaire mêlé de termes savants, fourmillent d'hébraïsmes et de tours de phrase embarrassés qui décèlent une traduction maladroite, le troisième nous offre une syntaxe beaucoup meilleure, un grec plus pur avec des traces de langue littéraire. Cependant, on y rencontre encore des tournures hébraïques. Quant au dernier passage, il est écrit de façon tout à fait correcte et même en certains endroits avec des termes recherchés. Le traducteur semble posséder à fond la langue grecque.

D'après ce rapide examen, l'on voit qu'il est impossible de considérer la langue de la Septante comme formant un tout. Plusieurs traducteurs y ont travaillé, les premiers peu expérimentés, les derniers, au contraire, beaucoup plus habiles à manier le grec.

Il ne faut pas croire non plus que la Septante nous présente fidèlement la langue grecque populaire des premiers siècles avant notre ère : elle a gardé plus ou moins, suivant les passages, l'empreinte hébraïque.

M. H. Pernot ne nie nullement l'importance de la Septante pour l'histoire du grec, mais il faut que le texte soit étudié systématiquement et que ses témoignages soient minutieusement examinés.

M. H. Pernot a eu le grand mérite de donner avec clarté de précieuses indications sur cette question qu'il laisse à d'autres le soin d'approfondir. En effet, en terminant son article, il émet le vœu que la langue de la Septante soit étudiée par « un linguiste connaissant également bien l'hébreu et le grec des diverses époques, y compris le grec moderne, qui constitue un des éléments essentiels du problème » (p. 425). A défaut d'un tel savant, M. H. Pernot souhaite « une collaboration entre un hébraïsant et un jeune néogrécisant, car il s'agit d'une œuvre de longue haleine » (p. 425).

Puisse le vœu du savant maître être entendu !

Bruxelles.

Alice LEROY-MOLINGHEN.

Le texte de S. Marc et de S. Matthieu.

Paul-Louis COUCHOUD. *Notes de critique verbale sur S. Marc et S. Matthieu.* Extrait du *Journal of Theological Studies*, t. XXXIV (1933), pp. 133-138.

M. Couchoud examine quelques-unes des corrections faites par M. Alex. PALLIS (*Notes on St Mark and St Matthew*, Oxford 1932, cf. *Byzantion*, t. VII, 1923, p. 695) et en propose de nouvelles. « L'archétype de nos manuscrits grecs de Marc paraît avoir été particulièrement fautif. » Pour le corriger, M. Couchoud se servira du texte dit africain (Hans von SODEN, *Das lateinische Neue Testament in Afrika zur Zeit Cyprians*, Leipzig, 1909, pp. 422-449). Exemple : Marc. III, 14 : *καὶ ἐποίησεν δώδεκα ἵνα ὄσιν μετ' αὐτοῦ*. MM. Pallis et Couchoud sont d'accord pour juger *ἐποίησεν* corrompu : le premier corrige *ἐτοίμασεν*, le second *ἐστήριξεν*, d'après le texte africain : *et confirmavit*. Le malheur est qu' *ἐποίησεν ἵνα ὄσιν* est sûrement correct, et presque classique (si l'on tient compte de la disparition progressive de l'infinitif) Comparez : *σε θεοὶ ποίησαν ἰκέσθαι | οἶκον* (Hom., *Od.*, 23, 258)

Ἡ Ἀθηνᾶ ἔμφυχα ποιεῖ εἶναι τὰ πλάσματα (Luc., *Prom.* 3) et bien d'autres exemples, qu'on trouvera facilement chez Xénophon et ailleurs.

Dans le fameux verset VII 3 (ἐὰν μὴ πνυγμῆ νίψωνται τὰς χεῖρας), M. Couchoud n'admet pas la correction de Pallis, πηγῆ pour πνυγμῆ. « Sens forcé et précision bizarre » dit-il (p. 120). Mais il y a beaucoup de témérité à lire, comme il le fait, πρὶν ἢ νίψωνται τὰς χεῖρας en alléguant une prétendue allusion de S. Cyprien au texte africain : *cum denotarentur discipuli ejus quod ederent nec prius manus abluissent* — D'une façon générale, M. Couchoud ne manque pas de témérité : il faut lire les pp. 129-130 de son article, et voir comment il arrive à faire du mystérieux ἀπέχει = *sufficit* de XIV 41 une note de copiste : ἀπέχει τὸ τέλος : « la fin est plus loin ». (1). Après tout, pourquoi ne pas user de toutes les commodités que donne cette hypothèse facile de la note de copiste ? En XIV 72, M. Couchoud pousse la partialité en faveur du texte africain jusqu'à préférer *coepit plorare, ἤρξατο κλαίειν* à la *lectio difficilior ἐπιβαλὼν ἔκλαιεν*, ingénieusement expliquée pourtant par Pallis (2) (ἐπιβαλὼν τὸ ἰμάτιον, cf. Théophylacte : ἢ ἐπικαλυψάμενος τὴν κεφαλὴν). Reste à se débarrasser de ἐπιβαλὼν. Rien de plus simple : dans le *codex Bezae* (D) « il manque après le mot Ἰησοῦς le rappel de la parole de Jésus... Sur un manuscrit semblable un *diorthotès* s'est aperçu de l'omission. Il l'a réparée, en faisant précéder les mots omis du *nota* : ἐπιβάλε : ajoutez ».

Une critique aussi aventureuse n'est bientôt plus qu'un pur jeu d'esprit. Loin de les juger avec une sévérité hors de propos, c'est sans doute comme un nouveau jeu, inventé par M. Pallis, qu'il faut considérer les multiples « émendations » dont on veut défigurer le célèbre verset de Marc, VII 6. M. Pallis, on s'en souvient, lisait μηδὲ βάλητε τοὺς μαργαρίτας ὑμῶν ἐν ὀπίσθιοις τοῖς χοίροις au lieu de ἔμπροσθεν τῶν χοίρων. M. Couchoud, à son tour, propose de restituer « plus simplement », comme il dit (p. 135) εἰς τὸ πρόσωπον τῶν χοίρων. « ΕΙΣΤΟΠΡΟΣΩΠΙΟΝ a été lu par erreur ΕΜΠΡΟΣΘΕΝ » (sic). Il faut bien que je renvoie à ce que j'ai dit du passage dans *L'Antiquité Classique*, t. I (1932), p. 213.

(1) Ἀπέχει a été bien expliqué par A. DEISSMANN, *Licht vom Osten*² p. 79. (la formule d'acquit ἀπέχει des ostraka et papyri).

(2) A. PALLIS, *Notes on St Mark and St Matthew*, Oxford, 1932, p. 53.

En tout cas, ce désaccord entre deux solutions également fantaisistes fait un effet assez plaisant.

Les spécialistes du texte des Évangiles examineront dans le détail les *Notes* de M. Couchoud. Il n'est pas impossible que son exégèse ingénieuse, trop ingénieuse, leur apporte quelques éléments immédiatement utilisables. Je n'ai voulu, en citant ces quelques exemples, que leur conseiller une prudente méfiance. La critique de M. Couchoud, tout comme celle de M. Pallis, dont elle se réclame, est un peu trop sûre d'elle-même (1) et manque trop souvent de la plus élémentaire rigueur (2).

Bruxelles.

Roger GOOSSENS.

L'Ἀνδρῶν ἁγίων βίβλος et le Μέγα Λειμωνάριον.

N. VAN WIJK. *Das gegenseitige Verhältnis einiger Redaktionen der Ἀνδρῶν ἁγίων βίβλος und die Entwicklungsgeschichte des Μέγα Λειμωνάριον.* Extrait des *Mededeelingen der koninklijke Akademie van Wetenschappen, Afdeling Letterkunde, Deel 75, Serie A, n° 4* (Amsterdam, 1933).

M. Van Wijk s'est attaqué dans ce travail à une des questions les plus embrouillées et les plus délicates de l'hagiographie grecque. Sous les titres Ἀποφθέγματα, Πατερικά, Βίβλος ἁγίων Πατέρων et autres semblables, nous possédons de nombreuses compilations d'étendue diverse et de présentation variée : ce sont des recueils d'anecdotes, de « mots », de traits tirés de la vie de saints hommes, notamment des pères égyptiens. Tous ces recueils de contenu fort semblable et en partie identique offrent entre eux de telles contaminations qu'elles rendent fort malaisée la recherche des sources et quasi impossible la reconstitution des originaux.

Dans son mémoire de l'Académie d'Amsterdam, M. Van Wijk

(1) P. 131, M. Couchoud écrit à propos de *Marc* xiv, 51 (περιβεβλημένος σινδόνα ἐπὶ γυμνοῦ) : « L'expression ἐπὶ γυμνοῦ pour dire ἐπὶ τοῦ χρωτὸς αὐτοῦ est sans exemple et par conséquent suspecte. »

(2) Cf. p. 137 (*Matth.* xxvi, 50 : ἑταῖρε, ἐφ' ὃ πάρει) : « Je crois que M. Pallis a trouvé la vraie solution. Le bon texte est : ἑταῖρε, εἴ πάρει... expression qui se trouve dans *Sophocle* (*Ajax* 92, ὡς εἴ παρέστης) »,

étudie un de ces recueils hétéroclites et s'attache à découvrir les relations qui en unissent les diverses versions ; il s'agit de l'*Ἀνδρῶν ἁγίων βίβλος* que Photius a décrit au n° 198 de sa *Bibliothèque* et qui nous est conservé par deux manuscrits de Moscou 452 et 163 ; le texte grec n'en a pas encore été édité, mais une traduction russe a paru à Moscou en 1874 et a depuis été rééditée deux fois : en 1892 et en 1899.

Les problèmes posés par l'*Ἀνδρῶν ἁγίων βίβλος* avaient déjà fait l'objet d'un travail de Bousset paru en 1923 ; de plus, l'étude de Hopfner sur les documents coptes (1918) et la publication par Nau d'apophtegmes anonymes d'après le Cod. Coisl. 126 (1907-1913) avaient contribué aussi à jeter un jour nouveau sur cette question. Le principal intérêt de l'article fouillé et méthodique de M. Van Wijk réside en ce que l'auteur a pu consulter la traduction russe qui était restée ignorée de ses prédécesseurs ; c'est ce qui lui a permis de faire une excellente mise au point, tout en apportant quelques vues nouvelles sur la genèse et la composition de ce grand recueil d'anecdotes patristiques.

L'auteur examine tout d'abord les différentes versions des textes qui nous sont connues. Car, en dehors des deux manuscrits de Moscou déjà cités, nous disposons encore d'une traduction latine de Pélage et Jean (= PJ) que Rosweyde a imprimée à Anvers en 1615 dans ses *Vitae Patrum*. Or le texte de Moscou (les deux manuscrits offrent des divergences si minimes qu'on peut les considérer comme formant un seul groupe : M) est loin de concorder entièrement avec celui de PJ ; ces différences apparaissent clairement à la lecture du tableau comparatif soigneusement établi par M. Van Wijk (p. 5-6) et qui forme en quelque sorte la base de son étude ; de ce tableau, il ressort que la recension M renferme 307 numéros de plus que la recension PJ, mais il est à remarquer que les paragraphes communs aux deux textes se suivent dans un ordre à peu près identique et concordent presque partout.

Dès lors se pose la question : quelle est la rédaction originale ou du moins la plus ancienne ? En d'autres termes, le texte de M doit-il sa longueur à de nombreuses interpolations, ou, au contraire, le texte plus court de PJ n'est-il pas le résultat d'une mutilation de l'original ? Par l'analyse comparée des deux versions en présence et l'étude serrée des témoins secondaires — les Apophtegmes anonymes du Cod. Coisl. ; les fragments coptes ; les versions arméniennes et le *Ἡατερικόν* attribué à Paul Évergète — M. Van Wijk

arrive à la conclusion que le texte le plus voisin du prototype est celui de PJ, les suppléments donnés par M devant être considérés comme des additions postérieures dont beaucoup ont été empruntées à des recueils analogues.

L'auteur passe ensuite à l'examen d'un autre problème. Les versions de l'*Ἀνδρῶν ἁγίων βίβλος* que nous possédons renferment 20 chapitres ; or Photius énumère dans sa description les titres de 23 chapitres dont les 20 premiers correspondent à ceux que nous connaissons. On admettait généralement que les trois chapitres supplémentaires signalés par Photius appartenaient à une rédaction tardive et augmentée d'un appendice, et le prologue du Cod. Mose. 163 présente en effet la matière du 20^e chapitre comme devant terminer l'œuvre entière. M. Van Wijk, lui, émet l'opinion que le prologue pourrait bien être plus récent que la plus ancienne rédaction de l'*Ἀνδρῶν ἁγίων βίβλος* et que son auteur l'aurait expressément écrit pour servir de préface à une édition abrégée en 20 chapitres ; celle en 23 chapitres pourrait donc être considérée comme la plus ancienne.

Cette partie du travail de M. Van Wijk semblera peut-être moins probante ; par contre, les quelques considérations qui terminent son exposé et dans lesquelles il examine les rapports de l'*Ἀνδρῶν ἁγίων βίβλος* avec le *Μέγα Λειμωνάριον* me paraissent fort justes. Photius appelle en effet notre *Ἀνδρῶν ἁγίων βίβλος* une *συγκεφαλαίωσις καὶ σύνοψις τοῦ Μεγάλου καλουμένου Λειμωναρίου*. M. Van Wijk en est arrivé à penser que ce titre de *Μέγα Λειμωνάριον* (ὁ ἐπαγγέλλει τοὺς βίους καὶ τὰ ἔργα τῶν περὶ Ἀντώνιον τὸν μέγαν καὶ τοὺς ἐξῆς ἀκμασάντων, dit Photius) n'a pas de valeur bien déterminée, mais qu'il a été appliqué à n'importe quel recueil d'apophtegmes, qu'ils soient présentés par ordre alphabétique ou catalogués suivant leur contenu (les deux procédés sont employés dans l'*Ἀνδρῶν ἁγίων βίβλος*) ; cette expression aurait donc été employée pour désigner, suivant les termes mêmes de M. Van Wijk, « jene chaotische Sammlung ».

Ce consciencieux travail, dont on ne saurait assez louer la méthode rigoureuse, se clôture par un fort précieux « Anhang » de 36 pages, qui donne, numéro par numéro, le tableau complet des concordances entre les différentes versions.

Bruxelles.

Maurice LEROY.

La vie et les lettres antiques dans les papyrus.

John Garrett WINTER. *Life and Letters in the Papyri (The Jerome Lectures)*. Ann Arbor, 1933, in-8°, pp. VIII-308. 3,50 doll.

Sous ce titre général, l'auteur a réuni six chapitres issus de conférences faites à l'American Academy de Rome (Thomas Spencer Jerome Lectures) et à l'Université de Michigan. C'est dire qu'il s'adresse en première ligne à un public non spécialisé et qu'il a fait une œuvre de vulgarisation plutôt qu'un travail de recherche pure. Mais, grâce à la compétence très étendue, à la vaste information de M. Winter, c'est de la vulgarisation dans le meilleur sens du terme. D'ailleurs, même pour le spécialiste, il y a du nouveau à glaner dans ce livre, car l'auteur, en plus d'un endroit, a fait d'intéressantes suggestions à propos de l'interprétation et de la lecture des textes qu'il cite et il a largement puisé dans les papyrus inédits de la riche collection de Michigan.

Dans le premier chapitre, *Rome and the Romans*, il expose tout ce que la documentation papyrologique a appris de nouveau sur les rapports ayant existé pendant des siècles entre la capitale et l'une des provinces les plus importantes de l'empire ; il montre avec quelle clarté se présentent à nos yeux certains aspects de l'administration romaine, quelle a été la politique des conquérants en matière économique, financière, sociale, etc.

On a souvent observé que le plus grand intérêt des papyrus, leur valeur propre réside dans le fait qu'ils nous procurent une documentation directe et sincère sur des aspects de la vie antique que nos autres sources laissent dans l'ombre. Il est donc tout naturel que, sous le titre de *Life of the People*, deux conférences aient été consacrées à exposer ce que furent, dans les villes et villages, les menus événements dont est faite la vie de chaque jour : nous y voyons quelles étaient les relations de famille, comment vivaient et pensaient ces milliers d'habitants qui, courbés sous une domination étrangère, travaillaient pour la grandeur de Rome en lui fournissant du blé ou en servant dans son armée et sa flotte.

L'auteur a trouvé sa documentation surtout dans la mine inépuisable que constituent à cet égard les lettres privées ; en les laissant parler, en soulignant habilement ce qu'elles ont d'évocateur, il nous permet de discerner les préoccupations et les sentiments,

les peines et les joies de toute cette population laborieuse et anonyme. Les lettres privées sont aussi la principale source pour le chapitre suivant, consacré à l'histoire du christianisme en Égypte, c.-à-d. à un des domaines dans lesquels les papyrus ont eu le plus de retentissement.

Enfin, dans cette série de conférences, il n'était pas possible de ne pas réserver une large place à une catégorie particulière de textes qui ne forment, dans l'ensemble des découvertes qu'une petite minorité, mais dont l'intérêt surpasse cependant de loin celui de toutes les autres classes de documents : nous voulons parler des papyrus littéraires. Aussi les deux dernières conférences constituent-elles un excellent résumé des additions apportées par les papyrus à notre connaissance de la prose d'une part, de la poésie grecque d'autre part.

Comme on le voit par cette rapide analyse, le livre de M. Winter contient une utile synthèse des résultats obtenus, grâce aux papyrus, dans quelques domaines de l'étude de l'antiquité où leur apport a été particulièrement précieux. Sur ce vaste et intéressant sujet, sont présentés quelques chapitres bien composés, agréables à lire, qui instruisent sans fatigue ni ennui.

Bruxelles.

Marcel HOMBERT.

Une nouvelle introduction aux études papyrologiques.

Karl PREISENDANZ. *Papyrusfunde und Papyrusforschung*. Mit 2 Karten der Fundstätten in Aegypten. Leipzig, Hiersemann, 1933, in-8°, xvi-372 pp.

Le rapide développement de la papyrologie rend souhaitable l'apparition, à des intervalles pas trop éloignés, d'ouvrages de documentation destinés à guider le lecteur à travers les résultats déjà atteints et à l'éclairer sur la voie dans laquelle la science est à la veille de s'engager.

Quelques livres excellents offrent une introduction générale à l'étude des papyrus : les *Grundzüge* de Mitteis-Wilcken, l'*Einführung* de Schubart, la *Papyrologie* de Collomp. Mais le premier a paru en 1912, le deuxième en 1918, et, au cours des quinze ou

vingt années qui se sont écoulées depuis, le matériel d'étude s'est considérablement enrichi ; quant au troisième, il est conçu d'une façon beaucoup plus sommaire.

L'ouvrage de M. Preisendanz vient donc à son heure. Mais il fait plus et mieux que de compléter les publications antérieures : établi sur un plan qui lui est particulier, il rendra des services qu'on ne pourrait trouver ailleurs. Au reste, nul, semble-t-il, n'était à même, mieux que M. Preisendanz, de mener à bien la tâche qu'il a entreprise dans ses *Papyrusfunde und Papyrusforschung* : universellement réputé comme le spécialiste de la magie antique, il nous avait aussi déjà montré, dans plusieurs travaux de bibliographie ou d'orientation générale, avec quelle habileté et quelle compétence il sait, dans un minimum d'espace, présenter une documentation exacte, complète et clairement disposée.

Au premier plan de ses préoccupations, s'est placé le désir de suivre la formation de la papyrologie depuis que, tout à l'origine, des savants isolés se sont occasionnellement intéressés au matériel papyrologique, jusqu'au moment où cette science s'est développée comme un auxiliaire indispensable dans l'étude de l'antiquité. Comme ce développement s'explique le plus souvent par l'impulsion due aux découvertes, l'auteur a été tout naturellement amené à consacrer une bonne partie de son ouvrage à l'histoire des trouvailles papyrologiques. La papyrologie est ici comprise dans un sens très large, puisqu'on n'a exclu ni les papyrus du moyen âge, ni ceux d'Herculanum, ni les découvertes isolées faites en Asie.

Après avoir tracé un vaste tableau de l'histoire de la papyrologie et exposé, à propos de chaque pays, le rôle joué par les principaux représentants de la science nouvelle, M. Preisendanz passe en revue toutes les collections papyrologiques conservées dans des bibliothèques, des musées, des instituts, sans omettre les collections particulières ; il offre ainsi au lecteur un répertoire unique et appelé à rendre les plus grands services.

Son livre se termine par une bibliographie méthodique qui donne un choix d'ouvrages et d'articles se rapportant aux domaines les plus divers, et enfin par un copieux index qui facilitera beaucoup la consultation.

Dans un travail de ce genre, il est difficile d'éviter complètement les erreurs de détail et M. Preisendanz n'y a pas échappé. Par exemple, contrairement à ce qu'il dit (p. 241), l'Université de

Bruxelles ne possède aucun papyrus ; celui dont il est question appartient à la Bibliothèque royale et a été publié par MM. F. Mayence et S. de Ricci (1). Le document n'est d'ailleurs pas de l'époque d'Auguste (cf. *ibid.*), mais du début du III^e siècle après J.-C.

Les noms (2) ainsi que les titres en langues étrangères (3) présentent quelques incorrections. Mais ces vétilles n'enlèvent rien à la valeur de cet ouvrage, qui figurera parmi les *Hilfsmittel* nécessaires à tout papyrologue : le débutant y trouvera le meilleur moyen de s'introduire dans une science nouvelle et d'en comprendre la place et l'importance au milieu des disciplines qui se rattachent à l'étude de l'antiquité ; pour le spécialiste aussi, les *Papyrusfunde und Papyrusforschung* constitueront un indispensable répertoire et une mine de renseignements précieux.

Marcel HOMBERT.

Le Suidas de M^{me} Adler.

SUIDAE *Lexicon*, edidit Ada ADLER. Pars III. K-O ; Ω. Leipzig. Teubner, 1933, in-8^o, XIV-632 p. (*Lexicographi graeci recogniti et apparatu critico instructi*. Vol. I.)

Nous n'aurions que peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit à propos des deux premiers tomes (*Byzantion* V, 701-704 et VIII, 678-679). Nous ne reviendrons pas sur la question des scholies homériques. M^{me} Adler ne semble pas avoir pris nettement parti à ce sujet, qui d'ailleurs demanderait une étude spéciale. Mais il est un point sur lequel il y aurait lieu d'insister. En rendant compte du premier volume, nous nous demandions si l'apparat critique n'était pas un peu sommaire. On sait que M^{me} Adler donne une collation complète du seul manuscrit A, et un choix des variantes

(1) Papyrus Bruxellensis I. *Musée belge* 8 (1904), pp. 101-17.

(2) P. 75, n. 3 et p. 344 il faut lire *Suzanne Berger* au lieu de *Susanne Berger* ; p. 331 *Henri Bartlett van Hoesen* au lieu de : *Henri Bartlott van Hoesen* ; p. 345 : *Joseph Bidez* au lieu de *Jean Bidez*.

(3) P. xv, il faut corriger *correspondence* en *correspondance* ; p. 23, n. 4 : *one* en *on* ; p. 39, n. 1 : *de monastire* en *du monastère* ; p. 212 et p. 367 : *corlume* en *costume*, etc.

fournies par les autres témoins. Or, ce choix semble souvent arbitraire. Nous pourrions le montrer par de nombreux exemples, recueillis en confrontant cette nouvelle édition avec celles de Gaisford et de Bernhardy et avec le manuscrit de Bruxelles. En voici quelques-uns, pris au début de chacune des trois premières sections de ce tome III. *Κάβαισος* Adler, mais tous les mss., sauf V, ont *Κάβαιστος*! *Κάγχρον*: pourquoi les variantes *κάγχρος* et *κάχρος* ne sont-elles pas citées? 27, l. 13 (s. v. *Κάιν*): *εἴρηται γάρ*, que l'annotation ne relève pas, semble tout aussi légitime que *εἴρηται δ'*. — *Λᾶας*: les mss. ont *λάας*. Peut-on, dans une édition critique d'un texte si tardif, négliger de le dire? *Λάγανα*: la variante *λάγαρα* semble justifiée par l'explication qui suit où de nouveau l'on ne nous met sous les yeux qu'une seule des trois variantes équivalentes *λαγαρί*, *-ρύ* et *-ρῦ*. — S. v. *Μά*: la leçon *καί ποτε*, qui n'est pas mentionnée, est à peu près aussi bien attestée que *ποτε*. Ainsi de suite. Ces omissions ne sont pas graves, sans doute, mais quand on songe qu'il y en a de telles presque à chaque page, on est porté à craindre que l'éditeur n'ait laissé échapper nombre de leçons intéressantes.

Nous ne voudrions pas déprécier le travail considérable de M^{me} Adler, pour lequel nous avons depuis longtemps exprimé notre profonde estime, mais elle nous semble avoir trop cédé à la tendance contemporaine de réduire au minimum l'annotation critique, en n'accordant foi qu'aux sources les plus anciennes. Simplification commode mais dangereuse. On a montré assez souvent, et pour des auteurs très divers, que des manuscrits tardifs ont seuls conservé les données originelles. L'édition de M^{me} Adler restera fondamentale: nous craignons qu'elle ne soit pas définitive et qu'elle ne remplace même pas entièrement les précédentes.

Bruxelles.

Max-Raymond SULZBERGER.



Le dictionnaire grec de l'Académie d'Athènes.

Phaidon KOUKOULES. *The Athens modern-greek Lexicon*. Extrait du *Journal of Hellenic Studies*, vol. LIII (1933) (1).

Les premiers fascicules du grand *Dictionnaire de la langue grecque moderne* viennent de sortir de presse ; à cette occasion, M. Phaidon Koukoulès, le savant byzantiniste de l'Université d'Athènes, rappelle l'histoire de ce *Λεξικόν* dont il dirige actuellement la publication, définit les règles qui ont présidé à son élaboration et montre quelle importante lacune cette grande œuvre est en train de combler.

Car, si, pour les périodes classique, hellénistique et romaine, nous disposons de lexiques complets et bien ordonnés, il n'en est pas de même pour la grécité médiévale et moderne. Le *Greek lexicon of the roman and byzantine periods* de E. A. Sophocles — malgré sa concision souvent excessive — rend sans doute les plus précieux services ; malheureusement, il s'arrête à l'année 1100. Pour les siècles suivants, nous n'avons que des lexiques incomplets ou des glossaires spéciaux fort incommodes à consulter ; il serait injuste de ne pas citer à part le *Glossarium mediae et infimae graecitatis* de Du Cange, mais il faut bien reconnaître que l'œuvre de l'illustre savant français, quoiqu'elle rende encore tant de services, ne répond cependant plus aux exigences de la philologie moderne ; en outre, nombre de manuscrits, de papyrus, d'inscriptions découverts depuis lors, ont non seulement fait la lumière sur des mots restés obscurs ou douteux pour Du Cange, mais ont encore fourni un impressionnant lot de vocables qui lui étaient tout à fait inconnus.

Rassembler en une seule œuvre — immense compilation lexicologique — l'évolution et l'histoire de la langue grecque ; réunir pour chaque article les témoignages de l'Antiquité, du Moyen Age et de l'époque moderne ; tracer séparément l'histoire de chaque mot en étudiant son développement phonétique, grammatical et sémantique depuis sa première apparition jusqu'à

(1) [Au moment de donner le bon à tirer de ce compte rendu, nous recevons le tome I de la monumentale publication de l'Académie d'Athènes : *Λεξικόν τῆς Ἑλληνικῆς γλώσσης. Α' Ἱστορικὸν Λεξικὸν τῆς νέας Ἑλληνικῆς τῆς τε κοινῶς ὁμιλουμένης καὶ τῶν ἰδιωματῶν. Τόμος πρῶτος : A-AM. Ἐν Ἀθήναις, Ἐστία, 1933. N. D. L. R.]*

nos jours : tel fut le projet pour lequel, en 1908, Georges Hatzidakis sut obtenir l'appui du gouvernement grec. Mais les érudits qui en étudièrent la mise en application, malgré leur enthousiasme et leur activité, durent bientôt se rendre compte que, vu les subsides dont ils disposaient, un tel travail était pratiquement irréalisable, à moins d'en reculer l'exécution à une date imprévisible.

D'autres considérations encore les incitèrent à modifier profondément le projet primitif. Si, disaient-ils, les mots du grec ancien et médiéval sont catalogués dans des lexiques, des glossaires, des *indices* et ne courent donc pas le risque de se perdre, il n'en est pas de même du vocabulaire moderne : des acceptions, courantes il y a quelque trente ans, sont aujourd'hui presque oubliées ; le changement des mœurs amène la modification du langage ; les dialectes locaux se perdent peu à peu. Les événements de 1922 sont venus donner à ces conclusions une confirmation inattendue : les dialectes des exilés d'Asie Mineure brusquement implantés sur le sol de la vieille Grèce se modifient profondément à son contact et sont en train de perdre certains caractères anciens ou médiévaux qu'ils avaient conservés.

Aussi, la décision fut-elle prise de diviser le *Dictionnaire* en trois parties : 1) grec ancien et hellénistique ; 2) grec médiéval et moderne (jusque 1800) ; 3) grec contemporain — et de procéder en premier lieu à la rédaction de la troisième partie.

Dès 1909, les éditeurs, sous la direction, tout d'abord d'Emm. Pezopoulos et Ath. Boutouras, ensuite de Petr. Papagorgiou, assisté par I. Loulakis et Ph. Koukoulès, commencèrent à réunir les documents et à les classer en deux grandes catégories : la première renfermant les glossaires, les études grammaticales, les archives de Sociétés de linguistique, etc... ; la seconde consistant en matériaux recueillis et vérifiés sur place : à cet effet, des missions scientifiques furent envoyées dans les diverses parties du monde grec où leurs membres purent confronter leurs observations personnelles avec les remarques des professeurs, instituteurs, prêtres ou gens instruits de l'endroit.

On conçoit sans peine le temps que réclament le dépouillement et le classement de tant de sources ainsi que les difficultés qu'ils soulèvent et les vérifications nombreuses qu'ils exigent. Cependant, l'œuvre s'est poursuivie sans relâche et M. Koukoulès put en déposer le premier fascicule sur le bureau du Congrès byzantin tenu à Athènes en 1930.

Le titre complet du dictionnaire est : *Λεξικόν τῆς νέας Ἑλληνικῆς γλώσσης, τῆς τε κοινῶς ὀμιλουμένης καὶ τῶν ἰδιωμάτων*. Chaque article se divise en trois parties : la première énumère les variantes locales du mot ; la deuxième rappelle son origine et son évolution phonétique et sémantique avec — chose précieuse — les références bibliographiques éventuelles ; quant à la troisième, elle donne les différentes significations du mot, toutes appuyées par de nombreux exemples ; l'article se termine enfin par l'énumération des synonymes et des contraires du mot dont il s'agit.

Ce simple aperçu de la méthode suivie par les éditeurs montre à suffisance que le *Λεξικόν* n'est pas destiné seulement à ceux dont les études portent sur le grec moderne, mais qu'il constitue encore pour tous les byzantinistes un auxiliaire des plus précieux. Le nombre de mots médiévaux conservés dans le langage contemporain est tel que l'on ne peut faire trop de cas de l'aide qu'apporte l'étude des dialectes modernes à la compréhension de vocables byzantins encore obscurs ou inexpliqués.

Et maintenant que nous avons dit les incalculables mérites du dictionnaire grec d'Athènes, ne pouvons-nous pas nous demander ce que devient la réalisation du dictionnaire complet de la grécité byzantine ? On s'en était sérieusement occupé à Belgrade au deuxième Congrès international des études byzantines (1), et, sur la proposition du comité institué pour discuter le projet, l'Académie d'Athènes avait accepté de prendre l'initiative de sa publication ; cette résolution fut officiellement annoncée par M. Hatzidakis au troisième Congrès byzantin d'Athènes. Mais, au dernier moment, l'Académie hésita et remit la réalisation du projet à plus tard, se contentant pour le moment de fonder un Office où sont centralisés les documents en vue du futur dictionnaire. En compensation, elle a cependant résolu d'éditer à bref délai un répertoire des noms propres qui se rencontrent dans les textes et documents à partir de la chute de Constantinople jusqu'à l'année 1800 (2).

Puisse l'Académie d'Athènes réaliser bientôt sa promesse de doter tous ceux qui s'intéressent à l'étude et à la publication des textes médiévaux, de l'indispensable lexique complet de la période byzantine !

Bruxelles.

Maurice LEROY.

(1) *Byzantion*, t. III (1926), p. 553.

(2) *Byzantion*, t. VI (1931), p. 513.

Un nouveau drame grec du XVII^e siècle.

C. G. LOWE, *The Rhodolinos of Joannes Andreas Troilos* (Extrait de *Eἰς μνήμην Σ. Λαμπροῦ*, pp. 190-198).

M. Lowe nous donne une courte notice sur l'exemplaire, vraisemblablement unique, d'un drame grec du xvii^e siècle (*Βασιλεὺς ὁ Ῥωδολίνος, τραγωδία συνθεμένη παρὰ Ἰωάννου Ἀνδρέα τοῦ Τρωίλου, Ἐνετίησιν, παρὰ Ἰωάννη Ἀντωνίω τῷ Ἰουλιάνῳ, ἀχμὴς* = 1647) qui appartient à l'*American School of Classical Studies* d'Athènes (1). On ne connaissait de cette œuvre que le titre (LEGRAND, *Bibliographie hellénique ou description raisonnée des ouvrages publiés par des Grecs au xvii^e siècle*, II, Paris, 1894, pp. 37-38, n^o 388) et la date (BRANDIS, *Mittheilungen über Griechenland*, III, Leipzig, 1842, p. 84 note). M. Lowe en prépare une nouvelle édition.

Nous ne savons rien d'Andreas Troilos, sinon qu'il était originaire de Rethymno (Crète). *Rhodolinos*, tragédie en cinq actes et en vers politiques, écrite dans l'habituel dialecte crétois, appartient au même groupe qu'*Erotokritos* et *Erophile*, pièces contemporaines. Comme elles, c'est « an Elizabethan tragedy of love and blood » (MAVROCORDATO, *Journal of Hellenic Studies*, t. 48, 1928, p. 85). Aretousa, l'héroïne du drame, est une reine de Carthage, et, d'après l'analyse de la pièce que donne M. Lowe, il est clair (cf. pp. 195 et 197), quoique l'auteur n'ait pas songé à faire le rapprochement, qu'elle n'est qu'une adaptation de la légende de Dido.

Bruxelles.

Roger GOOSSENS.

La Grèce moderne.

Sophia ANTONIADIS. *Nieuw Griekenland* (Rede uitgesproken op de 102^e algemeene vergadering van het genootschap van leeraren aan Nederlandsche Gymnasien, op 3 sept. 1932 te Hilversum). Groningen, Noordhoff, 1932, 24 pp.

En Grèce, dit M^{lle} Antoniadis, « les sites archéologiques sont

(1) M. Lowe donne une reproduction de la page du titre et d'une page du texte (pp. 191 et 192).

beaucoup mieux entretenus que le reste du pays ». Aux représentants traditionnels de l'intellectualité villageoise, « l'instituteur et le curé », le *δάσκαλος* et le *παππᾶς*, vient s'ajouter, dans les campagnes grecques, l'*ἑφορος*, l'« inspecteur des antiquités ». « Survivance du passé », tel est en quelque sorte le thème de cette causerie, et l'explication que l'auteur nous propose de la Grèce moderne. Son passé n'a pas fini de l'éblouir, et dans presque tous les domaines cette considération est nécessaire pour comprendre le présent. Nous y rencontrons à chaque pas l'antiquité, le paganisme, Byzance... On ne lira pas sans agrément les résumés que M^{lle} Antoniadis a faits de diverses traditions populaires, et notamment de la légende des Caryatides : les figures créées par les sculpteurs antiques ont fini par devenir de véritables personnages mythologiques. L'auteur nous raconte encore la plus gracieuse des légendes du « cycle de Sainte-Sophie » : celle de l'église de cire, construite par les abeilles qui avaient recueilli une miette de pain bénit : les architectes n'eurent plus qu'à en reproduire le plan divinement inspiré... Ce tableau rapide de la « nouvelle Grèce » est plein de goût et d'intelligente sympathie.

Bruxelles.

Roger GOOSSSENS.

Theodore Ph. STEPHANIDES and George C. KASTIMBALIS, *Poems, by KOSTES PALAMAS, selected and rendered into English*, London, 1925.

LES MÊMES. *Modern Greek Poems, selected and rendered into English*, London, 1926.

Il n'est pas trop tard pour applaudir à cette tentative — parfaitement réussie — de transposition en vers anglais des chants modernes de la muse grecque, qui ne sont pas indignes de son passé.

*For still of valour blooms the ancient tree,
And from the ages with their pangs and sighs
The breath of Digenes yet doth arise
To breed a newer race of heroes free.
And on Colonus Hill, 'neath midnight skies,
The nightingale yet echoes harmony.*

(Palamas).

Mais ce n'est pas sans étonnement qu'on lit (p. 55) cette note des traducteurs : «Digenes Akritas, a famous mediaeval Greek hero whose deeds are celebrated in numerous folk-songs, and an epic which is the masterpiece of the Greek literature of the Middle Ages. » *Byzantion* se doit de protester contre un hommage aussi immérité à la plus médiocre des épopées, et de revendiquer la place d'honneur pour les chants akritiques, *the masterpiece of the Greek literature of the Middle Ages*.

Roger GOOSSENS.

Le christianisme dans les Balkans.

Matthew SPINKA. *A History of Christianity in the Balkans*. American Society of Church History, Chicago, Ill. 202 pp.

This is the first volume of a series of *Studies in Church History*, published by the American Society of Church History. It aims at giving an account of the Bulgarian and South Slav churches up to the Turkish Conquest, though the sub-title « A Study in the Spread of Byzantine Culture among the Slavs », suggests a wider field. Actually there is one chapter on the ruin of Graeco-Roman and the rise of Slavic Balkan Christianity, three on the Bulgarian church, two on the Serbian church and one on Bogomilism in Bosnia and so on. It is not a work of original scholarship ; Mr Spinka gives many references to the primary sources in his footnotes, but he is obviously dependent on the works of scholars such as Zlatarski, Dvornik or Miller, who have specialised on the various branches of his subject. This dependence is dangerous ; for instance, while he gives a good account of the activities of the Roman church in Croatia in the ninth century, he ignores the very important struggle between the Roman and Slavonic liturgies there in the early tenth century — a period beyond the scope of Dvorník's *Les Slaves, Byzance et Rome*. Moreover he is apt to state as categorical truths opinions that are still very controversial, as when he regards the Cyrillic-Glagolitic question as absolutely settled : St. Cyril developed Glagolitic, and Cyrillic was invented at Simeon's court. His bibliography might have been a little bigger ; Anastasijević's works are a necessary counterbalance to Zlatarski's, and

there are articles of Lascaris on Serbian church history that would have been useful. The book would have been clarified by a larger appreciation of Byzantine history, which is after all the central point of Balkan history — his brief account of Tsar Peter's brother John (p. 58) would have been worded slightly differently, had Mr Spinka realised the watchfulness of Byzantine diplomacy in the Balkans. More too could be made of the importance of the Latin Conquest of 1204 in forcing the Serbian and Bulgarian churches to become autocephalous.

However, despite this slight narrowness and superficiality, Mr Spinka has provided a book that will be useful for the reader who wants a concise and on the whole reliable account of the medieval Bulgarian and Serbian churches.

Steven RUNCIMAN.

Les Turcs de Bulgarie.

Tadeusz KOWALSKI. *Les Turcs et la langue turque de la Bulgarie du Nord-Est.* (Polska Akademia Umiejętnosci. Mémoires de la Commission Orientaliste, n° 16) Krakau 1933. 28 Seiten. (Vortrag gehalten am 10. September 1931 auf dem 18. Internationalen Orientalisten-Kongress in Leiden).

Die türkischen Elemente in der Bevölkerung des Balkans erklären sich noch nur aus der Tatsache, dass der Balkan lange unter türkischer Herrschaft gewesen ist. Sie müssen zum Teil schon aus der Zeit vor der Eroberung des Balkans durch die Osmanen herkommen.

Kowalski hat ein kleines Gebiet Bulgariens genau untersucht, das Land zwischen Rusčuk und dem Schwarzen Meer, die Gebiete von Deli Orman, Tozluk, Gerlovo und die Gebiete am Schwarzen Meer von Varna bis zur Dobrogea. Er hat diese Gebiete ausgewählt, einmal weil er selbst dort Studien machen konnte (einige von den dort von ihm gesammelten Sprachproben « Türkische Volksrätsel aus Nord-Bulgarien » hat er in der Festschrift für Georg Jacob, Leipzig 1932, S. 128-146, publiziert), sodann weil diese von ihm untersuchten Gebiete sich durch die spezielle Struktur ihrer Be-

wohner auszeichnen, endlich weil die Probleme hier klarer liegen als in anderen Gegenden.

Ein hoher Prozentsatz von türkischer Bevölkerung lässt sich in diesen Gebieten nachweisen: die eigentlichen Türken, die die Mehrzahl der eingeborenen Bevölkerung bilden, unter denen verschiedene Elemente zu unterscheiden sind, so die Türken von Deli Orman, bekannt unter den Bulgaren als Gadzal, Leute von starker, zuweilen athletischer Konstitution, mit würdiger Haltung, sehr langsam im Sprechen, — dem gegenüber etwa die Türken von Tozluk, zart gebaut, beweglich, schnell sprechend, wahrscheinlich neuerdings türkisierte Bulgaren. — Ferner die Tataren, weniger zahlreich als die Türken, eingewandert in neuerer Zeit aus der Krim, sich von den Türken durch den ausgesprochenen mongolischen Typus unterscheidend. — Endlich die Gagauzen, orthodoxe Christen, hauptsächlich nördlich von Varna wohnend; von ihnen sind die meisten gegen Ende des 18. und Anfang des 19. Jahrhunderts nach Bessarabien ausgewandert.

Während die Herkunft der osmanischen Türken und der Tataren leicht zu erklären ist, ist die Herkunft der Türken von Deli Orman und der Gagauzen dunkel. Die verschiedenen bisher darüber aufgestellten Theorien beruhen zumeist auf vagen Lokaltraditionen. Kowalski versucht, das Problem von der sprachlichen Seite aus zu lösen.

Dass das Gebiet von Deli Orman von einer türkischen Bevölkerung bewohnt gewesen sein muss, lange ehe die Osmanen dorthin kamen, ergibt sich aus der Tatsache, dass schon im 12. Jahrhundert der Byzantiner Johannes Kinnamos den Namen *Τέρον ὄρμος* kennt, worin schon Tomaschek das spätere Teleorman = Deli Orman erkannt hat. Eine von Kowalski aufgestellte Liste von 17 dialektischen Eigentümlichkeiten stellt die Eigenart des türkischen Dialektes von Deli Orman fest. Die meisten dieser Eigentümlichkeiten finden sich weder in Anatolien noch in Rumelien, nur in Bulgarien und den Ländern nördlich der Donau. Aber fast alle diese Eigentümlichkeiten finden sich auch in der Sprache der Gagauzen. Diese hat ihrerseits noch verschiedene primitive Züge erhalten, die im Dialekte von Deli Orman unter Einfluss der literarischen Sprache geschwunden sind. Sie weist andererseits einige sekundäre Züge auf, die sich aus dem fremden Milieu erklären, in dem die Gagauzen leben, aus der nicht-türkischen Umgebung, mit der sie als Christen in enger Beziehung gewesen sind.

Jedenfalls ergibt sich, dass die Sprache der Türken von Deli Orman und die der Gagauzen einer dialektischen Gruppe angehören.

Kowalski bezeichnet diese Sprache als Donau-Türkisch (turc danubien), von dem das Gagauzische und das Türkische von Deli Orman zwar nicht identische, aber doch einander nahestehende Dialekte bilden. Dieses Donau-Türkische weist Spuren eines gewissen nördlichen Einflusses auf, die die Existenz von Beziehungen zwischen diesen Dialekten und der türkischen Sprache im Norden des schwarzen Meeres beweisen. Ähnliche Einflüsse zeigen sich auch im Dialekte von Nordost-Anatolien. Wenn man diese sprachlichen Ergebnisse mit den sonstigen Ergebnissen ethnologischer und geschichtlicher Art zusammenhält, so kommt man zu dem sicheren Schlusse, dass die Donautürken nicht einfach türkische Kolonisten sein können, die aus Kleinasien nach der Eroberung des Balkans durch die Türken gekommen wären. Das ist unmöglich für die Gagauzen wegen ihrer christlichen Religion, und für die Türken von Deli Orman wegen der Verwandtschaft ihrer Sprache mit der der Gagauzen. Man kann diese Bevölkerung nur betrachten als eine Lagerung, bestehend aus drei aufeinander folgenden Schichten: einer ältesten, gebildet aus Trümmern einer nord-türkischen Bevölkerung, — einer zweiten, gebildet durch eine starke südliche Gruppe, die älter ist als die Ankunft der Osmanen, — einer dritten, bestehend aus türkischen Kolonisten und türkisierten Elementen der osmanischen Epoche. Die zweite Schicht, die sich mit der vorangehenden gemischt hat, hat dem ganzen ihren südlichen Sprachcharakter aufgeprägt. Die Meinung, wonach die Gagauzen und die Türken von Deli Orman nördliche Elemente wären, die ihren sprachlichen Charakter erst nach Beginn der osmanischen Eroberung geändert hätten, ist nach Kowalski wenig wahrscheinlich, da in diesem Falle die nördlichen Spuren in der Sprache sehr viel zahlreicher und klarer sein müssten, als sie es tatsächlich sind.

Das Christentum der Gagauzen muss der ältesten Schicht zugesprochen werden und von jenseits der Donau stammen. Der Islam der Türken von Deli Orman muss von der zweiten und dritten Schichte herkommen und südlichen Ursprungs sein.

Mit einem Hinweis auf die wichtigen Probleme hinsichtlich des Ursprungs und der Schichtung der türkischen Elemente in den balkanischen Gebieten, die z.B. für Mazedonien, wo sie vielleicht noch interessanter sind, noch weniger bekannt sind, schliesst

Kowalski seine sorgfältigen und wichtigen Untersuchungen. Sein Appell, diese Probleme bald in Angriff zu nehmen, da die türkische Bevölkerung des Balkans stark abnimmt und ihre ethnologische und linguistische Lage sich schnell ändert, ist gewiss sehr beachtenswert.

Bonn.

P. KAHLE.

Les Vies coptes de saint Pachôme.

S. Pachomii Vitae sahidice scriptae, edidit L. Th. LEFORT, fasc. I (pp. XIII-258), 1933 ; fasc. II pp. 259-402), 1934 (= *Corpus scriptorum christianorum orientalium. Scriptores coptici. Textus. Series tertia, t. VIII*).

Pour l'érudit libre de fixer lui-même un but à son activité, le champ de travail le plus souhaitable n'est pas sans analogie avec l'idéal d'Horace : *modus agri non ita magnus...* Un domaine d'une juste étendue, ni trop vaste ni trop resserré, tout et seulement ce qu'il faut pour que l'esprit de recherche et d'initiative puisse se donner carrière, sans courir aventure. *Et paulum silvae super his ;* que, par un côté au moins, ce fonds soit d'un accès assez difficile pour tenir à distance les amateurs mal préparés.

M. le Prof. L. Th. Lefort a réalisé ce programme du sage. Depuis de longues années, il s'est renfermé dans l'étude du dossier copte de S. Pachôme. Il en a soumis toutes les pièces à un examen rigoureux et maintes fois repris. Rien ne lui a échappé de tout ce qui a été publié sur ce difficile sujet et sur les questions variées qui le prolongent en tous sens. Il est désormais en droit de se dire, toute modestie à part, qu'il n'en ignore rien et que personne au monde n'est en mesure de lui en remontrer.

L'édition qu'il se décide enfin à livrer au public est un de ces travaux assurés de faire la joie et l'admiration de tous les gens du métier. Ce serait déjà une entreprise laborieuse que de vouloir expliquer en détail les difficultés de toute nature qu'il a fallu surmonter pour la construire. On sait ou l'on devrait communément savoir ce qu'il en coûte de recherches exactes et parfois de divination érudite pour établir le texte d'un ancien auteur, même quand

les accidents de la transmission n'en ont pas altéré le fond et la structure générale. Dans le cas présent, il s'agissait de reconstituer un ou plusieurs ouvrages, dont il ne reste qu'une poussière de menus fragments déparcillés. A qui essaie de remonter et d'assembler ces débris, les textes parallèles, grecs, bohaïrique, latin, arabes et syriaque, n'offrent qu'une aide souvent trompeuse, puisque la question préalable était précisément de savoir dans quelle mesure la teneur générale de ces recensions s'accordait avec la configuration du document sahidique.

Tous les secours ordinaires faisant défaut à la fois, l'éditeur se voyait réduit à procéder comme s'il se trouvait en présence de papyrus fort délabrés, qui constitueraient chacun un exemplaire unique. Son premier soin devait être de trier et de rejoindre les feuillets ou lambeaux de feuillets appartenant à un même volume. Maintenant que l'opération est terminée, plus d'un lecteur, la voyant si bien faite, sera tenté de croire que les lambeaux ainsi recollés se sont mis en place par une sorte d'attraction immanente. Au vrai, ce travail de regroupement a demandé un effort que l'on peut qualifier de gigantesque.

Les fragments sahidiques signalés par les catalogues comme appartenant à une Vie de S. Pachôme, sont actuellement dispersés dans les deux mondes. Il y en a au Caire (École française, musée Égyptien, musée Copte), à Aberdeen, à Aspley Guise, à Berlin (Reichsbibliothek et musée Égyptien), à Ann Arbor (Michigan U.S.A.), à Cambridge, à Leyde, à Londres, à Naples, à New-York, à Oxford, à Paris (Bibliothèque Nationale et musée du Louvre), à Strasbourg, à Venise et à Vienne. A côté de ces fragments déjà identifiés, il y en avait d'autres dont l'existence même était insoupçonnée : des chiffons de parchemin dont le contenu n'a rien de caractéristique, sinon pour un lecteur qui a présent à la mémoire tout l'ensemble de la littérature Pachômienne. Reconnaître dans quelques tronçons de lignes parfaitement banales, un passage d'un épisode narratif, ou d'une catéchèse ou d'une vision de S. Pachôme, puis déterminer à quel manuscrit ce fragment s'apparente par ses caractères paléographiques et lui marquer sa place entre deux autres lambeaux du volume à reconstituer : tel était le problème. Par le peu que nous venons d'en dire, on jugera s'il était à la mesure d'un savoir et d'une ténacité ordinaires.

M. Lefort l'a pourtant mené à bonne fin. Son enquête, infati-

gablement reprise et contrôlée, s'est étendue à la totalité des manuscrits coptes actuellement connus. Elle lui a permis d'établir l'existence de 20 ou 21 ouvrages relatifs à l'hagiographie Pachômienne. On en verra le détail dans l'édition elle-même. Un tableau synoptique de textes aussi lacuneux et rapiécés serait inintelligible sans des explications qui nous mèneraient trop loin.

Quelques-uns de ces fragments étaient inédits, notamment le n° V (S²), manuscrit sur parchemin, remontant aux années 820-850, qui est l'un des bijoux de la collection Pierpont Morgan (LEFORT, p. 86-96). La plupart des autres avaient déjà été publiés, quelques-uns par des savants comme M. W. E. Crum, M. H. Munier, ou feu C. Wessely. Le nouvel éditeur s'est imposé la peine de les déchiffrer tous, sur nouveaux frais, y compris ceux dont l'édition princeps ne pouvait guère être améliorée que sur quelques restitutions conjecturales. Tous, même ceux dont le texte était déjà fixé *ne varietur*, apparaissent maintenant dans une lumière nouvelle, en reprenant leur place dans l'ensemble de la tradition. C'est par là vraiment que le volume de M. Lefort se classe hors de pair parmi les publications relatives aux origines du monachisme égyptien.

Heureux l'auteur auquel il est permis de se dire que son œuvre répond non seulement aux justes exigences mais même à tous les souhaits raisonnables de ceux qui connaissent le sujet et qu'elle ne sera prise en défaut sur aucun point tirant à conséquence. Pour aller jusqu'à déclarer qu'elle est définitive, il faudrait être assuré que les sables de l'Égypte ne gardent pas en réserve une bibliothèque monastique, enfouie dans une cachette comme celle qui vient de nous rendre le dossier manichéen. En attendant cette trouvaille imprévisible, la tradition manuscrite de l'hagiographie copte Pachômienne a dit son dernier mot.

Bruxelles.

Paul PEETERS, S. J.,

La trace de Rome dans le désert de Syrie.

A. POIDEBARD. *La trace de Rome dans le désert de Syrie. Le « limes » de Trajan à la conquête arabe.* Recherches aériennes. Introduction de Franz Cumont. Paris, Geuthner, 1934. Texte: gr. in-8, xxiv-213 pages; Atlas: 11 pages, clxi planches; deux cartes.

Staunen und Bewunderung sind das erste Gefühl dessen, der einen Blick auf die Karten wirft, auf denen die Früchte der jahrelangen Forschungen des P. A. POIDEBARD klar zu übersehen sind. Die Schnelligkeit und Sicherheit dieser neuartigen Entdeckungsmethode ist so überraschend, dass man bei oberflächlicher Betrachtung leicht in Versuchung geraten könnte, P.'s persönlichen Anteil an seinen Erfolgen gegenüber dem seines «Mitarbeiters», des Flugzeugs, zu unterschätzen! Aber ein genaueres Studium seines Werkes zeigt bald, welche mühevollen und geduldigen Forscherarbeit eines Zeitraumes von acht Jahren in dem grossen Werke kurz und bequem zusammengefasst ist.

Nachdem CUMONT in seiner *Introduction* klar und anschaulich die grosse Bedeutung des neuen Werkes aufgezeigt hat und auch in dieser Zeitschrift von ihrem verehrten Herausgeber GRÉGOIRE bereits auf «son caractère tout à fait extraordinaire» hingewiesen wurde, wäre es ein überflüssiges Beginnen, noch ein Wort über die entscheidende Wichtigkeit der schönen Publikation für unsere Kenntnis der römischen Orientgrenze zu verlieren. Scheint es doch mit einem Schlage die Forschungen von Jahrzehnten zu antiquieren und gleichsam die Periode des planlosen und gewiss oft romantischen Suchens nach überraschenden Zufallsentdeckungen endgültig abzuschliessen. Vielleicht wird mancher es bedauern, dass nunmehr durch die «Maschine» die Zeit dieser Zufallsfunde, die oft wie durch ein Wunder die Wissenschaft befruchteten und eine Fülle neuer Disziplinen und Probleme schufen, anscheinend vorüber ist. Ahnt man nicht schon im Geiste die Erfindung einer weiteren Maschine, die täglich eine Anzahl von Ruinen von Schutte zu befreien imstande ist, während gleichzeitig ganze Flugzeuggeschwader nach immer neuen Ruinen suchen, um diese Maschine zu befriedigen?

Kehren wir von diesen Zukunftsträumen in die Wirklichkeit, bzw. zur historischen Geographie zurück und betrachten wir, wieweit P.'s Werk einen Abschluss, wieweit es wiederum erst

einen Anfang bedeutet! Welche Stellung nimmt es zwischen der bisherigen und der zukünftigen Forschung ein?

Methode und Ziel werden vom Verfasser klar auseinandergesetzt. Soweit es sich um die rein technische Beschreibung der neuen Methoden handelt, ist es nicht hoch genug zu bewerten, dass P. POIDE-BARD weder zu denen gehört, welche die Mittel und Wege, die sie zu ihren Erfolgen geführt haben, eifersüchtig als Geheimnis vor der Welt verheimlichen, noch zu jenen, welche die technischen Schwierigkeiten zwar beherrschen, aber nicht imstande sind, ihr Wissen darüber auch andern mitzuteilen.

Sehen wir von dem rein Technischen ab, so besteht das Neuartige der Arbeitsweise im Flugzeug darin, dass sie es ermöglicht, aus der Höhe die am Boden oft unbemerkbaren Spuren der römischen Strassen, Kastelle, Wälle und Türme deutlich zu erkennen, für die nachfolgenden Untersuchungen auf dem Erdboden eine gesicherte Grundlage zu schaffen und dort ein langes Umherschauen zu vermeiden. Sie dient also zugleich der Limes- und der Strassenforschung. Liess sich auch der Verlauf des orientalischen Limes schon vorher aus den Angaben der *Notitia dignitatum* ungefähr erschliessen, so ist er doch erst jetzt zwischen dem Ḥaurân und dem Ṭûr 'Abdîn genau festgelegt, und eine Anzahl von Fragen ist so gut wie endgültig gelöst. Dies gilt vor allem auch von einer Reihe syrischer Limeskastelle, deren Namen uns bereits vorher zum Teil bekannt waren, ohne dass man für ihre Lokalisierung irgend einen Anhaltspunkt gehabt hätte. Die Festlegung des Verlaufs der Limesstrassen führte hier zur Entdeckung von Meilensteinen, deren Inschriften es wiederum ermöglichte, die Ruinen der Kastelle mit ihren antiken Namen zu bezeichnen. Die Untersuchungen im Flugzeug haben uns also zugleich über den Verlauf der Römerstrassen wichtige neue Aufschlüsse gebracht. Hier entsteht sogleich die Frage: dürfen wir von ihnen eine noch umfassendere und allgemeine Lösung der schwierige Probleme erwarten, die die gesamte römische Strassenforschung bietet?

Die bisherigen Feststellungen beschränkten sich naturgemäss auf die an der Grenze entlang ziehenden und die Endstrecken der zum Limes hinführenden Routen. Die Identifizierung dieser Strecken und ihr Zusammenhang mit dem Strassennetz des Hinterlandes bereitet dem « alten Geographen » noch viel Schwierigkeiten, deren Grad von der Beschaffenheit der antiken Routenverzeichnisse abhängt. Für Syrien sind nur noch geringe Rektifizierungen

nötig; für Mesopotamien ist fast alles noch zu leisten. Das ist nicht die Schuld der modernen Forschung, für die an sich schon die Arbeit in Mesopotamien weit schwieriger ist als in Syrien, am wenigstens die von POIDEBARD; vielmehr ist es eine Folge der trostlosen Verwirrung in der Darstellung der mesopotamischen Strassenzüge auf der *Tabula Peutingeriana*, unserer Hauptquelle darüber, einer Verwirrung, die ziemlich sicher bereits aus der gemeinsamen Quelle von ihr und dem GEOGRAPHIEN VON RAVENNA her stammt.

Auf diese mesopotamischen Strassen möchte ich hier etwas ausführlicher eingehen, also mich auf eine Betrachtung des verhältnismässig kurzen VI. Kapitels (p. 129-164: *Le Limes de l'Euphrate au Tigre*) beschränken, zumal ich bei Abfassung meines Artikels *Syria* in Pauly-Wissowa-Krolls *Realenzyklopädie* (erschienen 1932) schon in der Lage war, die Ergebnisse der Forschungen POIDEBARDS weitgehend zu benutzen und mich zu ihnen zu äussern ⁽¹⁾. DUSSAUD konnte für den kurzen, aber inhaltsreichen Abschnitt *Le bassin du Khabour* seiner *Topographie historique de la Syrie* nur die allerersten Resultate POIDEBARDS verwerten. F. SCHACHERMEYR, der in der fleissigen Kompilation *Mesopotamien der R.-E.* etwas wahllos veraltete neben neuester Literatur bis etwa zum Jahre 1930 benutzt und sich ein wenig bemüht, die Routen der *Tab. Peut.* zu entwirren, kennt DUSSAUDS Werk ebensowenig wie MUSIL's *The Middle Euphrates* (New York 1927) ⁽²⁾.

(1) Vgl. POIDEBARD, p. 197, n. 1. Ueber Syrien nur ein paar kurze Bemerkungen: POIDEBARDS Gleichsetzung von *Ad medera* mit *Ḍmeyr* ist wohl nicht aufrecht zu erhalten (p. 41). Nach einer mündlichen Mitteilung von Prof. SEYRIG wurde vor kurzem in *Ḍmeyr* eine wichtige Inschrift gefunden, aus der mit grosser Wahrscheinlichkeit hervorgeht, dass dieses dem antiken *Goaria* entspricht. — Dass die Strasse Emesa - Palmyra über Tyäs führte (R. MOUTERDE bei POIDEBARD, p. 200, n. 1), sah schon B. MORITZ (*Abh. Akad. Berlin*, 1889, p. 9). — Auf der Uebersichtskarte ist *Zeugma-Apamea* fälschlich an die Stelle von *Bireğik* statt nach *Balqis* verlegt.

(2) SCHACHERMEYRS Artikel bezeichne ich deshalb als Kompilation, weil er die moderne Forschung ganz unkritisch benutzt. Er erklärt z.B. REGLINGS Arbeit über das « *Mesopotamische Parallelogramm* » für « grundlegend » (col. 1121), ohne zu beachten, dass ihre Ergebnisse durch die von CUMONT endgültig gesicherte Ansetzung von Zeugma im jetzigen *Balqis* grossenteils zu modifizieren sind! Ueber letztere bemerkt er nur: « Zur Lage von Zeugma vgl. TSCHERIKOWER, *Phil. Suppl.-Bd. XIX* 53 f. », ohne *Balqis* oder CUMONT zu erwähnen. — Er weiss ferner nicht, dass CUMONT in seinen *Fouilles de Doura-Europos* (Paris 1926, p. xxvii, n. 1), die er selbst col. 1118 zitiert, nachgewiesen

In diesem Abschnitt wird der Verlauf der Limesgrenze mit ihren Strassen und Kastellen von Circesium bis Bezabde ⁽¹⁾ beziehungsweise seit 363 n. Chr. bis Serġe-Ĥân ⁽²⁾ genau festgelegt. Von antiken Ortsnamen finden wir auf Poidebards Karten bezw. in seinem Text im Grenzgebiet des Ĥâbûr ausser Constantina, Dara, Nisibis, Bezabde, Singara, Resaina-Theodosiopolis und Circesium, deren Lage von jeher gesichert war, nur noch folgende Namen :

a) nach der *Notitia dignitatum*, PROKOP, THEOPHYL. SIMOK. u. a. byzantinischen Quellen : Amudis, Sisaurana, Rhabdium, Bismideon, Thiolla, Themeres, Dausaron, Magadalathum, Thannouris ⁽³⁾, Arabana-Oraba ⁽⁴⁾ und Apatna ;

b) nach römischen Itineraren :

1) Sarbane = Sisaurana, Saphe, das mit Bezabde gleichgesetzt wird.

2) Thebeta, Baba.

3) Lacus Beberaci, Thubida (nach p. 158 das jetzige Šeyĥ Mansûr ; auf der Karte Pl. CXL nicht eingetragen), Thallaba, Birrali, Fons Scabore (mit Resaina gleichgesetzt) ;

4) Alaina, Batitas, Amostae, Hastæ.

hat, dass die parthische Strasse des Isidoros von Nikephorion bis Neapolis am rechten Ufer des Euphrat entlang zog ; er setzt daher alle Stationen nach K. RITTER, C. MÜLLER u. a. auf dem linken Ufer an und wundert sich (col. 1118, Zeile 60), dass Dura doch am rechten Ufer lag! Dass Pirisabora nicht « sicher Sippar » (jetzt Abû Ĥabba) ist (col. 1121, lin. 38), hätte ihn schon der Artikel *Ambara*, R.-E., Bd. I, col. 1790-1795, lehren können.

(1) Mit Unrecht behaupten allerdings BÖCKING (*Notitia dign.*, I, Bonn 1839, p. 413), CIAPOTT (*La frontiere de l'Euphrate*, p. 318 sq.), FABRICIUS (R.-E. XIII, col. 653) und POIDEBARD, p. 132, dass die *Notitia dignitatum* Bezabde nennt. Die *equites Pafenses* haben damit nichts zu tun, und ebensowenig mit Sapphe. Sie hiessen wohl nach einem Orte, der dem jetzigen Faff östlich von Mârdîn (auf der Karte von Miss BELL, *Zeitschr. f. Geschichte der Architektur*, Beih. IX, 1913, p. 62) entspricht ; zudem lagen sie in Assara (*Not. dign.* XXXIV, 26).

(2) POIDEBARD, p. 147 ; dass es dem alten *Sargathon* entspricht, habe ich *Syria*, X, p. 283 sq. gezeigt.

(3) Prokop, π. κτισμ. II, 6, 14 nennt Θαννούριος δύο μικρόν και μέγα ; die arabischen Geographen sprechen von « Ober- und Unter-Tunainir », während die modernen Reisenden nur ein Tunainir kennen (gegen E. STEIN, *Studien z. Gesch. des byz. Reiches*, Stuttg. 1919, p. 86, n. 16). POIDEBARD hält diesen Tell Tunainir (arab. Deminutiv : « Klein-Tannûr », « Kleiner Ofen ») für « *Thannourios la Grande* », ohne sich über die Lage von Θ. μικρόν zu äussern.

(4) Die Identität dieser beider Ortsnamen der *Notitia dign.* ist freilich durchaus nicht gesichert!

Von der ersten Gruppe gilt die Lage der drei ersten und vier letzten Orte für gesichert. Von den vier bei Prokopios genannten *φρούρια Βισμιδέων, Θήμερες, Δαυσαρών* und *Θιόλλα* wissen wir nur, dass sie *ἀμφὶ Θεοδοσιούπολιν κεῖται*; die Gleichsetzung von Bismideon mit Tell Bismé bei Râs el-'Ain ist dadurch zweifelhaft, dass dieses nach POIDEBARD auch Birrali entsprechen soll; ein zweites Tell Besme liegt westlich von Mârdîn. Themeres hielt G. HOFFMANN bei GELZER, *Georgius Cyprius*, p. 155, Nr. 901, für Tell Maḥrê, was kaum denkbar ist; die Gleichsetzung mit Tell Toumr ist recht wahrscheinlich. Dagegen ist der Namensanklang von Thiolla an Tell Ṭwîlé oder Ṭawîl und von Dausaron an Tell Dibbs leicht irreführend: ṭawîl « lang » kommt häufig in Ortsnamen vor, so in Ḥabs eṭ-Ṭawîl nordwestlich und Reġm Ṭawîl westlich von Râs el-'Ain. Dibs ist in Toponymen auch nicht selten; andererseits findet sich Dausar auch am Euphrat (jetzt Qal'at Ġa'bar).

Von den Itineraren, die in Betracht kommen, benutzt POIDEBARD nur vier Routen der *Tab. Peut.* für das Ḥâbûrgebiet. Zunächst könnte es auffallen, dass er auf die Verwertung der Route A bei DUSSAUD, p. 493 (*Edessa - Singara*) verzichtet. Er tut dies aber mit vollem Recht. Denn ihre Grundlage erweist sich als trügerisch: der eine feste Endpunkt Singara ist einer schlechten Reproduktion der *Tabula Peut.* oder den *Formae Orbis Antiqui* von R. KIEPERT entnommen; die Route *durchquert* vielmehr die Strecke Nisibi - Singara und wird vielleicht als Thamaudi - Nisibi fortgesetzt, wobei freilich ersteres zweifellos eine Dublette zu dem « Chanmaudi » derselben Route wäre! « Keinesfalls darf die Verbindung mit Singara gesucht werden » bemerkt KONRAD MILLER, *Itineraria Romana*, p. 777, dem wir die neuesten Reproduktionen der *Tabula Peutingeriana* verdanken. Schon diese kluge Zurückhaltung POIDEBARDS zeigt, welche Vorsicht bei der Verwertung der Angaben der *Tab. Peut.* geboten ist.

Bei der Festlegung oder besser Entwirrung der Routen der *Tab. Peut.* muss man von den sicheren Punkten ausgehen, deren es aber in Ober-Mesopotamien leider nur wenige gibt. Sie sind auf ihr durch Doppeltorvignetten gekennzeichnet: Ressaina, Nisibi, Singara, Hatris, Edessa, Tharrana und Tigubis. Die zwei letzten sind unbekannt; aber *Tharrana* kann kaum etwas anderes als Ḥarrân-Karrhai sein, das allerdings noch zweimal als *Charris* und *Charra* vorkommt. Natürlich genügen diese wenigen Punkte

nicht nur sicheren Festlegung der Itinerare, und man hat versucht, einige weitere zu gewinnen.

☞ *Saphe* gilt den meisten Forschern, auch POIDEBARD, für Bezabde, was aber DUSSAUD (1) und JOS. MARKWART (2) unabhängig voneinander entschieden bestreiten. DUSSAUD sucht es zu südlich bei Esfaya, MARKWART nahe der Mündung des Sufân-dere bei Fêš-Ĥâbûr; vielleicht lag es noch etwas nördlicher. Unabhängig von der Lage von *Saphe* ist die Gleichung *Sarbane* = j. *Serwân* gesichert. Zwischen beiden liegt *Bâbil*, « *une place militaire importante* », deren « *quatre portes indiquent qu'elle était un carrefour de routes* » (p. 160). Im vorhergehenden Satze sagt POIDEBARD: « *Aucun document ne nous indique lequel de ces points fortifiés (Bâbil, 'Izzeddîn-Dâgh, 'Abra, Lêlân) était le Castra Maurorum, signalé par Ammien Marcellin entre Nisibis et le Tigre (AMM. MARC., XVIII, VI, 9)* ». AMMIANUS erzählt hier als Augenzeuge, wie im Kriege des Jahres 359 die Rauch- und Feuersignale *adsidue a Tigride per Castra Maurorum et Sisara (Serwân) et conlimitia reliqua ad usque civitatem (scil. Nisibin) continui* (« in einer Linie ») *perlucebant solito crebriores*. Durch dieses *continui* scheint mir die Identität von *Castra Maurorum* (3), das AMMIAN an einer anderen Stelle (XXV, 7, 9) *munimentum perquam opportunum* nennt, mit der « *place militaire importante* » *Bâbil* gesichert. Sie dürfte auch POIDEBARD bei Niederschrift jener beiden Sätze vorgeschwebt haben.

Für die Route *Nisibis - Singara* kommen zwei Strecken in Betracht: eine westliche über die Brücke bei Tell Gharâsa und Bara, für die sich DUSSAUD (l. c., p. 498) entscheidet, und eine östliche über Tell Lêlân und die Ruinen zweier befestigten Städte, die POIDEBARD mit Thebeta und Baba gleichsetzt. Auf seiner Karte ist nur diese Strasse eingetragen und der Tell Ĥader, der nach POIDEBARD an der westlichen Strasse für Thebeta in Betracht kommt, nicht zu finden. Doch scheint mir gerade diese eher der Strecke der *Tab. Peut.* mit jenen beiden Stationen zu entsprechen.

(1) *Topogr. histor. de la Syrie*, p. 499.

(2) *Südarmenien und die Tigrisquellen*, Wien 1930, p. 448 sq.

(3) SCHACHERMEYR, Artikel *Mesopotamien*, col. 1156, wiederholt die unmögliche Zusammenstellung von *Castra Maurorum* mit dem jetzigen Kafar Tûth (FORBIGER, *Handbuch der alten Geographie*, II, p. 636, n. 66, p. HERZFELD, *Archäolog. Reise im Euphrat- und Tigrisgebiet*, I, p. 149, n. 1), das ca. 140 km. westlich von der von Ammian so klar beschriebenen Lage des Mauren-lagers sich befindet!

Denn DUSSAUD betont mit Recht, dass die Lesung *Bara*, die genau dem heutigen *Bara* entspricht, statt *Baba* durch den RAVENNATEN (p. 81, 14) gesichert ist, wo diese Station zwischen Amosta<i>, [I]batitas und Alaina, Sigura (= Singara) genannt wird. Entscheidend ist aber eine zweite Erwähnung von *Bara* (2), wo mit dieser Station nach dem Bruchstück « *Edessa, Minicerta* » ein neues Itinerar beginnt: *Bara, [The]beta* (1), *Nisibi, Manacarta* etc. *Thebeta* wird als *[T]hibita statio* (AMMIAN. MARC. XXV, 9, 3), allerdings auch mehrfach als *φρούριον* bezeichnet, während Tell Ḥader nach POIDEBARD, p. 162 « *sans aucune défense* » ist. Da DUSSAUDS Ṭarâṭib dicht bei Nisibis auch kaum in Betracht kommt, wäre nach *Thebeta* weiter zu suchen (3).

Der *Lacus Beberaci* entspricht zweifellos dem See Ḥâtûniye, obgleich auch dies bestritten wurde: E. UNGER suchte ihn in unmöglicher Weise in der Saline Bewâra 60 km. östlich von Circesium (*Petermanns Mitteilungen*, 1916, p. 303). Den *Fons Scaborae*, var. *Scobore(s)*, pflegt man für die Ḥâbûr-Quellen bei Râsel-‘Ain und Tell Ḥalâf anzusehen, obgleich das erstere als *Ressaina* an einer anderen Route der *Tab. Peut.* vorkommt. Von der Richtigkeit dieser Gleichung hängt die der Ansetzung von *Thubida, Thallaba* und *Birrali* ab.

Die Strecke *Alaina-Haste* ist nur ein Bruchstück der Route von Singara über Tigubis und Tharrana nach Edessa, und auch als solches auf POIDEBARDS Karte angedeutet. Vorbedingung ihrer sicheren Festlegung wäre daher die Verfolgung ihres weiteren Verlaufs und vor allem die Lokalisierung des Knotenpunktes Tigubis (assyrisch *Tequbi*? Vgl. JOHNS, *Assyr. Deeds and Documents*, Nr. 773), die wieder mit der des *Fons Scaborae* zusammenhängt. Vielleicht ist **Bosceria*, wie wohl aus *Roschirea* (*Tab. Peut.*: xviii mp. von Tharrana) und *Vesceria* (GEOGR. RAV.) herzustellen ist, das jetzige Quṣûr el-Mušêrîn 36 km. von Ḥarrân (also in xxiii mp. zu verbessern?), 57 km. westlich von Râs el-‘Ain (4).

(1) *Geogr. Rav.*, p. 79, 10; PARTHEY'S Register sagt p. 574 fälschlich: « *alia* »!

(2) PORCHERON, dem auch DUSSAUD, *l. c.*, p. 493, n. 1, folgt, las mit Unrecht « *Barabeta* » = *Barbare* der *Tab. Peut.*

(3) Es lag 15 Parasangen von Dârâ nach ZACHAR. RHET., p. 169, 1 übers. v. AHRENS-KRÜGER.

(4) Auf M. v. OPPENHEIMS Karte in *Petermanns Mitteilungen*, 1911, II. Taf. 18.

Uebrigens scheint auch in der Breite von Ichnae am Balih und Šeddâde am Hâbûr eine west-östliche römische Befestigungslinie existiert zu haben. Zwischen dem Tell-es-Sedd am Balih und den Ruinen Mudfa südöstlich von Mitiyaha (Metyâha) befinden sich auch Ruinen eines römischen Forts unter 40° Länge und $36^{\circ} 5'$ Breite (1). *Magrus* sucht POIDEBARD, p. 156, in dem römischen Kastell Tell Touwenân. Falls es dem assyrischen *Magarisi* entspricht, was allerdings sehr unsicher ist (2), wäre eher an die nicht-römischen Ruinen Mu'ezzar oder Tell Metyâha zu denken.

Mit dieser Besprechung der vier von POIDEBARD benutzten mesopotamischen Routen der *Tab. Peut.* will ich selbstverständlich in keiner Weise sein Werk, das so reich an neuen, sicheren Ergebnissen ist, herabsetzen; vielmehr ist darin das bisher Erforschte mit grösster Umsicht mit den antiken Zeugnissen kombiniert. Es sollte nur gezeigt werden, wie weit wir noch von einer abschliessenden Kenntnis des mesopotamischen Routennetzes entfernt sind. Es ist wohl anzunehmen, dass die römische Herkunft von Strassenspuren mit Hilfe des Flugzeugs sich auch in solchen Teilen der mesopotamischen Steppe, in denen sie nicht durch die an ihnen liegenden römischen Kastelle gesichert ist, doch aus dem allgemeinen Verlauf der Routen, ihrer Kombination mit antiken Itineraren und einigen Meilensteinfunden wird erschliessen lassen, und man darf hoffen, dass ein paar kurze Meilensteinaufschriften dem Raten über die Ansetzung der Stationen dann ebenso ein Ende bereiten werden, wie es an der *Strata Diocletiana* in Syrien bereits geschehen ist. Man sieht: das grosse Werk POIDEBARDS hat unsere Kenntnis des Limesgebietes in ungeahnter Weise bereichert; es ist aber keine Gefahr, dass damit schon in Kurzem alle Aufgaben erschöpft sein werden, die selbst in dieser schon so gründlich erforschten Gegend der Arbeit des « fliegenden Archäologen » harren.

Bruxelles.

Ernest HONIGMANN.

(1) Nach der Karte von *Kleinasien* in BAEDEKER'S *Konstantinopel*, Leipzig 1914, bei p. 239, deren Grundlagen für diese Eintragungen mir unbekannt sind.

(2) Vgl. SACHAU, *Ztschr. f. Assyriol.*, XII, 1897, p. 43 sq. DUSSAUD, *l.c.* p. 492. 495.

Les villes mortes de Haute Syrie.

Joseph MATTERN. *A travers les villes mortes de Haute Syrie.* (*Mélanges de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth* (Liban), tome XVII, fasc. 1). Beyrouth, 1933. 176 pp. in-8°, XLVIII planches.

Cette description des importantes ruines de la Syrie du Nord est écrite comme un livre de vulgarisation, au meilleur sens du mot. En compagnie du célèbre éditeur des inscriptions de la Syrie, le R. P. René MOUTERDE, l'auteur a visité à plusieurs reprises le Ğebel Rîħa ou Ğebel Zâouyé et les régions désertes entre Antioche et Alep. Les monuments qu'il a visités sont décrits d'une façon exacte et intéressante, et le texte est illustré par une riche documentation photographique (XLVIII planches et 36 figures dans le texte). Sur la petite carte, p. 13, on trouve la plupart des localités étudiées dans le livre. Grâce aux vues aériennes perpendiculaires, on peut avoir maintenant, pour la première fois, une idée magnifique des grands ensembles de ruines comme ceux de Kefr el-Bâra (pl. VIII), Serĝilla (pl. XIII), Qaṣr el-Banât (pl. XXI), Qal'at Sem'ân (pl. XXVI) et Deir Sem'ân (pl. XXXII).

Dans l'*Avant-propos*, l'auteur, trop modeste, s'accuse d'être « plus exercé à dessiner des églises qu'à interpréter les monuments antiques ». Mais, en dépit de cette assertion, dans le livre entier, on a l'impression d'être conduit par un archéologue d'un jugement sûr et prudent, à qui on ne trouve presque rien à objecter. C'est seulement à propos de certaines remarques historiques que pourraient surgir quelques divergences d'opinion. Quand nous lisons p. ex., p. 12 : « les noms des localités que nous visiterons, répondent-ils aux noms grecs ou syriaques de jadis ? On l'ignore d'ordinaire », assertion à laquelle ne font exception dans la note 2 que trois toponymes grecs, nous devons noter que dans les manuscrits syriaques du British Museum cités par l'auteur aux pp. 4 et 121, outre Kefar Deriân, on trouve par ex. Bâbila, Kefr el-Bâra, Litarba, Sarmadâ, Tell 'Adé, Tell 'Aqibrîn, peut-être aussi Tourmânîn etc. (1) ; d'autres, comme Kefr Nabô, sont mentionnés dans les inscriptions grecques. Dans les dites listes syriaques où l'on trouve le nom du

(1) Voir notre petite carte dans la *Zeitschr. für Semitistik*, I, Leipzig, 1922, p. 33.

stylite Yônân dont les RR. PP. MATTERN et MOUTERDE ont retrouvé la colonne à Kfar Dcriân, on voit encore mentionnés les noms de trois villages dans lesquels séjournèrent des stylites, c.-à-d. Toqad, Erhâb et Hamalâ, dont les deux premiers du moins existent encore aujourd'hui ⁽¹⁾. De même, au chapitre VI, traitant des stylites en Syrie, on pourrait encore faire maintes additions. Le couvent de S. Siméon (Deir Sem'ân) existait non seulement jusqu'en juillet 985 (p. 99), mais encore en 1017 et 1179 ⁽²⁾. On ne peut guère opposer *Severos*, « nom latin », à Kosmas et à Jacques, qui seraient des « noms syriens » (p. 125); l'index (p. 376) de la *Geschichte der syr. Literatur* de BAUMSTARK contient p. cx. sept écrivains syriaques du nom de Severos.

Ernest HONIGMANN.

Les Byzantins connaissaient-ils les veilleurs de nuit?

Φαίδωνος Κουκουλέ, *Εἶχον νυκτοφύλακας οἱ Βυζαντινοί*; Extrait des *Mélanges Lambros* (*Εἰς μνήμην Σπ. Λάμπρου*, p. 381-384). Athènes, 1933.

La bibliographie de *Byzantion*, on le sait, est fort loin d'être exhaustive et le hasard, chez nous, fait très souvent que d'excellents travaux et des érudits de premier ordre ne reçoivent pas la mention qu'ils méritent. Nous nous sentons particulièrement en faute vis-à-vis de M. Phédon Koukoules qui vient, si heureusement, d'être chargé, à l'Université d'Athènes, du cours d'Histoire de la vie privée des Byzantins. Tous les travaux de Phédon Koukoules portent les mêmes caractères. Travailleur infatigable, sa lecture est immense. Il a rassemblé et mis en œuvre des matériaux infiniment précieux pour servir à cette grandiose histoire des

(1) A propos de ces couvents syriaques, nous renvoyons à notre mémoire *Zeitschrift f. Semitistik*, I, p. 15-32, et à celui de ENNO LITTMANN, *ibid.*, pp. 163-195. Quant au couvent de S. Phocas de Dârôsyâthâ (*loc. cit.*, p. 22 sq. n° 23) que M. LITTMANN, p. 182, a voulu retrouver à el-Bouwêtât dans le Ġebel Sem'ân, je tiens à mon idée que c'est Dêr Sêtâ, d'autant plus que, dès lors, je l'ai trouvé mentionné comme *Dar Siata* dans l'itinéraire de William M. THOMSON, *Journey from Aleppo to Mount Lebanon*, dans *Bibliotheca sacra and Theological Review*, vol. V, New-York, 1848, p. 670.

(2) Voir notre article *Συμεῶνος τέμενος* dans la *Realenzyklopädie* de PAULY-WISSOWA-KROLL-MITTELHAUS, vol. IV A, col. 1099-1102.

mœurs byzantines qu'il nous donnera un jour. On lui a reproché parfois de n'être pas suffisamment attentif à la chronologie, de confondre les temps. Ce reproche a moins de valeur qu'il n'apparaît à première vue. Il y a eu dans la vie byzantine, et nous ajouterons dans la vie orientale de tous les siècles, des « realia » immuables et qui, précisément parce qu'ils allaient de soi, n'ont guère été signalés par les auteurs contemporains.

Pour beaucoup de coutumes et d'institutions dont la continuité est évidente, nous devons nous contenter d'attestations rares ou uniques. En dépit des apparences, il peut être d'excellente méthode, en cette matière, de combiner un texte du iv^e siècle avec une notice du xiv^e.

Le petit mémoire dont nous rendons compte illustre à merveille ce principe. Les Byzantins connaissaient-ils les veilleurs de nuit? Pour Trébizonde et le xiv^e siècle, la chose n'est pas douteuse, puisque les *νυκτοτάλαιοι* sont mentionnés dans l'inscription que j'ai publiée jadis, *Byzantinische Zeitschrift*, XVIII, 490 sqq. Mais, pour Byzance et l'époque antérieure, les textes sont à peu près muets. J'avais donc pensé que les veilleurs de nuit de Trébizonde étaient d'origine orientale. M. Ph. Koukoules me donne tort sur ce point, et je dois lui donner pleinement raison. Il allègue un texte décisif de saint Jean Chrysostome, MIGNÉ, *P.G.*, 60, 204 :

« Αἰδεσθῶμεν, εἰ μηδένα ἄλλον, τοὺς νυκτερινούς φύλακας. Ἐκεῖνοι δι' ἀνθρώπινον νόμον περιίασιν ἐν κρυμῶ βοῶντες μεγάλα καὶ διὰ τῶν στενωπῶν βαδίζοντες, βρεχόμενοι, πολλάκις πεπηγότες διὰ σέ καὶ τὴν σωτηρίαν τὴν σὴν καὶ τὴν τῶν χρημάτων τῶν σῶν φυλακὴν. »

M. Koukoules conclut fort judicieusement : « Examinons l'institution considérée comme turque d'origine et que connaissent tous ceux qui ont voyagé en Orient, tous ceux qui ont passé au moins une nuit à Constantinople. Aujourd'hui les veilleurs font leur ronde, frappent le pavé de leurs gros bâtons et crient (l'heure, l'annonce des incendies etc.)...

Τοῦτο συνήθιζον νὰ πράττωσιν οὐ μόνον κατὰ τὸν ΙΔ' αἰῶνα, ὡς ὑποδεικνύει καὶ τὸ τῆς ἐπιγραφῆς νυκτοτάλαιοι, ἢ, ἵνα κατὰ Βυζαντινοὺς εἴπωμεν, νυκταδιαλαληταί, ἀλλὰ καὶ ἐπὶ τῆς ἐποχῆς τοῦ Χρυσσοστόμου, ὅστις ὁμιλεῖ, ὡς ἀνωτέρω εἶδομεν, διὰ τοὺς περιμόντας ἐν κρυμῶ καὶ βοῶντας μεγάλα ».

H. GRÉGOIRE.

La vérité sur le Judaïsme des Khazars.

Paul PEETERS. *Les Khazars dans la Passion de S. Abo de Tiflis*. Extrait des *Analecta Bollandiana*, t. LII (1934), p. 21-56.

Chaque mémoire du R. P. Peeters apporte du nouveau, et du nouveau certain. Quand il touche à l'histoire médiévale des pays du Caucase, il faut dire qu'il possède tous les avantages. Il sait les langues dans lesquelles sont écrits les documents originaux ; il connaît l'histoire ; et il ne rencontre d'autre obstacle que des combinaisons fantaisistes ou puériles, dues à la naïveté d' « érudits » locaux, ou à la suffisance de critiques trop « savants », trop habiles à embrouiller les choses. Quant à sa propre imagination, elle travaille certes, et beaucoup, mais en quelque sorte à coup sûr. Or, chose infiniment paradoxale, la besogne critique définitive faite avec une admirable persévérance par le P. Peeters est régulièrement négligée par les revues à bibliographie exhaustive, même lorsqu'elles sont consacrées exclusivement à « Byzance » ou à l'« histoire ecclésiastique ». *Byzantion*, qui n'a jamais promis de rendre compte de tout, mais qui signale et salue les belles trouvailles, se réjouit d'un silence qui lui permet de présenter comme autant de primeurs, les découvertes successives de l'illustre orientaliste. Gageons néanmoins, tant la routine est puissante, même et surtout à notre époque révolutionnaire, que l'on continuera longtemps encore à déraisonner sur les Khazars, en dépit des « vérités premières » proclamées dans l'article analysé ci-dessous.

Résumons d'abord la passion géorgienne de S. Abo. Celui-ci est un Arabe de Bagdad, converti au christianisme et mis à mort comme apostat. Il s'était joint à la suite d'un prince géorgien, Nersé, eristhav du K'artl'i. « Cette province, traversée par la boucle la plus septentrionale du Kour, n'enfermait dans ses limites qu'une petite partie du territoire qui avait formé l'ancien royaume du K'art'les et qui redeviendra plus tard celui de la Géorgie unifiée.... Dans son éristhavat, où il faisait figure de souverain pour ses compatriotes, Nersé n'était en réalité qu'un subalterne titré, soumis au khalife, représenté par l'émir de Tiflis ». Nersé avait été mandé à Bagdad et emprisonné par le khalife Mansûr auprès duquel le vassal géorgien avait été calomnié. Au bout de trois ans, il fut remis en liberté et regagna son pays, suivi, comme nous l'avons dit, du jeune Abo. Mais celui-ci, quoique bientôt gagné aux idées

chrétiennes, ne pouvait sans braver une mort immédiate, recevoir le baptême dans cette « Géorgie » dominée par les Arabes. Il ne le fit que plus tard, en Khazarie, où il suivit son maître. En effet, Nersé, relâché par le khalife Mahdi, successeur de Mansûr (775-785), fut, quelques années plus tard, forcé de s'enfuir « par la porte des Ossètes qu'on appelle Dariélan », le Darial d'aujourd'hui (*Dâr-i-Alân*), en pehlevi, « porte des Alains ». Il se rendit à la cour du roi des Khazars.

Mais ce nomade Nersé, suivi toujours du fidèle Abo (qui enfin avait reçu le baptême) ne resta pas en Khazarie. Il passa de là chez les Aphkhazes, dont le roi le reçut très bien. Finalement, il fut rappelé dans sa patrie, que gouvernait, toujours en qualité de vassal des Arabes, son neveu Stephanos. Pendant trois ans, Abo, qui « rentra » avec son maître, malgré les sages avertissements du roi des Aphkhazes, ne fut pas autrement molesté, car son heure n'était pas venue. Il ne fut exécuté que le 6 janvier 786.

Cette date, que le P. Peeters établit après Žordanija, permet de contrôler la véracité de l'hagiographe. Et le contrôle est décisif. Tout ce que nous savons, tout ce que le P. Peeters nous apprend en combinant les données de la chronographie et de l'hagiographie en diverses langues, non seulement n'infirme pas le texte de la *Passion*, mais encore le commente en l'étayant. Les allées et venues de Nersé, notamment, s'expliquent par l'histoire, telle que la reconstitue le P. Peeters. Essayons d'énumérer les ingénieux « recouvrements » du P. Peeters.

1^o *Quelle fut la cause de la disgrâce de Nersé?* Vers l'époque où elle doit se placer, Jazîd, lieutenant de Mansûr en Arménie, avait essayé de conclure une alliance avec les Khazars en épousant la fille du roi. Mais l'affaire tourna mal : la princesse mourut. Aussi une horde khazare, débouchant du Derbend, ravagea l'Albanie, puis le sud de la Géorgie (en épargnant le K'art'li (LÉONCE LE PRÊTRE, *Histoire*, p. 31 ed. K. EZEANTZ, St-Pétersbourg, p. 131-133). Nersé a pu, dès lors, être suspect d'avoir conservé, après la brouille du Khagan et des Arabes, de trop bonnes relations avec les Khazars. 2^o *Remise en liberté de Nersé par Mahdi*, successeur de Mansûr. « Les chroniqueurs arabes et arméniens confirment en effet, que Moḥammad al-Mahdi (775-785), fils et successeur de Mansûr, élargit un grand nombre de suspects ou de condamnés emprisonnés sous le règne précédent. Cette amnistie paraît avoir été accordée en 776 ». 3^o *Fuite de Nersé par le Darial*. Le P. Peeters montre que

« ce n'est pas avec 300 cavaliers qu'il en avait forcé le passage. Il était donc pourvu d'un sauf-conduit ou accompagné d'un garde du corps, qui le préservait d'avoir à disputer sa route. Cela revient à dire que son évvasion a dû être concertée avec un émissaire du khagan ». 4° *Baptême d'Abo*. Abo n'a pu être baptisé que par un prêtre goth. Excursus sur les Goths de Khazarie. Ingénieuse « combinaison », d'après laquelle la révolte de « l'évêque Jean de Gothie, (1), réfugié à Amastris avant 787, n'est pas sans rapport avec 5° *le départ de Nersé pour l'Aphkhazie*. Excursus précieux sur le petit royaume des Aphkhazes. Le roi des Aphkhazes était le petit-fils du khagan des Khazars et lui devait sa couronne. 6° *Retour de l'exilé*. « Le retour de Nersé à Tiflis pose un problème sur lequel manifestement notre hagiographe ne cherche pas à répandre des flots de lumière. Notre idée — c'est que les autorités arabes avaient appris ou deviné que Nersé faisait chez le khagan et chez son petit-fils le roi d'Aphkhazie, un travail politique nécessairement dirigé contre la domination musulmane. Pour y couper court, ils auront pris le parti de ramener le fugitif en l'alléchant par d'autres promesses ». 7° *Comment Abo, renégat de l'Islam, fut-il laissé à Tiflis en paix pendant trois ans?* « Il était protégé par une influence qui, provisoirement du moins, le mettait à l'abri des poursuites. Quelle était cette influence? Le biographe n'a garde de la découvrir; mais, trop certainement, si, à cette date, Nersé avait encore été en froid avec l'émir de Tiflis, un moyen tout indiqué de lui faire pièce était de chercher querelle à l'un de ses familiers ». 8° *Poursuites contre S. Abo; mort de celui-ci* (arrestation, 26 décembre 785, martyre, 6 janvier 786). Or, dans l'été de 785, une armée arabe surveillait la passe de Derbend: ce qui veut dire qu'elle attendait une invasion khazare. Une fois de plus, les gens de Nersé — en l'espèce Abo — sont soupçonnés d'intelligence avec les Khazars, hostiles. La protection de ceux-ci ne vaut plus. Abo meurt — et la même année, un jeune prince ibère, peut-être l'éristhav Stephanos, successeur de Nersé (p. 49).

On voit en quoi consiste la *δαίδαλουργία* (comme il dit) du savant auteur. Il « encadre dans l'histoire » une passion qui, par elle-même, n'avait pas l'air d'un document historique. De la sorte,

(1) Ce Jean devait avoir des relations étroites avec le prince géorgien. Il avait été consacré par le catholicos des Ibères. Cf. PEETERS, p. 37.

il obtient pour l'étude du « problème khazare » une série impressionnante de points de repère. On dira peut-être que tout ce qui précède était connu, et que la Passion n'apporte que des « confirmations ». Mais patience ! Ce commentaire hagiographique se clôt par cinq pages « sensationnelles ».

La *Vie*, par ailleurs si conforme, presque trop conforme, à tout ce que nous savons, porte un témoignage, négatif il est vrai, mais d'autant plus troublant, sur la conversion des Khazars au judaïsme.

Nos lecteurs connaissent un peu la question par l'article récent de M. Mošin (1). Le P. Peeters, et M. F. Dvorník, *Les Légendes de Constantin et de Méthode*, p. 168-172, donnent une bibliographie complète. Disons tout de suite que le P. Peeters est dur (mais juste) à l'égard des esprits crédules (ils se sont multipliés dans ces derniers temps) qui croient au dossier hébraïque. La lettre du khagan Joseph (vers 950 ?) a passé deux siècles pour un faux. Vaut-elle mieux « depuis qu'en 1870 on en publia une rédaction plus développée, dont la découverte fut annoncée sous l'autorité peu rassurante du célèbre faussaire Abraham Firkowicz ? » Le nouveau fragment (traduit dans l'article de Mošin) « provenant de la synagogue du Caire, comme le document de Firkowicz, a été publié à Cambridge en 1912 ; on a cru y reconnaître le style d'un rédacteur juif, écrivant un peu après 950, pour compléter la lettre du Khagan Joseph à Hizdaï ben Šaprut ».

Le P. Peeters accepte, par hypothèse, l'authenticité de cette correspondance terriblement suspecte (Markwart l'eût trouvé bien bon) ; mais c'est pour en rejeter immédiatement le contenu. D'après ces textes, les Khazars se seraient convertis, l'an 730, au judaïsme. Ceci est en contradiction avec les auteurs arabes qui placent la conversion sous Harûn-al-Rašid (786-809). Les efforts désespérés qu'on a faits pour supprimer la contradiction (Mošin, ici même, supposait une conversion en deux étapes), se heurtent à d'énormes invraisemblances. Voit-on, par exemple, les ennemis de Constantin Corponyme, qui épousa, *moins de trois ans* après la prétendue conversion au judaïsme, une princesse khazare, voit-on, dis-je, les ennemis de Léon IV, fils de cette Khazare, de Constantin VI son petit-fils, se priver de « l'argument-massue », dont ils pouvaient pulvériser ces ennemis de l'Église ?

Or, voici ce que dit, au sujet de la religion des Khazars, quel-

(1) A. MOŠIN, *Les Khazars et les Byzantins d'après l'Anonyme de Cambridge*, dans *Byzantion*, VI (1931), p. 309-325.

ques années avant 786, la *Vie de S. Abo* : *Nerses autem profugus e patria sua perrexit ad terram Septemtrionis, ubi sedes erant et castra filiorum Magog, qui sunt Chazari, agrestes homines terribili facie et efferatis moribus, sanguinem sorbentes, qui legem nullam, nisi quod unum Deum creatorem norunt!*

Donc les Khazars n'étaient pas judaïsés vers 786. Donc les Arabes ont raison contre la « littérature judéo-khazare ». Donc l'authenticité de celle-ci redevient plus douteuse que jamais.

En un sens, le P. Pecters vient de mettre le point final à une longue et « pénible » controverse. Les documents khazars sont inutilisables pour l'histoire.

Henri GRÉGOIRE.

Les signes critiques selon la doctrine de M. J. Bidez.

Union Académique Internationale. *Emploi des signes critiques. Disposition de l'apparat dans les éditions savantes de textes grecs et latins. Conseils et Recommandations.* Paris, H. Champion, 8°, 1932. 46 pages.

Depuis qu'il y a des philologues et qu'ils publient des textes, s'est posé le problème de savoir comment traduire sous une forme commode, concise et claire les résultats de la critique diplomatique et de la critique verbale. La notion d'apparat critique a pris corps mais, interprétée différemment par les éditeurs de textes anciens, elle recouvre encore aujourd'hui des conceptions fort divergentes. Le problème s'est compliqué avec l'intervention des épigraphistes et des papyrologues qui, tenus par certaines contingences propres à leurs domaines respectifs, ont élaboré des systèmes de notation critique sérieusement perfectionnés mais notablement différents de ceux imaginés par les philologues.

Une unification s'imposait dont tout le monde semble enfin avoir saisi l'intérêt et l'évidente nécessité.

Dès 1907, O. Staehlin, dans son *Editionstechnik*, tentait de codifier quelques-uns des préceptes de l'éditeur de textes anciens, mais il fallut attendre l'après-guerre pour voir L. Havet formuler ses *Règles pour éditions critiques* destinées aux collaborateurs de la collection Budé, et l'*Accademia dei Lincei* publier, à l'usage des éditeurs de la collection nationale italienne des classiques anciens, des *Norme per i collaboratori*.

C'est en 1928, comme le rappelle M. J. Bidez dans la préface de la brochure que nous examinons, que l'*Union Académique Internationale* fut saisie par l'*Académie Royale de Belgique* d'un projet « d'unification des méthodes à suivre et des signes conventionnels à employer dans les éditions savantes », projet rédigé par M. J. Bidez.

Une commission spéciale fut chargée d'examiner la question et, dès 1929, l'Union se trouva en présence d'un exposé sur l'emploi des signes critiques dû à M. A. B. Drachmann.

La commission, s'appuyant sur cet exposé, décida de faire rédiger « un système de recommandations », cette formule seule étant possible dans l'état actuel, et de limiter ses conseils aux textes grecs et latins, inscriptions et papyrus compris.

Un Comité de Rédaction, composé de MM. J. Bidez, A. B. Drachmann, K. Hude, reçut la mission de donner suite au vœu de l'Union.

En mai 1930, l'avant-projet avait pris corps et le texte, élaboré par M. Drachmann, avait été approuvé par le Comité. Ce texte reproduit à un nombre considérable d'exemplaires, fut envoyé ensuite à des savants de tous les pays et aux principales maisons d'édition de textes anciens.

MM. Bidez et Drachmann utilisèrent les réponses obtenues pour la rédaction définitive de la brochure et, le 25 mai 1931, l'impression en fut votée par l'Union. Entretemps, les papyrologues, réunis au Congrès des Orientalistes de Leyde (septembre 1931), furent saisis par M. M. Hombert d'un projet semblable en ce qui concerne les papyrus et connaissance leur fut donnée de la brochure en placards de l'*Union Académique Internationale*.

La brochure s'adresse à la fois aux philologues, aux épigraphistes et aux papyrologues. Elle traite en deux chapitres distincts des *Signes Critiques* et de l'aspect général de l'*Apparat Critique*. Si le deuxième s'adresse surtout aux éditeurs de textes conservés sur manuscrits, le premier traite séparément et successivement des textes, des inscriptions, des papyrus.

L'accord se fera aisément, s'il n'est déjà partiellement réalisé, entre les philologues en ce qui concerne le deuxième chapitre. Les règles sont formulées avec la plus grande prudence et un choix libéral de solutions est laissé à l'éditeur. Peut-être regrettera-t-on que le système suggéré pour indiquer les corrections propose le sigle A¹ pour A¹ *se corrigens ipse* et que ce signe ne soit pas réservé tout simplement à la première main. Les mentions : *se corr. ipse*

et *post correctionem* sont suffisamment explicites et précisent éventuellement la mention A¹. Avec le système préconisé par la brochure (§ 37), A² désignerait parfois le *troisième* état du texte, au cas notamment où A¹ aurait revu son manuscrit d'après une autre tradition. Je ne sais pas non plus si l'on ne pourrait pas exiger des futurs éditeurs l'emploi d'un appareil critique à la fois positif et négatif. L'usage d'un appareil simple, positif ou négatif seulement, me paraît toujours comporter de graves risques inhérents à l'argumentation *ex silentio* et à la restriction mentale. Le classement des variantes par ordre croissant d'erreur ou d'éloignement progressif de l'original (préconisé au § 49) semble postuler ce double appareil qui a en outre l'avantage de fournir au lecteur des éléments supplémentaires de démonstration ou de critique du classement des manuscrits adopté par l'éditeur. En ce qui concerne les renvois au texte (§ 24), l'usage libéral du lemme ne suffira peut-être pas toujours, non plus que le renvoi à la ligne numérotée. Le plus simple ne serait-il pas d'adopter pour les éditions critiques un système d'exposants analogue à celui que nous employons pour les autres notes? Ainsi le lecteur serait averti, rien qu'à parcourir le texte du haut de la page, des endroits où une justification est nécessaire, où une correction intervient. Dans les éditions avec commentaire, il suffirait de raccrocher les autres notes à la traduction ou, en l'absence de traduction, de reléguer le commentaire en fin de livre. On ne saurait par contre assez louer M. Bidez d'avoir insisté sur la nécessité d'une pluralité d'appareils, comme les éditions des écrivains grecs chrétiens de l'Académie de Berlin en comportent tant de modèles.

Le premier chapitre de la brochure de l'Union Académique Internationale marque nettement les concordances très réelles des systèmes épigraphiques et papyrologiques en vigueur. Il formule de très simples et très heureuses suggestions pour la normalisation des sigles. Sans doute, comme fait remarquer M. Bidez, les éditeurs des grands *Corpus* en cours ne changeront pas leur manière de voir, mais il est à prévoir, à échéance assez reculée, que, devant des problèmes très semblables, les papyrologues et les épigraphistes comprendront la nécessité d'une entente sur le terrain de l'apparat.

Plus difficile sera l'accord entre les tenants des deux disciplines citées et les philologues proprement dits. Avec une prudence qui cache sans doute beaucoup de sagesse et de résignation, M. Bidez

ne s'est pas résolu à trancher le nœud gordien des crochets droits et obliques. D'ailleurs, ces signes ne s'emploient guère dans le texte même. Que l'éditeur de Julien nous pardonne notre apostasie, mais nous regrettons que les philologues n'aient pas fait ici une concession hardie aux épigraphistes et aux papyrologues en adoptant les accolades pour les interpolations..

La *crux* pose un problème à son tour insoluble. L'emploi de deux croix, proposé par Stachlin, permet à notre sens de préciser l'étendue de la corruption lorsqu'elle porte sur un emplacement exact et précis. Mais il conviendrait alors d'indiquer par une flèche accompagnant chacune des deux croix, celle qui détermine le début et celle qui marque la fin du passage considéré comme corrompu.

D'autre part, au sujet de la notation des déplacements M. Bidez formule des réflexions judicieuses. Ses critiques du procédé Hiller von Gaertringen et de l'emploi de l'italique ou des caractères espacés dans l'indication des corrections de textes épigraphiques recevront l'approbation de la majorité des éditeurs. A noter qu'avec le système de renvoi par exposants que nous proposons, la nécessité d'indiquer les corrections n'est plus aussi grande.

Deux questions ont été laissées volontairement de côté : celle de l'orthographe, pour laquelle on est arrivé à une certaine uniformité ; celle de la ponctuation, où, à défaut d'une connaissance exacte de la tradition antique, chaque éditeur a ses règles propres inspirées de la ponctuation dans sa langue maternelle.

La brochure se ferme par une table analytique et par une liste des abréviations d'où M. Bidez a heureusement banni la notion de *vulg.*, mais dans laquelle il a laissé subsister ce terme péjoratif de *deteriores*, qu'il faudrait peut-être remplacer, dans certains cas abusifs, par celui, moins préjudiciable, de *recentiores*. M. Pasquali dans un article récent (au titre évocateur : *Recentiores, non deteriores*) a fait, par quelques exemples précis, justice de cette notion.

Peut-être encore eût-on pu mentionner les abréviations : *sub ras.*, *in ras.*, *se corr. ipse, vet., vet.* ?

En bref, la brochure de l'*Union Académique* vient à son heure. Elle consacre et sanctionne des tendances à l'unification ; elle prépare et amorce de futurs accords plus profonds et plus étendus. En ce sens, elle fera œuvre extrêmement utile, car le désarroi était grand ; signe de ralliement, elle servira de guide à tous ceux qui souhaitent plus de clarté et plus d'ordre.

Qui plus est, sur des problèmes qui soulèvent de multiples questions de détail, grosses de conséquences, sur des questions dont l'aspect varie avec chaque cas spécial envisagé, la brochure nous apporte des conseils sûrs, discrets et prudents, fruits de l'expérience de nombreuses générations de savants de tous pays. Dans son ensemble enfin, elle reflète l'opinion d'un homme qui a longtemps médité ces problèmes et dont l'œuvre d'éditeur passe à bon droit pour un modèle difficile à imiter. Les philologues *sensu stricto* auraient mauvaise grâce à ne pas suivre les conseils qu'on veut bien leur donner et dont ils doivent attendre un renouveau dans l'art d'éditer les anciens textes.

Bruxelles.

FÉLIX PEETERS.

Les Mélanges Charles Diehl.

Mélanges Charles Diehl. Paris, Leroux, 1930, 2 vol., 4°, portr. pll., figg., xxxi-308 + 245 p.

Il est un peu tard — et nous nous en excusons — pour signaler cette publication magnifique, qui témoigne de la vitalité des études byzantines, et de l'« école de Charles Diehl ». Il faudrait presque un volume pour apprécier ou seulement résumer comme elles le méritent, toutes les découvertes qui ont trouvé place dans ces *Mélanges*. Un bref sommaire donnera au moins une idée de leur exceptionnelle richesse.

Premier volume. HISTOIRE.

On trouvera, en tête du premier volume (p. XIII-XXI), une *Bibliographie de M. Charles Diehl*, à la date du 1^{er} mai 1930, établie par MM. Jean EBERSOLT et Rodolphe GUILLAND. Puis viennent, dans l'ordre alphabétique, les articles suivants :

D. ANASTASIJEVIĆ. *Les indications chronologiques de Yahya relatives à la guerre de Tzimiscès contre les Russes* (p. 1-5). Cf. *Byzantion*, t. VI (1931), p. 337-342.

A. ANDRÉADÈS. *Les Juifs et le Fisc dans l'Empire byzantin* (p. 7-29). Existait-il, dans l'empire byzantin, un « impôt judaïque » ? La question est fort discutée (Benjamin de Tudèle n'en

parle pas). Le savant économiste grec, après nous avoir montré l'importance exacte des arguments qu'on peut faire valoir pour et contre « l'impôt judaïque », ne se sent pas en mesure de conclure. Toutefois, il cite, dans un *Post-scriptum*, un chrysobulle de mars 1333, signalé par M. F. Dölger, par lequel Andronic III Paléologue donne au moine Jacques « les 20 hyperpères exigés annuellement, à titre d'impôt, des Juifs du Kastron de Zihna » : τὰ ἀπαιτούμενα χάριν τέλους ἐτησίως..

N. BĂNESCU. *Peut-on identifier le Zamblacus des documents ragusains?* (p. 31-35). Sur les documents de Raguse, voir *Monum. spect. hist. Slav. meridion.*, vol. X, *Mon. Rag. Libri reformationum* t. I, Zagrabiac, 1879, p. 159. Vu la date (1344-1346) il ne peut s'agir que d'Arsenius Tzablakon, μέγας παπίας sous Andronic le Jeune (1328-1341). Brève étude sur le personnage et sa famille.

G. I. BRĂTIANU. *L'Hyperpère byzantin et la monnaie d'or des républiques italiennes au XIII^e siècle* (p. 37-48). Quelles sont les conditions générales qui ont déterminé, au XIII^e siècle, la réapparition, dans les républiques italiennes, de la monnaie d'or? L'auteur explique cette réforme monétaire par la dépréciation de la monnaie byzantine. La frappe d'or qu'inaugurent les villes marchandes d'Italie est contemporaine de la chute progressive de la monnaie d'or impériale. Ce n'est pas une coïncidence : « l'étalon d'or disparaissait au moment même où le commerce international en avait le plus besoin : ce vide devait être comblé ».

Paul COLLINET. *Sur l'expression οἱ ἐν τοῖς τούλδοις ἀπερχόμενοι*, « ceux qui partent dans les bagages » (*Ecloga*, c. XVIII), (p. 49-54). A rapprocher de : ἡ ἀποσκευή, ἐν τῇ ἀποσκευῇ dans l'armée hellénistique (cf. M. HOLLEAUX, *R.E.G.*, t. XXXIX, 1926, pp. 355-366). Il s'agit de valets d'armée (esclaves ou liés par un contrat de louage de services), d'enfants et de parents des soldats. Pourquoi l'empereur Léon ne mentionne-t-il pas les femmes des soldats? Peut-être pour une raison juridique : « les gens du bagage » sont dans la dépendance des soldats (liens de famille, de propriété ou de contrat). Or le mariage byzantin ne met nullement la femme sous l'autorité de son mari. Le mot τούλδον, attesté de la fin du VI^e au XIV^e siècle (bas-latin : *tuldum*) vient sans doute du vieux haut-allemand *tuld*, conservé

dans certains dialectes germaniques du Sud (bavarois *dult* = *Jahrmarkt*, ou marché ambulant?)

Michel DENDIAS. *Le roi Manfred de Sicile et la bataille de Pélagonie* (p. 55-60). Manfred prit-il part à la bataille? Le seul témoignage important qui le fasse croire est celui de Matteo Spinelli di Giovenazzo: *Lo settembre detto anno [1259] re Manfredo andao in Romagna e tutta la voltao sottosopra*. Le Duc de Luynes entend *Romagna* au sens de *Ῥωμανία* (ce qui serait *Romania*). M. Dendias n'a pas de peine à montrer qu'il s'agit en réalité de la guerre du roi de Sicile contre les Guelfes de Lombardie et de l'Émilie: en 1259, Manfred n'a guère eu le temps de se rendre en Grèce. Et la discrétion du chroniqueur s'explique aisément: il était guelfe lui-même et n'aurait eu à enregistrer que des défaites de son parti.

F. DVORNÍK. *La lutte entre Byzance et Rome à propos de l'Illyricum au IX^e siècle* (p. 61-80). M. l'abbé Dvorník poursuit l'étude déjà brillamment esquissée dans son livre *Les Slaves, Byzance et Rome au IX^e siècle*, Paris, 1926. Il reprend l'histoire de la question de l'Illyricum depuis Gratien (379). Pour l'influence de cette rivalité byzantino-romaine sur l'histoire des apôtres des Slaves, Cyrille et Méthode, voir maintenant Fr. DVORNÍK, *Les légendes de Constantin et de Méthode vues de Byzance*, Prague, 1933, 8^o (cf. *Byzantion*, t. VIII, 1933, p. 371-374).

Jean EBERSOLT. *Sur les fonctions et les dignités du Vestiarium byzantin* (p. 81-89). Monographie précise et complète, digne en tous points du maître trop tôt disparu.

Jules GAY. *Le patriarche Nicolas le Mystique et son rôle politique* (p. 91-105). M. Gay complète les renseignements des chroniqueurs sur le second pontificat de Nicolas (913-925) par une utilisation fort heureuse de la correspondance de ce patriarche. (*Patr. gr.*, t. CXI col. 9-392). Il est regrettable qu'il ait ignoré le travail de Zlatarski, *Les lettres de Nicolas le Mystique à Syméon*, (en bulgare), dans *Sbornik za Narodni Umotvoreniga i Kniznina*, 1885.

B. GRANIĆ. *L'acte de fondation d'un monastère dans les provinces grecques du Bas-Empire au V^e et au VI^e siècle* (p. 101-105).

HENRI GRÉGOIRE. *Mahomet et le Monophysisme* (p. 107-119). Article très important pour la question, toujours ouverte, de l'« information chrétienne » de Mahomet. Il y a une « christologie du Coran », et cette christologie est monophysite. Le verset 156 de la IV^e Surate le prouve : « Ils ne l'ont point tué réellement, *walakin šubbiha lahum.* » Les derniers mots, M. Grégoire le montre, signifient, non pas « un homme qui lui ressemblait fut mis en sa place » mais : « la chose fut rendue obscure, incertaine pour eux », « un corps fantastique a trompé leur barbarie », comme traduisait Savary ; en grec *ἐφαντάσθη, ἔδοξεν αὐτοῖς*, interprétation confirmée par le contexte. Il s'agit de l'aphthartodocétisme de Julien d'Halicarnasse : il y avait, au début du VI^e siècle, une hiérarchie julianiste au Yémen. Le second texte coranique étudié par M. Grégoire est la fameuse surate de *la Caverne*, consacrée à l'histoire des Sept Dormants, dont Mahomet se sert pour établir la réalité de la résurrection. (Sur. xviii, vv. 8-25). Là encore, l'information de Mahomet est sûre et complète : on voit qu'il a mis à profit les quinze jours pendant lesquels il fut, selon Ibn Ishaq, privé d'inspiration (pour avoir omis d'ajouter à sa promesse de réponse la formule « s'il plaît à Dieu »).

Rodolphe GUILLAND. *La correspondance inédite d'Athanase, patriarche de Constantinople (1289-1293 ; 1304-1310)* (p. 121-140). La correspondance d'Athanase se trouve dans les *Paris. gr. S. 516* (s. xv) 137 (s. xvi) et 1351 A (s. xv), le meilleur. Presque toutes les lettres sont adressées à Andronic II Paléologue. Le travail de M. Guillard, qui utilise pour la première fois cette source fondamentale, a toute la valeur d'une excellente monographie du patriarcat d'Athanase.

LOUIS HALPHEN. *Le rôle des « Latins » dans l'histoire intérieure de Constantinople à la fin du XII^e siècle* (p. 141-145). Le succès rapide de l'assaut de 1204 s'explique par l'importance que les Occidentaux avaient acquise depuis longtemps, non seulement dans la vie économique de Byzance, mais aussi dans la politique intérieure, dans l'armée et dans la marine. « Dès 1185, l'empire

est la proie des étrangers » et Alexis Ange ne trouvera guère que des troupes latines à opposer aux Latins.

E. JEANSELMF. *Sur un aide-mémoire de thérapeutique byzantin contenu dans un manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris (Suppl. gr. 764). Traduction, notes et commentaire* (p. 147-170).

Michel LASCARIS. *Le patriarcat de Peć a-t-il été reconnu par l'Église de Constantinople en 1375?* (p. 171-175). La croyance à cette reconnaissance ne repose que sur le récit, de véracité douteuse, de l'archevêque Daniel (*Vie des rois et des archevêques serbes*). M. Lascaris utilise un nouveau témoignage, celui de l'*Ἐκθροσις νέα*. On y voit que le patriarche de Constantinople, écrivant au chef de l'Église serbe, continue, dix ans après la prétendue reconnaissance, à l'appeler « archevêque ».

J. LAURENT. *Byzance et les origines du sultanat de Roum.* (p. 177-182). Le sultanat de Roum a été institué entre 1071 et 1097. On ne peut guère se fier, pour préciser la date, aux données des auteurs orientaux, de beaucoup postérieurs aux événements. Les historiens grecs sont plus près des faits. L'auteur refait, en quelques pages, l'histoire de l'installation des Turcs Seldjoucides en Asie Mineure. Histoire qu'il réussit à rendre claire et satisfaisante, malgré l'indigence de nos sources. Citons sa conclusion : « En 1081, le sultanat de Roum existait ; il avait Nicée pour capitale et Soliman le Seldjoucide pour fondateur et pour premier souverain ».

C^t LEFEBVRE DES NOËTTES. *Le système d'attelage du cheval et du boeuf à Byzance et les conséquences de son emploi* (p. 183-190). Les études du commandant Lefebvre des Noëttes sur les techniques dans l'antiquité sont de grande conséquence pour l'histoire sociale. L'auteur caractérise nettement les principes de l'attelage antique. « L'attelage antique... ainsi limité à deux animaux non ferrés et tirant par la gorge, suffisait à traîner de légers véhicules, mais était incapable d'un rendement sérieux ». L'expérimentation et les textes vont ici heureusement de pair. Passé 500 kgs, la gêne respiratoire a empêché la traction des chevaux qu'on avait essayé d'atteler selon la méthode gréco-romaine. Or Xénophon, au livre VI de la *Cyropédie*, nous donne le poids de l'attelage normal de deux bœufs, voiture comprise :

25 talents, soit 480 kgs. environ. Et le *De cursu publico* du Code Théodosien (438) fixe le chargement des plus fortes voitures de transport à 1500 livres (492 kgs.). Ainsi donc, « le rendement utile sur route du plus puissant attelage antique atteignait à peine celui que fournit à lui seul, de nos jours, un simple poney, voire même un âne. » D'où « appel constant et sans réserve à la force motrice humaine », sous la forme (par raison d'économie) du travail forcé ou de l'esclavage... D'ailleurs, l'attelage antique semble s'être perpétué, à Byzance, jusqu'à la fin même de l'empire. (L'auteur illustre sa démonstration de reproductions de monuments figurés qui vont du vi^e au x^e siècle). En Occident l'attelage moderne, reposant sur l'emploi du collier d'épaules, du dispositif en file des animaux et de la ferrure à clous, apparaît, avec ses caractéristiques essentielles, sous les premiers Capétiens.

B. LEIB. *Contribution à l'étude des manuscrits et du texte de l'Alexiade d'Anne Comnène* (p. 191-199). Histoire des éditions de l'*Alexiade* et étude, qu'on voudrait plus poussée, sur la valeur des manuscrits. Une liste des variantes du *Vatic. gr.* 981, étudiée ici pour la première fois. Plusieurs de ces variantes confirment des corrections de Hoeschel, Reifferscheid etc.

Michel LHÉRITIER. *L'histoire byzantine dans l'histoire générale* (p. 201-216).

M. MITARD. *Le pouvoir impérial au temps de Léon VI le Sage* (p. 217-223). M. Mitard caractérise fort heureusement l'essence du pouvoir impérial byzantin. A cette occasion, il étudie plusieurs textes curieux, comme les *Novelles* 45, 47 et 78, qui nous apprennent qu'autrefois le basileus ne réunissait pas en sa personne tous les pouvoirs publics. Le Sénat, par exemple, avait une autorité municipale (*nov.* 47) et législative (*nov.* 78) légale. Par les nouvelles précitées, Léon VI consacre légalement l'abolition des pouvoirs législatifs ou administratifs du Sénat et des curies des cités, pouvoirs depuis longtemps tombés en désuétude. Fort intéressants aussi, les sept derniers paragraphes du livre II de l'*Epanagogé*, consacrés aux quatre limitations du pouvoir législatif de l'empereur : obligation d'interpréter correctement les lois anciennes, d'observer la coutume en l'absence de lois écrites, de se régler d'après les cas analogues là où il n'y a ni

loi écrite ni coutume. L'Église grecque est fortement subordonnée, du moins en matière de discipline, au pouvoir impérial, lequel, étant de droit divin, n'éprouve de limitation réelle que dans la puissance sociale du clergé.

L. OECONOMOS. *L'état intellectuel et moral des Byzantins au XIV^e siècle, d'après une page de Joseph Bryennios* (p. 225-233). Sur les causes profondes de la décadence byzantine, M. Oeconomos partage les opinions de Joseph Bryennios. Il reproduit, d'après E. BULGARIS (*Œuvres du moine J. Bryennios*, Leipzig, 1768-1784, t. III, p. 119-123) le curieux chapitre intitulé : *Τίνες αἰτίαι τῶν καθ' ἡμᾶς λυπηρῶν*, et donne de cette page étonnante un commentaire à certains égards plus étonnant encore.

G. OSTROGORSKY. *Les débuts de la Querelle des images* (p. 235-255). La question de l'iconoclasme est encore loin, on le sait, d'être élucidée, et même, tout est peut-être encore à découvrir sur les origines profondes de ce grand mouvement, qui étonne à la fois par sa soudaineté et par sa persistance. L'article de M. Ostrogorsky, qui fixe avec précision la chronologie détaillée des débuts de la querelle, rendra les plus grands services. 1. *Le clergé iconoclaste d'Asie mineure*. Il n'y a rien à dire du fameux décret de Jazid II, dont les Musulmans ne parlent pas, et que Théophane rapporte à l'année 722-723. Au moins sommes-nous un peu mieux renseignés, surtout par les lettres du patriarche Germanos, sur les chefs du mouvement : Constantin, évêque de Nacolcia, *ἑξαρχός τε καὶ ἡγήτωρ*, et Thomas, évêque de Claudiopolis. « La lettre de Germanos à Thomas de Claudiopolis est écrite à la veille de troubles graves, que l'adhésion de Léon III au parti iconoclaste va encore précipiter et aggraver ». 2. *L'intervention de l'empereur Léon III dans la Querelle des images*. La première allusion de Théophane se rapporte à l'année 724-725. Mais on a tort de croire à un édit de cette année (celui de 730 serait alors le second) contre le culte des Images. L'auteur montre que les expressions du chroniqueur : *ἤρξατο τῆς... καθαιρέσεως λόγον ποιεῖσθαι* doivent évidemment signifier : « commença à parler de la destruction... » et non « commença à promulguer (*sic*) un édit prescrivant la destruction... » traduction singulièrement malheureuse de Schwarzlose. Cette atti-

tude doit se placer, non en 724-725, mais l'année suivante. C'est en effet au cours de l'été de 726 que se produisit, entre Théra et Thérasia (N.-E. de la Crète), l'apparition d'une île volcanique : Théophane et Nicéphore sont d'accord sur le fait que Léon III y vit un signe qui le poussait à commencer la lutte contre les Images. Nous avons d'ailleurs, de la IX^e indiction, une lettre très « orthodoxe » que l'empereur adressa au pape. C'est la même année, ou au début de l'année suivante, qu'ont lieu les émeutes de Chalcostrateia (meurtre du spatharocandidat Julien). La répression de ces troubles est la seule « persécution sanglante » réellement attestée, quoi qu'en dise Théophane, avant 730. Cette tentative malheureuse de destruction d'une image avait déjà suffi, d'ailleurs, à provoquer le soulèvement des Helladiques et des Cyclades et l'usurpation de Cosmas.

3. *Les négociations avec le patriarche Germanos*. M. Ostrogorsky donne, sur le caractère de ces négociations, des éclaircissements à la fois judicieux et ingénieux, et met en valeur de nouvelles raisons qui montrent bien qu'il n'y eut pas de mesures législatives iconoclastes avant 730.

4. *Les négociations avec le pape Grégoire II*. Contre l'avis général, l'auteur tient pour authentiques les deux réponses du pape (conservées en grec) à des lettres perdues de l'empereur. Il prétend réfuter les « onze arguments » de Schwarzlose (p. 245-249) et met toutes les bizarreries de ces documents au compte des copistes ou du traducteur. Mais qu'est-ce que le roi *Septetus*, inconnu d'ailleurs, sinon un roi imaginaire de Σέπτας, Ceuta (c'est-à-dire de l'extrême Occident, pour un Byzantin), comme l'avait déjà remarqué Mgr Duchesne? De même, la mention d'une prétendue prise de Ravenne par les Lombards fait difficulté malgré tout (p. 248, n. 2). La thèse de M. Ostrogorsky a reçu récemment l'adhésion d'Erich Caspar (*Zeitschr. für Kirchengeschichte*, 52, 1933, p. 29 sqq. et *Geschichte des Papsttums* II, 1933). Nous croyons pourtant qu'elle est insoutenable. L'essai de réhabilitation tenté par M. Ostrogorsky est une véritable gageure : l'auteur se réfute soi-même à chaque pas. Voir en dernier lieu sur cette question le compte rendu de Caspar, *Geschichte des Papsttums*, II, par H. Grégoire (*Byzantion*, VIII, p. 731).

5. *Le Silentium et l'édit iconoclaste de 730*. L'édit du 17 (et non 7 : Théophane) janvier 730 « ouvre la querelle des images proprement dite. »

Jean B. PAPADOPOULOS. *Une lettre de Grégoire Chioniadès, évêque de Tabriz (Rapports entre Byzance et les Mongols de Perse)* (p. 257-262). Texte et introduction historique.

Hubert PERNOT. *Le poème de Michel Glykas sur son emprisonnement* (p. 263-276). Étude de langue, de métrique et de style.

Germaine ROUILLARD. *Les taxes maritimes et commerciales d'après des actes de Patmos et de Lavra* (p. 277-289). Étude très complète d'administration financière. On y trouvera toutes les précisions que les documents permettent de donner sur : *Le jaugeage des bateaux par les fonctionnaires de la marine et des finances* (§ 1) ; *les charges et les impôts pesant sur les bateaux, leur équipage et leur cargaison* (§ 2) ; *les fonctionnaires intéressés par les taxes maritimes et commerciales* (§ 3).

SEYMOUR DE RICCI. *Une inscription byzantine de Rome* (p. 291-292). L'auteur a retrouvé dans le recueil d'inscriptions copiées par Aldo Manuce le Jeune (*Vat. lat.* 5241, p. 386) le texte de l'épithaphe d'Anna Σινοπίτο, dame de Constantinople qui avait accompagné à Rome Charlotte de Lusignan, reine de Chypre, détrônée en 1464 et morte en 1487.

A. A. VASILIEV. *Quelques remarques sur les voyageurs du Moyen Age à Constantinople* (p. 293-298). Quelques additions au livre du regretté Jean EBERSOLT, *Constantinople byzantine et les voyageurs du Levant*, Paris, 1918. Notices sur les relations de voyage de S. Grégoire de Khandzith († 861), Aboul Hassan Ali al-Harawy (sous Manuel Comnène) Rabban Cauma, ambassadeur d'Argoum, roi des Mongols (1287). Voyez depuis : A. VASILIEV, *A Spanish traveller of the XVth century...* (*Byzantion*, VII, 1932, p. 75-122).

Jacques ZEILLER. *Le site de Justiniana Prima* (p. 299-304). Justiniana Prima est cet archevêché ou primatie créé par l'empereur Justinien au lieu ou au voisinage de son village natal Tauresium. S'agit-il de Lychnidos, en Nouvelle Épire (LE QUIEN et FARLATI) ou de Scupi (Skoplje, Yougoslavie ; EVANS, *Antiquarian Researches in Illyricum*) ? La seconde identification paraissait presque assuré, lorsque M. VULIĆ (*Musée belge*, 1928, p. 65-71) a prouvé que Justiniana prima se trouvait, non en Dardanie, mais en *Dacia Mediterranea*. Pourtant, il reste des arguments impressionnants en faveur de Scupi. M. Zeiller concilie

la localisation d'Évans et l'explication de Vulić en supposant que Justiniana Prima, ville neuve — qui ne se confondait pas avec Scupi même — appartenait à la *Dacia Mediterranea*, tout en étant très voisine du chef-lieu de la Dardanie.

Deuxième volume. ART.

LOUIS BRÉHIER. *La rénovation artistique sous les Paléologues et le mouvement des idées* (p. 1-10).

Dans la Byzance des Paléologues, dit M. Bréhier, l'humanisme n'a pas régné sans partage. Il lui a fallu lutter contre « le monachisme mystique, hostile à la culture païenne. » Peut-on retrouver ces deux courants opposés dans l'art contemporain? La grande place que l'iconographie prend à ce moment dans la peinture religieuse est un témoignage éclatant de l'influence d'un art monastique et populaire, qui avait toujours existé à côté de l'art officiel. Les rapports sont d'ailleurs étroits entre les thèmes de cette iconographie, narrative et pittoresque, et la littérature mystique. Mais tout change quand on passe de l'étude de l'iconographie à celle de la technique et du style. Le paysage conventionnel de la peinture des Paléologues remonte en dernière analyse à des modèles alexandrins. De même, le traitement de la figure humaine, des draperies, le portrait. « Si le programme de peinture religieuse dérive de l'iconographie monastique, l'exécution porte la trace de l'humanisme. » Mais au milieu du xiv^e siècle, la crise hésychaste se résout au profit des mystiques. L'humanisme devient suspect. C'est à ce moment qu'apparaît (et ce n'est certes pas une simple coïncidence) l'école crétoise de peinture, en complète opposition avec l'école macédonienne, narrative et réaliste. Elle marque le triomphe du mysticisme sur l'humanisme.

B. FILOV. *Chapiteaux de marbre avec décorations de feuilles de vigne en Bulgarie* (p. 11-18). — Une église récemment mise au jour à Preslav, au cours des fouilles que dirige M. Mijatev, doit être identifiée avec « l'église d'or » du tsar Siméon, construite dans les premières années du x^e siècle. M. Filov étudie quatre chapiteaux de marbre à ornements en feuilles de vigne (n^o 1 : musée de Sofia ; n^o 2 : une maison de Choumen ; n^o 3 et 4, identiques : colonnes du dôme de l'église des SS. Pierre-et-Paul à Tirnovo). Ils proviendraient tous les quatre de Preslav, et leur ornementation de-

vrait s'expliquer par une influence sassanide (2^e moitié du ix^e ou début du x^e siècle?).

A. GRABAR. *Les croisades de l'Europe orientale dans l'art* (p. 19-27). L'église de la Sainte-Croix de Pătrăuți (près de Suceava) a été fondée en 1487, par Étienne le Grand, « l'athlète du Christ », le vainqueur des Turcs à Vaslui (1475), l'apôtre de l'union de la chrétienté contre l'Islam. Il n'est donc pas étonnant que le peintre qui décora le mur ouest du narthex y ait représenté l'archange Michel à la tête d'un peloton de saints cavaliers (l'empereur Constantin, Georges et Démétrius, les deux Théodore etc...) auxquels il montre une croix qui brille dans le ciel. Bien des particularités iconographiques de l'art moldave (p. 23) doivent s'expliquer pareillement par l'idée de croisade. Une icône de la galerie Tretjakov, à Moscou, traite, dans un esprit qui rappelle la fresque de Pătrăuți, l'expédition du tsar Ivan IV contre les Tartares de Kazan (1550-1557). Mais le peintre russe, « novateur, ajouta à l'armée des saints l'armée des hommes et leur chef couronné. »

Igor GRABAR. *Sur les origines et l'évolution du type iconographique de la Vierge Éléousa* (p. 29-42). Il est démontré, depuis N. P. KONDAKOV, *Iconographie de la Vierge*, St-Petersbourg, 1910 (en russe), que presque tous les types iconographiques de la Vierge sont d'origine byzantine. Kondakov faisait encore une exception pour la Vierge Éléousa (le type *Oumilénie* des Russes). Le nettoyage d'une icône du Kremlin, la fameuse Vierge de Vladimir, a montré que cette peinture pouvait fort bien (comme les chroniqueurs l'attestent) remonter au xi^e-xii^e siècle : c'est à la première moitié du xi^e siècle que les chroniqueurs font remonter sa translation de Constantinople à Kiev : l'antiquité du type Éléousa sur le sol byzantin est par là démontrée. M. I. Grabar s'attache à vérifier, grâce aux résultats de la restauration de 1918-19, les assertions des chroniqueurs sur l'histoire de cette icône. Les « couches » de peinture découvertes à cette occasion semblent bien correspondre, pour la date, aux « restaurations » successives dont la tradition nous parle. A l'origine du type de la Vierge de Vladimir, il a dû y avoir une composition en pied, qui représentait la Vierge assise sur un trône, comme dans les bas-relief de la Capella Zeno à Saint Marc de Venise, avec l'enfant debout sur ses genoux.

P. HENRY. *Le règne et les constructions d'Étienne le Grand, prince de Moldavie (1457-1504)* (p. 34-58).

N. IORGA. *Rapports italo-orientaux dans l'Art du Moyen Age* (p. 59-69). A la lumière de plusieurs exemples empruntés à l'art serbe, roumain, macédonien, l'auteur montre toute la complexité des influences occidentales et byzantines qui s'entrecroisent et se mêlent sans cesse. L'Italie a peut-être influencé l'art byzantin à son déclin : elle a en tout cas influencé l'art moldave. Étienne le Grand a eu parfois recours à des architectes et à des artistes italiens. Il faudrait étudier — et fouiller — les villes italiennes du nord de la mer Noire comme Caffa et Moncastro.

G. DE JERPHANION. *Le « Thorakion », caractéristique iconographique du XI^e siècle* (p. 71-79). La plupart des représentations du *Thorakion* qu'on peut dater se placent entre 1040 et 1100. Il faut croire que cet insigne n'était porté par l'empereur que dans de rares circonstances au temps de Constantin Porphyrogénète, qui le mentionne dans le *Livre des Cérémonies*.

F. MACLER. *Raboula-Mlqê* (p. 81-97). Description minutieuse, illustrée de fort belles reproductions, du tétraévangile syriaque de Raboula, conservé à la Laurentienne. Le nom du copiste Raboula = *rabula* (Cic., *Orator*. xiv. 47 : « braillard »). Il faut rapprocher de ce manuscrit le tétraévangile arménien dit de la reine Mlqê (Saint-Lazare de Venise).

G. MILLET. *La vision de Pierre d'Alexandrie* (p. 99-111). Étude critique des récits de cette vision, qui est représentée à Mistra (G. MILLET, *Monuments byzantins de Mistra*, pl. LXXXII, 2). Étude des représentations figurées (p. 105-111) qui prennent bientôt une signification eucharistique (l'enfant dans la patène). Les modèles antiques de la figure de l'adolescent (p. 110). En appendice, le texte du *Vaticanus* 622 et les variantes des principaux récits (p. 113-115). Fort beau travail, où les textes et les monuments sont sans cesse confrontés et éclairés les uns par les autres.

N. OKUNEV. *Fragments de peintures de l'église Sainte-Sophie d'Ochrida* (p. 117-131). Ces peintures dateraient du XI^e-XII^e siècle.

Vlad. R. PETKOVIĆ. *Un peintre serbe du XIV^e siècle* (p. 133-

136). Une inscription de l'autel nous apprend le nom du peintre de l'église de Saint-Démétrius à Peć : *Θῷ το δωρον εκ χειρος Ιωαννου.*

A. PROTIČ. *Les origines sassanides et byzantines de l'art bulgare* (p. 137-159).

J. PUIG I CADAFALCH. *Les périodes successives de l'influence byzantine en Occident. Premier art roman. Architecture Mudéjar. Églises de Moldavie* (p. 161-169). Un tableau schématique, p. 168, résume ces influences successives, qui sont ici étudiées dans tous les détails de la technique architecturale.

G. A. SOTIRIOU. *La sculpture sur bois dans l'art byzantin* (p. 171-180). Répertoire critique de tous les exemples connus. A. Mobilier ecclésiastique. B. Icones en bois sculpté.

I. D. ȘTEFĂNESCU. *Les peintures du monastère de Dobrovăț* (p. 181-196). « Les peintures de Dobrovăț témoignent de survivances du courant serbe-macédonien, au moment où celui-ci recule devant l'iconographie et devant l'art de Constantinople, qui règnera désormais dans l'art moldave, jusqu'à la fin de sa période de floraison ».

J. STRZYGOWSKI. *Les vestiges d'art chrétien primitif près de l'église arménienne de Diarbékir et leur décoration irano-nordique* (p. 197-205).

O. TAFRALI. *Le monastère de Sucevița et son trésor* (p. 207-229).

M. M. VASIĆ. *La date de l'église Saint-Georges à Mlado-Nagoričino* (p. 231-240). La construction de cette église doit être postérieure à 1313, année de l'achèvement de l'église du roi Milutin à Staro-Nagoričino, et contemporaine de la construction de l'église de Pavlovac, qui existait en 1425 (vers 1406-1425?). Elle est purement serbe, et ne doit rien à l'art arménien ni géorgien.

Bruxelles.

Roger GOOSSENS.

Les Mélanges Nicolas Iorga.

Mélanges offerts à M. Nicolas Iorga par ses amis de France et des pays de langue française. Paris, Gamber, 1933, gr. 8°, portr., figg., LXXIX-955 p.

L'abondance des matières nous empêche de consacrer aux *Mélanges Iorga* autant de place que nous l'aurions voulu. Nous donnerons la liste complète des articles de cette belle publication, qui touche (comme l'œuvre de M. Iorga lui-même) à toutes les branches de la science historique ; mais nous ne pourrions résumer — beaucoup trop brièvement d'ailleurs — que les travaux qui concernent les études byzantines.

V. IANCOULESCO, *Bibliographie des travaux de M. Nicolas Iorga* (p. XIV-LXXIX). On ne saurait exagérer l'utilité de cette bibliographie (avec classement systématique). L'œuvre de M. Iorga comprend, paraît-il, plus de huit cents volumes et dix mille articles. M. Iancoulesco a pris pour guide : St. METEȘ, *Bibliografia operilor lui Nicolae Iorga*, Cluj, 1931, et B. THEODORESCO, *Nicolae Iorga, Viața și Opera*, II, *Bibliografia operilor*, Bucarest, 1931.

[J. ANCEL, *Les Balkans entre la Méditerranée et le Danube. Essai de géographie politique* (p. 1-29). — A. AUDOLLENT. *Quelques aspects extérieurs des tabellae defixionum* (p. 31-39). — R. ANTHONY, *Recherches sur la situation politique de l'Andorre au XVI^e siècle* (p. 41-64). — M. AUBERT, *Un édifice du premier art roman en Provence. La cathédrale de Vence* (p. 65-69). — A. AY-MARD, *Recherches sur les secrétaires des confédérations aitolienne et achaienne* (p. 71-108). — J. BABELON, *Sur un médaillon d'or inédit de Gallien* (p. 109-120). — A. BLANCHET, *Jehan Poilevilain* (p. 121-126). — C. BLOCH. *Les entretiens de Potsdam* (5-6 juillet 1914) (p. 127-138).]

L. BRÉHIER, *Une ambassade byzantine au camp de Saint-Louis devant Tunis* (août 1270) (p. 139-146). Cette ambassade nous est racontée par Pachymère et par Primat, moine de Saint-Denis (*Recueil des Histor. de France*, XXIII, p. 73D chap. 49). Les deux témoignages concordent sur l'objet de l'ambassade et sur

son échec final. Mais selon Primat, le roi mourut avant d'avoir pu recevoir les ambassadeurs. L'auteur montre que Primat, qui n'a pu être informé des événements que par des lettres (au lieu que Pachymère a pu utiliser le témoignage direct du chartophylax Veccos, chef de l'ambassade), se contredit sur ce point. Il faut donc préférer la version de Pachymère (audience accordée par le roi la veille de sa mort).

[F. BRUNOT, *La langue judiciaire dans la tourmente révolutionnaire* (p. 147-166). — J. CARCOPINO, *Sylla et les fouilles sous-marines de Mahdia* (p. 167-181) — A. COVILLE, *La très belle couronne royale au temps des Armagnacs et des Bourguignons* (p. 183-198). — J. DENY, *Les pérégrinations du muezzin Evliyâ Tchelebi en Roumanie* (XVII^e s.) (p. 199-215)].

Charles DIEHL, *Un haut fonctionnaire byzantin : le logothète τῶν σεκρέτων* (p. 217-227). Le logothète τῶν σεκρέτων est mentionné pour la première fois en 1081, par un chrysobulle d'Alexis Comnène, cité dans l'*Alexiade*. Il disparaît au XIII^e siècle. M. Diehl nous donne, dans cette étude très fouillée, et très neuve, comme on le verra, la liste des titulaires connus (p. 218) et précise les attributions de ce fonctionnaire. Il montre qu'il ne faut pas l'identifier, comme le faisait Du Cange, avec le λογοθέτης τοῦ γενικοῦ. Le logothète τῶν σεκρέτων n'est pas davantage le président d'un des quatre tribunaux mentionnés dans une novelle de 1166 de Manuel Comnène (E. STEIN, *Untersuchungen zur spätbyz. Verfassungsgeschichte*, p. 34). Σέκρετα, remarque M. Diehl, ne désigne pas nécessairement les bureaux des services financiers, et Bury a eu raison de croire que le terme peut s'appliquer aux bureaux de n'importe quel haut fonctionnaire de l'administration impériale. Le chrysobulle d'Alexis nous montre que le logothète a dans ses attributions bien d'autres affaires que les seules finances. Il présentera des rapports (ἀναφοραί) à la régente (Anne Dalassène) sur les affaires dont elle aura à décider. Il contresignera tous les actes émanant de la princesse, « en y inscrivant, à côté du sceau de la souveraine, la date où ces actes sont émis » : privilège quasi-impérial ! (cf. les προστάγματα). Ces interventions du logothète porteront notamment sur les nominations de fonctionnaires, les ἀξιώματα, les questions de traitements, les donations de terres, les réponses aux requêtes des

sujets (λύσεις) etc.. L'auteur illustre aussitôt ces attributions par deux actes du cartulaire de Patmos, datant du règne d'Alexis Comnène (Miklosich-Müller, VI, 49 et 53 ; 55-57). Le second de ces actes nous montre le logothète τῶν σεκρέτων donnant un ordre au logothète τοῦ γενικοῦ et en surveillant l'exécution. Nous avons certes affaire à un très haut personnage : il est d'ailleurs πρωτονοβελίσσιμος et μεγαλεπιφανέστατος. Presque tous les titulaires connus sont apparentés à la famille impériale. Le logothète τῶν σεκρέτων est vraiment un premier ministre, comme le sera sous les Paléologues le grand logothète, ou le préposé ἐπὶ τοῦ κανικλείου. Ici l'auteur fait une découverte surprenante. Le traité conclu entre Isaac Ange et les Gênois (1192) mentionne un *grand logothète*, qui n'est pas nommé, mais à qui on donne « l'épithète magnifique » de πρωτοπανεντιμοῦπέρτατος, et dont on nous dit qu'il est l'oncle de l'empereur. On songe à Théodore Kastamonitès, oncle maternel d'Isaac, qui fut précisément λογοθέτης τῶν σεκρέτων, et qui joua, selon Nicétas, le rôle d'un quasi-empereur. Or Michel Acominate, archevêque d'Athènes (éd. Lambros, t. II, p. 69) adresse une lettre à Théodore Kastamonitès, πρωτοπανεντιμοῦπέρτατος, et dans le texte de la lettre il lui donne, à trois reprises, le titre de grand logothète. Il est donc certain que Théodore Kastamonitès, logothète τῶν σεκρέτων, fut fait grand logothète par Isaac Ange, et que c'est bien lui (et non Jean Doukas ; cf. E. STEIN, *Viertelj. f. Soz. u. Wirtschaftsgesch.*, t. XXI, p. 166) qui figure dans le traité de 1192. Si, comme on peut le penser, la charge de grand logothète, qui apparaît vers cette date (un exemple [douteux] il est vrai, dès 1189 : *Jus graeco-romanum*, p. 537 ; Diehl, p. 225, n. 5), a été créée pour Théodore Kastamonitès, du même coup s'explique la disparition, dans les derniers siècles de l'empire, du λογοθέτης τῶν σεκρέτων.

[G. DUPONT-FERRIER, *Les élections financières en France sous Louis XI et les abus de leurs officiers* (p. 229-242). — M. EME-
RIT, *La question des monopoles seigneuriaux dans l'ancienne Rou-
manie* (p. 243-251). — J.-L. FAURE, *La médecine franco-roumaine*
(p. 253-257). — H. FOCILLON, *Origines monumentales du portrait
français* (p. 259-285).]

GAUDEFRUY-DEMOMBYNES, *Une ambassade serbo-bulgare au
Caire* (p. 287-294). D'après 'Omari, qui écrivait vers 1339, des

ambassadeurs du roi des Serbes et des Bulgares sont venus au Caire en 731 (1330-31). Le titre de roi des serbes *et des Bulgares* s'explique, immédiatement après la victoire d'Étienne Uroš III à Vebbuřd : le royaume bulgare paraissait « annexé » à l'empire serbe. Mais l'incertitude du texte et l'étrange protocole (QALQAŠANDI VIII, 26) qui fait de ce souverain étranger « le sabre de l'Islam » laissent la possibilité d'une autre interprétation : il s'agirait d'un prince des Bulgares de la Volga, musulman et vassal du khân de la Horde d'Or.

F. L. GANSHOF. *Note sur un passage de la Vie de Saint Géraud d'Aurillac* (p. 295-307). Je rends compte ici-même de ce travail : voir *supra*, pp. 448-449.

[J. GAY, *Note sur le second royaume français de Sicile et la Papauté, d'Urbain IV à Boniface VIII* (1261-1302). — G. GLOTZ, *Un Carthaginois à Thèbes en 365 av. J. C.* (p. 331-339). — S. GORCEIX, *Bonneval-Pacha et le jeune Rákóczi* (p. 341-363).]

A. GRABAR. *L'origine des façades peintes des églises moldaves* (p. 365-382). Rien de plus charmant, rien de plus étrange que ces façades des églises moldaves, couvertes de peintures « depuis le sol jusqu'au tambour des coupes ». Les églises à façade peinte apparaissent assez brusquement et disparaissent de même. L'origine de cette pratique est inconnue. Une étude chronologique serrée permet de dégager les faits suivants : huit exemples de ces églises moldaves se placent entre 1522 et 1541 ; un exemple est de 1550, un autre de 1600, un encore du xvii^e siècle. C'est une nouvelle conception de la façade (avec éléments plastiques qui deviennent quelquefois une véritable décoration sculpturale) qui a entraîné la disparition des peintures, auxquelles elle ne laissait plus de place. Quant au problème de leur origine, l'auteur le résout, ou presque, par d'ingénieuses remarques. Les décorations peintes des façades semblent liées à l'existence d'un exonarthex ou d'une construction similaire, intermédiaire naturel entre l'intérieur de l'église et l'espace qui l'entoure. Comme le reste de l'édifice, l'exonarthex est orné de peintures : mais ici l'abondance des arcades et des baies oblige à les mettre sur le mur extérieur de l'église. Visibles du dehors, ces peintures vont constituer un élément ornemental tout nouveau, dont on a largement profité. Ce qui confirme cette hypothèse, c'est que le cycle

des peintures de façade est, visiblement, un cycle de narthex et non de nef (p. 372-375). D'autre part, ce genre de décor est si achevé et si immuable dès son apparition en Moldavie qu'il faut bien en chercher ailleurs les premiers essais. M. Grabar les trouve dans l'art serbe : exonarthex de l'église de la Vierge à Prizren (1307) ; de Sainte-Sophie d'Ochrida (1313-1314) ; de la cathédrale de Peč (1324-1338) : un détail caractéristique, l'emploi de la colonne torse, rapproche l'exonarthex d'Ochrida des deux plus anciens exonarthex valaques (Snagov et Tărgoviște).

H. GRÉGOIRE. *L'âge héroïque de Byzance* (p. 384-397). Voir *supra*, p. 413-414.

[GUICHEN, *L'Autriche depuis 1867 jusqu'en 1918* (p. 399-414). — P. HARSIN, *Un épisode de la carrière de John Law*. (p. 415-420). — H. HAUSER, *Les historiens devant l'histoire* (p. 421-434). — H. HENNE, *Petites recherches sur le directeur des cultes dans l'Égypte romaine* (p. 435-464). — LAIGNEL-LAVASTINE et J. VINCHON, *La Médecine en Perse au XVII^e siècle* (p. 465-485). — R. LATOUCHE, *La vallée du Rhône a-t-elle été une route d'invasion pendant le haut Moyen Age?* (p. 487-497).]

J. LAURENT. *Sur les émirs Danichmendites jusqu'en 1104* (p. 499-506). Exposé sommaire, d'après les sources contemporaines. La chronologie reçue, singulièrement flottante et illogique, est constamment rectifiée.

[H. LAURENT. *Draps de Burgos, de Bruges ou de Bourges, à Florence au XIV^e siècle* (p. 507-512).]

E. G. LÉONARD. *La nomination de Giovanni Acciaiuoli à l'archevêché de Patras (1360)* (p. 513-535). Curieux détails empruntés au Carteggio Acciaiuoli de la Bibliothèque Laurentienne (cf. Pièces justificatives).

L. LEVILLAIN. *La crise des années 507-508 et les rivalités d'influence en Gaule de 508 à 514* (p. 537-567). Article important, que nous regrettons de ne pouvoir analyser en détail. Voir p. 546-547, sur les *codicilli de consulatu* envoyés à Clovis par l'empereur Anastase en 508. « Il faut y voir aussi une délégation de pouvoirs en vue d'une œuvre commune à accomplir, la lutte contre la

puissance ostrogothique ». P. 548-547 : la lettre de Théodoric à Anastase (508 : Cassiodore, *Variae* I).

[M. LHÉRITIER. *L'évolution des rapports gréco-roumains depuis un siècle (1821-1931)* (p. 569-606). — F. LOT. *Un Carolingien inconnu* (p. 607-611). — G. H. LUQUET et P. RIVET. *Sur le tribunal* (p. 613-638). — F. MACLER. *Le Psautier arménien de la Bibliothèque municipale de Tours* (p. 641-662). — É. DE MARTONNE, *Le village roumain subcarpathique* (p. 663-668).]

A. MAZON. *Il'ja de Murom dans l'épopée germanique* (p. 669-675). Voir *supra*, p. 432-434.

[B. MIRKINE-GUETZÉVITCH. *Un projet de fédération européenne en 1804* (p. 677-694).]

S. DER NERSESSIAN. *Une nouvelle réplique slavonne du Paris. gr. 74 et les mss. d'Anastase Crimcovici* (p. 695-725). Un ms. de Lwów (I AZ) décrit en 1884 par Uvarov (cf. A. S. UVAROV, *Sbornik melkich trudov*, Moscou, 1910, II, 38-44), exécuté sur l'ordre d'A. Crimcovici, métropolitain de Moldavie, de 1615 à 1617, par le peintre Étienne de Suceava. Les planches montrent bien la dépendance iconographique vis-à-vis du Paris. gr. 74. L'étude de M^{lle} Der Nersessian est complétée par la comparaison avec les autres œuvres sorties des ateliers de Crimcovici (monastère de Dragomirna.)

[G. PAGÈS. *Comment Guillaume de Fürstenberg entra au service de Louis XIV* (p. 727-737). — P. PERDRIZET, *Scété et Landevenec* (p. 739-747). — C.-G. PICAVET, *Le comité de l'organisation du travail et les ateliers nationaux à Lyon (1848)* (p. 749-758). — R. REY. *Les peintures de Despax à l'ancien Carmel de Toulouse* (p. 759-763). — Ch. DE LA RONCIÈRE. *Monsieur le Président* (p. 765-767). — M. ROQUES. *Autour d'une farce roumaine* (p. 770-777).]

G. ROUILLARD. *La dîme des bergers valaques sous Alexis Comnène* (p. 779-786). L'auteur s'attache, par l'étude de divers documents (notamment un *prostagma* d'Alexis Comnène, dont une copie est conservée à Lavra), à préciser le caractère et la nature

de la dîme pastorale (*μανδριατικὸς δεκατία = δεκάτωσις ?*) et plus généralement, la situation fiscale de la classe des paysans nomades et pasteurs.

[J. TOURNEUR-AUMONT. *La Roumanie et l'idée romaine de frontière* (p. 787-801). — J. ZEILLER. *A propos de l'inscription damasienne de St-Sébastien* (p. 803-808). — S. CHARLÉTY. *Strasbourg au XVIII^e siècle* (p. 809-825).]

G. MILLET. *Cozia et les églises serbes de la Morava* (p. 827-856). Étude détaillée, illustrée de fort belles figures et de plans, de la structure de l'église de Cozia, « une église serbe en terre valaque » qui se rattache au « groupe de Kruševac ». « L'architecte appelé par le prince valaque ne s'est pas contenté de copier un modèle, il a connu les divers procédés employés par les maîtres serbes et les a utilisés librement ».

[V. IANCOULESCO. *Les tribunaux internationaux mixtes* (p. 857-876).]

D. IONESCO. *Quelques miniatures trouvées dans un évangile du XVII^e siècle* (p. 877-894). Un manuscrit grec du musée byzantin d'Athènes (n^o 172) contenant une biographie des Évangélistes, les quatre Évangiles et un ménologe. Il a été enluminé, orné et relié dans les pays roumains entre 1642 et 1644 sur l'ordre et à la cour du prince Mathieu Bessarab (1632-1654). Des planches en reproduisent les très belles miniatures, profanes (le prince et sa femme) et religieuses (les quatre Évangélistes). Belle contribution à l'étude du prolongement de la peinture byzantine dans les pays roumains. Le peintre a signé : *τοῦ Ἀρθίου ἱερομονάχου*.

[V. MIHORDEA. *Contribution aux relations franco-roumaines au XVIII^e siècle* (p. 895-923). — M. G. ΝΙCΟΛΑΟΥ, *Le problème du *fenus unciarium** (p. 925-948).]

Bruxelles.

Roger GOOSSENS.

NOTES ET INFORMATIONS

Un Atlas de Géographie byzantine.

L'Institut de Philologie et d'Histoire orientales de l'Université libre de Bruxelles, répondant à un *desideratum* vraiment urgent des études byzantines, a chargé le soussigné de dresser un *Atlas de géographie byzantine*.

Vu le grand développement pris, dans ces dernières années, par les études byzantines, et la difficulté de connaître toutes les publications récentes, relatives à des questions topographiques de détail, nous serions très heureux de voir les auteurs nous aider à rassembler les matériaux qui nous sont nécessaires. Nous leur serions très reconnaissant pour tous services tels que :

1) Envoi de travaux originaux ou de tirages-à-part touchant à des questions de géographie administrative et ecclésiastique, de recherches topographiques sur l'empire byzantin, ou seulement sur des parties de celui-ci et sur les pays limitrophes.

2) Renseignements bibliographiques sur des publications difficiles à atteindre.

3) Envoi de documents cartographiques.

4) Offre de vente de livres ou d'articles de revue des principaux spécialistes de la géographie historique, tels que Tafel, Tomaschek, Jireček, Gelzer, Ramsay, Markwart.

Nous prions nos correspondants d'adresser leurs lettres et envois de toute espèce, concernant l'*Atlas de Géographie byzantine*, au Dr. E. Honigmann, collaborateur scientifique de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales, 6, rue des Taxandres, Bruxelles.

Bruxelles.

Dr. E. HONIGMANN.

La Bibliothèque byzantine de Bruxelles.

Il n'est pas trop tard pour revenir sur l'événement, dont plusieurs journaux belges ont, à l'époque, informé leurs lecteurs, que *Byzantion* et ses amis ont fêté le 7 mai dernier : l'inauguration d'une « salle byzantine » à la Bibliothèque Royale de Bruxelles. Grâce, en effet, aux mesures prises par M. V. Tourneur, conservateur en chef de cet établissement, et par son collègue, M. A. Vincent, le

Bureau de documentation des Études byzantines, installé jusque là dans une annexe de la Bibliothèque, a pu être transféré dans un local de celle-ci, aménagé en salle de travail. La richesse des fonds de notre « Nationale », considérablement accrus au cours de ces dernières années, a permis à notre secrétaire, M. P. Orgels, attaché au *Bureau de documentation*, de réunir dans ce nouveau local la plupart des ouvrages — revues, collections, éditions de textes, monographies de toute nature — indispensables dans une bibliothèque byzantine. L'inauguration de ce véritable laboratoire de recherches byzantinologiques s'est faite sous les plus heureux auspices. Au comité du *Bureau de documentation*, composé de M. V. Tourneur, président, de MM. J. Bidcz, A. Delatte, R. Draguet, H. Grégoire et du R. P. P. Pecters, membres, s'étaient jointes diverses personnalités, parmi lesquelles MM. H. Pirenne et F.-L. Ganshof, respectivement président et secrétaire du conseil de la Bibliothèque, M. Ch. Grégoire, consul général, représentant le chargé d'affaires de Grèce, M. J. Timmermans, remplaçant M. le sénateur L. Beauduin, fondateur du *Bureau*, MM. les professeurs E. Stein et N. Adontz, le D^r E. Honigmann, etc.. Et c'est l'un des représentants les plus illustres de nos études, Alexandre Alexandrovič Vasiliev en personne, qui a bien voulu dégager, pour un public nombreux, la signification et la portée de l'œuvre réalisée, avant d'entretenir son auditoire, dans une causerie que ses souvenirs personnels et sa malicieuse bonhomie rendirent particulièrement attrayante, de la contribution si importante de ses compatriotes en matière de byzantinologie. Sans s'attarder à épiloguer à son tour sur le rôle que la nouvelle institution pourra être appelée à jouer, *Byzantion*, se faisant l'interprète de tous les amis de nos études en Belgique, prie le maître éminent qui a bien voulu donner au jeune « centre byzantin » de Bruxelles cette marque de sympathie et de confiance, ainsi que les deux hauts fonctionnaires de la Bibliothèque Royale qui l'ont doté des instruments de travail indispensables à son développement, de trouver ici l'expression de sa gratitude la plus vive.

L'Administration et la Rédaction de « Byzantion. »

M^{lle} M. Hendrickx, qui depuis 1928 remplissait les fonctions de secrétaire-trésorière de *Byzantion* et qui, par son zèle et son habileté, a rendu à la revue les plus signalés services, a dû, pour des raisons personnelles, et à notre grand regret, renoncer à cette double et

lourde tâche. Elle a été remplacée, en qualité de secrétaire de la rédaction, par M. Paul Orgels, docteur en philosophie et lettres, bien connu déjà de nos lecteurs. Le fascicule 1^{er} du tome IX de *Byzantion* a été préparé entièrement par les soins de M. Orgels. D'autre part, M^{lle} Hélène Antonopoulo, chargée de cours à l'Université de Bruxelles, sera désormais la trésorière de *Byzantion*. Le dévouement et la conscience de notre nouvelle collaboratrice, qui nouera entre la revue et la Grèce un solide « lien personnel », sont de bon augure pour l'avenir de *Byzantion*.

M. Paul Wittek à Bruxelles.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que pendant l'année académique 1934-1935, M. Paul Wittek sera attaché au séminaire byzantin de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales. Cet éminent spécialiste des relations byzantino-turques fondera, nous l'espérons, à Bruxelles, un centre d'études turques et persanes.

Le IV^e Congrès international des Études byzantines (Sofia, 9-16 septembre 1934).

Byzantion fait des vœux pour le succès du IV^e Congrès des Byzantinistes, qui se tiendra à Sofia du 9 au 16 septembre 1934. Nous avons en tout cas l'assurance qu'en dépit des événements politiques, le gouvernement et les savants bulgares préparent aux congressistes une cordiale réception. Nous avons demandé à M. B. Filov, organisateur principal du Congrès, une notice détaillée sur le programme du Congrès, tel qu'il était arrêté à la date du 20 juillet 1934. Nous recevons cette notice au moment de mettre sous presse et nous lui empruntons les détails suivants. Tous les délégués recevront une carte de parcours gratuit sur les chemins de fer bulgares, qui sera valable du 1^{er} au 30 septembre prochain. On prévoit deux excursions, dont les itinéraires sont fixés comme suit : a) Sofia - Plovdiv - Tirnovo - Abboba - Pliska - Varna ; b) Sofia - Plovdiv - Batchkovo - Bourgas - Mésembria. Le nombre des participants au Congrès inscrits jusqu'à présent s'élève à 170. Voici enfin la liste des communications dont la notice du Comité organisateur nous fait connaître le sujet :

1. I. G. Stadtmüller, Munich : Landesverteidigung und Siedlungspolitik im oströmischen Reiche ;
2. N. Vulić, Belgrade : L'origine ethnique de l'empereur Justinien I^{er} ;
3. J. Zeiller : Le montanisme a-t-il pénétré en Illyricum ?
4. K. Svoboda, Brno : La composition et le style du roman *Nicetas Eugenianos* ;
5. A. C. Orlandos, Athènes : Remarques sur les palais et les maisons de Mistra ;
6. G. Ostrogorsky, Belgrade : Die Krönung Symeons von Bulgarien durch den Patriarchen Nikolaos Mystikos ;
7. G. Moravčsik, Budapest : Les sources byzantines de l'histoire hongroise ;
8. G. Millet, Paris : Sur l'illustration de l'hymne Acathiste ;
9. G. Boskovič, Belgrade : Notes sur les relations entre l'architecture serbe et l'architecture bulgare au moyen âge ;
10. M. Weingart, Prague : Analyse philologique des Vies slaves des saints Constantin et Méthode ;
11. V. Laurent, Stamboul : Bulgarie et princes bulgares dans la sigillographie byzantine ;
12. B. Nestorovič, Belgrade : Un palais à Stobi ;
13. M. Budimir, Zagreb : Digenis und Marko Kralevič ;
14. C. Marinescu, Bucarest : Le pape Nicolas V (1447-1455) et son attitude envers l'Empire byzantin ;
15. A. D. Keramopoulos, Athènes : *Καισάρεια - Αιάνη* ;
16. Ph. Koukoules, Athènes : Sur les coutumes funéraires des Byzantins ;
17. A. Grabar, Strasbourg : L'iconographie sacrée des empereurs byzantins et l'art des Iconoclastes ;
18. V. Grumel, Stamboul : L'année du monde dans la chronographie de Théophane ;
19. C. Petranu, Cluj : Die Stellung Siebenbürgens in der byzantinischen Kunstgeschichte ;
20. E. Darko, Debrecen : Die militärischen Reformen des Kaisers Herakleios ;
21. G. Balş, Bucarest : Contribution à la question des églises superposées dans le domaine byzantin ;
22. F. Dölger, Munich : Bulgarisches Zartum und byzantinisches Kaisertum ;
23. P. Skok, Zagreb : L'importance des listes toponomastiques dans Procope *De aedif.* pour la latinité balkanique.